This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

BELGIQUE

REVUE DES REVUES.

— 1856 —

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

BELGIQUE

REVUE DES REVUES.

RELIGION, PHILOSOPHIE,

POLITIQUE, HISTOIRE, LITTÉRATURE,

ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

DIRECTEUR, E. A. GRAVEZ.

TOME PREMIER.

Bruxelles,

LIBRAIRIE DE J.-B. DE MORTIER,

IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE,

RUE DE NAMUR, 50.

1856

Digitized by Google

AP
22
.R46
v.1

Digitized by Google

La *Revue des Revues* qui compte déjà une existence de quatre années, va entrer dans une période nouvelle.

Après la reconnaissance de la propriété littéraire internationale consacrée par le traité franco-belge de 1854, les fondateurs de cette publication ont compris qu'ils ne pouvaient plus remplir que fort imparfaitement le but qu'ils s'étaient proposé, celui de servir d'écho dans notre pays à la presse périodique étrangère. Ils ont songé dès lors à une transformation impérieusement commandée par les circonstances, et c'est cette transformation que nous venons annoncer au public.

L'utilité d'une revue n'a pas besoin d'être démontrée.

Notre époque a des exigences si multiples que l'immense majorité d'entre nous ne dispose que du strict loisir nécessaire pour ne pas laisser se rouiller notre intelligence dans une déplorable inertie ; et par un phénomène étrange, au moment même où les soins matériels nous absorbent, le champ des recherches intellectuelles va sans cesse s'élargissant. Les livres ne sont plus lus et jamais on n'a remué tant d'idées, soulevé de si nombreux problèmes, déployé au service de la science cette dévorante activité.

Pour ne rien laisser ignorer de tout ce qui l'intéresse à un siècle qui semble presser le temps plutôt qu'il ne le suit et en jouit, il faut une publication intermédiaire entre les ouvrages de longue haleine qui exigent tout à la fois trop d'études et de loisirs, et le journal qui, tout entier à la polémique de chaque jour, constate bien plus qu'il n'étudie et n'approfondit le mouvement intellectuel et social.

Aussi voyez ce qui se passe, non-seulement à l'étranger, mais même au milieu de nous. L'ancienne *Revue de Bruxelles,* dont le déclin prématuré ne doit pas nous faire oublier la période de splendeur, n'était pas sitôt disparue, qu'elle se relevait à Louvain et à Liége, animée d'une sève nouvelle. Ce qui prouve qu'elle

Digitized by Google

répondait à un besoin véritable, c'est que la *Revue des Revues* qui lui a succédé, a su triompher des difficultés d'un début toujours laborieux et pénible, et conquérir promptement une importante publicité.

L'utilité d'une revue, incontestable à toutes les époques, l'est particulièrement de nos jours. Il n'est personne qui ignore l'influence désastreuse qu'exerce sur les destinées de la grande presse quotidienne la publication des petits journaux.

Sans examiner ce que ce fait a d'heureux ou de déplorable, nous devons en tenir compte, dans l'appréciation des besoins auxquels une revue doit satisfaire.

Les petits journaux, en effet, ne sont qu'une simple nomenclature de nouvelles, sans examen, sans discussion. Les faits y sont rapportés, sans que la critique essaie jamais de les rattacher à quelque grand principe religieux ou social. Et cependant c'est là par dessus tout la mission de la presse à notre époque. Le prêtre, par exemple, qui doit être le conseiller de ses ouailles, et qui, à ce titre, est si souvent appelé à décider de leurs lectures, pourra-t-il bien émettre un jugement éclairé et prudent, si une analyse approfondie et consciencieuse des productions contemporaines, ne le met à même de les apprécier. Tous les catholiques, simples laïques ou revêtus du sacerdoce, oseront-ils bien soutenir une controverse sérieuse avec les adversaires de leurs doctrines s'ils ne trouvent dans leur journal une réfutation toute faite des sophismes sans cesse renouvelés de l'erreur et de l'esprit de parti.

Les petits journaux ne peuvent pas remplir cette mission, et cependant combien de prêtres, de laïques intelligents ne lisent pas autre chose. Pour ceux-là, le complément naturel, indispensable de ces feuilles nouvellistes, c'est une revue qui examine à la lumière de la foi, de la raison ou de la science, tous les faits du domaine de la publicité, qu'ils se rapportent à la religion, à l'histoire, à la philosophie, ou à la littérature.

Le but que nous nous sommes proposé, c'est justement de faire passer sous les yeux de nos lecteurs ce mouvement intellectuel et social, auquel personne de nos jours ne peut rester étranger ou même indifférent. L'erreur et la vérité, le bien et le mal se livrent dans le temps un duel à mort. Cette lutte se produit sous toutes les formes, emprunte les armes les plus diverses, descend de l'arène de l'histoire et de la philosophie dans la conversation familière, a pour champions des hommes blanchis sur les livres, ou des esprits superficiels qui n'ont fait qu'effleurer la science.

Digitized by Google

Nous serons les témoins et les rapporteurs de ce combat sans trêve, ni merci. Quand le bien triomphera, nous applaudirons; lorsqu'il sera abattu pour un jour, nous nous efforcerons de relever son courage pour le préparer à de nouveaux triomphes. Nous serons tour à tour la fanfare qui sonne la victoire, le bouclier qui protége le combattant contre les coups d'un adversaire intrépide, ou la voix amie qui ranime son ardeur.

Nous nous attacherons surtout à défendre l'Église dans le passé et dans le présent. L'Église est la personnification de la vérité dans le temps; elle ne peut errer, et cependant chaque jour on l'accuse d'entraver le développement de la société, d'aimer les ténèbres, de faire peser un joug abrutissant sur l'esprit de l'homme. Il ne faut pas que ces outrages, si souvent et si injustement prodigués, passent sans protestation. Nous n'aimerions pas notre Mère, si nous la laissions impunément calomnier et salir. Quand un audacieux pamphlétaire défigurera notre histoire pour couvrir l'Église d'un voile d'ignominie, quand un grave magistrat fouillera les annales de la charité dans l'espoir de n'y trouver que des armes contre le clergé, nous élèverons la voix pour restituer aux faits leur véritable caractère. Nous aussi nous aurons la patience de compulser les archives, de déchiffrer les chroniques, et de cet examen contradictoire nous espérons bien faire sortir le triomphe de nos principes.

La politique, la philosophie, la littérature, l'histoire touchent de trop près à la religion pour que nous ne leur accordions pas dans notre revue la place et le rang qu'elles doivent y occuper. Nous ne laisserons passer aucune production de quelque importance, sans y consacrer une étude spéciale, qu'il faille blâmer ou louer. La philosophie, la littérature et l'histoire traversent des phases diverses, tantôt en marche, mais à pas lents vers la vérité, plus souvent encore se précipitant sur la pente des systèmes et de l'erreur. Nous les suivrons dans ces perpétuelles oscillations et nous leur tendrons toujours le fil qui doit les guider dans le labyrinthe où elles sont engagées.

En politique nous examinerons les faits à la double lumière de notre foi d'enfants de l'Église, et de nos convictions de citoyens belges. Nous étudierons et nous indiquerons le mouvement des partis. Nous apprécierons les votes de la Chambre, et nous donnerons à nos amis un concours toujours loyal et sincère.

Nous ferons enfin une part modeste mais sérieuse aux questions d'économie sociale, à la science et aux arts. C'est le couronnement

Digitized by Google

utile d'une revue qui doit embrasser dans ses études toutes les manifestations de l'esprit humain et tous les intérêts de la société.

Pour remplir le programme que nous venons de développer, nous comptons plus encore sur le zèle et le dévouement de nos amis que sur nous-mêmes. Le but que nous nous proposons est digne des sympathies de tous les catholiques, et à quelle hauteur n'élèverions-nous pas cette œuvre, si les trésors de science accumulés par le clergé et par les laïques instruits et pieux, nous étaient ouverts. Nous nous adressons en toute sécurité à tous ceux qui ont à cœur la liberté, l'honneur et l'influence de l'Église. Ceux-là qui ne pourront pas nous offrir le concours de leur talent, nous prêteront celui de leurs ressources matérielles, et les plus pauvres ne se croiront pas dispensés de prier pour le succès de notre entreprise.

C'est surtout aux jeunes écrivains que nous faisons appel. Qu'ils considèrent notre revue comme une tribune où ils auront toujours le droit de plaider la cause de la vérité. Qu'ils s'unissent à nous en amis et en frères.

Nous comptons déjà dans nos rangs des jeunes gens, des hommes mûrs, les uns voués à la carrière de l'enseignement, les autres revêtus de la toge du magistrat, d'autres encore appelés par les suffrages de leurs concitoyens à défendre leurs intérêts et leurs droits à la tribune parlementaire, presque tous occupant des positions éminentes et entourés d'une estime qu'ils doivent moins encore à leurs talents qu'à leur caractère. C'est autour d'eux que nous convions à venir se grouper tous ceux qui aiment notre œuvre, pour former ainsi une seule et unique phalange au service du bien !

A. GRAVEZ.

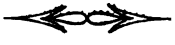

Digitized by Google

LA BELGIQUE,

REVUE DES REVUES.

DE LA FÉODALITÉ, DE LA CHEVALERIE,

ET

DES COMMUNES EN BELGIQUE.

Première Partie.

Tant que Charlemagne vécut, son génie soutint et vivifia son vaste empire. Dans la Belgique comme dans les autres parties de ses états, il établit des gouverneurs qui, sous le titre de ducs, comtes ou marquis, en administraient les différentes provinces. Mais sous ses faibles successeurs ces gouverneurs secouèrent peu à peu le joug, régirent en qualité de souverains ces mêmes contrées qu'ils ne possédaient d'abord que comme délégués du prince, et enfin les transmirent à titre héréditaire à leurs descendants. C'est ainsi que s'élevèrent ces ducs de Brabant, ces comtes de Flandre, de Hainaut, de Namur, etc., qui jouent un si grand rôle dans notre histoire nationale.

Notre intention n'est pas de répéter ici ce qui a été dit souvent sur la féodalité et la commune, — cela dépasserait beaucoup le

Digitized by Google

cadre que nous nous sommes tracé; mais d'en indiquer autant que possible la généalogie, de montrer en quoi elles se ressemblent et en quoi elles diffèrent, et de les rendre en quelque sorte palpables en les expliquant par les faits de notre propre histoire. Jetons d'abord un coup d'œil rapide sur ces institutions féodales qui ont régi l'Europe pendant trois siècles et qui sont restées profondément empreintes dans nos lois jusqu'à la grande révolution de 89. Il est impossible de bien comprendre le moyen âge sans connaître à fond les mœurs de la féodalité. Elles dominent tout. L'esprit belliqueux de la noblesse, exalté par la foi chrétienne la pousse aux croisades; il enfante la chevalerie, espèce d'héroïsme pieux et guerrier, inconnu aux payens. — La bourgeoisie elle-même, qui s'élève sur les ruines de la féodalité, s'organise d'après des principes analogues. Beaucoup d'écrivains n'ont vu dans la féodalité que ses abus et ils se sont hâtés de lui jeter en passant quelques paroles de blâme et de colère. Ils n'y ont vu qu'oppression et tyrannie d'une part, servitude et avilissement de l'autre. Mais il est évident qu'au milieu des désordres qui succédèrent au grand règne de Charlemagne, alors que l'Europe était livrée à l'anarchie; quand le pouvoir central était sans force; quand les armées nationales fuyaient devant les hordes normandes, la forteresse féodale était le seul refuge assuré pour le seigneur, pour ses vassaux et ses colons. La féodalité naquit de l'anarchie, et non l'anarchie de la féodalité; les rois et les peuples eux-mêmes, loin de la condamner comme une usurpation, la considéraient comme une sauvegarde contre leurs ennemis.

« Le droit rendu à tous les sujets de l'empire de pourvoir à leur propre sûreté, que les monarques avaient si négligée (dit un homme dont l'opinion à cet égard n'est point suspecte) (1), n'eut pas seulement pour résultat d'arrêter les effroyables dévastations des Normands, des Hongrois, des Sarrasins, il retrempa le caractère national et raviva le sentiment de l'indépendance chez ceux qui avaient les moyens de se défendre. Des souvenirs odieux se rattachent au règne féodal parce que ce nom rappelle l'esclavage uni-

(1) SISMONDI, *Histoire des Français*, t. IV, Paris, 1823.

Digitized by Google

versel et les prérogatives offensantes d'une foule de petits tyrans qui continuèrent, *presque jusqu'à nos jours,* à opprimer leurs vassaux, depuis que la république féodale avait été anéantie et que les fiefs étaient devenus une distinction monarchique (1). Le régime féodal cependant, durant la vigueur de l'institution, fut un régime de liberté, il mit à la tête du gouvernement dans les provinces, au lieu des courtisans du pouvoir, tour à tour oppresseurs et esclaves, de petits souverains auxquels l'indépendance enseigna quelque dignité de caractère; il créa dans l'ordre équestre une classe nombreuse d'hommes libres, ardents à défendre leurs droits et fiers d'une égalité qu'ils trouvèrent le moyen d'accorder avec la subordination; *enfin il fut favorable même à l'ordre des serfs et des vilains;* car tant que les seigneurs immédiats conservèrent de l'indépendance, ils cherchèrent un appui dans leurs vassaux roturiers qu'ils avaient soin d'intéresser à leur défense... »

« Ce système, dit M. Guizot (2), n'a point été sans force et sans

(1) Ce que dit ici cet écrivain pouvait avoir quelque fondement en France et dans d'autres pays où la noblesse et le tiers état ne purent jamais se mettre d'accord. Mais il n'en fut pas de même en Belgique, où la noblesse, loin d'être oppressive, s'entendait parfaitement avec le peuple pour le maintien de leurs droits communs. La révolution brabançonne nous en offre la preuve. Quant aux priviléges honorifiques ou utiles dont les seigneurs restèrent investis chez nous, ils ne pouvaient en user, dit Neny, « que sur le pied des lois publiques de l'État (*a*). » Ces lois dominaient tout, et elles avaient absorbé la féodalité comme pouvoir souverain. « En général il appartient aux seigneurs, ajoute Neny, d'établir les officiers de justice et de police qui exercent la juridiction en leur nom : ils ont le droit de conférer certains bénéfices ecclésiastiques ; le droit de pêche et de chasse; le droit de planter à leur profit le long des grands chemins; le droit d'avoir une place distinguée à l'église; de se faire présenter l'eau bénite par le curé, etc. « Mais, nulle part, ils n'ont le droit d'opprimer « impunément ceux qui cultivent la terre. Le moindre paysan qui serait lésé « par son seigneur, l'attrait en justice devant son juge compétent, et à « cet égard devient son égal, parce que la justice s'administre aux faibles com- « me aux puissants (*b*). »

(2) *Essai sur l'histoire de France.*

(*a*) *Mémoires Historiques*, t. II, p. 26.

(*b*) *Ibidem.*

Digitized by Google

éclat : la chevalerie, les croisades, la naissance des langues et des littératures l'ont illustré. Les temps de son règne ont été pour l'Europe moderne, ce que furent pour la Grèce les temps héroïques. De là datent presque toutes les familles dont le nom se lie aux événements nationaux, une foule de monuments religieux où les hommes se rassemblent encore. Là se rattachent des traditions, des souvenirs, qui aujourd'hui encore se saisissent fortement de l'imagination; et pourtant le nom de féodalité ne réveille dans l'esprit des peuples que des sentiments de crainte, d'aversion et de dégoût (1).

(1) Ceux qui sont curieux de connaître l'état de la législation féodale en Belgique, à la fin du siècle dernier, peuvent recourir, entre autres, à un mémoire de Raepsaet, intitulé: « Réponse à l'opinion de T. Dotrenge, à l'occasion « des remontrances de la Flandre Occidentale au roi, aux fins d'être envoyé « en jouissance, en exécution de la constitution, des droits légalement acquis. » On peut consulter aussi son *Supplément à l'analyse historique et critique de l'origine et des progrès des droits civils... des Belges*, etc., liv. 6, n° 341 et suiv. L'auteur qui avait vécu sous cet ancien régime, qui le connaissait parfaitement et qui a consacré sa longue carrière à l'expliquer et à le défendre, prétend démontrer que le peuple était alors chez nous plus libre et plus heureux, que sous la domination française où l'on parlait tant de libertés.

Le moyen âge a, comme toutes les époques de l'histoire, bien assez de méfaits à sa charge pour qu'on ne le calomnie point : cependant on l'a beaucoup calomnié. Qui n'a ouï parler du fâmeux *Droit du Seigneur* ? Il y a très-peu de temps encore que la question s'est réveillée plus vive que jamais entre l'un des plus spirituels polémistes de la presse catholique, et l'un des membres les plus renommés de l'ancien barreau, jadis président de la Chambre des Députés de France ; et ici le célèbre avocat n'a certes pas eu les rieurs de son côté. Eh bien, cette cause avait été traitée il y a près de quarante ans par M. Raepsaet dans une brochure, intitulée : « Recherches sur l'origine et la nature « des droits connus anciennement sous le nom de *droits de premières nuits*, « de markette, d'afforage, marcheta, maritagium et bumede (*a*). » Le nombre d'historiens et surtout de juristes qui ont jeté les hauts cris, à l'occasion de cet étrange privilége, est incroyable. Ils sont entrés même dans les détails les plus intimes et les plus circonstanciés. Le *Répertoire de jurisprudence* dit, au mot *Markette*, « que certains seigneurs avaient imaginé ce droit au XIII« « siècle, et que l'on vit des abbés, des évêques même, en jouir comme barons ! » Raepsaet commence par se demander si, dans un pays chrétien et sous le règne de l'Évangile, qui flétrit si énergiquement toutes les souillures morales, il a

(*a*) Gand, 1817.

Digitized by Google

« La liberté, l'égalité et le repos manquèrent également du Xe au XIIIe siècle, aux habitants des domaines de chaque seigneur. Leur souverain était à leur porte; aucun d'eux n'était obscur pour lui ni éloigné de son pouvoir. De toutes les tyrannies la pire est celle qui peut ainsi compter ses sujets et voir de son siége les limites de son empire. Quant aux rapports du vassal et de suzerain ils étaient faciles parce que la distance entre eux était courte. Ils vivaient familièrement comme des compagnons, sans que la supériorité se put croire illimitée, ni la subordination servile; presque également nécessaires l'un à l'autre, seule garantie assurée des devoirs et des droits. De là cette étendue de la vie domestique, cette noblesse des services personnels où l'un des plus généreux sentiments du moyen âge, la fidélité, a pris naissance, et qui conciliait merveilleusement la fidélité de l'homme avec dévouement du vassal. D'ailleurs les situations n'étaient pas exclusives. Le suzerain d'un fief était le vassal d'un autre. Souvent ces mêmes hommes, à raison de fiefs différents, se trouvaient entre eux, tantôt dans le rapport de vassalité, tantôt dans celui de suzeraineté...

« Jamais dans aucune autre forme de société, dit encore M. Guizot, la famille réduite à sa plus simple expression, le mari, la femme et les enfants, ne se sont trouvés ainsi serrés, pressés les uns contre les autres, séparés de toute autre relation puissante et rivale. Aussi souvent qu'il est resté dans son château, le possesseur du fief y est resté avec sa femme et ses enfants, presque ses

pu exister une législation qui commande la prostitution, autorise l'adultère, avilit le mariage et la famille même dans son principe? Et, si une telle législation a existé, il se demande comment elle n'a pas amené de terribles résistances de la part de ceux qui devaient la subir? car si les faits étaient flagrants, la réaction devait l'être aussi. Enfin il réfute avec autant d'érudition que de logique et de bon sens cette banale et absurde accusation, si chère aux amateurs de scandale, et qui n'en est pas moins fausse pour avoir été mille et mille fois répétée. Quant à la prétendue participation des évêques et des abbés à ce droit infâme, il prouve qu'il ne s'agissait ici que d'un acte *purement spirituel;* tout simplement d'une vieille coutume de l'Église, qui prescrivait l'abstinence aux jeunes époux, pendant les premières nuits, pour attirer les bénédictions du ciel sur leur mariage.

Digitized by Google

seuls égaux, sa compagnie intime et permanente. Quand il sortait de son château pour aller chercher la guerre et les aventures, sa femme y restait. *Elle y restait maîtresse, châtelaine, représentant son mari*, chargée en son absence, de la défense et de l'honneur du fief. *Cette situation élevée et presque souveraine, au sein même de la vie domestique, a souvent donné aux femmes une dignité, un courage, des vertus, un éclat qu'elles n'avaient point déployé ailleurs;* et elle a sans doute puissamment contribué à leur développement moral et au progrès de leur condition (1). *Histoire de la civilisation en France.* »

Il n'y aurait rien à ajouter à ces nobles paroles si M. Guizot avait dit que cette dignité, ces vertus, cette quasi-souveraineté de la femme, ce respect dont elle était entourée dans son intérieur, c'est surtout au christianisme qu'elle les devait. Qui aurait pu en effet imposer de telles lois à des hommes fiers, passionnés, impatients de tout frein, si ce n'est la religion qui servait de contrepoids ou de tempérament au pouvoir arbitraire du régime féodal? c'est ce qui explique, selon nous, sa longue durée, et ce que ses adversaires se sont bien gardés d'avouer.

Toutes les obligations auxquelles le contrat d'inféodation soumettait le vassal envers son seigneur correspondaient à des devoirs de protection qu'il imposait à celui-ci. Ces devoirs nouveaux reposaient sur la foi du serment. L'engagement du vassal envers son seigneur était contracté par la triple cérémonie d'hommage, de foi, et d'investiture. *L'hommage* était la déclaration solennelle

(1) Nous traduirons en fait, d'après notre propre histoire, ce que dit ici M. Guizot. « Lorsque le sire Malclerc de Hemricourt entreprenait des voyages, pour se trouver à quelque tournoi dans les pays étrangers, il engageait ses terres, sa vaisselle d'argent et ses joyaux. *La Dame de Hemricourt*, qui était une excellente ménagère, rachetait ces objets avec le produit des nombreux troupeaux de vaches et de moutons qu'elle nourrissait en plusieurs endroits de la Hesbaye, à l'insu de son mari. Celui-ci, au retour de ses courses lointaines témoignait son étonnement de se retrouver riche lorsqu'il se croyait ruiné. « Puisque j'ai ma part, lui disait la dame de Hemricourt, à la renommée que « vous acquerrez par le monde, il est bien juste que je vous aide à accomplir « votre carrière de gloire. » Le bon chevalier admirait la vertu de sa dame et en devenait meilleur mari. » *Histoire de Liége depuis César*, etc.

Digitized by Google

du vassal, comme guerrier, et sur son honneur, qu'il voulait être *l'homme* de son seigneur. Le vassal devait le prêter en personne, à genoux, les deux mains dans celles de son seigneur, la tête nue, sans baudrier, sans éperons. Le même engagement, confirmé par serment, sous le sceau de la religion, était *la foi*. Le seigneur, en retour, livrait à son vassal la terre qu'il lui inféodait, avec certaines formalités symboliques; c'était l'*investiture*.

La féodalité s'étendit de plus en plus. Presque tous les hommes libres qui avaient conservé des propriétés allodiales, et qui se sentaient trop faibles pour se défendre, firent ce qu'on nommait *oblation de fief*; c'est-à-dire, qu'ils abandonnaient au seigneur leur propriété pour la reprendre ensuite de lui sous foi et hommage, avec engagement de service militaire d'une part, et de protection de l'autre.

Le seigneur était souverain dans ses terres; il était législateur et juge; il taxait à volonté ses serfs et ses colons, et ceux-ci n'avaient aucun recours à exercer légalement. Toutefois, l'intérêt des propriétaires était de les bien traiter. On vit parfois des colons, pressés par la misère, ou fatigués des vexations de leurs maîtres, se réfugier dans les villes, ou même émigrer en masse à l'étranger : notre histoire en offre plusieurs exemples. L'opinion publique était d'accord du reste avec la religion pour flétrir ceux qui abusaient de leur autorité sur de malheureux paysans : « *Et sache bien ke selon Diex* (disait le vieux jurisconsulte, Pierre de Fontaines) *tu n'as mie pleine poeste sur ton vilain. Donc se tu prends du sien fors les droits redevances ki ti doit, tu les prends contre Diex et seur le péril de l'ame, et comme Robières.* » L'homme pouvait être mauvais en réalité, mais la règle morale était excellente, et il la sentait au fond de son cœur. Pour le romain, d'autrefois, l'esclave n'était qu'un instrument, une chose; quand il le torturait, le tuait, ou le déshonorait pour le faire servir à ses passions; lorsque, devenu vieux, il l'envoyait mourir sur une île du Tibre, il le faisait sans remords; la loi était pour lui, et la philosophie aussi. L'idée du juste et de l'honnête, l'intelligence humaine elle-même étaient faussées dans leur essence. Mais le chrétien qui abusait *de son serf* savait qu'il ne le faisait que contre *la loi de Dieu* et *au péril de son âme*. C'était un frein, et le plus puissant de tous les freins, car cette loi ré-

Digitized by Google

clama tant qu'elle finit par prévaloir. Voilà en quoi le moyen âge, tout barbare qu'il était, l'emportait sur l'antiquité payenne!

A l'égard des vassaux, les droits du seigneur étaient limités. Comme le lien féodal entre ceux-ci et le suzerain ne se formait que de leur consentement réciproque, le droit de résistance, ou de refus de service, en cas d'infraction, était toujours réservé. Vous le trouvez formellement exprimé dans la *Grande charte du roi Jean*, dans les *Établissements de Saint-Louis*, dans l'article 59 de la *Joyeuse entrée du Brabant*.

Le premier de tous les devoirs féodaux, celui que l'on peut regarder comme étant l'essence de la féodalité même, c'est le service militaire; le second, c'est la reconnaissance de la justice du suzerain par le vassal; le troisième, c'est l'obligation de fournir des aides ou subsides en certains cas déterminés. Ces rapports officiels en amenèrent d'autres plus intimes. Les vassaux envoyaient leurs enfants dans le château de leur suzerain pour apprendre de bonne heure le métier des armes, pour se former au beau langage et aux belles manières et acquérir ainsi les bonnes grâces de leur seigneur. Ces jeunes gens, qui faisaient en quelque sorte partie de la famille, composèrent dans la suite ce qu'on appelait leur cour.

La chevalerie est la féodalité exaltée, épurée par le sentiment chrétien. Dans l'esprit de l'époque on prisait si haut l'ordre de chevalerie, qu'on l'assimilait à l'ordre de prêtrise : le chevalier faisait le serment de défendre la religion avec l'épée, comme le prêtre avec la parole (1). Du sein des croisades s'élevèrent les

(1) « La chevalerie, dit Sainte-Palaye, si l'on veut uniquement la considérer comme une cérémonie par laquelle les jeunes gens destinés à la profession militaire recevaient les premières armes qu'ils devaient porter, était connue dès le temps de Charlemagne. Mais à regarder la chevalerie comme une dignité qui donnait le premier rang dans l'ordre militaire, et qui se conférait par une espèce d'investiture, accompagnée de certaines cérémonies et d'un serment solennel, il serait difficile de la faire remonter au delà du onzième siècle.

« Le caractère d'investiture que plusieurs auteurs, dont j'emprunte les termes, ont reconnu dans les formalités de la chevalerie, nous fait conjecturer qu'il faut en chercher l'origine dans les fiefs mêmes et dans la politique des souverains et des hauts barons. Ils voulurent sans doute resserrer les liens de

Digitized by Google

ordres religieux et militaires, espèce de chevalerie armée et disciplinée pour la défense de la foi. Telle fut l'origine de l'ordre de Malte, de l'ordre teutonique, des Templiers, etc. Enfin les souvenirs de l'antique chevalerie ont donné naissance à la chevalerie de cour, à ces titres et à ces distinctions honorifiques, tant prodiguées de nos jours, parfois au mérite, et le plus souvent à l'intrigue.

« La chevalerie, dit M. Villemain *(Cours de littérature française)*, c'est la vie du moyen âge mise en action ; c'est la garde d'honneur de la féodalité. On ne pourrait concevoir la durée de la vie féodale sans ce cortège de guerriers qui la soutiennent, sans ces passions, ce point d'honneur, cet enthousiasme qui l'animent et l'embellissent.

« Aussi un très-savant homme, M. de Sainte-Palaye, voulant établir tous les caractères de la chevalerie, considérée comme institution militaire et religieuse, les a tout simplement cherchés *dans les romans du moyen âge;* et ce n'est point une erreur ou système de sa part. Les auteurs des romans de chevalerie ont en effet mêlé aux fictions les plus bizarres, l'imitation la plus fidèle de ce qui se trouvait inscrit dans les rituels des chevaliers... »

la féodalité en ajoutant à la cérémonie de l'hommage, celle de donner des armes aux jeunes vassaux dans les premières expéditions où ils devaient les conduire.

« Les plus anciens panégyristes de la chevalerie parlent de ses engagements comme de ceux de l'ordre monastique et même du sacerdoce... Ils croyaient ne pouvoir trop exalter un ordre auquel le maintien de la foi chrétienne était confié ; un ordre dont la première obligation consistait à la défendre contre tous ses ennemis... Indépendamment des intérêts de cette cause sacrée, et en vertu des lois de la chevalerie, les veuves, les orphelins, et tous ceux que l'injustice faisait gémir dans l'oppression étaient en droit de réclamer la protection du chevalier et d'exiger pour leur défense, non-seulement le secours de son bras, mais encore le sacrifice de son sang et de sa vie... » *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, partie II.

Si l'on compare le serment que prêtait le chevalier, lors de sa réception, avec celui auquel étaient tenus les rois, à leur inauguration, on y remarquera la plus grande analogie. Le roi, comme le chevalier, promettait d'être juste, preux, loyal, de protéger l'église, la veuve et l'orphelin, de secourir le faible et l'opprimé, sous le sceau de l'honneur et de la religion. Dans les idées du temps, le prince n'était que le premier chevalier de son royaume.

Digitized by Google

La chevalerie a eu son âge héroïque et son âge de décadence. C'est à l'époque des croisades qu'elle parait dans tout son éclat. Godefroid de Bouillon, son successeur, Baudoin d'Édesse, le brave Tancrède, et une foule d'autres, sont les modèles de la chevalerie héroïque. Si, comme personne ne le conteste aujourd'hui, les croisades sauvèrent l'Europe que les hordes musulmanes s'apprêtaient à envahir, point de doute que la chevalerie, composée de l'élite de la féodalité (1), n'ait rendu un immense service à la civilisation en entraînant les populations chrétiennes dans son magnifique élan. Un écrivain, qui ne pèche pas par excès d'enthousiasme nobiliaire, Hallam, s'écrie : « Ne craignons « pas de le répéter : que serait devenu le moyen âge sans la « chevalerie? » Lorsque le sentiment religieux qui l'exalte commence à faiblir, elle perd ses plus brillantes qualités, sauf le courage guerrier qui reste à peu près le même à toutes les époques (2).

(1) Il semble étonnant que Sainte-Palaye ne dise rien de la part que la chevalerie prit aux croisades. Serait-ce parce que les croisades étaient fort mal notées au XVIIIe siècle, et qu'il n'y voyait nul sujet de louange pour elle? Serait-ce parce que la chevalerie, considérée comme une institution « qui donnait le premier rang dans l'ordre militaire et se conférait par une « espèce d'investiture, accompagnée de certaines cérémonies, et d'un serment « solennel, » n'existait pas encore? Saint-Palaye se contente de dire que la chevalerie, envisagée sous ce rapport, *ne remonte pas au delà du onzième siècle,* sans indiquer l'époque précise de son origine. Mais, si la chevalerie n'était pas connue aux temps de la première croisade (en 1096), *comme ordre*, les chevaliers n'en existaient pas moins, animés de l'enthousiasme religieux et guerrier qui est *l'essence même* de la chevalerie ; et jamais ils ne parurent avec plus d'éclat. La chevalerie romanesque et galante, dont s'est principalement occupé Sainte-Palaye, ne me paraît être qu'une dégénération de cette chevalerie primitive et véritable.

(2) Les princes, qui s'efforçaient d'abaisser la féodalité, firent tous leurs efforts pour ranimer la chevalerie lorsqu'ils la virent prête à s'éteindre. C'est ce qui les engagea à créer une quantité d'ordres militaires sous diverses dénominations. Il existe entre autres, à cet égard, une ordonnance très-remarquable du roi Jean, du mois d'octobre 1352, analysée dans Sainte-Palaye. Nous en reproduirons ici les principaux passages. Ce prince commence par rappeler « les exploits de cette antique chevalerie, qui brilla dans tout l'univers par « l'éclat de sa valeur et de sa vertu. Après Dieu, poursuit-il, c'était elle qui

Digitized by Google

Certes il y a loin de la chevalerie, dont nous avons raconté les exploits, dans *l'Histoire de Liége*, à celle qui se précipitait à la conquête de la Terre-Sainte. Cependant c'est encore de la chevalerie, c'est-à-dire une noblesse belliqueuse, fière, avide de gloire et de dangers. Si MM. Sismondi et Guizot avaient connu les œuvres de notre vieux d'Hemricourt, je crois qu'ils lui auraient fait de larges emprunts; je crois que M. Villemain aurait avoué que pour parler de la chevalerie, on n'en est pas réduit, comme l'a prétendu Sainte-Palaye, à s'appuyer *sur les romans du moyen âge;* car d'Hemricourt est un véritable historien, et qui a écrit sur de bons renseignements. Dans l'histoire de Liége, où sont retracées les luttes des Awans et des Waroux et cette longue suite de combats si funestes à chacun des deux partis, on voit des meurtres, des incendies, des duels judiciaires, des vengeances atroces, des batailles rangées entre des familles ennemies, des trèves de Dieu, des réconciliations, scellées par des mariages, et tout ce qui constitue enfin la vie féodale. Et, au milieu de toutes ces fureurs guerrières, éclatent de temps à autre des actes de véritable grandeur qui annoncent que le cœur de l'homme et du chrétien bat encore sous ces poitrines de fer.

Assurément nous ne prétendons pas faire apparaître, dans ces courts épisodes de l'histoire Liégeoise, la vie féodale tout entière, mais il nous semble du moins qu'elle s'y présente sous quelques unes de ses faces les plus saisissantes. Le vieil historien, dont nous venons de parler, en qui l'esprit de chevalerie revivait tout entier, raconte dans son *Miroir des Nobles*, les aventures du célèbre Malclerc de Hemricourt, qui monté sur son dextrier, armé de sa terrible lance, allait cherchant partout les aventures.

« avait fait triompher les rois, ses prédécesseurs, de tous leurs ennemis; qui, « comme par miracle, avait ramené à la pureté de la foi catholique un nombre « prodigieux d'infidèles (dans les croisades); et qui enfin avait fait succéder « aux troubles et à la guerre la tranquillité dont l'état jouit pendant longtemps. « Mais l'inaction et l'oisiveté de ces temps pacifiques, le peu d'usage des armes, « et l'interruption des exercices militaires, joints à d'autres causes, firent « décheoir les chevaliers; ils se livrèrent au luxe et à la mollesse, oubliant « le soin de leur honneur et de leur réputation, et ne s'occupèrent plus que « de leur intérêt particulier, etc. » Mémoires *sur l'ancienne Chevalerie.*

Digitized by Google

« Un jour qu'il revenait de je ne sais quelle expédition lointaine, avec un petit nombre des siens, il tombe dans une embuscade que lui avait dressée *le Vilain de Jardegnée,* brave gentilhomme de ses voisins, dont Hemricourt s'était déclaré l'ennemi, à la prière de messire Gerard de Blehen, l'un de ses proches parents. Assailli à l'improviste par une force supérieure, il est renversé de cheval après une longue et vigoureuse résistance. Le Vilain s'élance sur Hemricourt, embarrassé dans son armure, lui appuie le genou sur la poitrine, lui enlève son heaume, fait briller à ses yeux son épée nue et lui adresse ces paroles : « Sire « de Hemricourt, sire de Hemricourt, vous qui depuis tant d'an- « nées cherchez par tous pays, en deçà et au delà de la mer, les « occasions d'acquérir de la gloire, vous qui avez couru tant de « hasards et affronté tant de périls, vous voilà pris au piége d'un « simple écuyer! Je vous adjure, par la foi que vous devez à Dieu « et à monsieur Saint-Georges, de me dire ce que vous feriez de « moi si j'étais en votre pouvoir, comme vous êtes au mien pré- « sentement !... » Voici ce qu'il répondit aussitôt, avec une intrépidité sans pareille : « Par les yeux de Dieu et par le même « serment que tu m'as conjuré, je te dis que tu mourrais de cette « main qui en a fait périr bien d'autres !... » « Ah, sire de « Hemricourt, repartit le Vilain, ce ne serait pas grand dom- « mage si je mourrais, tandis qu'on ne pourrait jamais ré- « parer le malheur de votre perte. A Dieu ne plaise qu'un aussi « vaillant homme que vous succombe sous la main d'un être faible « et chétif tel que moi. Je vous demande seulement, *sur la fidélité* « *que vous devez à l'ordre de chevalerie,* de tâcher de me réconcilier « avec vos cousins de Blehen; je vous promets de réparer tout « le dommage que je puis leur avoir occasionné et de les satisfaire « ainsi que vous le jugerez bon. *Votre parole me suffit.* Je vous « supplie seulement d'excuser le moyen forcé et discourtois que « je viens, bien à regret, de me permettre à votre égard... » A ces mots, il aida le bon seigneur à se relever, et se mettant à genoux devant lui, il en obtint le pardon qu'il implorait et fut solidement réconcilié par son entremise avec la famille de Blehen (1).

(1) *Histoire de Liége, depuis César jusqu'à Maximilien de Bavière,* p. 111.

Digitized by Google

Telle est la chevalerie peinte au vif, dans le flagrant de la féodalité, *non d'après des romans,* mais d'après l'histoire. Dans ces mœurs étranges et à demi-barbares, ne reconnaissez-vous pas une sorte de grandeur d'âme qui excite à la fois le rire et l'admiration? Voici un autre trait emprunté aux derniers temps de notre histoire féodale et qui accuse la force du sentiment religieux au milieu de la plus atroce anarchie. L'évêque de Liége, Louis de Bourbon, ayant été cruellement massacré par Guillaume de La Marck, le célèbre sanglier des Ardennes, Jean de Hornes, successeur de Louis de Bourbon, s'empara du sanglier par un infâme guet à pens et le fit décapiter à Maestricht, sur un échaffaud. Il en résulta une guerre affreuse et sans merci entre la puissante famille des La Marck et l'évêque de Liége. La lutte durait depuis plusieurs années; aucune paix ne semblait possible; les parents de la victime repoussaient toutes les propositions d'accommodement; le pays était aux abois, et on ne savait comment sortir de cet abîme de calamités. A la fin les trois états résolurent de tenter un dernier effort pour amener une réconciliation. Après bien des pourparlers on convint d'une entrevue dans la plaine de Haccourt, entre Liége et Maestricht. L'évêque, à la tête de la noblesse, et sans armes, s'avança au-devant d'Everard et de Robert de La Marck. Dès qu'il les aperçut, il descendit de cheval, et s'adressant au comte Everard d'une voix tremblante, il lui cria par deux fois de suite : *Je vous prie, Seigneur Everard, de me pardonner la mort de votre frère Guillaume!* Et comme Everard ne répondait rien, il reprit en pleurant : *Seigneur Everard, pardonnez-moi la mort de votre frère, je vous en conjure par la mort et la passion de notre Seigneur Jésus-Christ!* (c'était pendant les fêtes de Pâques). Alors Everard commençant aussi à pleurer et à sangloter, répliqua : *Vous me demandez pardon de la mort de mon frère, au nom d'un Dieu mort pour nous tous! Eh bien, je vous l'accorde!* Il lui tendit la main, et ils s'embrassèrent à plusieurs reprises (1)... » Plut à Dieu que l'on put terminer de même encore aujourd'hui les querelles entre les peuples et les rois!

D'Hemricourt regrette le bon temps où chacun pouvait se faire

(1) *Ibidem.*

Digitized by Google

justice à soi-même, l'épée à la main. Ravir à la noblesse le droit de venger ses propres injures, dit-il, c'était attenter à son indépendance et la ravaler à la condition de sujet. « Autrefois les riches « recherchaient leurs parents pauvres, parce qu'ils en avaient be- « soin pour la défense de leurs propriétés et de leurs châteaux, « ou pour mettre à fin quelque grande entreprise; et de leur côté « les pauvres, quand ils étaient dans la gêne, recouraient avec « confiance à leurs parents riches. C'était le temps des amitiés « héroïques... mais aujourd'hui (il écrivait ceci en 1398), tout « honneur de chevalerie et de gendarmerie est annihilé; la force « des villes franches (des communes) s'est accrue de leurs dé- « bris. » On voit combien cette puissance nouvelle, qui dès lors effaçait la noblesse, déplaisait au vieux champion de la féodalité.

Après la longue et sanglante querelle entre les familles d'Awans et de Waroux, dont nous venons de parler, il fallut finir, comme toujours, par faire la paix. « L'évêque, Adolphe de La Marck, manifesta avec tant de résolution la volonté de comprimer cet esprit d'indépendance et d'indiscipline et ces fureurs guerroyantes, et d'étendre désormais l'action des tribunaux ordinaires à tous les coupables, quelle que fut leur condition, que les plus obstinés virent bien qu'il fallait plier. Le seul Wathy de Warfusée (l'un de ces nobles), s'écria : *Que nous demande-t-on? quoi, je laisserais anéantir les libertés et l'antique dignité de notre ordre, et je me soumettrais au jugement de ces bourgeois de Liége! J'aimerais mieux pardonner à ceux qui ont tué mes deux frères dans la dernière guerre!* A ces mots, les nobles se retirèrent à part, convinrent entre eux d'une trève de trois ans, et choisirent dans les deux partis opposés, douze juges pour fixer les articles d'une paix définitive. Et ces douze juges constituèrent un tribunal chargé de connaître des différends qui pourraient s'élever à l'avenir entre les familles d'Awans et de Waroux (1). »

Si les Croisades furent une époque de gloire pour la noblesse féodale, elles portèrent un coup fatal à sa puissance. Les seigneurs qui avaient aliéné ou engagé leurs domaines, afin de suffire aux frais de ces coûteuses expéditions, en revinrent pour la plupart

(1) *Histoire de Liége depuis César, etc.*

Digitized by Google

ruinés. Leurs vastes possessions avaient passé dans les mains des corporations religieuses et dans celles des bourgeois, qui commencèrent dès lors à s'élever et à gagner de l'influence. Et le pouvoir central, qui avait grandi pendant leur absence, encouragea l'émancipation des communes, pour affaiblir de plus en plus la féodalité. On a dit que l'invention des armes à feu, les armées permanentes, les progrès de la tactique militaire, avaient porté un coup mortel à la noblesse. Mais, chez nous, une cause plus décisive devança celles-là. Ce fut la puissance des communes, qui croissaient incessamment en richesses et en population, et qui recrutaient, dans les corps de métiers, des armées si nombreuses qu'elles pouvaient tenir tête à de grandes nations. Ce n'est pas en vain que le vieux d'Hemricourt s'effrayait de la force des *villes franches;* quelle noblesse aurait pu résister aux gens de Liége ou de Gand? Aussi, dans le conflit engagé entre elles et les nobles, ceux-ci furent-ils bientôt écrasés. La noblesse sentant le besoin d'appui, ou cédant à une sorte de sympathie naturelle, se tourna vers la royauté et se consacra à la servir avec un zèle, un dévouement, une fidélité qui la firent considérer comme un auxiliaire obligé des institutions monarchiques. Cet orgueil de race, qu'on a tant reproché à la noblesse, avait pourtant son beau côté; cet amour des ancêtres, cette religion des souvenirs et du nom, qui se transmettaient d'aîné en aîné, et de génération en génération avec le domaine féodal, les devoirs et les charges qui s'y trouvaient attachés, étaient un puissant stimulant pour l'honneur et le maintien des familles. Je n'ajouterai qu'un mot : nous avons aujourd'hui bien d'autres idées : cependant la longue durée de ces institutions prouve qu'elles avaient leur raison d'être dans les principes et les mœurs de l'ancienne société.

Jadis tout était classé, non d'après des systèmes imaginaires, mais d'après la communauté des intérêts et le rapprochement des positions. La noblesse formait un corps puissant, hiérarchiquement organisé, fondé sur la propriété du sol. La commune avait aussi sa hiérarchie, ses corps de métiers, ses bourgeois régis d'après leurs lois propres. Tout dans cet état de choses était groupé et aggloméré. Le clergé exerçait une double action, comme propriétaire d'une partie du sol, et comme ministre de la religion ; et

Digitized by Google

souvent, à ce dernier titre, il intervenait dans les luttes nationales, intérieures ou extérieures, pour les pacifier. Ces associations avaient une force de cohésion et de résistance qui les rendait pour ainsi dire invincibles aux révolutions : aussi, pour assurer le triomphe de celles-ci a-t-il fallu commencer par abolir ce qui leur faisait obstacle. Le clergé et la noblesse formaient l'élément stable de la société, dont le tiers-état représentait le mouvement. Maintenant, toutes ces aggrégations sont dissoutes; le vieux ciment du corps social a été réduit en poudre : nous avons répudié les anciennes traditions; nous n'avons plus de croyances nationales; l'on a mis en place des mots magiques : la souveraineté du peuple; la liberté en tout; l'égalité des droits; le règne des capacités; la centralisation gouvernementale. Le mouvement perpétuel est dans le corps politique, et l'individualisme partout : nous n'avons plus d'associations, mais des partis. Le clergé lutte encore, non pour exercer une influence politique entre les peuples et les gouvernements, qui n'ont plus de foi commune, mais pour conserver sa liberté d'action, qui lui est contestée, au nom du libre examen, de la suprématie du pouvoir temporel et de l'omnipotence de l'état. L'aristocratie de naissance est remplacée par l'aristocratie du capitaliste et de l'industriel, qui ont aussi leurs serfs attachés à la glèbe, et, peut-être, avec moins d'entrailles que les nobles d'autrefois; et ces aristocraties nouvelles soulèvent dans les bas-fonds de la société plus de murmures et d'orages que n'en excitait l'antique féodalité.

Qu'on nous permette une dernière réflexion : comment le seul gouvernement européen, qui depuis deux siècles soit parvenu à fonder solidement la liberté politique, a-t-il toujours conservé ses vieilles institutions aristocratiques, tandis que ceux qui ont prétendu édifier cette liberté sur l'égalité et le nivellement, n'ont pu se constituer et n'ont fait que passer de l'anarchie au despotisme? C'est un problème que nous nous permettons de soumettre aux admirateurs, fort illogiques, selon nous, du gouvernement anglais, qui ressemble si peu à ceux qui sont sortis de la révolution de 89. Ceux-ci n'ont emprunté aux institutions anglaises que la superficie et la forme et ils en ont rejeté le fond.

On a énormément écrit sur le régime communal, et cependant

Digitized by Google

il me semble que tant de profonds travaux laissent toujours certaine confusion dans les idées. Cela tient, si je ne me trompe, à ce que l'on sépare trop les institutions elles-mêmes des faits contemporains avec lesquels elles se développent et se modifient constamment. J'admire l'érudition patiente et sagace de MM. de Villenfagne, de Bast, Raepsaet et autres; mais, si au lieu d'adopter invariablement la forme de dissertation, ils avaient suivi l'ordre naturel des temps, en rappelant les querelles, les émeutes, les guerres, les traités, les paix, les transactions, à la suite desquels sont intervenues ces chartes, sur lesquelles ils argumentent si savamment, on les comprendrait mieux. A mon avis l'on entendrait mieux le système de nos anciennes institutions en lisant une histoire bien faite qu'en étudiant tant de savants traités où l'on fait le plus souvent abstraction des hommes et des événements. Que de problèmes difficiles s'éclairent à la simple lueur des faits bien exposés! D'ailleurs, ce serait le moyen de donner à des questions, parfois ardues, de l'intérêt et de la vie. Telle ville, qui est devenue une grande commune et un corps politique puissant, a commencé par solliciter humblement du prince ou du seigneur une simple charte d'affranchissement qui lui conférait les droits les plus indispensables de la vie civile (1). Tel prince, en accordant de semblables libertés, était poussé, soit par le besoin d'argent, soit par un intérêt commercial, soit par un intérêt politique, afin d'opposer la commune naissante à des vassaux trop puissants: tel autre ne songeait qu'à attirer sur ses terres les serfs et les colons de ses voisins.

Il ne faut pas croire que les communes se soient élevées tout à coup et, comme on dit, par un grand élan de liberté. Dans l'ordre moral et politique, pas plus que dans l'ordre matériel, les choses ne marchent pas par brusques saillies; elles naissent naturellement les unes des autres; les plus surprenantes révolutions découlent des faits antérieurs. Les communes ne firent que marcher sur les traces du système féodal, contre lequel pourtant elles ne cessèrent

(1) J'ai analysé, dans mon *Histoire de Liége*, la fameuse charte d'Albert De Cuyck (1208) qui jette un grand jour sur l'histoire et la législation de cette époque. Je prends la liberté d'y renvoyer le lecteur.

Digitized by Google

de réagir. Il est fort inutile de remonter jusqu'au municipe romain pour retrouver l'origine du régime communal : il est, comme la féodalité, le produit spontané des mœurs et des besoins de l'époque. De même que le châtelain se trouvait forcément investi du droit de se défendre, parce que le pouvoir central ne le défendait plus, de même les habitants de la commune, opprimée ou imparfaitement protégée, furent nécessairement amenés à se coaliser et à s'armer pour sa défense, à mesure que leurs forces s'accrurent et que les circonstances leur devinrent favorables. De même que la féodalité dut sa puissance à ses châteaux et à ses cavaliers bardés de fer, de même les communes trouvèrent leur salut dans leurs milices et leurs murailles. Le système féodal était une association du supérieur à l'inférieur; le système communal une association entre égaux, pour des intérêts communs, une espèce de féodalité collective entre des *Seigneurs Bourgeois* (1). Les communes avaient, comme les seigneurs, leurs lois, leurs magistrats, leurs tribunaux, leurs armes, leurs sceaux, leurs bannières. Le système féodal était fondé sur le sol : la souveraineté y dérivait de la propriété, et elle appartenait de droit à qui se trouvait assez fort pour se protéger lui-même. Quand on ne le pouvait pas il fallait se choisir un maître (ou suzerain), sous peine de rencontrer partout des oppresseurs. Voilà pourquoi le régime féodal finit par tout embrasser dans son vaste réseau et pourquoi les propriétés libres finirent par disparaître à peu près généralement dans beaucoup de pays. Le système communal était fondé sur le besoin de liberté pour la personne et pour les biens, et surtout pour le commerce et l'industrie. Le contrat qui unissait la commune au prince était bilatéral, comme le contrat qui liait le vassal au seigneur. La solennité de l'inauguration rappelait la cérémonie de foi et hommage : de la part du prince ou du seigneur, on accordait certains fiefs ou certains droits; de la part du vassal ou de la commune, on promettait fidélité et service en hommes et en argent. Le célèbre article 59 de la *joyeuse entrée,* qui a paru consacrer le droit d'insurrection à certains publicistes modernes, qui ne l'ont pas compris, était littéralement copié de l'ancien droit féodal.

(1) C'est ainsi qu'ils se qualifiaient.

Digitized by Google

Tel était à cette époque l'état de la société : les nobles avaient leurs donjons; les communes leurs cités et leurs remparts; dans l'intérieur même des villes chaque bourgeois avait sa maison forte hérissée de fer. Le pauvre paysan seul, dans son hameau tout ouvert, était livré sans défense à toutes les insultes. Quand les bourgeois des communes considéraient la triste situation de ces infortunés, ils se rattachaient avec d'autant plus d'énergie aux précieuses libertés qui les préservaient d'un sort semblable; et la moindre atteinte qu'ils craignaient d'y voir porter les mettait en rumeur. Ajoutons que la guerre se faisait alors avec une cruauté dont nous n'avons heureusement plus guère d'exemple. On pillait, on brûlait, on massacrait, sans distinction d'âge ni de sexe. Quand on y réfléchit on s'étonne moins des résistances furieuses qu'opposaient les communes à leurs ennemis : pour des hommes de cœur et qui prisaient si haut leurs libertés, la mort était encore préférable à la conquête (1).

Nos pères ne concevaient pas la liberté comme nous la concevons. La liberté pour eux c'était le privilége : chacun la réclamait pour soi : la commune vis-à-vis du prince; les corporations vis-à-vis de la commune ou des autres corporations; et chacun était toujours prêt à la défendre les armes à la main. Malgré tous ces germes de division, certaines questions y étaient admirablement comprises par la société toute entière. Ainsi le peuple de Gand sentait aussi bien que le plus habile Conseil d'État du monde que sa prospérité commerciale dépendait de ses bonnes relations avec l'Angleterre, et que si la Flandre venait à être incorporée à la France, elle perdait, sous le gouvernement arbitraire de ses rois, son industrie et ses libertés. Ajoutez à cela l'antipathie des races qui élevait comme une barrière infranchissable entre les deux nations. Telles furent les causes de ses sanglants démêlés avec son puissant voisin, depuis Guy de Dampierre jusqu'au temps des Artevelde. Le lion de Flandre ne paraît jamais plus terrible que lorsque blessé à mort, épuisé de sang, il se relève pour s'élancer sur ses

(1) Tel était le caractère des guerres atroces que la Flandre eut à soutenir, notamment contre Philippe-Auguste et contre Philippe-le-Bel.

Digitized by Google

ennemis triomphants. C'est à cette énergie du patriotisme communal que la Flandre dut la conservation de son indépendance, et c'est à son invincible opiniâtreté que nos autres provinces durent leur salut; car, point de doute que la conquête définitive de cette province n'eût entraîné la conquête du reste du pays. Et aujourd'hui encore, c'est là où le sentiment national respire le plus vivement; c'est là où la répulsion est la plus grande contre l'étranger. Aujourd'hui, comme jadis, c'est au sein de la Flandre que bat le plus fortement le cœur de la Belgique... — (Je n'ai pas tout dit sur la commune, il s'en faut : cependant je m'aperçois que ce morceau commence à devenir fort long et je demande la permission d'en remettre la suite à un prochain numéro.)

LE Bon E.-C. DE GERLACHE.

Digitized by Google

FRÉDÉRIC OZANAM (1).

I.

Il me faut traverser bien des années pour retrouver l'heure où je vis Ozanam pour la première fois. Je n'avais pas encore inauguré l'enseignement qui bientôt après me donna des disciples et des amis. Frappé de la foudre à l'entrée de ma vie publique, séparé d'un homme illustre en qui j'avais cru trouver le génie de la conduite avec celui de la pensée, j'errais au dedans de moi dans des incertitudes douloureuses et de terribles prévisions. De ce peu de renommée que j'avais acquise en combattant trop tôt, jaillissaient des amertumes qui eusseut brisé mon existence, si des affections généreuses et à jamais fidèles n'eussent pris leurs racines dans la solitude même où m'avait rejeté la disgrâce. Ozanam ne fut pas de ces amis premiers que le souvenir du malheur rend si chers; mais il vint à cette heure-là, comme l'avant-garde de la jeunesse qui devait bientôt, en entourant ma chaire, me relever de mes afflictions?

Que me voulait-il! Ce n'était pas la lumière de la foi qu'il avait à me demander. Le souffle d'un doute réel n'avait en aucun temps

(1) Ce travail est emprunté au *Correspondant*, et est dû à la plume du Père Lacordaire. Personne ne lira sans émotion ces pages consacrées à la mémoire d'un homme que Dieu avait enrichi de ses dons les plus magnifiques, qui unissait la piété la plus humble à la science la plus vaste. La direction du *Correspondant* nous a autorisé à faire des extraits dans son recueil. Cette marque de confraternité nous est d'autant plus précieuse que nous pouvons commencer nos reproductions par le beau travail du Père Lacordaire que nous publions presque en entier.

Digitized by Google

terni la clarté de son âme. Enfant de la France par le sang qu'il avait reçu, il l'était aussi de l'Italie par son berceau, et ce n'était pas en vain que la ville de saint Ambroise et celle de saint Irénée avaient uni, pour le baptiser, les grâces de leurs traditions. Il avait en lui l'influence de deux ciels et de deux sanctuaires. Lyon lui avait donné l'onction d'une piété grave, Milan quelque chose d'une flamme plus vive, et ces deux sources d'ardeur, loin de s'affaiblir avec l'âge, s'étaient grossies en chemin de la sève d'une forte éducation. Ozanam avait eu ce bonheur, de rencontrer au terme de ses études littéraires un maître capable d'éveiller sa raison. Une philosophie élevée, en lui ouvrant sur l'homme les mêmes points de vue que la foi, avait produit dans son intelligence cet accord tout puissant des révélations et des facultés, qui agrandit et fortifie les unes par les autres, fait du chrétien un sage, du sage une créature qui ne s'enorgueillit ni de la science ni de la vertu. Tel était Ozanam lorsqu'il entra dans ma chambre et s'assit près de mon feu pour la première fois. C'était dans l'hiver qui liait 1833 à 1834. Il devait avoir vingt ans.

Je ne me rappelle rien qui m'ait frappé dans sa personne. Il n'avait pas la beauté de la jeunesse. Pâle comme les Lyonnais, d'une taille médiocre et sans élégance, sa physionomie jetait des éclairs par les yeux et gardait néanmoins dans le reste une expression de douceur. Il portait, sur un front qui ne manquait pas de noblesse, une chevelure noire, épaisse et longue, qui lui donnait cet air un peu sauvage que les Lattns rendaient, si je ne me trompe, par le mot d'*incomptus*. Sa parole ne m'a point laissé de souvenir. Mais, soit qu'on me l'eût fait remarquer comme un jeune homme d'espérance, soit que la renommée ait depuis ranimé ma mémoire, je le vois très-bien au lieu où il était et tel qu'il était.

Que me voulait-il donc? C'est une grande chose pour un jeune homme que ses premières visites à des hommes qui ne sont pas de son âge, qui l'ont précédé dans la vie, et dont il espère, sans qu'il sache bien pourquoi, un accueil bienveillant. Jusque-là il n'a vécu que des caresses de sa famille et des familiarités de ses camarades; il n'a pas vu l'homme, il n'a pas abordé cette plage douloureuse où tant de flots déposent des plantes amères et creusent d'âpres sillons. Il ignore et il croit. Ozanam ignorait

Digitized by Google

aussi, et il croyait. Je n'étais pas d'ailleurs un homme pour lui, j'étais un prêtre. L'enfant qui s'est ouvert au prêtre en conserve un instinct de rapprochement, et ce que la femme est pour le cœur qu'agitent les passions, le prêtre l'est pour le cœur qui travaille à devenir pur. Ozanam venait donc à moi parce qu'il était chrétien et parce que j'étais un ministre et un représentant de sa foi, dont il avait ouï parler. Mais il y venait aussi, peut-être, par une sympathie d'un autre ordre, sympathie qui se liait dans son esprit à tout ce qu'il avait de plus cher au monde, sa foi, sa patrie, la vérité, le bien, l'avenir du christianisme et l'avenir de la vérite.

II.

Ozanam descendait originairement d'une famille juive de la Bresse, convertie par saint Didier, l'an 600 de l'ère chrétienne. Un de ses ancêtres, Jacques Ozanam, dont Fontenelle a écrit l'éloge, était au XVIIe siècle un mathématicien remarquable et un chrétien fort droit. On a retenu ce mot que lui avaient inspiré les querelles théologiques de son temps : « Il appartient aux docteurs « de Sorbonne de disputer, au pape de prononcer, et aux mathé- « maticiens d'aller en paradis par la perpendiculaire. » Le père d'Ozanam, dans une vie trop tôt tranchée par un accident, fruit de sa charité, avait connu des situations bien diverses : tour à tour soldat, négociant, exilé volontaire en Italie, puis étudiant et médecin; mais autant sa carrière avait éprouvé des vicissitudes, autant la foi chrétienne était demeurée l'ancre immuable où s'appuyait la constance de ses vertus. Il avait abdiqué la guerre au moment où elle lui promettait, dans nos campagnes d'Italie, le prix du sang qu'il avait déjà versé pour la France. Lyon, en lui donnant une femme digne de lui, avait imposé à son amour le sacrifice de ses goûts, et huit années d'un travail obscur avaient inauguré les commencements d'un bonheur qui n'excluait pas le désir d'occupations plus hautes, parce qu'elles sont plus dévouées. Un changement de fortune le délivra du joug. Milan le reçut dans un asile que la victoire avait rendu français, mais que la nature

Digitized by Google

et les souvenirs protégeaient contre une présence trop vive d'un maître tout-puissant; et là, plus libre qu'il ne l'avait encore été, on le vit, à l'âge de trente-six ans, se créer la carrière qui l'avait fui, et obtenir de sa constance, sur une terre étrangère, le renom de médecin savant, habile et charitable. Quand l'Autriche, après nos revers, eut appliqué à ce sol poétique son sceptre lourd et défiant, le père d'Ozanam revint demander à la France une meilleure patrie, et vingt années de séjour à Lyon l'y rattachèrent de nouveau, en attendant que la mort l'y naturalisât pour jamais.

Frédéric Ozanam était né de ce père dans le temps de l'exil, le 23 août 1813. Sa mère, Marie Nantas, fille d'un honorable négociant de Lyon, avait aussi connu dans son enfance les chemins de l'étranger. Le flot de l'émigration l'avait portée en Suisse, au bourg d'Echallens, à moitié route de Lauzanne et d'Yverdun, entre ces deux beaux lacs de Genève et de Neufchâtel. Cinquante ans après, Frédéric y retrouvait les traces de sa mère et déposait dans une note l'impression qu'il avait reçue de cette pieuse rencontre.

Ce fut dans les derniers mois de 1831 qu'Ozanam apporta dans Paris les souvenirs de son enfance, les fruits de son éducation et l'ardeur de ses dix-huit ans.

On n'avait pas voulu, dès sa sortie du collége, l'exposer si avant dans la pleine mer. Par une décision peut-être étrange, si l'on considère tout ce que ce jeune homme avait montré déjà d'élan poétique et de maturité précoce, ses parents le retinrent près d'eux, mais en l'attachant aux ingrats labeurs d'une étude d'avoué. Il porta cette chaîne avec une simplicité toute filiale, ne laissant pas d'entremêler la poésie aux études de justice, et d'ajouter aux langues anciennes, qu'il possédait déjà, quelque teinture aventurée de l'hébreu et du sanscrit. Tout fleurissait à la fois, et tout fleurissait vite, dans cette âme que le temps et l'éternité pressaient de vivre. Déjà même, et bien auparavant, il s'était jeté dans les hasards de la publicité. A seize ans il écrivait dans l'*Abeille française*, recueil périodique de Lyon, et son jeune front de rhétoricien se couronnait d'espérances qui étonnaient ses maîtres encore plus que ses condisciples. Ses maîtres l'avaient pressenti. L'un d'eux conservait précieusement des pièces de vers la-

Digitized by Google

tins échappées à sa fécondité brillante d'écolier. Un autre, son professeur de philosophie, aimait à le prendre pour compagnon de ses promenades dans les sentiers solitaires et escarpés qui entourent Lyon de toutes parts et rendent cette ville si chère aux esprits touchés d'un peu de mélancolie méditative.

III.

Quand Ozanam arrivait à Paris, on sortait de la guerre terrible que l'opposition politique avait faite à la religion au nom de la liberté.

Ozanam ne se doutait pas de la mission qu'il venait remplir. Comme tout jeune homme chaste, dont le regard n'a point plongé trop avant dans les mystères du monde, il était timide et abordait difficilement les célébrités qu'il avait l'ambition de connaître. Il était porteur d'une lettre de recommandation de M. l'abbé de Bonnevie, chanoine de Lyon, homme de ce grand air sacerdotal que j'ai vu à plusieurs membres de l'ancien clergé français, et qui annonçait tout ensemble la distinction de la nature et l'élévation de la grâce. M. de Bonnevie aimait les jeunes gens, il les accueillait bien, et la mémoire de son cœur lui a survécu plus que ses sermons. La lettre qu'il avait donnée à Ozanam était pour M. de Chateaubriand. Ozanam la retint plusieurs mois sans en faire usage. Il ne pouvait se résoudre à franchir un seuil qui lui semblait gardé par la gloire elle-même. Enfin, au premier de l'an 1832, il se décide, et, à midi précis, sonne en tremblant à la porte d'une *puissance de ce monde*, comme Charles X, à Prague, désignait M. de Chateaubriand. Celui-ci rentrait d'entendre la messe. Il reçut l'étudiant d'une manière aimable et paternelle, et, après bien des questions sur ses projets, ses études, ses goûts, il lui demanda en le regardant d'un œil plus attentif, s'il se proposait d'aller au spectacle. Ozanam surpris hésitait entre la vérité, qui était la promesse faite à sa mère de ne pas mettre le pied au théâtre, et la crainte de paraître puéril à son noble interlocuteur. Il se tut quelque temps, par suite de la lutte qui se passait dans son âme. M. de Chateaubriand le regardait toujours, comme s'il eût attaché à sa réponse

Digitized by Google

un grand prix. A la fin, la vérité l'emporta, et l'auteur du *Génie du Christianisme*, se penchant vers Ozanam pour l'embrasser, lui dit affectueusement : « Je vous conjure de suivre le conseil de « votre mère ; vous ne gagneriez rien au théâtre, et vous pour- « riez y perdre beaucoup. »

Cette parole demeura comme un éclair dans la pensée d'Ozanam, et lorsque quelques-uns de ses camarades, moins scrupuleux que lui, l'engageaient à les accompagner au spectacle, il s'en défendait par cette phrase décisive : « M. de Chateaubriand m'a dit qu'il « n'était pas bon d'y aller. » Il y fut pour la première fois en 1840, à l'âge de vingt-sept ans, pour entendre *Polyeucte*. Son impression fut froide. Il avait éprouvé, comme tous ceux dont le goût est sûr et l'imagination vive, que rien n'égale la représentation que l'esprit se donne à soi-même dans une lecture silencieuse et solitaire des grands maîtres.

Ce ne fut pas le seul fruit qu'il retira de cette visite. Le charme qu'elle avait laissé dans sa mémoire lui révéla l'importance de l'accueil fait aux jeunes gens par des hommes qui leur inspirent de l'admiration, et lorsque lui-même eut franchi les bornes de l'élévation commune, lorsqu'il fut applaudi d'un grand auditoire, honoré et recherché, il se souvint de ses jours obscurs, et se donna généreusement à la jeunesse qu'on lui recommandait de toutes parts ou qui venait d'elle-même se présenter à lui. Cinq fois par semaine, c'est-à-dire tous les jours où il n'avait point à paraître devant le public, sa porte leur était ouverte de huit à dix heures du matin. Il les recevait avec grâce, s'entretenait longtemps avec eux, et quoique dévoré souvent par l'ardeur du travail qu'ils avaient interrompu, rien en lui ne laissait percer l'impatience ou le regret. Il se sentait prêtre devant ces âmes, et, comme saint Paul, *débiteur de toutes*. Aussi un grand nombre s'affectionnèrent-elles à lui, et son éclat, au lieu de l'isoler, comme il arrive presque toujours, lui suscita de chaudes amitiés dans ceux-là mêmes que l'âge eût dû retenir loin de son cœur. La religion seule a le secret de ce patriciat, le plus haut et le dernier de tous, qui attire vers la gloire en la rendant affectueuse, et lui fait des clients qui n'ambitionnent que d'aimer ce qu'ils admirent.

Ozanam eut le bonheur d'être lui-même le client d'un homme

Digitized by Google

illustre, et d'avoir dans Paris pour première demeure un toit qui abritait tout ensemble la vieillesse, la science, la renommée et la religion. M. Ampère, c'est lui que je veux dire, était en France comme le patriarche des mathématiques. Il était de plus chrétien, et jamais, dans un temps si périlleux, il n'avait abusé de la science contre la vérité. Je ne dis pas assez : il était chrétien comme Képler, Newton ou Leibnitz, et qui l'eût rencontré sur les dalles de Saint-Étienne-du-Mont, agenouillé devant Dieu, n'eût pas vu de prière plus capable d'inspirer la foi en désarmant l'orgueil. J'ignore comment Ozanam était devenu l'hôte d'un si grand et si rare esprit, soit qu'il le dût à son père, soit à d'autres circonstances ménagées par celui qui rapproche l'hysope du cèdre et qui permettait aux petits enfants de jouer avec la main du Christ. M. Ampère se prit d'estime et d'affection pour le jeune étudiant que la Providence lui avait envoyé; il conversait souvent avec lui, le prenait à part dans son cabinet et lui exposait sa philosophie des sciences; il le faisait même travailler sous ses yeux, et l'on a conservé des pages écrites à moitié par l'un et par l'autre. Ces entretiens amenaient dans l'âme du savant, à propos des merveilles de la nature, des élans d'admiration pour leur auteur; quelquefois, mettant sa large tête entre ses deux mains, il s'écriait tout transporté : « Que Dieu est grand! Ozanam, que Dieu est grand! ».

Cette cohabitation dura deux années. C'étaient les premières qu'Ozanam passait à Paris. Elles lui ouvrirent de plus larges horizons que ceux où il avait vécu jusque là, en lui donnant lieu de connaître et d'entendre, dans le salon de M. Ampère, des hommes éminents. M. Ballanche, son compatriote, fut celui qui le toucha davantage. C'était un homme doux, d'une célébrité modeste quoique réelle, parce qu'il hantait des sphères peu pratiquées de ses contemporains, et que son art de dire, si remarquable qu'il fût, n'atteignait pas non plus le vulgaire des admirateurs. Il y avait dans sa gloire comme dans ses pensées du mystère, et pour entrer dans ses œuvres, il fallait un peu le courage de l'initié aux portes d'Éleusis. Ozanam s'était ressenti vivement d'un de ses écrits, la *Vision d'Hébal*. Longtemps après, lorsque son cœur attristé revenait sur les faiblesses de ses premiers temps de Paris, il me parlait encore du bien que lui avait fait ce court épisode. « Qui nous donnera,

Digitized by Google

« disait-il dans nos derniers entretiens, qui nous donnera une « *Vision d'Hébal?* » Hélas! c'était Dieu seul qui devait la lui donner en l'appelant aux splendeurs de l'autre vie.

Le lecteur se demandera sans doute ce que faisait enfin ce précoce étudiant, si favorisé de la nature et de la Providence. Il faisait ce que sa famille avait souhaité de lui. Fils obéissant, il portait sur les bancs de l'école de droit une intelligence docile et cependant rebelle, parce que tous ses instincts l'entraînaient ailleurs, aux grands rivages de la poésie, de l'histoire, de l'érudition littéraire et philosophique. Il lisait les anciens et les modernes, et, dans les intervalles perdus, jetait à son esprit comme une distraction la connaissance de l'italien, de l'espagnol, de l'anglais et de l'allemand. Des amis de son âge, presque tous issus de sa ville natale, commençaient aussi à l'entourer et à lui disputer ses heures. Mais les joies de l'amitié, ni celles de l'étude et de la religion, ne parvenaient à le défendre d'une teinte de mélancolie. Car, si riche qu'il fût par ses dons, il en avait le contre-poids dans une santé faible et dans une tendance à s'inquiéter de l'avenir. Quel homme fut heureux d'ailleurs avec de grands dons? quel vase habité par une âme d'élite n'a pas reçu du ciel la goutte d'absinthe qui doit le purifier? Ozanam, tout jeune encore, sentait vivement les misères de son siècle. S'il eût haï et méprisé, il eût pu demander à l'orgueil l'insouciance de la destinée commune; mais il aimait cet âge tourmenté du bien et du mal, il en espérait beaucoup, il le portait dans son sein comme un malade faisant effort vers la vie, et tout ce qui tendait à l'avilir ou à le détourner de sa route, lui causait une sensible affliction. Aussi, à peine âgé de vingt ans, Dieu, qui l'avait prédestiné à une existence courte et remplie, lui inspira-t-il un dessein qu'on n'eût pas même attendu d'un homme consommé, et qui devait prendre place parmi les œuvres les plus fécondes et les plus mémorables de ce temps.

IV.

Quoique Ozanam n'eût jamais éprouvé dans sa foi de défaillance positive, cependant il ne laissait pas de sentir combien ce don

Digitized by Google

précieux avait besoin d'être gardé au milieu de la défaveur publique et de l'irruption sans mesure des systèmes philosophiques et religieux. Le XVIIIe siècle avait détruit, le XIXe voulait reconstruire. Mais, ne partant d'aucune foi et d'aucune fin surnaturelles, il ne pouvait se donner pour principe que la raison, pour but le plus élevé que l'amélioration du genre humain dans le temps. De là des plans vastes, nouveaux, étrangers à tout ce qui avait précédé, annonçant avec enthousiasme le règne indéfini du bien-être sur la terre par une sainte réhabilitation de tous les plaisirs et une organisation pacifique de toutes les passions. Les thèmes étaient divers, le fond ne variait pas. Une foule d'esprits initiés aux sciences physiques et mathématiques, mais inhabiles à toute conception de l'ordre moral et religieux, s'étaient jetés dans ces spéculations qui avaient une apparence gigantesque sans aucune force vitale, et qui devaient crouler devant l'impuissance d'une réalisation même éphémère, comme tout ce qui n'a pas en soi le souffle divin du bon sens. Quiconque n'admet pas comme un élément du monde le mal de l'âme, qui est le péché, et le mal du corps, qui est le châtiment du péché, celui-là bâtit sur le néant : comme il y a dans l'air respirable un principe mortel, il y a dans la société humaine un principe de corruption. Il faut le combattre, mais non pas le nier, et, en le combattant, il faut être certain qu'on ne le déracinera jamais du sol où l'homme est semé. L'homme est un être libre, et chaque pulsation de sa vie produit le bien et le mal, comme la contradiction où s'exerce sa liberté. Mais ce qui est évident pour le chrétien ne l'est pas toujours pour le génie lui-même, bien moins encore pour les esprits médiocres qui croient en eux. Du temps qu'Ozanam fréquentait la poudre de la jurisprudence, ces systèmes éclos avant la révolution de 1830 avaient puisé dans le succès de l'événement politique une nouvelle énergie; ils affectaient des prétentions religieuses au nom de la négation morale, ils se donnaient des costumes officiels, ils préparaient des temples sur les hauteurs de Paris, ils ébranlaient enfin l'opinion, et l'on pouvait craindre que ce bruit ne fût de la puissance.

Inquiets, mais non troublés, plusieurs jeunes gens s'étaient réunis avec Ozanam pour traiter toutes ces questions et tenir

Digitized by Google

tête, au nom de l'Évangile et de Jésus-Christ, à l'orgueil prophétique des nouveaux venus. Je dis l'orgueil prophétique, parce que c'était leur coutume de se donner l'avenir, et, tout en reconnaissant les bienfaits du christianisme dans le passé, de le dire impuissant à extirper le mal du monde, ce à quoi, en effet, le christianisme ne prétend pas. Après nombre de discussions d'histoire et de philosophie, Dieu, qui est avec ceux qui le cherchent, illumina le cœur de ces jeunes gens. Ils étaient huit, et je ne blesserai le souvenir d'aucun d'eux en assurant qu'Ozanam, quoique leur condisciple, était le saint Pierre de leur obscur cénacle. Il n'a jamais réclamé cet honneur. Peu de mois avant sa mort, à Florence, il racontait dans une nombreuse assemblée de jeunes Toscans les origines de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, et il disait seulement qu'il était des *huit* à qui la chrétienté est redevable, après Dieu, de cette fondation. Il était donc des *huit,* cela suffit à sa mémoire, et si Dieu l'a fait le premier entre ses pairs, il l'a fait aussi le premier dans la mort.

Ces huit jeunes gens, au mois de mai 1833, eurent donc cette inspiration, de prouver une fois de plus que le christianisme peut en faveur des pauvres ce qu'aucune doctrine n'a pu avant lui et après lui; et tandis que les novateurs s'épuisaient en théories qui devaient changer le monde, eux, plus modestes, se prirent à monter les étages où se cachait la misère de leur quartier. On les vit, dans la fleur de l'âge, écoliers hier, fréquenter sans dégoût les plus abjects réduits et apporter aux habitants inconnus de la douleur la vision de la charité. La charité est belle en quiconque l'accomplit; elle est belle dans l'homme mûr qui retranche une heure à ses affaires pour la donner aux affaires de la souffrance; elle est belle dans la femme qui s'éloigne un moment du bonheur d'être aimée pour porter l'amour à ceux qui n'en connaissent plus que le nom; elle est belle dans le pauvre qui trouve encore une parole et un denier pour le pauvre : mais c'est dans le jeune homme qu'elle apparait tout entière, telle que Dieu la voit en lui-même au printemps de son éternité, telle que Jésus la voyait au jour de son pèlerinage sur le front de saint Jean. Fille de la foi, Ozanam et ses amis voulurent lui confier la leur comme à une mère, et ce fut leur intention que la charité servit de médiatrice

Digitized by Google

aux générations de leur siècle et y versât la lumière que le raisonnement éperdu y répandait en vain.

Vingt ans après, dans cette réunion de Florence que je mentionnais tout à l'heure, et où Ozanam mourant tirait de sa poitrine les dernières paroles éloquentes qu'il ait prononcées en public, il pouvait dire avec l'assurance de l'homme qui a rempli sa tâche sous l'œil et avec le bras de Dieu : « Au lieu de huit, à Paris « seulement nous sommes deux mille, et nous visitons cinq mille « familles, c'est-à-dire environ vingt mille individus, c'est-à-dire « le quart des pauvres que renferme cette immense cité. Les « conférences, en France seulement, sont au nombre de cinq « cents, et nous en avons en Angleterre, en Espagne, en Bel- « gique, en Amérique, et jusqu'à Jérusalem. C'est ainsi qu'en « commençant humblement on peut arriver à faire de grandes « choses, comme Jésus-Christ, qui de l'abaissement de la crèche « s'est élevé à la gloire du Thabor. »

O sainte fécondité des œuvres divines! Société de Saint-Vincent-de-Paul, que nos yeux ont vue naître dans Paris de quelques jeunes gens exposés à tous les prestiges de leur siècle et à tous les périls de leur âge, non, vous ne périrez jamais dans notre mémoire, et jamais non plus n'y périra l'espérance que vous nous avez donnée des bénédictions de Dieu!

C'était de loin que la Providence s'y était prise pour préparer l'avénement d'une œuvre qu'elle destinait à une si prompte et si admirable diffusion. Ozanam en avait puisé le germe dans son propre sang, et lorsqu'il montait l'escalier des pauvres, il pouvait y retrouver les pas de son père et de sa mère. Tous deux, en effet, avaient l'habitude de visiter en personne les indigents; tous deux, déjà vieillis, se défendaient l'un à l'autre de monter au delà du quatrième étage; mais la charité trompant leur prudence réciproque, il leur arrivait de se rencontrer en flagrant délit au même palier. Instruit à une telle école, Ozanam n'avait point séparé la foi des œuvres; il avait appris de bonne heure à joindre aux mouvements de l'âme qui le portaient vers Dieu, les mouvements d'une tendresse plus sûre de ne pas se faire illusion, et il voyait Jésus-Christ dans les pauvres pour être certain de le voir et de le posséder dans son cœur. Au lieu que, d'ordinaire, le goût des

Digitized by Google

spéculations de l'esprit incline à oublier les douloureuses réalités de la vie, Ozanam avait reçu à la fois les deux dons, celui d'une ardeur scientifique extrême et celui d'une sensibilité non moins active aux maux de ses frères. Il traitait les pauvres avec le respect le plus affectueux. Venaient-ils chez lui, il les faisait asseoir dans ses fauteuils, comme des hôtes de distinction. Allait-il chez eux, après leur avoir donné son argent, sa parole et son temps, il ne manquait pas d'ôter son chapeau et de leur dire avec un salut gracieux qu'il affectionnait : « Je suis votre serviteur. » Le jour de Pâques, il leur portait de petits cadeaux, tels qu'un bénitier, une Vierge, un Christ, ou un pain plus délicat choisi exprès.

Le matin d'un jour de l'an, celui de 1852, le dernier qu'il ait vu à Paris et l'avant-dernier qu'il ait vu au monde, il dit à sa femme qu'une telle famille était bien malheureuse, qu'elle avait été obligée de mettre au mont-de-piété sa commode de mariage, dernier reste d'une ancienne aisance, et qu'il avait envie de la leur rendre pour leurs étrennes du premier de l'an. Sa femme l'en dissuada par des raisons plausibles, et il s'y rendit. Le soir venu, au retour des visites officielles, Ozanam était triste; il jeta un regard douloureux sur les jouets entassés aux pieds de sa fille, et ne voulut pas toucher aux bonbons qu'elle lui présentait. Il était aisé de comprendre qu'il regrettait la bonne œuvre manquée le matin. Sa femme l'ayant supplié de suivre sa première pensée, il partit aussitôt pour racheter le meuble, et après l'avoir accompagné lui-même jusque chez ces pauvres gens, il rentra tout heureux.

Comme tous ceux qui font du bien, Ozanam était trompé quelquefois. Il avait longtemps secouru un Italien en lui demandant des traductions dont il n'avait nul besoin. Cet étranger, placé par lui, trahit la confiance de l'établissement qui l'avait reçu, et, pressé par la misère, il revint à celui dont il connaissait le cœur et la porte. Ozanam, pour la première fois, l'accueillit durement et lui refusa l'aumône. Mais à peine était-il seul, que le remords entra dans sa conscience. Il se disait intérieurement « qu'on ne « doit jamais réduire un homme au désespoir, et qu'on n'a pas « le droit de refuser un morceau de pain au plus vil scélérat; que « lui-même un jour aurait besoin que Dieu ne fût pas inexorable « pour lui, comme il venait de l'être pour une de ses créatures ra-

Digitized by Google

« chetées de son sang. » N'y pouvant plus tenir, il prend son chapeau, court à toutes jambes à la recherche de ce malheureux, le retrouve au milieu du Luxembourg et lui donne avec l'aumône une preuve de son repentir et de sa charité.

Un dernier trait achèvera de le peindre sous ce rapport. Il avait compris que, sans un budget régulier des pauvres, l'aumône est toujours pesante, incertaine, et au-dessous de la part qu'on lui doit. C'est pourquoi son budget des pauvres était exactement dressé chaque année, et il s'élevait ordinairement au dixième de ses dépenses, quelquefois plus haut. En cette manière, le sacrifice une fois fait, le visage de personne ne lui était importun. Il savait que le petit trésor était là. La seule question était la quantité de bonheur qu'il se donnerait en le distribuant à propos.

Telle fut donc l'origine de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, telle fut la première œuvre d'Ozanam, et, je l'ai dit, il n'avait que vingt ans.

Mais, avant de le suivre plus loin, je ne puis omettre une remarque. Depuis le rétablissement du culte catholique en France, c'est-à-dire depuis les premières années du siècle, toutes les associations intimes, fondées au nom de la foi, avaient été mêlées d'un élément étranger. Les affinités politiques étaient le levain secret qui se cachait plus ou moins sous la sincérité réelle qu'on y apportait. Ozanam et ses amis rompirent avec cette tradition. Ils déclarèrent que dans une œuvre de charité, non moins qu'à l'église devant Jésus-Christ, il n'y *avait plus de Juif ni de Grec,* et que quiconque aimerait les pauvres serait le bienvenu parmi eux, sans que jamais on s'enquît des opinions qui gouvernaient sa pensée. Non pas que ce fût de leur part un mépris des opinions, ou qu'ils voulussent fonder leur ouvrage sur l'indifférence des choses du temps. Les choses du temps sont toujours bonnes ou mauvaises, vraies ou fausses, utiles ou nuisibles, et par conséquent un chrétient en tient le compte qu'il doit : mais ce ne sont néanmoins que des choses qui passent, et le don du Christ est de nous enlever plus haut, dans des régions où l'on n'aperçoit plus les contradictions humaines, où on les oublie du moins dans un rapprochement qui est la grande trève de Dieu. Saint-Vincent-de-Paul, choisi par Ozanam et ses coopérateurs pour signe de ralliement, était lui-

Digitized by Google

même un nom pacifique, un nom cher au monde comme à l'Église, et dont le prestige, tenant du ciel et de la terre, convenait à toute âme généreuse comme à tout bon dessein.

Aussi, une fois la barrière ouverte, nul ne resta dehors de ceux qui étaient capables de donner à Dieu une heure de leur temps, et la Société de Saint-Vincent-de-Paul est devenue, selon une heureuse expression de Saint-Vincent-de-Paul lui-même, *le parti de Dieu et des pauvres*, l'agape universelle, la résurrection de l'unité entre ceux qui veulent travailler au salut du monde sans prendre les livrées d'un apostolat trop fort pour leur vocation ou leur vertu. Les révolutions elles-mêmes, qui avaient déraciné tant d'autres œuvres, ont respecté celle-ci. Le parfum sans tache de la charité a écarté d'elle le soupçon ; on a cru à sa sincérité parce qu'elle a été sincère.

V.

Le lecteur se persuade peut-être que le soin des pauvres, uni à l'étude de la jurisprudence et à la culture des langues, épuisait l'activité d'Ozanam ; ce serait une erreur. Il y avait à la Sorbonne et au collége de France des tribunes chères à la jeunesse, mais qui, trop souvent, manquaient envers le christianisme de justice et de vérité. Ozanam assistait aux cours les plus célèbres. Appréciateur du mérite, même chez des ennemis, il écoutait tout ensemble avec plaisir et avec réserve. Ses notes prises, il rentrait chez lui, recherchait les faits à leur source, les rectifiait; puis, seul le plus souvent, quelquefois avec des amis, même avec des jeunes gens inconnus dont il sollicitait la signature, il adressait au professeur une lettre grave et raisonnée, où il l'avertissait de ses torts et le conjurait avec un accent de sainte naïveté de réparer le dommage qu'il avait fait à des intelligences auxquelles il devait la lumière. M. Jouffroy reçut un jour une de ces lettres, signée : *Ozanam, étudiant*. Il avait connu dans son enfance le souffle de Dieu, et, même avant de mourir, il en eut des retours qui ont honoré sa mémoire. La lettre d'Ozanam le toucha. Il y était dit que bien des jeunes gens qui assistaient à son cours étaient chré-

Digitized by Google

tiens, et qu'ils souffraient douloureusement de voir un homme comme lui, éloquent, généreux et sans doute sincère, se permettre contre leur foi des attaques auxquelles ils ne pouvaient pas répondre, puisque le respect de l'ordre et de sa personne leur commandait un silence absolu. M. Jouffroy, dans la leçon qui suivit, donna connaissance à son auditoire des observations qu'il avait reçues, loua l'auteur de la convenance et du savoir dont il avait fait preuve, puis, avec une droiture qui mérite d'être rappelée, il désavoua ce qu'il avait dit au préjudice de la vérité : « Messieurs, ajouta-t-il, il y a cinq ans, je ne recevais que des objections dictées par le matérialisme; les doctrines spiritualistes « éprouvaient la plus vive résistance : aujourd'hui les esprits ont « bien changé, l'opposition est toute catholique. »

Depuis ce jour, et jusqu'à des temps où les passions s'envenimèrent, on remarqua dans les professeurs les plus accrédités une circonspection qu'ils n'avaient pas montrée d'abord.

Mais ce n'était là qu'un palliatif, une diminution d'infériorité Ozanam s'affligeait qu'il n'y eût pas à Paris, en présence de tant de chaires hostiles ou indifférentes, et devant une jeunesse si nombreuse, une chaire dont l'éclat fît le contre-poids des gloires de l'erreur et leur disputât l'ascendant. Sans doute, la vérité ne règnera jamais seule; son sort est de combattre et d'avoir par conséquent d'illustres ennemis. Mais si son empire, pour être grand et durable, doit être contesté, il ne lui est pas interdit d'avoir des défenseurs dignes d'elle; et, de fait, dans toute la suite de son histoire, on voit presque toujours le Père de l'Église à côté du sophiste éloquent, Origène en face de Porphyre, saint Basile auprès de Libanius. La liste de ces oppositions serait grande; elle a commencé à Lucifer et à l'archange saint Michel, elle ne se clôra qu'au dernier jour du monde. Aussi Ozanam, qui savait les voies de Dieu, ne désespérait-il pas d'obtenir pour son âge la consolation donnée à tant d'autres qui avaient précédé le sien. Seulement la modestie ne lui eût pas permis de croire qu'il était l'homme élu, et que bientôt, dans ces mêmes lieux où il allait entendre des voix qui l'affligeaient, la sienne, la sienne elle-même, maîtresse des cœurs, ouvrière intrépide de la vérité, arracherait à une foule émue douze années d'applaudissements.

Digitized by Google

Mais le lever de ces beaux jours était encore dans l'ombre. En attendant, il plut à la divine Providence d'accomplir à quelque degré le vœu de son serviteur. M. de Quélen, archevêque de Paris, fonda les conférences de Notre-Dame, destinées à initier la jeunesse aux preuves fondamentales du christianisme et à l'attirer vers la lumière par le charme même de la lumière. Ozanam ne fut pas sans influence sur cette fondation. Il l'avait sollicitée du pieux et noble archevêque, de concert avec quelques-uns de ses amis.

Cependant sa carrière ne se dessinait pas. Elle fut même un instant sur le point de se tromper elle-même, tant il est difficile à l'esprit le plus pénétrant de discerner sa place et de savoir ce que la Providence lui veut. Ozanam, comme tout écolier de jurisprudence, avait subi les épreuves qui terminent cette étude, et, voulant tendre un peu plus loin par l'ardeur de son esprit, il avait ambitionné et obtenu le titre de docteur en droit. Sa thèse est datée du 30 août 1836. Presque aussitôt, changeant son front de bataille, il avait aspiré au même honneur dans la faculté des lettres, et, à l'issue d'une double thèse latine et française, la première, *sur la descente des héros aux enfers dans les poëtes de l'antiquité;* la seconde, *sur le Dante et la Divine Comédie,* l'année 1839 avait couronné ses désirs. C'était plus qu'un succès, c'était une révélation. M. Cousin, l'un de ses juges, n'avait pu s'empêcher de lui dire en l'entendant : *Ah! monsieur Ozanam, on n'est pas plus éloquent que cela.* La sombre figure du Dante, qu'il avait évoquée du XIIIe siècle avec sa triple auréole de poëte, de docteur et de proscrit, avait elle-même éveillé son génie, et à vingt-six ans, au témoignage d'un maître dans l'art d'écrire et de parler, au témoignage plus sûr encore de l'applaudissement public, il avait pu se dire : Ce n'est pas un songe, l'éloquence m'a visité! Mais ce fut en vain. Une tentation l'assaillit aux portes mêmes du temple, quand déjà la destinée le tenait par la main.

La ville de Lyon avait obtenu du gouvernement la création d'une chaire de droit commercial, et elle avait demandé au ministre, pour premier titulaire, son jeune et brillant concitoyen, Frédéric Ozanam. Qui peut être insensible au bonheur de revoir son pays natal, d'y retrouver sa famille, ses amis, ses souvenirs, en leur

Digitized by Google

rapportant, après quelques années d'absence, un mérite déjà reconnu et déjà récompensé? Ozanam ne fut pas assez fort contre cette subite apparition d'un bonheur honorable et assuré. Il eut peur des hasards, et, comme un cheval qui obéit au premier signe qui lui commande l'arrêt, il se hâta de tourner la tête pour ne pas voir et ne pas entendre l'autre signal qui lui avait été donné!

Heureusement que Dieu appelle de nos fautes. Il ne ratifie pas du premier coup nos timidités et nos refus. Après avoir professé le droit commercial à Lyon, pendant une année, avec la solidité d'un vieux docteur et la verve d'un jeune érudit, Ozanam se sentit défié par un concours qui s'ouvrait à Paris pour le titre d'agrégé à la Faculté des lettres. C'était un titre nouveau, qui ne répondait à rien dans la classification traditionnelle des grades littéraires et scientifiques, mais qui conférait des droits et rapprochait des hautes chaires de l'enseignement. Pour la première fois, Ozanam se trouvait en présence de rivaux, dans une scène animée par le talent d'autrui. Il y déploya, durant quinze jours, un savoir et une promptitude de ressources qui firent de ce concours un spectacle émouvant. Le sort même vint ajouter son angoisse et sa péripétie à l'intérêt de l'action. Il condamna Ozanam à préparer en vingt-quatre heures une leçon orale sur les scoliastes. Que dire des scoliastes, les eût-on connus? Le lendemain, tout le monde était tremblant : mais Ozanam, dans le sujet le plus ingrat du monde, sut encore être habile, disert, ingénieux, fécond en rapprochements inattendus, et il charma d'autant plus qu'on avait douté davantage de son succès. Le premier rang du concours lui fut donné par le suffrage unanime de ses juges, et aux acclamations du public.

Néanmoins il doutait encore. Vainement M. Fauriel, professeur de littérature étrangère à la Sorbonne, lui offrait la suppléance de sa chaire : Lyon et le droit commercial le fascinaient comme un bien acquis, un port où il était entré. Ce fut M. Ampère, le fils du mathématicien, qui eut l'honneur de persuader Ozanam et de l'enchaîner à son triomphe. Digne fils d'un père illustre, M. Ampère avait conservé pour le jeune hôte de sa maison une sorte de tutelle tempérée par l'amitié; il lui avait ouvert sans jalousie les chemins de l'érudition, et, au moment décisif, l'enlevant à des hésitations

Digitized by Google

qui n'étaient plus qu'un suicide, il lui marqua sa place avec la sagacité d'un augure et l'autorité d'un maître.

On était à la fin de 1840 : Ozanam avait vingt-sept ans.

C'est un beau jour que celui où, parvenu à mi-chemin de la vie, tout voile levé, toutes incertitudes dissipées, le front serein et le cœur à l'aise, l'homme a le secret de Dieu sur lui et asseoit la tente où il achevera de vivre. Jusque là les plus beaux rêves sont troublés, le découragement succède à l'exaltation, et plus on a reçu de Dieu, plus ses dons, en nous ouvrant des perspectives, ajoutent au mélancolique tourment de l'avenir. Ozanam en avait souffert : sa nature était inquiète et peu fébrile. Aussi dût-il éprouver une grande dilatation lorsque enfin il connut la volonté de Dieu et y eut acquiescé. Issu d'une famille honorable, mais médiocre, venu à Paris simple étudiant, il avait, en neuf années d'efforts, conquis un rang distingué dans une double carrière, la jurisprudence et les lettres, occupé une chaire de droit et mérité la suppléance d'un cours célèbre à la Sorbonne : M. Ampère lui avait donné l'hospitalité, M. de Montalembert le recevait amicalement, tout ce qu'il y avait parmi les chrétiens d'hommes éminents ou en voie de le devenir pressentaient en lui un successeur ou un compagnon d'armes. La possession prématurée d'une si belle vie n'enfla point son cœur. Il demeura vrai, ouvert, cordial et laborieux, noble effet d'un naturel que la raison éclairait de toute sa lumière et que la foi avait purifié du levain de l'orgueil. Ce point si envié de l'assiette dans le succès, qui est presque toujours le signal d'une transformation égoïste dans le cœur de l'homme, avait laissé Ozanam tel qu'il était. On l'eût pris encore, allant à sa chaire de Sorbonne, pour un simple étudiant. Sa tenue n'avait pas changé, son regard était honnête et doux : il lisait volontiers en chemin, mais sans que l'application l'empêchât de voir les marques de sympathie dont il était l'objet, et il rendait toujours en honneurs plus qu'on ne lui avait accordé. Pendant vingt ans que je l'ai connu, je l'ai vu troublé, indigné, mais sans qu'il m'ait été possible d'y découvrir jamais l'ombre de hauteur ou d'affectation, ce qui est le signe certain d'une âme plus grande que la fortune et qui voit Dieu constamment.

Il y eut un piége qu'Ozanam n'évita point. Dès qu'il fut heu-

Digitized by Google

reux, il voulut donner son bonheur et augmenter le sien en le partageant. Oserai-je dire, quoique Dieu l'ait absous en bénissant son union, qu'il était encore bien jeune pour une félicité si ennemie des grandes muses? Comme le prêtre, l'homme de lettres est consacré, et si le ministère des âmes exige un culte de soi-même, le ministère de la pensée, quand on est digne de lui, exige aussi des austérités. Il est difficile, au milieu des joies domestiques, de conserver l'assiduité du travail et la liberté de l'intelligence, et plus difficile encore de retenir ses besoins dans la modestie de ses ressources. La pauvreté est la compagne inévitable de l'homme de lettres qui a résolu de ne vendre sa plume ni à l'or, ni au pouvoir; et la pauvreté n'est douce qu'à l'homme solitaire qui vit dans l'immortalité de sa conscience et n'a jamais qu'un malheur à prévoir ou à porter. Mais Ozanam était d'un siècle où l'on n'attend pas, et il se laissa prendre à la certitude de rendre heureuse avec lui une chrétienne rachetée du même sang que lui. Il ne se trompait pas. Il avait amassé dans son cœur un trésor de chasteté qui était le signe d'un trésor de tendresse, et il pouvait s'exposer sans crainte à ce flot des ans qui emporte tout amour, excepté l'amour produit et gardé par la vertu. Son mariage eut lieu dans l'été de 1841. Il épousa mademoiselle Soulacroix, fille de M. Soulacroix, recteur de l'Académie de Lyon. Presque aussitôt il conduisit sa femme en Italie, pays qu'il avait déjà visité avec sa mère aux vacances de 1832, et vers lequel le rappelait le souvenir des émotions et des révélations qu'il en avait reçues. C'était à Rome, devant la fresque du Saint-Sacrement de Raphaël, à Florence, devant les tombeaux de l'église de Sainte-Croix, que la figure du Dante, l'Homère du christianisme, lui était apparue, tout illuminée des obscurités de son siècle et placée par la Providence entre Virgile et le Tasse, comme le Titan de la poésie. Il revit ces beaux lieux tout peuplés de grands hommes et de grandes choses, ces lieux qui sont pour nous des ancêtres, et qui, malgré les ruines du passé et celles de l'avenir, seront l'éternel pèlerinage des esprits cultivés. Il les revit, tenant d'une main sa compagne ravie, lui montrant de l'autre les horizons chers à sa mémoire, les temples, les palais, les aqueducs, les tombeaux des Romains, les reliques des martyrs, les marbres couchés

Digitized by Google

et les bronzes vivants, toute cette antique armée que l'inépuisable fécondité de l'Italie garde, accroît et tient debout. La Sicile, jetée au seuil extrême de tant de beautés comme une sentinelle et un phare, lui ouvrit aussi ses villes où le souffle des enfants du Nord a remué les cendres de l'Etna et recouvert des inspirations du christianisme les débris du génie grec.

Au retour de cette course rapide, qui était une halte entre sa jeunesse finie et son âge mûr commencé, Ozanam parut dans sa chaire qui ne le connaissait encore qu'à demi.

H.-D. LACORDAIRE.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

HISTOIRE DE MA VIE,

PAR

Mme GEORGES SAND.

Les mémoires sont à la mode. Mme Georges Sand a publié les siens, sous le titre d'*Histoire de ma vie*.

Cette autobiographie est pleine de révélations et d'enseignements curieux. En soulevant d'une main hardie le voile qui recouvrait sa vie l'auteur a répandu un jour nouveau sur ses écrits. Désormais on saura par quelles affinités mystérieuses son éducation (si l'on peut employer ce mot à propos de Mme Georges Sand), a réagi sur ses idées et déteint sur ses ouvrages.

L'auteur d'*Indiana* est l'implacable adversaire de toutes les lois sociales. Mais l'indissolubilité du mariage, ce fondement de la famille et de la société, a surtout le privilége d'enflammer sa haine. C'est là ce qui la distingue, ce qui constitue en quelque sorte son individualité, au milieu des romanciers de notre époque. Son nom rappelle tout ce que le libertinage le plus effréné a pu imaginer d'odieux contre les saintes lois de la famille.

L'*Histoire de ma vie* nous fait saisir le rapport secret qui existe entre ses préoccupations et ses destinées. En observant le milieu où elle a vécu, on comprend mieux ses haines, et l'on mesure plus justement le degré d'autorité qu'elle doit avoir dans les choses qui touchent à la famille et à la société.

Digitized by Google

Mme Sand nous a laissé elle-même son arbre généalogique, greffé et regreffé durant deux siècles d'adultère et de bâtardise. Le roi Frédéric-Auguste de Pologne avait eu de la fameuse Aurore de Kœnigsmark un fils naturel, le maréchal de Saxe. Celui-ci à son tour eut d'une comédienne, Marie Rinteau, une fille, Marie-Aurore, qui, dans sa seizième année, fut reconnue comme *naturelle de Maurice comte de Saxe, maréchal-général des camps et armées de France*. Aurore épousa M. Dupin de Francueil, receveur-général du duché d'Albret, et de ce mariage sortit un fils, Maurice Dupin. Celui-ci déjà chargé d'un fils naturel, nommé Hippolyte, se fit aimer d'une modiste qui abandonna pour le suivre un général dont elle avait eu une fille naturelle, Caroline, et c'est de cette union sur laquelle ne descendirent jamais les bénédictions de l'Église, que naquit notre héroïne, le 5 juillet 1804.

Dès ses premiers pas dans la vie, Mme Georges Sand s'y trouva face à face avec le vice. Son père mourut jeune. Il y avait entre sa grand'mère et sa mère une incompatibilité d'humeur qui se traduisait par des scènes de colère dont l'auteur nous retrace le tableau. C'étaient des querelles sans fin entre la grande dame et la fille du peuple, et Dieu sait où se seraient arrêtées leur jalousie et leur haine réciproques, si elles ne s'étaient pas séparées.

Mme Sand nous raconte à quel moyen sa grand'mère eut recours pour détruire dans sa petite-fille toute trace d'affection pour celle qui lui avait donné le jour. C'est une des pages les plus horribles de ce livre qui en contient tant; et en lisant ces étranges révélations on ne sait ce qu'il faut penser de la femme et de la fille qui les livre au public.

Un jour, sa grand'mère la fait venir auprès d'elle. Elle la fait agenouiller auprès de son lit, et là elle lui raconte la vie de son père et de sa mère avec un cynisme effroyable. Pour mieux parvenir à son but, elle ne se borne pas à diffamer dans le passé; elle fait planer un horrible soupçon sur la conduite de sa belle-fille. Elle parle d'un épouvantable mystère qu'on ne veut pas révéler à Aurore, mais qui doit la faire trembler pour son avenir, si elle continue à demeurer auprès de sa mère.

« Ma grand'mère, haletante, épuisée, les larmes aux yeux, prononça

Digitized by Google

enfin le grand mot, dit-elle. Ma mère était une *femme perdue* et moi une aveugle qui voulait se précipiter dans un abîme. »

Voilà au milieu de quelles influences se développa Georges Sand. Son éducation confiée à sa grand'mère, acheva ce que le mauvais exemple avait commencé. Notre héroïne nous fait connaître elle-même son Mentor, et c'est d'après elle que M. Léon Aubineau qui a pris en petit dans l'*Univers* le portrait de Mme Georges Sand, tel qu'il s'épanouit dans *l'Histoire de ma vie*, a écrit :

« Cette grand'mère était philosophe. Elle avait très-bien réussi dans l'éducation de son fils, philosophe de village qui se raillait des Cardinaux, du Pape et de la Messe, comme s'il eût lu les chansons de Béranger, et prenait sa mère pour confidente de ses plaisanteries sur le Concordat et le rétablissement du culte. Heureuse et glorieuse de cette éducation, Mme Dupin ne changea pas de système pour celle de sa petite-fille.

« L'écrivain qui signe aujourd'hui du nom de Georges Sand ne reçut aucun enseignement ni aucun exemple religieux. Sa mère était pieuse, prétend-il, mais elle n'allait jamais à confesse et faisait gras le vendredi ; elle ne pouvait souffrir les prêtres : ce sont des caffards, disait-elle. Elle assurait qu'elle ne se corrigerait jamais de ses défauts ; et, se trouvant assez châtiée de toutes ses folies dès ici-bas, elle croyait Dieu trop bon pour la punir dans l'autre vie.

« Cette morale commode, qui n'effarouchera jamais les passions, effrayait cependant les idées philosophiques de la grand'mère : celle-ci ne détestait pas seulement la dévotion, elle haïssait le catholicisme : elle le jugeait froidement et sans pitié, dit sa petite-fille, et elle n'avait pas même de ces retours instinctifs vers Dieu qui persistent habituellement au milieu des pires corruptions.

« L'enfant eût aimé le merveilleux : la grâce du baptême avait renouvelé dans son cœur la préparation de l'âme naturellement chrétienne, à goûter les vérités éternelles ; les miracles ne l'étonnaient point et parlaient à son cœur un langage qu'il se sentait incliné à entendre. La grand'mère s'appliqua à détruire avec soin ces précieuses dispositions vers la foi. L'histoire sainte fut enseignée à notre héroïne au même titre que les fables de la mythologie, et les légendes des martyrs étaient

Digitized by Google

comme de nouveaux contes de fées dont on ornait et amusait son esprit sans demander aucun acquiescement à son cœur. On ne lui parlait point de préceptes de religion, encore moins d'actes de dévotion.

« Dans cet éloignement systématique de la foi, l'âme de notre héroïne, ardente, violente et passionnée, quoique l'écrivain affecte de parler sans cesse de sa douceur et de sa tranquillité, cette âme, émue du désir de l'infini, aspirant à satisfaire ce besoin irrésistible de la créature humaine, de reconnaître et d'adorer un créateur et un rémunérateur, s'était fait un culte dans son imagination : elle s'inclinait devant un être mystérieux qu'elle invoquait dans une sorte de prière, et auquel elle rendait hommage dans un coin du jardin qu'elle lui avait consacré. Elle était occupée aux mystères de ce culte, lorsqu'on lui apprit qu'elle aurait à faire prochainement sa première communion. »

Mme Georges Sand nous raconte elle-même que sa grand'mère lui recommanda *de faire cet acte de bienséance très-décemment, mais de se bien garder d'outrager la sagesse divine et la raison humaine, jusqu'à croire que j'allais manger mon Créateur.* « Ma docilité naturelle fit le reste », continue-t-elle. « J'appris le catéchisme comme un perroquet sans chercher à le comprendre, et sans songer à en railler les mystères, mais bien décidée à n'en pas croire, à n'en pas retenir un mot, aussitôt que l'affaire serait bâclée, comme on disait chez nous. » Puis elle ajoute en parlant de la communion :

« Aussitôt que je fus à l'église, je commençai à me demander ce que j'allais faire. Je n'y avais pas encore songé. . . . . .

« Tout à coup, il me vint à l'esprit un commentaire qui me calma. Je repassai la cène de Jésus dans mon esprit et ces paroles : *Ceci est mon corps et mon sang*, ne furent plus qu'une métaphore. Jésus était trop grand et trop saint pour avoir voulu tromper ses disciples. Il les avait conviés à un repas fraternel, il les avait invités à rompre le pain ensemble en mémoire de lui. Je ne sentis plus rien de moquable dans l'institution de la cène, et me trouvant à la balustrade auprès d'une vieille pauvrette qui reçut dévotement l'hostie avant moi, j'eus la première idée de la signification de ces agapes de l'égalité dont l'Église avait, selon moi, méconnu ou falsifié le symbole . . . . . .

« On me fit faire une seconde communion huit jours après, et puis, on

Digitized by Google

ne me reparla plus de religion, il n'en fut pas plus question que si rien ne s'était passé. »

Il n'y a rien à ajouter à ce récit. Le scandale de l'avoir écrit n'est égalé que par le sacrilége qu'il rapporte, et l'on ne sait ce qu'il y a de plus horrible ou de l'impiété précoce d'un enfant de douze ans ou du froid cynisme de l'écrivain.

Mme Georges Sand fut envoyée au couvent, et par une de ces grâces que Dieu ne refuse jamais à la créature, elle eut le bonheur d'en sentir la mystérieuse et douce influence. Elle devint chrétienne, pieuse même, et il fut un temps où elle allait s'asseoir tous les huit jours au banquet céleste.

Beaucoup de causes contribuèrent à éloigner Mme Georges Sand du giron de l'Église. Son confesseur lui avait permis d'être gaie au milieu de ses exercices de piété, et lui avait donné le vague espoir que sa grand'mère pouvait être sauvée, dût-elle mourir sans réconciliation officielle avec l'Église. Cette tolérance la scandalisa.

Elle suppose que l'esprit de l'Église catholique est un esprit d'abrutissement qui exige *la suppression du mariage, de l'amour, de l'héritage et de la famille*. « L'Église romaine est un grand cloître, dit-« elle, où les devoirs de l'homme en société sont inconciliables avec la « loi du salut. Son Code est l'œuvre du génie de la destruction; mais « dès qu'elle admet une autre société que la communauté monastique, « elle est un labyrinthe de contradictions et d'inconséquences. Alors ar-« rive le Jésuite, qui raccommode tout. La secte de Loyola est une hé-« résie bien conditionnée; sa doctrine est un retour véritable à l'esprit « de Jésus, une hérésie déguisée par conséquent, puisque l'Église a bap-« tisé ainsi toute protestation secrète ou déclarée contre ses arrêts sou-« verains. » Nous reproduisons tout ce caquetage (ces lignes sont de M. Aubineau) pour montrer jusqu'où peuvent monter les ténèbres dans les esprits où les clartés de la foi ont brillé. Il y en a long dans l'*Histoire de ma vie* sur les Jésuites : l'auteur ne craint pas d'avouer pour eux une certaine prédilection. La cause de cette prédilection, c'est que les Jésuites *ont renversé l'Église catholique*; leur doctrine est cependant *la dernière arche de la foi chrétienne dans l'Église*. Il ne faut pas s'en étonner; car « la doctrine de Loyola est la boîte de Pandore; doc-

Digitized by Google

« trine officielle, elle tue, doctrine cachée, elle ressuscite ce qu'on a « tué, et le puissant levier de l'école jésuitique a semé la mort et la vie « avec une égale puissance dans la Société et dans l'Église. » En vertu de ces beaux raisonnements, Mme Sand conclut que son confesseur était plus chrétien que l'Église intolérante, et qu'il était hérétique parce qu'il était jésuite : ce *parce que* lui paraît admirable, et lui permet, au milieu de tout ce déraisonnement, d'avoir le courage d'avouer sa prédilection.

Sa grand'mère, si on en croit l'*Histoire de ma vie*, couronna sa vie par une mort abominable. Elle resta jusqu'à la fin sans ressentir le moindre sentiment de foi. Elle se joua des sacrements et mourut en commettant un sacrilége. Elle se confessa à haute voix devant sa petite-fille, à qui elle eut craint, disait-elle, de faire de la peine en refusant jusqu'à la fin le ministère du prêtre, et sa confession fut une dérision ; l'hostie presque sur les lèvres, elle protesta encore de son incrédulité. Ce qui nous fait penser que cette *Histoire de ma vie*, dans l'arrangement des faits et le développement des sentiments, n'est pas toujours véridique, c'est que la petite-fille ne s'effraya pas de ces sacriléges et ne ressentit pas dans son cœur ce glacement d'épouvante et d'horreur dont son récit pénétrera aujourd'hui toute âme chrétienne. « Je la vis *avec admiration*, « dit-elle, résoudre le problème de se soumettre à la religion de son « temps et de son pays, sans abandonner un instant ses convictions in- « times et sans mentir en rien à sa dignité personnelle. »

Mme Sand, délivrée de la tutelle de sa grand'mère, maîtresse de ses actions comme de ses pensées, continua à habiter quelque temps le petit domaine où s'était écoulée sa jeunesse. C'est dans cette période de sa vie qu'elle contracta les habitudes masculines par lesquelles elle se distingue encore aujourd'hui. Elle paraissait vêtue en homme, montait à cheval, allait à la chasse, se livrait à l'étude de l'anatomie. Les choses allaient si loin qu'elle se fit une réputation d'esprit malin parmi les bonnes gens de la contrée, et qu'elle dut quitter la campagne pour échapper aux dangers qui la menaçaient.

Après avoir raconté les épreuves du temps où elle vécut sous la surveillance de sa mère, Mme Sand passe à son mariage. Elle épousa au mois de septembre 1822, M. Dudevant, fils du colonel en retraite Dudevant, baron de l'empire.

Digitized by Google

Cette union ne fut pas heureuse. Mme Georges Sand chercha en vain un remède à la mélancolie dont elle souffrait.

Son mari consentit à la laisser habiter Paris. Elle y menait une vie excentrique, avait pris le costume masculin et s'initiait à la vie des arts. Elle avait alors environ vingt-huit ans, et voulait connaître tout ce qui intéresse la jeunesse intelligente. Elle courait les bibliothèques, les musées, les théâtres surtout. Elle en fréquentait le parterre et ne négligeait même pas celui des Funambules; elle s'y rendait en compagnie de quelques jeunes amis berrichons, et après le théâtre on allait parfois de compagnie souper aux *Vendanges de Bourgogne*. Elle ne dit pas si les convives de ces soupers étaient plus sobres, moins radoteurs, moins fatigants, moins malades et moins dégoûtants que les convives de la maison conjugale. Ce qu'elle dit très-bien, c'est qu'elle ne rentrait pas, sans faire semblant de rien, dans sa petite chambre. Les maris ont toujours des priviléges, et à Paris Mme Sand suivait jusqu'au bout ses amis; il lui arriva, par exemple, de les accompagner dans les rues du quartier latin une partie de la nuit, taquinant les cochers de fiacre et vociférant contre les épiciers. La jeunesse est un bon vin, dit-elle, et il n'y a pas de meilleur rire que celui qui est sans motif. Après quelques mois de cette vie plus ou moins insensée, elle était mûre pour les lettres. Elle publia un grand nombre de romans qui eurent beaucoup de succès. Elle eut des doctrines politiques et sociales et travailla à propager sa religion: elle en eut plusieurs même et ne put jamais en définir aucune. Elle gagna 7 à 800,000 fr., et il faut lui souhaiter de trouver au jour du jugement dernier qu'elle ait fait un bon marché. Aujourd'hui elle touche à la vieillesse: elle aime toujours le plaisir, trouve heureux ceux qui en prennent et cherche à jouir et à rire encore. Une niaiserie suffit à la passionner, et elle estime une grâce du bon Dieu d'être ainsi restée enfant. Elle ne sait que ce qu'elle appelle une grâce est un châtiment. C'est l'endurcissement et l'aveuglement du cœur annoncés à ceux qui ont abusé des dons de Dieu. Elle reste enfant, en effet, ignorante de toute raison et de toute vérité. L'expérience des choses humaines lui semble pleine d'amertumes; au milieu des malheurs qu'elle déplore, elle ne sent pas, elle ne voit pas les malheurs déplorables, en effet, qui ont ravagé sa vie.

Digitized by Google

QUELQUES

RÉFLEXIONS SUR L'ANNÉE 1855.

Il existe dans le monde deux grandes choses dont les destinées sont étroitement unies : c'est l'Église et l'État; c'est la société religieuse et la société civile. Quand l'Église souffre, l'État est ébranlé; et quand l'État est ébranlé, il tourne instinctivement ses regards vers l'Église dont il attend son secours et son salut. Il y a ainsi entre eux une action et une réaction réciproques dont le mouvement compose toute l'histoire de l'humanité.

Envisagée à ce point de vue, l'année 1855 n'est plus ce tableau tristement monotome d'une guerre formidable, de batailles gagnées ou perdues, de villes ruinées, de sang répandu; ce n'est plus le spectacle dérisoire, s'il n'était avant tout affligeant, de l'agitation stérile d'une diplomatie impuissante. Aux regards de l'observateur attentif, s'offre quelque chose de plns élevé, de plus imposant que tout cela; c'est la marche et les destinées de l'humanité à travers toutes les révolutions et toutes les catastrophes.

On n'attend pas de nous que nous essayions de dresser le bilan politique et religieux de la période qui vient de se clore. En supposant même que cette tâche ne soit pas au-dessus de nos forces, nous ne saurions circonscrire un pareil travail dans les limites d'un bulletin périodique. Tout ce que nous pouvons faire, après avoir indiqué le point de vue sous lequel l'année 1855 doit être considérée pour apparaître dans toute son importance sociale, c'est de soumettre à nos lecteurs quelques aperçus sur la grande question du moment. Nous aurons ainsi l'avantage de répondre aux préoccupations du public, tout en inaugurant la chronique que nous nous proposons de publier à la fin de chaque numéro de cette Revue.

Digitized by Google

L'homme s'agite et Dieu le mène, cette grande pensée semble être faite tout exprès pour notre temps. Jamais événements plus grandioses et plus terribles n'avaient absorbé l'activité de l'homme d'État et les préoccupations du citoyen ; et jamais non plus la conduite de la Providence n'a été plus visible et plus éclatante.

Depuis quelques années, le schisme prédominait politiquement dans le monde.

La Russie tenait sous ses pieds l'empire ottoman, imposait son influence à l'Allemagne, et la faisait reconnaître par l'Europe tout entière. L'Angleterre agitait les petits États au profit de son égoïsme, opprimait les faibles, encourageait les menées révolutionnaires en Italie, faisait de la propagande protestante directement par ses missionnaires et ses bibles, indirectement par ses libelles contre le Saint-Siège. La France et l'Autriche, la fille aînée de l'Église et l'Empire apostolique, assistaient presque immobiles à ce spectacle, obligées qu'elles étaient de se replier sur elles-mêmes, de renoncer à toute initiative au dehors pour faire face aux dangers qui les menaçaient à l'intérieur.

Voilà la situation de l'Europe il y a trois ans. Qu'on l'examine aujourd'hui et qu'on juge !

La Russie a perdu son influence extérieure. Elle subit la loi de ceux à qui elle aurait pu la dicter. L'Église grecque que les Czars espéraient s'asservir tout entière, reste libre en Turquie. La Pologne est l'objet de sages ménagements. Le schisme russe en un mot a perdu son arrogance, son ascendant, et plus que tout cela sa puissance d'extension.

Voyez l'Angleterre. Elle est humiliée à ses propres yeux et l'Europe qu'elle dominait de concert avec la Russie, la contemple maintenant étendue sur ses plages, blessée au cœur, s'efforçant de ranimer la vie dans son sein, après avoir troublé si longtemps le continent de son exubérante vigueur. Associée à la France conservatrice dont elle n'est en quelque sorte que le satellite, elle n'ose plus patroner ouvertement la révolution, et elle se voit forcée de donner des gages à l'ordre européen jusque sur son propre sol.

La France et l'Autriche par contre ont grandi de tout l'abaissement de la Russie et de la Grande-Bretagne. En proie à l'agitation révolutionnaire il y a quelques années, presque sans influence dans les conseils de l'Europe, elles jouissent maintenant d'un calme serein à l'intérieur, et d'un ascendant irrésistible au dehors. Ce qu'elles veulent, les autres puissances n'oseraient pas ne pas le vouloir.

La Turquie enfin est pénétrée de toutes parts de la civilisation occi-

Digitized by Google

dentale, et comme le constatait dernièrement une feuille protestante allemande, le mahométisme se dissout sous l'influence du spectacle éloquent des vertus chrétiennes, en regard de la dégradation irrémédiable de l'islamisme.

Le doigt de Dieu n'est-il pas là! le schisme et l'erreur avaient dans la Russie et l'Angleterre les instruments le plus formidables d'influence et de conquête; la Turquie encore ouverte à l'action civilisatrice de l'occident, paraissait à la veille de subir l'autocratie religieuse des czars; la Grande-Bretagne se livrait avec une égoïste ardeur à un immense travail de propagande révolutionnaire et religieuse; la France et l'Autriche ne se sentaient pas assez fortes pour arrêter ce débordement, et voilà que deux ou trois années suffisent pour changer complétement la face des choses et renverser toutes les combinaisons de la politique humaine. Encore une fois, le doigt de Dieu n'est-il pas là!

Il ne faut rien moins que le calme de ces perspectives chrétiennes pour ne pas se sentir troublé à la pensée de ce qui se passe autour de nous. La guerre engloutit des milliards avec le sang le plus généreux de l'Europe, et personne n'en entrevoit le terme ni l'issue. La Russie est humiliée bien plus encore que vaincue, et l'on a rappelé éloquemment à la tribune anglaise que le courage moscovite s'est retrempé à la vue des flammes de Moscou.

La paix sortira-t-elle des négociations que l'on s'efforce de renouer en ce moment, c'est le secret de Dieu. Mais pour qu'elle puisse se faire et durer, il ne faut pas qu'elle soit achetée au prix de l'humiliation de la puissance moscovite. L'orgueil irrité peut bien céder à la force; mais il nourrit des rancunes qui font tôt ou tard explosion.

La paix ne sera durable et définitive que si la Russie, châtiée et abattue par ses désastres, renonce d'elle-même à sa politique d'envahissement, ou trouve dans la résistance unanime de l'Europe une barrière insurmontable. Hors de là, il ne peut y avoir qu'une trève plus ou moins prolongée, car personne ne songe à maintenir éternellement le blocus de ses cotes, au milieu de l'instabilité des gouvernements et de la mobilité des principes qui les dirigent. Ce qui importe donc surtout dans la fixation des exigences de l'Europe occidentale, c'est qu'elles aient pour elles l'assentiment de toutes les puissances qui comptent pour quelque chose, et dès lors il faut qu'elles ne dépassent pas ce que peut prétendre une légitime préoccupation des intérêts de l'avenir. Arracher par la force à la Russie des concessions que refuserait son amour-propre, ce serait lui inoculer un ressentiment qui éclaterait par un essai de tar-

Digitized by Google

dive vengeance. Lui imposer des conditions qui ne seraient pas acceptées moralement par toute l'Europe, ce serait lui laisser un vague espoir de complicité future et l'encourager ainsi dans ses prétentions.

A ce point de vue, se présente tout naturellement l'idée d'un congrès général, sorte de jury européen qui prononcerait dans le conflit et infligerait à la partie condamnée une légitime réparation. Si tous les états représentés à cette diète solennelle formulaient ensemble les griefs et les exigences de l'Europe, il semble que le gouvernement russe puisse accepter avec moins de honte son échec et en porter plus facilement la responsabilité devant la nation. D'un autre côté si les conditions des puissances occidentales étaient exagérées, elles trouveraient quelque modération dans la prudence et la sagesse des gouvernements moins absolus. En tout état de cause ce verdict porté par l'Europe tout entière aurait un caractère si solennel et si obligatoire, que les parties belligérantes ne pourraient s'y soustraire.

Mais les puissances qui s'agitent en ce moment, veulent-elles sincèrement la paix, et n'est-ce pas la bonne volonté qui manque aux moyens de conciliation, plutôt que les moyens de conciliation à la bonne volonté! Si je considère la France, désormais remise en possession du rang et de l'ascendant qui lui appartiennent dans le monde, illustrée par ses victoires, à peine détournée par les préoccupations de la guerre, des préoccupations de l'industrie et du commerce, je ne puis croire qu'elle désire la continuation d'une lutte qui n'ajoutera rien à sa gloire et qui par contre pourrait faire sortir une crise politique de la crise alimentaire et financière dont elle souffre plus ou moins d'une manière presque permanente. La Russie, accablée de ses revers, presque à bout de sacrifices, ne peut pas ne pas désirer une paix honorable. L'Allemagne a tout tenté pour ne pas sortir de l'expectative. Ce n'est pas elle qui fera jamais obstacle à des négociations pacifiques.

Reste l'Angleterre. Au ton de ses journaux et au langage de ses hommes d'État, il est facile de comprendre qu'elle ne croit pas encore le moment venu pour elle de suspendre les hostilités. La Grande-Bretagne a perdu en influence morale ce que la France a gagné, et elle ne peut pas se résigner à déchoir de son rang, sans tenter un grand effort pour se relever aux yeux de l'Europe.

La paix pour elle n'arriverait pas à son heure, si elle venait clore les événements, sous l'impression laissée au monde par l'impuissance des armes anglaises, et par le scandale des divisions parlementaires.

Là est le grand obstacle à une entente qu'appelle de ses vœux l'opi-

Digitized by Google

nion publique. L'Angleterre se montrera toujours absolue dans ses exigences, raide dans ses procédés, et si les autres gouvernements n'imposent pas silence à son amour-propre, la paix ne se fera pas, avant de nouveaux efforts, de nouvelles ruines, et de nouveaux flots de sang.

Qu'arrivera-t-il dès lors? Voilà la question qui se pose au fond de tous les cœurs en ce moment. Si les probabilités ne sont pas démenties, n'est-il pas à craindre que la poursuite d'une lutte dont personne ne saisira plus bien ni le caractère ni l'objet, ne tourne au profit de la révolution! Le sentiment public livré à ses inspirations intimes, désire la paix. Il attribue à la guerre certain ralentissement dans le travail, la cherté des objets de première nécessité, la gêne financière de l'Europe. Supposez que ce sentiment ne soit plus contenu par la considération de la justice des efforts des puissances occidentales, et plus encore par l'espoir de la paix, croit-on qu'il n'y ait pas là pour les peuples une formidable tentation de se jeter dans les bras de ceux qui exploitent avec un art infernal la misère et tous les mauvais instincts publics à leur profit!

L'hydre aux cent têtes n'est pas écrasée. L'échauffourrée d'Angers, les coups de feu ou les coups de poignard, les appels incendiaires, l'émeute, l'assassinat et le cri de guerre montrent bien que sous un calme apparent s'agitent et rugissent les passions anti-sociales. Et par un de ces aveuglements qui semblent une punition de la Providence, ceux-là mêmes que la révolution menace le plus, semblent s'attacher à lui faciliter la réalisation de ses sanguinaires projets.

Tandis que l'Autriche cherche sa sauvegarde et son refuge dans l'action et l'influence religieuse, le Piémont et l'Espagne, placés sur un volcan mal éteint, donnent aux adversaires de l'ordre social des armes contre les gouvernements qu'ils combattent, et minent eux-mêmes la vieille forteresse de l'Église. Là est le grand danger de l'avenir, car l'Église est la colonne des États, et la colonne ne peut être renversée sans que croule l'édifice tout entier. La révolution reste toujours le nuage menaçant qui plane à l'horizon. Elle a des complices secrets dans ceux qui voudraient pousser les peuples à l'extrémité par une guerre sans issue et sans terme; elle a ses pionniers les plus ardents dans les états qui travaillent à renverser le principal boulevard qui la contient. Elle triomphera infailliblement si peuples et gouvernements ne s'unissent dans le sentiment d'un péril commun et ne reconnaissent que la loi et le cri de salut de la société, c'est : Paix aux nations, paix à l'Église.

Digitized by Google

FRÉDÉRIC OZANAM.

(Suite et fin.)

VI.

Ceux-là seuls qui ont dit leur âme devant un auditoire savent les tourments de la parole publique, tourments qui arrachaient à Cicéron ce cri plaintif : « Quel est l'orateur qui, au moment de parler, n'a senti ses cheveux se roidir et ses extrémités se glacer? » Ozanam, plus qu'un autre, était sujet au mal de l'éloquence, parce que ses organes trop faibles ne répondaient qu'imparfaitement aux secousses de son inspiration, et qu'une timidité naturelle enchaînait aussi sur ses lèvres et dans tout son être l'éclat de ses facultés. Défiant de lui-même, il se préparait à chacune de ses leçons avec une fatigue religieuse, amassant des matériaux sans nombre autour de sa pensée, les fécondant par ce regard prolongé de l'intelligence qui les met en ordre, et, enfin, leur donnant la vie dans ce colloque mystérieux de l'orateur qui se dit à lui-même ce qu'il dira demain, ce soir, tout à l'heure, à l'auditoire qui l'attend. Ainsi armé, tout pâle cependant et défait, Ozanam montait à sa chaire. Il n'y avait rien de bien ferme et de bien accentué dans son début ; sa phrase était laborieuse, son geste embarrassé, son regard mal sûr et craignant d'en rencontrer un autre : mais peu à peu, par l'entraînement que la parole se communique à elle-même, par cette victoire d'une conviction forte sur l'esprit qui s'en fait l'organe, on voyait de moment en moment la victoire grandir, et lorsque l'auditoire lui-même était une fois sorti de ce premier et morne silence si accablant pour l'homme qui doit le soulever, alors l'abîme rompait ses digues et l'éloquence tombait à flots sur une terre émue et fécondée. Des applaudissements sincères répondaient à l'orateur, et

Digitized by Google

tout palpitant d'un bonheur acheté par huit jours de travail et par une heure de verve, il retournait chez lui retrouver la peine, qui est la condition de tout service et l'instrument de toute gloire.

Il n'est pas ordinaire qu'un homme érudit soit un homme éloquent. La patience nécessaire à l'investigation des livres et des antiquités s'allie mal au feu qui jaillit d'une pensée créatrice : on n'aime pas, quand on peut jeter des mondes dans l'espace par un souffle de sa vie propre, chercher péniblement sa route à travers des astres vieillis et trop souvent éteints. Ozanam, par un don singulier, possédait à la fois l'éloquence et l'érudition. L'une lui était aussi naturelle que l'autre. Il pouvait toute une nuit veiller dans les régions abstruses d'une langue ensevelie ou d'une œuvre inconnue, et le lendemain écrire des vers, préparer un discours, s'échauffer solitairement dans la contemplation directe du vrai et du beau. Non-seulement l'une et l'autre faculté lui appartenaient de naissance, mais l'une et l'autre étaient éminentes chez lui. Il était grand dans la poudre, avec la pioche du mineur, et grand dans la lumière, avec le simple regard de l'esprit. Cela lui donnait sa physionomie, mélange de solidité et d'enthousiasme jeune et ardent.

Le cours dont il était chargé, au vieux sanctuaire des lettres parisiennes, exigeait précisément de lui l'incomparable souplesse de sa nature. Il devait initier son auditoire, non pas aux littératures de la Grèce et de Rome, mais aux lettres étrangères, c'est-à-dire aux grands travaux de l'esprit dans les idiomes contemporains. Ce champ était, pour ainsi dire, sans mesure; car, tandis que l'antiquité n'a produit que trois langues dignes de se survivre par la perfection de leurs monuments et par leurs rapports avec l'éternelle vie du christianisme, les temps nouveaux ont réparti la puissance et la fécondité des lettres à tous les peuples issus de Jésus-Christ. Ce qu'avait dit saint Paul, qu'il n'y a plus de *barbare*, s'est accompli dans les arts de l'esprit aussi bien que dans l'ordre des mœurs. Le flambeau de David et d'Homère a secoué sa flamme sur toutes les nations chrétiennes : toutes ont leurs poëtes, leurs historiens, leurs orateurs, et qui veut s'initier aux littératures étrangères, loin d'entreprendre une excursion au dehors, se trouve jeté au centre du génie universel, dans des voies et des splendeurs qui n'ont plus de limites. Ozanam s'était préparé toute sa vie,

Digitized by Google

comme s'il en eût reçu l'ordre exprès de la Providence, à cette infatigable exploration. Il savait à fond les principales langues modernes, et il lui fut aisé, dès qu'il en eut mission, de pénétrer dans les richesses dont il devait la découverte et le partage à ses auditeurs. Mais ce qui n'eût été pour un autre, moins chrétien et moins profond, qu'une exposition éloquente des beautés de la pensée humaine sous ces vêtements divers, ne pouvait être pour Ozanam qu'une prédication de la vérité. Toucher aux langues et aux œuvres nouvelles, c'était rencontrer à chaque pas ce qui en fait l'âme et la nouveauté, c'est-à-dire le christianisme, et rencontrer le christianisme, c'était pour lui le défendre et l'exalter.

A regarder Ozanam tel que nous l'avons possédé vingt ans, il me semble reconnaître dans sa personne l'ensemble des traits qui expliquent et justifient la popularité. Dès sa première jeunesse, on voit poindre en lui une conviction profonde du christianisme avec un désir précoce de lui consacrer tous les travaux de son esprit. Sa correspondance la plus reculée offre des traces sans nombre de cette disposition forte et généreuse qui devait bientôt le présenter au respect des chrétiens de son âge, et plus tard à leur reconnaissante admiration, lorsque le succès eut justifié les espérances qu'ils avaient mises dans les premiers éclairs de son talent. Nul homme de foi, au moins d'une foi éclatante, n'avait encore paru dans les chaires qui retentissaient chaque jour d'applaudissements donnés à d'autres doctrines en d'autres orateurs. Quarante ans d'absence à ces rostres de la littérature signalaient au mépris le génie épuisé des chrétiens de France : Ozanam y monte, il y monte à vingt-sept ans, et de cette bouche qui depuis déjà longtemps avait éveillé la charité endormie au sein de la jeunesse et créé la Société de Saint-Vincent-de-Paul, il laisse tomber une parole où l'art le dispute à l'érudition. Rien n'est déguisé, rien n'est affaibli, de ce qui pourrait blesser des esprits mal accoutumés à la présence et au courage de la vérité. L'orateur est jeune, il est sincère, ardent, instruit : Athènes l'écoute, comme elle eût écouté Grégoire ou Bazile, si, au lieu de retourner dans les solitudes de leur patrie, ils eussent, au pied de l'Aréopage où prêchait saint Paul, ouvert ce trésor de goût et de savoir qui devait illustrer leurs noms. Ozanam avait encore un

Digitized by Google

charme, un charme sans lequel il eût sans doute péri, mais qui, ajouté à ses autres dons, achevait en sa personne l'ouvrier d'une séduction prédestinée : il était doux pour tout le monde et juste envers l'erreur.

Ozanam avait placé au moyen âge le centre de son enseignement. Plus haut, c'eût été l'antiquité ; plus bas, une littérature trop proche où la science n'eût pas eu assez d'ombres à soulever. Le moyen âge est le commencement des nations chrétiennes ; il a tout à la fois le charme et la difficulté des origines, double attrait qui appelait également ou l'imagination poétique du professeur, ou la pénétration laborieuse de ses facultés. Pendant les deux années qu'il occupa sa chaire, Ozanam poursuivit tour à tour les premiers développements du génie chrétien en Allemagne, en Angleterre et en Italie. Il ne nous reste de cette vaste étude que vingt et une leçons sur la civilisation au cinquième siècle ; mais ce monument inachevé suffit pour donner une idée de ce qu'étaient l'éloquence et le savoir de son auteur, et comment l'un et l'autre s'appliquaient infatigablement à agrandir le christianisme dans l'esprit de quiconque s'exposait à en subir la puissance.

Je ne donnerai pas l'analyse de ces beaux discours. Ils resteront parmi les travaux les plus remarquables de l'apologétique chrétienne au XIXe siècle, et il est inutile que j'essaye de prévenir ou de suppléer les lecteurs.

Quatre années de succès conduisirent Ozanam jusqu'à la mort de M. Fauriel, en 1844, et il eut l'honneur, en obtenant à l'unanimité sa succession, de se trouver titulaire à trente-deux ans d'une chaire de faculté dans l'Académie de Paris. Cette élévation prématurée n'avait pas d'exemple : M. Guizot, parvenu le plus jeune avant lui aux mêmes fonctions, n'y avait été promu qu'à l'âge de trente-six ans.

VII.

Mais ce n'est pas en vain que l'on veut devancer le temps. Le temps se venge de ceux qui se passent de lui.

Dès l'été de 1846, Ozanam sentit ses forces décroître sous la

Digitized by Google

fièvre continue de ses triomphes. Non content de la préparation de ses cours, il répondait ardemment à tous les appels qu'on lui adressait au nom de la vérité ou de la charité. Il parlait au cercle catholique et dans les conférences de Saint-Vincent-de-Paul ; il écrivait pour le *Correspondant,* recueil honorable qui seul, depuis un quart de siècle, a conservé le drapeau chrétien et libéral de ses premières années. Toutes ces généreuses collaborations ne laissaient à Ozanam aucun repos. Il passait de longues portions de nuits à réparer dans le travail la brièveté de ses jours, et trop souvent il soulevait le poids des ténèbres par des moyens qui n'éveillent l'esprit qu'en l'énervant. Ses mains commençaient à contracter ce tremblement fébrile que nous leur avons vu dans les dernières phases de sa vie. Il s'acheminait enfin au terme avec l'imprudence et la rapidité d'une âme qui croit trop à l'éternité pour user d'égards envers le temps.

Je ne sais pourquoi aucun des amis d'Ozanam, dans les notices qu'ils ont publiées sur lui et où j'ai recueilli tant de pieux souvenirs, n'a mentionné la part qu'il eut au glorieux martyre de l'archevêque de Paris. Pendant ces journées de juin, où la guerre civile n'avait plus de cri de ralliement, tant les vœux étaient obscurs et les ressentiments profonds, Ozanam songeait avec angoisse à ce que la religion pourrait tenter pour la paix de la patrie et pour son propre honneur. La pensée lui vint d'aller trouver l'archevêque de Paris et de l'engager à une démarche conciliatrice près des insurgés. Deux camarades de bivouac, chrétiens comme lui, s'associèrent à sa pensée, et ils se rendirent tous trois près de l'archevêque. Monseigneur Affre, après les avoir écoutés, leur dit tranquillement : « Je me sens pressé de cette pensée depuis hier ; « mais comment la réaliser, comment parvenir aux insurgés? et « le général Cavaignac permettra-t-il cette démarche? » Sur leur réplique, il s'habilla, mit sa croix d'or sur sa poitrine, et gagna l'hôtel du général Cavaignac, accompagné, outre quelques ecclésiastiques de sa maison, d'Ozanam et de ses deux amis, tous trois en habit de garde national. Au retour, il les congédia, malgré leurs instances, sous prétexte qu'il ne voulait point paraître avec une apparence d'escorte militaire. Le monde sait le reste, et la postérité n'a pas besoin que je le lui apprenne.

Digitized by Google

Ozanam avait repris son cours. Il le continua jusque dans l'été de 1852, en y entremêlant des travaux plus considérables encore que par le passé. Ce fut dans cet intervalle de cinq ans qu'il publia ses *Études germaniques*, ouvrage deux fois couronné par l'Académie française d'un grand prix de dix mille francs, et cette charmante étude sur les poëtes franciscains de l'Italie au treizième siècle. Son activité redoublait en s'approchant du terme.

Le vendredi saint de l'année 1851, il prit la plume et écrivit cette préface d'une œuvre où il voulait rassembler, à la gloire de Dieu et de son Christ, tous les travaux de sa vie : « Je me propose « d'écrire l'histoire littéraire du moyen âge depuis le cinquième « siècle jusqu'à la fin du treizième et jusqu'à Dante, à qui je m'ar- « rête comme au plus digne de représenter cette grande époque. « Mais, dans l'histoire des lettres, j'étudie surtout la civilisation « dont elles sont la fleur, et dans la civilisation j'aperçois principa- « lement l'ouvrage du christianisme. Toute la pensée de mon livre « est donc de montrer comment le christianisme sut tirer des « ruines romaines et des tribus campées sur ces ruines une société « nouvelle, capable de posséder le vrai, de faire le bien et de « trouver le beau.

« En présence d'un dessein si vaste, je ne me dissimule point « mon insuffisance : quand les matériaux sont innombrables, les « questions difficiles, la vie courte et le temps plein d'orages, il « faut beaucoup de présomption pour commencer un livre destiné « à l'applaudissement des hommes. Mais je ne poursuis point la « gloire qui ne se donne qu'au génie, je remplis un devoir de « conscience. Au milieu d'un siècle de scepticisme, Dieu m'a fait « la grâce de naître dans la foi. Enfant, il me prit sur les genoux « d'un père chrétien et d'une sainte mère ; il me donna pour pre- « mière institutrice une sœur intelligente, pieuse comme les anges « qu'elle est allée rejoindre. Plus tard, les bruits d'un monde qui « ne croyait point vinrent jusqu'à moi. Je connus toute l'horreur « de ces doutes qui rongent le cœur pendant le jour, et qu'on « retrouve la nuit sur un chevet mouillé de larmes. L'incertitude « de ma destinée éternelle ne me laissait pas de repos. Je m'atta- « chais avec désespoir aux dogmes sacrés, et je croyais les sentir « se briser sous ma main. C'est alors que l'enseignement d'un

Digitized by Google

« prêtre philosophe me sauva. Il mit dans mes pensées l'ordre et « la lumière; je crus désormais d'une foi rassurée, et, touché d'un « bienfait si rare, je promis à Dieu de vouer mes jours au service « de la vérité qui me donnait la paix.

« Depuis lors, vingt ans se sont écoulés. A mesure que j'ai plus « vécu, la foi m'est devenue plus chère; j'ai mieux éprouvé ce qu'elle « pouvait dans les grandes douleurs et dans les périls publics; j'ai « plaint davantage ceux qui ne la connaissaient point. En même « temps, la Providence, par des moyens imprévus et dont j'admire « maintenant l'économie, a tout disposé pour m'arracher aux affaires « et m'attacher au travail d'esprit. Le concours des circonstances m'a « fait étudier surtout la religion, le droit et les lettres, c'est-à-dire les « trois choses les plus nécessaires à mon dessein. J'ai visité les lieux « qui pouvaient m'instruire, depuis les catacombes de Rome, où « j'ai vu le berceau tout sanglant de la civilisation chrétienne, jus- « qu'à ces basiliques superbes par lesquelles elle prit possession « de la Normandie, de la Flandre et des bords du Rhin. Le bon- « heur de mon temps m'a permis d'entretenir de grands chrétiens, « des hommes illustres par l'alliance des sciences et de la foi, et « d'autres qui, sans avoir la foi, la servent à leur insu par la droi- « ture et la solidité de leur science. La vie s'avance cependant, il « faut saisir le peu qui reste des rayons de la jeunesse. Il est temps « d'écrire et de tenir à Dieu mes promesses de dix-huit ans.

« Laïque, je n'ai pas de mission pour traiter des points de théolo- « gie, et d'ailleurs Dieu, qui aime à se faire servir par des hommes « éloquents, en trouve assez de nos jours pour justifier ses dogmes. « Mais pendant que les catholiques s'arrêtaient à la défense de la « doctrine, les incroyants s'emparaient de l'histoire. Ils mettaient « la main sur le moyen âge, ils jugeaient l'Église quelquefois avec « inimitié, quelquefois avec les respects dus à une grande ruine, « souvent avec une légèreté qu'ils n'auraient pas portée dans les « sujets profanes. Il faut reconquérir ce domaine qui est à nous, « puisque nous le trouvons défriché de la main de nos moines, de nos « bénédictins, de nos bollandistes. Ces hommes pieux n'avaient pas « cru leur vie mal employée à pâlir sur les chartes et les légendes. « Plus tard, d'autres écrivains sont venus aussi relever une à une « et remettre en honneur les images profanées des grands papes.

Digitized by Google

« des docteurs et des saints. Je tente une étude moins profonde, « mais plus étendue; je veux montrer le bienfait du christianisme « dans ces siècles mêmes dont on lui impute les malheurs.....

« Je ne ferme point les yeux sur les orages des temps présents; « je sais que j'y peux périr, et avec moi cette œuvre à laquelle je « ne promets pas de durée. J'écris cependant, parce que, Dieu ne « m'ayant point donné la force de conduire une charrue, il faut « néanmoins que j'obéisse à la loi du travail et que je fasse ma « journée. J'écris comme travaillaient ces ouvriers des premiers « siècles, qui tournaient des vases d'argile ou de verre pour les « besoins journaliers de l'Église, et qui, d'un dessin grossier, y « figuraient le bon Pasteur ou la Vierge avec des saints. Ces pau- « vres gens ne songeaient pas à l'avenir; cependant quelques débris « de leurs vases, trouvés dans les cimetières, sont venus, quinze « cents ans après, rendre témoignage et prouver l'antiquité d'un « dogme contesté.

« Nous sommes tous des serviteurs inutiles; mais nous servons « un maître souverainement économe et qui ne laisse rien perdre, « pas plus une goutte de nos sueurs qu'une goutte de ses rosées. Je « ne sais quel sort attend ce livre, ni s'il s'achèvera, ni si j'attein- « drai la fin de cette page qui fuit sous ma plume. Mais j'en sais « assez pour y mettre le reste, quel qu'il soit, de mon ardeur et de « mes jours. Je continue d'accomplir ainsi les devoirs de l'ensei- « gnement public; j'étends et je perpétue, autant qu'il est en moi, « un auditoire que je trouvai toujours bienveillant, mais trop sou- « vent renouvelé. Je vais chercher ceux qui m'écoutèrent un mo- « ment, et qui, en sortant de l'école, m'ont gardé quelque sou- « venir. Ce travail résumera, refondra mes leçons et le peu que « j'ai écrit.

« Je le commence dans un moment solennel et sous de sacrés « auspices. Au grand jubilé de l'an 1300, et le vendredi saint, « Dante, arrivé, comme il le dit, au milieu du chemin de la vie, « désabusé de ses passions et de ses erreurs, commença son pè- « lerinage en enfer, en purgatoire et en paradis. Au seuil de la « carrière, le cœur un moment lui manqua; mais trois femmes « bénies veillaient sur lui dans la cour du ciel : la Vierge Marie, « sainte Lucie et Béatrix. Virgile conduisait ses pas, et sous la

Digitized by Google

« foi de ce guide, le poëte s'enfonça courageusement dans le « chemin ténébreux. Ah! je n'ai pas sa grande âme, mais j'ai « sa foi. Comme lui, dans la maturité de ma vie, j'ai vu l'année « sainte, l'année qui partage ce siècle orageux et fécond, l'année « qui renouvelle les consciences catholiques. Je veux faire aussi « le pèlerinage des trois mondes, et m'enfermer d'abord dans « cette période des invasions, sombre et sanglante comme l'enfer. « J'en sortirai pour visiter les temps qui vont de Charlemagne « aux croisades, comme un purgatoire où pénètrent déjà les « rayons de l'espérance. Je trouverai mon paradis dans les « splendeurs religieuses du XIIIe siècle. Mais, tandis que Virgile « abandonne son disciple avant la fin de la course, car il ne lui « est pas permis de franchir la porte du ciel, Dante, au contraire, « m'accompagnera jusqu'aux dernières hauteurs du moyen âge, « où il a marqué sa place. Trois femmes bénies m'assisteront « aussi : la Vierge Marie, ma mère et ma sœur; mais celle qui « est pour moi Béatrix m'a été laissée sur la terre pour me sou- « tenir d'un sourire et d'un regard, pour m'arracher à mes dé- « couragements, et me montrer sous sa plus touchante image « cette puissance de l'amour chrétien dont je vais raconter les « œuvres. »

Dieu ne voulut pas que ce grand ouvrage, préparé par vingt ans de recherches, d'éloquence et de charité, reçut de la main de son auteur le sceau de la perfection. La mort devait le signer bien avant qu'il fût fini. Mais ce qui en reste suffit à l'illustration d'Ozanam, et ce qui en est perdu se retrouvera au livre où sont écrits les sacrifices des enfants de Dieu.

On avait franchi la Pâque de 1852. Ozanam était retenu dans son lit par la fièvre. Il apprend que son auditoire l'attend à la Sorbonne, et que cette bouillante jeunesse, sans se préoccuper des causes qui la privent de son professeur, le demande en criant et en s'agitant. Aussitôt, malgré ses amis, malgré les pleurs de sa femme et les ordres du médecin, il se lève et court à sa chaire : « Je veux, dit-il, honorer ma profession. » Lorsqu'il entra dans la salle de la Sorbonne, pâle, exténué, plutôt comme un mort que comme un vivant, le remords et l'admiration s'emparèrent de la foule, qui lui prodigua de frénétiques applaudissements. Ces trans-

Digitized by Google

ports se renouvelèrent à plusieurs reprises dans le cours de la leçon, et, ranimant l'infortuné sous le coup mortel, l'élevèrent au-dessus de lui-même une dernière fois. On eût dit que les acclamations avaient le secret de Dieu, tant elles devinrent passionnées lorsque le professeur termina ainsi : « Messieurs, on reproche à « notre siècle d'être un siècle d'égoïsme, et l'on dit les professeurs « atteints de l'épidémie générale. Cependant c'est ici que nous « altérons nos santés, c'est ici que nous usons nos forces ; je ne « m'en plains pas : notre vie vous appartient, nous vous la devons « jusqu'au dernier souffle, et vous l'aurez. Quant à moi, Messieurs, « si je meurs, ce sera à votre service ! »

Tels furent les adieux d'Ozanam à un auditoire qui l'avait aimé et applaudi douze ans. Courtes années des orateurs ! assemblées éphémères qui se forment des quatre vents du ciel autour de la parole d'un homme, et qui se dispersent ensuite pour ne plus se réunir ! Ozanam avait reçu le don de les émouvoir, ce grand don de l'éloquence : maintenant encore la source n'en était pas tarie, mais l'instrument extérieur et terrestre était brisé, il ne restait à l'inspiration que le faible souffle qui suffit au foyer domestique, aux confidences de l'amitié, à ce chant du cygne que la poésie célèbre, mais que le monde n'a jamais entendu, parce qu'il se chante tout bas à une ou deux âmes aimées.

Ozanam allait jouir, entre la vie et la mort, de ces tristes et saints débris de lui-même. On le rencontra quelque temps encore sous ces belles allées du Luxembourg, où ses amis et ses disciples lui avaient fait tant de fois cortége lorsqu'il les traversait pour se rendre à ses triomphes de la Sorbonne. Il laissait encore échapper de ses lèvres l'irrésistible sourire qui lui gagnait les cœurs : mais toute sa personne était couverte d'un voile, et le port, le geste, la voix, le regard, disaient aux passants connus de lui qu'ils ne voyaient plus que son ombre. Il partit pour les Eaux-Bonnes avec sa femme et sa fille. La Providence, par une attention délicate, lui amena aussi pour le consoler un de ses plus jeunes disciples, qu'il aimait particulièrement. Ensemble, malades tous deux, malades, ils le croyaient, aux mêmes plis et replis de la vie, ils se promenaient à l'ombre des hautes montagnes, allant de la nature à Dieu et du souvenir des ans perdus à la conception bienheureuse

Digitized by Google

des ans éternels. La jeunesse, la foi, la renommée de l'un, l'obscurité de l'autre, les prévisions tristes et les aurores joyeuses, tout donnait à ces entretiens derniers le caractère doux et divin de la mort acceptée.

A peine libre des entraves de l'amitié, Ozanam courut en Espagne qu'il n'avait jamais vue. Il se proposait de pousser jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle; le froid ne lui permit pas de s'avancer au delà de Burgos. On touchait presque à la fin de novembre. Il revint sur ses pas, mais, comme toujours, avec des notes d'érudit et des souvenirs de jeune homme, et il ne manqua pas, malgré sa faiblesse croissante, de les réunir dans des pages qui, loin d'annoncer l'abaissement de sa virilité littéraire, portent l'empreinte d'un style plus varié, plus souple, plus ingénieux que jamais. Il leur donna le nom de *Pèlerinage au pays du Cid*, comme pour se consoler peut-être de n'avoir pu accomplir celui de Saint-Jacques.

Une course suprême lui restait à faire après celle-là. L'Italie le reçut pour la quatrième fois. On lui avait indiqué Pise comme le séjour le plus favorable à son état; mais l'hiver de 1853 trompa toutes les illusions de ses amis. Froid et pluvieux, il n'apporta au malade qu'un long ennui et une aggravation de souffrances rarement mêlées de quelque lueur de bien-être. Il s'en consola par une activité héroïque en faveur de la première œuvre de sa vie, la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Elle était connue en Toscane, mais arrêtée au berceau par le gouvernement du grand-duc, qui ne pouvait croire à sa sincérité. Heureusement Ozanam était estimé, ou, pour mieux dire, célèbre dans ce pays. Ses travaux sur le Dante y avaient été reçus avec applaudissements et traduits plusieurs fois.

Il arriva donc que la grande-duchesse douairière entendit parler de ce Français et des peines qu'il se donnait pour introduire en Toscane une charité suspecte. Un jour qu'elle était à Pise, elle lui envoya quelqu'un avec prière de la venir voir dès le soir même. Ozanam, quoique accablé par la fièvre, se rendit à l'invitation. La grande-duchesse le reçut avec bonté. C'était une personne distinguée, aimant les bonnes œuvres, mais toute pleine de préjugés contre la Société de Saint-Vincent-de-Paul, où elle ne voyait qu'un

Digitized by Google

repaire de libéralisme, et elle affirma tout d'abord à Ozanam que jamais le grand-duc n'en autoriserait l'établissement, si l'on ne commençait par en chasser certains hommes qu'elle lui désigna. Ozanam parla longtemps, et comme il parlait toujours, c'est-à-dire avec un grand feu, il s'efforça de justifier l'admission des personnes que la cour ducale voyait de mauvais œil dans la société, et, remontant à l'origine même des conférences, il raconta comment, à la suite de la révolution de 1830, quelques jeunes gens avaient résolu de faire de la charité à l'exclusion de toute politique, que c'était là un des points fondamentaux de leur association, et le motif qui leur commandait d'admettre dans leur sein quiconque se présentait à eux, pourvu qu'il fût honnête homme et chrétien.

A quelques jours de là, le grand-duc accordait à la conférence de Florence l'autorisation si longtemps refusée, et il l'étendait presque immédiatement aux conférences de Livourne et de Pise.

Mais Sienne, où une partie de l'université de Pise avait été transportée, et avec elle aussi une moitié de la jeunesse toscane, Sienne n'avait pas suivi le mouvement. Ozanam en gémissait beaucoup; cette jeunesse sans œuvres de charité le tourmentait comme un remords personnel, et il n'eut pas de repos qu'il ne se fût rendu à Sienne même pour y proposer et y établir une conférence. Quoique lié à des personnages de distinction, et en particulier avec deux religieux affectionnés des écoles, il eut la douleur de revenir sans avoir réussi. Cet échec l'attrista profondément. « Dieu, disait-il, ne « veut plus bénir mes efforts. » Toutefois, malgré le découragement sensible où l'avait jeté ce qu'il croyait un refus du concours de la Providence, il résolut de lui faire encore un appel, et, arrivé au bord de la mer, au petit village de l'Antignano, il écrivit une lettre de quatre pages à un de ses amis de Sienne, le P. Pendola, pour le supplier de tenter un dernier effort. La réponse se fit attendre quinze jours. Le quinzième, vers la fin de juillet, il reçut une lettre qui lui disait : « Mon cher ami, hier, jour de saint Vincent-de- « Paul, j'ai fondé deux conférences, l'une dans mon collége, l'autre « dans la ville. »

Le 23 avril 1853, il écrivait à Pise les lignes suivantes :

« J'ai dit au milieu de mes jours : J'irai aux portes de la mort.

Digitized by Google

« J'ai cherché le reste de mes années. J'ai dit : Je ne verrai plus « le Seigneur mon Dieu, sur la terre des vivants.

« Ma vie est emportée loin de moi, comme s'est repliée la tente « des pasteurs.

« Le fil que j'ourdissais encore est coupé comme sous les ciseaux « du tisserand. Entre le matin et le soir, vous m'avez conduit à « ma fin.

« Mes yeux se sont fatigués à force de monter au ciel.

« Seigneur, je souffre violence, répondez-moi. Mais que dirais-je, « et que me répondra celui qui a fait mes douleurs?

« Je repasserai devant vous toutes mes années dans l'amertume « de mon cœur.

« C'est le commencement du cantique d'Ézéchias; je ne sais si « Dieu permettra que je puisse m'en appliquer la fin. Je sais que « j'accomplis aujourd'hui ma quarantième année, plus que la moitié « du chemin ordinaire de la vie. Je sais que j'ai une femme jeune « et bien-aimée, une charmante enfant, d'excellents frères, une « seconde mère, beaucoup d'amis, une carrière honorable, des « travaux conduits précisément au point où ils pouvaient servir de « fondement à un ouvrage longtemps rêvé. Voilà cependant que je « suis pris d'un mal grave, opiniâtre, et d'autant plus dangereux « qu'il cache probablement un épuisement complet. Faut-il donc « quitter tous ces biens que vous-même, mon Dieu, m'aviez don- « nés? Ne voulez-vous point, Seigneur, vous contenter d'une partie « du sacrifice? Laquelle faut-il que je vous immole de mes affec- « tions déréglées? N'accepterez-vous point l'holocauste de mon « amour-propre littéraire, de mes ambitions académiques, de mes « projets même d'étude où se mêlait peut-être plus d'orgueil que « de zèle pour la vérité? Si je vendais la moitié de mes livres pour « en donner le prix aux pauvres, et si, me bornant à remplir les « devoirs de mon emploi, je consacrais le reste de ma vie à visiter « les indigents, à instruire les apprentis et les soldats, Seigneur, « seriez-vous satisfait, et me laisseriez-vous la douceur de vieillir « auprès de ma femme et d'achever l'éducation de mon enfant? « Peut-être, mon Dieu, ne le voulez-vous point? Vous n'acceptez « point ces offrandes intéressées, vous rejetez mon holocauste et « mon sacrifice : c'est moi que vous demandez. *Il est écrit au com-*

Digitized by Google

« *mencement du Livre que je dois faire votre volonté, et j'ai dit : Je* « *viens, Seigneur.*

« Je viens si vous m'appelez, et je n'ai pas le droit de me plain-« dre. Vous avez donné quarante ans de vie à une créature qui « est arrivée sur la terre, maladive, frêle, destinée à mourir dix « fois, si la tendresse et l'intelligence d'un père et d'une mère ne « l'avaient dix fois sauvée. Que les miens ne se scandalisent point « si vous ne voulez pas faire aujourd'hui un miracle pour me gué-« rir! Mon enfance, heureusement écoulée au milieu de tant de « périls, n'était-elle pas un premier miracle? A sept ans, quand « la fièvre typhoïde me conduisait jusqu'à l'agonie, ne fût-ce pas « à l'intervention de saint François Régis que ma mère attribua « ma guérison? Ne m'avez-vous pas délivré des malaises de l'ado-« lescence qui inquiétaient mon père? A l'entrée de ma carrière, « quand j'étais arrêté tout à coup par une cruelle maladie de la « gorge, ne m'avez-vous pas guéri, ne m'avez-vous pas donné la « joie de publier ce que je croyais la vérité? Enfin, il y a cinq ans, « ne m'avez-vous pas ramené de bien loin, et ne m'avez-vous pas « accordé ce délai pour faire pénitence de mes péchés et pour de-« venir meilleur? Ah! toutes les prières qu'alors on vous adressa « pour moi furent écoutées. Pourquoi celles qu'on vous fait au-« jourd'hui, et en bien plus grand nombre, seraient-elles perdues? « Mais peut-être, Seigneur, vous les exaucerez d'une autre ma-« nière. Vous me donnerez le courage de la résignation, la paix « de l'âme, et ces consolations inexprimables qui accompagnent « votre présence réelle. Vous me ferez trouver dans la maladie « une source de mérites et de bénédictions, et ces bénédictions, « vous les ferez retomber sur ma femme, mon enfant, sur tous « les miens, à qui mes travaux auraient peut-être moins servi que « mes souffrances. »

Ces dernières paroles nous indiquent que le sacrifice d'Ozanam était fait : aussi écrivit-il son testament le même jour, 23 avril, et nous n'avons plus à le suivre qu'au tombeau.

La veille du mois de septembre, accompagné de sa femme, de sa fille, de ses deux frères, il sortit de la maison qu'il occupait au petit village de l'Antignano, sur le bord de la mer. En sortant, il ôta son chapeau, et les mains levées vers le ciel, il prononça cette

Digitized by Google

prière : « Mon Dieu, je vous remercie des souffrances et des af-
« flictions que vous m'avez envoyées dans cette demeure ; acceptez-
« les en expiation de mes péchés. » Puis se tournant vers sa femme :
« Je veux qu'avec moi tu bénisses Dieu de mes douleurs. » Et aussitôt se jetant dans ses bras : « Je le bénis aussi des consolations
« qu'il m'a données. »

Dieu lui accorda, pour la dernière fois qu'il traversait la mer, un temps et des flots sereins. Couché sur le pont du navire qui le rapportait en France, il put jouir en paix de l'air du ciel, des eaux, de ces poétiques rivages de l'Italie qu'il avait passionnément aimés, et où il venait de recevoir un accueil digne de la terre qui a nourri tant de grands hommes, et qui sait encore les reconnaitre de quelque part qu'ils abordent à ses ruines. Quand les côtes de la Provence se levèrent à ses yeux, il éprouva une grande joie de revoir la patrie et de la certitude d'y mourir. Le vaisseau ne tarda pas d'entrer au port de Marseille, où l'attendaient sa belle-mère et la famille de sa femme. « A présent, dit-il, que j'ai remis Amélie
« entre les mains de qui elle doit être, Dieu fera de moi ce qu'il
« voudra. »

Il eût encore désiré revoir Paris, Paris où tant de souvenirs l'attachaient, où ses amis et sa gloire l'eussent si pieusement accueilli. Mais ce vœu du serviteur ne fut pas exaucé. Seulement Dieu lui retira les angoisses du grand passage ; il ne souffrit plus dès qu'il eut touché la terre de ses aïeux et de ses travaux. Un calme qui n'était ni celui de la vie, ni celui de la mort, se répandit dans sa personne, et il reçut en cet état les derniers sacrements de l'Église dont il avait été le fidèle et le défenseur. Le prêtre lui ayant dit d'avoir confiance en Dieu : « Eh ! pourquoi le craindrais-
« je ? répondit-il, je l'aime tant ! »

Ce devoir rempli, un sommeil précurseur s'empara de ses membres épuisés. Il se réveillait çà et là pour remercier et bénir, pour tendre la main, pour essuyer une larme, pour sourire encore une fois. Le matin de sa mort, jour de la Nativité de la très-sainte Vierge, il ouvrit les yeux, souleva ses bras et dit d'une voix forte : « Mon Dieu, mon Dieu, ayez pitié de moi ! » Ce fut sur la terre la dernière parole de cette âme qui en avait eu tant d'éloquentes.

Ses amis reçurent son cercueil avec vénération. Lyon voulut le

Digitized by Google

garder, Paris l'obtint. Il repose sous les pieds de cette jeunesse qu'il a évangélisée par sa vie, et à laquelle il parle encore du fond de sa tombe.

Reviendrai-je maintenant sur des faits ou des vertus oubliés au courant de mon récit? Recueillerai-je dans cette vie quelques épis épars après la moisson? La piété me le permet, si elle ne me le commande pas.

Ozanam avait une grande tendresse de cœur, une grande foi aux choses domestiques. Quoiqu'il fût très-sobre, et que souvent même il ne s'aperçut pas de ce qui lui était servi, il tenait extrêmement à ce que, le dimanche et les jours de fête, il y eût sur la table quelque mets plus délicat que de coutume. C'était lui qui le commandait d'ordinaire, et quelquefois qui l'apportait. Étranger à toute idée de luxe, peu soigneux de son vêtement, content des plus simples meubles, il attachait du prix à un bouquet de fleurs. Il aimait à en avoir près de lui, sur son bureau. De beaux livres, de belles gravures le tentaient aussi, et il ne résistait pas à l'acquisition de quelque petit tableau dont le mérite avait captivé ses yeux. Les voyages aux grands lieux du monde étaient encore un de ses faibles; il courait à un lac, à une vallée, et quand les ombres de l'histoire descendaient avec celles de la nature sur un champ ou sur une ruine, il s'y sentait attiré par une invincible sympathie. Ce n'était pas, à vrai dire, une âme austère; la poésie l'avait consacré tout enfant, et il n'y avait pas de muse qui n'habitât en lui.

Le 23 de chaque mois, date chère à sa mémoire, parce que c'était celle de son mariage, il ne manquait jamais d'offrir à sa femme quelques plantes fleuries. Même à la veille de sa mort, il n'oublia point de le faire, et le 23 août qui la précéda, étant encore au village de l'Antignano, il envoya chercher une branche de myrte qu'il avait remarquée au bord de la mer, pour la donner à celle qui depuis douze ans charmait et fortifiait sa vie.

Il avait eu pour sa mère vivante un culte qu'il lui conserva toujours, et j'ai remarqué dans ses lettres qu'il en parlait sans cesse avec une tendre admiration. Quand il l'eut perdue, sa douleur fut extrême; mais le premier déchirement passé, il se fit en lui un phénomène qu'il appelle quelque part la *conviction de la présence*

Digitized by Google

réelle de sa mère. Il lui semblait qu'elle le suivait encore, qu'elle l'inspirait, qu'elle le récompensait, comme au temps de son enfance, par des caresses sensibles.

L'amitié ne fut pas pour Ozanam le sentiment éphémère d'une jeunesse rapide. Ni les années, ni le mariage, ni la célébrité, ne tarirent en lui le besoin d'aimer des égaux. Il les recherchait même au-dessous de son âge par une condescendance qui fut récompensée, et ayant moi-même aimé quelqu'un de ceux qu'il aimait, j'ai eu de touchantes preuves de l'affection qu'il savait inspirer.

Sa piété était vive et douce. Elle prit de bonne heure le caractère d'un dévouement actif à cette grande société des âmes que Dieu a fondée sur la terre par le sang de son Fils, et il se crut même appelé à quitter le monde pour apprendre à le bénir. Quelque chose le retint, soit un peu de faiblesse devant le sacrifice, soit la crainte de perdre une part de sa liberté, soit plutôt que Dieu voulût de lui un cœur de prêtre dans une vie d'homme du siècle. Ce mot le peint tout entier. Nul chrétien en France, et de notre temps, n'aima davantage l'Église, ne sentit mieux ses besoins, ne pleura plus amèrement les fautes de ceux qui la servaient, n'eut enfin dans une existence laïque un plus véritable et plus profond apostolat. La prière et la méditation des choses divines le soutenaient à cette hauteur surnaturelle, malgré la préoccupation incessante de ses travaux d'esprit. Chaque matin, il lisait dans une Bible grecque quelques versets ou quelques pages de l'Écriture sainte, suivant que l'onction de Dieu le retenait plus ou moins sur ce qu'il avait lu. C'était la première demi-heure de sa journée. Il y avait puisé une connaissance efficace de la parole de Dieu. Jamais il ne se rendait à son cours sans avoir prié à genoux, pour qu'il ne dit rien de contraire à la vérité, ou dans le seul but de s'attirer des applaudissements. On remarquait dans sa controverse une attention infinie à ne pas blesser ceux qui discutaient avec lui, quelles que fussent leurs erreurs. Il lui semblait, dès qu'une intelligence traitait de Dieu, que déjà elle était sur la voie de le trouver, et qu'un mot superbe ou trop vif pouvait lui faire une blessure irréparable. Mais cette douceur n'allait jamais jusqu'au déguisement de sa pensée. Il professait sa foi avec la courageuse humilité du chrétien qui connait le peu qu'est le monde, et si le respect des

Digitized by Google

âmes lui inspirait une exquise modération, le respect de la sienne s'élevait au-dessus de toute crainte humaine.

Un jour qu'il visitait à Londres l'église de Westminster, mêlé à une foule d'étrangers et d'inconnus, il arriva derrière le chœur, en face du tombeau de saint Édouard. La vue de ce monument mutilé par le protestantisme le saisit de douleur, et, tombant à genoux devant les reliques telles quelles du saint Louis de l'Angleterre, il pria seul en expiation de tout ce peuple qui ne connait plus ses saints, et au mépris de l'assistance qui le prit sans doute pour un idolâtre, sinon pour un fou.

Dans une autre occasion, de nature différente, il avait révélé le même courage, et ceux qui l'ont vu à côté de M. Lenormant, aux jours où ce regrettable professeur succomba sous les lâchetés d'une agression sans cause, ceux-là ne douteront jamais qu'il ne fût capable de toute confession devant tout péril.

Les amis d'Ozanam ont voulu élever à sa mémoire un mausolée. Ils n'ont choisi ni le marbre, ni le bronze, mais ses propres écrits. Leur main fidèle et respectueuse a rassemblé ces pages dispersées et leur a donné malgré la mort, une unité qu'elles tiennent bien moins de leur disposition posthume que du souffle qui les anime d'un bout à l'autre. L'érudit, l'homme pieux, l'orateur, s'y révèlent dans un tissu qui ne faiblit jamais, et cette lecture inspirera toujours ensemble le regret et l'admiration, le regret d'une vie si rare et sitôt tombée, l'admiration de talents si divers dans un même esprit.

H.-D. Lacordaire.

Digitized by Google

INTRODUCTION

A LA

GUERRE DE TRENTE ANS (1).

La vie de Tilly est si étroitement liée aux premières périodes de la guerre de trente ans, qu'on ne peut écrire l'une sans retracer en même temps la seconde, tant est grand le rôle que joue dans celle-ci la personnalité du général catholique. Il est donc indispensable pour l'intelligence du récit d'entrer dans quelques détails préliminaires sur les événements qui précédèrent et préparèrent la guerre de trente ans. Ces détails ont leur intérêt et sont comme le prologue du drame qui va se dérouler sous les yeux du lecteur.

A peine Mathias avait-il atteint le but si longtemps convoité et si péniblement recherché par son ambition que l'arme dont il venait de frapper son souverain, se retourna contre lui. Avec l'aurore de son triomphe s'était levée celle de son châtiment. Lorsque en prenant possession de ses nouveaux états, il voulut se faire prêter serment par les habitants, il éprouva une résis-

(1) Le fragment que nous donnons ici est extrait de l'*Histoire de Tilly*, que M. le comte de Villermont se propose de publier prochainement. Dans le plan de l'ouvrage, il est destiné à relier la première partie de la carrière militaire de Tilly, qui se termine en 1608, après le couronnement de l'archiduc Mathias comme roi de Hongrie, avec la guerre de trente ans.

Digitized by Google

tance imprévue de la part de la noblesse autrichienne, presque tout entière protestante, qui prétendit garder ample part des dépouilles de l'autorité royale. La lutte dura quelques mois; elle devait finir, elle finit en effet par la défaite de Mathias, qui descendit rapidement la pente périlleuse des concessions, sous le poids des obligations qu'il avait imprudemment contractées envers ses alliés de la veille devenus ses sujets, ou pour parler plus vrai, ses maîtres du lendemain. De nouveaux dangers lui arrachèrent de nouveaux sacrifices, mais calmèrent momentanément les dissensions intestines des vainqueurs de Rodolphe, en attirant leur attention au dehors.

La dure expérience du passé n'avait profité en rien au malheureux empereur. Une idée fixe de vengeance absorbait son esprit : il voulait à tout prix rentrer en possession des domaines que Mathias lui avait enlevés. Dans ce but, il essaya de profiter de la scission survenue entre le roi de Hongrie et les États d'Autriche pour se ramener ceux-ci, en leur prodiguant les promesses les plus séduisantes. Ces démarches ne lui rapportèrent que de la honte et un degré d'humiliation de plus. Les États de Bohême auxquels les Autrichiens les avaient révélées, s'en prévalurent contre lui et le forcèrent par la violence à signer cette fameuse lettre de majesté, source de tant de calamités pour la Bohême et l'Allemagne tout entière.

On appela ainsi un décret par lequel Rodolphe assurait aux Bohêmes pleine et entière liberté de conscience, concédait aux protestants l'Université de Prague avec pouvoir d'y introduire les changements qu'ils jugeraient convenables, et les autorisait à construire ou acquérir en tous lieux des églises, des écoles et des cimetières. Toute ordonnance antérieure, contraire à ces dispositions, était déclarée sans valeur, et la nullité frappait d'avance toute mesure, émanant du pouvoir royal ou ecclésiastique, qui n'y serait pas conforme. Un acte additionnel reconnut aux protestants le droit d'élire dans leur sein un nombre indéterminé de commissaires, dits *défenseurs,* chargés de surveiller l'exécution complète et loyale de la lettre de Majesté. Ces *défenseurs* devaient être confirmés par le roi, dans les quinze jours de l'élection, sans que, faute de cette formalité, leur mandat put être

Digitized by Google

invalidé. Il fut arrêté en outre que les difficultés qui pourraient surgir à propos du décret seraient vidées en dernier ressort d'un côté par les protestants seuls pour tout ce qui concernait l'organisation intérieure de leur culte, de l'autre par un tribunal mixte de douze protestants et douze catholiques nommés par le roi, dans chaque cas spécial intéressant les deux parties.

C'était une véritable abdication. Bientôt de ce sceptre ainsi avili il ne devait même plus rester l'ombre aux mains débiles de ce monarque vieilli avant l'âge.

La catastrophe, déjà imminente, fut hâtée par le contre-coup d'événements graves survenus en Allemagne.

Le duc de Clèves et de Juliers étant mort sans enfants en 1608, sa riche succession se trouva convoitée par un grand nombre de princes qui prétendaient y avoir des droits plus ou moins exclusifs, de différents chefs. Deux d'entre eux, le margrave de Brandebourg et le duc de Neubourg, de la maison Palatine, crurent prudent d'ajouter à leurs titres celui de la possession. Sans attendre la décision impériale, ils s'emparèrent des domaines du duc défunt et se firent prêter serment par les Etats du pays. L'Empereur justement mécontent chargea l'archiduc Léopold, évêque de Passau et de Strasbourg, frère de l'archiduc Ferdinand de Styrie, de faire respecter les droits du conseil de l'Empire et de mettre les duchés sous séquestre, après en avoir expulsé les deux prétendants. La mission était d'autant plus difficile que Léopold ne disposait d'aucune force pour appuyer son autorité de commissaire impérial. Il paya d'audace et s'introduisit d'abord par surprise dans la ville de Juliers. De là il invoqua l'appui du gouvernement des Pays-Bas, qui se contenta de lui dépêcher des agens diplomatiques, et fit faire de nombreuses levées d'hommes dans ses évêchés de Passau et de Strasbourg : mais avant que ces troupes fussent prêtes, Juliers fut pris par les deux princes alliés, qui dispersèrent ensuite les régiments encore incomplets que le baron de Créange (Kriechingen) et d'autres colonels venaient de former dans l'évêché de Strasbourg. Léopold se réfugia à Passau ; de grands embarras l'y attendaient. Dans l'Evêché se trouvait cantonné un corps d'armée d'environ seize-mille hommes, qui pesait lourdement sur le pays et alarmait singulièrement les états voisins. Le comte

Digitized by Google

d'Althann qui le commendait n'avait pu obtenir passage sur les terres du duc de Bavière pour se rendre dans les duchés ; il était encore pour ainsi dire cerné dans les quartiers, lorsque survint la prise de Juliers. Désormais sans destination précise, les troupes de Passau auraient dû être licenciées.

L'ordre en fut donné par l'Empereur, mais un décret ne suffisait pas ; il fallait encore de l'argent pour payer les arriérés de solde que réclamaient insolemment les bandes indisciplinées de Léopold. On essaya de les renvoyer avec des promesses ; mais le moyen trop usé échoua. Le pays étant épuisé, la disette se fit sentir et les soldats se livrèrent à d'horribles désordres. Ils chassèrent leurs principaux officiers et acclamèrent pour chef Laurent Ramée, colonel d'un régiment d'infanterie. C'était un soudard brutal et cupide, l'un des boute-feux de leur mutinerie. Sous sa conduite, l'armée de Léopold quitta au mois de décembre l'Evêché de Passau qui ne pouvait plus la nourrir, se jeta sur les provinces Autrichiennes, qu'elle dévasta et après quelques hésitations, pénétra en Bohème où elle venait, disait Ramée, rétablir l'autorité impériale méconnue. A son approche les Etats de Bohème, réunis alors à Prague, mirent la ville en état de défense, et Rodolphe témoigna hautement son irritation contre les incommodes auxiliaires qui lui tombaient sur bras. Il envoya ordre sur ordre à Ramée de s'arrêter, et celui-ci avançant toujours, il lui dépêcha l'archiduc Léopold. Mais soit fougue imprudente de jeunesse, soit complot prémédité, l'archiduc au lieu de faire rebrousser chemin aux bandes de l'aventurier, parut lui-même le lendemain à leur tête aux portes de Prague et s'empara d'une partie de la ville.

Par un de ces revirements trop fréquents chez lui pour paraître extraordinaires, Rodolphe, naguère si uni avec les États dans leurs préparatifs de résistance contre l'armée de Passau, changea tout d'un coup d'attitude. Il approuva la conduite de Ramée et reçut le serment de fidélité de ses soldats. Mais cet effort était déjà trop violent pour son apathie. Par ses tergiversations continuelles, et ses hésitations sans fin, il paralysa les mouvements de Léopold, laissa le temps aux Etats de rassembler leurs forces et à Mathias, déjà en marche, celui de s'avancer sur Prague L'indi-

Digitized by Google

gnation excitée par les affreuses dévastations de Ramée et l'apparente mauvaise foi de Rodolphe était si universelle, qu'au premier appel des Etats, les campagnes se levèrent et marchèrent en masse au secours de la capitale.

Prague allait devenir le théâtre d'une lutte sanglante, lorsque Rodolphe, tremblant à cette idée seule, décida, à force d'argent, l'avide Ramée, à battre en retraite. Cette tardive concession ne lui fit cependant pas trouver grâce près de ses sujets et de Mathias. Peu de jours après le départ des bandes de Passau, l'archiduc-roi fit une entrée triomphale dans Prague et Rodolphe, étroitement enfermé dans son propre palais, ne recouvra quelque liberté qu'après avoir signé sa déchéance et consenti au couronnement de son frère, comme roi de Bohême.

Ce ne fut cependant pas sans difficultés et surtout sans conditions que Mathias put poser sur sa tête la couronne qu'il venait d'arracher à son souverain. Les exigences des États furent telles qu'un moment il voulut résister. Cet essai provoqua de violentes menaces de la part des chefs bohêmes et le mot de république fut un moment prononcé. Mathias était trop ambitieux pour ne pas céder et fut couronné le 23 mai 1611. L'infortuné Rodolphe ne survécut guère à ce dernier abaissement ; il mourut presque subitement le 23 janvier 1612, et la dignité impériale, dernier débri de ses grandeurs passées, échut sans difficulté à Mathias.

L'Allemagne n'avait pris qu'une part indirecte aux démêlés des deux princes de la maison d'Autriche ; profondément travaillé en sens divers par des intérêts opposés, ce grand pays n'avait plus de l'unité que le nom et offrait l'étrange phénomène de trois États dans l'État : l'empereur, l'union protestante et la ligue catholique. On a déjà pu pressentir le peu de poids dont pesait l'autorité impériale dans la balance des destinées allemandes ; mais pour apprécier jusqu'où allait cette impuissance et se rendre compte de la situation anormale où se trouvait l'empire, il importe d'étudier ces deux grandes confédérations catholique et protestante dans leur origine, comme dans leurs effets.

Le premier exemple d'une association particulière entre divers membres de l'empire, en dehors des intérêts généraux, avait été donné en 1531 par les princes protestants. La ligue de Smal-

Digitized by Google

kalde, à la tête de laquelle étaient l'électeur de Saxe et le landgrave Philippe de Hesse, avait fourni la mesure de son sens moral et politique, en se mettant à la solde du roi de France, et en s'alliant avec les Turcs contre le chef de l'empire. Anéantie à la bataille de Muhlberg, elle fut en quelque sorte reconstituée par Maurice de Saxe; victorieuse de Charles-Quint, elle avait cessé d'exister, au moins d'une manière patente, car le succès est un dissolvant bien plus puissant que la défaite. La plupart des princes protestants plongés dans la mollesse et la débauche, satisfaits de pouvoir assouvir sans obstacles leur cupidité sur les biens ecclésiastiques, étaient trop absorbés par leurs plaisirs pour se préoccuper de toute question extérieure qui ne menaçait pas directement leur quiétude ou n'offrait point un nouvel appât à leurs convoitises. Leur unique souci était de faire la guerre aux dissidents de la confession adoptée par chacun d'eux. Luthériens et calvinistes, se succédant sur le trône, rivalisaient de zèle pour établir tour à tour la prépondérance exclusive de leur culte; et tandis que dans les États héréditaires de la maison d'Autriche, les protestants jouissaient de nombreux priviléges, non-seulement les catholiques n'étaient pas tolérés dans les États protestants, mais les différentes sectes nées de la réforme s'y livraient une lutte fratricide d'extermination. Le persécuté de la première heure devenait le persécuteur de la seconde. La Saxe, le Brandebourg, le Palatinat, la Hesse, etc., furent ainsi le théâtre de déplorables changements à vue, violemment imposés. Tous ces petits princes ne se distinguaient en général que par leur intolérance et leur servile dépendance des théologiens qui les entouraient. Entre eux existaient des rivalités jalouses que développait la tranquillité même dont ils jouissaient. Du moment où Maurice de Saxe eut enlevé à son cousin Frédéric le bonnet électoral pour le placer sur sa propre tête, une haine ardente divisa les deux branches de la maison de Saxe. L'instinct de la conservation, la nécessité d'un point d'appui contre le ressentiment de leurs parents évincés, attachèrent les héritiers de Maurice à la maison d'Autriche, tandis que les membres de la branche Ernestine se firent remarquer en tout temps par leur hostilité contre cette même maison. Une question de succession

Digitized by Google

avait rendu les landgraves de Hesse-Cassel et de Hesse-Darmstadt ennemis irréconciliables. Les derniers, favorisés par la cour impériale, lui portaient autant d'affection que les premiers de haine. La grande race des Wittelsbach, fractionnée en deux ligues, celle des ducs de Bavière et celle des électeurs palatins, nourrissait dans son sein un antagonisme de religion, que les événements devaient rendre encore plus tranché. Ces éléments de faiblesse et de désorganisation du protestantisme allemand, se compliquaient encore d'un autre bien plus dangereux encore. De tout temps l'église luthérienne avait reconnu l'électeur de Saxe pour son chef naturel. Or, cette prééminence était un objet d'envie pour les comtes palatins et n'avait pas peu contribué à les rallier au calvinisme. Ne pouvant être à la tête des protestants, ils profitèrent des liens qui attachaient leurs rivaux à la maison d'Autriche, pour se poser en chefs des mécontents. Intrigues, conspirations, menées coupables, trahisons, rien ne leur coûta pour parvenir à ce but.

Sous Rodolphe ils avaient essayé plus d'une fois de conduire le parti anti-catholique à l'assaut du pouvoir, et d'entraver le concours financier que l'Empereur réclamait de la diète pour défendre l'Allemagne contre le Turc. En 1594 on vit Frédéric IV et ses amis refuser obstinément d'un côté les subsides, plus nécessaires que jamais, à cause des dangers qui menaçaient la chrétienté, et donner de l'autre quatre-cent mille florins à Henri IV pour acheter son intervention armée contre le Cardinal de Lorraine, compétiteur catholique du margrave Jean-Georges de Brandebourg à l'Evêché de Strasbourg. Depuis lors ils demeurèrent en relations permanentes avec ce prince, auquel ils offrirent la couronne impériale en 1599.

Leur agent le plus actif était Christian d'Anhalt. Tous unirent leurs efforts pour attirer dans leur conjuration les membres protestants de l'aristocratie Allemande. L'influence de la maison de Saxe dont l'attachement aux Habsbourg semblait croître en raison du progrès du Calvinisme, leur fit longtemps obstacle. Ils redoublèrent d'intrigues et bientôt un événement peu important en apparence vint leur fournir le levier dont ils ont besoin pour soulever les passions.

La Bavière était alors gouvernée par Maximilien premier, l'une des grandes figures du dix-septième siècle, à qui les contem-

Digitized by Google

porains décernèrent le nom de Salomon de l'Allemagne. Et de fait il mérita à juste titre leur admiration. Comblé de tous les dons du cœur et de l'esprit, il unissait les qualités les plus brillantes aux talents les plus solides. Sa haute intelligence embrassait les objets les plus divers; autant il mettait de soin à l'étude des affaires publiques, autant il déployait de goût et de connaissances dans le culte des beaux-arts. Outre l'allemand, il possédait à fond le latin, l'italien et le français. A la fermeté virile du caractère, il joignait une rare pénétration d'esprit, une infatigable activité, une persévérance que rien ne rebutait; son coup d'œil rapide et sûr plongeait droit au cœur des questions et saisissait merveilleusement le fort et le faible des hommes et des choses. Sévère dans ses mœurs, scrupuleux observateur de ses devoirs, il ne souffrait à sa cour ni légèretés, ni débauches, détestait les ivrognes et se montrait impitoyable pour les oisifs et les libertins. Sa fervente piété n'excluait pas chez lui la grâce des manières, ni la simplicité des goûts la magnificence conforme à l'éclat du rang. Il partageait régulièrement ses journées entre le travail, la prière et quelques distractions. Toujours maître de lui-même; aussi bon chrétien que profond politique, puissant organisateur, capitaine habile et ce qui était plus rare à cette époque administrateur éminent et savant financier, Maximilien de Bavière s'élève bien au-dessus des princes de son temps; il n'a point de rival parmi eux pour les talents et ne le cède pour la grandeur et la mâle énergie du caractère qu'au seul Ferdinand II. Aux Jésuites, les instituteurs de sa jeunesse, il avait voué une reconnaissance sincère, une affection tendre qui ne se démentit jamais et qu'il aimait à manifester, sans cependant permettre à ses sentiments d'empiéter sur le domaine de la raison. Faut-il s'étonner qu'ainsi doué, ayant la conscience de sa valeur et de sa supériorité morale, disposant de ressources considérables et joignant au génie qui conçoit, la force qui exécute, Maximilien ait été ambitieux? L'ambition était l'écueil naturel de la position où la Providence l'avait placé, elle égara plus d'une fois la sagacité de son esprit et la sûreté de son coup d'œil, mais si elle lui fit commettre des fautes, jamais du moins, grâce aux digues élevées par une éducation religieuse, elle n'oblitéra sa conscience.

Digitized by Google

L'abdication spontanée de son père Guillaume V, prince pieux et débonnaire, mais faible et peu ménager, l'avait mis de bonne heure à la tête de ses états. Maximilien s'appliqua immédiatement avec le plus grand zèle à réformer les nombreux abus de l'administration, à réparer les brèches faites aux finances publiques, à maintenir l'unité catholique de ses états et organiser les ressources militaires du pays. Prévoyant une lutte prochaine et inévitable, il sentit que l'avantage serait au premier prêt et il prit en silence toutes les dispositions nécessaires. A ses yeux le secret de la force des protestants était dans la pusillanimité des catholiques, comme la force des révolutionnaires dans la faiblesse des princes. Le merveilleux succès de la conduite énergique de l'archiduc Ferdinand en Styrie le confirma dans cette opinion et il ne tarda pas à en faire lui-même l'expérience.

Des troubles religieux avaient éclaté à Donauwerth (1606), ville impériale, située près des frontières bavaroises. Lors d'une procession dirigée par l'abbé du monastère de Sainte-Croix, fief immédiat de l'empire, situé dans la ville, les prêtres catholiques et les fidèles qui les accompagnaient avaient été grossièrement outragés et maltraités par la populace protestante qu'excitaient ou guidaient les magistrats de la commune. L'abbé déposa une plainte à la suite de laquelle Maximilien eut charge de l'empereur d'ouvrir une enquête. Deux commissaires envoyés par lui à Donauwerth furent insultés par le peuple et n'obtinrent des magistrats que des défaites et des bravades. A peine Maximilien eût-il reçu le rapport de ses commissaires qu'il l'envoya à Prague, en demandant que la ville séditieuse fût frappée d'un châtiment exemplaire. L'empereur éluda longtemps une réponse décisive et même en cédant il invita le duc à essayer encore la persuasion avant d'en venir aux voies de rigueur. Le duc obéit, se contenta de menacer et parvint à se faire remettre les chefs des mutins ainsi qu'un engagement signé par les magistrats de laisser désormais toute liberté à l'exercice du culte catholique. Mais à peine cette pièce avait-elle été livrée que la bourgeoisie se souleva, reprocha à ses magistrats leur lâcheté et commit de tels désordres que l'abbé de Sainte-Croix et ses religieux épouvantés se hâtèrent de fuir.

Une nouvelle commission bavaroise fut envoyée à Donauwerth.

Digitized by Google

Elle trouva la ville dans la plus effroyable confusion, la multitude surexcitée par les prédicants, les magistrats constamment ivres, insolents et fanfarons. Après plusieurs jours d'attente elle revint sans résultat; une troisième tentative d'accommodement échoua également à cause des perfides conseils donnés à ceux de Donauwerth par les ducs de Neubourg, de Wurtemberg et d'autres princes protestants. Maximilien informé que d'actives démarches se faisaient auprès de l'empereur pour lui faire retirer l'ordre de proscription contre Donauwerth n'hésita plus. En peu de jours un corps de sept mille hommes, commandé par Alexandre de Haslang, se présenta devant les murs de Donauwerth; la bourgeoisie naguère si arrogante n'essaya pas même un semblant de résistance et se rendit en tremblant (7 décembre 1607) (1). Maximilien heureux, comme il écrivit au Pape, d'avoir posé en face des protestants un acte de vigueur auquel ils ne s'attendaient pas, traita la ville avec douceur, ne lui imposa pas de contrainte religieuse et se contenta d'y introduire les Jésuites.

La nouvelle du châtiment si énergiquement infligé à la ville de Donauwerth, excita une grande rumeur parmi les protestants. A la diète de Ratisbonne qui s'ouvrit au mois de janvier 1608, ils firent entendre des plaintes amères, refusèrent les subsides sollicités par Rodolphe et quittèrent la réunion sans attendre de recès, chose jusqu'ici inouïe en Allemagne et subversive des constitutions de l'empire. Ils ne s'en tinrent pas là. Le 4 mai, l'électeur Palatin, les ducs Philippe-Louis de Neufbourg et Jean-Frédéric de Meklenbourg, les margraves Christian et Jean de Brandebourg-Anspach, Georges-Frédéric de Bade, s'assemblèrent dans l'ancien couvent de Bénédictins d'Ahausen, sur le territoire d'Anspach; avec eux s'y trouvait le prince Christian d'Anhalt, tête ambitieuse et fertile en intrigues, lié de longues mains avec la cour de France et vendu à ses intérêts. On tomba d'accord de former entre les princes protestants, abstraction faite des dissidences religieuses qui les séparaient, une confédération, qui reçut le nom d'Union

(1) Kheverhiller et après lui quelques autres historiens font figurer Tilly à l'expédition de Donauwerth. Un simple rapprochement de dates prouve suffisamment le peu de fondement de cette assertion, puisqu'à cette époque Tilly commandait les troupes impériales sur les frontières de la Moravie.

Digitized by Google

évangélique. Les princes alliés se garantissaient mutuellement l'intégrité de leurs possessions et de leur culte contre toute attaque du dehors, principalement des catholiques ; l'électeur palatin fut chargé de la direction des affaires générales en temps de paix, chaque état se réservant de veiller à ses propres intérêts en temps de guerre. Dans une seconde réunion qui eut lieu vers la fin de juillet à Rotenbourg, sur la Tauber, on nomma le margrave Joachim-Ernest de Brandenbourg, général des troupes de l'Union avec un traitement de six mille florins et le prince Christian d'Anhalt, lieutenant-général avec quatre mille florins par mois. A ces deux chefs furent adjoints le margrave de Bade, comme général de cavalerie, le duc Jules de Wurtemberg et le comte Craft de Hohenlohe, comme colonels. Enfin lors d'une troisième assemblée, l'électeur palatin et le prince d'Anhalt proposèrent de s'allier à la France ; mais bien que plusieurs membres de l'Union fussent déjà à la solde de cette puissance (1) et en relations secrètes avec le roi depuis plusieurs années, on crut plus prudent d'éviter encore l'éclat et d'ajourner la question officielle.

Il y avait là cependant plus de force apparente que de réelle. Le lien qui unissait cette aggrégation de princes presque tous divisés entre eux par une secrète jalousie, et dont pas un seul n'entendait faire ombre de sacrifice à la cause commune, était trop lâche pour la rendre redoutable. N'étaient-ce pas là pour la plupart les mêmes princes qui, en 1598, après d'effroyables menaces contre le général espagnol Mendoza, envahisseur du territoire de l'empire, avaient livré par leur pusillanimité le nom allemand à la risée publique? Où était parmi eux le caractère assez élevé pour dominer, assez fort pour faire accepter sa supériorité, comprimer les défiances, confondre les intérêts et rassembler toutes les forces dans un effort et pour un but commun? Cette tâche qu'accepta plus tard Frédéric V, dans un jour de présomption, nul des membres de l'Union n'était capable de l'entreprendre, nul même n'y pensait : jusqu'à l'apparition de Gustave-Adolphe, comme après sa mort, l'impuissance fut le caractère distinctif de toutes les confédérations des princes protestants de l'Allemagne.

(1) *Archives de Bruxelles*, Secrétairerie d'État allemande, carton 164.

Digitized by Google

Un article du pacte de l'Union portait que chacun des membres ferait la propagande de l'œuvre et travaillerait à y attirer le plus grand nombre possible de ses coreligionnaires. Cet engagement fut parfaitement exécuté, car dans le courant de la même année, l'Union reçut l'adhésion de l'électeur de Brandebourg, des princes Jean-Georges, Auguste et Rodolphe d'Anhalt, du comte Godefroid d'Ottingen, du comte Palatin Jean de Deux-Ponts, des villes impériales de Nuremberg, Ulm, Strasbourg, Rothenbourg, Windsheim, Schweinfurt, Weissembourg, Hall, Heilbrom, Memmingen et Nordlingen. On eut bien soin de mettre en tête de l'acte la réserve hypocrite déjà passée en habitude, des droits de l'empereur et de l'empire, et de constater que le but de la confédération s'appliquait uniquement aux transgresseurs des recès et des constitutions de l'empire, principalement en matière d'exécutions impériales. C'était suffisamment désigner le duc de Bavière. Des démarches actives furent effectivement faites auprès de l'empereur pour qu'il ordonnât la restitution de Donauwerth et blâmât la conduite de Maximilien. Christian d'Anhalt, chargé de cette mission, poussa l'audace jusqu'à menacer Rodolphe du sort de Jules César, et jeta la terreur dans l'âme du faible monarque.

Le duc de Bavière ne s'était pas fait illusion sur le danger dont le menaçait l'Union; il chercha à le conjurer par les mêmes moyens. Ses agents représentèrent aux princes catholiques l'impérieuse nécessité de pourvoir à la défense commune et de se prêter mutuellement la main contre les attaques et les empiètements éventuels des protestants. Ces ouvertures furent assez froidement accueillies, les princes ecclésiastiques comprenaient toute la portée de l'acte auquel on les conviait, et ne se dissimulaient pas que la création d'une confédération catholique en dehors de l'empereur allait porter une nouvelle atteinte au pouvoir central et déchirer le voile qui, aux yeux de la multitude, couvrait encore son impuissance. Ils craignaient en outre de hâter la lutte en voulant la prévenir. D'autre part, cependant, ils avaient trop d'expérience du peu de valeur de l'autorité impériale pour ne pas sentir le besoin de se créer un autre abri, de chercher un nouveau point d'appui. De là, de nombreuses hésitations que Maximilien ne put

Digitized by Google

vaincre que successivement et à la longue. Enfin, après toute une année d'efforts, le duc de Bavière parvint à réunir autour de lui un noyau suffisant pour poser les bases de l'édifice qu'il projetait. Le 10 juillet 1609, il signa à Munich, avec les évêques de Wurzbourg, de Constance, de Ratisbonne, de Strasbourg, de Passau, le prévôt d'Ellwangen et l'abbé de Kempten, l'acte de fondation de la sainte Ligue, qu'il avait rédigé lui-même de concert avec son chancelier Joachim de Donnersberg et presque entièrement écrit de sa propre main.

La sainte Ligue se donnait pour but le maintien et la défense de la vraie religion catholique, se déclarait purement défensive et n'admettait l'emploi de la force qu'en cas de légitime défense et après épuisement des voies de droit. Elle se soutenait au moyen de contributions fixées chaque année pour chacun de ses membres. Le duc de Bavière en fut proclamé chef avec de grands pouvoirs, et un conseil d'assistance composé de l'archidue Léopold, évêque de Passau, des évêques Jules de Wurzbourg et Henri d'Augsbourg. Peu de temps après, dans une réunion tenue à Mayence, les trois électeurs ecclésiastiques, vivement sollicités par Maximilien, consentirent à entrer dans l'alliance; mais sous prétexte que les contrées du Rhin étaient trop éloignées de la Bavière, ils stipulèrent qu'un directoire spécial serait érigé en faveur de l'électeur de Mayence pour les états du Rhin. Cette exigeance froissa vivement Maximilien; néanmoins, il s'y soumit provisoirement sans objection. Une assemblée générale des membres de la Ligue fut indiquée pour le 8 février 1610, à Wurzbourg, et dans l'intervalle, des envoyés nommés de commun accord, se rendirent en Italie et à Madrid pour solliciter l'appui moral et pécuniaire du Pape, du roi d'Espagne et d'autres cours catholiques. A Rome et dans le reste de l'Italie, le résultat fut médiocre : le Pape craignait de mécontenter la maison d'Autriche, laissée en dehors de l'Alliance. Le grand duc de Florence et les autres princes italiens se souciaient peu de s'aventurer en spéculations aussi chanceuses; tous accueillirent fort bien les envoyés bavarois, mais ne se montrèrent prodigues que de félicitations et de vœux.

Le capucin Laurent de Brindes, que sur la demande de Maximilien le Pape avait dépêché à Madrid, y fut plus heureux. Grâce

Digitized by Google

à l'appui chaleureux que lui prêta la reine Marguerite, princesse autrichienne, sœur de l'archiduc Ferdinand de Styrie, il obtint la promesse formelle d'un subside assez considérable pour entretenir deux régiments d'infanterie et un de cavalerie, sous clause cependant que le roi serait protecteur de la Ligue.

(1610.) Au jour marqué, les membres de la Ligue s'assemblèrent à Wurzbourg pour préciser et arrêter les conditions et les points les plus importants du pacte qui les liait. Leur premier acte fut d'admettre dans la confédération l'archiduc Ferdinand de Styrie. On détermina le chiffre des contributions de chaque membre, le montant des cotes devant être versé dans une ville bavaroise, Ingolstadt ou Munich. Enfin l'on s'occupa de l'organisation militaire. Le duc de Bavière fut maintenu généralissime des troupes de la Ligue, avec trente-cinq mille florins de traitement par mois, et chargé de former un état-major, composé d'un maréchal de camp et d'un major général, chacun avec quatre à cinq mille florins d'appointements par mois. L'assemblée se sépara après avoir décidé qu'une ambassade spéciale serait envoyée à l'empereur, pour lui notifier la constitution de la Ligue et lui fournir toutes les explications nécessaires.

A la même époque, les membres de l'Union évangélique étaient réunis à Halle, pour s'y occuper des affaires de la succession de Juliers. L'électeur palatin et Christian d'Anhalt revenant de nouveau à la charge, déterminèrent enfin leurs collègues à accepter l'alliance de la France : un envoyé du roi Henri IV fut admis aux délibérations, et un traité signé le 11 février stipula qu'une armée française de dix mille hommes se joindrait à celle que les princes unis se proposaient de faire agir dans les duchés. Mais cette opération militaire n'était qu'un faible accessoire de la vaste conjuration qui s'organisait en silence contre le catholicisme et la maison d'Autriche sous les coupables inspirations de l'électeur Frédéric IV, de Christian d'Anhalt, du landgrave Maurice de Hesse. Il ne s'agissait rien moins que de détrôner l'empereur, de transporter sa couronne au roi de France ou, à son défaut, au roi de Danemark, et de changer complétement l'état politique de l'Allemagne. Sans doute les projets de Henri allaient plus loin et le désintéressement qu'il affectait vis-à-vis

Digitized by Google

des princes protestants d'Allemagne n'était que simulé. On connaît le plan grandiose enfanté par son ambition et que la main de Ravaillac l'empêcha d'ébaucher ; mais les conspirateurs calvinistes étaient trop absorbés par leurs propres convoitises pour comprendre clairement qu'ils ne jouaient que le rôle d'instrument et qu'en trahissant leur patrie, ils se forgeaient eux-mêmes des chaînes. Abaisser l'autorité impériale au profit de leur souveraineté particulière, partager les dépouilles des catholiques, tel était, en résumé, le but auquel visaient la plupart des conjurés. Peu importait ensuite, leur semblait-il, que le roi de France posât sur sa tête une couronne avilie, ils croyaient le tromper eux-mêmes par l'appât qu'ils lui présentaient. En dehors de l'aristocratie princière, d'autres esprits s'agitaient, et poussant plus loin la logique du libre examen, rejetaient l'autorité en politique, comme les princes la niaient en religion. Des fragments d'écrits secrets, parvenus jusqu'à nous, dit un historien éminent (1), donnent lieu de croire, qu'à la même époque, la plupart des villes libres d'Allemagne étaient entrées dans le réseau d'une grande conspiration démocratique, dont la tête était en Hollande, et qui tendait à renverser les princes et les rois avec l'aide des bannis de tous pays qui affluaient en Allemagne, des gens de guerre sans emploi, des paysans allemands, et d'établir partout des souverainetés populaires.

La convention de Hall constatait officiellement l'alliance du protestantisme allemand avec la France et se rattachait en apparence uniquement à la conquête des duchés de Clèves et Juliers ; mais déjà antérieurement des plans beaucoup plus étendus avaient été dressés secrètement entre les ministres du roi et les agents des princes unis ; la France, le Danemark, la Hollande, la Suède, et jusqu'aux princes de Transylvanie et de Valachie avaient leur rôle marqué, et devaient contribuer par des moyens déterminés à l'œuvre commune ; mais à la France incombait la plus grande part d'action, et la direction suprême d'une entreprise qui, dans les pensées de Henri, devait confirmer à jamais sa prépondérance politique en Europe. D'immenses préparatifs de guerre se fai-

(1) Groerer, *Gustave-Adolphe*, p. 277 et suiv.

Digitized by Google

saient dans toutes les provinces de l'État et une nombreuse armée se rassemblait sur les frontières de la Lorraine. Déjà les troupes françaises avaient commencé à la fois des hostilités sur les territoires de Strasbourg et de Juliers, lorsque arriva la nouvelle de l'assassinat du roi. La consternation des princes unis fut grande; mais ils n'en poursuivirent pas moins la guerre. Le comte de Solms battit les troupes impériales et fit prisonnier le comte Ernest de Mansfeld, alors au service de l'archiduc Léopold. Juliers, la dernière ville des duchés qui tint encore pour l'empereur, tomba entre leurs mains, et d'autre part l'électeur palatin, les margraves d'Anspach et de Baden se jetèrent sur les évêchés à leur portée et y firent un butin immense.

La constitution de la Ligue était encore trop récente pour qu'elle pût s'opposer aux armes de l'Union. Elle n'avait encore d'organisation que sur le papier, et chose plus fâcheuse, des tiraillements s'étaient produits dans son sein et avaient paralysé tout effort d'activité. Les prélats montraient beaucoup de mauvais vouloir à payer leurs cotes et restaient sourds à toutes les plaintes de Maximilien, qui, forcé par sa qualité même de chef de la ligue de faire solder toutes les dépenses ordonnées, se trouva bientôt en avance de sommes considérables. D'un autre côté, l'ancienne rivalité de rang des maisons d'Autriche et de Bavière, encore mal éteinte malgré les nombreuses alliances, qui les reliaient entre elles, s'était réveillée; le roi d'Espagne supportait avec peine qu'un corps, réunissant les forces vives catholiques en Allemagne, eût pu se créer en dehors de l'influence autrichienne et considérait la position du duc de Bavière à la tête de la ligue comme un échec de fait pour les Habsbourg. De l'empereur il se souciait peu; car il faisait bon marché des prérogatives du commandement réel, pourvu que Maximilien consentit à en partager le titre honorifique avec l'archiduc Ferdinand de Styrie. Ce sentiment était celui de l'archiduc Maximilien et de quelques membres de la branche de Styrie. L'opposition d'Albert des Pays-Bas prenait sa source dans un autre ordre d'idées; « l'expérience prouve, écrivait-il, que ces sortes de ligues et d'union ont pour résultat d'affaiblir et d'abaisser l'autorité de l'empereur, de ruiner les salutaires constitutions de l'empire et de faire perdre

Digitized by Google

en général toute espèce de respect et d'obéissance envers l'autorité supérieure (1). Lorsque les membres se liguent entre eux en laissant la tête de côté, il arrive que l'autorité du chef qui les domine tous est enlevée et que le corps ne peut subsister en bon état; les plus forts terrassent les plus faibles, et au dernier terme de la lutte, le corps tout entier succombe entraînant la tête et s'anéantit lui-même. » Il concluait en émettant le vœu que l'empereur cherchât par tous les moyens possibles à dissoudre à la fois l'Union et la Ligue et à reconstruire de leurs meilleurs éléments un autre corps dont il serait le chef, — « chose qui n'est possible, ajoutait-il, que si nous avons pour nous tous les neutres. » Certes, cette opinion était celle d'un esprit sagace et judicieux, ce vœu, celui d'une âme honnête et loyale; malheureusement en pratique c'était une chimère, ni Rodolphe, ni après lui Mathias ne possédaient l'influence personnelle, l'énergie nécessaire pour mener à bonne fin une entreprise sous le poids de laquelle avait déjà échoué Charles V dans de meilleures conditions. Albert ne tarda pas à le reconnaître. L'électeur de Mayence, Schweikard de Cronberg, prélat aussi éminent par ses vertus que par ses rares talents d'homme d'État avait d'abord approuvé les vues de l'archiduc, mais sa grande expérience l'avait bientôt convaincu de l'impossibilité de les appliquer dans les circonstances actuelles. Il se préoccupait avant tout des graves dangers que de plus longs délais devaient entraîner pour l'Église catholique. Il se rallia donc franchement au duc de Bavière, et ce fut, grâce à ses efforts et au désintéressement de l'archiduc Ferdinand, que Maximilien, un moment ébranlé par les obstacles qui lui avaient été suscités, consentit à garder le commandement de la ligue dont il voulait se dépouiller.

Un temps précieux avait été perdu, temps pendant lequel l'Union avait pu user à son aise de ses forces pour chasser complétement l'archiduc Léopold des duchés de Clèves et de Juliers, et ruiner les États de quelques membres de la ligue. L'imminence du danger opéra le rapprochement des esprits. Les

(1) *Arch. de Bruxelles*. Correspondance d'Albert et de Mathias. Lettres sans date, carton 118.

Digitized by Google

prélats, effrayés, s'empressèrent de payer leurs arriérés et de se plier à toutes les demandes de Maximilien. Dans une assemblée qui eut lieu à Munich, le 16 août 1616, on s'occupa activement de l'organisation militaire de la Ligue. Le duc fut autorisé à lever aux frais de la fédération une armée de 15,000 hommes de pied et de 4,000 chevaux qui pouvait être augmentée, en cas de nécessité, d'un régiment d'infanterie. Les fonds nécessaires furent votés et le paiement en argent comptant déclaré obligatoire sous un bref délai. On décida que des démarches seraient faites près des archiducs Albert des Pays-Bas et Maximilien de Tyrol, du marquis de Burgau, de l'archevêque de Saltzbourg et de l'évêque d'Eichstett pour les inviter à entrer dans la ligue et qu'on entamerait des négociations avec la France pour obtenir, sinon son alliance, du moins sa neutralité.

Peu de temps après, le 7 septembre, l'électeur de Mayence et le duc de Bavière, notifièrent aux princes de l'Union la formation de la Ligue; ils saisirent cette occasion pour réclamer énergiquement la réparation des violences commises sur les terres des évêques de Wurzbourg, de Worms, de Strasbourg, ainsi que des garanties pour l'avenir, menaçant de recourir à la force, en cas de refus. Une correspondance très-vive s'établit entre les deux confédérations, elle se serait probablement terminée par une rupture ouverte, si chacun des partis n'avait eu des motifs pressants d'éviter cette extrémité. Les armements de la ligue, quoique déjà sur un pied respectable, étaient loin d'être complets; de leur côté, les protestants avaient perdu dans Henri IV, leur principal point d'appui, le grand moteur de leur levée de boucliers. Le maréchal de la Châtre leur avait amené, il est vrai, les dix mille hommes promis par la convention de Hall pour l'expédition de Juliers, mais là s'était bornée la part acceptée par le nouveau gouvernement français dans l'héritage des vastes plans du grand roi. En outre, le chef de l'Union, l'électeur Frédéric IV venait de mourir, victime de son intempérance, laissant un fils mineur (19 septembre 1610). Cette situation devait nécessairement ramener la question sur un terrain plus pacifique et conduire à des concessions mutuelles. Des conférences s'ouvrirent à Munich entre les commissaires de l'Union et ceux de la Ligue. Au bout

Digitized by Google

de huit jours, on se mit d'accord sur un traité qui fut signé le 24 octobre 1610, à l'égale satisfaction des deux parties et donna à l'Allemagne quelques années de répit. Personne ne le prit au sérieux, car la division des esprits demeurait toujours la même, les intéressés n'en profitèrent que pour chercher à se rendre plus forts et se mieux préparer à la grande et inévitable lutte. Les conditions même n'en furent pas remplies, car chaque camp garda ses soldats et demeura sur le qui-vive.

Vers cette époque, l'électeur de Saxe sollicita son admission dans la ligue, à l'instigation des électeurs de Cologne et de Mayence. Cette démarche si étrange dans le chef du luthérianisme parut suspecte à Maximilien. Il craignait avec raison qu'en entrant dans la ligue, Christian II ne prétendit s'y attribuer une large part d'influence et n'eut pour visée secrète d'utiliser les armes de la confédération pour faire exécuter un décret impérial qui l'investissait des duchés de Clèves et de Juliers. Au point de vue personnel, l'acquisition de Christian était sans valeur; ce prince, héros d'ivrognerie et de débauche, incapable de rien faire par lui-même, se vantait impudemment « de voir par les yeux, d'entendre par les oreilles d'autrui. » Sous le rapport politique, l'avantage était médiocre, puisque l'électeur éloigné de l'Union par la jalousie qui divisait les maisons palatines et de Saxe, et brouillé avec l'électeur de Brandebourg, à cause de la succession de Juliers, était déjà complétement dévoué à l'empereur. Son rôle de neutre, qui lui permettait de conserver son influence héréditaire sur les luthériens de l'Allemagne, était plus utile à la ligue qu'une adhésion plus nette qui eût évidemment alterré ses rapports avec les coreligionnaires. Enfin le principe catholique de la Ligue était entamé et la cohésion des éléments associés n'était pas encore telle qu'on put se hasarder à y mêler un nouvel agent de nature tout à fait étrangère et d'une grande puissance. Les velléités de l'électeur de Saxe rencontrèrent donc beaucoup d'opposition chez Maximilien de Bavière; mais il n'en résulta aucun froissement entre les deux princes, grâce à l'intervention du duc Henri-Jules de Brunswick qui parvint à persuader Christian de retirer sa demande en déclarant qu'il continuerait à garder vis-à-vis de la ligue une neutralité bienveillante.

Digitized by Google

On voit qu'entre la Ligue et l'Union, il restait fort peu de place au chef de l'empire en Allemagne. Depuis la victoire de Maurice de Saxe sur Charles V, l'autorité impériale, frappée au cœur, était de plus en plus tombée en décadence. Cependant un reste de prestige lui était demeuré. Le géant sans force, mais debout, n'avait pas cessé d'en imposer et son ombre protégeait encore, alors que son bras était devenu impuissant. Peut-être eut-il encore résisté à cette terrible agonie trentenaire qui ébranla l'Europe entière, si ce prestige salutaire, si cette majesté, grandiose même dans son déclin, n'eussent été détruits par la main sacrilége d'un prince catholique, d'un membre de la maison d'Autriche, du propre frère Rodolphe II. Ce fut un grand crime de Mathias que sa révolte contre le chef suprême de l'empire. Empereur, il l'expia cruellement, mais il ne put combler l'abîme qu'il avait creusé lui-même et qui devait bientôt engloutir le vieil édifice impérial, cette magnifique création de l'Église.

A peine Mathias était-il monté sur le trône impérial qu'il subissait les rigueurs de cette justice providentielle que Dieu fait peser ici-bas sur les usurpateurs et les ambitieux. Autant il avait été violent et exigeant vis-à-vis de son frère, autant ses sujets et ses vassaux se montrèrent violents et exigeants vis-à-vis de lui. Désarmé par sa propre faute, il se trouva hors d'état de faire rentrer dans le devoir ceux auxquels il avait naguère enseigné la révolte.

Il essaya de gouverner en mettant sa faiblesse au niveau de l'arrogance de l'aristocratie protestante et de ses États. Princes et villes, seigneurs et sujets conspirèrent à l'envie contre lui et n'attendirent même pas sa mort pour secouer le faible reste d'autorité qu'ils lui avaient laissé sur eux. Tandis que l'Union évangélique refusait de se dissoudre à sa voix, les protestants Bohêmes se révoltèrent ouvertement contre lui. Une circonstance futile en elle-même avait été l'occasion de cette levée de boucliers; mais le feu allumé, l'incendie devait prendre de graves proportions.

L'unique héritier de la maison de Habsbourg était l'archiduc Ferdinand de Styrie. Ce prince, né en 1578, avait perdu son père de bonne heure. Élevé sous l'œil vigilant de sa mère, Marie de Ba-

Digitized by Google

vière, l'une des femmes les plus remarquables que l'histoire puisse citer, confié aux soins de gouverneurs pleins de prudence, de piété et de mérite, puis remis aux mains des Jésuites, il devait à l'éducation large et sérieuse qu'il avait reçue un caractère à la fois ferme et doux, un attachement profond à ses devoirs, une instruction solide. Ces rares qualités étaient rehaussées par une admirable pureté de mœurs. Son âme énergique, ardente au bien, inflexible dans sa droiture, était vivifiée par une foi forte et généreuse, capable de tous les sacrifices, à la hauteur de toutes les vicissitudes du sort. A l'université d'Ingolstadt, il s'était lié d'une étroite amitié avec Maximilien de Bavière, dont il épousa peu après la sœur, et ces liens de jeunesse ne se relâchèrent jamais. Plus tard lorsqu'il prit le gouvernement de ses états il se vit en butte à l'opposition systématique d'une noblesse tout entière luthérienne, beaucoup plus préoccupée, à l'exemple des princes protestants de l'empire, du soin d'étendre ses priviléges et d'empiéter sur les droits du souverain que de la bonne administration et de la défense du pays. Ferdinand commença par essayer les voies de la douceur et de la persuasion. Sa mansuétude fut prise pour de la faiblesse et l'insolence des Luthériens devint telle que ses propres chapelains furent insultés dans les rues et lui-même signalé à l'animadversion publique par des prédicants fanatiques. Le désordre alla plus loin encore dans les provinces : les ordonnances ducales furent foulées aux pieds, les prêtres catholiques maltraités, les couvents pillés, les malheureux paysans convertis de force à la réforme. Il n'en fallait pas tant pour convaincre Ferdinand que l'énergie de la répression assurerait seule le rétablissement du bon ordre et de la tranquillité publique. Après avoir obtenu l'assentiment de l'empereur, il se mit en devoir d'agir. Les prédicants, cause permanente de troubles, furent expulsés, les seigneurs rebelles châtiés, les églises démolies, rebâties aux frais des spoliateurs, les persécuteurs obligés de s'amender ou de s'expatrier. En peu de temps le pays changea de face ; l'oppression luthérienne ayant cessé, les habitants des villes et des campagnes revinrent sans contrainte et naturellement au catholicisme qu'ils n'avaient jamais abandonné de cœur, les troubles cessèrent et les états de Ferdinand virent renaître la prospérité avec la paix. Tout cela se

Digitized by Google

fit sans bruit, sans violence, sans qu'il fut versé une seule goutte de sang.

Ce succès de vigueur qui contrastait si fort avec les fruits de la politique de concession suivie par Charles V et ses successeurs, fit une profonde impression dans l'empire. C'était le premier exemple de réaction catholique; il pouvait trouver des imitateurs, il indiquait d'ailleurs dans la main qui l'avait donné, une force peu commune. Les protestants alarmés jetèrent les hauts cris, sans trop s'inquiéter de la contradiction flagrante dans laquelle ils tombaient, puisque ce n'était qu'en vertu de ce *jus Reformandi* qu'ils contestaient à Ferdinand qu'eux ou leurs ancêtres avaient introduit dans leurs états, qui le luthérianisme, qui le calvinisme, qui enfin tour à tour et avec le plus indigne mépris de la conscience humaine le luthéranisme et le calvinisme. Lorsqu'en 1617, Ferdinand fut couronné roi de Bohême, et que l'état maladif de Mathias put faire prévoir la possibilité de l'élection prochaine à l'empire de l'archiduc de Styrie, le parti calviniste fit les plus grands efforts pour lui ôter toute chance d'arriver au trône impérial. L'électeur palatin Frédéric V et le prince Christian d'Anhalt promenèrent leurs intrigues dans toutes les cours de l'Allemagne et de l'Europe, afin de lui susciter des rivaux (1). Rien ne fut épargné pour tenter l'ambition du duc de Bavière, pour soulever les scrupules de l'électeur de Saxe et en désespoir de cause pour faire reculer l'élection impériale. L'aristocratie protestante de Bohême ouvrit facilement l'oreille aux méfiances qu'on tâcha de lui inspirer contre Ferdinand. Elle n'avait concouru à son couronnement comme roi de Bohême qu'avec répugnance, elle ne tarda pas à passer aux regrets sous l'influence de quelques fanatiques turbu-

(1) Le plan des meneurs de l'Union n'allait rien moins qu'à l'entière extinction de la maison de Hasbourg. Par un excès de précaution ces nobles martyrs de la liberté de conscience et leurs alliés s'étaient partagé d'avance le butin.

L'électorat de Mayence et la charge d'archichancelier de l'empire devaient être dévolus à titre héréditaire au prince d'Anhalt; ceux de Cologne et de Trèves au prince Maurice d'Orange et au duc de Bouillon. Bethlen Gabor avait la promesse de la couronne de Hongrie, à laquelle eut été attachée une huitième voix électorale. Enfin le margrave d'Anspach avait l'expectative de l'évêché de Wurzbourg et ainsi des autres conspirateurs.

Digitized by Google

lents, de quelques brouillons ambitieux à la tête desquels était le comte de Thurn, naguère destitué de la place de burgrave de Carlstein qu'il avait lui-même enlevé peu d'années auparavant au comte Slavata.

Une véritable conspiration s'organisa contre le nouveau roi et éclata par un acte de violence sauvage commis sur la personne des ministres de l'empereur à Prague. Trois d'entre eux furent jetés par les fenêtres et ne durent leur salut qu'à l'intervention visible de la Providence. Les chefs de la noblesse s'emparèrent aussitôt de l'administration du pays, nommèrent trente directeurs pour représenter l'autorité des états, expulsèrent les Jésuites, dépêchèrent de tous côtés des agens chargés de défendre leur cause ou de leur obtenir de l'appui et levèrent quantité de contributions et de troupes. L'empereur fidèle à ses habitudes de faiblesse essaya d'abord de négocier et de traiter. Ces ménagements ne firent qu'enfler l'arrogance des rebelles. Le comte de Thurn, à la tête des troupes des états, attaqua Crummau et Budweiss, seules villes avec Pilsen qui furent restées fidèles à Mathias, s'empara de la première et bloqua la seconde. L'empereur, obligé. malgré lui, de recourir à la force, fit entrer en Bohême deux armées, l'une sous le commandement de Charles de Longueval, comte de Bucquoy, célèbre capitaine belge, qu'il avait pris à son service dès 1614 et nommé feld-maréchal, et la seconde sous la conduite de Henri du Val, comte de Dampierre, gentilhomme lorrain, réputé pour sa bravoure et ses exploits dans les guerres de Hongrie et de Venise. Mais les rebelles recevaient de tous côtés des secours et des encouragements. Le margrave de Jagendorf fut chargé par les états de Silésie de leur amener un corps de troupes. La Moravie et l'Autriche s'agitèrent en leur faveur. Bethlen Gabor leur promit une intervention puissante, enfin les chefs de l'Union évangélique toujours fidèles à leur politique tortueuse de demi-moyens, traitèrent secrètement, à l'insu de leurs alliés, avec le duc de Savoye, pour leur envoyer 4,000 hommes que ce prince avait fait lever en Allemagne par le comte Ernest de Mansfeldt. Pour mieux disposer le duc à faire les frais de cette expédition, on lui fit entrevoir à la fois la couronne de Bohême et le sceptre impérial. Les promesses ne coûtèrent rien

Digitized by Google

aux membres de l'Union, heureux de trouver un moyen commode de desservir les catholiques et l'empereur sans se compromettre et sans bourse délier. Mansfeld s'empara de Pilsen, et la guerre se poursuivait avec des fortunes diverses, quand Mathias vint à mourir.

LE Cte DE VILLERMONT.

Digitized by Google

DOCTRINES DE M. BRASSEUR.

INFLUENCE

DU

DOGME CATHOLIQUE SUR LA POLITIQUE,

PAR

J. BONIFACE.

INTERVENTION DES PAPES AU MOYEN AGE.

INFLUENCE DU CATHOLICISME ET DU PROTESTANTISME.

Nous réunissons à dessein le cours de M. Brasseur et le pamphlet de J. Boniface. Les blasphèmes de l'un et les outrages de l'autre sont sortis d'un même système et tendent au même but. Nier l'action salutaire de l'Église quand l'obscurité des temps ne permet pas toujours d'en saisir clairement la trace ; la dénaturer quand elle est trop éclatante pour pouvoir être niée ; ramasser contre elle, dans la boue du XVIIIe siècle, des calomnies dont notre temps a fait justice : telle est la pensée commune qui les a guidés.

Et qu'on ne s'imagine pas que nous forcions les choses pour établir un rapprochement factice entre deux hommes placés dans des situations si dissemblables. Il existe une étroite connexité entre les doctrines de M. Brasseur et celles du pamphlétaire pseudonyme. Tous deux acclament dans la réforme le signal de l'affranchissement de l'esprit humain

Digitized by Google

étouffé sous le joug de l'Église, et si le dernier développant cette thèse dans toutes ses conséquences, nous montre le protestantisme traînant après lui, comme un pompeux cortége, la civilisation, les lumières, les sciences, les arts, l'industrie et le commerce, tandis que le dogme catholique (1) courbe les peuples dans l'ignorance, dans la misère, dans l'abrutissement, c'est qu'il est plus logique ou qu'il a moins de réserves à garder que le premier.

M. Brasseur, dans un accès de brutale franchise dont il a paru se repentir plus tard, a déclaré enseigner à ses élèves :

« 1° Que la papauté du moyen âge a absorbé la puissance séculière par des usurpations successives et anéanti l'élément subjectif de l'homme ;

« 2° Qu'il n'aperçoit pendant toute la durée du moyen âge qu'un fait, c'est le despotisme théocratique se substituant au lieu et place de l'Etat, et confisquant le principe subjectif au moyen de la force ; enfin

« 3° Qu'il voit dans la réforme du XVIe siècle le signal de l'affranchissement de l'esprit humain étouffé sous le joug de l'Église au moyen âge, et que la réforme fut à ses yeux pour le moyen âge, ce que le christianisme avait été pour l'antiquité, une réhabilitation du principe subjectif par la proclamation du libre examen (2). »

J. Boniface part du même point de vue quand il dit : (pages 29 et 34) « la Belgique a-t-elle gagné ou perdu, en ne s'affranchissant pas comme la Hollande de la tutelle de Rome ? Cette question est peut-être du domaine de la théologie, mais la théologie mise hors du débat, vous pouvez soutenir qu'en coupant le câble qui la liait à la papauté, la Hollande gagna tout ce que la Belgique perdit en n'imitant pas un si héroïque exemple. . . . . .

« Et chose reconnue, la guerre que Rome fit à la liberté des peuples a partout le même résultat. Où Rome triomphe, meurent avec la liberté, la richesse nationale et le rayonnement intellectuel. Où Rome succombe, l'esprit d'entreprise remue les âmes et l'aisance succède à la détresse. »

Enfin voici venir le *Messager de Gand*, faisant écho au professeur et au pamphlétaire, qui s'écrie : « Depuis plus de trois siècles tous les progrès se sont accomplis malgré l'Église qui, loin de conduire l'humanité, arrête son développement. »

On le voit, c'est à l'influence sociale et civilisatrice du catholicisme

(1) Expression de Boniface pour désigner l'Église.

(2) Lettre adressée par M. Brasseur au *Bien public* de Gand, n° du 26 décembre 1855.

Digitized by Google

qu'on s'attaque pour mieux déchaîner contre lui un siècle, enivré de ses progrès et de ses conquêtes. On espère le rendre odieux en disant aux peuples que l'ignorance, l'abrutissement, la misère sont au bout de son triomphe dans le monde ; et pour cela on s'empare du moyen âge, non pas tel qu'une investigation consciencieuse nous le représente, mais tel qu'il a été défiguré sous la plume des romanciers de l'histoire.

C'est là désormais, puisque nos adversaires se sont emparé de cette position pour nous attaquer, que nous devons porter nos efforts. Ozanam, dont le Père Lacordaire nous esquisse la vie, se préoccupait surtout de remettre dans tout son jour cette période historique.

« Je me propose, dit-il, d'écrire l'histoire du moyen âge, depuis le Ve siècle jusqu'à la fin du XIIIe et jusqu'à Dante, à qui je m'arrête comme le plus digne de représenter cette grande époque.

« Mais dans l'histoire des lettres, j'étudie surtout la civilisation, dont elles sont la fleur ; et dans la civilisation, j'aperçois principalement l'ouvrage du christianisme.

« Toute la pensée de mon livre est donc de montrer comment le christianisme sut tirer, des ruines romaines et des tribus campées sur ces ruines, une société nouvelle, capable de posséder le vrai, de faire le bien et de trouver le beau.....

« Laïque, je n'ai pas de mission pour traiter des points de théologie, et d'ailleurs Dieu, qui aime à se faire servir par des hommes éloquents, en trouve assez de nos jours pour justifier ses dogmes. Mais pendant que les catholiques s'arrêtaient à la défense de la doctrine, les incroyants s'emparaient de l'histoire. Ils mettaient la main sur le moyen âge ; ils jugeaient l'Église quelquefois avec inimitié, quelquefois avec les respects dus à une grande ruine, souvent avec une légèreté qu'ils n'auraient pas portée dans des sujets profanes. Il faut reconquérir ce domaine, qui est à nous, puisque nous le trouvons défriché de la main de nos moines, de nos bénédictins, de nos bollandistes. »

Dieu n'a pas permis que le monument rêvé par Ozanam à la gloire de l'Église fut achevé de ses mains. Il a laissé à d'autres le soin de le terminer. Nous ne sommes pas de ce nombre ; mais si nous ne pouvons pas même apporter une pierre à cet édifice, encourageons au moins par notre bonne volonté des ouvriers plus intelligents et plus habiles.

Le moyen âge, dans tout ce qu'il nous a légué de grand, de beau, de noble, est la création de l'Église. C'est le creuset dans lequel a été jetée notre civilisation moderne, et si parfois au milieu de cette immense fusion, nous voyons apparaître l'écume, pouvons-nous nous en souvenir

Digitized by Google

et y attacher uniquement nos regards, quand nous contemplons la belle œuvre qui en est sortie.

I.

Intervention des Papes au moyen âge.

Pour bien comprendre l'Église au moyen âge, et lui rendre la justice qui lui est due, il faudrait pouvoir en faire abstraction pour un instant, et considérer en dehors d'elle les sept siècles écoulés depuis Charlemagne jusqu'à la réforme. Sans doute dès le jour de son établissement, elle avait pénétré les peuples de tous les éléments de civilisation qu'elle portait dans son sein. Elle avait été un admirable instrument au service de la race carlovingienne dans son travail d'unification, de discipline, d'organisation et de développement social. Néanmoins, je n'hésite pas à affirmer que si le souffle de Dieu porté par son Église, s'était subitement retiré dans les siècles qui ont suivi Charlemagne, tous les germes de civilisation déposés par l'Évangile dans le cœur des peuples, auraient péri, et la nuit de la barbarie se serait faite de nouveau sur l'Europe.

Voyez l'Orient où l'aurore des siècles chrétiens avait été si brillante. Du jour où le Croissant apparaît à la place du Labarum de Constantin, il se fait un mouvement de recul qui a abouti à une irrémédiable dégradation.

Les mêmes destinées attendaient l'Occident sans cette intervention vigoureuse qu'on flétrit aujourd'hui du nom d'usurpation, et que les temps où elle s'est exercée ont bénie comme la sauvegarde du droit, de la morale, de l'ordre, de la vie sociale en un mot.

Ceux qui calomnient la papauté sur des préventions et des préjugés qui n'ont même plus aujourd'hui l'excuse de l'ignorance, n'ont pas étudié avec indépendance et impartialité les temps dans lesquels ils ont aperçu ce qu'ils appellent dédaigneusement le despotisme théocratique. Il n'y a pas longtemps encore qu'ils excitaient de leurs vœux et qu'ils ratifiaient de leurs applaudissements la compression des théories anti-sociales. La dictature était à leurs yeux l'ancre de salut de la société. Et quand ils trouvent dans l'histoire une époque bien autrement tourmentée que la nôtre, puisque la dissolution était en haut, en bas, dans l'État, dans l'Église, partout; ils ne pardonnent pas aux papes d'avoir étendu la main pour soutenir cet édifice qui tombait. Que dis-je? ils marquent

Digitized by Google

d'un signet noir ces pages des annales de l'humanité, et vouent à l'exécration des siècles les grands hommes qui les ont inspirées. Est-ce là de la justice !

Deux papes que l'Église vénère, et à qui les enfants de cette Église ont laissé au protestantisme la gloire d'élever un piédestal digne de leur nom et de leur grandeur, pour les présenter au respect et à l'admiration de la postérité ; deux papes illustres, Grégoire VII et Innocent III, ont été les représentants de ce système d'intervention contre lequel réclament les incroyants, les libre-penseurs, les philosophes. Ils ont poursuivi avec une invincible énergie le redressement des abus qui s'étaient introduits dans l'Église et dans l'État. Ils se sont imposé cette tâche presque surhumaine de lutter seuls contre leur siècle et de l'arrêter sur le penchant de l'abîme où il inclinait.

C'est tout pour leur justification qu'on puisse prouver que cette intervention était fondée sur le droit public de l'époque, que peuples et rois la reconnaissaient, et qu'elle a été constamment exercée dans un rare esprit de sagesse et de désintéressement.

Mais combien glorieuse n'apparait-elle pas, quand on parvient à se convaincre, l'histoire à la main, que cette intervention des papes a sauvé la société d'une mort irrémédiable, et que ce miracle n'était possible que par eux.

L'esprit philosophique et les préventions gallicanes se sont toujours refusé à un examen indépendant du grand fait social de l'influence des papes. Mais la lumière est enfin descendue sur cette période de l'histoire, et Dieu a voulu que le flambeau destiné à l'éclairer fut allumé par des mains hostiles, comme pour ajouter à l'éclat de cette réhabilitation tardive. M. Voigt, l'historien de Grégoire VII, et M. Hurter, l'historien d'Innocent III, oubliant que le protestantisme n'a été à son origine et n'est encore qu'une révolte contre la papauté, sont venus avec des mains respectueuses enlever la boue que des écrivains ignorants ou prévenus avaient collée sur la face de ces deux grands hommes, et l'ont illuminée de toute la splendeur de la vérité méconnue.

Il est impossible, après les avoir lus, de ne pas se rendre à l'évidence des faits. Je dis plus, en voyant cette lutte héroïque de la faiblesse contre la force, de la sainteté contre le crime, de la civilisation contre la barbarie, on s'incline malgré soi et l'on passe de la froideur de l'indifférence à l'extase de l'admiration.

Quand Hildebrand prit entre ses mains le sceptre de l'Église, le monde penchait sur l'abîme. La féodalité, en faisant rouler la société

Digitized by Google

tout entière dans le cercle des mêmes intérêts, avait constitué comme autant de petites agrégations souveraines, jalouses les unes des autres, se disputant mutuellement la prééminence, entraînant dans leur orbite les vassaux de tout ordre et de tout rang. La guerre et la dévastation étaient en permanence, et l'on regarda comme un immense bienfait que la *trêve de Dieu* en exceptât certains jours de la semaine.

L'Église, comme propriétaire, était entrée peu à peu dans le système féodal. Elle était vassale ou suzeraine, suivant l'importance de ses possessions, presque toujours vassale et suzeraine à la fois. Vassale, elle se trouvait engagée dans les guerres de son suzerain. Suzeraine, elle devait aide et protection à ses vassaux dès qu'ils étaient attaqués. L'esprit ecclésiastique répugnait à la vie des armes, et bientôt les évêques et les abbés oublièrent qu'ils étaient prêtres pour se souvenir uniquement qu'ils étaient seigneurs.

Au mal né de cette situation forcée, le droit que s'arrogeaient les princes de pourvoir aux charges et aux dignités ecclésiastiques, en ajoutait un bien plus terrible encore. Les ministres de l'Église n'étaient à leurs yeux, que des vassaux dont ils réclameraient le service militaire, chez qui ils étaient intéressés à trouver des complices avoués ou secrets de leur cupidité, de leur ambition, de leurs désordres. Qu'on juge des abus que devait engendrer cet état de choses et qu'on s'imagine, si l'on peut, ce que serait devenue la société sous cette influence démoralisante.

Un auteur contemporain de Grégoire, Saint Anselme, voit dans les investitures *la source de la simonie et la destruction de toute religion*. Pierre Damien ne trouve pas d'expressions assez fortes pour rendre toute l'horreur que lui inspirent les mœurs de cette époque. Le monde n'est plus à ses yeux qu'un gouffre d'envie et d'impudicité..... Il nous montre le genre humain se précipitant violemment dans un abîme de forfaits. M. Voigt n'a pas atténué ce sombre tableau :

« Le résultat de cet état de choses, dit-il, fut que les prélats dégénérèrent, qu'ils s'occupèrent de querelles et de guerres : ainsi les Pères de l'Église, qui auraient dû être les apôtres de la paix, prenaient part à des dissensions et à des luttes qui la troublaient. Aussi dans la nomination d'un évêque, on finit par considérer, non pas tant l'homme qui pouvait accomplir efficacement l'œuvre de Dieu, que celui qui savait manier l'épée et commander habilement une armée. Comme d'ailleurs les gens d'Église se livraient, dans ce but, à la chasse et à d'autres exercices de ce genre, le relâchement de la discipline et la négligence dans les fonc-

Digitized by Google

tions sacrées s'en suivirent naturellement ; en sorte que le prêtre se distinguait par son habit, et non par sa façon de penser et ses actions. »

Guerres continuelles, nul ordre établi, la force partout à la place du droit, l'Église envahie par toutes les passions du siècle : voilà le tableau qu'offrait le monde quand Grégoire VII monta sur le trône pontifical. Tous ces principes de dissolution accumulés, qui oserait lui reprocher d'avoir mis la cognée à la racine du mal. Écoutons sur ce point son historien :

« A la vue de pareils désordres, dit Voigt, il n'était personne qui ne demeurât convaincu de la nécessité d'une réforme dans l'Église ; mais on sentait aussi que pour être utile et salutaire, elle devait provenir du Saint-Siége lui-même. »

Et ailleurs : « Il était impossible de réprimer tous ces abus, tant que le clergé était dépendant du pouvoir temporel, l'évêque subordonné au baron, l'Église confondue avec l'État, le pape choisi par l'empereur, car un seul mal engendrait tous les autres. Une réformation était donc indispensable et chacun en sentait la nécessité. »

Reste à savoir dès lors si Grégoire VII a toujours agi avec prudence, avec désintéressement, en vue du but élevé qu'il se proposait, et quand on aura lu son histoire, telle qu'elle a été écrite par un adversaire naturel du Saint-Siége, on restera convaincu qu'il s'est constamment renfermé dans les limites que lui traçait l'intérêt de la société. La citation suivante que nous empruntons à son historien et qui résume toute sa pensée, suffira pour les esprits non prévenus.

« Il (Grégoire VII) vivait dans un siècle grossier, dans un siècle de fer qui n'a rien de commun avec le nôtre. Ainsi ses actes ne peuvent être jugés d'après nos principes et d'après nos mœurs. Il faut nous représenter avant tout le siècle et les circonstances où Grégoire a vécu ; il faut se représenter la situation et la constitution de l'Église, ses rapports avec l'État, ses désordres ; il faut examiner sérieusement l'état du clergé, son esprit, sa tendance, sa rudesse, sa dégénération, son oubli de tout devoir et de toute discipline, son ignorance à côté de son orgueil ; il faut se former une idée nette de la situation de l'Allemagne, bien comprendre le caractère de Henri son adversaire, alors nous pourrons juger Grégoire. En suivant cette marche, en considérant ses pensées, ses actes, ses vœux, ses efforts, relativement à son siècle, on arrive alors, quand on est exempt de préjugés à un jugement tout différent de celui que forment ces hommes qui veulent prescrire au pontife, comme règle, les vues et les idées de leur siècle.

Digitized by Google

« Le génie de Grégoire embrassait et devait embrasser tout le monde chrétien, parce que l'indépendance de l'Église était une idée générale ; son action devait être énergique, parce qu'il agissait dans son siècle ; sa foi et sa conviction devaient être ce qu'elles étaient, parce que le cours des événements les avait fait naître.

« Il est difficile de lui donner des éloges exagérés, car il a jeté partout les fondements d'une gloire solide. Mais chacun doit vouloir qu'on rende justice à celui à qui justice est due ; qu'on ne jette point la pierre à celui qui est innocent ; qu'on respecte et qu'on honore un homme qui a travaillé pour son siècle, selon des vues si grandes et si généreuses. Que celui qui se sent coupable de l'avoir calomnié rentre dans sa propre conscience (1). »

Nous n'ajouterons qu'un mot : si Grégoire VII n'avait pas sévi contre Henri, s'il n'avait arraché le clergé à l'étreinte de l'empire qui l'étouffait, s'il n'avait fait planer sur le monde la souveraineté spirituelle du Saint-Siége, s'il n'avait tenu tête à toutes les passions, à tous les abus, c'en était fait de la société. Cela suffit à sa justification et à sa gloire. Car s'il est vrai qu'il ait sauvé l'Occident de la barbarie, qui oserait lui faire un crime d'avoir appliqué cette vieille maxime qui prévaudra éternellement contre toutes les préventions : *Salus populi, suprema lex*. Cette maxime ne l'avons-nous pas entendu invoquer de nos jours quand des grondements sourds annonçaient que le sol était miné sous l'édifice social! N'avons-nous pas aussi appelé un sauveur, alors pourtant que le mal était moins flagrant, et le péril moins redoutable!

Innocent III n'a été que le continuateur de la pensée sociale de Hildebrand. Le rôle qu'il a rempli se déroule merveilleusement dans les deux immenses volumes que lui a consacrés Hurter. Après avoir lu sa vie, on s'incline malgré soi devant cette grande figure, toute rayonnante de sainteté, de science et de mansuétude.

Le pontificat d'Innocent III ne fut comme celui de Grégoire VII qu'une lutte perpétuelle contre les abus de son temps. Mais quelques grands événements l'ont plus particulièrement occupé et appellent plus vivement l'attention. Je veux parler de son intervention dans les élections de l'empire et du divorce de Philippe-Auguste.

Il y aurait un long travail à faire sur la conduite d'Innocent III dans chacune de ces affaires. A ceux qui veulent l'étudier à fond, je recommande la lecture attentive de son biographe Hurter. Il me suffit à moi

(1) *Vie et Pontificat de Grégoire VII*, tome second, pages 464 et 467.

Digitized by Google

pour mon sujet de reproduire ici les conclusions de l'écrivain protestant :

« C'est à cette influence des Papes dans l'élection de l'empereur que l'Allemagne doit de ne s'être pas fondue en une masse compacte, qui, à la vérité, eût offert à l'extérieur une grande puissance, mais qui, à l'intérieur, eût mis des entraves à son développement intellectuel et eût arrêté l'élan d'une activité puissante qui distingue le peuple allemand de tous les autres peuples de l'Europe. Si nous jugeons les actes de ce Pape d'après l'expérience que les siècles postérieurs nous ont laissée, ou si nous les jugeons d'après nos idées actuelles, nous devrons sans doute, dans le premier cas, gémir sur cette intervention, et, dans le second, la regarder comme opposée au droit; mais si nous étudions les notions de droit et l'opinion qu'on avait alors de la constitution de l'empire et de l'Église et de leurs rapports réciproques; si nous saisissons l'un et l'autre sous le véritable point de vue de l'époque, nous serons forcés de convenir qu'Innocent a agi conformément à son devoir, et que s'il fut demeuré spectateur indifférent de ce drame, il eût difficilement échappé au blâme de ses contemporains, et n'eût pas été certain de mériter l'éloge équivoque de la postérité (1).

« La conduite d'Innocent, dans l'affaire du divorce, prouve qu'il n'a été guidé que par la juste appréciation de ses devoirs et de ceux des princes, et qu'animé d'un zèle tout apostolique, il ne se laissa influencer par aucune considération humaine. Il ne voulut jamais sacrifier l'importance morale de sa dignité pour se procurer un puissant appui dans les troubles d'Italie, ou un allié dans les dissensions de l'Allemagne, et pour obtenir du roi, par son silence et sa condescendance des secours pour les croisades. Il ne craignit pas d'augmenter par sa fermeté le nombre de ses ennemis, et celui des affaires difficiles pour le Saint-Siége. En faisant moins ou en agissant avec plus d'indulgence, il eût fait violence à son être moral, et se fût préparé les chagrins les plus amers que puisse éprouver un homme pénétré d'une conviction profonde, et agissant contradictoirement à ses principes. Le blâmer dans cette circonstance, ce serait dangereux dans tous les temps, parce que ce serait détruire les limites entre la puissance et le devoir, et affranchir l'homme de toute obligation morale. Que de malheurs eussent été épargnés à la France et à l'Europe, si, sous le règne de Louis XV, un Innocent eût été assis sur le trône pontifical. Il était de son devoir d'être le pasteur des rois, et par là le sauveur des peuples (2). »

(1) Hurter, tome 1er, page 173.
(2) Hurter, tome 1er, page 199.

Digitized by Google

Ces citations suffisent pour les esprits éclairés qui recherchent consciencieusement la vérité. Il n'en est aucun qui ne se sente ébranlé en présence de ces témoignages, et qui n'éprouve au moins le besoin d'en appeler du jugement de M. Brasseur sur le rôle de la Papauté au moyen âge.

La cause se présente ainsi. D'un côté, M. Brasseur qui affirme lestement et sans preuve, de l'autre toute une phalange d'écrivains hostiles qui, après avoir abordé l'examen des faits avec des préventions de secte, se trouvent tellement pressés par la vérité, qu'ils n'ont pas la force d'y refuser leur adhésion.

En effet, ce n'est pas seulement Voigt et Hurter qui s'inclinent devant le grand fait social de l'intervention des papes. Lisez l'*Histoire universelle* et les *Voyages des papes* de Jean de Muller, l'*Histoire des princes de la maison de Hohenstauffen*, par M. Raumer, l'*Histoire de l'Église* et l'*Histoire d'Italie*, par M. Léo, enfin l'*Histoire de la Papauté*, par M. Ranke, et vous retrouverez partout le même et magnifique hommage rendu au Saint-Siége par le protestantisme. C'est un travail ingrat que de citer, mais les citations ici ont une force à laquelle ne pourrait atteindre le meilleur raisonnement.

Écoutons un recueil protestant anglais, le *Quarterly Review :*

« C'était une belle souveraineté que celle que les Innocent et les Grégoire osèrent fonder sur la pensée. Magnifique sceptre, tyrannie violente, mais non odieuse! elle payait en services ce qu'elle enlevait en indépendance. Elle n'écrasait les hommes que pour les éclairer, non pour les avilir. On pouvait pardonner beaucoup à qui faisait au monde de tels présents. « Respectez-moi, soumettez-vous, obéissez, disait-elle; en échange, je vous donnerai l'ordre, la science, l'union, l'organisation, le progrès, et même autant que cela est possible, dans une telle époque, le calme et la paix. » Rien d'étroit, rien de personnel, rien de barbare dans cette domination souveraine. Elle reculait les bornes du monde chrétien; s'opposait aux envahissements de l'islamisme, contrebalançait par un pouvoir intellectuel et moral le pouvoir brutal et sanglant des sceptres de fer et des lances d'airain. La barbarie et la férocité universelle tendaient à tout désorganiser, elle faisait tout revivre. La force de l'esprit contraignait la force brute à plier devant elle. De tous les triomphes que l'intelligence a remportés sur la matière, c'est peut-être le plus sublime (1). »

(1) Cette citation est extraite d'un article consacré à l'examen du premier volume de l'*Histoire de la Papauté* de Ranke. On peut lire la traduction de cette critique dans le numéro d'avril 1836 de la *Revue Britannique*.

Digitized by Google

« Le pouvoir papal, dit un ministre protestant, disposant des couronnes, empêchait le despotisme de devenir atroce; aussi, dans ces temps de ténèbres, ne voyons-nous aucun exemple de tyrannie comparable à celle de Domitien à Rome. Un Tibère était impossible; Rome l'eût écrasé. Les grands despotismes arrivent quand les rois se persuadent qu'il n'y a rien au-dessus d'eux; c'est alors que l'ivresse d'un pouvoir illimité enfante les plus atroces forfaits (1). »

« Dans le moyen âge, dit un célèbre publiciste également protestant, où il n'y avait pas d'ordre social, la papauté seule sauva peut-être l'Europe d'une entière barbarie. Elle créa des rapports entre les nations les plus éloignées; elle fut un centre commun, un point de ralliement pour les états isolés... Ce fut un tribunal suprême élevé au milieu de l'anarchie universelle, et dont les arrêts furent quelquefois aussi respectables que respectés. Elle prévint et arrêta le despotisme des empereurs, remplaça le défaut d'équilibre et diminua les inconvénients du régime féodal (2). »

« L'intérêt du genre humain, dit Voltaire, qui fait sans le vouloir l'apologie de Grégoire VII demande un frein qui retienne les souverains et qui mette à couvert la vie des peuples; ce frein de la religion aurait pu être, par une convention universelle, dans les mains des Papes. Ces premiers Pontifes, en ne se mêlant des querelles temporelles que pour les apaiser, en avertissant les rois et les peuples de leurs devoirs, en reprenant leurs crimes, en réservant les excommunications pour les grands attentats, auraient toujours été regardés comme des images de Dieu sur la terre (3). »

Nous pourrions ajouter d'autres témoignages à ceux-là, mais outre que quelques-unes des citations que nous tenons en réserve trouveront mieux leur place dans l'étude que nous comptons consacrer à l'influence sociale du catholicisme et du protestantisme, c'en est assez pour confondre les calomnies de M. Brasseur. Il reste établi de par l'autorité des écrivains protestants, c'est-à-dire des adversaires naturels du Saint-Siége, que ce que les libres-penseurs voudraient flétrir du nom d'usurpation, n'a été que l'exercice légitime d'une autorité reconnue, acceptée, désirée et que cette intervention a sauvé le monde d'une ruine inévitable.

(1) *Essai sur l'histoire du Christianisme*, par A. Coquerel, page 75.

(2) Ancillon, *Tableau des révolutions du système politique de l'Europe depuis la fin du XVe siècle*. Introduction, pages 133 et 157.

(3) *Essai sur les mœurs*, tome 2, chapitre 60.

(La suite à la prochaine livraison.) A. Gravez.

Digitized by Google

POLITIQUE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE.

Nous n'avons pas besoin de dire quelle a été la préoccupation universelle pendant les quinze jours écoulés. Après tant de rumeurs vagues, de bruits contradictoires, la nouvelle cette fois certaine que la diplomatie allait tenter un nouvel effort pour amener une entente entre les puissances belligérantes, a donné aux espérances pacifiques si souvent surexcitées et si souvent trompées, un essor extraordinaire. On annonce aujourd'hui que la Russie a accepté les propositions de l'Autriche comme préliminaires de paix. Il semble dès lors qu'un accord soit assuré, et cependant notre esprit hésite à se livrer sans retour à ce séduisant espoir. Il reste à débattre la portée et l'application des points stipulés par les puissances alliées et que de difficultés ne peuvent pas surgir encore (1).

Si les puissances belligérantes ne sont pas animées d'un sincère désir de faire la paix, si elles n'apportent pas dans le règlement des conditions un esprit modéré et conciliant, les laborieux efforts de la diplomatie peuvent échouer devant le plus léger dissentiment.

Rappelons-nous ce qui s'est passé à Vienne. Le système des garanties progressives, imaginé par l'Autriche, avait été accepté par la Russie et approuvé par les ambassadeurs de France et d'Angleterre. Il a été défendu à la tribune anglaise par M. Gladstone, et néanmoins il a été considéré comme insuffisant par les gouvernements de Paris et de Londres.

Le règlement du troisième point, destiné à déterminer la position de la Russie dans la mer Noire, est toujours gros de difficultés. La neutralisation absolue implique l'exclusion de tout navire de guerre. Est-ce ainsi que l'entend le gouvernement de Saint-Pétersbourg ? Si les forces

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, de nouveaux renseignements sont venus affaiblir nos appréhensions, sans les détruire complétement.

Digitized by Google

maritimes de l'Euxin doivent consister dans quelques bâtiments pour la police et la surveillance des côtes, quel sera le nombre de ces bâtiments? Nicolaïeff sera-t-il conservé? quelles mesures seront prises pour assurer l'exécution du troisième point? Les puissances occidentales s'en rapporteront-elles à la bonne foi de la Russie ou si elles ont recours à des mesures de précaution, quelle en sera la nature?

D'après l'ultimatum de l'Autriche, les puissances alliées se réservent de poser de nouvelles exigences. La Russie souscrit-elle à ce blanc-seing, et ces exigences nouvelles pourront-elles être accueillies par le czar?

Nous ne faisons qu'énumérer quelques-unes des difficultés qui peuvent se produire, et cependant pour les prévenir ou pour les éviter, quel bon vouloir ne doivent pas montrer les puissances belligérantes? Ce bon vouloir, sommes-nous assurés de le rencontrer partout? Se fera-t-on des concessions réciproques, ou ouvrira-t-on les négociations avec l'idée préconçue de s'attacher à la première difficulté quelconque pour les faire échouer. Nous ne croyons pas à ce machiavélisme, et cependant quand nous nous rappelons les actes, les faits accomplis, le langage des journaux, nous ne pouvons nous défendre d'une certaine défiance.

Que les gouvernements pèsent bien la responsabilité qui leur incombe. Le fléau de la guerre pèse lourdement sur l'Europe, et la poursuite des hostilités est sans but, si la Russie accepte les conditions jugées suffisantes, il y a un an, dans l'intérêt de la Turquie et de l'équilibre européen. Or, quand les peuples ne savent plus se rendre compte des sacrifices qui leur sont demandés, leur confiance est bien près d'être ébranlée.

A l'intérieur, l'enseignement de M. Brasseur fait tous les frais de la polémique des journaux.

La presse catholique soutient unanimement cette thèse que le Gouvernement a dans certains cas le droit de sévir contre les professeurs, et que ce cas se présente dans l'occurrence.

Il est impossible en effet de proclamer la liberté absolue de doctrines et d'opinions au profit des professeurs des universités officielles. Ils tiennent leur mandat de l'État; ils sont responsables devant l'État de leur enseignement.

Appelé en 1850 à s'expliquer à la Chambre sur certaines doctrines émises par M. Borgnet, dans une cérémonie officielle, M. Rogier, tout en essayant d'atténuer la gravité du fait, déclarait néanmoins : « Tout ce que je puis dire, c'est que du moment où le Gouvernement reconnaîtrait

Digitized by Google

que la présence d'un professeur, quel qu'il soit, dans un établissement quelconque, offre du danger, du moment où il aurait acquis la preuve formelle de ce danger, ce danger ne tarderait pas à disparaître. Lorsque nous demandons l'intervention de l'État dans l'instruction publique, croyez-le bien, ce n'est pas pour propager les doctrines immorales, les doctrines impies. »

On connaît le langage tenu au Sénat par M. le Ministre de l'Intérieur : « Le Gouvernement, a dit M. de Decker, est sans doute pénétré de la grandeur du devoir qui lui incombe dans cette circonstance. Il ne peut pas tolérer que l'enseignement de l'État puisse prendre un caractère ouvertement hostile à la religion de la presque totalité des Belges. Il ne peut pas tolérer qu'un établissement de haut enseignement dont la tutelle lui est confiée, soit compromise dans son existence et dans sa prospérité par les doctrines de l'un ou de l'autre de ses professeurs. »

L'opinion contraire ne pourrait prévaloir sans danger. L'État qui protége et salarie les cultes dans l'intérêt de la société, ne peut pas en même temps protéger et salarier un enseignement destructif des cultes. L'État qui met l'entretien de ses établissements à la charge des contribuables, ne peut pas tolérer que ces établissements prennent une direction manifestement contraire aux vœux et aux sentiments de l'immense majorité de ces contribuables. L'État enfin à qui la société a remis, en quelque sorte, le soin de ses destinées, n'a pu obtenir cette délégation pour couvrir de sa tutelle un enseignement qui saperait les bases de cette même société.

Le droit de l'État reconnu, le ministère devait-il en faire application à M. Brasseur? C'est sur ce terrain que sera nécessairement portée la discussion qui s'ouvrira mardi, et il y aurait peut-être témérité à préjuger la décision de la Chambre.

Ce qui est certain, c'est que si l'on examine en elles-mêmes les trois propositions que M. Brasseur a déclaré d'abord enseigner à ses élèves, on y trouve la négation de la divinité du catholicisme. Quelle est sa thèse ?

Le principe subjectif, étouffé dans l'antiquité, a été réhabilité par le christianisme à son origine ; puis étouffé de nouveau au moyen âge par ce même christianisme qui l'avait réhabilité d'abord ; pour être affranchi définitivement par la réforme qui a été, pour le moyen âge, ce que le christianisme avait été pour l'antiquité. Le sens de cette proposition n'est pas douteux. Elle veut bien dire que le christianisme dans la suite des temps à dévié de son principe fondamental et que la réforme n'a été que la restauration de ce christianisme primitif.

Digitized by Google

Accepte-t-on la lettre explicative de M. Brasseur, qui prétend n'avoir apprécié la réforme qu'au point de vue social, politique, juridique, il reste encore à examiner, si ce n'est pas attaquer le fondement même du catholicisme que de l'accuser d'avoir étouffé l'esprit humain. Pour nous, nous croyons qu'aucune accusation plus grave ne peut être dirigée contre l'Église, et c'est surtout à la combattre que nous nous attacherons. « S'il était vrai, dit quelque part Aug. Nicolas, que c'est au protestantisme que nous devons la liberté de conscience, le déploiement des forces de l'esprit humain, je m'explique et j'approuve l'éloignement de beaucoup d'esprits élevés et de cœurs généreux à l'égard de l'Église. » Cette prévention malheureuse peut arrêter certains esprits flottants aux portes de la vérité, et quand cette prévention est éveillée, nourrie, entretenue, par un fonctionnaire public, n'avons-nous pas le droit de soutenir qu'il dirige contre l'Église une grave accusation ?

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Nous attachons une importance capitale à la partie bibliographique. Sous ce rapport, notre programme ne sera pas un vain mot. Nous consacrerons un article à toutes les productions contemporaines pour louer chaque fois que l'éloge sera mérité, pour blâmer toutes les fois que les principes que nous défendons seront attaqués.

Ceux qui se font une juste idée des difficultés attachées à l'organisation d'une revue, ne songeront même pas à nous reprocher de ne pas donner à notre bulletin dès la première livraison toute l'extension qu'il comporte. C'est une critique sérieuse que nous voulons faire, et pour cela il faut que nous ayons le loisir de lire les ouvrages que nous nous proposons d'examiner.

Un de nos collaborateurs les plus distingués prépare en ce moment un travail littéraire sur les conférences du Père Dechamps. Nous aurons tout naturellement l'occasion de parler de l'ouvrage de Monseigneur Malou sur la charité. Les œuvres, sorties depuis quelques années de l'Université catholique de Louvain en dehors de la controverse si franche et si chrétienne que quelques-uns des professeurs les plus éminents soutiennent dans la *Revue catholique*, seront examinées successivement. Nous accorderons la même attention à d'autres travaux que nous ne pouvons pas énumérer ici. Nous compléterons enfin la galerie des poëtes belges, commencée dans la *Revue des Revues*.

Notre bulletin ne sera pas uniquement consacré à la littérature nationale. La Belgique reste tributaire de la France pour une foule d'ouvrages sur lesquels il importe de fixer l'attention de nos lecteurs. Nous suivrons avec sollicitude le mouvement intellectuel chez nos voisins, et nous nous attacherons surtout à caractériser les productions dont la prudence chrétienne doit interdire la lecture.

Digitized by Google

NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE,

par M. l'Abbé J.-J. PÉTERS,

candidat en philosophie et lettres, ancien directeur du pensionnat du Beauregard, à Liége,

1 vol. in-12 de 256 pag. — Liége, chez J.-G. LARDINOIS, éditeur, 1855.

Cet ouvrage a obtenu, en quelques mois, un succès aussi flatteur que mérité. Déjà bon nombre d'établissements d'éducation l'ont adopté ; et il nous paraît destiné à occuper, dans un avenir peu éloigné, un rang honorable parmi les manuels de ce genre.

C'est que, d'abord, cette *Grammaire* est une œuvre consciencieusement élaborée, originale même, autant du moins que peut l'être un livre de cette nature.

On s'aperçoit aisément, en la lisant, qu'elle est le fruit de recherches patientes et sérieuses, préparées et facilitées, d'ailleurs, par la longue expérience que l'auteur a acquise dans la carrière de l'enseignement.

M. l'abbé Péters, professant une médiocre estime pour la fameuse maxime : *Jurare in verba magistri*, s'est attaché à discuter plutôt la valeur des raisons que le poids des autorités. Or, qui pourrait lui faire un crime de ce *libre-examen?* Qui ne sait, en effet, qu'en fait de grammaire surtout, l'on n'est généralement que trop disposé à croire sur parole les maîtres, auteurs ou professeurs ?

Apportant autant de sagacité que d'indépendance dans ses jugements, l'auteur a réussi à éclaircir certains points réputés douteux, et à résoudre plusieurs questions laissées en litige par ses devanciers. Nous lui savons également gré d'avoir réduit à leur juste valeur plus d'une décision hasardée des grammairiens les plus accrédités, notamment de Leroy, de Bonneau, de Poitevin, de Chapsal ; et d'avoir ainsi fait bonne justice de quantité d'hérésies grammaticales qui circulent depuis longtemps comme autant d'articles d'une orthodoxie de bon aloi.

Appuyé, d'un côté, sur l'autorité de l'Académie, qui est et restera en matière d'orthographe, l'autorité la plus respectable ; armé d'autre part d'une logique serrée et doué d'un remarquable bon sens qui ne lui fait jamais defaut, il a su, en accordant d'ailleurs à l'usage, *Penès quem est jus et norma loquendi*, la part légitime qui lui revient, débrouiller d'une main sûre les difficultés les plus ardues. Grâce à l'ouvrage de M. l'abbé Péters, nous pouvons donc espérer que bientôt nous serons complétement édifiés sur l'inviolable autorité de maints grammairiens qui, jusqu'à présent, ont régenté nos écoles.

Digitized by Google

L'*exactitude* du fond n'est pas le seul mérite de la *nouvelle Grammaire*. L'auteur a voulu en outre, nous dit-il, faire un livre *complet*. « Toutefois, pour ne pas dépasser les bornes d'un livre élémentaire, il a écarté certaines remarques orthographiques qui doivent s'apprendre ailleurs ; et il s'est montré sobre de développements, restreignant même, autant que possible, ceux qu'il se croyait obligé de donner. »

Cette sobriété, en effet, est vraiment remarquable : l'auteur dit beaucoup en peu de mots. Et ce n'est pas nous, certes, qui l'en blâmerons, car cette qualité n'est plus guère de mise aujourd'hui dans les manuels, et cette facilité, avec laquelle l'auteur sait condenser sa pensée, accuse assurément chez lui un travail patient et laborieux.

Cependant, M. l'abbé Péters n'aurait-il pas, en certains endroits, poussé un peu trop loin cet amour de la sobriété? Il ne doit pas oublier, en effet, qu'il écrit plutôt pour des élèves que pour des maîtres ; et que les élèves, en général, ne s'approprient bien que ce qui se trouve explicitement formulé dans leurs manuels, ne profitant qu'imparfaitement, pour l'ordinaire, des notes et des explications du professeur. Du reste, ces notes et ces explications se recommanderont-elles toujours par une scrupuleuse exactitude, et seront-elles constamment en harmonie avec les principes de la *Nouvelle Grammaire?* Nous persistons donc à croire, sauf meilleur avis, que l'auteur aurait dû faire lui-même la besogne qu'il abandonne au professeur.

M. l'abbé Péters, enfin, a voulu faire un livre clair et méthodique tout à la fois ; et, selon nous, il a tenu parole. Son style se distingue toujours par une grande simplicité, et les matières y sont traitées avec ordre et méthode. Nous aurions pourtant voulu, à l'effet de faciliter les recherches, voir figurer à la fin une table *alphabétique* des matières.

Ajoutons, et cette qualité n'est pas à dédaigner même dans un livre classique, que l'exécution typographique ne laisse rien à désirer : outre qu'il est imprimé en caractères entièrement neufs et sur beau papier, la correction en a été si bien soignée, qu'il ne s'y est glissé qu'un seul *erratum*.

Nous croyons donc n'être que l'écho des sentiments des professeurs et des élèves qui ont eu l'occasion d'apprécier la *Nouvelle Grammaire française*, en félicitant M. l'abbé Péters de son beau et solide travail. Nous formons le vœu que cette grammaire soit bientôt généralement adoptée dans les diverses écoles de notre pays : on ferait en cela tout ensemble preuve de bon goût et acte de patriotisme.

N. C.

Digitized by Google

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

LES POÈTES BELGES.

III.

ÉDOUARD WACKEN (1).

I.

Le caractère propre de la poésie actuelle en France, c'est un mélange singulier et confus d'œuvres les plus dissemblables. Tout s'y rencontre pêle-mêle, tout s'y heurte : la plaintive élégie, la vieille tragédie classique ressuscitée, le drame moderne avec ses allures de bacchante échevelée; la fable, la chanson, tous les genres, en un mot, tous, jusqu'au sonnet lui-même, ont leurs continuateurs et leurs disciples. Chaque année une nuée de recueils, de vers de toute forme et de toute couleur viennent s'abattre sur Paris. Les poëtes, Dieu merci! ne manquent pas, ils fourmillent; l'un disparaît, un autre le remplace, ils se succèdent avec une étonnante rapidité; à peine a-t-on le temps de retenir leur nom au passage.

Malgré ces tiraillements, cette dispersion de la poésie contemporaine, il est toutefois facile de reconnaître, dans la plupart des

(1) L'auteur de cette critique ne s'est pas occupé du caractère moral des œuvres de Wacken. Ce n'est pas indifférence de sa part; mais il a pensé qu'il valait mieux réserver ses observations à cet égard pour une appréciation générale des poëtes belges considérés à ce point de vue.

Digitized by Google

productions du jour, la marque, à des degrés très-divers, des grandes influences poétiques de l'époque. Lamartine, Hugo et de Musset, dans un ordre de poésie à part, voilà toujours les dieux inspirateurs. Tous les débutants ou à peu près, relèvent d'eux par quelque lien. Heureux ceux qui peuvent s'arracher à cette influence si puissante de l'imitation, et parvenir à se faire une place à part, si petite qu'elle soit, mais à eux, et bien à eux, dans la poésie de notre époque. Ceux-là sont les privilégiés; ils sont rares. Il en est cependant quelques uns. Em. Augier, Ponsard, Autran, voilà parmi les plus récents des noms qui marquent, des talents tranchés et très-individuels.

Nous ferions tort, nous semble-t-il, à M. Wacken, avec lequel nous avons aujourd'hui à lier connaissance, en assimilant, sans restriction son nom aux noms plus connus de ces poëtes. Pour nous servir d'une expression de Sainte-Beuve, M. Wacken n'est pas encore parvenu à l'auréole pleine et distincte. Jusqu'ici il n'est pas entré de plein pied dans le groupe élu et privilégié; mais il y tend visiblement. Comme tous, il a débuté par l'imitation; mais il la dépouille chaque jour davantage. Aujourd'hui il marche presque seul et il est en bon train de se conquérir gloire et honneur. M. Wacken est jeune encore; il est doué de riches facultés poétiques. S'il ne les gaspille pas au hasard, inutilement, dans des œuvres de pure fantaisie, mais s'il les mûrit et les développe par l'étude sérieuse et la méditation, nous sommes en droit de lui prédire un très-bel avenir, gloire et renommée.

M. Ed. Wacken est né à Liége. Il débuta dans la carrière littéraire en 1835, par un volume de poésies lyriques intitulé : *Fantaisies*. En 1841, il publia, sous le pseudonyme d'Edouard Ludovic, un drame en trois actes et en vers : *l'abbé de Rancé*. *André Chénier*, la plus importante des œuvres dramatiques de notre poëte, parut en 1843. Ce drame joué successivement à Bruxelles et à Liége, obtint un retentissement immense; il valut à son auteur les plus flatteuses distinctions. *André Chénier* fut suivi de deux nouvelles œuvres dramatiques, le *Serment de Wallace* et *Hélène de Tournon*.

Ed. Wacken revint ensuite à la poésie lyrique. Il se tourna du côté de l'Allemagne; il écouta la voix des bardes du Rhin et du

Digitized by Google

Danube, et cueillit leurs poésies les plus suaves. Il réunit ces traductions en vers sous le nom de *Fleurs d'Allemagne*, et il joignit à ce recueil diverses autres poésies inédites. Les *Fleurs d'Allemagne* sont le dernier volume de vers d'Ed. Wacken; il a paru en 1850. M. Wacken a quitté momentanément la Belgique; il a habité longtemps Paris. La *Revue contemporaine* a ouvert ses colonnes à notre poëte. Il y a inséré divers morceaux de poésie. Nous avons surtout remarqué un petit poëme lyrique intitulé : *La Poésie et les Poëtes*, plein d'élévation, de verve, et qui atteste un progrès très-sensible. Nous aurons occasion d'en reparler plus loin.

A travers cette série d'épreuves, le talent d'Ed. Wacken s'est insensiblement dégagé des entraves de l'imitation ; il est devenu plus ferme, plus sûr, plus franc. Il s'appartient dès aujourd'hui. Mais n'anticipons point.

Avant de formuler notre jugement, ouvrons avec le lecteur les œuvres du poëte et parcourons-les attentivement afin d'en noter les mérites et les faiblesses; nous dirons nos impressions, nous poserons, en toute impartialité, la restriction et la louange.

Afin de mettre quelque ordre dans cette esquisse, nous examinerons d'abord les œuvres dramatiques d'Ed. Wachen; ensuite il nous restera à juger en lui le poëte lyrique.

II.

L'abbé de Rancé, nous l'avons dit, fut le coup d'essai dramatique de notre poëte. Dans cet essai on peut sans doute noter de beaux endroits, mais, en général, il atteste encore une grande inexpérience. Le caractère impétueux du célèbre réformateur de la Trappe, sa double vie, l'une dans le monde de plaisirs et de dissipations, l'autre dans le cloître d'austérités et de prière, tous ces contrastes à violentes émotions ne sont accusés que bien faiblement dans le drame de M. Wacken. La figure de son Rancé y est pâle; ses amours avec Julie de Moncroix, dans un ton langoureux et élégiaque, sont un anachronisme. Cependant quelques traits heureux, des vers frappés avec art, et, çà et là, un bel élan lyrique surnagent au sein de mille faiblesses et d'incorrections; ils laissent pres-

Digitized by Google

sentir dès lors le futur auteur d'*André Chénier*. En somme, cette œuvre de Wacken est très-inférieure à ses sœurs cadettes; aussi ne nous y arrêterons-nous pas davantage.

M. Wacken ne s'est révélé entièrement que dans *André Chénier*. Ici nous nous trouvons en présence d'une œuvre sérieuse, belle, poétique, pleine de distinction et de mérites.

Une des plus mauvaises manies de la critique, c'est de toujours exiger du poëte autre chose qu'il n'a fait. L'*André Chénier* de M. Wacken n'a pas échappé à ce reproche.

On a dit : Pourquoi restreindre son sujet au simple épisode des amours d'André Chénier et d'Aimée de Coigny dans les prisons de Saint-Lazare? Pourquoi ne pas l'étendre à la révolution toute entière, à ses luttes sanglantes, à ses orages renaissant sans cesse plus terribles? Pourquoi, en un mot, au lieu d'un épisode élégiaque, le poëte ne nous a-t-il pas donné un tableau historique plus riche, plus vaste, plus complet, un grand drame en cinq actes, prenant André Chénier au sein de ses libres loisirs d'artiste, l'arrachant de là pour le jeter, au travers des haines amoncelées des partis, dans les cachots révolutionnaires et enfin sur l'échafaud?

A quoi le poëte pouvait se contenter de répondre : un tel drame eut peut-être été fort beau, mais je ne l'ai pas fait, je n'ai pas voulu le faire.

M. Wacken a eu raison de se borner, de limiter son sujet; il a parfaitement compris la nature de son talent. Ce talent se prête moins aux scènes tumultueuses, compliquées d'intrigue, d'action et de péripéties, qu'aux scènes plus unies de sentiment et de passion. En général, les tons bruns, hardis, brusqués manquent à sa palette. Nous le répétons, M. Wacken a donc très-bien fait de se restreindre. En suivant cette inspiration de la critique, il n'eut créé qu'un drame long, faible, où l'épisode gracieux et émouvant des amours de Chénier se fut perdu dans un déluge de détails et de scènes à grand fracas; les parties délicates de son œuvre auraient disparu submergées, et le drame de Wacken n'eut plus été qu'un mélodrame immense et incohérent comme tant d'autres.

M. Wacken a été mieux inspiré ; il s'est contenté de reproduire, dans une œuvre noble, charmante de poésie et d'émotion, le tableau des amours isolées du poëte et d'Aimée de Coigny, cette

Digitized by Google

jeune captive chantée par Chénier dans des strophes plaintives et immortelles.

Expliquons-nous cependant : *André Chénier* n'est pas un chef-d'œuvre. Ce drame a ses parties faibles, ses défauts, mais il se distingue par deux qualités rares, précieuses, par le sentiment et par la beauté poétique du style.

Le sentiment, il a presque disparu de la scène française étouffé par la clameur, le bruit et le tumulte. Le poëte ne cherche plus à émouvoir, il préfère amuser le spectateur et tenir sa curiosité en éveil par une intrigue bien embrouillée. Pour le style, il est d'ordinaire au niveau du reste, banal, incolore, quand il n'est pas grossier, déguisant sa pauvreté sous un cliquetis d'antithèses vides et retentissantes.

C'est donc une bonne fortune véritable qu'un drame, comme *André Chénier,* où l'on retrouve un peu de vérité dans le sentiment et dans le style, un vers plein, mélodieux, sonore, à côté d'une analyse délicate des émotions de l'âme.

Pour donner une idée de la manière de notre poëte, nous allons détacher quelques vers du drame de Wacken et les placer sous les yeux de nos lecteurs. Nous avons fait choix d'un passage du premier acte; — les prisonniers sont réunis dans le préau de Saint-Lazare. Dans une scène précédente, Trudaine a surpris le secret de l'amour de Chénier pour une de leurs compagnes d'infortune Aimée de Coigny. Tout à coup des cris du peuple se font entendre au dehors; le bruit d'une lourde charrette retentit dans la première cour; à ce bruit, tous se pressent autour de Chénier; alors le poëte s'écrie :

Entendez-vous ce bruit ? C'est le char des victimes
Qu'offrent à leurs autels ces citoyens sublimes.
O liberté? c'est toi, c'est ton nom vénéré
Qu'ils invoquent aussi dans leur culte abhorré!
Auprès de l'échafaud ils ont mis ta statue!
Il n'est pas aujourd'hui, dans toute l'étendue
De ce vaste désert que parcourt la terreur,
Un Français qui ne porte un coup de hache au cœur;
Dans les champs où la mort à leur suite moissonne
Il n'est pas une tombe où leur nom ne résonne :

Digitized by Google

Il n'est pas dans Paris, sur le pavé glissant,
Une pierre où ne soit une tache de sang !
Sur les membres humains leur rage est acharnée,
Car eux-mêmes l'on dit : cela, c'est leur fournée !
Il faut, pour apaiser ces nouveaux dieux mortels,
Que la chair en lambeaux palpite à leurs autels !
Ils ont soif, ils ont faim : du sang, des têtes d'hommes !...
— Et nous parlions d'amour, insensés que nous sommes.
Nous étions occupés de profanes désirs !
A genoux ! à genoux ! honneur aux saints martyrs !

(*Tous tombent à genoux.*)

Recevez-les, Seigneur, et sauvez notre France !

Il y a dans ces vers un ton de grandeur qui frappe, émeut, enlève. Toutefois cette ampleur n'est pas habituelle chez notre poëte. Où nous retrouvons M. Wacken tout entier, c'est dans les scènes d'amour entre André et Aimée; la plupart de ces scènes sont des petits tableaux achevés de sentiment et de poésie.

Un choix n'est donc pas facile entre tant de choses également belles; nous nous arrêterons cependant de préférence à la grande scène finale; elle servira à compléter notre jugement sur le talent dramatique de notre poëte.

André Chénier va monter à l'échafaud; son heure est venue. Il a obtenu par grâce une dernière entrevue avec Aimée qui ignore tout. Par une illusion bien naturelle, Aimée veut espérer encore, et pendant que Chénier, le désespoir dans l'âme, se contraint à dissimuler l'horrible vérité, elle se berce de rêves, de projets d'avenir, d'images riantes :

— Mais à tes noirs pensers pourquoi donner carrière ?
Oh ! crois-moi, nous vivrons ! nous vivrons à nous deux,
Loin de tous, moi pour toi, toi pour moi, je le veux !
Tu n'exposeras plus pour de vaines paroles
Ta liberté, tes jours, dans des querelles folles :
Mon André, laisse-les s'arracher les morceaux
D'un pouvoir qu'a souillé la fange des ruisseaux :
A quoi bon tout cela ? je t'appartiens; la vie,
C'est aimer; désirer autre chose est folie !
Quelle triste couronne oserons-nous poser,
Quels lauriers de triomphe, où l'on mit un baiser ?

Digitized by Google

Tu chercheras la gloire immortelle et sereine
Qui ne s'est point flétrie au souffle de la haine,
Et que ne suivent pas les larmes et le deuil :
Et celle-là sera ma joie et mon orgueil !
Celle-là rend heureuse une femme qu'on aime !
Oh ! moi, je suis de toi plus fière que toi-même,
Et l'éclat de ton front rejaillit sur le mien !

CHÉNIER, *pensif.*

Son sourire me navre.

AIMÉE.

André, qu'as-tu donc?

CHÉNIER.

Rien...

(*A part*).

Pauvre enfant! son époux n'est plus de ce royaume.
Celui qu'elle a juré de suivre, est un fantôme !

AIMÉE.

Nous irons habiter la campagne, — bien loin
D'ici, — dans l'Italie, où le ciel a pris soin
D'unir tout ce qu'on aime et tout ce qu'on admire, —
Ou dans ta belle Grèce, où l'éternel sourire
Tombe d'un ciel doré sur une terre en fleurs !
— N'est-ce pas? — Au milieu de sites enchanteurs :
Une blanche maison de vergers entourée.
Quelques arbres touffus en masqueront l'entrée
Comme d'un sanctuaire. Et j'aimerais encor,
Voir le long du mur blanc, pendre des grappes d'or.
— Et des fleurs au balcon, des fleurs à la fenêtre,
Des fleurs partout!... Je vois d'ici le toit champêtre,
La frêle jalousie ouverte au vent du soir,
A l'heure, où nous irons sur l'herbe nous asseoir,
Parler, sous un ciel pur où le regard se plonge,
De l'obscure prison qu'égayait un doux songe,
Et nous ressouvenant d'un passé douloureux,
Nous nous estimerons mille fois plus heureux !

Ce sont là de beaux vers, harmonieux, faciles, lyriques, même trop lyriques peut-être. Nous venons de toucher au défaut capital de M. Wacken ; nous en dirons un mot :

La poésie dramatique exige des conditions tout autres que la

Digitized by Google

poésie lyrique. Ce qui convient à l'une ne convient pas à l'autre. Tels vers, admirables dans une ode ou dans une élégie, seront très-déplacés à la scène, et cela se comprend : le poëte lyrique chante, il rêve, il se complait dans sa douleur, il s'écoute ; sa poésie est une poésie intime, personnelle, toute en dedans. Le poëte dramatique, au contraire, est en contact avec la foule ; c'est directement à elle qu'il s'adresse, il s'agit de l'émouvoir ; il lui faut surtout à lui l'action, la réalité. Ainsi les images, en tant qu'images, les rêveries intérieures ou trop prolongées, les épanchements lyriques, à la scène tout cela échappe, alanguit l'action, répugne même. M. Wacken nous semble l'avoir un peu oublié. Aimée, par exemple, s'adressant à Chénier, s'écriera :

André, vous vous créez mille chimères folles :
Mais mon âme se livre à vos douces paroles,
Et vos illusions, jeune et rapide essaim,
Chantent autour de moi, se tenant par la main,
Et prennent votre voix pour ravir ma pensée.

C'est là, sans nul doute, une image fort gracieuse. A la lecture, on l'admire, au théâtre, elle échappe tout à fait. Sa véritable place est dans une élégie, non sur la scène.

A côté de ce défaut principal, une trop grande surabondance lyrique, nous pourrions signaler dans l'œuvre de Wacken quelques autres lacunes. Ainsi, pourquoi donner à Robespierre une amie tendre et dévouée? C'est là intéresser en faveur du tribun, et altérer inutilement l'unité d'intérêt. Le rôle de Robespierre a certainement de belles parties ; mais on voudrait mieux, on désirerait quelque chose de plus énergique, de plus accentué, de plus complet. Peut-être aussi le souvenir du magnifique caractère de Robespierre dans la *Charlotte Corday* de Ponsard nous rend-il trop exigeant et trop sévère. C'est là, pour M. Wacken, une dangereuse, mais inévitable comparaison.

Nous nous sommes arrêtés longtemps à l'*André Chénier* de M. Wacken parce qu'il nous a semblé que, de toutes ses œuvres dramatiques, c'était la plus importante, celle qui révélait le mieux la nature de son talent.

Digitized by Google

Nous n'analyserons pas de même le *Serment de Wallace* et *Hélène de Tournon;* ce serait inutile, ces deux pièces présentant, à un degré moindre, il est vrai, à peu près le même ensemble de qualités poétiques. Dans *Hélène de Tournon,* nous regrettons trop d'intrigue, d'imbroglio. Nous lui préférons le *Serment de Wallace.*

Il y a, dans ce dernier drame, plus que dans *André Chénier,* l'action, le mouvement, l'entrain dramatique. Les rôles de Wallace, d'Ada et de Thomas le rimeur offrent des endroits remarquables, et il y a, dans cette œuvre, quelques scènes vraiment grandioses d'émotion et d'effet scénique. Les citations nous mèneraient trop loin, nous les écarterons. Remarquons seulement, en passant, qu'on retrouve également, dans cette œuvre de Wacken, cette tendance au lyrisme, qui éclate presque à toutes les pages de son *André Chénier.*

En somme, et pour dire notre pensée sur Wacken, son talent nous parait plutôt lyrique que dramatique. Nous ne voulons point dire, pour cela, que M. Wacken manque de toutes les qualités propres à la scène ; non, il en compte plusieurs très-réelles, mais il nous semble que c'est surtout du côté de l'inspiration lyrique que doit le porter la nature de son imagination vive et brillante.

Creuser les caractères, le cœur humain avec ses vices, ses ridicules et ses passions, tout analyser pour tout peindre, et resserrer ce tableau des grandes émotions humaines dans le cadre d'une action émouvante et rapide, tout cela exige une imagination forte plutôt que brillante, un vers sobre d'images descriptives, une sensibilité qui n'outre rien, et surtout un esprit suprême d'observation pratique. Or, ces qualités ne sont pas précisément celles qui distinguent le plus M. Wacken. Chez lui, le sentiment prédomine plutôt que la pensée; à son insu, son vers tend toujours à se revêtir d'images trop lyriques pour la scène, et son imagination impressionnable le rend moins propre à l'analyse suivie et raisonnée des vices, des passions et des caractères qu'aux développements lyriques d'une stance ou d'une strophe.

M. Wacken, poëte dramatique, ne relève pas d'Hugo. Il rappelle plutôt Lamartine affrontant, dans *Toussaint-Louverture,* les périls d'une gloire nouvelle. *Toussaint-Louverture* se distingue sans

Digitized by Google

doute par de grandes qualités de sentiment et de poésie, mais ce n'est pas là une œuvre dramatique. *Toussaint-Louverture* révèle, avant tout, un poëte lyrique.

Nous pourrions en dire autant des drames de Wacken. Ce qui les distingue, c'est le sentiment, sentiment vif et qui cherche sans cesse à s'élever jusqu'à l'inspiration de l'ode ou de l'élégie. Le poëte dramatique dissimule mal le poëte lyrique.

Est-ce à dire qu'*André Chénier* et les autres œuvres dramatiques de Wacken doivent périr oubliées et dédaignées? A Dieu ne plaise, et loin de moi une affirmation pareille.

M. Wacken a dit en parlant de ses créations dramatiques :

> Parfois, me visitant pendant mes insomnies,
> De blanches visions se tenaient par la main :
> Aimée, Hélène, Ada, pauvres filles bénies,
> Triomphantes un soir, — mortes le lendemain.
> Faut-il un monument à leurs cendres jumelles?
> Laissons-leur cet oubli qui sert mieux leur pudeur.

C'est être trop modeste. Ce sont là de gracieuses, de poétiques créations; elles resteront. *André Chénier* fera toujours couler des larmes; le théâtre délaissera peut-être ces filles de l'imagination du poëte; on ne jouera plus *André Chénier*, le *Serment de Wallace* et *Hélène de Tournon*, mais, à coup sûr, on relira toujours et avec délices ces œuvres charmantes de grâce et de poésie. Elles resteront un des joyaux de notre littérature nationale.

Toutefois, nous croyons que pour apprécier M. Wacken à sa juste valeur, c'est avec le poëte lyrique qu'il faut surtout lier connaissance; pour porter un jugement équitable et définitif, ce sont ses œuvres de poésie pure qu'il faut, avant tout, ouvrir et étudier; c'est ce qui nous reste à faire.

III.

Imagination vive, âme sensible, M. Wacken marie fort heureusement au sentiment qui fait rêver un vers toujours mélodieux et

Digitized by Google

souple. M. Wacken a reçu de la nature ce qui fait les poëtes lyriques, le double don de l'harmonie et des larmes. Ce qu'on refuse surtout à la poésie belge, c'est à la fois cette mélodie musicale du vers qui ravit l'oreille, et cette émotion du sentiment qui charme et attendrit le cœur; on lui reproche d'être terne et d'être froide. M. Wacken est là, avec plusieurs autres de nos poëtes, pour attester victorieusement le contraire. Sa poésie fraîche, émue, colorée, son vers limpide et sonore, font souvent, par certains accents, songer involontairement à cette grande poésie lyrique que Lamartine a épanchée si abondante dans ses *Méditations* et dans ses *Harmonies*.

Un fait mérite d'être noté dans l'histoire de la poésie contemporaine : c'est que la voie tracée par Lamartine est aujourd'hui presque abandonnée. Combien de ses disciples pourrait-on encore nommer? La poésie qui s'adresse à la pensée et au cœur pour en redire les joies, les rêves ou les douleurs, ou qui s'élève, dans l'hymne, jusqu'à Dieu pour le chanter dans les œuvres de son infinie sagesse, cette poésie lyrique, élevée, humaine, spiritualiste, la seule grande et la seule vraie, que Lamartine a fait vibrer autrefois au souffle puissant de son génie, devient de jour en jour plus rare; il n'en restera bientôt plus, hélas! que des débris. Personne n'est assez fort pour oser toucher aujourd'hui à cette grande lyre. Elle est comme l'arc d'Ulysse, que les mains affaiblies et efféminées des prétendants ne savaient plus tendre.

L'art français s'est rapetissé. La poésie ne parle plus à l'âme, mais aux yeux; le matérialisme l'a envahie toute entière. La grande préoccupation des poëtes du jour c'est la forme sculpturale du vers, sa ciselure, c'est la variété ou la nouveauté du rythme, la richesse de la rime. On ne peut nier que, sous ce rapport, l'école *réaliste* ou *fantaisiste* (comme on voudra l'appeler), n'ait poussé très-loin la perfection extérieure de l'art. Mais c'est là tout. L'âme est absente de ses œuvres. Cette poésie aux mille facettes étincellantes, ne dit rien, n'apprend rien, n'émeut pas, ne remue rien en nous de sentiments généreux ou de pensées sérieuses. C'est un joyau superbe, brillant de vives couleurs, un hochet joliment ciselé, mais parfaitement inutile. *Emaux et Camées* de Th. Gauthier sont le modèle de cette poésie de la forme.

Digitized by Google

Nous sommes heureux de pouvoir le constater, M. Wacken n'appartient pas à cette école. Il a compris que la poésie ne peut jamais se passer de la pensée et du sentiment. Aussi, pour lui, la forme est sans doute quelque chose, mais elle n'est, comme elle doit l'être, que la partie de l'art accessoire, en ce sens qu'elle n'a pas en elle-même sa raison d'être.

M. Wacken relève de Lamartine. Son volume de *Fantaisies* rend évidente et palpable cette filiation. Notre poëte a dans l'oreille l'harmonie musicale du vers Lamartinien :

Prends donc ton essor, ô poëte!
Devance l'aigle dans les airs;
Plane au-dessus de la tempête
Et lis au fond des cieux ouverts!
Plus haut que la plus haute étoile
Va, vole, et contemple sans voile
La face du Dieu tout-puissant :
Descends du ciel, et viens-nous dire
Ce que ton regard a su lire
Dans son azur resplendissant!

Ne dirait-on pas une strophe détachée des *Harmonies?* N'est-ce pas là une période pleine, sonore, arrondie, déroulant sans effort et un à un tous ses anneaux? Il en est beaucoup de semblables dans ce premier recueil d'Ed. Wacken.

Ce qui distingue ce volume de *Fantaisies,* c'est la fraîcheur d'imagination et de sentiment, c'est la mélodie du vers. La poésie de Wacken est souvent ondoyante comme celle de Lamartine. Il n'atteint jamais cependant aux hauteurs lyriques du maître, mais aussi on ne retrouve pas chez lui ce vague insaisissable qui dépare çà et là les plus belles inspirations du chantre des *Harmonies*. Le style de M. Wacken est toujours net, franc et lucide.

Ce qui manque à ce premier recueil de M. Wacken (pourquoi ne le dirions-nous pas?) c'est la pensée. Il y a un peu disproportion entre le fond et la forme. Le poëte s'est souvent attaqué à des sujets élevés, épineux, difficiles, qui, comme le *Doute* et la *Poésie de l'Avenir*, remuent bien des questions philosophiques et sociales. Dans ce genre de compositions lyriques le poëte a échoué;

Digitized by Google

— sa pensée fléchit trop souvent ou se traîne dans des lieux communs de philosophie et de morale. La beauté du style masque mal la pénurie d'idées; toutefois il faut tenir compte au poëte des efforts et de l'intention.

Au reste, M. Wacken était fort jeune quand il publia son volume de *Fantaisies;* son esprit n'avait pas encore atteint sa maturité. Mais si, dans cet essai, on peut trouver que la pensée fait parfois défaut, sous le double rapport du sentiment et du style, la critique n'a que des éloges à décerner à M. Wacken. L'émotion du cœur s'y fait sentir réelle et sincère, et la strophe, loin de se traîner, accuse une main expérimentée et habile. En un mot, les *Fantaisies,* malgré ses défauts, annonçaient un vrai poëte.

M. Wacken abandonna alors la poésie lyrique pour le théâtre. Nous avons étudié notre poëte sous cette autre face; nous avons jugé le poëte dramatique. Il ne nous reste plus rien à en dire; nous ferons seulement une remarque, c'est que l'expérience de la scène n'a pas été inutile au poëte lyrique; le théâtre a communiqué à son talent plus de souplesse et d'étendue.

M. Wacken revint à la poésie lyrique en 1850, par ses *Fleurs d'Allemagne.* C'est un volume de traductions et d'imitations des poésies d'Outre-Rhin, surtout des *lieds* allemands.

« Le *Lied* Allemand, dit M. Wacken, dans sa préface, est en poésie ce que sont en musique les fraîches mélodies de Schubert : un simple cri du cœur, un chant interrompu que le lecteur achève en rêvant. »

« Les poésies que j'essaie de traduire, ajoute-t-il plus loin, appartiennent pour la plupart à cette catégorie; j'ai cueilli quelques unes de ces poétiques fleurs du Danube et du Rhin; puissent-elles avoir conservé du moins un faible reste de ce parfum dont elles embaumaient la terre natale ! »

M. Wacken a été heureux dans ce travail. Ce n'est point une imitation sèche, une traduction littéralement exacte. M. Wacken a pensé avec raison qu'il doit y avoir même dans le travail d'une traduction la part de l'inspiration. On voit en parcourant les *Fleurs d'Allemagne,* que M. Wacken s'est profondément pénétré des mélodies originales; il en a fait passer, dans ses strophes, le souffle, l'accent et le rythme.

Digitized by Google

Les *Fleurs d'Allemagne* sont une sorte de galerie, où nous apparaissent tour à tour la plupart des poëtes allemands : Goëthe, Schiller, Uhland, Lenau, Rückert, Heine et bien d'autres. M. Wacken a fait un choix de leurs plus délicieux petits chefs-d'œuvre.

Tantôt ce sont des ballades dramatiques, comme celles de *Don Ramire* et du *Moine gris* et de *la Pèlerine*, tantôt des légendes mystérieuses, comme la *Maison abandonnée*, de Rahlert, ici c'est un petit morceau empreint de sentiment, d'une facture originale, la *Sérénade* d'Uhland, par exemple; là, un gémissement, une plainte faite à voix basse et que l'âme entend avec des larmes.

M. Wacken s'est aussi essayé à traduire des compositions plus importantes. C'est ainsi qu'il nous a donné une très-bonne traduction de deux scènes du *Faust*, et celle de deux poëmes de Schiller, la *Promenade* et l'*Infanticide*. En somme, les *Fleurs d'Allemagne* nous donnent une bonne part, la meilleure, des richesses lyriques de l'Allemagne.

Nous allons citer une pièce de Lenau, le poëte hongrois. Elle est intitulée : *Les trois Bohémiens*, et respire une grande couleur locale :

Un jour dans la bruyère sombre
Je cheminais péniblement.
Je vis sous un grand saule, à l'ombre,
Trois Bohémiens couchés gaîment.

L'un d'eux, oisif, pour charmer l'heure,
Aux derniers rayons d'un beau jour,
Au violon que l'archet effleure
Demandait un beau chant d'amour.

Son voisin de sa pipe blonde
Admirait la douce vapeur,
Content, comme si dans le monde
Rien ne manquait à son bonheur.

L'autre dormait. Par intervalles
Le vent frais du soir résonnait
Dans l'arbre où pendaient ses cymbales;
Sur son cœur un songe planait.

Digitized by Google

Des haillons un ramas bizarre
Couvre à peine leur pauvreté,
Mais ils raillent le sort avare
Dans l'orgueil de leur liberté.

Si la fortune est infidèle,
Trois fois ils m'ont appris comment
On peut trois fois se moquer d'elle,
En jouant, fumant, et dormant.

Souvent, m'éloignant avec peine,
Je me tournai pour voir encor
Leurs cheveux noirs comme l'ébène
Et leur front jaune comme l'or.

Cela fait image. Le tableau ressort, il fait saillie, et puis quels tons vifs et chauds! Ne dirait-on pas une toile d'un des maîtres de la couleur, d'un des peintres réalistes de l'école flamande ou hollandaise?

C'est là tout un genre de poésies inconnu en France; elles sont, pour nous d'un *faire* entièrement nouveau.

Cette étude de la poésie allemande a été très-profitable à M. Wacken; elle a été, pour lui, une heureuse diversion. Le poëte qui se laisse absorber exclusivement par une littérature finit toujours par perdre toute individualité distincte. Il est bon d'écouter plusieurs voix, de puiser l'inspiration à des sources différentes. Une influence ainsi corrige et atténue l'autre. Or, nous l'avons vu. M. Wacken s'était d'abord laissé entraîner un peu loin par le courant de l'influence française. Aussi les *Fleurs d'Allemagne* ont-elles aidé puissamment le poëte à dépouiller certaines habitudes d'imitation et de pastiche. Le théâtre avait commencé la transformation; l'étude de la poésie allemande a fait le reste.

Il est facile de constater un progrès dans les dernières inspirations du poëte. Nous avons dit que la *Revue contemporaine* avait ouvert ses colonnes à plusieurs poésies de M. Wacken. La *Buche du foyer* est un morceau original, empreint de pensée et de sentiment. *La Poésie et les Poëtes* mérite une mention spéciale. C'est un petit poëme lyrique élevé comme pensée, amer comme satyre, éloquent comme style. C'est là le chef-d'œuvre de M. Wacken; il marque, pour nous, le point culminant de sa

Digitized by Google

poésie et de son talent. Jamais, croyons-nous, il n'a mis d'aussi beaux vers au service d'une aussi haute pensée.

La Poésie et les Poëtes, c'est une satyre, sous forme lyrique, des poëtes du jour qui aux chastes et grandes inspirations de Dieu et de la nature préfèrent les raffinements sensuels d'une poésie licencieuse et sceptique.

M. Wacken nous montre les poëtes réunis en cénacle ; leurs voix s'enrouent dans la clameur d'une orgie splendide et rayonnante. Tout à coup la poésie qu'ils avaient invoquée, apparaît à leur festin ; elle a quitté le pur séjour de lumière, elle est descendue à leur appel. Témoin indignée de leur débauche insolente, accablée un moment par la honte, l'immortelle relève enfin la tête, et rejette loin d'elle et avec mépris ces poëtes honteux, enfants perdus de l'inspiration libertine.

Loin de moi la bouche qui nie,
Je suis la fille de la Foi,
L'amour, c'est l'âme du génie :
Hommes de haines, loin de moi !

Pour donner une idée exacte de l'élévation et de la richesse de ce poëme, il faudrait le citer en entier depuis l'invocation des poëtes qui le commence, jusqu'à la magnifique apostrophe qui le termine.

Voici, comme spécimen, le toast que porte aux poëtes une femme, spectre de la volupté et du plaisir :

Je veux porter mon toast aussi dans votre fête :
Puisque vous célébrez les amours du poëte,
Remplissez les coupes encor :
Je bois aux voluptés, je bois à la puissance,
Je bois au Dieu nouveau que l'univers encense :
O poëtes, je bois à l'or !

A l'or ! à la beauté, cette perle céleste,
Que Dieu fit pour parer la jeunesse, et qui reste
Aux mains des Crésus libertins !
A l'or qui fait pâlir jusqu'au front de l'enfance !
Aux pleurs délicieux de la tendre innocence,
Que boit le riche à ses festins !

. . . . . .
. . . . . .

Digitized by Google

A l'or qui contient tout, bonheur, puissance et gloire !
Qui d'avance a payé les faveurs de l'histoire,
Courtisane des morts heureux !
Aux bravos de la foule, aux lauriers du poëte,
A tout ce qui se vend, à tout ce qui s'achète !
A tout ce qu'appellent nos vœux !

Jouissons en ce monde et rions-nous de l'autre ;
Des acclamations poursuivent dans le nôtre
Le char des riches triomphants.
Les sages sur la terre ont mis notre royaume.
Ne pensons pas à Dieu, cet antique fantôme
Qui ne fait plus peur qu'aux enfants. »

A part les horribles idées exprimées dans ce toast, que dites-vous de ces vers? En connaissez-vous beaucoup qui aient plus de verve, de puissance et d'éclat? Et n'avions-nous pas raison d'affirmer que l'avenir de M. Wacken, c'est la poésie lyrique?

Ces vers ou plutôt tout le poëme de M. Wacken en sont la preuve manifeste. On peut attendre beaucoup d'un poëte qui écrit de telles pages. Elles sont un gage éclatant de ce qu'il peut faire. Pour nous, M. Wacken, poëte lyrique, n'a pas donné toute sa mesure. Il peut, croyons-nous, monter encore, il peut atteindre à de plus fiers sommets, selon une expression de V. Hugo.

Il est maître de la forme; il assouplit le vers selon tous les caprices de sa fantaisie; il a vaincu le rythme rebelle. C'est beaucoup sans doute. Mais qu'il n'oublie jamais ceci : faire étinceler un beau vers, ce n'est rien, si l'idée manque. Chanter pour ne rien dire, à quoi bon? La poésie de la pensée et du sentiment, c'est la seule vraie, c'est la seule qui trouve des échos dans la postérité.

Qu'on le comprenne bien, ceci, n'est pas une critique. M. Wacken est profondément pénétré de cette loi génératrice de toute poésie sérieuse. Ses œuvres en font foi. Ce que nous demandons de lui, c'est de toujours s'en souvenir. Par la *Poésie et les poëtes*, il est entré dans une voie large et excellente; qu'il continue d'y marcher, qu'il ait toujours en horreur cette poésie brillantée de la forme, futile et niaise, et malheureusement si en honneur de nos jours! Pour nous, nous placerons toujours quelques strophes d'une

Digitized by Google

poésie vraie et sérieuse, ce dernier poëme de Wacken, par exemple, fort au-dessus de tous les petits vers de M. Th. Gauthier, si coquets et si mignons qu'ils puissent être.

En général, le grand obstacle qui arrête les jeunes poëtes et qui les brise, c'est le défaut d'étude et de réflexion. Là est le mal. C'est le dégoût du travail persévérant et opiniâtre qui les jette le plus souvent dans un genre de poésie facile, mais factive. Puis, l'orgueil s'en mêlant, ils prennent leur dédain pour du génie. Illusion fatale, écueil où sont venus échouer, depuis trente ans, bien de jeunes et riches imaginations.

Que de poëtes nous ont souvent remis en mémoire ce mot d'H. Heine sur A. de Musset : « C'est là un jeune homme d'un bien beau passé. » — Mais éloignons, en finissant, tout pressentiment fâcheux. Ne craignons point, dans l'avenir, pour M. Wacken, l'application du mot cruel de Heine; non, cela est impossible. Ce serait là, pour lui, mentir à trop de promesses, tromper trop d'espérances; ce serait en quelque sorte briser de ses mains un passé déjà plein et glorieux, et abdiquer soi-même devant la postérité ! (1) A. D.

(1) Ce travail était écrit, quand nous avons eu l'occasion de lire, dans la *Revue trimestrielle,* une nouvelle œuvre de Wacken, intitulée *Marina*. C'est un poëme dramatique, dont le sujet est emprunté à l'histoire de la conquête du Mexique par Fernand Cortez. *Marina* est un tableau un peu confus : les principales figures ne sont pas mises assez en relief, elles restent toutes également confondues dans la pénombre. Pas de point central qui attire l'attention; le lecteur hésite, il ne distingue pas; toutes ses physionomies ne sont qu'ébauchées, aucune n'est achevée dans tous ses traits. Ce qui manque à l'œuvre de Wacken, c'est un centre; c'est l'unité. Il va sans dire, qu'à part cette lacune, *Marina* offre des pages très-remarquables; le style en est généralement soutenu, poétique, élégant. Cette nouvelle œuvre nous a toutefois confirmé dans notre jugement sur la vocation lyrique du poëte. La partie lyrique forme sans contredit la portion la plus parfaite de l'œuvre de M. Wacken. La scène la plus émouvante, la plus élevée, la plus belle est une scène toute lyrique : c'est celle où Marina, en fuite, implore le secours de la Vierge Mère. Nous renvoyons à cette scène les amateurs de beaux vers et de belle poésie.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

SILVIO PELLICO.

Chi lo conobbe gli volle bene.
Qui le connut lui voulut du bien.

Silvio Pellico est l'écrivain le plus sympathique de la littérature contemporaine. C'est là sans contredit le cachet tout spécial qui le distingue. Plusieurs ont pu se faire admirer autant que lui; aucun n'a excité un intérêt si vif, si profond et si général. Aussi, vit-on jamais cœur plus pur, âme plus candide et plus aimante, caractère plus noble et plus généreux montrer au sein d une longue et cruelle infortune plus de résignation et de douce sérénité chrétienne?

Quand Silvio mourut à Turin, le 31 janvier 1854, on n'a pas oublié la profonde sensation que cette triste nouvelle produisit dans toute l'Europe. Le livre des *Prisons* avait été traduit dans toutes les langues, quiconque savait lire avait dévoré cet ouvrage admirable, et en apprenant que son auteur avait cessé de vivre, chacun crut avoir perdu l'un de ses meilleurs amis.

Cependant une douce consolation vint tempérer ce regret si naturel. Le bruit se répandit que Silvio avait laissé plusieurs ouvrages manuscrits pour être publiés après sa mort. Le public attendait avec une légitime impatience, et la *Revue des Revues* (1) promit de les faire connaître

(1) Livraison de Mars 1854, page 439.

Digitized by Google

aussitôt après leur publication. Elle a tenu parole en donnant, dans la livraison d'août 1855, la notice des œuvres inédites de Silvio Pellico, d'après la *Civitta catholica*. Nous commençons aujourd'hui, à la suite de ce même Recueil, la publication des lettres relatives à la détention de l'auteur des *Prisons*. Elles deviendront désormais l'appendice obligé de cet immortel ouvrage. On en lira quelques-unes qui ne sont pas de Silvio, mais qui ont été trouvées dans les manuscrits et que nous croyons propres à jeter quelque jour sur le principal événement de sa vie. Si les noms des personnes qui les ont écrites ne sont indiqués que par leurs initiales, c'est uniquement parce que la prudence et la délicatesse faisaient un devoir de ne pas les publier en toutes lettres. Cette correspondance s'ouvre à l'époque où Silvio fut arrêté, et se continue jusqu'à son arrivée au Spielberg, en Moravie. Suit un silence de neuf années, après lesquelles l'auteur la reprend pour raconter quelques détails de sa délivrance. Si l'on voulait les publier isolément, plusieurs de ces lettres ne mériteraient peut-être pas l'honneur de l'impression; nous pensons néanmoins qu'on ne pourrait les retrancher sans nuire à l'intérêt de l'ensemble. Les écrits d'un homme aussi illustre doivent être traités avec un respect religieux et l'on s'est bien gardé de rien omettre de l'original, ni d'y changer rien. On trouvera un certain nombre d'interruptions marquées par quelques points. Ces points répondent à des râtures plus ou moins longues qui ont été trouvées dans les manuscrits.

I.

LETTRES SUR LA DÉTENTION.

R. B. de V. à Monsieur Onorato Pellico.

Très-estimable Monsieur. Dans les circonstances critiques où nous nous trouvons, la police est forcée d'être plus vigilante que jamais, et votre très-digne fils Silvio, secrétaire de Monsieur le comte Porro, a été mandé par elle. Ce n'est pas qu'il soit impliqué dans les délits politiques, mais on veut uniquement lui faire subir un examen et en obtenir certains renseignements qu'on le croit en état de donner.

Digitized by Google

Avant qu'un autre vous apprenne cette nouvelle d'une manière qui pourrait vous effrayer, moi, qui suis très-attaché à Silvio, je m'empresse de vous la faire connaître, tant en mon nom qu'en celui du comte Porro, qui s'unit à moi pour vous prier d'être tranquille et de croire qu'il sera sous peu libre de toute vexation.

Ayez confiance, Monsieur, et ne craignez rien, parce que je connais la conduite exemplaire et les nobles sentiments de votre excellent fils. J'ai tardé à vous expédier cette lettre parce que j'espérais qu'il aurait été mis hier soir en liberté. Je me décide à vous l'envoyer maintenant, en vous annonçant que demain ou après-demain on espère que Silvio sera libre.

Milan, 15 octobre 1820.

Silvio à Monsieur L. P.

Très-cher comte. Je vous prie de m'envoyer les objets indiqués ci-dessous. Oh! que cette séparation est douloureusement longue! Je me consume dans le désir et l'espérance de la voir finir. Je vous remercie de la complaisance que vous avez de faire remettre, comme je vous en ai prié, les trois cents lires italiennes à mon père. Dites-lui de n'avoir aucune inquiétude. L'anxiété où doivent être mes bons parents m'afflige profondément...

Milan, 20 octobre 1820.

L. P. à Monsieur Onorato Pellico.

Très-respectable Monsieur. Je me flattais presque de pouvoir vous annoncer aujourd'hui que l'affaire de votre fils était finie; j'ai su avant-hier par la police qu'il ne manquait plus que deux informations de peu de conséquence. On lui a permis de m'écrire une lettre dans laquelle il me disait : que je ne devais avoir aucune inquiétude pour lui, attendu qu'il espérait bientôt m'embrasser; qu'il avait un bon lit; qu'il était bien nourri. Il me chargeait en outre de vous expédier trois cents lires italiennes, ce que je fais par le billet ci-inclus.

Malgré toutes ces espérances (il faut dire que les deux dernières in-

Digitized by Google

formations désirées par le gouvernement ne sont pas arrivées), rien n'est encore décidé. Nous avons au moins la certitude que sa santé est excellente et qu'il est bien traité. Quant à moi, soyez persuadé que je ne néglige et ne négligerai jamais aucune démarche possible en sa faveur ! Je suis heureux de savoir que, comme tout le monde dans notre pays, vous ne voyez dans toute cette pénible affaire que la certitude de la meilleure issue, car ceux-là qui approchaient Pellico pouvaient seuls connaître combien il était prudent, sage et peu disposé à se mêler des affaires qui conduisent aux délits même politiques.

Milan, 24 octobre 1820.

L. P. à Monsieur Onorato Pellico.

Très-cher Monsieur. Si vous m'aviez envoyé un billet pour Silvio, je le lui aurais transmis immédiatement. Du reste, si vous arriviez avec des lettres de recommandation de la part de vos ministres pour pouvoir parler haut quoique avec respect, et obtenir que l'affaire de Silvio soit terminée, cela ne pourrait qu'être avantageux.

Vous avez ici ma maison à votre disposition et comme père vous seriez mieux en état de débrouiller cette affaire qui fait la plus grande sensation dans toute la ville. Tous sont persuadés qu'il est innocent et le public ne connaît aucun fait à charge de Silvio. Il est impossible de rien inférer ni de la rumeur publique ni même des procès déjà instruits.

La police m'a immédiatement averti, dès les premiers jours, que je devais me disposer à ne plus le recevoir chez moi et je n'ai vu en cela, de la part du gouvernement, que le vif désir de trouver un motif pour le renvoyer en Piémont. Ce qui me paraît le plus important dans le cas où nous nous trouvons, c'est qu'on lui fasse une prompte justice qui mette à nu son innocence et lui permette de vivre librement soit ici, soit à Turin dans sa famille, ce qui, j'en suis intimement persuadé, est dans son droit. Voilà mes idées, mon cher monsieur Onorato : agréez mes salutations et celles de mes fils et croyez-moi constamment.....

Milan..... octobre 1820.

Digitized by Google

L. P. à Monsieur Onorato Pellico.

Mon cher Pellico. Ce n'est qu'aujourd'hui que je puis vous donner d'autres nouvelles de Silvio, qui m'a écrit ce matin. J'y joins un paragraphe de sa lettre qui vous concerne vous et toute votre famille. Silvio n'est nullement coupable : c'est mon opinion, c'est l'opinion de quiconque a pu connaître de près cet excellent jeune homme. La voix publique et ce que j'ai appris des directeurs généraux de la police avec lesquels j'ai eu un entretien donnent l'assurance qu'il n'a été arrêté que sur de simples soupçons, à cause de l'amitié qui l'unissait avec le maître de chapelle Romagnol, qu'il voyait dans la société Marchionni. Je n'ai cessé et ne cesse de faire toutes les démarches légales possibles, mais en vain : d'autre part je me suis fait une règle invariable de ne communiquer avec lui que par le moyen du gouvernement, afin que celui-ci ne puisse s'attacher à aucun soupçon qui lui soit préjudiciable..... Nous avons la certitude qu'il est en parfaite santé; je vois par sa lettre d'aujourd'hui qu'il est plus en peine pour vous que pour lui ; et je crois que vous n'avez rien de mieux à faire que de vivre dans la pleine assurance que ce contre-temps si fâcheux finira heureusement. Soyez certain que j'en souffre moi-même infiniment, moins à cause du vide pénible qu'il a laissé dans ma maison que de la grande amitié et de la vraie estime que je lui porte.

Quant à la visite de ses papiers, je vois qu'on en a examiné plusieurs en sa présence le jour de son arrestation, mais de cela je ne sais rien de bien certain. Soyez persuadé, mon cher monsieur Onorato, que chaque fois que j'aurai des nouvelles je vous les transmettrai ; du reste, sous le rapport de la santé et des choses nécessaires, sous le rapport des commodités de la vie, je suis certain que tout va bien.

Milan, 27 octobre 1820.

Silvio à Monsieur Onorato Pellico.

Cher père. Il m'est permis de vous écrire pour vous donner des nouvelles de ma santé qui est excellente. J'ai l'esprit tranquille et je désire qu'il en soit de même de mes chers parents. Monsieur le comte Porro

Digitized by Google

me dit qu'il vous a écrit et qu'il a de bonnes nouvelles de vous et de toute la famille : cela me console. Soyez sans la moindre inquiétude. Rien ne me manque ; j'ai une chambre très-saine et de la nourriture à mon choix ; le comte Porro me fait remettre tout ce dont je puis avoir besoin, et j'espère que ce trouble momentané finira bientôt.

En attendant je vous embrasse tendrement, vous, maman, mes frères et mes sœurs.

Portez-vous bien et faites comme moi, qui n'ai jamais joui d'une meilleure santé.

Milan, 1 novembre 1820.

Monsieur Onorato à Silvio Pellico.

Mon bien-aimé Silvio. Oh, comme la lettre qu'on t'a permis de m'écrire nous a tous soulagés ! C'est une consolation pour nous d'apprendre que tu es en parfaite santé, et bien traité. Ceux qui usent de ces égards envers toi méritent notre reconnaissance. Je vois avec plaisir que tu as l'esprit tranquille, et cela me fait croire, comme je l'ai toujours cru, que tu n'es pas en faute. Plaise à Dieu que ton innocence soit bientôt reconnue, afin que tu sois remis en liberté et justifié ! C'est le vœu fervent que nous adressons continuellement au Ciel ! Je me disposais déjà à faire une course par là ; mais puisque je te vois espérer que ce trouble momentané finira bientôt, je suspends mon départ. Ainsi tu n'as qu'un mot à dire et je partirai sur-le-champ, espérant qu'il me sera permis de t'embrasser. Tout va bien ici ; maman, sœurs et frères te disent une infinité de choses et nous t'embrassons tous très-affectueusement. Adieu.

Turin, 4 novembre 1820.

A. B. à Luigi Pellico.

Cher Louis. Par un concours extraordinaire de circonstances, mon absence de Milan a été beaucoup plus longue que je ne l'avais pensé. Tu peux t'imaginer si j'ai été troublé en apprenant de loin la triste nouvelle du malheur arrivé à Silvio. Tout en connaissant assez son bon jugement et son caractère, je ne pouvais cependant m'empêcher de trembler dans le doute

Digitized by Google

qu'il n'y eût quelque chose de vrai dans les exagérations qu'on répandait. A peine arrivé, le 18 courant après midi, je trouvai ta lettre, et pour ta satisfaction comme pour la mienne, je courus à la recherche de tous ceux que je supposais être en état de me donner quelque renseignement exact. J'en remercie le Ciel, les choses ne sont pas comme l'imagination et le cœur me les avaient dépeintes. Ton frère a eu le malheur de connaître de près certain Maroncelli, homme suspect au gouvernement. Celui-ci devant se rendre à Gênes, demanda et obtint de ton frère une lettre de recommandation pour cette ville. Arrêté avant son départ il aura mentionné Silvio dans ses interrogatoires où il n'aura pas fait connaître ses véritables relations avec lui. La découverte de la lettre de recommandation, quelques expressions trop libres trouvées dans d'autres papiers et surtout le désir de vérifier quelque soupçon et de pénétrer dans le secret de toute une conspiration sont, je pense, les causes qui ont amené l'arrestation de Silvio. Hier mon père a parlé de lui avec un magistrat dans les mains duquel passent ces sortes d'affaires. Voici en termes précis comment il s'est exprimé sur le compte de ton frère : Il ne s'agit que d'imprudences, mais je crains cependant beaucoup qu'après sa libération M. Pellico ne pourra plus demeurer dans les états autrichiens. C'est dommage, car c'est vraiment un bon sujet et l'on a eu dans cette rencontre l'occasion de le connaître mieux encore qu'auparavant. Je me l'étais déjà imaginé. Silvio a un esprit si noble, si élevé, une âme si belle, un air et une physionomie si dignes de cet esprit, que ses ennemis même apprennent à l'aimer et à honorer en lui toute la dignité de la vertu à l'instant même où l'on recherche s'il n'a aucun délit à sa charge.

Je te remercie de nous avoir fait faire connaissance avec D'A. Il te salue bien cordialement et me charge de te dire que la marquise n'a pas manqué de faire toutes les démarches possibles pour ton frère et qu'elle n'y manquera pas à l'avenir. « Si sa libération traîne en longueur on en doit attribuer la cause à la transmission de la procédure à Vienne. » Cette transmission n'eût pas été nécessaire s'il ne s'était agi que de Silvio : mais il se trouve impliqué dans la procédure de Maroncelli, ce qui le place sous ce rapport dans la même position que ce dernier. Ce n'est là pourtant qu'une conjecture et je te la donne comme telle pour expliquer

Digitized by Google

de quelque manière le retard que l'on met à élargir le pauvre Silvio, et l'absolue certitude où nous sommes qu'il ne peut courir aucun danger.

Milan, 19 novembre 1820.

Monsieur Onorato à Silvio Pellico.

Mon très-cher Silvio. Je suis ici depuis hier soir, logé à Saint-Michel, dans l'espérance de pouvoir t'embrasser, et en bonne santé, comme j'ai laissé toute la famille.

Milan, 9 décembre 1820.

Silvio à Monsieur Onerato Pellico.

Très-cher père, Comme la privation redouble les plaisirs, après avoir été si longtemps sans vous écrire, mon cœur éprouve maintenant une jouissance infinie par la faveur que j'ai obtenue de vous donner de mes nouvelles. En ce moment je suis heureux ; pour un fils qui a d'aussi bons parents il n'y a pas de douceur plus grande que s'entretenir avec eux. J'en remercie le Ciel qui mêle les consolations aux souffrances qu'il répand sur la terre.

Après avoir espéré tant de fois de toucher aux derniers jours de mon arrestation, je puis enfin me flatter que je ne me trompe plus en me croyant près de ce terme si désiré. Je le souhaite pour moi, mais plus encore pour mes chers parents, car je crains qu'ils ne souffrent beaucoup plus que je ne souffre. S'il ne s'agissait que de moi, je ne serais pas fort impatient de sortir d'ici, puisque j'y jouis d'une très-bonne santé, et qu'à tout prendre, quand on a une chambre passable et tout ce qui est nécessaire pour vivre, il n'y a pas grande différence à poursuivre cette courte carrière mortelle dans un lieu plutôt que dans un autre. Bannissez donc, cher père, toute pensée triste à mon égard et faites bien comprendre à ma chère mère, à mes sœurs et à mes frères, qu'ils ne doivent pas trop s'affliger à cause de moi : ils se trompent fort s'ils s'imaginent que je sois vraiment malheureux. Que je vous sache tranquilles et joyeux et il ne me manquera presque plus rien pour être un des hommes les plus satisfaits qui existent. J'ai vu assez de temps, de

Digitized by Google

pays et de vicissitudes pour apprécier le monde ni plus ni moins que ce qu'il vaut, et pour être à peu près content de tout, quand je suis rassuré sur le sort des personnes que j'aime.

Le premier jour de l'an j'ai eu la grande consolation de pouvoir embrasser le comte Porro. Joignez à ce plaisir le bonheur indicible que j'ai éprouvé les quatre fois que je vous ai embrassé, mon cher père, dans le mois passé; joignez encore la douceur que j'éprouve en vous écrivant cette lettre, et vous comprendrez qu'en somme, ce que je perds dans le nombre des plaisirs, je le gagne en intensité. Après votre départ on a encore eu la bonté de me donner une chambre meilleure exposée au plus délicieux soleil de midi, avec un bon poêle en terre; on m'a aussi accordé un cahier de papier et je puis ainsi passer le temps à le noircir; en résumé je n'ai qu'à me louer de l'amabilité avec laquelle on adoucit ce que ma situation peut avoir de pénible. J'ai de bons livres, et je traduis un poëme anglais. Il est juste que je rende aux anglais la courtoisie qu'ils ont pour moi, puisqu'ils ont fait connaître ma *Françoise de Rimini*, à leur pays avec beaucoup d'éloge : on lit un article flatteur sur cette tragédie dans le *Quaterly Review* de décembre, avec des fragments de la traduction qu'en a faite lord Byron. Si mon cher père veut satisfaire sa faiblesse paternelle, qu'il fasse emprunter ce volume à la Bibliothèque et charge François de lui lire l'article en question.

Après un long silence, je cours risque de devenir bavard, tant sont nombreuses les choses que je voudrais dire. Je ne finirais pas. Et puis comment n'aurait-on pas mille choses à exprimer, quand le cœur est plein de sentiments de gratitude envers des parents aussi aimants que les miens? Parmi les bienfaits dont je remercie toujours Dieu, le plus grand est celui de m'avoir donné un père et une mère aussi bons : ma tendresse pour eux est immense, et je trouve dans ce sentiment une source continuelle de très-douce consolation. Dans cette tendresse que j'éprouve il y a une grande part pour mes chers frères et mes chères sœurs : excellentes créatures! Portez-vous bien, très-cherś père; ayez soin de votre précieuse santé. J'en dis autant à ma très-chère mère. Je vous embrasse l'un et l'autre de tout cœur ainsi que mon cher abbé et mes chères sœurs. Faites part de mes salutations

Digitized by Google

à mon cher Luigi. Bien des choses au chevalier Filiberto et à tous les amis.

En vous écrivant cette lettre, mon âme qui avait besoin de s'épancher, s'est vraiment soulagée.

Milan, de ma cellule 25 janvier 1821.

Silvio à Monsieur Onorato Pellico.

Très-cher père. Je vous annonce que je suis venu à Venise, accompagné de M. le comte B., qui a eu toutes les bontés possibles pour moi en voyage. Nous sommes arrivés très-heureusement. J'espère qu'ici tout finira bientôt. En attendant je suis logé dans une chambre fort saine et ma santé est excellente. Bien des choses à ma mère, à mes frères et à mes sœurs. Soyez tous de bonne humeur comme je le suis.

Venise, 20 février 1821.

Silvio à Monsieur Onorato Pellico.

Très-cher père. J'ai appris par votre lettre que toute la famille se porte bien, et cela me rend toute ma gaîté. Je vous assure que je suis très-bien et que je n'ai pas la moindre inquiétude. Je serais fort en peine si je pensais que mes chers parents fussent dans une excessive affliction, mais je connais leur constance dans les petits maux de cette vie. J'espère que tout cela finira bientôt. Dans mon état je ne puis rien désirer.

Je vous embrasse de toute mon âme, ainsi que ma chère mère, mes frères et mes sœurs. Portez-vous bien et soyez gais.

Venise, 29 mars 1821.

Traduit par M. Maréchal.

Digitized by Google

DOCTRINES DE M. BRASSEUR.

INFLUENCE

DU

DOGME CATHOLIQUE SUR LA POLITIQUE,

PAR J. BONIFACE.

(Suite et fin.)

II.

De l'influence sociale du catholicisme et du protestantisme.

On ne saurait porter un jugement complet et équitable sur le catholicisme et le protestantisme considérés dans leurs rapports avec la civilisation, si l'on se borne à étudier leur action respective sur la société, depuis leur coexistence dans le monde. La raison en est simple. A l'éruption de la réforme, les assises du monde moderne existaient. Elles avaient été jetées par l'église catholique dans un immense travail de quinze siècles.

Le protestantisme n'a rien à revendiquer dans cette grande œuvre sociale, et cependant pour bien les apprécier, et leur assigner le rang qu'ils doivent occuper dans l'esprit de tout homme éclairé et impartial,

Digitized by Google

il faudrait avoir vu le catholicisme et la réforme aux prises avec les mêmes difficultés. Ce ne serait rien de ne pas avoir fait rétrograder le cours de la civilisation ; mais en ouvrir la source au milieu de l'effroyable dissolution du paganisme ; empêcher qu'elle ne tarisse au sein de l'irruption des barbares ; la développer et la grossir sans cesse durant ce moyen âge qui n'est au fond qu'une lutte opiniâtre et ardente des passions brutales contre l'influence sociale et civilisatrice de l'Église, voilà un prodige que le catholicisme seul pouvait accomplir.

Sans doute, la démonstration historique de l'impuissance du protestantisme est impossible ; mais à défaut de cette épreuve des faits qui est la pierre de touche de toutes choses, ne nous est-il pas facile de nous représenter ce qu'aurait fait la réforme dans la plupart des situations si diverses où s'est trouvée l'église catholique, quelle influence elle aurait exercée sur la marche de la civilisation. Ce travail a été tenté et exécuté par Balmès avec une supériorité décourageante pour tous ceux qui sont tentés d'écrire sur le même sujet (1). On ne peut que glaner après lui, et nous n'aurions certes pas la témérité de renouveler sa démonstration, si nous ne nourrissions l'espoir de prolonger l'écho de sa parole jusqu'à cette foule d'esprits légers et superficiels que la vérité effraie, quand elle se présente à eux sous l'aspect de deux gros volumes.

La civilisation païenne ne portait en elle-même aucun principe de durée et de force. Elle se serait abîmée dans une effroyable dissolution, si le christianisme ne s'en était emparé pour la renouveler et la rajeunir. Qu'on se la figure si l'on peut à ce degré d'ignominie où elle était tombée sous les Césars. Quel spectacle, grand Dieu, et quel bras sera assez puissant pour soulever l'humanité de l'abîme de boue et de sang où elle croupissait !

La passion sans frein au sommet de l'échelle sociale, la dégradation et l'avilissement en bas ; sur le trône des monstres à face humaine ; dans tous les emplois, la corruption et la vénalité ; la conscience publique oblitérée ou pervertie ; le culte des dieux avec le spectacle et les jeux, réduit à n'être plus que l'auxiliaire et le complice des vices les plus éhontés ; l'esclavage à la base de l'organisation sociale ; l'individu asservi

(1) Le Protestantisme comparé avec le Catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne.

Digitized by Google

à l'état ou en révolte contre le pouvoir établi ; la famille sans lien, sans stabilité, soumise à tous les caprices d'un maître barbare ; tous les peuples subjugués ou conquis rongeant en silence la chaîne de leur servitude ; la mollesse et la caducité romaines à la veille de subir le choc des barbares : voilà un ensemble de symptômes de dissolution et d'éléments de ruine qui livraient le monde romain sans espoir à ses fatales destinées.

A peine le christianisme avait-il commencé la régénération de cette société décrépite et mourante, et infusé un sang nouveau dans les veines de ce cadavre qu'il se trouve en présence d'une autre société qui menace de rendre stériles tous ses efforts, s'il ne parvient pas à la conquérir à la civilisation. Aussi incultes, aussi vigoureux que les romains sont raffinés et amollis, les barbares, avec tous les vices inhérents à leur état social portent avec eux une surabondance de vie, un sentiment d'indépendance personnelle, un orgueil de race, un instinct de destruction et un besoin de changement qui semblent devoir les isoler entièrement de toute influence civilisatrice.

Ce n'est pas tout. Entre les hordes du Nord et l'empire romain, nul point de contact ; mais au contraire, l'abîme d'une vengeance qui s'exerce au nom de Dieu. Dans cette situation d'antagonisme violent, ce qui sera accueilli par celui-ci sera repoussé par ceux-là, et il semble que ces deux influences hostiles doivent neutraliser à tout jamais l'action de l'Église. Les haines nationales éteintes ou assoupies, la fusion des peuples opérées, représentez-vous ce mélange confus et désordonné de toutes les passions, de toutes les idées, l'alliage de la barbarie indomptée des peuples du Nord et de la civilisation corrompue des Romains, la fermentation prolongée qui en sera la suite !... Frédégonde est comme l'incarnation de cette époque !

Descendez le cours des siècles. Voyez ce tourbillon qui s'élève au midi de l'Europe. C'est un peuple fanatique qui veut imposer son joug et son culte par le fer et par le feu. Refoulé vingt fois, presque anéanti dans les plaines de Poitiers, il reparaîtra vingt fois sur le champ de bataille, témoin de ses défaites, et ne cessera de menacer la civilisation occidentale. Tournez vos regards. Voilà le Nord qui s'ébranle à son tour. Dignes émules des Sarrasins, les Normands traînent derrière eux la dévastation

Digitized by Google

et la mort. Qui fera tête à la barbarie se répandant sur le monde par ces deux torrents déchaînés! Qui tiendra allumé le flambeau de la civilisation! Dans quelle retraite inaccessible se réfugieront les lettres et les sciences! Que deviendra l'arche de Noé, assaillie par les flots soulevés!... Et ce péril passé, voici d'autres dangers non moins redoutables! La féodalité est constituée. Immortel au cœur de l'homme, le vieux levain du paganisme continue à y fermenter. Le divorce essaie d'escalader les degrés du trône. La guerre est l'état permanent de la société, et personne n'est exempt d'y prendre part. La vengeance privée, legs des mœurs germaniques, résiste toujours à l'exercice régulier de la justice. La débauche est assise au foyer des seigneurs, et l'indissolubilité du mariage qui constitue la pierre angulaire de la famille et de la société, et qui forme comme le trait distinctif de notre société, semble ne pouvoir résister à l'effort de la concupiscence en révolte.

L'Église seule peut conserver intact le dépôt de la civilisation et le pouvoir temporel s'efforce de lui jeter des chaînes. Les seigneurs violent l'indépendance du sanctuaire. Ils s'arrogent le droit de nommer aux charges ecclésiastiques qui deviennent bientôt ainsi la récompense des passions ou la proie du plus offrant. Dès ce moment, la licence n'a plus de bornes. Un libertinage effroyable s'étend partout, et l'Europe occidentale descend rapidement la pente d'une dégradation analogue à celle de l'islalisme.

Qui arrêtera cette chute? Qui reconquérera le domaine spirituel envahi par la puissance séculière? Où le divorce trouvera-t-il un frein assez puissant pour le contenir? Qui proclamera la *Paix* et la *trève de Dieu*, salutaires suspensions des vengeances particulières ou des guerres publiques!

Je ne sais si l'impression ravivée de ce tableau me trompe, mais il me semble qu'en voyant ces difficultés toujours renaissantes, ces périls qui s'engendrent les uns des autres, on se sent naturellement porté à songer que l'Église devait succomber à la tâche. Contre toutes les passions conjurées, elle n'avait que la force de l'idée religieuse, sa morale, sa sainteté et son sang. Il fallait relever l'individu de sa dégradation séculaire, rétablir les vrais rapports de la famille, en la transformant en un sanctuaire d'amour; abolir les jeux et les spectacles; renouveler les

Digitized by Google

véritables notions du droit et du devoir; faire triompher cette idée que le pouvoir n'est qu'une charge dont la communauté est le but et non pas un instrument de domination au profit de celui qui l'exerce; effacer les distinctions dégradantes de vainqueurs et de vaincus, de naturels et d'étrangers, de maîtres et d'esclaves; substituer partout la règle du droit à l'arbitraire de la force; émanciper le travail; jeter au monde ces grands principes d'égalité et de fraternité qui sont comme l'âme de toute société bien ordonnée; renverser un culte qui dépravait les mœurs au lieu de les contenir et de les corriger; faire accepter par des peuples corrompus un symbole, une loi morale, des pratiques religieuses qui effraient les âmes mêmes inclinées naturellement au bien; et tout ce prodige accompli, le monde moral ainsi transformé, l'Évangile triomphant partout, lutter, lutter sans relâche contre la conspiration de ces puissances invincibles du mal que chacun de nous porte au-dedans de soi. Quelle œuvre et quelle merveille de l'avoir accomplie! Oh! les enfants ingrats du monde moderne, ceux-là qui, ayant réfléchi un seul jour, une seule heure à ce triomphe, ne s'inclinent pas sur la pierre du temple, ne baisent pas la robe de l'épouse du Christ qui les a faits ce qu'ils sont! Savez-vous ce que serait devenue l'Europe occidentale, si l'Église ne l'avait enfantée à la civilisation! Voyez cet Orient si merveilleusement préparé à la floraison de toutes choses, où les cieux et la terre semblent s'unir dans un hyménée enchanteur pour combler ses habitants de tous les dons et de toutes les félicités, qu'en a fait l'islalisme?

L'esclavage était la plaie la plus hideuse et la plus invétérée de l'antiquité païenne, en même temps que l'obstacle le plus puissant à la restauration sociale que venait entreprendre le christianisme. La philosophie l'avait élevé à la hauteur d'un principe de droit naturel en établissant par la plume d'Aristote et de Platon que l'esclave était d'une nature inférieure à celle de l'homme libre. Les lois lui avaient donné leur consécration; et par un phénomène étrange, il n'était pas rare de voir les victimes elles-mêmes tendre le cou aux fers de la servitude.

L'Église devait défaire ce triple nœud qui rivait la chaîne de l'esclave, effacer l'horrible distinction de la philosophie, préparer l'abolition des lois, relever l'individu à ses propres yeux en lui inculquant le sentiment de l'indépendance et de sa valeur personnelle. Mais il y avait

Digitized by Google

un péril dans cette émancipation, et c'est pour ne pas l'avoir aperçu que certains écrivains, et récemment encore l'*Indépendance belge* n'ont pas rendu suffisante justice à l'Église. La mise en liberté brusque, immédiate d'une immense population, encore abrutie, tout entière à ses ressentiments, n'ayant pas dans le sentiment du devoir un frein à l'abus du droit, sans moyens d'existence, et au milieu d'une situation économique fondée sur le maintien de l'esclavage, ne pouvait engendrer que des catastrophes qui auraient compromis sans résultat l'œuvre de l'affranchissement. Pour être efficace et durable, il fallait que le changement s'opérât d'abord dans la conscience des maîtres, qu'il trouvât les esclaves capables d'en jouir sans en abuser, qu'il eût lieu parallèlement à l'émancipation du travail, à la création de nouveaux centres d'activité, qu'il se fît d'une manière successive en un mot.

Ainsi a procédé l'Église avec une prudence, une maturité, une sagesse qui ne livraient rien au hasard. Un livre que nous adjurons de lire et de relire tous ceux qui s'occupent de ces grandes questions, l'ouvrage de Balmès déjà cité, nous la dépeint jour par jour dans la lutte formidable qu'elle a soutenue contre toutes les passions :

« Au moyen de preuves convaincantes, dit-il, fournies par les temps et les lieux les plus divers, j'ai démontré que c'est le catholicisme qui a aboli l'esclavage, malgré les idées, les mœurs, les intérêts; les lois, qui opposaient à cette entreprise un obstacle en apparence invincible ; et il l'a aboli sans injustices, sans violences, sans bouleversements, avec la prudence la plus exquise et la modération la plus admirable. Nous avons vu l'Église catholique diriger contre l'esclavage des attaques si multipliées, si variées, si efficaces, que cette odieuse chaîne a été brisée sans un seul coup violent ; exposée à l'action d'agents puissants, elle s'est relâchée peu à peu, s'est détachée ; elle est enfin tombée en pièces.

« Voici en résumé comment a procédé l'Église : d'abord elle enseigne à haute voix les véritables doctrines sur la dignité de l'homme ; elle détermine les obligations des maîtres et des esclaves, les déclare égaux devant Dieu, et par là réduit en poudre ces théories dégradantes qui souillent jusqu'aux écrits des plus grands philosophes de l'antiquité. Elle s'occupe ensuite d'appliquer ces doctrines, elle s'efforce d'adoucir le traitement des esclaves ; lutte contre le droit atroce de vie et de mort ;

Digitized by Google

ouvre aux esclaves les temples pour asile, et empêche, lorsqu'ils en sortent, qu'ils ne soient maltraités; elle fait en sorte de substituer à la vindicte privée l'action des tribunaux. En même temps que l'Église, pour garantir la liberté des affranchis, rattache cette liberté à des motifs religieux, elle défend avec sollicitude et fermeté celle des hommes libres. Elle s'efforce de fermer les sources de l'esclavage, rachète les captifs, s'oppose à la cupidité des Juifs, procure aux hommes qui se sont rendus des moyens faciles de recouvrer la liberté. L'Église dans sa conduite vis-à-vis de ses propres esclaves, donne l'exemple de la douceur et du désintéressement; elle facilite l'émancipation en admettant les esclaves dans les monastères, dans l'état ecclésiastique; elle la facilite par cent moyens. C'est ainsi que malgré le solide établissement qu'avait l'esclavage dans la société antique, malgré l'irruption des barbares, malgré tant de guerres et de calamités qui paralysaient toute action régulatrice et bienfaisante, on vit la servitude, cette lèpre des civilisations antiques, diminuer rapidement parmi les nations chrétiennes, et finalement disparaître. »

C'était beaucoup d'avoir aboli l'esclavage, mais l'individu remis en possession de ses droits et de sa grandeur primitive, il fallait aussi rétablir les vrais rapports de la famille. Le foyer domestique, au lieu d'être un sanctuaire de tendresse, où les cœurs battent à l'unisson sous l'œil de Dieu, était le théâtre de la plus odieuse tyrannie. Le mari était un despote, l'épouse une tremblante esclave, les enfants de frêles créatures dont la destinée dépendait du caprice du père. Le lien du mariage n'était respecté, qu'autant qu'il convenait aux passions ou à l'intérêt. L'espoir d'une nouvelle dot suffisait parfois pour en provoquer la rupture.

Voulez-vous avoir la mesure de ce qu'a fait le christianisme pour la famille. Étudiez-la chez les peuples que l'Évangile n'a pas soumis à sa loi. Voyez-la en Turquie, ce n'est pas encore l'avilissement du paganisme, sans doute, mais c'est un terme de comparaison qui suffit pour s'en faire une idée.

Et ici le prodige n'est pas moins grand que pour l'esclavage, tant la résistance a été longue, terrible, opiniâtre. Voyez dans l'histoire ces rois, ces seigneurs répudiant sous la menace des foudres de l'Église, celle qu'ils ont attachée à leur gloire et à leurs destinées. Que la rigueur

Digitized by Google

des lois évangéliques fléchisse un seul instant, et l'exemple donné en haut trouve en bas des imitateurs et le divorce déborde sur le monde, et avec le divorce ces mœurs dégradées qui sont le partage et l'opprobre de l'Orient!

En se montrant inflexibles sur ce point, au risque de la colère des rois, non-seulement les papes ont rempli le devoir sacré que leur imposait le caractère de chefs du christianisme, mais ils ont accompli un chef-d'œuvre de politique, et contribué grandement au repos et au bien-être des peuples. « Car, dit Voltaire, les mariages des princes font dans l'Europe le destin des peuples; et jamais il n'y a eu de cour entièrement livrée à la débauche, sans qu'il y ait eu des révolutions et même des séditions. » (*Essai sur l'Histoire générale*, tome III, c. 101.)

La société païenne devait subir un renouvellement complet. Le pouvoir était synonyme de despotisme et de ce despotisme dont Caligula et Néron nous ont transmis la vivante image. Avons-nous bien sondé l'avilissement des peuples et mesuré la tyrannie des empereurs! Il y a là un mystère que rien ne peut expliquer, tant la cruauté était atroce, tant la bassesse et le servilisme avaient dépassé toutes les bornes. Lisez l'histoire de l'empire romain, et vous sentirez courir d'un bout à l'autre de cette lecture comme un frisson d'indicible horreur.

Le christianisme vient proclamer la véritable notion du pouvoir. Par cette parole, *il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes*, il pose une limite à l'obéissance. Dès cet instant, commence une révolution complète dans les rapports des princes et des sujets. Saint-Ambroise n'hésite pas à revendiquer les droits de l'humanité devant l'empereur Théodose, coupable d'avoir sévi contre la ville de Thessalonique, et l'empereur fléchit le genou devant le grand évêque. Le moine Télémaque éteint dans son sang la fureur des jeux du cirque et des combats des gladiateurs, cette dernière honte d'un peuple qui les connaît toutes. Que dirai-je, Trajan, qui au retour de son expédition contre les Daces, fête son triomphe, en faisant égorger dix mille gladiateurs, est la gloire du paganisme. Saint-Louis est le modèle des rois chrétiens. La différence des deux civilisations n'est-elle pas dans ces deux noms!

La corruption des mœurs allait de pair avec la cruauté, et de fait, comme l'a remarqué J.-J. Rousseau, l'une ne va jamais sans l'autre.

Digitized by Google

Mais la corruption était descendue si bas, que la pensée se refuse à la suivre dans la boue où elle se vautrait. Mais la cruauté avait atteint des proportions telles qu'au delà, il n'y a plus que la férocité des tigres et des lions.

Une loi de Constantin, sa constitution de 312, que tous les historiens s'accordent à regarder comme caractérisant l'introduction de l'esprit chrétien dans la législation (1) réprime les excès des maîtres envers les esclaves, et nous fait connaître par cela même quels ils avaient été jusqu'alors.

« Que chaque maître, dit l'empereur, use de son droit avec modération, et qu'il soit condamné comme homicide, s'il tue volontairement son esclave à coups de bâton ou de pierre, s'il lui fait avec un dard une blessure mortelle, s'il le suspend à un lacet, s'il l'empoisonne, s'il fait déchirer son corps par les ongles des bêtes féroces; s'il sillonne ses membres avec des charbons ardents, etc. » Dans la famille quelle cruauté ne laisse pas supposer le droit de vie et de mort laissé au père sur ses enfants. Dans la guerre, les vaincus n'avaient d'autre alternative que la mort ou l'esclavage. Il y a un mot d'un empereur romain sur les pauvres qui résume tout : *nobis graves sunt.*

Et ce qui confond c'est que cette inhumanité, ces ignominies n'aient trouvé aucune protestation dans la conscience publique. La philosophie les justifiait, la législation laissait faire, et la religion y était bien plutôt une provocation qu'un frein.

Je ne puis dire tout ce qu'a fait le christianisme pour rectifier les idées, corriger les mœurs, remplacer ou réformer les institutions; ce serait toute l'histoire de dix-huit siècles. Mais Balmès, dans son immortel ouvrage, nous a laissé le tableau des deux civilisations, et je puis répéter après lui en renvoyant à son livre ceux qui me lisent :

« L'individu enrichi d'un vif sentiment de sa dignité, d'un fond abondant d'activité, de persévérance, d'énergie; toutes ses facultés développées simultanément; la femme élevée au rang de compagne de l'homme, et récompensée du devoir de la soumission par les égards respectueux

(1) Voir le beau mémoire de M. Troplong : De l'influence du Christianisme sur le droit privé des Romains.

Digitized by Google

qu'on lui prodigue ; la douceur et la solidité des liens de famille, protégée par de fortes garanties de bon ordre et de justice ; une conscience publique admirable, riche de sublimes maximes morales de règles, de justice et d'équité, de sentiments d'honneur et de dignité, conscience qui survit au naufrage de la morale privée, et empêche que l'effronterie de la corruption n'arrive aux excès qu'a vus l'antiquité ; une certaine douceur générale de mœurs qui, dans la guerre, écarte de grandes catastrophes, et dans la paix rend la vie plus aimable ; un respect profond pour l'homme et pour ce qui lui appartient, ce qui rend très-rare les violences des particuliers, et sert, sous tous les régimes politiques, comme d'un frein pour contenir les gouvernements ; un désir ardent de perfection dans toutes les branches ; une tendance irrésistible, parfois mal dirigée, mais toujours vive, à rendre meilleur l'état des classes nombreuses ; une impulsion secrète qui porte à protéger la faiblesse, à secourir l'infortune, impulsion qui veut avoir un libre cours, ou qui, contrariée, refoulée, produit dans la société un état de malaise et d'inquiétude assez semblable à l'effet d'un remords, un esprit d'universalité de propagande ; un fond inépuisable de ressources pour se rajeunir sans périr et se sauver dans les plus grandes crises ; une impatience généreuse qui veut devancer l'avenir, et d'où résultent une agitation, un mouvement incessants, sources de périls, mais plus communément sources de grands biens et symptômes d'une vie puissante : tels sont les grands caractères qui distinguent la civilisation européenne ; tels sont les traits qui la placent à une élévation immense au-dessus de toutes les autres civilisations. »

Voilà l'œuvre du catholicisme et je n'hésite pas à le dire, aucune autre religion n'en aurait été capable. Le procès ne peut exister entre le mahométisme et l'église catholique. Il y a entre l'Orient et l'Occident un abîme, et c'est le cri de la vérité qui faisait dire à M. Barthélémy-Saint-Hilaire, il y a quelques jours : « Si l'Égypte par un décret de Dieu s'était faite chrétienne il y a quinze cents ans, elle serait aujourd'hui toute autre qu'elle n'est. »

Serait-ce une des grandes sectes qui se sont détachées du tronc de

(1) Lettres sur l'Égypte, publiées dans le *Journal des Débats*.

Digitized by Google

l'Église : le schisme grec ne peut certes avoir cette prétention, lui qui n'a d'autre vie, d'autre spontanéité que celle qu'il plait aux czars de lui laisser. Reste le protestantisme. Voyons ce qu'il aurait fait.

Le catholicisme s'est heurté constamment à toutes les passions. Son but est de rétablir l'empire de l'esprit sur la chair, et les concupiscences charnelles fermentent sans relâche au-dedans de nous. De là la corruption universelle dans le monde païen, de là cet effort des passions à toutes les époques de l'histoire pour briser le frein de la morale proclamée par l'évangile. De là cette lutte des princes contre la papauté pour faire consacrer le divorce et avec lui la polygamie. Qu'aurait opposé le protestantisme à cette révolte des sens, lui dont le fondateur tolérait la polygamie, lui qui a permis la simultanéité conjugale au landgrave de Hesse-Cassel par l'organe de ses docteurs les plus accrédités, lui qui n'a pas su maintenir l'indissolubilité du mariage, lui qui nie le libre arbitre par la bouche de Luther et lâche ainsi la bride à toutes les passions, lui qui a proclamé la justification par la foi, monstrueuse doctrine qui est la source de tous les crimes!

Vous représentez-vous Luther justifiant d'avance la fornication et l'homicide sous prétexte que la seule foi en Jésus-Christ suffit pour nous sauver; Calvin déclarant que Satan quand il nous pousse au mal est le ministre de Dieu; vous représentez-vous ces coryphées de la réforme opposant une digue à la dissolution du monde païen, en lutte comme Grégoire VII et Innocent III contre les rois et les seigneurs pour garantir le sanctuaire de la famille contre l'invasion du divorce et de la polygamie.

De quel droit et avec quelle autorité auraient-ils condamné les mœurs païennes et quel frein auraient-ils opposé, à la fureur de la concupiscence en délire au moyen âge? Eussent-ils réussi par impossible à relever l'empire romain de ses ignominies, en permettant le divorce, en tolérant la polygamie, encore ils auraient laissé choir l'Occident dans la fange où sont plongés les enfants du prophète!

Y pensent-ils ceux-là qui n'ont que du dédain pour le catholicisme, et qui repoussent comme trop sévère le joug de sa loi morale. « Où seriez-vous sans ces combats, s'écrie quelque part le père Lacordaire dans son énergique langage. Votre sang flétri depuis des siècles, vous serait arrivé

Digitized by Google

par les veines d'une femme esclave, au lieu de vous arriver du cœur d'une femme ingénue. Tout ce que vous avez eu de joies saintes par vos mères, vos épouses et vos filles, eût été transformé aux joies infâmes de la servitude trempée dans la volupté. Vous seriez des Turcs et non des Francs. »

Le protestantisme impuissant à régénérer les mœurs, n'aurait pas réussi à changer les idées. Comment aurait-il pu lutter contre la religion dominante qui avait pour elle le pouvoir, la considération, la force, les institutions, le temps et plus que tout cela la complicité des passions; lui, déchiré, emporté à tous les vents des caprices humains, sans hiérarchie fortement constituée, sans symbole, en proie à la division des sectes, incapable je ne dis pas du martyre, mais du dévouement du missionnaire; il se serait brisé contre le moindre obstacle opposé à sa marche, ou plutôt il aurait reculé devant cet obstacle, avec la souplesse qu'il a montrée devant Henri VIII et le landgrave de Hesse-Cassel.

Seul le catholicisme, par sa vigoureuse constitution, par l'unité et la force de sa hiérarchie, par la sublimité de sa doctrine et la sainteté de sa morale, par son esprit de sacrifice et d'abnégation, par l'éclat de ses vertus, pouvait tirer des ruines romaines et des tribus campées sur ces ruines, une société nouvelle, capable de posséder le vrai, de faire le bien et de trouver le beau. A ses détracteurs, voilà le prodige qu'il oppose. A ceux qui n'aperçoivent rien dans l'histoire au delà de la réforme, il montre avec une légitime fierté ce grand ouvrage de quinze siècles qu'il a entrepris et exécuté seul, et qu'il aurait conduit à son complet achèvement, si la révolte de Luther n'était venue l'interrompre.

M'arrêtant aux éléments et pour ainsi dire à l'essence même de la civilisation, je n'ai rien dit des lettres et des arts qui en sont le couronnement et la splendeur.

C'est un lieu commun de l'ignorance moderne de répéter que le catholicisme a étouffé l'esprit humain au moyen âge. Je cherche en vain la preuve de cette assertion. L'histoire rend témoignage au contraire que l'Église a veillé avec une sollicitude constante sur le dépôt des lettres et des sciences que le malheur des temps avait confié à sa garde.

Vous qui la calomniez, avez-vous bien réfléchi à ce fait que les trésors de l'érudition païenne ont été conservés dans ses monastères, qu'elle

Digitized by Google

seule ouvrait des écoles, enseignait dans les chaires, composait des chroniques, entretenait le feu sacré du travail intellectuel! le sens commun ne vous crie-t-il pas que si elle avait voulu étouffer l'esprit humain et plonger l'Europe dans les ténèbres, elle aurait soufflé sur ce flambeau de la science qu'elle portait dans ses mains et qu'elle a entretenu pour répandre plus tard la lumière sur le monde. N'était-il pas bien facile à ses religieux de déchirer les chefs-d'œuvre de l'antiquité païenne au lieu de les recopier! Qui les obligeait à dispenser aux autres la science qu'ils avaient acquise! qui faisait un devoir aux papes d'ouvrir ces foyers d'instruction qui ont tant contribué à l'avancement de l'esprit humain et à la diffusion des connaissances, les Universités d'Oxford, de Cambrigde, de Padoue, de Salamanque, d'Aberdeen, de Vienne, de Montpellier, de Coïmbre, de Pérouse, de Heidelberg, de Prague, de Cologne, de Turin, d'Ingolstadt, de Louvain, de Glascow, de Pise, de Copenhague, d'Alcala, de Paris, de Bologne et de Ferrare. Tous les grands docteurs de l'Église qui nous ont laissé des monuments de savoir si étonnants, saint Anselme, saint Bonaventure, saint Thomas et tant d'autres ne pouvaient-ils pas livrer aux flammes les résultats de leurs investigations!

Ah! M. Brasseur, Ah! M. Boniface, voyez de près les grandes choses que l'Église a faites, allez entendre ses docteurs dans leurs chaires de Paris, d'Oxford, de Louvain; lisez les œuvres de saint Anselme et de saint Thomas, allez écouter à la porte des écoles ouvertes dans ses monastères ou auprès de ses cathédrales; observez ses bénédictins à l'œuvre; ou bien si votre patience recule devant cette épreuve, levez les yeux, contemplez ses cathédrales, où comme l'a dit un illustre écrivain, toutes les sciences, tous les arts viennent se réunir et se résumer, science de la construction, de la statique, de la mécanique, de l'optique, de l'acoustique, de la métallurgie, de la chimie; peinture, musique, statuaire, mosaïque, menuiserie, serrurerie, orfévrerie, émaillure, broderie, ornementation en tout genre et si vous ne retractez pas vos outrages, oh, alors, c'est que le parti pris vous bouche les oreilles et vous ferme les yeux!

Si le protestantisme n'a rien à révendiquer dans le passé, quelle part d'influence faut-il donc lui reconnaître dans notre civilisation moderne. Balmès qui a abordé ce problème avec toute la droiture et la sincérité d'une conviction qui ne redoute pas le jugement des faits, n'hésite pas à

Digitized by Google

soutenir que le protestantisme n'y a rien ajouté. Si depuis le seizième siècle, la civilisation a reçu un perfectionnement nouveau, c'est aux institutions fondées par l'Église catholique, à l'esprit communiqué par elle, que ce perfectionneurent est dû. Livré à lui-même et sans correctif, le protestantisme aurait détruit le labeur commencé. Outre les coups secrets dont il a frappé la moralité et la religion, il a causé à la civilisation des dommages palpables; il a divisé les peuples chrétiens, les a armés les uns contre les autres, les a détournés des entreprises pas lesquelles ils auraient conquis au christianisme le monde infidèle. Voilà la conclusion de Balmès, et ceux qui la repoussent sont au moins obligés de l'entendre. Qu'ils lisent son ouvrage et qu'ils prononcent ensuite!

Le thème des admirateurs exclusifs de la réforme, consiste à dire que la liberté et le déploiement des forces de l'esprit humain dans toutes ses manifestations sont le fruit du libre examen proclamé par Luther. Je ne discute pas sur le sens et la valeur des termes, je prends l'assertion telle qu'on me la donne, et je dis, appuyé sur des faits irrécusables.

Luther et Calvin, les fondateurs de la réforme, ont été des monstres d'intolérance. Pour le premier, « le Pape, c'est le diable qu'il faut tuer... les monarques, les princes et les seigneurs qui font partie de la tourbe de la Sodome romaine, doivent être attaqués avec toutes sortes d'armes, et il faut se laver les mains dans leur sang... (1) » Pour le second, qui prodigue à tous ceux qui ne pensent pas comme lui les épithètes de *méchants, fripons, ivrognes, fous, furieux, enragés, bêtes, taureaux, porcs, ânes, chiens,* il faut tuer les jésuites, ou les chasser ou les écraser sous la calomnie. »

Ce n'étaient pas là de vaines menaces. Longue est la liste des supplices infligés par le protestantisme. Faut-il rappeler les persécutions que les catholiques ont souffertes en Angleterre, en Danemarck, en Suède, en Allemagne. Faut-il dérouler le nécrologe des victimes de l'intolérance de Calvin! Servet, brûlé vif à Genève; le médecin Bolsec, exilé; le conseiller Ameaux, emprisonné; Jacob Grunet, exécuté; Gentilis, condamné à mort pour avoir mis seulement en question l'orthodoxie de Calvin; le prédicateur Nicolas, brûlé vif pour cause de judaïsme; Funck,

(1) La Papauté de Rome instituée par le diable.

Digitized by Google

exécuté comme disciple d'Ossiandre; le chancelier Crell, torturé d'une manière infernale et décapité; Félix Manz, noyé à l'instigation de Zwingle; Heuning Brabant, affreusement mutilé et mis à mort à cause d'un prétendu commerce avec le diable, sont autant de témoins du protestantisme contre lui-même. Et ce ne sont là que les noms les plus importants. Dans le seul petit territoire de Nuremberg, trois cent cinquante-six personnes soupçonnées d'hérésie ou de sortilége furent exécutées de 1577 à 1617, et trois cent quarante-cinq autres furent condamnées à la mutilation et au fouet (1).

Je sais quels reproches on adresse a l'Église catholique, et il ne dépendra pas de moi qu'un examen sérieux et approfondi ne vienne éclairer ses actes, mais en acceptant ces reproches comme fondés, vous qui faites honneur au protestantisme d'une tolérance qu'il n'a jamais montrée, savez-vous à qui il faut imputer les premières rigueurs exercées au nom de la religion?

Luther avait à peine secoué le joug de l'autorité de l'Église, que commençait contre les catholiques une impitoyable persécution. En 1520, le féroce Christiern II fondait la domination du protestantisme en Danemarck et en Norwége sur les ruines des libertés publiques et dans le sang des catholiques. La Suède nous présente le même spectacle dès 1527. La tyrannie politique, l'oppression des consciences et les supplices y sont introduits avec la doctrine Luthérienne; en 1524, la Silésie était livrée en proie aux novateurs qui bientôt, dit l'historien protestant Wenzel, déployèrent une extrême rigueur à l'égard des catholiques. Mulhouse en 1524, Schaffhouse en 1525, Bâle en 1527, assistèrent aux scènes de dévastation par lesquelles les protestants préludaient aux excès des iconoclastes. Faut-il rappeler les cruautés de Henri VIII et les sauvages fureurs des anabaptistes!

Voilà l'histoire, telle que les protestants l'ont écrite eux-mêmes, car c'est Jurieu qui a dit : « Il est incontestable que la réforme s'est faite par la puissance des princes... les pouvoirs de l'État ne se contentèrent pas d'assurer pleine liberté aux partisans de la réforme, mais ils allèrent

(1) Aug. Nicolas. Du protestantisme et de toutes les hérésies dans leurs rapports avec le socialisme.

Digitized by Google

jusqu'à enlever aux papistes leurs églises et à leur défendre tout exercice public de leur religion. (Jurieu cité par Alzog, *Histoire de l'Église*, tome III, page 172.)

C'est l'historien protestant Menzel qui déclare que où régnait le protestantisme, régnait l'intolérance, tandis que dans les états héréditaires de l'empereur en Autriche, en Bohême et dans les contrées voisines, les protestants jouissaient des droits civils et ecclésiastiques. (Menzel, *Nouvelle histoire des Allemands*, tome V, page 244). C'est un écrivain anglais protestant qui s'écrie : « Je voudrais effacer de nos annales, s'il était possible, chaque trace de la longue série d'iniquités qui accompagnèrent la réforme en Angleterre. L'injustice et l'oppression, la rapine, le meurtre et le sacrilége y sont consignés. » (Fitz-William, *Lettres d'Atticus*, page 114).

C'est l'historien protestant Bensen, qui dit : « Tandis que l'Église catholique n'autorisa jamais, du moins en théorie, l'oppression de la part des prêtres et des princes, et que toujours elle défendit vigoureusement, et le plus souvent victorieusement, les droits des individus et des peuples, même contre les empereurs, les réformateurs évangéliques méritent le juste reproche d'avoir, les premiers, prêché et enseigné parmi les Germains, la doctrine de la servitude et du droit du plus fort. »

En présence de ces témoignages, qui osera encore soutenir que le protestantisme a apporté la tolérance et la liberté dans le monde! En supposant même fondés les reproches que ses adversaires adressent à l'Église catholique, à qui revient le premier rang dans cette généalogie de l'intolérance, telle que nous l'avons établie d'après les meilleures sources!

Que n'aurais-je pas à dire sur la prétention qu'élève la réforme, et que M. Brasseur reproduit après elle d'avoir brisé les entraves qui tenaient l'esprit humain captif! « La providence, dit Balmès, (318) a voulu, ce semble, confondre à l'avance les calomniateurs. Le protestantisme s'est présenté précisément en un temps où, sous la protection d'un grand pape, se déployait le mouvement le plus vif dans les sciences, dans les lettres et dans les arts. La postérité qui jugera nos disputes prononcera une sentence bien sévère contre ces prétendus philosophes, dont l'effort constant tient à prouver que le catholicisme embarrassa la marche de l'esprit humain, que le progrès scientifique fut dû au cri de

Digitized by Google

liberté poussé dans l'Allemagne centrale. Oui pour les hommes judicieux des siècles futurs comme pour ceux de notre temps, il suffira de se rappeler que Luther commença de propager ses erreurs dans le siècle de Léon X. »

L'esprit humain avait ses hardiesses, ses libertés au moyen âge comme aujourd'hui. L'Église, loin de le contrarier, a tout fait pour en presser l'essor. Il n'est aucune invention utile qu'elle n'ait prise sous sa protection, aucun moyen d'instruction qu'elle ait négligé. Ne suffit-il pas de rappeler le siècle de Léon X, et toute cette phalange de grands hommes qui l'ont illustré ou dont les travaux en forment comme le glorieux portique pour confondre ses calomniateurs. Le Dante, Pétrarque, le Tasse, l'Arioste, Michel-Ange, Raphaël, saint Bonaventure, Gerson, saint Thomas, Robert Agricola, Louis Vivés, Guillaume Budée, le moine Bacon, Gerbert et tant d'autres, pour ne citer que les plus illustres, n'ont-ils pas déployé toutes les forces de leur génie avec un éclat et une puissance qui nous étonnent !

Et depuis la réforme, où l'auréole des lettres, des sciences et des arts est-elle plus brillante des pays catholiques et des contrées protestantes. Je me borne à poser la question. Pour tout homme d'observation et de bonne foi, elle est résolue. Aug. Nicolas le dit avec raison : « Le catholicisme, outre la continuité des grands hommes qu'il a produits, a eu quatre ou cinq siècles, ou foyers littéraires. Le protestantisme n'en a pas eu un seul. » Voilà la vérité.

Que l'ignorance cesse donc de crier à l'oppression de l'esprit humain, quand elle parle de l'Église. Qu'elle s'abstienne d'exalter la réforme aux dépens du catholicisme. La vérité est que la réforme n'a rien fait pour la civilisation moderne, qu'elle n'a contribué en rien à la tolérance pas plus qu'à l'essor de l'esprit humain, dont on voudrait lui faire honneur ! M. Brasseur et A. Boniface doivent en prendre leur parti. C'est l'histoire qui le proclame, ce sont les faits qui les accablent.

A. Gravez.

Digitized by Google

POLITIQUE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE.

Nous ne dirons rien dans notre chronique des modifications ministérielles en Espagne, ni du nouvel acte d'intolérance posé par le conseil d'état de Genève à l'égard de Monseigneur Marilley ; nous aurons l'occasion d'exposer plus tard la situation des catholiques en Suisse, et quant au remaniement du cabinet espagnol, il suffit pour nos lecteurs de savoir qu'il ne change rien à la politique du gouvernement.

Ce qui préoccupe avant tout le public, c'est la grande question de la paix ou de la guerre. Les négociations conduiront-elles au résultat désiré ou bien le Congrès de Paris n'aboutira-t-il comme celui de Vienne qu'à une déception : voilà ce que tout le monde se demande. Notre opinion, quant à nous, est formée à cet égard, et nous allons l'exprimer franchement.

Oui, la paix sortira des conférences qui vont s'ouvrir à Paris, non pas qu'il ne reste ici et là quelques velléités peut-être de poursuivre la guerre, mais parce que la pression de l'opinion publique est trop forte, pour que la diplomatie ose résister au mouvement qui l'entraîne. Nous l'avons dit, en inaugurant dans notre Revue, ce bulletin politique, le sentiment public laissé à ses aspirations intimes, désire la paix. Avec quelle force ce sentiment n'a-t-il pas éclaté à la première nouvelle de l'acceptation par la Russie de l'ultimatum autrichien !

Ce sera lui en définitive le grand négociateur dans les conférences qui vont s'ouvrir à Paris. Les déclarations des puissances ne permettent pas de douter qu'elles n'abordent les négociations avec un sincère désir de conclure la paix. Cela seul serait presque une garantie d'une heureuse issue, mais quel caractère plus solennel encore les manifestations du sentiment public ne donnent-elles pas à cette garantie !

Digitized by Google

La paix sera donc conclue, et elle aura cela de remarquable et de rassurant pour l'avenir, que l'équilibre européen est plutôt raffermi qu'ébranlé, et que la fin de la guerre coupe court à toutes les préoccupations de remaniements territoriaux et de reconstitution des nationalités, qui auraient pu surgir de la poursuite indéfinie des hostilités.

A l'intérieur, en dehors de l'incident parlementaire relatif à M. Brasseur, nous n'avons guère à signaler que le dépôt des projets de loi sur les dons et legs et sur les jurys universitaires. Ils feront dans cette revue l'objet d'un examen tout spécial.

Nous nous tairions sur l'une des séances qui ont eu le plus de retentissement dans le public, si nous ne voyions dans ces débats scandaleux un immense péril pour nos institutions parlementaires. Quelques hommes, avides d'émotions violentes, peuvent bien y prendre intérêt. La grande masse de la nation voit avec peine le parlement gaspiller un temps précieux et prolonger par des séances inutiles une session qui coûte en définitive aux contribuables, et qu'il conviendrait au moins de rendre aussi fructueuse que possible.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LA PAROLE DE PIE IX

ou

LA DOULEUR, LA JOIE ET L'ESPÉRANCE DE L'ÉGLISE.

CONFÉRENCES PRÊCHÉES EN 1854,

par le R. P. DECHAMPS (1).

La douleur, la joie et l'espérance de l'Église : quel magnifique sujet! c'est un cadre qui comprend tout, et le mouvement des idées, et le cours des événements, ce qui arrive dans le monde, ayant nécessairement son contre-coup dans l'Église.

Mais par là même que la matière est plus vaste et plus riche, plus aussi elle exige de puissance et de souplesse de la part de l'orateur ou de l'écrivain qui veut la traiter. Qu'un talent vulgaire s'y évertue, il n'apercevra dans son sujet que les aspects les plus saillants, et encore parviendra-t-il avec peine à les faire saisir du public, tels qu'il les conçoit. L'homme de génie, au contraire, embrasse sans effort les points de vue les plus divers et les met en relief avec la netteté du regard de l'intelligence qui ne se laisse éblouir ni troubler par la variété et la grandeur des idées.

Cette réflexion se présente naturellement quand on voit le merveilleux parti que le Père Dechamps a su tirer de son sujet.

Que de choses dans cet opuscule de 150 pages! que d'aperçus nouveaux, que de considérations inattendues, que de vérités rétablies dans leur lumineuse certitude, que d'erreurs dissipées au souffle puissant d'une logique victorieuse, que de doutes éclaircis, que de convictions chancelantes raffermies, et pour tout dire quel triomphe pour l'Église!

Nous n'analyserons pas les conférences du Père Dechamps. On l'a dit avec raison : le tissu logique de l'argumentation de l'éloquent rédemp-

(1) Imprimerie-librairie de M. H. Goemaere, rue de la Montagne, 52.

Digitized by Google

toriste est tellement serré, les beautés de détail sont si nombreuses, et le style est tellement inhérent à la pensée, qu'une analyse ne donnerait de ce travail qu'une idée décolorée et infidèle.

Notre but d'ailleurs n'est pas tant de faire connaître l'œuvre du Père Dechamps, ce soin serait superflu après ce qu'en ont dit les journaux, que de caractériser son talent d'écrivain et d'orateur.

Pour ceux qui ont entouré sa chaire avec quelque assiduité, nous n'avons pas besoin de dire par quel cachet propre se distingue sa parole. Le Père Dechamps a une physionomie à part dans le groupe des prédicateurs contemporains : « Un des caractères de l'éloquence du Père Dechamps, a dit le *Journal de Bruxelles*, c'est l'onction, c'est la charité qui anime ses paroles ; il subjugue et il attire, il convainct et il touche, il fait penser et surtout il fait aimer; sa parole ne persuade pas seulement, mais elle prie et elle convertit. »

Cela est vrai, mais ce n'est là qu'un des caractères de l'éloquence du Père Dechamps. Ce qui le distingue tout autant et plus encore peut-être c'est la puissance de sa dialectique, c'est la vigueur de son argumentation. Il ne se déploie tout entier, que quand il dogmatise, qu'il combat, qu'il prend l'erreur corps à corps et la broie entre ses mains puissantes. Vous retrouvez ce double caractère dans toutes les phases de son talent; mais à côté de cette onction, de cette énergie qui est et qui restera le fonds même de son éloquence, ce qui a varié, ce qui a grandi et ce qui prête à cette onction et à cette énergie un charme et une force de plus, c'est la pensée et la forme extérieure de la pensée, le style.

Une plus grande abondance d'idées, avec un choix d'expressions plus riche, plus de variété dans la coupe et la tournure des phrases, avec plus de concision et de vigueur surtout; voilà selon nous ce que possède aujourd'hui le Père Dechamps à un degré qu'il n'avait pas atteint il y a quelques années. Son talent est maintenant arrivé à sa pleine maturité, et nous ne craignons pas de le dire, il ne pâlit pas à côté des orateurs les plus distingués de la chaire française.

Nous parlons ici comme auditeur ou comme lecteur. Il serait juste que nous fassions remarquer pourtant que ce développement des facultés de l'éloquent rédemptoriste est plus apparent que réel. L'instrument extérieur de la pensée, les forces physiques, lui ont fait longtemps défaut. D'une santé délicate, il ne pouvait se déployer à l'aise, donner issue à ce flot de l'éloquence qu'il sentait jaillir au dedans de lui, et peut être le retour de ses forces est-il la plus grande partie de la transformation et du progrès que nous signalons.

Digitized by Google

Le père Dechamps a une qualité précieuse ; il n'outre rien, il reste constamment dans la mesure. Voyez-le, quand même l'éclat de sa parole revêt sa pensée de majestueuses images, il est encore sobre dans sa richesse, il ne demande à la phrase que ce qui est justement nécessaire pour mettre en relief ce qu'il veut dire. Il évite tout ce qui a l'apparence de la prétention, et par là il se rapproche peut-être plus qu'aucun autre orateur des maîtres de la chaire.

Nous invoquerons à l'appui de cette remarque une page, c'est celle où le père Dechamps montre les grandes choses qui ont commencé dans le monde avec la pensée que Pie IX a conçue dans son exil de glorifier Marie.

Il y a là tout un tableau plein de grandeur et de mouvement. Le style du Père Dechamps s'est élevé avec les grandes choses qu'il voulait peindre, et cependant pas un mot de trop, pas une figure trop hardie, pas une image trop pompeuse, pas un excès d'apparat que le sujet faisait craindre.

C'est là avec l'onction et l'énergie de sa parole, ce qui constitue l'originalité du Père Dechamps. Il plane toujours d'un vol égal, sans s'élancer jamais trop haut au risque de se perdre dans l'obscurité, sans s'abaisser jamais jusqu'à ramper péniblement sur la terre. Vous avez lu une page, vous en avez lu mille. Son talent n'a pas de ces hauts et de ces bas qu'on remarque chez un si grand nombre d'écrivains.

Ce qui frappe encore dans le Père Dechamps, c'est l'érudition. On peut se convaincre à chaque page qu'il s'est abreuvé aux sources vives de l'éloquence chrétienne. Il a rapporté de son commerce avec les pères des trésors qui, agrandis par le travail intérieur de sa pensée, ajoutent encore à l'abondance d'un fonds naturellement riche et fécond.

Ces conférences éveilleront chez tous ceux qui les liront un regret et un désir ; le regret que le Père Dechamps ne livre pas à la publicité tant de magnifiques discours dont il a honoré la chaire de Belgique ; le désir qu'un talent si plein, si élevé, si puissant continue longtemps encore à retentir au milieu de nous pour la gloire de l'Église et de l'éloquence chrétienne, dont le Père Dechamps est sans contredit l'un des plus dignes représentants.

Digitized by Google

COURS COMPLET D'HISTOIRE UNIVERSELLE

A L'USAGE DES COLLÉGES ET DES MAISONS D'ÉDUCATION, DIVISÉ EN CINQ PARTIES,

par J. MOELLER,
Professeur d'Histoire à l'Université catholique de Louvain.

CINQUIÈME PARTIE. — *Histoire moderne.*

Les discussions qui se sont produites dans la presse à propos de ce que l'on est convenu d'appeler l'affaire Brasseur, font pour ainsi dire de ce livre une publication de circonstance. Hâtons-nous de nous expliquer. Le professeur de Gand avait attaqué et calomnié l'Église catholique au profit de la réforme dont il proclame les bienfaits et l'heureuse influence sur les hommes et les peuples. La presse anti-catholique s'est plu à répéter et à développer la leçon du maître. Toutes les brillantes dénominations données à la grande apostasie du XVIe siècle ont reparu sous la plume des écrivains, ennemis de l'Église : c'est la résurrection de l'esprit humain, l'affranchissement de l'humanité, l'émancipation de la pensée; la restauration de l'élément subjectif! Or, la réforme ouvre l'ère des temps modernes. L'historien doit donc tenir compte de ce fait; il doit l'apprécier dans sa cause et dans ses résultats.

Le docte professeur de Louvain a apporté à l'examen de cette importante question un soin tout spécial. Il montre très-bien que la réforme en elle-même n'est qu'une hérésie comme il y en a eu mille dans le cours de l'histoire ecclésiastique, et que son premier résultat est d'avoir mis l'Europe en feu. Voilà pourquoi nous disions plus haut que ce livre était en quelque sorte une publication de circonstance. Nous reviendrons sur ce point après avoir donné une idée générale de l'œuvre, après avoir montré comment M. Mœller conçoit un cours d'histoire moderne, destiné à l'enseignement moyen.

L'auteur divise son cours en trois périodes.

Première période. Depuis la naissance du protestantisme jusqu'à la paix de Westphalie.

Le lien religieux qui avait uni les peuples chrétiens est rompu, et cette rupture entraîne pour l'état social, politique et religieux des nations européennes, les plus graves conséquences. Des guerres terribles d'autant plus sanglantes qu'elles ont la religion pour motif, bouleversent l'Europe : la paix n'est rétablie qu'au traité de Westphalie.

Digitized by Google

Deuxième période. La France sortie des guerres qui l'ont désolée et affaiblie, s'élève, grâce au génie de Richelieu, au premier rang dans le conseil des nations européennes. Le règne de Louis XIV, préparé par le grand Cardinal, ouvre cette seconde période que l'on peut nommer la période de l'*Équilibre Européen*. En effet, tous les efforts des nations de l'Europe sont dirigés vers un seul but : maintenir les puissances au degré de force et dans la circonscription territoriale qui leur ont été assignés par le traité de Westphalie. L'intérêt politique dans les temps modernes prend le rôle que l'intérêt religieux avait joué au moyen âge.

Troisième période. La révolution religieuse devait entraîner comme conséquence la révolution politique; d'abord on poussa les peuples à s'affranchir de l'autorité spirituelle des papes; plus tard les peuples s'armèrent pour se soustraire à l'autorité temporelle des rois. Ainsi s'ouvre une nouvelle période que l'on pourrait nommer *Révolutionnaire*. La première révolution politique éclate en Angleterre et conduit Charles I à l'échafaud. Malgré une restauration tardive les idées d'indépendance et de révolte font des progrès constants et envahissent tous les esprits : la révolution française éclate. Les guerres qui en sont la suite, l'établissement de l'empire et les campagnes de Napoléon, le partage de la Pologne, la fin de l'empire germanique, la prépondérance politique de la Russie, voilà les faits culminants de cette période qui se clot au Congrès de Vienne. Mais l'œuvre du Congrès de Vienne ne se consolide pas, et avec la révolution de 1830, éclate une nouvelle période que l'on peut appeler *constitutionnelle* et dont les événements sont trop rapprochés de nous pour qu'elle puisse faire partie d'un cours élémentaire d'histoire universelle. Jusqu'aujourd'hui, l'histoire de la première période seulement a paru; espérons que l'auteur ne tardera pas à remplir le programme qu'il s'est tracé.

Une des grandes difficultés d'écrire l'histoire, et surtout un manuel d'histoire, c'est la distribution méthodique des matières. Ceci est vrai, surtout de la première période de l'histoire moderne. Dans cette époque d'agitations politiques et de remaniement universel, les faits s'accumulent, multiples et variés; les événements se succèdent avec une étonnante rapidité, se pressent, se heurtent, et il devient difficile d'assigner à chaque chose la place qui lui convient. D'une part il faut classer les faits sans les abstraire, sans les dénaturer, sans intervertir l'ordre chronologique, sans les dépouiller de l'entourage dont ils empruntent leur physionomie propre, leur couleur locale, leur caractère particulier. On ne peut faire plier les faits à la théorie; les événements qui tombent

Digitized by Google

dans le domaine de l'histoire étant le produit de la liberté humaine, ne peuvent être assimilés ni aux faits qui résultent des lois fatales de la matière, ni aux vérités immuables dont la pensée humaine saisit les inflexibles rapports. D'un autre côté, si on se laisse péniblement traîner à la remorque des faits, sans souci aucun de leurs causes, de leurs effets, de leur signification, l'histoire sera privée de sa dignité, de son charme, et à beaucoup d'égards, de son utilité ; on la réduira à n'être qu'une chronique dépourvue d'intérêt et surtout sans valeur scientifique. La plupart des auteurs de manuels ont échoué contre l'un ou l'autre de ces écueils ; ou ils ont trop cédé à l'envie de généraliser les faits, et ont par là dénaturé l'histoire ; ou bien, se jetant dans l'excès contraire, ils se sont noyés dans une foule de détails, sans se préoccuper du soin de mettre en relief les faits qui dominent les autres et les expliquent (1). M. Mœller lutte sans cesse contre cette difficulté, et évitant ces deux écueils, il parvient, au moyen d'une sage classification, à mettre tout à sa place.

Un autre mérite du professeur de Louvain, est d'avoir réhabilité plusieurs grands noms dont le catholicisme a le droit d'être fier, et qui avaient été flétris par des écrivains passionnés et ennemis de l'Église, dont les jugements erronés avaient trouvé de l'écho jusque chez des auteurs catholiques. Ainsi quelles accusations n'a-t-on pas accumulées sur la tête de Charles-Quint? Et M. l'abbé Drioux, dans son histoire moderne, n'inflige-t-il pas au grand empereur la flétrissure imméritée de *grand trompeur* (2) ?

Un reproche que l'on peut adresser à beaucoup d'auteurs de manuels, c'est de négliger complétement l'Église ; dans bien des ouvrages d'histoire moderne, réputés classiques, il n'est plus question de l'Église et de sa sainte mission. Ici encore M. Mœller remet les choses à leur place. L'Église est l'objet de son attention ; il la montre toujours occupée de la grande mission que son divin fondateur lui a confiée ; sans nier rien des griefs que l'on peut articuler contre certains de ses pontifes, il la venge des calomnies intéressées de ses ennemis ; il la représente luttant contre la pernicieuse innovation de Luther, tout en réformant les abus, acquérant des défenseurs et des apôtres nouveaux dans un ordre célèbre,

(1) Voir dans *la Revue des Revues*, 1re année, un remarquable article de l'Univers sur cette question.

(2) Les manuels de M. Drioux n'ont aucune valeur scientifique ; ils sont souvent inexacts et presque toujours superficiels.

Digitized by Google

et compensant par ses conquêtes au Nouveau-Monde, les défections qu'elle a à déplorer en Europe.

Ce dont on doit surtout tenir compte à l'auteur, c'est d'avoir donné dans son livre un aperçu raisonné des causes du protestantisme, d'avoir indiqué par quels moyens le nouvel Évangile se répandit, et la manière dont ses premiers apôtres entendirent la liberté religieuse.

Le protestantisme est un fait que l'on retrouve à toutes les époques de l'histoire; c'est à peine une nouvelle forme des hérésies qui se sont élevées à tous les âges contre l'orthodoxie; si le protestantisme a quelque chose d'extraordinaire et de caractéristique, cela provient de ce qu'il est né en Europe au XVIe siècle. Le fait même de l'époque où cette erreur apparut domine toutes les causes qui en ont amené l'explosion et hâté le développement. S'il y avait des abus, ce que personne ne nie, qu'on n'aille pas s'imaginer que les promoteurs de la réforme se soient donné la mission de les faire disparaître, soit par leurs doctrines, soit par leurs exemples : l'ignominie de leur conduite proteste et dépose contre une pareille pensée. Qui ne connaît l'heureux mot d'Erasme?

On se plaît encore souvent, certains écrivains du moins et entre autres M. Brasseur, à voir dans la réforme un élan de l'esprit humain vers la liberté. Mais on oublie que si Luther et Calvin proclamèrent la liberté d'examen, ce fut pour s'en faire un appui contre l'autorité légitime de l'Église; qu'aussitôt ils s'efforcèrent d'imposer aux autres par tous les moyens le joug de leur doctrine. Ruiner l'autorité divine pour établir sur ses débris leur propre autorité, voilà le but des chefs de la réforme, dussent-ils même sacrifier pour y parvenir toutes les lois de la morale et de la justice. Ce n'était pas l'esprit de charité qui animait les prédicateurs de la réforme; c'étaient pour la plupart des hommes d'une fougueuse audace, des démagogues turbulents qui soulevaient les masses. Partout où ils furent les maîtres, ils ne surent jamais supporter la contradiction; ils ne voulurent de la liberté religieuse que pour eux seuls. Leur premier soin après leur triomphe, ce fut de proscrire le culte catholique, de détruire et piller ses temples et de s'emparer des biens de ceux qui le professaient. Luther poussa l'intolérance jusqu'à la frénésie, il se répandait en injures chaque fois qu'il rencontrait de l'opposition; Henri VIII, fondateur en Angleterre de la liberté de penser, envoyait à l'échafaud quiconque ne pensait pas comme lui; Calvin parvint par ses instances à faire brûler vif Michel Servet à Genève. On voit après cela ce qu'il faut penser de la liberté octroyée aux peuples par la réforme; on comprend aussi ce qu'il faut penser des calomnies et des accusations de

Digitized by Google

despotisme lancées contre l'Église, et des enthousiastes éloges décernés à la réforme dont les auteurs ont pratiqué, comme nous l'avons vu, la liberté religieuse.

On saura gré à M. Moeller de s'être arrêté à l'appréciation de la réforme et d'avoir retracé la manière dont elle s'est introduite chez les différentes nations. La jeunesse a besoin d'aliments substantiels; une sérieuse étude de l'histoire donne de bonne heure à l'esprit un caractère de rectitude et de solidité; ensuite il est bon que les jeunes gens aient sur ce point important des notions exactes, pour qu'ils soient en état de juger par eux-mêmes de la valeur des accusations légères et inconsidérées qui pourraient retentir à leurs oreilles dans le cours de leurs études.

Nous n'hésitons pas à promettre à cette cinquième partie du cours d'histoire universelle, le même succès et la même vogue que ses aînés ont obtenus, non-seulement en Belgique, mais en Italie, en Allemagne et en France.

LE ROSAIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE,

traduit de l'Italien par H.-J. MARÉCHAL.

Tournai, typographie de J. Casterman; un vol. in-24 de 178 p. — 1855.

Ce livre est un traité complet de théologie ascétique sur la dévotion du rosaire. Après en avoir retracé rapidement la miraculeuse origine, l'auteur nous apprend en quoi consiste proprement cette dévotion. Il consacre son troisième chapitre à démontrer la noblesse et l'excellence du rosaire, et dans les cinq chapitres suivants, il s'attache à en faire ressortir la merveilleuse efficacité. Enfin, après avoir parlé des dispositions requises pour le réciter avec fruit, et dressé le catalogue des indulgences attachées à la confrérie et à la récitation du rosaire, il termine en nous indiquant la manière de le réciter.

Ce plan, il est à peine nécessaire de le faire remarquer, est bien conçu et complet tout à la fois. Cependant, à nos yeux, ce n'est pas là le principal mérite du *Rosaire de la très-sainte Vierge*. Ce qui nous paraît le distinguer parmi les ouvrages de ce genre, et lui donner même un cachet tout particulier, c'est qu'il unit à une grande exactitude théologique un style où l'onction la plus pénétrante le dispute constamment à une simplicité non moins remarquable.

Ce livre, en effet, instruit autant qu'il édifie; l'auteur, non-seulement

Digitized by Google

a voulu faire connaître la dévotion du rosaire; mais cette dévotion, « il vous propose de l'aimer, il vous conseille, il vous conjure de l'aimer, » et, ajouterons-nous, il réussit, à vous la faire aimer. Le théologien le plus austère ne lui marchanderait pas son approbation; et les personnes pieuses en feront leurs délices. C'est, en un mot, une page exquise détachée de la théologie ascétique.

Tous les chapitres du livre, à ce double point de vue, sont également remarquables. Mais, il en est un particulièrement, sur lequel nous croyons devoir attirer l'attention du lecteur : c'est le chapitre X, où il est traité des *Indulgences*. Ce chapitre est assurément un petit chef-d'œuvre de clarté, d'exactitude et de solidité. Après avoir exposé, dans six paragraphes, la doctrine si délicate et néanmoins si pratique des indulgences, l'auteur réfute, dans un septième, les erreurs les plus communes et les objections les plus répandues sur cette importante question. Ce petit traité, qui est approprié aux besoins des fidèles, ne déparerait certainement pas le bel ouvrage du savant du Mans.

Quant au mérite de la traduction, nous nous croyons dispensés d'en parler. Les lecteurs de la *Revue des Revues*, d'ailleurs, ont pu apprécier, depuis longtemps déjà et dans des genres divers, les qualités qui distinguent les traductions de M. Maréchal, que, par parenthèse, nous sommes heureux de pouvoir compter au nombre de nos collaborateurs les plus actifs et les plus dévoués. N. C.

Digitized by Google

ESSAI SUR LES EXAMENS

POUR LA COLLATION

DES GRADES UNIVERSITAIRES (1).

L'organisation de l'enseignement a une influence majeure sur les destinées des peuples. Voilà pourquoi l'Église a, toujours et partout, revendiqué pour son enseignement la liberté la plus complète. Chaque fois que le pouvoir, oublieux de ses propres intérêts, a essayé de porter une main imprudente sur cette arche sainte, le cri d'alarme a retenti dans le camp catholique; et si ces tentatives ont eu lieu au sein d'un peuple libre, on a vu se joindre à la voix des pasteurs celle des simples fidèles qui, dans la presse comme à la tribune, ont défendu avec énergie le plus précieux de nos droits. Mais si les catholiques sont vigilants à l'endroit de l'enseignement, s'ils considèrent comme une servitude toute entrave sous ce rapport, le génie du mal, qui lui aussi a l'instinct de ses intérêts, ne se lasse pas de saper cette liberté. Il se remue, il s'agite, il lutte avec une incessante activité pour nous la ravir, et lorsque les circonstances lui imposent des concessions, il essaie de détruire d'une main ce qu'il a paru édifier de l'autre. Après les jours de combat qui ont signalé le régime néerlandais, nous jouissons enfin de la liberté complète de fonder des écoles sur le sol de

(1) L'auteur de cet *Essai* n'est guère connu du public que par les brillants examens qu'il a subis devant le jury universitaire. Son travail prouve qu'il unit à une profonde érudition un remarquable talent d'écrivain. Nous ne saurions trop en recommander la lecture à messieurs les Ministres, aux Membres des Chambres et à tous les corps savants du pays. La seconde partie que nous publierons dans notre prochain numéro, mérite surtout de fixer l'attention sérieuse des catholiques.

Digitized by Google

la catholique Belgique; mais cela suffit-il pour que l'on soit en droit de considérer l'action de l'Église comme dégagée de toute entrave? Non, sans doute. Deux conditions sont encore nécessaires : il faut que les jeunes gens formés dans les écoles catholiques, y trouvent toutes les chances d'avenir que leur offriraient d'autres écoles; il faut aussi que, par des voies indirectes, on ne nous force pas à donner une fausse direction aux études dans nos établissements. On l'a compris, car aussi souvent qu'il s'est agi en Belgique de faire une loi sur l'enseignement supérieur, la presse a réclamé des dispositions qui assurassent l'impartialité des jurys d'examen. Sans cette impartialité, l'avenir des étudiants est compromis; et la science elle-même perd de son prestige, car la collation des grades qui n'est plus qu'une affaire de complaisance, ne fait plus supposer le savoir chez ceux qui les ont obtenus. Mais il est une question qui, à mon sens, n'a pas été suffisamment examinée, du moins pour ce qui concerne l'enseignement supérieur: je veux parler du programme des examens, du choix des matières qui y entrent, et de l'importance relative qui leur est attribuée.

Ce programme est, en effet, la traduction des tendances de l'esprit de ses auteurs, et assez souvent même, le reflet de l'esprit public. Il assure d'ailleurs, dans une certaine mesure, la stabilité de l'esprit dans lequel il est conçu, et l'infiltre peu à peu dans les mœurs publiques, si, par hasard, il n'y règne déjà. Si cet esprit est bon, s'il est le produit de saines conceptions, la culture intellectuelle du peuple réussira, car des hautes régions de l'intelligence une vraie lumière rayonnera sur les masses. Mais si le programme des examens révèle de fausses tendances, si les sciences fondamentales n'y ont pas le rang qu'elles doivent avoir, il arrivera qu'après avoir beaucoup étudié, nos docteurs auront une intelligence peu cultivée, et le niveau de la raison publique baissera au lieu de s'élever. Qui ignore, en effet, que la plupart des jeunes intelligences qui peuplent nos universités, n'exercent leur activité que dans le cercle des matières qui sont l'objet de leurs examens? Elles sont généralement rivées à un programme qui les formera à son image, et dont elles s'assimileront l'esprit. Il n'est donc pas sans importance d'étudier *l'organisation du travail de l'esprit dans nos universités,* et de voir si cette organisation est de nature à nous

Digitized by Google

donner non-seulement des spécialités, mais de fortes intelligences. En un mot, il est nécessaire d'examiner si cette organisation est conçue de la manière la plus propre à assurer les progrès de la vraie science. Car, quoiqu'il puisse paraître étrange au premier abord de voir traiter dans un travail dont le but est, en définitive, social et religieux, des questions qu'un examen superficiel ferait envisager comme étant d'un intérêt exclusivement scientifique, je ne puis cependant me placer à ce point de vue étroit. Dans le monde des vérités tout s'enchaîne. Quoi qu'en disent les ineptes adversaires de l'Église, elle applaudit à tout progrès véritable des sciences, parce que la vérité religieuse ne peut que gagner à ce progrès; la science, au contraire, n'a qu'à perdre aux progrès des idées antireligieuses. Les variétés sans nombre de l'erreur ne se lient certes pas entre elles comme les rameaux divers de la vérité; cependant il y a souvent des affinités très-intimes entre des erreurs, en apparence, très-disparates, et en particulier, les sentiers de l'erreur en matière de religion se rattachent, par des pentes très-rapides et bien glissantes, à ceux dont le terme est l'erreur scientifique. Mais n'anticipons pas. Dans un prochain délai, nos Chambres auront à discuter un nouveau projet de loi sur l'enseignement supérieur. Le moment est donc opportun pour examiner la valeur et les tendances du programme actuel des examens académiques. Je devrai cependant laisser à d'autres le soin de compléter cette critique quant aux examens dont l'objet spécial m'est trop étranger. Les sciences rentrant dans le cercle le plus habituel de mes travaux, c'est du programme des examens en sciences que je m'occuperai plus particulièrement, et, comme le doctorat est le couronnement des études scientifiques, c'est surtout le programme du doctorat en sciences que je discuterai.

I.

Il faut bien le dire, le programme du doctorat en sciences a, surtout depuis la loi de 1849, traduit des tendances qui attestent une préoccupation trop exclusive des intérêts matériels. On a confondu ce grade purement scientifique avec les professions. L'in-

Digitized by Google

térêt de la société, et personne ne songe à le nier, exige qu'il y ait des avocats, des médecins, des conducteurs des mines, des machinistes et des ingénieurs. Le progrès des sciences étend de plus en plus chaque jour le domaine de l'homme sur les forces de la nature, et asservit ces forces à la satisfaction de ses besoins. L'industrie, guidée par la science, fait aujourd'hui des merveilles, et je suis disposé moins que personne à me faire le détracteur hargneux de nos conquêtes sur la matière. Mais la science n'a pas seulement pour but d'accroitre nos richesses et nos jouissances; elle a, en outre, un but plus noble et plus élevé, c'est d'agrandir la sphère de l'intelligence humaine, et de nous montrer, dans la nature et même dans les sciences purement idéales, les rapports étroits qui unissent les vérités d'ordre d'ailleurs très-différent aux vérités philosophiques et religieuses. La réalisation de ce but demande que les spéculations scientifiques soient en honneur. Il ne suffit pas que la science soit le fanal lumineux de l'industrie, il faut encore que ses principes, il faut que ses théories soient approfondies en elles-mêmes et pour elles-mêmes. A mon avis, l'examen du doctorat en sciences doit être organisé spécialement à cette fin. Ce grade n'indique pas une profession; il devrait faire supposer en celui qui l'a reçu, la personnification des hautes théories de la science, et une connaissance approfondie des branches dont l'objet est le plus spéculatif. Qui jamais s'avisa de dire qu'il exerçait la profession de docteur en sciences? Ici le but des intérêts matériels est tout à fait secondaire. Or, sont-ce là les vues qui ont inspiré les programmes actuellement en vigueur? En aucune façon. La loi de 1849, et plus encore le projet présenté l'année dernière offrent surtout, sous ce rapport, la trace d'une grande confusion d'idées. On semble vouloir faire du doctorat en sciences une espèce de profession analogue à celle d'ingénieur. Et cependant, même quant à ce but d'utilité matérielle, on se trompe dans l'emploi des moyens. Le progrès des sciences dans leurs applications à l'industrie, est loin d'être indépendant des études purement théoriques, car souvent, d'une manière tout à fait inattendue, elles conduisent à des résultats de la plus haute importance pour le développement de la richesse publique. Est-ce que les premières recherches sur la force élastique des vapeurs, permettaient de prévoir l'immense parti

Digitized by Google

qu'en tirerait plus tard l'industrie humaine? « On déprécie présomptueusement, dit M. de Humboldt, ce que l'on croit flétrir par « le nom de *recherches purement théoriques*. On oublie, et cette re- « marque est pourtant bien ancienne, que l'observation d'un phé- « nomène qui parait d'abord entièrement isolé, renferme souvent « le germe d'une grande découverte (1). » Et, en effet, qui pourrait nier, par exemple, les avantages que présente le télégraphe électrique aux relations commerciales? Cependant l'étude de l'électricité ne nous a donné pendant des siècles que des résultats purement spéculatifs. Mais, dans tous les cas, si les sciences naturelles ne sont que l'initiation de l'homme au plan divin de la création et de la conservation du monde; si, d'après les vues sublimes préconisées par Malebranche, notre raison, tout à la fois si faible et si grande, ne peut s'occuper d'études mathématiques sans que Dieu, la vie des intelligences, l'éclaire immédiatement dans ses recherches, n'est-il pas profondément regrettable de voir donner aux sciences une direction qui enchaîne à la matière des esprits qui devraient n'y trouver qu'un point d'appui pour s'élancer vers de plus hautes régions?

J'ai dit que la loi qui régit l'enseignement supérieur depuis 1849, est spécialement faite dans l'esprit que je blâme ici. Comparons, en effet, cette loi à celle de 1835 (2). Je trouve d'abord, pour ce qui concerne le *doctorat en sciences naturelles*, que l'astronomie physique, qui se trouve en tête du programme de 1835, se trouve reléguée à la fin de celui de 1849. Et pour qu'on ne se trompe pas sur la signification de ce changement, la loi de 1849 exige du récipiendaire un examen approfondi sur certaines branches : sur la chimie organique ou inorganique; puis sur quelques-unes des autres branches, au choix du récipiendaire, *à l'exclusion toutefois de l'astronomie*. Ainsi l'astronomie, *cette science*, pour me servir des expressions de l'illustre P. Gratry, *simple, facile, régulière, lumineuse, majestueuse et religieuse, cette science pleine, dans ses détails, du plus*

(1) *Cosmos*, tom. 1er, Introduction. p. 28-29. Bruxelles, 1851.

(2) D'après la loi organique de l'enseignement supérieur en Belgique, 27 septembre 1835, art. 48, *l'examen pour le doctorat en sciences naturelles* comprend :

L'astronomie physique, la botanique, l'anatomie et la physiologie végétales

Digitized by Google

puissant intérêt, cette science, modèle des sciences, et chef-d'œuvre de l'esprit humain (1), est de par la volonté de législateurs incapables, une branche tout à fait accessoire lorsqu'il s'agit de conférer un titre qui suppose chez celui qui en est revêtu, une étude approfondie des sciences. Dans la pratique, il a été attribué par les jurys une valeur tellement absorbante aux matières de l'examen approfondi, que l'astronomie n'a pu avoir sur le doctorat en sciences qu'une influence purement illusoire, et l'on a connu des récipiendaires parfaitement nuls en cette matière qui n'en ont pas moins subi l'examen.

Oh! s'agit-il de la série des dérivés de l'alcool ou du cacodyle, on ne sera pas aussi indulgent; il faudra que le récipiendaire, par un immense labeur, se rende capable d'en exposer les innombrables réactions, et de dérouler le tableau des formules qui s'y rattachent. Certes, je suis loin de déprécier le rôle de la chimie dans l'étude des phénomènes complexes de la nature, mais je dis que tout cela n'est pas à la hauteur de l'astronomie, et cependant si le récipendiaire n'est pas profondément versé dans l'étude des réactions des corps, on lui refusera le diplôme de docteur; et on lui permet d'être étranger aux immenses travaux de William Her-

la zoologie, la minéralogie. la géologie, l'anatomie et la physiologie comparées.

D'après la loi du 15 juillet 1849, art. 48, *l'examen pour le doctorat en sciences* comprend :

1° Un examen approfondi sur la chimie organique, si le récipiendaire se destine aux sciences physiologiques, et sur la chimie inorganique, s'il se destine aux sciences géologiques;

2° Un examen approfondi sur l'une des trois catégories suivantes :

L'anatomie et la physiologie comparées;

L'anatomie et la physiologie végétales, la géographie des plantes et les familles naturelles;

La minéralogie et la géologie;

3° L'astronomie physique.

Les récipiendaires subissent un examen ordinaire sur les deux catégories du n° 2 qui ne font point l'objet de l'examen approfondi.

Le diplôme mentionne les matières qui ont fait l'objet de l'examen approfondi. Le récipiendaire peut, s'il le désire, subir un examen approfondi sur les deux branches de la chimie ; il en est fait mention dans le diplôme.

(1) Gratry, *Logique*, t. 2, p. 376. Paris, 1855.

Digitized by Google

schel, de John Herschel et de Struve sur les étoiles doubles; on lui permet de ne pas comprendre comment, par l'analyse des légères oscillations d'Uranus dans son orbite, le génie de la science, franchissant les espaces, a pu dénoncer au monde qu'à la distance de plus d'un milliard de lieues, à tel jour et à tel lieu du ciel, un astre jusque-là ignoré serait visible au télescope. Je répète qu'il est permis au récipiendaire d'être étranger aux travaux qui ont été accomplis en astronomie depuis un siècle, car, quoique cette matière soit exigée dans l'examen, il lui est attribué tellement peu de points qu'il est permis de l'ignorer presque complétement, ce qui n'empêche pas de subir l'examen avec beaucoup de distinction.

Un écrivain à jamais illustre dans les annales de la science, M. de Humboldt, qui a, sans contredit, le plus approfondi, depuis un siècle, l'immense science de la nature, n'est guère de l'avis de nos faiseurs de programmes d'enseignement supérieur. Dans le *Cosmos*, ouvrage dont l'apparition a été un événement dans le monde savant, quoique, il faut le reconnaître, on y trouve trop souvent le vide immense que laisse, même dans les génies les plus élevés, l'absence de la vérité religieuse; dans cet ouvrage, dis-je, le grand naturaliste accorde la large part aux données astronomiques, parce que pour lui la science de la nature suppose une connaissance très-approfondie de l'uranologie. L'auteur du programme de 1849, et ses confrères du parti intelligent toujours si ami du progrès des lumières, n'en auront pas jugé comme M. de Humboldt. Comment sous un ministère qui avait la prétention de régénérer l'enseignement moyen et supérieur, la chimie pouvait-elle ne pas avoir la prééminence sur l'astronomie? N'est-ce pas la chimie qui nous a donné la gélatine, et qui a fait l'analyse du guano? N'est-ce pas elle qui enseigne aux fabricants les précautions nécessaires pour que le sucre de canne ne se change pas en sucre incristallisable? Que l'astronomie, par la puissance magique de ses calculs, étale aux regards de l'intelligence l'univers avec ses grandioses harmonies; qu'elle déploie dans ses tableaux une richesse de détails qui efface tout ce qu'a jamais rêvé l'imagination la plus brillante des poëtes: soit! Que l'astronomie acquière par là des avantages spéciaux pour celui qui aime la science autrement que d'un amour de parade, c'est possi-

Digitized by Google

ble. Mais, après tout, est-ce que cela rapporte à l'ami de la science un bel intérêt annuel pour le travail de son intelligence? Non, sans doute, et par conséquent les hommes éclairés qui ont présidé à la confection des programmes en vigueur, ne pouvaient que mettre l'astronomie au rebut.

On m'objectera, je le prévois bien, que l'astronomie physique ne pouvant être approfondie sans une étude complète des mathématiques, il est impossible de l'exiger de tous les récipiendaires pour le doctorat en sciences naturelles, puisque cette connaissance étendue des mathématiques est l'objet du doctorat en sciences mathématiques et physiques. Mais, même en admettant la nécessité de ces connaissances étendues en mathématiques, il serait irrationnel de ne pas permettre au récipiendaire de choisir l'astronomie comme objet de l'examen approfondi, si, par hasard, il a des connaissances mathématiques qui lui ont permis d'approfondir la science des cieux. Il ne fait, en effet, qu'apporter à l'examen une plus grande somme de connaissances; pourquoi donc ne lui serait-il pas permis de profiter d'une plus grande culture intellectuelle? D'ailleurs le point de départ de l'objection est-il vrai? Non. Je ne crains pas d'affirmer que pour une étude approfondie de l'astronomie *physique*, des connaissances complètes en mathématiques, quoique extrêmement utiles, ne sont pas indispensables. Ainsi l'*Exposition du système du monde*, par Laplace, n'exige certes pas pour être comprise de grandes connaissances mathématiques, et cependant cet ouvrage, bien qu'il ne soit plus à la hauteur des récents travaux astronomiques, est un travail approfondi sur l'astronomie physique (1). « La France possède, dit M. de Humboldt,

(1) Je n'entends pas cependant ratifier tout ce que cet ouvrage renferme. Le système qu'expose Laplace sur l'origine de notre système planétaire, quoiqu'il soit conciliable avec la foi, me paraît ne pas pouvoir soutenir la critique sévère de la science. Ce résultat n'a rien d'étonnant, car Laplace a été conduit à ce système par ses tendances anti-religieuses; or, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer dans l'introduction de ce travail, même au point de vue exclusivement scientifique, il n'est rien de si dangereux pour un savant que cet esprit, car il l'entraîne presque toujours à de creuses et gratuites théories qui, lorsque le temps des appréciations préconçues est passé, deviennent une tache à la gloire scientifique de leur auteur.

Digitized by Google

« un ouvrage immortel, l'*Exposition du système du monde*, dans « lequel l'auteur a réuni les résultats des travaux mathématiques « et astronomiques les plus sublimes, *en les dégageant de l'appareil « des démonstrations*. La structure des cieux est réduite, dans ce « livre, à la simple solution d'un grand problème de mécanique. « Cependant l'*Exposition du système du monde* de Laplace, n'a « jamais été taxée jusqu'ici d'être *incomplète* et de manquer de « *profondeur* (1). » De l'aveu donc du célèbre savant allemand, on peut faire, et Laplace a fait, un ouvrage approfondi sur l'astronomie physique, en dégageant les grands résultats de la science de l'appareil des calculs qui ont servi à les obtenir. Ce n'est donc pas à ce prétexte qu'il faut recourir lorsqu'on veut donner une raison du rôle inférieur attribué à l'astronomie dans l'examen ; la vraie raison qui ressort de l'ensemble du programme, c'est que l'étude approfondie de cette matière n'intéresse pas immédiatement la satisfaction de nos besoins matériels.

II.

La loi de 1849, par le classement des matières en branches sur lesquelles l'examen doit être approfondi, et en d'autres sur lesquelles l'examen n'est qu'ordinaire, a fait aussi un pas vers les spécialités. L'idée d'attribuer une plus grande valeur à certaines branches d'un examen ne parait pas devoir être condamnée *à priori*, mais c'est à la condition que la prééminence des matières ne sera pas fixée au point de vue de leur utilité matérielle. Ainsi est-il bien raisonnable de faire de la chimie la matière nécessaire d'un examen approfondi? La chimie, je l'éprouve autant que personne, éclaire une foule de points obscurs dans les branches spéciales. Qu'est-ce que la minéralogie et même, jusqu'à un certain point, la géologie sans la chimie? Les réactions complexes qui se passent dans l'organisme vivant ne se sont-elles pas éclaircies à un degré étonnant, depuis que la chimie y a porté son flambeau?

(1) *Cosmos*, t. 1er, Introduction, p. 24. Bruxelles, 1851.

Digitized by Google

Mais qu'on ne s'y trompe pas. La grande valeur de la science des Berzélius et des Dumas vient de son utilité comme moyen d'investigation, et, dans les écoles industrielles, la chimie a, sans contredit, une importance prépondérante. Mais en est-il de même lorsqu'il s'agit de la collation d'un grade qui n'est pas une *profession*, et qui suppose une initiation complète à la science de la nature? Je ne le crois pas. Donner la prépondérance à la chimie dans l'examen dont je m'occupe, c'est subordonner la fin aux moyens. Les principes de la chimie nous servent, sans doute, pour approfondir les belles théories géologiques qui, renouant la longue chaîne des temps, nous reportent au spectacle des cataclysmes subits ou des lentes actions métaphoriques qui se sont succédé dans l'histoire de notre planète; mais quelle intelligence ne trouve plus de charme dans ces théories que dans les principes de chimie qui s'y rattachent? A ce point de vue, d'ailleurs, je ne comprends pas comment on n'exigerait pas du géologue un examen approfondi sur l'anatomie comparée. Car, sans les principes de cette science éminemment philosophique, où trouverait-on le fil conducteur qui permît au naturaliste de voyager avec sûreté dans le dédale immense de la paléontologie? Et cependant le charme qui accompagne les études géologiques, tire sa principale source de cette précieuse conquête de la science, qui nous permet d'évoquer à l'état complet les antiques générations dont la croûte terrestre récèle les restes.

Quel est l'homme qui, il y a un demi-siècle, a imprimé à la géologie cette vigoureuse impulsion qui a tant contribué à la lancer hors de l'ornière des hypothèses gratuites? Cet homme, c'est Cuvier, qui, dans ses *Recherches sur les ossements fossiles*, a élevé à la géologie un de ces monuments qui font époque et dont le souvenir est impérissable. Or, le grand Cuvier n'était pas un chimiste, mais il était profond anatomiste. Ses immenses travaux en géologie ne sont, pour ainsi dire, que des corollaires des principes féconds de l'anatomie comparée. Il avait compris que les fossiles sont le pivot de la géologie, en combinant leur étude avec les observations stratigraphiques qui sont aussi de la plus haute importance, mais dont je n'ai pas à m'occuper ici, et auxquelles, du reste, la chimie n'a rien à voir. Aussi, s'étonnant de l'étrange

Digitized by Google

méthode des naturalistes qui recueillaient des fossiles sans rechercher leurs rapports avec l'histoire de notre planète, il ajoute : « Comment ne voyait-on pas que c'est aux fossiles seuls qu'est due la naissance de la théorie de la terre : que, sans eux, l'on n'aurait peut-être jamais songé qu'il y ait eu dans la formation du globe des époques successives, et une série d'opérations différentes? Eux seuls, en effet, *donnent la certitude que le globe n'a pas toujours eu la même enveloppe, par la certitude où l'on est qu'ils ont dû vivre à la surface avant d'être ainsi ensevelis dans la profondeur* (1). » Plus loin, il dit encore : « Les fossiles qui ont donné naissance à la théorie de la terre, lui ont donc fourni en même temps ses *principales lumières, les seules qui jusqu'ici aient été généralement reconnues* (2). » Les fossiles sont donc, d'après Cuvier, et personne n'oserait le contester, les principales archives du monde préadamique; ce sont elles que doit surtout compulser, analyser, discuter, interpréter jusque dans les moindres détails, celui qui veut acquérir la science de la géologie; or, sans l'anatomie comparée, qui viendrait reconnaître et rassembler les fragments épars et pétrifiés des mosasaures et des mastodontes? Qui leur restituerait les pièces perdues, et jusque ces chairs et ces parties accessoires qui, depuis des milliers de siècles, se sont réduites en atomes de poussière? Si quelqu'un s'avisait de dire que Cuvier, par des connaissances profondes en chimie, eût pu répandre sur la géologie cette lumière qui est venue en éclairer tant de questions insondables, lorsqu'il y a fait luire les principes de l'anatomie comparée, une telle assertion n'exciterait-elle pas la risée des géologues? Et néanmoins voulez-vous être géologue, la loi de 1849 décide que vous avez besoin d'un examen approfondi sur la chimie inorganique, mais qu'un examen ordinaire sur l'anatomie comparée peut vous suffire. C'est ainsi que le *médecin* de Molière décidait à peu près que désormais la pointe du cœur battrait à droite, au lieu de battre à gauche. Comment expliquer cette étrange anomalie? Est-ce que donc les auteurs du programme de l'examen ignorent que sans l'anatomie comparée il est impossible de souffler la vie au milieu des

(1) *Recherches sur les ossements fossiles*, t. 1er, p. 144-145. Paris, 1834.
(2) *Ibid.*, p. 146.

Digitized by Google

ruines accumulées dans l'écorce de notre globe? Soyons juste; il n'est pas permis de faire cette supposition. Si l'on demande au géologue une connaissance approfondie de la chimie, c'est qu'en effet, à un certain point de vue, cette science lui est de la plus haute importance. Expliquons-nous.

La géologie peut-être envisagée, et est réellement étudiée à un double point de vue : il y a, et mes sympathies pour la science me font rougir de le dire, il y a une espèce de *métier* de géologue, et il y a la *science* géologique. Dans cette dernière, Cuvier et Buckland ont fait d'immortels travaux; dans le premier, personne ne s'illustrera jamais. Au métier appartiennent particulièrement les rapports de la géologie avec l'exploitation des mines et l'agriculture. J'apprécie l'utilité du métier, et je ne nie pas ce qu'il peut avoir d'honorable. Je suis loin de dire aussi que tous ceux qui s'occupent des sciences spécialement dans leurs rapports avec l'industrie ou notre utilité matérielle, ne fassent de la science qu'un métier. Il ne manque pas d'hommes, dans ces carrières spéciales, qui savent marcher sur la terre sans y être attachés comme l'aimant qui glisse sur le fer, et pour lesquels le but immédiat d'une recherche n'empêche pas le regard de plonger dans un horizon plus vaste. Il n'en est pas moins vrai cependant que le métier de géologue existe. Or, à ce point de vue, la chimie à une importance tout à fait prépondérante, et l'on n'a que faire de l'anatomie comparée. Qu'est-ce, en effet, que l'anatomie comparée sinon la philosophie du règne animal? Il y a loin des vues élevées de Cuvier sur les causes finales, de cette idée fondamentale de ses travaux sur l'anatomie comparée, que Dieu a créé les divers animaux avec un but spécial qui explique les modifications qu'éprouve un organe dans la série, et qui retentit jusque dans les moindres détails de l'organisation; il y a loin, dis-je, de ces vues à l'analyse des terres ou d'un échantillon de houille. Voici donc toute la question : la Belgique étant pourvue d'écoles spéciales pour les besoins de l'industrie, le doctorat en sciences qui, jamais peut-être depuis 1835, n'a conduit à une carrière industrielle, doit-il être organisé au point de vue du métier ou au point de vue de la science?..... La loi de 1835 était loin d'accorder cette prééminence à la chimie, et il doit paraître bien étrange à ceux qui consentent à se payer de mots, de

Digitized by Google

voir qu'un ministère catholique ait fait une loi qui annonce des vues plus saines sur le but de la science, que celles qui ont inspiré un ministère qui faisait sonner si haut les noms pompeux de science et de progrès. Grâce à ce progrès, la paléontologie est devenue une partie tout à fait accessoire de la géologie. Ombre illustre de Cuvier, que pensez-vous de nos progrès en matière de science !

La chimie, malgré son incontestable utilité, ne doit donc pas, à mon avis, être l'objet d'un examen plus approfondi que celui des autres matières. Parmi les branches indiquées dans le programme, l'anatomie comparée, la géologie et l'astronomie physique seraient les matières sur lesquelles je désirerais un examen approfondi de tout récipiendaire. C'est, en effet, au foyer de ces trois sciences que viennent se concentrer les plus grandes vues de la science moderne. Je dirai cependant que je crois nuisible aux progrès de la science d'accorder, comme on le fait, une valeur entièrement absorbante aux branches de l'examen approfondi. Ces matières doivent avoir une plus grande valeur, mais ce ne doit pas être au point de rendre illusoire l'examen sur les autres branches.

III.

Jusqu'à présent j'ai raisonné sur la valeur relative des diverses matières qui entrent dans l'examen pour le doctorat en sciences naturelles, mais reste une autre question qu'il n'est pas moins important d'étudier : les tendances utilitaires que nous avons été amené à signaler dans le programme actuel d'examen n'auraient-elles pas, peut-être, déterminé à en exclure certaines matières. Il en est, en effet, qui, je pense, devraient être exigées pour le doctorat dont je m'occupe, et qui ne le sont pas. Dans la loi de 1835, la chimie n'est pas portée comme matière de cet examen; celle de 1849 a comblé cette lacune; et si elle n'avait en même temps attribué à la chimie une valeur vraiment absorbante, je serais le premier à applaudir à ce changement, car franchement je le crois utile à la science. Mais pourquoi n'a-t-on pas fait la même chose relativement à la physique? S'il est une matière qui domine *toutes les*

Digitized by Google

branches de la science de la nature, qui les pénètre de la vie de ses principes, c'est bien celle-là. Or, on sait combien est élémentaire l'examen subit sur la physique pour la candidature en sciences naturelles, surtout sous l'empire de la loi de 1849, qui, par son système des jurys combinés, a si rapidement fait baisser le niveau des études universitaires. Comment n'exige-t-on pas du récipiendaire pour le doctorat en sciences naturelles, un examen approfondi sur la physique *expérimentale?* Est-ce que, par hasard, la physique serait aussi trop spéculative? Quoi! la science qui frémit dans nos locomotives, qui supplée le soleil dans nos salles, qui vole, rapide comme la pensée, sur les fils de nos télégraphes, elle aussi trop spéculative!

La zoologie est omise dans le programme de la loi de 1849. L'année dernière, un projet de loi a été soumis à la législature par le ministère Piercot; il portait de nouveau cette matière dans le programme de l'examen. Mais, ce qui est curieux, c'est que ce projet nous apprend que le ministère Rogier avait négligé *par oubli* de porter cette matière dans l'examen. Nous avons en cela un petit échantillon des soins tout spéciaux qu'accordent souvent à l'organisation intelligente des études nos grands zélateurs de la science. Bel oubli, en effet! Il est vrai qu'il était bien difficile de songer à la zoologie, puisqu'il aurait fallu relire le texte de la loi de 1835. Du reste, n'exagérons pas le malheur, et rassurons, sur les conséquences de cette lacune, ceux qui ont un vrai souci des intérêts de la science. M. Rogier a oublié une matière dont la connaissance est absolument nécessaire pour l'étude de l'anatomie comparée, et, par conséquent, ceux qui ont subi l'examen sous l'empire de la loi dont il avait gratifié le peuple belge, n'ont pu négliger l'étude de la zoologie.

IV.

L'examen pour le doctorat en sciences mathématiques et physiques ne présente pas les anomalies que nous avons signalées pour le doctorat en sciences naturelles. Les deux programmes de 1835

Digitized by Google

et 1849 se correspondent quant aux matières (1). Puisque le programme de 1849 exige expressément un examen approfondi sur certaines branches, je regrette que la mécanique céleste ne soit pas l'objet nécessaire d'un tel examen. Cette branche est, en effet, sans contredit, la plus haute manifestation de la puissance du calcul. Appuyé sur les principes de la mécanique céleste, Burckhardt, analysant les effets du ménisque terrestre sur les inégalités de la lune en longitude et en latitude, conclut que l'aplatissement de la terre aux pôles est d'environ 1/305 du diamètre de notre planète. Solution admirable, car elle atteignait une exactitude plus grande que celle à laquelle étaient arrivés jusque-là les procédés directs de la géodésie. La comète de Halley, rebelle aux formules par lesquelles cet astronome lui traçait sa course dans l'espace, n'était pas apparue au moment fixé par la science pour son retour; Clairant aborde l'analyse de la cause multiple de ce retard, et il finit par construire la formule algébrique qui donne la solution du problème; après six mois d'un travail opiniâtre la formule est calculée numériquement par deux mathématiciens distingués, on est enfin en mesure d'annoncer aux astronomes que la comète fugitive a subi, ou l'attraction de Jupiter et de Saturne, un retard de six cent dix-huit jours, et le calcul est vérifié avec une rigueur étonnante. C'est encore la mécanique céleste qui permit à Laplace

(1) D'après la loi de 1855, art. 49, l'examen pour le *doctorat en sciences mathématiques et physiques* comprend : les mathématiques supérieures, la théorie analytique des probabilités, la mécanique analytique, la mécanique céleste, la physique mathématique et l'astronomie.

D'après la loi de 1849, art. 40, l'examen pour le grade de *docteur en sciences physiques et mathématiques* comprend :

1° Un examen approfondi sur l'analyse et la mécanique analytique;

2° Un examen approfondi sur l'une des matières suivantes, au choix du récipiendaire :

La physique mathématique;

La mécanique céleste;

L'astronomie;

Le calcul des probabilités.

Les récipiendaires subissent un examen ordinaire sur les matières du n° 2 qui ne font point l'objet de l'examen approfondi.

Digitized by Google

d'expliquer le problème ardu de l'équation séculaire de la lune, dont la solution a jeté une si vive lumière sur plusieurs points obscurs de la science des cieux; c'est elle qui lui permit d'arriver à la belle découverte de l'invariabilité des distances moyennes des planètes au soleil, et d'analyser enfin d'une manière complétement satisfaisante, ces lentes inégalités de Jupiter et de Saturne, dont la période embrasse plusieurs siècles, et contre lesquelles le génie d'Euler est venu se briser. Est-il nécessaire de parler encore de cette découverte née de la mécanique céleste, et que le vulgaire se refuserait à croire, de cette découverte par laquelle Leverrier, jusque-là simplement astronome calculateur, a évoqué Neptune des profondeurs de l'espace? Qui donc ne voit que la mécanique céleste est le plus beau fleuron du doctorat en sciences mathématiques; qu'elle est, en quelque sorte, le génie mathématique élevé à sa plus resplendissante expression? Aussi quelle n'a pas dû être la surprise des familiers de la science, lorsque, l'année dernière, ils ont vu le projet du ministère Piercot proposer la suppression de cette matière de l'examen. Vraiment, il paraît bien que les ministres du parti progressif, après avoir tant craint l'influence occulte ici-bas, en sont venus à la craindre de la part des astres. Seraient-ils donc des adeptes de l'astrologie? Mais enfin, puisque l'on a rêvé cette suppression, examinons les motifs que l'on avoue à l'appui de ce projet.

Il faut supprimer cette matière, dit-on, parce qu'elle n'a jamais été enseignée dans les universités. Étrange révélation! Si je consulte, en effet, le texte de nos lois organiques de l'enseignement supérieur, je trouve que, d'après la loi de 1835, art. 3, et d'après celle de 1849, art. 3, cette matière est un objet de l'enseignement dans les universités de l'État. Pourquoi n'a-t-il pas été obéi à cette prescription de la loi? Est-ce que donc les matières dont l'État annonce l'enseignement dans ses écoles, ne sont qu'un appât trompeur? Est-ce que donc, sous cet étalage fastueux des programmes académiques, on ne fait que déguiser les lacunes de l'enseignement officiel? Cela m'étonne, car je connais personnellement dans les universités de l'État plusieurs professeurs distingués, qui portent un vif intérêt à la science, et spécialement aux études astronomiques. Ils devraient souffrir, sans doute, de ces entraves ap-

Digitized by Google

portées à l'essor de l'enseignement scientifique. Du reste, je ne sais à quelle hauteur s'élève l'enseignement officiel, mais je sais à quelle hauteur il devrait s'élever, et je puis dire qu'autrefois du moins, la mécanique céleste faisait partie du programme des cours de l'université catholique, et je n'ai pas lieu de croire qu'elle ait jamais cessé d'y entrer.

Et ici encore, je dois prévenir une objection qui ne manquerait pas de m'être faite. La mécanique céleste entraîne à des calculs longs et laborieux, qui très-souvent empêchent le professeur de terminer une question ébauchée, et le forcent à en différer la solution complète. Or, il en résulte évidemment une difficulté notable à donner de l'unité aux leçons, ce qui est un grave inconvénient dans l'enseignement public. Cette observation ne manque pas d'une certaine justesse ; mais outre que l'on pourrait obvier en partie à cette difficulté, en rendant les leçons de mécanique céleste plus longues et moins fréquentes, est-il nécessaire de terminer en une leçon toute question commencée? Je ne le vois en aucune façon. Quel est le professeur de mathématiques qui n'a dû souvent ajourner, à une autre leçon, la solution d'un problème entamé? Le résultat final que l'on a en vue dans les problèmes de la mécanique céleste, dépend souvent de la solution particulière de plusieurs questions subsidiaires, que présuppose la question générale. Si donc le professeur fait avec clarté la division du problème, je ne vois aucun inconvénient à en traiter les diverses parties dans des leçons successives. D'ailleurs les élèves qui sont capables de suivre un cours de mécanique céleste, ne sont pas des élèves ordinaires, et l'on peut bien, pour eux, se contenter d'indiquer la marche du problème, sans qu'il soit nécessaire de faire toutes les opérations mécaniques, que comporte sa solution complète. Ici donc, encore une fois, je ne trouve de motif réel, quoique non avoué, de la suppression projetée de la mécanique céleste, que la direction trop spéculative de cette science. Par la mécanique céleste, celui que Dieu a créé le roi de l'univers, celui à qui il a ordonné de lire dans la contemplation de la nature le récit des grandeurs et des perfections divines, l'homme explore les vastes domaines que le ciel offre à l'exercice de sa pensée; riche de quelques étincelles de la raison divine, il en est venu au point de peser des astres et des mondes.

Digitized by Google

Mais, il faut bien le reconnaître, ces résultats, quoique du plus haut intérêt au point de vue de la science, émeuvent peu nos bruyants fauteurs de progrès. On acclame, avec transport, le progrès de la science, mais bien simple est celui qui s'y laisse prendre. Ce n'est pas l'étude de la nature qui, en général du moins, est l'objet des sympathies, mais c'est l'exploitation de la nature. L'Église est le seul corps qui toujours et partout, ait voué aux sciences un amour désintéressé qui ne s'est jamais démenti, et quoique cette proposition doive chatouiller des oreilles pour qui la dissonance des préjugés contemporains est devenu de l'harmonie, elle n'en est pas moins inattaquable pour celui qui va au fond des choses. Il est de mode de vanter la science, mais malheur à la science qui ne se traduit pas en espèces sonnantes. Ah! si la mécanique céleste pouvait conduire, comme la chimie à des résultats qui permissent d'espérer que peut-être on obtiendrait du poids brut de la betterave, 1 p. °/₀ de plus dans le rendement en sucre, bien vite nous n'aurions que trop de chaires de mécanique céleste en Belgique. Malheureusement, il n'en est rien, et il y a autant de différence entre la mécanique céleste et l'industrie qu'il y en a entre le ciel et la terre. Est-il étonnant après cela qu'on ait jugé convenable de supprimer dans nos programmes académiques jusqu'au nom de cette matière stérile.

L'Abbé Lecomte,

Docteur en sciences, professeur au séminaire
de Bonne-Espérance.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

GUERRE DE TRENTE ANS.

PÉRIODE BOHÈME.

Longtemps avant la formation de la Ligue catholique, Maximilien avait cherché à s'entourer d'hommes experts dans les différentes branches de l'art militaire. Il venait de prendre les rênes de l'État (1597), lorsque se conformant aux opinions de son temps, il s'adressa au gouvernement des Pays-Bas pour obtenir l'envoi temporaire de deux ingénieurs distingués (1). Son œil pénétrant suivait avec attention les diverses renommées militaires que la guerre mettait en relief, et toujours à l'affût du mérite il ne négligeait aucune occasion de se l'attacher. En 1608, il détermina par des offres brillantes, Alexandre de Groote, célèbre ingénieur belge, à entrer au service de la Bavière, avec l'assentiment des archiducs dont il cultivait avec soin l'amitié (2). On ignore quand commencèrent ses relations avec Tilly, mais il est probable que ce fut à la suite de l'assemblée de la ligue à Wurtzbourg (8 février 1610) dans laquelle Maximilien avait été chargé de former l'état-major de l'armée fédérale. Les négociations furent rapidement menées à terme, car le 1er mai 1610 (3) Tilly écrivit de Prague à l'archiduc Albert une lettre dont voici le passage principal :

(1) *Archives du royaume*. Correspondance de Maximilien. Lettre du 10 Mars 1597.

(2) Lettre du 15 Novembre 1608.

(3) *Archives du royaume*. Correspondance de Tilly.

Digitized by Google

« Je ne puis ne pas informer humblement V. A. que, sur ma demande, S. M. I., mon auguste souverain, a daigné me donner démission honorable de mes fonctions et me permettre d'accepter la position militaire que S. A. le duc de Bavière veut bien m'offrir dans son armée. J'ai l'espoir que V. A. daignera approuver cette mienne résolution, surtout en considérant que dans cette nouvelle circonstance je pourrai servir la maison d'Autriche et la chrétienté en général aussi bien que si j'étais au service actif de V. A. Je n'en serai pas moins fidèle à mon dévoûment à l'auguste maison d'Autriche et toujours je m'estimerai heureux de pouvoir verser mon sang pour elle. Je prie donc humblement V. A. de me continuer ses bonnes grâces. »

En agissant ainsi Tilly remplissait ses devoirs de vassal, comme il le dit lui-même dans une autre lettre de la même date qu'il adresse à Fleckhamer, secrétaire de l'archiduc. L'autorisation qu'il sollicitait lui fut accordée, mais des difficultés d'argent retardèrent son départ. Durant les troubles causés par les démêlés de Mathias et de Rodolphe, il avait été obligé d'engager sa parole pour obtenir les fonds nécessaires à la solde de ses troupes. Après deux années de sollicitations incessantes, il n'avait pu parvenir à se faire rembourser la moindre partie de ses avances ; ses créanciers, las d'attendre, le pressaient, et son honneur ne lui permettait pas de quitter Prague avant d'avoir satisfait à ses engagements. Il exposa loyalement ses embarras à Maximilien qui s'empressa de lui envoyer 30,000 florins, somme suffisante pour désintéresser ses créanciers. Aussitôt après il partit pour Munich et remplissait déjà ses fonctions de lieutenant général à l'époque de l'assemblée fédérale du 18 août 1610, qui le confirma dans cette charge.

A son arrivée en Bavière, il fut mis par Maximilien à la tête d'une commission chargée d'élucider toutes les questions relatives à l'organisation militaire de la Ligue, d'indiquer les mesures à prendre et d'en diriger l'exécution. Cette commission se composait outre le lieutenant-général, d'Alexandre de Hasslang, du colonel Viehbeck, d'Englebert Benninghausen et d'Alexandre de Groote. Ses attributions ne se bornaient pas à la création d'un simple corps d'armée, mais comprenaient le plan général de défense du pays, ainsi qu'un ensemble de législation militaire destiné

Digitized by Google

à servir de base pour l'avenir et tous les détails que doit embrasser une organisation quelconque pour être complète.

Dans ces premières années du XVIIe siècle, les armées permanentes n'existaient encore qu'à l'état de germe en Allemagne. Le prince qui avait besoin de troupes avait deux moyens de s'en procurer. La levée directe parmi ses sujets qui ne pouvait avoir lieu sans le consentement des États, et l'enrôlement de mercenaires. La levée consistait à appeler sous les armes une certaine quantité d'hommes qui étaient entretenus aux frais du pays et dont le temps de service était limité soit par le but même de la levée, soit par des conditions fixées d'avance. L'expédition finie, ou le temps écoulé, chaque milicien retournait chez lui et reprenait ses travaux. Ce mode de recrutement, moins coûteux pour le souverain, avait le défaut de ne lui donner que des soldats inexperts dans le métier des armes, peu aguerris, encore moins disciplinés et impatients du service, sur lesquels on ne pouvait guère compter; de là la nécessité d'enrôler des mercenaires. Dans ce cas, on s'adressait à des officiers d'expérience et de réputation qui se chargeaient moyennant une solde et un entretien convenus de lever un corps quelconque de cavalerie ou d'infanterie. C'étaient de véritables marchés à forfait dont chaque régiment formait l'objet à livrer. Une patente en déterminait les conditions réciproques, assignait le territoire du recrutement et le lieu du rassemblement. A son tour le colonel distribuait des patentes de capitaine; ceux-ci entreprenaient la formation de compagnies et la plupart du temps les compagnies n'étaient qu'une aggrégation d'un certain nombre de sections nommées enseignes pour l'infanterie, cornettes pour la cavalerie, lesquelles étaient enrolées, chacune à part, d'après un accord préalable entre le capitaine et l'officier subalterne. Le régiment formé, il était inspecté par un commissaire du prince qui s'assurait que le nombre d'hommes exigé par les patentes était réellement présent, armé et équipé convenablement, et en général que toutes les obligations imposées au chef de corps étaient remplies. En campagne, comme ailleurs, l'entretien du régiment était à la charge du colonel qui recevait une somme globale, qu'il distribuait ou qu'il était censé distribuer d'après un tarif gradué entre tous les officiers et soldats

Digitized by Google

du corps. Par contre, ceux-ci devaient payer exactement tout ce qu'ils prenaient. On conçoit quels abus résultaient de ce système. Les officiers s'enrichissaient souvent aux dépens des soldats et ces derniers à leur tour vivaient de maraudes et de rapines. Il était rare cependant que la somme promise par l'État fut exactement payée; alors les colonels se ruinaient ou se soutenaient par des exactions, et parmi les soldats, c'était une série de mutineries, de violences, de pillages, d'excès de toute nature qui ruinaient villes et campagnes et rendaient ces bandes licencieuses le fléau de leurs propres souverains. Au commencement du XVIIe siècle, les mercenaires allemands n'étaient enrôlés comme les miliciens, que pour un temps ou un but marqué, et chaque corps était licencié à l'expiration de son temps de service, pour être réformé, s'il y avait lieu, l'année d'après. Quelques-uns, rare exception à l'habitude ordinaire, étaient cantonnés dans les quartiers d'hiver. Ils coûtaient fort cher à leurs princes et pressuraient horriblement le pays où ils se trouvaient. Aussi ne les gardait-on que faute de pouvoir les payer ou par extrême nécessité. La subordination était inconnue parmi ces troupes accoutumées à changer constamment d'officiers et de pays, à vivre aux dépens de l'ami comme de l'ennemi et livrées complétement à elles-mêmes pour se procurer la subsistance de chaque jour.

Le régiment d'infanterie se composait ordinairement de trois mille hommes divisés en dix compagnies de trois cents hommes, parmi lesquels cent-cinquante double-paies et cent-cinquante mousquetaires. La force du régiment de cavalerie variait de deux cent-cinquante à mille chevaux.

L'état-major comprenait un colonel, un lieutenant-colonel, avec tout un personnel de chapelains, de secrétaires, de prévôts; venaient ensuite les capitaines qui avaient pour officiers subalternes un lieutenant et plusieurs enseignes ou cornettes. Chaque compagnie avait ou devait avoir son chapelain, son chirurgien, son secrétaire, son tambour et son fifre.

Le chiffre des hommes présents sous les drapeaux et le bon état des armes étaient constatés par un commissaire chargé d'inspecter fréquemment le régiment, de payer la solde et d'assister au licenciement. Il n'existait guère qu'un embryon de code militaire,

Digitized by Google

l'arbitraire des chefs avait coudée franche et le prévôt était l'exécuteur de leurs arrêts.

L'état-major général se composait au minimum d'un commandant en chef, d'un maréchal de camp, d'un général de l'artillerie, de deux majors-généraux, l'un pour l'infanterie, l'autre pour la cavalerie et d'un quartier-maître général.

Le titre de commandant en chef était plus souvent honorifique que réel; le maréchal de camp en remplissait d'ordinaire les fonctions. Le major-général avait la surveillance de l'armée, la police et le service intérieur des camps. Le quartier-maître général avait dans ses attributions la désignation des lieux de campement, des étapes, la direction de la partie matérielle de l'armée, en dehors de d'artillerie.

Ces dénominations indiquaient moins des dignités que des fonctions. La qualification de général était peu usitée, le grade inconnu, tel officier servait pendant une campagne en qualité de major ou de quartier maître-général, qui l'année suivante revenait à l'armée comme simple colonel à la tête d'un régiment.

L'artillerie était fort défectueuse; elle consistait en pièces de canon de toute espèce de calibre, servies par des hommes pris un peu au hasard dans les différents régiments de l'armée et qui étaient congédiés comme les autres à l'issue de chaque campagne. Il n'y avait pas encore de rapport fixé entre le nombre ou le calibre des pièces d'artillerie et la force du corps dont elles dépendaient. On regarda comme prodigieux qu'au siège de Comorn, il y eut des canons qui, en cinq heures, lancèrent trente et même trente-quatre boulets.

De génie, il n'y avait guère de traces. Mais on commençait sérieusement à s'occuper du soin de se procurer de bons ingénieurs qu'on demandait à l'Italie et de préférence aux Pays-Bas.

Tel était l'état des choses, lorsque la commission formée par Maximilien et présidée par Tilly, fut chargée d'organiser l'armée de la Ligue et d'assurer la défense de la Bavière. La levée ordinaire fournit la base du plan au moyen duquel on voulait atteindre ce double but. L'appel du trentième et du dixième donna quatorze mille hommes qui furent classés par régiments, habillés et armés d'une manière uniforme. Ils devaient former le noyau

Digitized by Google

d'une armée toujours prête à entrer en campagne. Ce fut le premier essai d'une véritable armée permanente en Allemagne. Le reste des hommes aptes au service reçut des armes et fut soumis à l'obligation de s'exercer les dimanches et jours de fête. On obtint ainsi une réserve constamment en état de combler les vides de l'armée régulière. La noblesse équipa deux mille cavaliers auxquels on donna des instructeurs capables et habiles. Le chiffre de vingt mille hommes indiqué par l'assemblée de Munich fut complété par l'enrôlement de régiments étrangers. La commission fixa les cadres et les appointements de l'état-major général; elle créa un corps d'artillerie très-remarquable pour l'époque. Un tableau dressé par Tilly, et qui fut communiqué à la cour de Bruxelles, nous fournit de précieux détails à ce sujet. Le matériel bavarois se composait, en 1611, de deux gros canons de 40, de deux pièces de 24, de quatre pièces de campagne de 8, et de six fauconneaux de petit calibre, avec tout leur attirail de chevaux, de caissons, d'affûts, de munitions et de mèches. Le personnel montait à environ huit-cents hommes sous le commandement d'un général et de deux lieutenants de l'artillerie. Dans l'hypothèse de la mobilisation de toutes les forces de la Ligue, le chiffre devait être porté à six pour les canons de gros calibre, à douze pour les pièces de 24, à huit pour les pièces de campagne, et à quatorze pour les fauconneaux, couleuvrines ou autres pièces de petit calibre depuis une jusqu'à quatre livres de balles.

La Commission consacra également ses soins à l'étude de la défense du duché; elle adopta un système de travaux de fortifications dont l'exécution fut immédiatement poussée avec activité par de Groote. Deux vastes camps furent établis, l'un près de Straubing, l'autre aux environs de Schrobenhausen, et les points stratégiques les plus importants furent fortifiés d'après la méthode des Pays-Bas. Enfin, la Commission réunit les éléments d'un code militaire que Tilly compléta et promulgua quelques années plus tard.

Les talents et surtout les rares qualités morales de Tilly, l'avaient placé très-haut dans l'estime et l'affection de Maximilien. Ce prince lui en donna une nouvelle preuve en lui confiant le principal rôle de la mission chargée de soutenir les intérêts de la Ligue dans les conférences qui eurent lieu à Munich au mois d'oc-

Digitized by Google

tobre 1610 avec les plénipotentiaires de l'Union Évangélique.

Ces Conférences entre deux partis également peu disposés à entrer en lutte, parce qu'ils ne s'y sentaient pas suffisamment préparés, n'eurent d'autre résultat que de prolonger leur trève, sans rapprocher les esprits. Elles donnèrent occasion à Tilly de déployer des aptitudes diplomatiques peu communes chez les hommes de guerre. Sa réputation s'en accrut, et nous le retrouverons désormais activement mêlé aux négociations les plus importantes et les plus épineuses de son temps.

Les mesures d'organisation militaire que nous avons indiquées plus haut étaient en pleine voie d'exécution, lorsque l'occasion se présenta pour Maximilien d'essayer ses forces.

Depuis longtemps, il était en différends avec l'archevêque de Salzbourg, Dietrich de Raitenau, dont les États confinaient au sud de la Bavière, sur une certaine étendue. Ce prélat doué de belles qualités, mais d'un caractère fier et irrascible, débauché dans ses mœurs et bien plutôt prince qu'évêque, n'avait cessé de témoigner du mauvais vouloir aux ducs de Bavière. Il avait fermé ses États aux Jésuites, parce qu'ils étaient appuyés et recommandés par le duc Guillaume. Dans les assemblées de la diète impériale il s'était montré hostile à Maximilien et plus tard il refusa obstinément d'entrer dans la Ligue, tant que l'empereur n'en serait pas le chef. A tous ces griefs, il ajouta celui beaucoup plus grave de gêner par toutes sortes de vexations l'exploitation des salines bavaroises, situées près de son territoire, qui formaient une des principales ressources financières de Maximilien. Celui-ci essaya d'abord les négociations. Tilly et Haslang eurent mission de se rendre à Salzbourg, pour tâcher d'y ménager un accommodement. Mais leurs efforts échouèrent, et loin de se modérer, l'archevêque commit l'imprudence de prendre de vive force Berchtesgaden, ville appartenant à l'électeur de Cologne, et chef-lieu d'un district salin important, d'où la Bavière tirait de grands approvisionnements.

Cet acte de violence ne pouvait manquer de blesser le gouvernement bavarois et de motiver des représailles. Maximilien fit sommer l'archevêque d'évacuer sous deux jours Berchtesgaden et de signer un accord relatif aux salines. La réponse de Dietrich

Digitized by Google

n'ayant pas été satisfaisante, il envahit le 22 octobre 1611 le territoire de Salzbourg, à la tête de dix mille hommes et le même jour il occupa, après une petite escarmouche, le château de Tittmoning. Cette démonstration armée suffit pour effrayer l'archevêque qui s'enfuit de sa capitale emportant avec lui de grosses sommes d'argent et un grand nombre d'objets précieux. Le 23, le duc continuant sa route, rencontra une députation du chapitre qui venait lui offrir les clefs de Salzbourg et se mettre à sa discrétion. En apprenant le départ de l'archevêque, son premier soin fut de dépêcher sur les traces du prélat fugitif, le capitaine Hercelles avec deux cents mousquetaires et cent cavaliers. Un léger retard de Dietrich, un pont qu'il négligea de rompre derrière lui causèrent sa perte. Hercelles l'atteignit tout près des frontières du diocèse, sur les terres de la Carinthie, fit tourner les voitures et les fourgons de bagages, et laissant en liberté toute la suite du prélat, emmena celui-ci prisonnier à la forteresse de Werfen, tandis que Maximilien faisait son entrée triomphale à Salzbourg.

Cette guerre, dont la victime était loin d'avoir tous les torts, souleva contre Maximilien un violent orage qu'il ne put conjurer qu'en évacuant le territoire de Salzbourg. Le pape lui adressa de vifs reproches de la violence commise sur un prince de l'Église et réclama la liberté de l'archevêque. Des négociations se nouèrent à la suite desquelles Dietrich déposa la dignité épiscopale, moyennant certaines conditions. Néanmoins en dépit des instances de l'empereur et du pape, jamais Maximilien ne consentit à lui rendre la liberté, pas même à lui donner une autre prison que celle de Werfen. L'infortuné Dietrich y languit encore cinq ans et y termina misérablement sa vie en 1617.

Tilly avait ramené en Bavière les troupes de Maximilien; de retour à Munich, il s'occupa sans relâche de son œuvre d'organisation, non sans avoir à lutter contre de grands obstacles. Le peu d'exactitude des membres de la Diète à payer leurs contributions d'argent ou de matériel de guerre retardait à chaque instant l'exécution de ses mesures. Aux lenteurs succédèrent les tiraillements, produit de la jalousie qui s'était élevée entre les maisons d'Autriche et de Bavière au sujet de la direction de la Ligue. Maximilien abandonné de quelques-uns de ses confédérés et irrité des

Digitized by Google

difficultés que lui suscitait la rivalité ombrageuse de la cour impériale, déposa son commandement et sa démission entraîna la dissolution de la Ligue.

Toutefois cette circonstance n'arrêta point les travaux de la commission militaire présidée par Tilly. La haute intelligence politique de Maximilien prévoyait trop clairement les dangers de l'avenir pour qu'il cessât de s'y préparer ; il n'ignorait pas que la crainte qu'il inspirait aux Calvinistes de l'Union, avait seule empêché jusqu'à présent ceux-ci de se jeter sur les États ecclésiastiques et sur les évêchés dont d'avance ils s'étaient partagé les dépouilles. Tout en cédant à un mouvement d'irritation momentanée. il demeurait fermement résolu à soutenir, de toutes ses forces, le catholicisme hautement menacé en Allemagne, et à ne reculer devant aucun sacrifice pour la défense de sa foi. Il sentait les lentes approches du terrible orage qui s'amassait sous le sol déchiré et miné de l'empire et se disposait en silence à en supporter bravement l'explosion. Tilly, digne lieutenant de ce sage et illustre prince, partageant sa prudente activité, sa silencieuse patience, animé d'un même dévouement à la même foi, puisant dans la même pureté de cœur la même hauteur de vues, lui apporta le précieux concours de ses talents militaires, de sa profonde expérience et de sa complète abnégation dans l'idée du devoir. Désormais plus limité, mais aussi plus libre dans ses moyens d'action, Maximilien s'attacha à mettre ses États sur un pied militaire formidable, et lorsque sonna l'heure de la fatale lutte, lui seul se trouva prêt et mérita que la victoire se fixât à ses drapeaux.

Déjà les premiers grondements de la tempête se faisaient entendre en Bohème. Après la mort de Mathias le nouveau roi Ferdinand avait fait une tentative d'accommodement avec les rebelles. Mais quelque larges que fussent ses propositions, elles n'avaient pas suffi à l'orgueil et à l'ambition des chefs du mouvement. Loin de les accueillir, ils ordonnèrent une levée générale, et tandis que le comte Ernest de Mansfeld occupait les généraux du roi, le comte de Thurn, à la tête d'une armée nombreuse, envahit la Moravie, propagea l'insurrection sur ses pas et vint camper sous les murs de Vienne. Ferdinand se trouvait dans sa capitale presque démantelée, loin de tout secours humain, n'ayant pour défenseurs qu'un

Digitized by Google

millier de bourgeois et d'étudiants, soldats improvisés de la nécessité et incapables d'une résistance sérieuse. Autour de lui s'agitaient une foule de mécontents, qu'enhardissait la certitude du succès, et qui déjà parlaient hautement d'envoyer le roi végéter dans un cloître et d'élever ses enfants dans la religion protestante. Le jour était pris pour ouvrir une porte aux Bohèmes et les introduire dans la ville. Certes, l'épreuve était grande, le péril imminent : mais l'âme de Ferdinand fut plus grande encore que l'épreuve, sa foi fut plus forte que le péril. On le pressait de fuir, il refusa noblement. Un moment cependant l'anxiété parut le dominer, il se jeta aux pieds d'un crucifix, et la tradition populaire rapporte qu'au milieu de sa fervente prière, il entendit une voix lui dire : *Ferdinande, non te deseram*. Il se releva résolu et plein d'espoir.

Six jours s'étaient écoulés, incroyablement perdus par le présomptueux chef des Bohèmes à recevoir des députations et à prononcer de pompeux discours. Le 11 juin, seize seigneurs pénétrèrent tumultueusement dans l'appartement du Roi ; l'un d'eux, André Thonradel, tient à la main un acte de confédération avec les Bohèmes. Pendant plusieurs heures ils accablent le prince de reproches insolents, et s'il faut en croire la tradition, Thonradel s'oubliant jusqu'à le saisir par un bouton, le secoue en lui criant : « Signe, Nandel, signe. » Immobile au milieu de ce groupe turbulent, Ferdinand demeure calme et n'accueille ces clameurs que par un froid silence. Tout à coup, le bruit éclatant de trompettes sonnant une marche guerrière ébranle les vitraux du vieux palais des empereurs, et dans la cour se range en bataille, mèche allumée, le régiment des cuirassiers de Dampierre, conduit par Gilbert de Saint-Hilaire, gouverneur de l'arsenal. A ce spectacle imprévu la stupeur se peint sur les visages tout à l'heure si hautains des seigneurs protestants. Ils baissent le ton, balbutient des excuses, tandis que Ferdinand toujours maître de lui-même et remerciant Dieu du fond du cœur de sa miraculeuse délivrance, reprend la discussion avec le sang-froid d'un homme habitué de longue main à dompter ses émotions. L'entretien s'était prolongé, la nuit approchait ; le roi congédia ses interlocuteurs sans manifester le moindre ressentiment. Sur leur demande, il leur fit déli-

Digitized by Google

vrer des saufs-conduits pour se rendre au camp Bohème, en dépit des conseils de l'ambassadeur d'Espagne qui voulait qu'on les arrêtât.

On ne sut jamais par quel ordre ce régiment qui était cantonné à Krems, avait été dirigé sur Vienne, où il entra par le Danube. Les contemporains y ont vu, comme Ferdinand, un effet direct de l'intervention divine et il est en effet peu d'événements qui en portent mieux gravée la mystérieuse empreinte.

La même semaine Thurn disparut avec ses troupes. La nouvelle d'un grave échec de Mansfeld lui était parvenue, avec une pressante invitation de la part des États, d'accourir à marches forcées au secours de Prague, menacée par Bucquoy. Sa retraite ouvrit à Ferdinand le chemin de Francfort, où les électeurs devaient se réunir pour procéder au choix du successeur de Mathias au trône impérial.

Le 28 août 1619, Ferdinand fut élu empereur à l'unanimité, et les plans si laborieusement travaillés des chefs Calvinistes se trouvèrent réduits à néant.

En quittant Francfort, il se rendit à Munich. Jusqu'alors Maximilien s'était tenu sur la réserve. Aux suppliantes demandes de Mathias et même de Ferdinand, il avait répondu par des refus réitérés. Cette froideur apparente cachait les prudents calculs d'une politique dont la suite révéla la profondeur et l'habileté. Tout en s'écartant avec soin du conflit, il reconstituait secrètement la Ligue. Bientôt les circonstances se dessinèrent plus nettement; la Hongrie, la Silésie, l'Autriche et la Moravie se mirent en pleine révolte contre Ferdinand; le 27 août 1619, les États de Bohème le déclarèrent déchu du trône et élurent roi à sa place l'électeur palatin Frédéric V; enfin Béthlen Gaben, prince de Transylvanie, envahit la Hongrie avec une armée formidable et ses troupes unies à celles du comte de Thurn, menacèrent Vienne pour la seconde fois. Tous les princes catholiques effrayés de la grandeur du péril, réunirent leurs instances pour conjurer Maximilien de reprendre la direction souveraine de la Ligue.

Le comte d'Onate, ambassadeur d'Espagne, promit formellement le concours des cabinets de Madrid et de Bruxelles; l'empe-

Digitized by Google

reur s'engagea à transférer sur la tête du duc de Bavière le chapeau électoral du Palatin, dans le cas où celui-ci accepterait la couronne de Bohème ; enfin le vieux duc Guillaume intervint personnellement auprès de son fils. Maximilien céda, et le 8 octobre 1619, il signa avec l'empereur un traité qui, en l'obligeant de prendre à main armée la défense de la maison d'Autriche, garantissait complétement ses intérêts contre les frais et les risques de la guerre.

Après quelques hésitations, l'électeur Palatin avait accepté la couronne de Bohème. Ni les conseils de son beau-père, le roi d'Angleterre, ni les sévères avertissements des électeurs et de ses propres coreligionnaires, ni les supplications inquiètes de sa mère n'avaient pu contrebalancer dans cet esprit léger et superficiel les excitations fanatiques du prédicant Scoltetus, et les visées ambitieuses de la jeune électrice, fière de porter un diadème royal. Il fit son entrée solennelle à Prague le 4 novembre et s'empressa de chercher les moyens de consolider son trône. Le principal appui sur lequel il croyait pouvoir compter était l'Union Évangélique ; il en convoqua les membres à Nuremberg où il se rendit lui-même. De cruelles déceptions l'y attendaient. L'envie avait brisé les derniers ressorts de la confédération protestante. Les princes jalousaient l'élévation de Frédéric, naguère leur égal ; les luthériens voyaient avec dépit le calvinisme triompher dans sa personne; les villes impériales se plaignaient de ce que leur argent ne servit qu'à satisfaire d'illustres ambitions. Loin de s'imposer le moindre sacrifice pour Frédéric, l'Union lui témoigna beaucoup de froideur et refusa de se mêler des affaires de Bohème. Tout ce que put obtenir le nouveau roi fut que ses possessions du Palatinat seraient protégées contre toute attaque du dehors.

Les catholiques procédèrent avec une vigueur bien différente de la mollesse des Unis. Ils se réunirent à Wurzbourg et y reconstituèrent formellement la Ligue, sous deux directoires, celui de l'électeur de Mayence ou du Rhin et celui du duc de Bavière. L'assemblée ordonna la mobilisation d'une armée de vingt et un mille hommes d'infanterie et de quatre mille chevaux, elle s'imposa pour des sommes énormes et décréta l'organisation dans chaque état de milices sédentaires soumises à l'obligation d'exercices

Digitized by Google

fréquents, à l'instar des réserves bavaroises. Le commandement général de l'armée avec de pleins pouvoirs pour tout ce qui concernait l'administration militaire et les relations avec les puissances étrangères fut confié au duc, qui reçut également mission de faire auprès du pape, de l'Espagne, de la France et de toutes les puissances catholiques les démarches les plus pressantes pour obtenir leur appui en faveur de la Ligue.

Parmi les attributions du duc, comme général en chef de l'armée de la Ligue, était celle de conférer les hauts grades de l'état-major. Jusqu'alors Tilly avait rempli les fonctions de lieutenant-général et la grande part prise par lui aux travaux d'organisation militaire de Maximilien, lui avait créé de nouveaux titres à la confiance de ce prince et à celle de ses alliés. Il allait être confirmé dans sa charge lorsque surgit tout à coup un nouveau candidat. Le prince François de Vaudemont déjà lieutenant-général du directoire Rhénan envoya à Munich le comte de Marquesan, un de ses officiers, pour faire valoir auprès du duc les droits qu'il se croyait avoir au second poste de toute l'armée. Maximilien se trouva fort empêché de cette prétention. De graves motifs lui commandaient de ménager la maison de Lorraine dont il attendait de grands secours, et il lui répugnait d'infliger à un habile et vaillant général une humiliation imméritée. Tilly apprit ce qui se passait. Il se rendit aussitôt près du duc et lui déclara avec simplicité que pourvu qu'il put servir utilement sa foi et son prince, peu lui importait le rang, et qu'il était prêt à se contenter de la place de maréchal de camp ou de tout autre moindre encore (1). Rare modestie dont cet exemple n'est pas le seul dans la vie de ce grand homme. Son sacrifice avait été accepté par le duc de Bavière, mais bientôt Vaudemont mieux éclairé renonça de lui-même à ses prétentions et la charge de lieutenant-général fut rendu à Tilly.

A Vienne l'empereur faisait de grandes levées de troupes. Dès l'année précédente Wallenstein avait reçu mission de lever un régiment de mille cuirassiers aux Pays-Bas, outre un

(1) *Archives de Vienne.* Lettre de Maximilien à l'Electeur de Mayence en date du 3 Février 1620.

Digitized by Google

autre régiment d'infanterie de trois mille hommes, qu'il s'était déjà engagé à mettre sur pied en Allemagne. D'autres secours furent également demandés à l'archiduc Albert qui se mit en mesure de soutenir de tous ses efforts la cause du catholicisme et de la maison d'Autriche. Le pape accorda de larges subsides, le roi de Pologne promit des troupes, l'électeur de Saxe, gagné par l'appât habilement offert de la Lusace, embrassa chaudement le parti de l'empereur et fit des préparatifs considérables pour l'assister efficacement. La position de Ferdinand, naguère désespérée, s'améliorait sensiblement, il venait de conclure un armistice avec Bethlen Gabor et d'obtenir du roi d'Espagne l'ordre à l'archiduc Albert de s'entendre avec le duc de Bavière pour que Spinola entrât dans le Bas-Palatinat à la tête d'une armée espagnole, au moment où l'armée de la Ligue attaquerait les pays rebelles. De son côté, Maximilien mit ses troupes en mouvement et concentra un corps de trente mille hommes aux environs de Donauwerth. Le 10 juin, Tilly arriva à Dillingen où il établit son quartier-général. Dans la nomenclature des régiments placés sous ses ordres, on remarque un grand nombre de noms appartenant à l'aristocratie des Pays-Bas. Beninghausen commandait un régiment de cinq cents cuirasses, Van-der-Nersen, baron de Firmont, trois cents, Lindeloo, quatre cents, le baron de Moriamé, quatre cents, et Jacques de Bronckhorst, baron d'Anholt, un régiment de trois mille hommes. A ces noms illustrés depuis par la guerre, il faut ajouter celui déjà glorieux du duc Charles de Croï qui rejoignit l'armée de la Ligue, au mois de juillet, suivi de son régiment de cinq cents cuirasses et d'une partie des régiments wallons de Wallenstein et Jean de Nassau.

LE Cte DE VILLERMONT.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

SILVIO PELLICO (1).

Silvio à Monsieur Onorato Pellico.

Cette lettre écrite de Venise, le 16 avril 1821, est très-courte et respire comme toutes les autres les sentiments de tendresse et de piété dont était animé Silvio.

Monsieur Onorato à Silvio Pellico.

Son père, en date du 16 mai 1821, lui écrit de Turin pour lui annoncer que toute la famille est en bonne santé, et pour lui souhaiter une heureuse pentecôte et la résignation à la volonté de Dieu. Au bas de la lettre, on trouve ces mots écrits de la main de Silvio : « reçue le 23 mai, à 8 heures du soir. O jour, ô heure de consolation. »

Silvio à Monsieur Onorato Pellico.

Dans cette lettre, datée de Venise, 18 mai 1821, toute pleine encore des sentiments de tendresse de Silvio, on trouve le passage suivant :

« Plus je vis dans la solitude, plus je sens la justesse des principes que

(1) Voir la troisième livraison, page 139.

Digitized by Google

professent mes très-religieux parents, touchant les vanités du monde. Je vous assure, cher papa, que je suis bien revenu de toutes les illusions; et c'est ce désenchantement complet qui me fait supporter en paix la privation actuelle de la liberté. Je dois dire aussi qu'au sein de ma disgrâce je ne pourrais être traité avec plus d'humanité et de générosité : rien ne me manque, pas même les livres, qui sont la grande consolation des solitaires! »

Silvio à Monsieur Onorato Pellico.

Cette lettre de Venise, 8 juin 1821, roule sur la santé de Silvio. Il rappelle qu'à la même époque, l'année précédente, se trouvant à Turin, il souffrait de la poitrine. Cette année, au contraire, il n'a ni toux ni migraines, et il voit dans ce changement une preuve manifeste de la bonté de Dieu.

Silvio au même, de Venise, 2 juillet.

Il remercie son père du conseil qu'il lui donne de lire *les souffrances de Jésus-Christ* et lui demande de lui faire parvenir ce livre.

Silvio au même, de Venise, 22 juillet.

Silvio au même, de Venise, 8 août.

Monsieur Onorato à Silvio, de Turin, 25 août 1821.

Ces trois lettres sont très-courtes et ne contiennent qu'un échange de compliments.

Silvio à Monsieur Onorato Pellico.

Dans cette lettre datée de Venise, 12 septembre 1821, Silvio s'attache à rassurer ses parents. Il exprime l'espoir d'être rendu à la liberté, et la confiance qu'il pourra toujours se suffire à lui-même.

Monsieur Onorato à Silvio, 19 septembre 1821.

Il lui dit que sa dernière lettre a rassuré et consolé toute sa famille.

Silvio à Monsieur Luigi Pellico, de Venise, 21 septembre 1821.

Silvio à Mons. Onorato Pellico, de Venise, 29 septembre 1821.

Monsieur Onorato à Silvio Pellico, de Turin, le 2 octobre 1821.

Silvio à Monsieur Onorato Pellico, de Venise, 10 octobre 1821.

Silvio au même, de Venise, 22 octobre 1821.

Digitized by Google

Monsieur Onorato à Silvio, de Turin, 29 octobre 1821.
Silvio à Monsieur Onorato Pellico, de Venise, 5 novembre 1821.
Silvio au même, de Venise, 22 octobre 1821.
Silvio au même, de Venise, 8 décembre 1821.

Ces neuf lettres n'offrent aucun intérêt particulier pour le lecteur. Elles ne contiennent pas cent quatre-vingts lignes toutes ensemble et ne sont qu'un échange de sentiments de tendresse entre Silvio, son père et son frère, Silvio exprime toujours l'espoir qu'il sera rendu à la liberté.

Silvio à Monsieur Onorato Pellico.

Mon très-aimé père. Les souhaits si affectueux que vous m'exprimez dans votre lettre du 15 m'attendrissent et me consolent. Combien il est doux d'être si tendrement aimé par des parents aussi adorables! Je remercie le Ciel de me les avoir donnés tels, et tout ce que je lui demande, c'est de les conserver et de me donner le moyen de les rendre heureux par mes soins tendres et respectueux. Ce sont là, ô cher père, les vœux que je forme, non-seulement à l'occasion de ces fêtes et du passage à une nouvelle année, mais chaque jour. Le souvenir des vertus de mon excellent père et de mon excellente mère m'a toujours soulagé dans le malheur; ce souvenir est le trésor où j'ai puisé toute la force et la résignation qui m'était nécessaire. Sans m'impatienter contre le temps que la Providence peut avoir prescrit à ma disgrâce actuelle, j'espère cependant aussi qu'il ne durera plus guère. Je vous remercie, ainsi que maman et toute la famille pour les prières continuelles que vous faites pour moi. J'ai la ferme confiance qu'elles seront exaucées, et que l'année qui va commencer sera propice à notre commun désir de nous embrasser.

Soyez donc heureux, très-cher papa, ainsi que ma très-chère maman, mon Luigi, mon François, ma Joséphine et ma Mariette. Tenons-nous à Saint-Paul qui, au sein même des tribulations, répétait à ses amis : *Gaudete, iterum dico, gaudete; Dominus prope est.*

La volonté du Ciel doit toujours nous être chère.

Venise, 21 décembre 1821.

Silvio à Monsieur Luigi Pellico.

Dans cette lettre datée de Venise, 16 janvier 1822, Silvio remercie son frère de ses bontés pour lui et l'assure de toute son affection.

Digitized by Google

Silvio à sa famille.

Mon cher Luigi, un baiser pour ta lettre enjouée et très-aimable qui m'a mis de si bonne humeur, cinq autres baisers pour papa, maman, François, Joséphine et Mariette, dont les tendres sentiments, expressions, chacun pour soi et au nom de maman, sont un trésor pour mon cœur..... La cruelle interruption de correspondance survenue dans le mois passé et qui nous a tous également affligés, n'a eu pour cause ni la maladie, puisque je me suis toujours bien porté, ni la paresse, puisque j'ai écrit dans la première semaine de janvier, ni la volonté des supérieurs, puisqu'ils mettent une extrême délicatesse à observer envers moi tous les égards requis par l'humanité... Le 29 janvier, j'ai aussi reçu la lettre du cher papa du 20 décembre m'annonçant qu'il m'avait envoyé deux cents lires italiennes par le moyen de Son Excellence le comte de Pralormo : celui-ci n'est pas venu me voir ; peut-être n'aura-t-il pas eu le temps. Tu es singulier, mon cher Luigi ; tu te donnes mille peines pour moi et tu ne veux pas que je te remercie. Crois-tu peut-être m'en imposer avec ton style plaisant? Je sais ce que valent les sacrifices d'argent dans la situation où tu es, et cette valeur est la mesure de ma reconnaissance ! Je craignais que *les souffrances de Jésus* ne fussent perdues : il vaut donc mieux qu'elles soient retournées à Turin ; je les lirai là-bas.

En attendant, cher papa, comme je vous l'ai dit une autre fois, j'ai le meilleur de tous les livres pieux, c'est-à-dire la Bible, qui est un aliment inépuisable pour le cœur et pour l'esprit.

Mon cher François, je t'assure que tu ne te trompes pas quand tu dis que je sais vivre heureux, tandis que d'autres m'estiment malheureux : outre qu'on me traite ici avec bonté, j'ai appris à restreindre beaucoup mes désirs, et à connaître qu'un peu plus de bien ou un peu plus de mal sur la terre ne change pas grand chose à la condition humaine : le premier des biens, c'est Dieu ; le second, une courageuse résignation à ses volontés. Je te remercie de tes cordiales expressions d'amitié.

Je vous remercie aussi, ma chère Joséphine et ma chère Mariette, de ce que vos belles âmes me disent de tendre. Comme vous êtes les interprètes de maman envers moi, soyez-le aussi de moi envers elle : dites-

Digitized by Google

lui tout ce qui peut la consoler, dites-lui qu'après avoir pris patience jusqu'à présent, nous ne devons point la perdre maintenant : car, sans doute, ceci aura bientôt un terme, et lorsque j'aurai le bonheur de la revoir, je rivaliserai avec vous tous en soins, pour la dédommager de ce qu'elle a souffert pour moi (1).

Ce que je dis de maman, je le dis de vous, cher père, en vous priant toujours de conserver votre santé et de chasser loin de vous la mélancolie. Je vous embrasse tous en toute tendresse et gratitude.

Venise, 2 février 1822.

Silvio à Monsieur Onorato Pellico, de Venise, 18 février 1822.

Silvio au même, Venise, 19 février.

Dans ces deux lettres Silvio s'attache à tranquilliser ses parents.

Silvio à Monsieur Onorato Pellico.

Mon très-cher père. Tous les maux me sont devenus légers, depuis que j'ai acquis ici le plus grand des biens, la religion, que le tourbillon du monde m'avait presque enlevé. Bien que je sois encore privé de la consolation de pouvoir dédommager mes chers parents de ce qu'ils ont souffert pour moi, et même au moment où je dois m'éloigner davantage d'eux, je ne suis pas malheureux, et je ne le suis pas, parce que la religion m'assure que mes très-tendres parents préfèrent me savoir, loin, mais *chrétien*, à me voir au sein des apparentes prospérités de la société, mais *infortuné*, c'est-à-dire, avec le cœur fasciné par les affections terrestres. La clémence souveraine qui a adouci la loi à mon égard, non-seulement m'inspire de la reconnaissance, mais me console pour l'avenir ; et j'ai le vif pressentiment qu'après quelque temps ma peine sera encore allégée et que je serai rendu à mes chers parents avant le terme fixé. La solitude (bienfait inappréciable que j'ai toujours aimé, auquel j'ai toujours aspiré dans les ennuyeuses agitations du monde!) La solitude et la réflexion m'ont appris à comprendre tout ce qu'il y a de danger pour les sociétés humaines dans l'exaltation des idées patrio-

(1) Le paragraphe qui précède a été écrit en français par Silvio. — *Note du traducteur.*

Digitized by Google

tiques, auxquelles j'ai pris part avec pureté de cœur, mais dont la prudence aurait dû me tenir éloigné. Je respecte le pouvoir qui me fait sentir ma faute. La bonté avec laquelle j'ai été traité jusqu'ici, et que je vois être l'effet de deux grandes causes, la noble bienveillance des personnes dont je dépendais, et le système de générosité par lequel le gouvernement autrichien adoucit le sort de ceux qu'il juge devoir punir, me laisse la consolante assurance que rien de dur ne viendra attrister mon séjour au château de Spielberg où je suis transporté. J'en ai déjà une preuve dans la faculté qui m'est laissée d'emporter des livres avec moi pour poursuivre mes études et appliquer utilement le temps de mon nouvel ermitage. Il suffit d'ouvrir les histoires et de confronter les siècles pour bénir Dieu d'être né dans une époque où les législations conservent un cachet d'humanité, alors même qu'elles croient devoir employer de sévères mesures de précaution. Je voudrais ajouter beaucoup de choses à mes chers parents pour leur montrer cette affaire dans son véritable jour. Qu'elle ne trouble pas la paix religieuse de votre esprit et sachez discerner toute la probabilité qu'il y a que mon éloignement sera beaucoup moins long qu'il ne semble devoir l'être. Mais vous êtes trop éclairés pour que j'aie besoin de vous suggérer les réflexions opportunes pour vous tranquilliser... Il est dit dans la Sentence que le temps de ma détention au Spielberg sera de quinze années : j'insiste encore une fois pour que vous ouvriez votre âme à l'espérance. Pour vous donner une preuve de la bonté avec laquelle on me traite et de l'avantage qui en résulte pour mon intelligence, je vous adresse deux tragédies que j'ai composées ici et dont je vous avais déjà parlé. On aura la bonté de vous les envoyer en les remettant à Monsieur notre Consul à Venise. J'y joins un autre travail : *Les cantiques du Troubadour*. Le peu de mérite de ces compositions ne les empêchera certainement pas d'être agréables à ma tendre et indulgente famille : elles prouvent en tout cas que je n'ai pas l'esprit abattu et que je trouve un délassement dans mes études favorites. J'espère qu'il plaira à Dieu de me laisser cette distraction. Habitué à distinguer dans chaque événement un trait de bonté de la Providence, j'aime à voir dans l'avenir non-seulement quelque profit moral pour mon âme, mais encore ce perfectionnement dans la culture des lettres

Digitized by Google

auquel j'ai toujours aspiré, et que les circonstances m'empêchaient d'atteindre. Peut-être, si ma vocation à l'étude doit procurer un jour un peu d'honneur à mon pays et à mon nom, était-il nécessaire que ce malheur m'arrivât afin d'être ainsi enlevé pour quelque temps à la dissipation du monde. Je ne voudrais pas avoir acheté l'habitude de la méditation au prix d'un malheur qui afflige mes chers parents; mais puisque le mal est arrivé, je vous prie de vouloir envisager les bons côtés de ma situation aussi bien que les mauvais. La bonté divine a, certes, agi avec une grande prévoyance en me donnant un caractère plus porté à la vie intérieure qu'à la *vie externe* et soupirant dès l'enfance après la solitude : il est visible que le ciel me donnait pour toujours la disposition nécessaire pour supporter mon sort actuel en philosophe chrétien. Je crois vous avoir assez fait connaître combien j'ai l'esprit tranquille et résigné à la volonté de Dieu. Il ne me reste qu'à vous exprimer mes tendres saluts et à vous prier de m'écrire encore ici à Venise et de m'envoyer de suite un petit paquet avec un peu de linge. Vous savez que je n'en manque pas, mais je recevrai avec plaisir quelques chemises, quelques paires de bas ordinaires et des mouchoirs de poche. Conservez jusqu'à mon retour (en priant le Ciel qu'il ne soit pas fort éloigné) les cravates et les bas fins de soie, etc., dont mon cher papa et mes chers frères pourront se servir en attendant. Des habits fins ne me serviraient de rien, n'ayant à comparaître que devant des supérieurs qui me dispensent de toute étiquette et devant des compagnons de mon sort, dont il m'importe d'être aimé et rien de plus. Je vous prie de mettre dans le paquet les livres que m'avait déjà destinés Joséphine : *les Souffrances de Jésus*. Grâce à l'argent dont m'a enrichi mon Luigi, je n'ai et n'aurai besoin de rien pour d'autres dépenses qui pourraient se présenter, comme les frais de poste, etc. Du reste, malgré la distance, croyez que notre correspondance sera régulière, et que vous apprendrez que la santé, le calme et la résignation m'ont suivi en Moravie. J'espère de même toujours apprendre que mes excellents parents se portent bien et qu'ils acceptent mon malheur avec une force chrétienne. Lisez et relisez cette lettre à maman, mais avec un esprit tranquille, et dites-lui tout ce qui peut contribuer à la soulager. Si je n'envisage pas cet événement avec une entière indifférence, ce n'est

Digitized by Google

que pour ma famille et dans la crainte que vous ne vous exagériez le mal qui me frappe. Soyez bien certains que je ne vous ai occasionné cette peine que parce que je me suis trouvé enveloppé dans des circonstances que je n'ai pas su éviter, mais que pour toute autre chose et dans le fond de mon âme je ne suis pas indigne de votre estime, et que vous me rendrez justice en me pardonnant et en me conservant votre tendresse.

Je vous embrasse de tout cœur, vous, ma chère maman, mes frères et mes sœurs. Comme j'attends la malle que je demande, je vous écrirai encore une autre fois de Venise.

Combien de choses je voudrais te dire, mon Luigi, mon François, ma Joséphine et ma Mariette ! Je ne fais que vous embrasser et vous prier tous d'être supérieurs aux coups de la fortune : ils paraissent lourds quand on n'a pas de grandeur d'âme : pour nous ce sont des décrets de Dieu devant lesquels il faut s'incliner en les recevant comme de bienfaisants et paternels avertissements.

Vous recevrez dans quelques jours par l'intermédiaire de Monsieur votre Vice-Consul, les papiers dont je vous ai parlé, c'est-à-dire deux tragédies et un manuscrit de cantiques. Je désirerais que vous m'envoyassiez deux exemplaires de ma *Francesca* et deux de l'*Eufemio*.

Venise, 23 février 1822.

Silvio à Monsieur Onorato Pellico.

Mon très-aimé père. Notre départ pour le Spielberg est fixé à lundi, jour de l'Annonciation. En vous donnant cette information, cher père, j'ai le bonheur de pouvoir y joindre une nouvelle très-consolante à laquelle je ne m'attendais pas, et qui est venue me remplir de la joie la plus vive et de la plus douce émotion, au moment où j'avais le cœur accablé par la tristesse.

Admirez la bonté du très-clément Empereur. A peine avait-il montré sa grandeur d'âme en tempérant la première rigueur de la loi qu'il a pris de nouveau notre peine en pitié et qu'il a daigné déclarer que nos jours de détention seraient de douze heures, c'est-à-dire, que la durée de notre captivité sera abrégée de moitié : ce qui la réduit pour moi à sept

Digitized by Google

ans et demi. Cette grâce m'a semblé si grande que je croirais offenser la Providence si j'osais encore me plaindre de mon destin. Joignez-vous à moi, très-chers parents, pour remercier Dieu, et bénir ce magnanime Souverain à qui il en coûte tant de punir, que je bénis et bénirai toujours à chaque heure de ma vie. J'ai reçu, cher papa, la malle que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dans laquelle j'ai trouvé tous les effets que vous m'avez indiqués dans votre aimable lettre du 8 courant. Je les spécifierai comme vous me l'ordonnez.

Vous avez porté la tendresse paternelle et maternelle à l'excès, en me pourvoyant, au lieu des quelques objets que j'aurais désirés, d'une si grande quantité de linge et de vêtements. Je vois que vous avez ajouté à mes anciens effets quelques articles nouveaux. Mon excellent Luigi doit y avoir contribué particulièrement pour les cravates rayées et pour les livres dont je vois qu'une partie lui appartient. Comment vous puis-je exprimer ma gratitude? Je vous prie d'en accepter l'hommage et de croire, qu'en me sentant aussi aimé, j'oublie toute mon infortune et m'estime heureux.

Très-chers parents, Dieu fera luire le jour où nous serons réunis, et alors seulement il me sera donné de vous témoigner par ma vénération et ma conduite toute l'immensité de la reconnaissance que j'éprouve : je ne puis maintenant vous dédommager qu'en priant Dieu incessamment, afin qu'il vous conserve et répande sur vous toutes ses bénédictions. Comme je sais avec quelle affectueuse sollicitude vous vous intéressez non-seulement à mon bien temporel, mais surtout à mon bien spirituel, je crois devoir vous informer qu'on a eu la bonté de me permettre de m'approcher lundi des Sacrements, ce que j'ai fait avec une inexplicable consolation. Les conseils de l'homme de Dieu ont dissipé de mon esprit tout ce qu'il y avait de chagrin : je n'éprouve plus aucune peine à me soumettre aux événements : mon courage a doublé : j'ai la plus intime persuasion que ce qui est arrivé est pour mon bien, et que si mes chers parents en ont ressenti une grave affliction, cela doit aussi tourner à l'avantage de leur âme en leur fournissant une occasion particulière d'exercer tout ce qu'ils possèdent de vertu chrétienne.

J'étais fort inquiet en attendant une réponse à ma lettre du 22 février; en recevant cette réponse, en la trouvant si pleine d'expressions ver-

Digitized by Google

tueuses, si encourageante, si religieuse, sans une apparence de plainte, sans une ombre de reproche pour moi, sans un indice de faiblesse, j'ai éprouvé une douceur inexplicable et j'ai compris mieux que jamais; combien je dois remercier la grâce divine de m'avoir donné des parents, des frères et des sœurs qui m'honorent par la grandeur d'âme dont ils font tous preuve et qui sont dignes que je les prenne en toute chose pour modèles. Comme ma bonne sœur Mariette elle-même a su ménager ses expressions de condoléance pour ne pas trop m'affliger! Ce sont plutôt des soupirs que des plaintes. Je remercie chacun de vous en particulier de l'effort que vous faites pour vous tenir à la hauteur de l'épreuve qu'il a plu à Dieu de m'envoyer : cette résignation est le plus grand bienfait que vous puissiez m'accorder. Comme j'ai été touché et consolé tout à la fois, en voyant la manière affectueuse avec laquelle maman m'a fait sentir qu'elle aussi me pardonnait et qu'elle ne cesserait jamais de me vouloir du bien! Elle exige que, si j'ai besoin de quelque chose, je n'hésite jamais à recourir à la famille; je le ferai, si je me trouve dans le cas. Sachez cependant que j'aurai bien peu de dépenses à faire, puisque le généreux gouvernement nous accorde une excellente nourriture. Quant au linge, vous voyez, cher papa, comme j'en suis abondamment pourvu. Mon Luigi a fait des sacrifices pour m'envoyer de l'argent. J'ai donc tout ce qu'il me faut pour longtemps. Sachant que notre famille, au lieu de recevoir des secours de moi, s'impose des privations pour me venir en aide, je sens une sorte de remords de me trouver si bien : mais elle fait ces sacrifices de si bon cœur que je ne croirai jamais devoir les refuser. Soyez donc tranquilles : si je suis dans le besoin, je profiterai toujours de vos généreuses dispositions.

Pour revenir à votre chère lettre, je voudrais exprimer à mon très-religieux François, combien ses consolations fraternelles m'ont touché le cœur ; qu'il supplée à mon silence, parce que l'espace me manque, et qu'il soit certain que son amitié m'est et me sera toujours précieuse. Le peu de lignes de mon tout affectionné Luigi m'ont causé une joie extrême. Je le prie d'exprimer ma respectueuse reconnaissance à Son Excellence M. le Comte de Revel : je suis vraiment confus que ce haut personnage ait daigné intercéder en ma faveur : ce sera mon ambition, pendant toute ma vie, de me montrer digne d'une si grande protection.

Digitized by Google

Le nouvel acte de clémence de Sa Majesté Très-Auguste a prévenu les démarches qu'on voulait faire pour abréger ma peine. Il ne nous reste plus maintenant qu'à nous tranquilliser l'esprit et à demander à Dieu que le calme se rétablisse dans les affaires du monde. C'est là que nous devons placer notre espérance, et pour le bien général, et pour les conséquences favorables qui peuvent en résulter pour nous en particulier. Veuillez aussi, quand vous en aurez l'occasion, témoigner ma gratitude à Son Excellence M. le comte de Pralormo. J'ajoute, pour votre consolation, qu'en cessant d'être sous le pouvoir des bienfaisants Messieurs les Conseillers, j'ai l'avantage de passer sous un pouvoir non moins doux et généreux, pour le voyage que je vais faire. C'est une chose touchante d'être frappé par la loi, et de se voir traité, malgré cela, avec tant de généreux égards! On me permet d'emporter une petite bibliothèque avec moi. Parmi les livres que je me proposais d'acheter se trouvaient précisément ceux que Luigi m'a envoyés : il m'a encore épargné cette dépense et les livres que je tiens de lui ont un prix bien plus grand.

Ne doute pas de ma constance, mon Luigi, toi qui connais mon âme peut-être mieux que tout autre.

Ma chère Joséphine, tu m'as fais un grand présent en m'envoyant *Les Souffrances de Jésus :* ce livre me sera toujours très-cher.

Cher père, chère maman, chers frères, chères sœurs, je vous embrasse tous de tout cœur. Nous nous reverrons quand il plaira à Dieu : aimons-nous en esprit, en priant les uns pour les autres. Messieurs les Conseillers remettront ces jours-ci mes deux tragédies et les cantiques du Troubadour Salucien à M. le Vice-Consul Sarde, qui vous les enverra. Je vous écrirai dès que je serai au Spielberg : en attendant ne vous inquiétez pas si vous ne recevez pas de mes nouvelles d'ici à quelques semaines, car je resterai probablement en voyage pendant un mois environ.

Venise, Ile de Saint-Michel, 21 mars 1822.

Traduit par M. Maréchal.

Digitized by Google

LE CIGARE.

Je ne suis rien sinon bien peu de chose,
Et cependant, heureux petit rouleau,
J'ai détrôné les senteurs de la rose
Qui n'offre plus qu'un parfum rococco.
Petits et grands, sages, esprits frivoles
De mon destin ont droit d'être jaloux :
J'ai vu le jour au pays des Créoles
Qui, tout enfant, m'ont pris sur leurs genoux.

Mon origine est bien démocratique.
Et tous les jours et partout je vieillis,
Loin du doux ciel de ma chère Amérique
Dans le palais des ducs et des marquis.
Chez ces beautés que vous nommez lionnes
J'ai su trouver un gracieux accueil,
Et l'on m'y voit sur leurs lèvres mignonnes,
Brûlant d'amour, mourir avec orgueil.

Je ne suis pas fait comme tout le monde.
Car mon succès grandit dans mes vieux jours ;
Pour apaiser un vieillard qui vous gronde
Vous lui direz qu'il est bien vert toujours.
Quand je suis vert, je suis trop jeune encore,
Et je végète alors sans envieux,
Mais je vieillis, et voilà qu'on m'adore.....
Ce qui n'est pas le sort de tous les vieux.

De l'Atlantique au pied du Capitole
Ne voit-on pas rois et gouvernements
Se réserver le riche monopole
De mes pareils et de tous mes parents?
A l'agréable alors joignant l'utile,
Je plais à tous par mes doubles vertus,
Heureux d'offrir une source fertile
En vrais plaisirs comme en gros revenus.

Quand il est seul, peuplant sa solitude,
Je suis pour l'homme un ami de bon ton ;
L'heure est plus courte et la route moins rude,
S'il me choisit pour joyeux compagnon.
Dans les heureux, heureux celui qui fume,
Et l'on dirait, j'en atteste un fumeur,
Qu'en m'allumant aussitôt il allume
Une espérance éteinte dans son cœur.

Le philosophe, à la pensée austère,
Lit dans mon sort celui du genre humain ;
Comme vous tous je suis cendre et poussière,
A votre tour vous le serez demain.
Quand sur les Rois vous avez vu descendre,
Aux mauvais jours, l'hydre de la terreur,
Est-on jamais venu souiller ma cendre?
A Saint-Denis on a souillé la leur!.....

Je n'ai, hélas! connu père, ni mère,
Pauvre orphelin grandissant au soleil,
Mais puisqu'on dit qu'il faut s'appeler frère
Quand notre sort sur la terre est pareil,
Gloire et bonheur, fortune et renommée
Ont avec moi des nœuds de parenté :
Comme un cigare ils s'en vont en fumée,
Presqu'aussitôt que l'homme en a goûté.

Comte ALFRED DE BAILLET.

Digitized by Google

POLITIQUE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE.

Rien n'est venu assombrir l'horizon depuis quinze jours. Les plénipotentiaires sont assemblés en ce moment à Paris pour délibérer sur l'œuvre de la paix et signer un traité qui, en même temps qu'il rendra la tranquillité à l'Europe, affermira sur ses bases l'équilibre européen un instant ébranlé.

Nous ne mettons pas en doute que les conférences n'aboutissent à un arrangement pacifique. L'opinion publique escompte à l'avance le résultat des délibérations, et la plupart des faits de l'ordre économique qu'on a signalés dans ces derniers temps, baisse des denrées, hausse des fonds publics, reprise industrielle, se rapportent tous à cet espoir général du rétablissement de la paix.

L'élan serait plus vif encore à notre avis si l'exclusion de la Prusse n'entretenait certaines craintes vagues dans les esprits. Il n'y a là rien cependant qui soit de nature à alarmer le public, et la participation ou l'abstention du gouvernement de Berlin ne changera rien au résultat des conférences.

Cette exclusion n'en est pas moins regrettable. La Prusse a pris part depuis longtemps à tous les actes constitutifs de l'ordre de choses actuel. Elle occupe un rang considérable en Europe, et elle partage avec l'Autriche la suprématie en Allemagne. En la repoussant des conférences, la France et l'Angleterre non-seulement portent atteinte à son honneur, l'humilient aux yeux de l'Europe et l'excitent ainsi à la défiance et à la rancune ; mais elles froissent par contre-coup une partie importante de l'Allemagne que ses intérêts et ses traditions rapprochent davantage de la monarchie des Hohenzollern. La paix, pour être sérieuse et durable, a besoin de la sanction de tous les gouvernements. Toutes les questions qui intéressent l'équilibre européen, ont été soumises jusqu'aujourd'hui au haut arbitrage des cinq grandes puissances. En exclure une seule, ne pas donner au traité la consécration de l'Europe entière, c'est toujours à notre sens une imprudence sinon une faute grave.

Digitized by Google

Nous savons quels motifs on invoque pour justifier cette mesure. Mais s'il est vrai que la Prusse n'a jamais voulu s'engager contre la Russie, il n'est pas moins certain qu'elle a usé utilement de son influence dans ces derniers temps pour déterminer le gouvernement de Saint-Pétersbourg à accepter les propositions de l'Autriche.

La paix, rétablie entre la Russie et les puissances occidentales, ne va-t-elle pas être troublée entre les États-Unis et l'Angleterre? Pour notre part, nous sommes moins rassuré de ce côté que beaucoup de publicistes n'affectent de le paraître. Si la passion et le parti pris se mêlent d'envenimer la querelle, il y a entre ces deux puissances assez de motifs d'hostilités pour que la guerre éclate. La question des enrôlements peut servir de prétexte aussi bien que toute autre. Les États-Unis n'ont pas encore étouffé tout ressentiment contre la Grande-Bretagne; ils aspirent à jouer en Europe un rôle que l'Europe leur dénie; enfin ils vont être livrés à toutes les agitations et à toutes les intrigues d'une élection présidentielle, en vue de laquelle les partis savent si bien exploiter les événements. Ce n'est pas à dire que nous croyions nécessairement à l'éventualité de la guerre; mais, à notre sens, on aurait tort de traiter trop légèrement ce conflit.

Les grands aspects de la situation politique mis en lumière, nous n'avons guère à signaler ici que le travail de réforme qui se fait en Turquie au moins sur le papier. Nous nous servons à dessein de ce mot, car quelles que soient les généreuses pensées de la diplomatie, nous ne croyons pas qu'on réussisse à imposer brusquement à la Turquie la civilisation occidentale. On peut la décorer du vêtement de nos institutions. On ne changera pas du jour au lendemain ses mœurs, ses habitudes, et sous cette transformation, pourtant, toutes les lois ne seront qu'une lettre morte.

Depuis notre dernier bulletin, il ne s'est rien passé de bien important dans les régions gouvernementales à l'intérieur.

Le projet de loi sur la charité a été publié. Nous en commencerons l'examen dans notre prochaine livraison, quoique nous soyons convaincus que la Chambre ne pourra pas s'en occuper pendant cette session. Bornons-nous à dire dès aujourd'hui que ce projet consacre en général le système de la liberté en matière de bienfaisance, mais dans une mesure telle, et avec des garanties si nombreuses et si sévères que l'esprit de parti le plus prévenu n'apercevra nulle part la possibilité des abus.

Nous commençons dans le présent numéro une étude approfondie de

Digitized by Google

la question des examens considérés au double point de vue des matières, et de la composition des jurys. Il y a beaucoup d'observations à faire sur le projet de loi que nous avons sous les yeux. Nous insisterons, par exemple, sur les inconvénients qu'il y aurait à fixer le siége permanent du jury à Bruxelles, à l'avantage exclusif des professeurs et des élèves de l'université libre qui n'ont pas à se déplacer, qui peuvent les premiers, s'occuper de leur clientèle avec la même sollicitude qu'en d'autres temps, qui ont l'immense privilége, les seconds, pour les examens pratiques en médecine, par exemple, de subir ces examens dans leur propre amphithéâtre et dans leurs propres cliniques, devant le lit des malades qu'ils ont visités pendant une partie de l'année. Nous ferons ressortir en même temps l'impossibilité où se trouveront parfois des professeurs des Universités de Gand, Louvain et Liége, avocats ou médecins, de se rendre à Bruxelles où leurs confrères de la capitale se trouveront naturellement pour remplir leur mission. Nous ferons valoir enfin cette considération importante que les élèves des Universités autres que celle de Bruxelles supporteraient dans ce système des frais considérables dont ces derniers seraient affanchis.

Fixer d'une manière permanente le siége du jury à Bruxelles, c'est créer un privilége considérable en faveur de l'Université libre. Il n'y aurait égalité entre les institutions d'enseignement supérieur que dans le cas où le jury siégerait à tour de rôle, d'année en année, dans chacune des villes universitaires, ou fonctionnerait constamment dans une ville centrale, à égale distance à peu près pour toutes les Universités, Malines, par exemple.

Il nous semble également qu'il y a de nombreuses objections à faire en ce qui touche la composition des jurys. Avec neuf membres, l'enseignement privé n'est pas placé sur la même ligne que les quatre universités ; on s'expose à ne pas trouver assez de professeurs dans les facultés pour fournir aux différents jurys deux membres titulaires et deux membres suppléants ; on prive de leurs vacances tous les professeurs indistinctement ; il peut enfin résulter de cette organisation des conflits entre les membres des jurys qui représenteront les mêmes matières. Ces inconvénients disparaîtraient d'après nous si chaque jury ne se composait que de cinq membres.

Nous aurons aussi à critiquer les épreuves préparatoires à la candidature en philosophie et lettres, et à la candidature en sciences. C'est le rétablissement de l'examen d'élève universitaire qui a détruit la rhétorique et affaibli les études moyennes. Ces épreuves obligeront de plus

Digitized by Google

les universités à organiser une sorte de cours élémentaire pour les jeunes gens qui seront appelés à les subir.

Une autre conséquence des épreuves préparatoires telles que la loi les organise, ce sera de jeter la plus grande perturbation dans les études. Car, d'après la loi, un seul jury aura à procéder à l'examen pour les épreuves préparatoires à la candidature en philosophie et lettres, en sciences et au notariat. Or, le nombre des récipiendaires inscrits pour le grade d'élève universitaire en 1854, était pour toute la Belgique de quatre cent-vingt. Une session de six mois ne suffirait pas pour procéder à l'examen de tous ces récipiendaires.

Pour parer à ces inconvénients, il y aurait un moyen facile, ce serait de supprimer les branches qui appartiennent spécialement aux études moyennes et de les remplacer par quelques branches de l'examen de la candidature en philosophie et lettres.

Voilà, en somme, les principales considérations que nous nous attacherons à développer dans nos prochaines livraisons, outre ce que nous avons à dire du choix et de l'importance des matières. Si nous les avons résumées brièvement ici, c'est que nous tenons à fixer immédiatement l'attention des membres de la Chambre sur certaines défectuosités du projet de loi.

Il nous reste pour compléter notre bulletin, à mentionner la manifestation de la jeune maçonnerie belge, représentée par la loge de Verviers. Plus franche et plus logique que les habiles qui trônent au Grand-Orient, elle dit ce qu'elle veut, et ce qu'elle veut, c'est le bouleversement de l'ordre européen. Le programme du frère Goffin n'est que la charte du socialisme. Bien aveugles seraient ceux qui fermeraient encore les yeux !

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

PHILOSOPHIE DU DROIT

OU

DES VRAIS PRINCIPES DU DROIT NATUREL.

Depuis quelques semaines on s'est beaucoup occupé du droit, et surtout du droit naturel. On a écrit sur cette matière des choses bien étranges; des doctrines se sont produites, qui sont loin d'avoir pour elles la vérité. Et pourtant la chose est grave. La question du droit envisagée dans sa généralité philosophique, soulève celle du fondement de tout l'ordre moral et partant de toute société. Il ne sera donc pas hors de propos, nous paraît-il, de montrer ici comment le penseur catholique entend les principes de la philosophie du droit. Les idées que nous allons exposer ici sont tirées d'un ouvrage remarquable de M. Laforet. Nous avons nommé la *Philosophie morale* (1) du savant professeur de l'Université de Louvain. Nous ne prétendons pas donner de ce livre un aperçu complet, notre tâche se borne à mettre en relief la manière dont le profond métaphysicien comprend le principe philosophique du droit.

I.

Qu'est-ce que le droit? Il y a droit absolu et il y a droit relatif. Le droit absolu est le droit dans sa notion la plus pure et la plus complète, celui qui a en soi sa raison d'être et qui n'est point limité par d'autres

(1) La seconde édition vient de paraître augmentée de la seconde partie, à Louvain, chez Fonteyn. Prix : 2,70.

Digitized by Google

droits. Un pareil droit ne peut résider qu'en Dieu, c'est son pouvoir souverain et en soi illimité sur les créatures ; Dieu a en lui-même sa raison d'être, il est l'être par excellence, l'être absolu, et en vertu de la création, il est le maître souverain de tout ce qui existe ; les créatures tiennent de lui tout ce qu'elles ont, elles sont vis-à-vis de lui dans une complète dépendance. Ce n'est pas à dire que Dieu puisse agir à leur égard d'une manière arbitraire et capricieuse, contre les prescriptions du juste ; non, Dieu agit toujours conformément aux règles du bien. Mais ces règles, il les observe pour lui-même, cette observance c'est une justice qu'il se doit, ce ne sont pas les droits des créatures qui l'y obligent ; celles-ci, au contraire, sont liées envers lui par le devoir absolu. Mais le droit absolu et universel, comment Dieu l'exerce-t-il ? Par la loi morale ou naturelle qu'il impose à la volonté des êtres libres et intelligents. Et la loi morale elle-même n'est que la volonté nécessaire et immuable de Dieu, commandant le maintien des rapports entre les êtres, rapports que lui-même a conçus de toute éternité, et qu'il a réalisés dans le temps sur le modèle de ses sublimes perfections. L'exercice du droit absolu c'est donc Dieu, en personne, se révélant et parlant à la conscience de l'homme : « maintiens l'ordre conçu, voulu et réalisé par moi, dit-il. En t'y conformant tu travailleras à l'œuvre de ta perfection, tu parviendras à ta fin et au bonheur, mais en la violant, tu détérioreras ton être, tu n'atteindras pas le but marqué par ma sagesse. »

Le droit ainsi entendu dans sa notion la plus métaphysique et la plus profonde, apparaît à la raison comme la base de tous les droits des hommes entre eux ; ces droits, comme les êtres dans lesquels ils résident, n'ont pas en eux-mêmes leur raison d'être. De même qu'on ne peut concevoir un être créé qui subsiste, sans s'appuyer sur l'être créateur, de même on ne peut concevoir parmi les hommes, aucun droit réel qui ne se fonde sur le droit absolu. Aussi dès qu'il s'agit de reconnaître un droit chez quelqu'un, l'esprit remonte forcément et comme par instinct, jusqu'à une idée absolue et nécessaire qu'il donne pour base à ce droit ; il appelle spontanément le droit absolu à l'appui du droit relatif. Pourquoi reconnaissons-nous à un supérieur le droit de commander, le droit assurément ne se légitime pas par lui-même ; aux yeux de la raison, l'homme comme homme n'est pas supérieur à un autre homme ; mais

Digitized by Google

la raison remonte au delà de cet homme en qui elle affirme un pareil droit ; il lui faut un principe supérieur qui lui fasse envisager ce droit qu'elle respecte chez autrui, comme une émanation du droit absolu, comme une délégation exécutée dans l'intérêt de l'ordre général. Ainsi Dieu considéré comme le sujet du droit absolu, est le fondement de tous les droits consacrés par la loi naturelle, il est de plus la base sur laquelle reposent les droits positifs proclamés par les lois civiles. En effet, toute loi, comme telle, doit être bonne, parce qu'elle s'adresse à la volonté, et que celle-ci n'a d'autre règle que le bien ; or, une chose n'est bonne, que pour autant qu'elle participe du bien absolu, identique avec la loi morale, qui n'est que l'exercice du droit absolu. Donc une loi positive ne peut être bonne, qu'à condition d'avoir son fondement dans la loi morale. De plus toute loi positive n'a-t-elle pas pour mission le maintien des vrais rapports entre les êtres ; elle porte sur ces rapports dérivés et secondaires ; mais ces rapports dérivés et secondaires supposent les rapports naturels et primitifs ; or, c'est la loi morale qui commande le maintien des rapports naturels des êtres, c'est ainsi qu'elle nous apparaît comme la base obligée de tout droit positif. Que l'on sorte de cette doctrine, si chrétienne, puisqu'elle repose sur le dogme de la création, si philosophique, puisqu'elle conduit à un principe unique et universel, si profonde, puisqu'elle rend raison du dernier fondement du droit, que l'on sorte de là, disons-nous, et l'on est forcé d'aboutir, pour assigner un droit, un premier principe, soit aux brutales théories de Hobbes, soit aux inepties du *Contrat social*, soit aux grandioses chimères de Kant, et aux stériles abstractions de l'éclectisme.

II.

Disons maintenant comment le principe général du bien se particularise, c'est-à-dire comment naissent de lui ces principes particuliers. Le principe universel du bien, qui est l'expression du droit absolu de Dieu, peut ainsi se formuler : « Fais ce que Dieu veut, maintiens l'ordre qu'il a établi. » La question posée plus haut sera résolue, si nous déterminons quel est en réalité l'ordre que Dieu a établi dans l'ensemble des

Digitized by Google

êtres qu'il a appelés à l'existence. Or, cet ordre se détermine et s'applique selon les différentes classes de rapports que l'homme soutient. Ces rapports sont de trois sortes : rapports de l'homme avec Dieu, avec lui-même, avec ses semblables. De là trois sortes de préceptes particuliers prescrivant des devoirs et sanctionnant des droits particuliers.

L'homme, créature de Dieu, doit à son auteur l'hommage de tout son être, l'offrande de sa double substance. Dans le culte intérieur est comprise la prière; la prière, l'expression du sentiment de notre dépendance, l'aveu de notre indigence, un entretien pieux de l'âme avec Dieu, enfin la prière chrétienne, la prière considérée aussi comme une demande. Ainsi entendue, la prière ne plaît pas toujours aux libres penseurs. M. Wagener autrefois niait aussi l'efficacité de la prière ainsi comprise. Et pourtant Dieu n'est-il pas l'auteur de tout bien, n'est-il pas un être personnel et libre, et l'homme faible et indigent, n'a-t-il pas besoin du secours continuel de celui qui règle les destinées.

L'homme a en outre des devoirs envers lui-même, non pas dans ce sens qu'il serait le principe de l'obligation de ces devoirs, ce serait là proclamer l'autonomie de la volonté humaine; mais en ce sens qu'il est lui-même l'objet immédiat et direct de ces devoirs.

Quant à l'intelligence, le devoir de l'homme est de l'habituer à se conformer au vrai; le vrai est le bien de l'esprit, comme l'erreur en est le mal; il faut rechercher la vérité avec amour; il faut aussi contre l'erreur des haines vigoureuses; l'indifférence envers l'erreur c'est le suicide de l'intelligence.

Pour ce qui concerne la volonté, l'homme a l'obligation de la perfectionner, en dirigeant sa liberté selon les prescriptions du bien; chaque pas dans la route du bien est pour elle un nouveau progrès. En s'unissant au bien elle se perfectionne; plus elle s'affranchit du mal, plus elle est parfaite, jusqu'à ce qu'enfin à travers les vicissitudes et les épreuves de la vie, elle arrive par l'habitude de la vertu à la plénitude de la perfection, à l'affranchissement complet du mal, ce qui est l'apanage des enfants de Dieu, des saints.

Le corps est un élément essentiel de la vie humaine; c'est un devoir pour l'homme de le conserver et de le respecter; lui donner la mort, par le suicide, c'est une usurpation des droits de Dieu, un attentat contre

Digitized by Google

la société, une absurdité aux yeux de la raison, une lâcheté de la part de celui qui le commet.

Un troisième ordre de rapports que l'homme soutient ce sont les rapports qu'il a avec ses semblables. L'homme n'est pas un être isolé, il est avant tout un être social; il y a entre les divers individus des relations naturelles, et de ces relations naissent des droits et des devoirs. La nature commence par la famille, ou la société domestique; de la réunion des familles sort la société publique, enfin apparaît l'humanité que domine et résume tout.

La famille est le premier état de l'homme, la base de la société; elle est à la fois l'expression et le complément du mariage. Le mariage, pas plus que tout autre élément constitutif de la nature de l'homme, n'est d'institution humaine; Dieu, créateur de l'homme, est aussi l'auteur de l'institution matrimoniale; aussi les livres saints nous le représentent comme la consécration de l'union conjugale du premier couple. La famille est la première forme sous laquelle la société apparaît dans l'histoire; l'aggrégation des familles constitue la société publique. Celle-ci se compose d'un pouvoir et de sujets, des gouvernants et des gouvernés. Le pouvoir et les sujets ont chacun des droits et des devoirs respectifs. Nous ne voulons dire qu'un mot sur le fondement des droits du pouvoir.

Le pouvoir dans les états est un droit relatif; comme tel il s'appuie et repose sur le droit absolu; il a pour fondement le pouvoir absolu de Dieu, dont il est une sorte de participation, une sorte d'émanation. Car nul droit humain ne porte en lui-même des titres légitimes, il emprunte sa valeur au droit absolu. Le pouvoir est donc de droit divin. Mais en quel sens l'est-il? Voici sur cette matière les enseignements des philosophes catholiques :

La société est une loi de la nature humaine; l'homme est un être sociable, à toutes les époques, partout on le trouve vivant en société. La famille d'abord; puis les familles pour satisfaire des besoins de toute espèce, pour repousser les difficultés sans nombre qui naîtraient de l'isolement, pour obéir à un secret instinct, à un sentiment inné de la nature, les familles s'unissent et constituent la société publique. Ainsi le fait permanent et universel de la société atteste le principe de la so-

Digitized by Google

ciabilité, révèle une loi de l'humanité. Mais si la société a sa base dans les profondeurs les plus intimes de la nature de l'homme, il faut reconnaître aussi que la société ne peut subsister sans pouvoir. L'idée même de société emporte celle d'unité, d'ordre, d'harmonie; c'est une sorte d'organisme vivant qui suppose un lien moral entre les différents membres dont il est composé. Or, cet ordre, cette harmonie sociale n'est pas possible sans un chef qui la maintienne; une société sans chef ne se conçoit pas plus qu'un corps sans tête; ainsi, dans l'hypothèse même que la nature humaine ne serait pas déchue, le pouvoir eut toujours été nécessaire pour fonder et maintenir l'unité que réclame toute société publique. En outre, le pouvoir est d'une absolue nécessité pour que la société soit à même de satisfaire à ses besoins : pour maintenir ses droits, pour veiller à sa conservation, pour empêcher que les membres ne s'unissent les uns contre les autres, pour la protéger contre les attaques du dehors. Voilà de quelle manière le philosophe catholique établi l'origine divine du pouvoir; le pouvoir est un élément constitutif de la société; or, Dieu est l'auteur de la société. Et si l'on refuse d'admettre cette doctrine, il faut se résoudre à accepter les monstrueuses conceptions de Hobbes, où les rêveries de l'état de nature du contrat social : ou bien on organise, en le légalisant, le despotisme le plus brutal qui ait jamais existé; ou bien ne voyant plus dans le pouvoir qu'une institution purement humaine, on l'abandonne aux caprices d'une multitude aveugle, l'homme étant libre de construire et de renverser, sans qu'une loi supérieure puisse l'arrêter dans son œuvre de destruction et de reconstruction sociale. Mais que les choses sont différentes dans la doctrine du philosophe catholique; pour lui le pouvoir émane de la volonté nécessaire de Dieu, il dérive du droit absolu qui lui donne sa force et sa valeur; dès lors celui qui en est revêtu possède une autorité réelle et véritable; ce n'est plus alors un homme commandant à d'autres hommes; il est dans l'ordre du plan divin le délégué, le ministre, le lieutenant du pouvoir absolu de Dieu.

Cette théorie si profonde et si rationnelle de l'origine et du fondement du pouvoir politique est compatible avec toutes les formes gouvernementales; elle peut s'adapter aux institutions constitutionnelles et républicaines. Soit que la société communique elle-même le pouvoir,

Digitized by Google

qu'elle possède, soit que, au moment de la désignation de la personne appelée à gouverner, Dieu lui communique directement le pouvoir, toujours est-il vrai de dire que ce mode de communication n'a lui-même rien d'absolu ; le pouvoir peut se communiquer à un ou à plusieurs ; les formes de gouvernement sont variables, elles sont filles du temps ; la meilleure est celle qui est le plus en harmonie avec le génie, avec les traditions nationales du pays auquel elle est destinée.

III.

L'esquisse qu'on vient de lire n'est qu'une pâle et incomplète analyse de la *Philosophie morale*, de M. Laforet. Ce livre à la fois original et profond nous présente la grande métaphysique chrétienne, comme base de l'ordre moral ; nous avons cherché à rendre exactement la pensée de l'auteur ; aussi souvent que cela nous a été possible, nous nous sommes servis de ses expressions ; nous avons tâché de mettre l'idée divine en lumière : c'est elle qui est le principe et le fondement de tout droit et de tout devoir. Dans notre travail nous ne nous sommes pas bornés exclusivement à montrer la base philosophique du droit, nous sommes aussi descendu quelquefois sur le terrain de la morale. C'est qu'en effet ces deux sciences ont des rapports si intimes qu'il est difficile bien souvent de discerner et de fixer ce qui doit appartenir à chacune d'elle ; et puis nous tenions à donner de l'œuvre du savant professeur l'idée la moins incomplète possible, tout en ne sortant pas trop du cadre que nous nous étions tracé. Comme les élucubrations des libres penseurs paraissent petites et mesquines en présence des grandes conceptions des docteurs et des philosophes catholiques. Que la science est majestueuse et belle quand elle se montre appuyée sur de pareils principes ; comme l'intelligence humaine grandit en s'initiant à des idées si élevées, si fécondes. Si d'un côté on ne peut se défendre d'un sentiment de tristesse, à la vue des efforts tentés par des professeurs inconsidérés pour arracher à la jeunesse, en dépit des sentiments religieux du pays, sa conviction et sa foi ; d'un autre côté, on a des motifs de ne pas désespérer des jeunes générations et de l'avenir de notre belle patrie, aussi long-

Digitized by Google

temps qu'une grande partie de la jeunesse belge aura des maîtres, aimés et dévoués, professant des doctrines aussi élevées et aussi pures que celles que nous venons d'analyser : ces maîtres habiles feront de la jeunesse nombreuse et sympathique qui les écoute, une pépinière de bons citoyens et de vrais chrétiens. Des hommes pris de vertige s'acharnent à battre en brèche l'antique foi de nos pères; l'épiscopat belge avait prévu ce danger, c'est pour le combattre qu'il fonda cette belle institution de Louvain, de jour en jour plus florissante, où la foi, donnant la main à la science, trouve un inexpugnable boulevard.

Digitized by Google

EXAMEN SOMMAIRE

DU

PROJET DE LA LOI SUR LA CHARITÉ,

PRÉSENTÉ

PAR M. **NOTHOMB**, MINISTRE DE LA JUSTICE.

39

Le cabinet, en faisant connaître son programme à la Chambre, a dit « *qu'il chercherait à assurer à la charité, dans son élément* « *essentiel, qui est la liberté, tout le développement compatible avec* « *le contrôle efficace du pouvoir légal et les intérêts généraux de la* « *société, qui commandent de circonscrire, dans d'étroites limites,* « *l'immobilisation de la propriété foncière.* »

La formule transactionnelle destinée à réaliser ces vues, il l'a trouvée et il l'a développée dans le projet soumis aux délibérations des Chambres.

Les différents systèmes mis en avant pour résoudre la question de la charité ont déjà fait le sujet de tant d'écrits, de tant de discours, de tant de controverses, qu'il serait plus que téméraire d'espérer pouvoir présenter encore quelques considérations nouvelles; néanmoins, l'importance de la question qui va bientôt recevoir une solution législative, m'engage, non pas à aborder d'une manière complète cet immense problème, mais uniquement à examiner sommairement si le programme du cabinet, dont je viens de transcrire un passage, est conforme aux vrais principes, et si le projet présenté en fait une juste et saine application.

Digitized by Google

D'après la loi civile le citoyen est libre et doit rester libre d'être ou de ne pas être charitable ; d'après la loi religieuse, au contraire, la charité est un devoir. Mettre des entraves à l'exercice de la charité, c'est donc porter atteinte à la liberté civile du citoyen, dans une de ses plus nobles prérogatives, c'est porter atteinte en même temps à sa liberté religieuse, en empêchant ou du moins en gênant l'accomplissement d'un devoir de conscience.

Sur ces principes tout le monde paraît d'accord, et si quelques voix n'ont pas craint de dire que l'aumône dégradait, personne au moins n'a encore, que je sache, demandé le rétablissement de l'art. 16 de la loi du 24 vendémiaire an II, qui prononçait une peine contre le citoyen convaincu du crime énorme d'avoir fait l'aumône à un mendiant. Mais si l'on est d'accord sur l'énonciation d'un principe, l'accord cesse dès qu'il s'agit de l'appliquer, et l'on nous oppose avec M. Tielemans « *que si la charité est libre dans son principe, dans ses motifs et même dans son exercice, elle ne l'est pas et ne peut pas l'être dans ses effets et dans ses résultats.* » Ce qui revient à dire que je suis libre de marcher, à la condition de ne pas faire usage de mes jambes ou du moins à la condition de prendre exclusivement des chemins par lesquels il m'est impossible, difficile ou seulement désagréable de passer. Qui ne reconnaît qu'une semblable liberté est une chose dérisoire ? Aussi ce n'est pas ce simulacre de liberté que le cabinet a entendu proclamer, mais bien une liberté réelle, pouvant se traduire en actes utiles et durables, une liberté, qui est, comme l'a dit M. de Decker, *l'élément essentiel de la charité,* ou, pour parler plus catégoriquement encore, une liberté sans laquelle la charité ne pourrait ni se développer ni même exister. Une chose remarquable, c'est que nos adversaires eux-mêmes sont forcés de rendre hommage à notre principe, ils disent avec nous que la charité doit être libre ; mais comme au fond ils ne veulent pas de cette liberté, ils espèrent sauver les apparences en proclamant théoriquement un principe dont ils repoussent en pratique toutes les conséquences.

Aussi quand le ministère a lu son programme, ils ont gardé le silence. La liberté de la charité n'a été de leur part l'objet d'aucune attaque, ils se diront même prêts à la défendre avec nous au besoin, pourvu toutefois que, conformément au système de M. Tie-

Digitized by Google

lemans, la charité ne soit pas libre dans ses *effets et dans ses résultats*.

Le cabinet a bien fait de poser nettement la question; et je considère comme d'un bon augure qu'on n'ait pas jugé prudent de l'attaquer sur ce terrain. Les tergiversations et les équivoques, que les ministres ne l'oublient pas, tuent une politique; la franchise et la fermeté la soutiennent et lui gagnent tous les jours des adhérents et des appuis.

Je continue l'examen du programme ministériel.

Le cabinet veut assurer à la charité tout le développement compatible avec le contrôle efficace du pouvoir légal et les intérêts généraux de la société.

Cette phrase demande quelques explications. Qu'on ne permette rien de contraire aux intérêts généraux de la société, c'est une limite qui sera acceptée par tout le monde; mais que d'une manière générale on subordonne le développement de la charité à la possibilité d'établir le contrôle efficace du pouvoir légal, cela est inadmissible, et l'expression n'a pas rendu fidèlement la pensée du cabinet. En principe l'État n'a aucun droit de contrôle à prétendre sur l'exercice de la charité. S'il plaît à un homme généreux de convertir sa maison en hôpital, d'y recevoir et d'y faire soigner des infirmes et des malades, l'État n'a rien à voir ni à contrôler dans cette œuvre de bienfaisance, et la loi serait absurde si elle faisait dépendre la création d'une semblable institution de la possibilité de la soumettre au *contrôle efficace du pouvoir légal*. Il en est de même de toutes les œuvres ou aumônes individuelles dont l'État doit désirer le développement, sans réclamer en même temps le droit d'y intervenir. La proposition énoncée par le Ministre de l'Intérieur est donc beaucoup trop générale dans les termes, et je suis persuadé qu'il n'a pas eu l'intention de lui donner une portée aussi étendue.

Voyons maintenant quand et à quel titre le pouvoir civil doit intervenir dans les œuvres de charité.

Celui qui crée une institution charitable et qui veut en assurer la perpétuité, pourra-t-il réaliser cette intention par sa seule volonté, ou cette volonté devra-t-elle être sanctionnée par le pouvoir civil qui, prenant l'œuvre sous sa protection, en garantira la durée? Le

Digitized by Google

premier système est plus conforme au principe absolu de liberté, mais poussé dans ses conséquences extrêmes, qui excluent toute surveillance quelconque, il me paraît présenter trop d'inconvénients et ouvrir la porte à trop d'abus pour pouvoir être admis. J'adopte donc le second système ; mais je tiens à expliquer quel est, d'après moi, en cette matière, le motif d'intervention de Gouvernement.

La personnification civile, qui seule peut assurer la perpétuité des institutions, est une création de la loi. La loi a donc le pouvoir d'y mettre telle condition qu'elle croit utile. Ces conditions peuvent être écrites dans la loi même, de manière qu'il suffise d'y conformer la fondation pour que celle-ci existe de plein droit, ou ces conditions peuvent être laissées à l'appréciation du Gouvernement et, dans ce dernier cas, l'autorisation du Gouvernement implique de sa part l'obligation d'assurer la durée d'une œuvre à laquelle il a reconnu un caractère d'utilité publique. Envisagée sous ce rapport la demande d'autorisation n'est en définitive qu'une demande de garantie. Le contrôle du pouvoir, sainement entendu, est donc moins un droit absolu pour le Gouvernement, qu'un devoir découlant de la reconnaissance qu'on est venu lui demander.

Il suit de là que la reconnaissance et le contrôle, loin de mettre des entraves à la liberté de la charité, en permettent au contraire l'exercice et en assurent les effets.

La seule restriction réelle que mentionne le cabinet est relative à l'immobilisation de la propriété foncière.

Ici, M. le Ministre de l'intérieur tranche incidemment une très-grave question ; car si les intérêts généraux de la société commandent de circonscrire dans d'étroites limites l'immobilisation de la propriété foncière, ce principe, d'une assez mince importance pratique relativement aux quelques rares fondations particulières qui pourront être créées, doit faire ordonner la vente des immeubles de l'Etat, des provinces, des communes et des établissements légaux de bienfaisance. Il serait en effet inconséquent de déclarer cette immobilisation un mal, et néanmoins de la laisser subsister comme règle, de ne la proscrire que par exception.

En proclamant ce principe en termes un peu trop absolus peut-

Digitized by Google

être, le cabinet a voulu renverser une objection, et répondre d'avance à ceux qui prétendent ne voir dans la liberté de la charité que l'apparition redoutable de la main-morte. Par cette concession le cabinet a, je le reconnais, enlevé à ses adversaires un argument, mais n'a-t-il pas avancé un peu légèrement une maxime dont il n'a pas calculé toutes les conséquences, une maxime qui, appliquée d'une manière restreinte et pour l'avenir, peut être utile, mais dont l'application générale et absolue ne peut être décrétée sans l'examen le plus sérieux et le plus approfondi ?

D'après ces observations, je résume ainsi le programme ministériel et je lui donne alors mon entière approbation.

« La charité est libre. Quant aux fondations, le Gouvernement, « en leur donnant le caractère de personne civile, assurera la per- « pétuité des œuvres fondées et l'exécution fidèle des intentions « des fondateurs.

« Ces personnes civiles ne pourront posséder que les immeu- « bles nécessaires à l'accomplissement de la mission des établisse- « ments reconnus. »

Je vais examiner maintenant si le projet présenté remplit bien toutes les conditions de ce programme.

Le projet me paraît en général bien conçu et bien agencé.

Il est divisé en deux titres dont le premier traite : « *De l'insti- « tution, de l'organisation et de l'administration des établissements « de bienfaisance;* » le second : *Des fondations;* le projet contient en outre quelques dispositions générales et quelques dispositions transitoires.

Le titre premier se compose de trois chapitres dont le premier est relatif *à l'institution des bureaux de bienfaisance, des comités de charité et des hospices civils.*

Ce chapitre maintient en grande partie le statu quo, ou contient des dispositions sur lesquelles tout le monde est d'accord, je crois donc inutile de m'y arrêter, et je me borne à exprimer deux doutes : 1° l'article 6 ne devrait-il pas être mis en rapport avec l'article 75 qui prescrit, dans une certaine mesure, la vente des biens immeubles? 2° ne faudrait-il pas étendre les dispositions de l'article 3, et permettre aux conseils communaux non-seulement d'établir des hospices, mais encore d'ériger les autres institutions

Digitized by Google

dont parle l'article 7? Les malheureux ne pourraient qu'y gagner.

Le chapitre II est consacré *à l'organisation des bureaux de bienfaisance, des hospices civils et des comités de charité.* Il reproduit et coordonne la plupart des dispositions existantes, il ne soulevera vraisemblablement aucune objection.

Le Ministre de la justice ne propose pas l'admission du curé comme membre de droit des administrations charitables; il a compris combien était illusoire cette prétendue concession de son prédécesseur, et il a eu le bon esprit de ne pas la reproduire; il n'a pas voulu soulever, sans motif, une discussion qui aurait eu probablement un caractère irritant.

Ce chapitre peut donner naissance à des observations de détail; j'en présenterai quelques-unes.

L'article 18 parait incomplet; le délai pour les réclamations n'est pas fixé; on ne dit pas à qui appartient le droit de réclamer, on garde également le silence quant au temps endéans lequel il devra être statué sur les réclamations contre les décisions de la députation permanente.

L'article 19, outre les lacunes ci-dessus signalées, en présente une autre; cet article ne dit pas quand, dans l'hypothèse d'une nomination isolée, l'acte de nomination sera envoyé à la députation permanente.

Pour valider une nomination, l'intervention royale peut devenir obligatoire; ne faudrait-il pas accorder aussi le recours au Roi en cas de révocation, et modifier dans ce sens l'article 21? Enfin, un semblable recours ne devrait-il pas également être ouvert dans le cas du paragraphe final de l'article 37?

L'article 39 sera d'une exécution difficile. A Bruxelles, par exemple, on traite dans chaque réunion des hospices une multitude d'affaires courantes, ne donnant ordinairement lieu à aucune discussion; si on exige que l'ordre du jour les mentionne toutes, il faudra un commis de plus, uniquement occupé à écrire ces ordres du jour démesurément étendus. D'un autre côté, le défaut de mention d'une affaire à l'ordre du jour pourra parfois entraver la marche de l'administration, à moins qu'on ne prenne le parti de déclarer toujours l'urgence, ce qui reviendrait à éluder indirectement la loi. Ne serait-il pas préférable de réserver le droit de demander la

Digitized by Google

remise à un autre jour, des affaires sur lesquelles des membres, même en minorité, ne se trouveraient pas suffisamment éclairés ?

L'administration des bureaux de bienfaisance et des hospices civils fait l'objet du chapitre III. Il est puisé en grande partie dans les dispositions de la loi communale, dont l'expérience a déjà prouvé la sagesse. Je ne ferai qu'une seule observation concernant l'article 50.

Le deuxième paragraphe porte : « *l'approbation de la députation permanente est suffisante lorsque la valeur des donations ou legs n'excède pas cette somme* (3,000 francs), *ou lorsqu'il s'agit de valeurs au-dessous de 500 francs provenantes d'offres ou de dons non revêtus des formalités des donations entre vifs.* »

L'exposé des motifs explique ainsi cette disposition :

« *Une modification concerne les valeurs de 500 francs provenantes d'offres ou de dons non revêtus des formalités des donations entre vifs, pour l'acceptation desquelles l'autorisation de la députation permanente est suffisante, de même que pour l'acceptation des valeurs de 3,000 francs et sommes inférieures, résultant de dons revêtus des formes voulues par la loi.* »

Cet article exclut la possibilité d'autoriser l'acceptation de simples offres dépassant la somme de 500 francs. Je ne vois pas le but de cette défense. Il arrive que des personnes font des offres qu'elles ne veulent convertir en actes définitifs qu'après avoir acquis l'assurance que leur volonté ne sera en rien modifiée par l'arrêté d'autorisation ; pourquoi ne pas permettre que l'autorisation porte sur l'offre même, qui, visée dans l'arrêté d'autorisation, servirait de base à l'acte définitif? En pratique cette marche a été souvent suivie, puisqu'il n'en est résulté aucun inconvénient, à quoi bon, je le demande, de nouvelles entraves?

Sauf ces quelques critiques de détail, le titre Ier rencontrera, je pense, une approbation à peu près unanime, et j'espère qu'il en sera de même du titre II qui soulève des questions beaucoup plus délicates.

Le titre II est intitulé : *Des fondations.* Les deux chapitres dont il se compose, s'occupent, le premier, *de l'objet, de l'autorisation et de l'acceptation des fondations,* le deuxième, *de leur administration, de leur surveillance, et de la répression des abus.*

Digitized by Google

On peut considérer ce titre comme l'accomplissement du programme ministériel. Il comprend, en effet, la liberté de la charité, les développements qu'on lui permet de prendre, le contrôle et la surveillance dont on l'entoure. Il ne s'agit dans ce titre et il ne devait s'agir que des œuvres ayant un caractère de perpétuité ; quant aux œuvres collectives ou individuelles, dont la durée ne doit pas se prolonger au delà de la vie du fondateur, elles continuent à rester sous un régime d'entière liberté, que personne, jusqu'ici du moins, n'a songé à leur contester.

Mais qui ne reconnaît que ces œuvres sont insuffisantes, qu'elles doivent, pour être réellement utiles, avoir une existence durable et assurée, et que c'est même une nécessité dérivant de la perpétuité des besoins qu'elles sont appelées à satisfaire. Nous demandons avec un publiciste : « *Ne serait-il pas absurde de détruire un patrimoine ou une institution qui répond à la satisfaction d'un besoin, lorsque le mal que ce patrimoine ou cette institution prévient, renaîtrait de cette destruction? Ne serait-il pas odieux d'empêcher l'homme de bien de transmettre à la génération future le bien qu'il a fait à la génération qu'il quitte? Voudrait-on que chaque génération recommençât le travail de l'autre?.... Ce serait tuer le progrès social dans son principe.* »

Si ces idées sont admises, et il me paraît impossible de les contester sérieusement, que doit faire la loi? Elle doit faciliter la création des œuvres utiles et en assurer le maintien et la durée.

Pour faciliter cette création, il faut bien se garder de circonscrire la charité dans les étroites limites des hospices et des bureaux de bienfaisance, il faut au contraire lui permettre de revêtir des formes diverses selon les intentions si diverses aussi des fondateurs et les besoins auxquels ils veulent pourvoir. De cette manière il s'établira une salutaire concurrence entre la bienfaisance publique et la charité privée et, de même que, dans l'enseignement, cette concurrence est utile aux progrès des études, de même, dans la charité, cette concurrence produira d'heureux fruits en multipliant et diversifiant les moyens de soulager l'infortune.

La loi présentée me paraît remplir les conditions que je viens d'indiquer ; elle permet de créer des établissements et des œuvres de bienfaisance, dont elle donne dans l'art. 70 une énumération

Digitized by Google

qui n'est évidemment pas limitative, car le législateur n'a pas eu la prétention, sans doute, de connaître tous les moyens que peut découvrir le génie fécond et inventif de la charité.

Parmi les œuvres de bienfaisance l'art. 70 fait figurer à bon droit les écoles gratuites, il autorise même l'admission d'élèves, payant une rétribution, mais à la condition que le nombre de ces élèves soit inférieur à celui des enfants pauvres. A quoi bon cette restriction qui n'aura, du reste, guère de portée pratique? Quel mal y aurait-il que les élèves payants, étant plus nombreux que les autres, vinssent par leurs rétributions augmenter les revenus de la fondation et permettre ainsi de distribuer aux enfants pauvres de la nourriture et des vêtements? Je préférerais donc, à la restriction proposée, l'obligation de faire tourner au profit des élèves pauvres les ressources, qu'après paiement des frais de l'établissement, les rétributions des élèves payants laisseraient disponibles.

Les fondations sont autorisées par le Roi. Le Gouvernement doit consulter les autorités locales et provinciales, mais en définitive, il reste maître d'autoriser dans tous les cas (art. 73). Ce pouvoir est indispensable pour empêcher, dans certaines circonstances, l'esprit de parti de paralyser l'exécution de la loi.

Après l'autorisation, les fondations sont acceptées par le bureau de bienfaisance. Quelques personnes repoussent cette intervention, qu'ils croient opposée au principe de la liberté des fondations; d'autres (1), au contraire, la combattent comme *réduisant les bureaux de bienfaisance à un rôle dérisoire*. Je repousse ces objections qui me paraissent toutes deux dénuées de fondement, et j'adopte la solution proposée. Elle donne aux fondateurs toute liberté et toute garantie, et, loin de réduire les bureaux *de bienfaisance à un role dérisoire*, elle leur confie l'honorable mission de sauvegarder, dans toutes les éventualités, le patrimoine des pauvres.

Une fondation est faite, elle est destinée au soulagement des indigents, elle fait partie de leur patrimoine, quoi de plus naturel que de faire intervenir, pour l'accepter en leur nom, l'institution qui les représente légalement? On ne peut méconnaître qu'il y a

(1) M. Frère-Orban en 1847.

Digitized by Google

là une garantie ; mais l'institution légale n'intervenant pas à d'autre fin, doit, comme tout légataire, accomplir les conditions du legs et, dans le cas d'une fondation particulière, en laisser l'administration et la direction à ceux que le testateur a désignés.

Qu'objectait-on au système de liberté ? La crainte de voir se multiplier les personnes civiles, et dilapider le patrimoine des pauvres. — Le principe de la loi met à néant ces deux objections. — Il ne pourra y avoir dans chaque commune qu'une seule personne civile qui représentera et l'institution légale et l'ensemble des fondations particulières, et quant aux aliénations, elles seront impossibles sans l'intervention de la commune et du bureau de bienfaisance lui-même.

Un système qui, sans compromettre aucun des droits de la liberté, répond victorieusement à tout prétexte et à tout scrupule, mérite d'être accueilli avec faveur par tous les hommes raisonnables qui examinent pratiquement les choses et se gardent de rejeter une idée bonne, dans le chimérique espoir d'en voir surgir une parfaite.

J'ajoute, et ceci me paraît décisif, que ce n'est pas une innovation que propose M. Nothomb, c'est uniquement la consécration légale de ce qui existe administrativement depuis longtemps, et sans qu'il en soit résulté le moindre inconvénient. Je citerai notamment les hospices de MM. Cools et Nicolaï à Beveren et à Stavelot, d'Oliveten à Malines, de Sainte-Gertrude, des Ursulines, de la Philanthropie, à Bruxelles, qui tous sont établis sur ces bases, et je demande à ceux qui rejettent la disposition proposée, si aucun de ces actes, tous antérieurs à 1847, a jamais été critiqué comme étant attentatoire au principe de la liberté de la charité. Je crois pouvoir dire, au contraire, qu'ils ont été considérés comme une exécution légale, et une solution heureuse donnée à l'article 84 de la loi communale.

L'article 75 réalise la pensée du cabinet quant à l'immobilisation des biens. Il ordonne de vendre, dans un délai de deux ans, les immeubles, sauf ceux qui sont nécessaires pour les besoins de l'institution.

Réduite à ces termes, la disposition se justifie parfaitement. Dès que le siége de l'établissement peut être conservé, dès que

Digitized by Google

l'institution peut, le cas échéant, rester agricole et posséder les terres indispensables à cette fin, il n'y a aucune nécessité de maintenir hors de la circulation les autres immeubles. L'aliénation de ces biens et leur remplacement par des rentes sur l'État, rendra même moins compliquée et plus facile l'administration de ces fondations.

Je donne, en conséquence, une adhésion complète au chapitre que je viens d'analyser sommairement,

Comment ces fondations particulières seront-elles administrées et surveillées, comment empêchera-t-on ou réprimera-t-on les abus? Tel est l'objet du chapitre II du titre II.

Comme le bureau de bienfaisance est chargé d'accepter toutes les fondations, par une conséquence naturelle, l'administration lui en appartient en règle générale. Toutefois le fondateur a le droit de réserver cette administration pour lui ou pour des tiers. et ces tiers peuvent être, soit des membres de sa famille, soit les titulaires qui occuperont successivement des fonctions déterminées civiles ou ecclésiastiques.

Ce droit de réserve est inhérent à la liberté de la charité; ce droit seul permet de perpétuer les œuvres dans la pensée qui a dirigé le fondateur. Tel tient à donner à sa fondation un caractère religieux, il exige pour qu'on en jouisse certaines conditions que des ecclésiastiques seuls peuvent apprécier, et à cet effet il nomme administrateur le curé de la paroisse où se trouve l'établissement; je le demande, les vues du fondateur seraient-elles remplies, si le curé était remplacé par les membres du bureau de bienfaisance qui pourraient fort bien, soit n'avoir aucun sentiment religieux, soit professer une religion différente.

Maintenant, quant à l'administration même, les hommes nommés à des fonctions civiles ou ecclésiastiques ne doivent-ils pas inspirer autant de confiance que les membres d'un bureau de bienfaisance? et dans les grandes villes, où des fondations nombreuses existent, croit-on sérieusement que les commissions légales pourraient seules les administrer toutes et se soumettre fidèlement et rigoureusement aux intentions si diverses de tous les fondateurs?

L'administration conférée à des titulaires de fonctions publiques ne peut donc inspirer aucune crainte fondée. J'en dirai autant des

Digitized by Google

membres de la famille qui seront appelés à titre héréditaire à venir administrer la fondation. Ces administrateurs réuniront d'abord les qualités exigées des administrateurs légaux ; ils seront soumis à la même responsabilité, à la même surveillance, et de plus l'inspecteur général des établissements de bienfaisance pourra s'assurer s'ils s'acquittent convenablement de leur mission. Aucun acte important ne sera posé par eux sans l'autorisation du conseil communal, et enfin ils pourront être révoqués de leurs fonctions dans le cas où les revenus de la fondation seraient détournés de leur destination.

Si toutes ces précautions, qui paraîtront exagérées à certaines personnes, ne semblent pas suffisantes à d'autres, qu'on y ajoute la possibilité de révocation applicable aux tuteurs dont la gestion atteste l'incapacité ou l'infidélité. (Art. 444, n° 2, Code civil.) Je n'y verrais aucun inconvénient.

J'ajoute ici encore que ce que propose M. Nothomb n'est pas une innovation. Les mêmes règles concernant la transmission de l'administration existent pour les bourses d'études; elles sont établies par les arrêtés de 1818 et de 1823, et depuis ces époques elles ont été observées, non-seulement sans inconvénient, mais encore au très-grand avantage des fondations qui toutes ont grandi et prospéré de la manière la plus heureuse.

L'expérience est un grand maître, et l'on doit féliciter M. le Ministre de la Justice d'avoir adopté un système qui a pour lui la sanction du temps et des faits accomplis.

Les autres dispositions de ce chapitre s'occupent de l'administration proprement dite, de la révocation et du remplacement éventuel des administrateurs spéciaux, et ici les avantages du système proposé pour l'acceptation des fondations par le bureau de bienfaisance, apparaissent évidents. Si les administrateurs spéciaux font défaut, l'administration légale est là, en effet, qui, définitivement ou provisoirement les remplace, conserve la fondation et la préserve de tout dommage.

L'art. 88 seul donnera lieu peut-être à quelques observations, il exige la communication au conseil communal des listes nominatives des distributions d'aumônes faites aux pauvres honteux; seulement ces listes ne recevront pas la publicité qui est exigée pour

Digitized by Google

les budgets et les comptes. Il me paraît que soumettre ces listes au conseil communal tout entier, c'est déjà leur donner une publicité telle qu'elle pourra faire renoncer aux secours bien des pauvres honteux ; et dans certains cas cette publicité sera même tout à fait contraire aux intentions du fondateur.

L'inspecteur général, le bourgmestre chargés par l'art. 91 de visiter les établissements, *afin de s'assurer s'ils reçoivent leur destination charitable, d'après la volonté des fondateurs*, ne pourraient-ils pas être exclusivement chargés du soin de vérifier les listes qui concernent cette catégorie de pauvres ? Le chiffre de ces listes serait seul porté dans les comptes. Dans cet ordre d'idées le paragraphe final de l'art. 88 serait rédigé comme suit : « *Les listes nominatives « des distributions d'aumônes faites aux pauvres seront jointes aux « comptes, sauf les listes concernant les secours accordés aux indi- « gents qui ne sont pas portés sur le tableau officiel des pauvres, les- « quelles listes visées par le bourgmestre et l'inspecteur général des « établissements de bienfaisance demeureront aux archives de l'éta- « blissement.* »

Pour terminer l'examen sommaire auquel je viens de me livrer, j'ai à dire un mot encore des dispositions générales.

Elles décident trois points importants : 1° relativement aux fabriques d'églises et aux consistoires ; 2° relativement aux congrégations hospitalières ; 3° relativement aux mesures à prendre quand la volonté des fondateurs ne peut plus être littéralement suivie.

Les êtres moraux, les personnes civiles doivent sans doute respecter les limites dans lesquelles elles ont été circonscrites par la loi qui les autorise, ou par l'arrêté qui les reconnaît ; j'admets donc ce qu'on a coutume d'appeler la spécialité en cette matière. Mais cette spécialité, sainement entendue, n'exclut pas les objets qui, sans être nommément indiqués, ont néanmoins un rapport direct avec l'objet principal de l'institution. C'est dans ce sens que la loi doit être faite, interprêtée et exécutée.

Appliquant ce principe, le projet déclare valables les libéralités faites en faveur des fabriques d'églises et des consistoires dans deux cas : 1° quand ces libéralités ont pour objet des aumônes grevant les fondations de services religieux ; 2° quand ces libéralités ont pour objet l'établissement d'une école dominicale,

Digitized by Google

l'enseignement du catéchisme, ou toute autre œuvre se rapportant aux actes du culte.

C'est dans ce sens que le décret de 1809 sur l'organisation des fabriques d'églises a été entendu jusqu'en 1847. C'est dans ce sens que Portalis l'a expliqué; c'est cette interprétation que les personnes les plus compétentes ont maintenue, contrairement à l'opinion des membres du cabinet du 12 août. Ces controverses sont maintenant de l'histoire; il s'agit de faire une loi et d'examiner si la solution proposée est la meilleure. Je ne sais trop ce que l'on pourrait alléguer pour la repousser.

La composition des fabriques d'églises offre autant de garanties sans doute que la composition des bureaux de bienfaisance, et l'on voudra bien reconnaître de plus, que les membres des conseils de fabriques sont génératement plus compétents que les membres des bureaux de bienfaisance pour s'occuper des œuvres énumérées dans l'article 98 du projet.

Un testateur, qui a été guidé par une pensée religieuse, aura bien plus de certitude de la voir fidèlement accomplie, si la réalisation en est confiée à des personnes partageant ses croyances, que si cette réalisation est abandonnée à d'autres personnes très-honorables aussi, mais ayant en matière religieuse des opinions différentes de celles du fondateur.

Maintenant y a-t-il quelque chose d'étrange à ce que la distribution d'aumônes, l'établissement d'une école dominicale, soient confiés à des fabriques d'églises ou à des consistoires? Non, sans doute; ce qui serait étrange, c'est que cela fût interdit, et sous ce rapport le système du 12 août a excité un mécontentement tout aussi vif chez les protestants que chez les catholiques. Qui viendra nier le lien qui existe entre la religion et la charité? et, ce lien reconnu, qui s'étonnera qu'une institution chargée d'assurer l'exercice des actes du culte soit chargée en même temps d'assurer le complément de ces actes, c'est-à-dire l'exécution des œuvres de bienfaisance qui, dans la pensée du fondateur, s'identifient en quelque sorte avec les actes religieux eux-mêmes?

Le second point décidé par les dispositions générales concerne les congrégations hospitalières.

Il existe en Belgique cent cinquante-neuf congrégations hospita-

Digitized by Google

lières reconnues. De ces cent cinquante-neuf congrégations vingt-huit *tiennent hospice et enseignent*, treize *tiennent hospice*, cinquante-sept *enseignent*, en tout quatre-vingt-dix-huit. Eh bien! en présence de ces faits, en présence de cette interprétation constante du décret de 1809, on a eu le triste courage de venir contester la légalité de ces institutions. Parce que dans le décret de 1809 se trouvent seulement les mots *desservir les hospices*, on a prétendu qu'il était interdit aux congrégations de *tenir des hospices;* parce que ce même décret ne mentionne pas nommément l'enseignement, mais se borne à parler, d'une manière générale, de soins, de secours, de remèdes à porter aux pauvres, on a prétendu que l'aumône morale de l'enseignement n'était pas permise aux sœurs, et qu'elles violaient leurs statuts en apprenant le catéchisme à de pauvres enfants.

M. Nothomb a fait dans son projet bonne justice de toutes ces arguties, il a tranché ces questions dans un sens large et vraiment libéral, il a rendu au décret de 1809 l'interprétation qu'il avait constamment reçue jusqu'en 1847. Et pouvait-il en être autrement quand on examine froidement les conséquences du système contraire? Une congrégation hospitalière est reconnue, elle peut posséder, acquérir et recevoir des biens et en employer les revenus dans l'intérêt de la communauté; mais si, n'écoutant que le dévoûment si naturel au catholicisme, et voulant le pousser jusqu'à ses dernières limites, les sœurs abandonnent leurs locaux les plus spacieux et les plus sains, et y appellent des malades et des infirmes, ne se réservant pour elles que de chétives mansardes, oh! alors elles sortent de la légalité, elles s'exposent à voir compromettre leur existence civile, et à perdre même les libéralités qui leur auraient été faites. Elles courent les mêmes dangers, si, suivant la maxime du divin Maître, elles laissent venir à elles les petits enfants, et couronnent leur labeur de la semaine par les soins qu'elles prennent chaque dimanche d'initier la jeunesse indigente aux vérités religieuses, et de lui apprendre les lois de la morale et de la vertu!

Tels sont, en cette matière, les bienfaits du système du 12 août. Je me borne à les exposer, aucune réfutation ne saurait être plus éloquente.

Le projet de M. Nothomb empêchera le retour de semblables aberrations; la reconnaissance publique lui en tiendra compte.

Digitized by Google

Enfin, l'art. 100 prévoit le cas où la volonté des fondateurs ne peut plus être suivie en tout ou en partie, et dans cette hypothèse, il réserve au Gouvernement le droit de prescrire les moyens les plus propres à atteindre le but que les fondateurs s'étaient proposé.

Cet article, qui reproduit la pensée exprimée dans l'art. 9 du projet élaboré en 1853, par la Commission que j'ai eu l'honneur de présider au Ministère de la Justice, consacre au principe marqué au coin de l'équité et de la raison.

En prescrivant ces moyens supplémentaires, le Gouvernement ne méritera pas le reproche de se faire lui-même testateur, reproche que certains actes ont attiré au cabinet du 12 août, il suivra, au contraire, la volonté présumée du fondateur, et entrera autant que possible dans l'intention qui l'avaient guidé lors de la création de son œuvre charitable.

Je n'ai pas la prétention d'avoir épuisé ce sujet; on peut faire, on doit même faire du projet un examen plus approfondi; mais j'ai tenu dès à présent à dire mon opinion, sur l'ensemble des dispositions proposées, et à justifier celles qui me paraissaient avoir été l'objet d'injustes critiques.

Après avoir félicité le cabinet et M. le Ministre de la justice en particulier d'avoir tiré cette question de l'ornière où etle était si malheureusement embourbée, pour la faire entrer dans la voie large et féconde de la liberté, j'émets le vœu que la majorité à laquelle le cabinet a fait appel, dans son programme, ne lui fasse pas défaut.

M. Nothomb a un noble exemple à suivre, qu'il imite son frère, qu'il conquière à la loi sur la charité une majorité semblable à celle que le Ministre de l'intérieur de 1842 a su conquérir, par son talent, à la loi sur l'instruction primaire.

Les difficultés étaient aussi nombreuses alors qu'aujourd'hui; M. J.-B. Nothomb les a vaincues, il a en quelque sorte désarmé ses adversaires. Le Ministre actuel de la justice, en faisant les mêmes efforts, obtiendra le même succès et il pourra se rendre alors le témoignage flatteur d'avoir, comme son frère, bien mérité du pays.

Bruxelles, 28 février 1856. Baron D'ANETHAN,
Sénateur.

Digitized by Google

GUERRE DE TRENTE ANS.

PÉRIODE BOHÈME (1).

A la nouvelle de ces mouvements militaires, l'Union parut enfin sortir de sa torpeur. Le margrave de Brandebourg Anspach, son lieutenant-général, réunit un corps de treize mille hommes, avec lequel il vint se porter en observation aux environs d'Ulm, si près du camp de la Ligue que les sentinelles avancées pouvaient facilement se parler. En même temps un corps de huit mille hommes, sous les ordres du margrave Georges-Frédéric de Bade, s'établit sur le Rhin, afin de barrer le passage aux renforts envoyés de la Lorraine et des possessions espagnoles au camp bavarois. La lutte paraissait inévitable, lorsque la situation se dénoua d'une manière imprévue. Les membres de l'Union s'étaient rassemblés à Ulm, mais ils y avaient apporté le même esprit d'étroite jalousie, de pusillanimité et d'indécision qui avaient paralysé la réunion de Nuremberg. Sous l'influence du duc d'Angoulême, ambassadeur français, envoyé par Louis XIII avec mission de rétablir la paix en Allemagne, ils consentirent à sacrifier complétement leur allié le roi de Bohème et ne firent que de molles réserves en faveur du Palatinat. Le scandale de ce traité fut tel parmi les révolutionnaires de l'époque qu'on accusa ses principaux promoteurs le margrave d'Anspach et le duc de Wurtemberg de s'être laissés corrompre par l'or français.

Pendant ses négociations avec l'Union, le duc de Bavière avait

(1) Voir la quatrième livraison, page 195.

Digitized by Google

concerté avec Tilly les plans de la campagne qu'il se proposait d'ouvrir contre les Bohèmes. Des considérations de haute importance le décidèrent à envahir d'abord les pays autrichiens au lieu de marcher droit sur la Bohème. La facilité des communications pour l'approvisionnement de son armée, l'espoir de diviser les forces des rebelles en les attirant au midi, tandis que l'électeur de Saxe attaquerait le nord de la Bohème, le voisinage de Budweis et de l'armée impériale, enfin la conviction que la Haute-Autriche était le véritable foyer révolutionnaire des états héréditaires et que le coup porté là aurait un retentissement considérable parmi les autres provinces insurgées, tels étaient les principaux motifs de sa détermination et le résultat en prouva la sagesse.

Débarrassé de tout souci sur ses derrières par le traité d'Ulm, le duc de Bavière se mit en marche le long du Danube, tandis que l'armée des Unis descendait vers le Bas-Palatinat menacé par Spinola. Il était accompagné d'un brillant état-major composé en grande partie de jeunes volontaires de haute noblesse parmi lesquels on remarquait le duc d'Elbeuf et le prince de Vaudemont, tous deux de la maison de Lorraine, le duc de Teschen et Virginius des Ursins. Les besoins spirituels de l'armée avaient été l'objet d'une sollicitude particulière. Le soin en fut confié principalement à neuf jésuites, auxquels vint se joindre à Schœrding le père Dominique de Jésu Maria, carmélite en grande réputation de sainteté, dont la présence dans le camp releva singulièrement la confiance du soldat, et eut une grande influence sur l'heureuse issue de cette campagne.

Au premier bruit de la marche de Maximilien, les états de la Haute-Autriche s'empressèrent d'envoyer des députés au duc pour le supplier de ne pas porter la guerre dans leur pays. Leur intention était de gagner du temps pour se mettre en mesure de se défendre, mais Maximilien refusa de leur faire connaître ses intentions ailleurs qu'à Linz. Il dépêcha ensuite Laurent Weser et le capitaine Reinach avec mission de signifier aux Etats qu'ils devaient se soumettre purement et simplement à l'autorité de l'empereur, congédier leurs troupes, ouvrir leurs forteresses et renoncer à leur confédération avec la Bohème. Cinq jours leur furent accordés pour répondre. Dans l'intervalle le conseil de guerre de la Ligue

Digitized by Google

fut appelé à délibérer sur la question de savoir si l'on attendrait pour franchir la frontière le délai fixé, ou si l'on s'emparerait immédiatement des passages. La question ayant été résolue dans ce dernier sens, Hasslang fut détaché avec six mille hommes d'infanterie et deux mille chevaux pour prendre position sur le territoire autrichien, Tilly le suivit de près à la tête de deux régiments d'infanterie et de mille cuirassiers. Ils ne rencontrèrent d'autre résistance que celle de quelques bandes de paysans qui furent facilement dissipées. Néanmoins le meurtre de quelques soldats isolés et l'assassinat commis sur le duc Ernest-Louis de Saxe Lauenbourg, qui, étranger à l'armée, voyageait pour se rendre à Vienne, devinrent l'occasion d'excès déplorables de la part des troupes de la Ligue. Quantité de villages furent pillés et brûlés. Tilly prit des mesures sévères pour arrêter ces dévastations et réprimer l'indiscipline de ses gens, il n'y parvint qu'à force d'énergie et de vigueur (1). Deux faits suffiront pour montrer les difficultés qu'il eut à vaincre.

Un jour on menait au gibet dix français, surpris en flagrant délit de vol ou de meurtre. Ces malheureux, accompagnés de leurs confesseurs, qui tâchaient de les préparer le mieux possible à la mort, s'avançaient en fendant la foule, sous l'escorte de quelques *Trabans* du grand Prévôt. Déjà l'un d'eux avait atteint l'échelle fatale, lorsque six autres français excités par un gentilhomme de leur nation écartent la garde en criant : Grâce ! grâce ! coupent les liens des condamnés, leur donnent des habits pour empêcher qu'on ne les reconnaisse, les font évader et favorisent leur fuite vers le camp avec l'aide d'un grand nombre de leurs camarades. Tilly, qui, des fenêtres d'une maison voisine, assistait à l'exécution avec Hasslang, s'indigne d'un acte aussi audacieux d'insubordination. Il se jette, l'épée à la main, au milieu des mutins ; mais sa voix est étouffée par leurs cris, les piques s'abaissent devant lui et menacent sa poitrine ; une révolte est imminente. Tilly saute à cheval, court au camp, fait prendre les armes aux régiments allemands, se rend seul au quartier des français et après avoir fait ranger

(1) *Archives du royaume.* Secrétairerie d'État Allemande. Carton 136. Lettre de Maximilien du 30 Juillet 1620.

Digitized by Google

les officiers en cercle autour de lui, leur déclare que si condamnés et libérateurs ne lui sont immédiatement remis, il fera pendre dix hommes par compagnie. Ce langage énergique intimide les plus turbulents. Neuf des coupables sont livrés et pendus sur l'heure au milieu d'un développement imposant de forces. Dans la nuit qui suivit, des symptômes d'agitation se manifestèrent parmi les français. Tilly, décidé à faire respecter son autorité, fit braquer des canons contre leur quartier, qu'enveloppa la cavalerie. Cette démonstration apaisa la mutinerie; le reste des coupables fut livré et exécuté le lendemain.

Quelque temps après, il arriva qu'un gentilhomme volontaire commit un assassinat suivi de vol sur un Croate du comte de Wartemberg. Les camarades du mort, brûlant de le venger, sonnèrent le bouteselle, mirent le camp en rumeur et se lancèrent à la poursuite du meurtrier. Tilly accourait pour rétablir l'ordre lorsque le volontaire près d'être atteint se jette à ses pieds, embrasse ses genoux et le conjure de lui sauver la vie. Tilly risqua la sienne pour le protéger, sa contenance résolue en imposa aux Croates, qui, après avoir expliqué le sujet de leur furie, obéirent à l'ordre de rentrer dans leurs quartiers. Le coupable, remis aux mains du grand-prévôt, expia le lendemain son crime de sa tête. Ces actes de justice et de vigueur augmentèrent singulièrement le respect et l'attachement des soldats pour leur sévère et intrépide général.

Cependant Maximilien était entré à Linz où, après avoir reçu le serment sans condition des États, il fondit dans son armée les deux seuls régiments de troupes régulières que les rebelles eussent dans le pays. Le 23 août il quitta Linz avec Tilly et s'avança vers Freistadt où l'attendait Balthazar de Marradas avec deux régiments espagnols venus du Milanais. Il s'y arrêta quelques temps afin d'y réparer son matériel d'artillerie et publia une proclamation aux États de Bohème pour les engager à rentrer dans le devoir. Il écrivit en même temps une lettre particulière à l'Électeur Palatin, dans le même but, mais comme il était facile de le prévoir, cette tentative de conciliation demeura sans résultat.

La position de Frédéric et de ses adhérents était cependant loin d'être satisfaisante. L'envie, ce moteur et aussi cette plaie

Digitized by Google

des révolutions, avait profondément divisé leurs rangs. Aux jalousies égoïstes s'étaient mêlées des dissensions religieuses. Frédéric était arrivé à Prague entouré d'influences étrangères qui n'avaient pas tardé à mécontenter les seigneurs Bohèmes. Son esprit faible et léger, dominé par Christian d'Anhalt et par le prédicant calviniste Scultetus, ne s'attachait qu'au côté superficiel des choses et ne lui permettait pas de comprendre la portée de ses actes. Il ne s'occupait que de fêtes et de plaisirs. A Nuremberg, où se traitaient ses intérêts les plus importants, il faisait fermer les portes de son logis et dansait joyeusement jusqu'à deux heures du matin, en compagnie de huit femmes ou filles de bourgeois auxquelles il apprenait les danses anglaises (1). Il laissait volontiers le soin des affaires politiques et militaires à Christian et suivait sans réflexion les suggestions imprudentes de Scultetus. Odieux aux catholiques que malgré ses promesses formelles, il opprimait ou laissait opprimer, il s'était rendu plus odieux encore aux Luthériens scandalisés des scènes calvinistes qu'il tenait publiquement et blessés de ses déportements d'iconoclaste. Les grands seigneurs Bohèmes (2) qui s'étaient flattés de gouverner sous son nom ne lui pardonnèrent pas de s'entourer d'étrangers qu'il avait revêtus des commandements militaires les plus importants. Ils murmuraient des sacrifices qu'il leur demandait pour la guerre et ne se montraient pas même disposés à payer de leur personne. Les questions de préséance les plus futiles leur servaient de prétexte pour s'abstenir. Mansfeld, mécontent de s'être vu préférer le comte de Hohenlohe pour la charge de maréchal de camp refusait de se joindre à l'armée et prétendait opérer isolément; Thurn et Hohenlohe à leur tour jalousaient le prince d'Anhalt et ne manquaient jamais de contrecarrer ses plans et ses mesures. Les soldats mal payés ne gardaient aucune discipline, pillaient indifféremment

(1) Extrait d'une lettre tirée de la correspondance de Mayence du 10 décembre 1619. *Archives du royaume*. Carton 136.

(2) Voici un exemple curieux du zèle déployé pour le bien public par ces fougueux partisans de la liberté. Un jour le roi Frédéric les ayant fait appeler en conseil au palais, à sept heures, ils lui firent répondre que l'heure était trop matinale pour eux, que l'homme avait besoin de repos après le travail et que d'ailleurs *cela était contraire à leurs priviléges*.

Digitized by Google

amis et ennemis, et soulevaient, par leurs brigandages, le ressentiment et les colères des populations contre le nouveau régime. L'alliance avec Bethlen Gabor n'avait guère servi qu'à jeter une grande défaveur sur la cause du Palatin, accusé de rechercher l'appui du Turc. Toutes les grandes promesses du prince Transylvanien n'aboutirent qu'à l'envoi de quelques milliers d'Hongrois qui, loin d'être une force pour l'armée Bohème, devinrent une cause efficace de dissolution, par leur insubordination et leurs querelles avec les indigènes. Il n'y avait enfin dans le commandement ni unité, ni résolution, ni plan formé.

La honteuse défection de l'Union évangélique avait porté un coup terrible aux espérances des rebelles. Ils ne pouvaient pas même espérer d'assistance de leurs plus fidèles alliés ; car les Silésiens avaient été obligés de rappeler leurs troupes commandées par le margrave de Jœgerndorf, pour se défendre eux-mêmes contre l'Électeur de Saxe.

La confiance présomptueuse de Christian d'Anhalt, général de l'armée Bohème, n'avait cependant pas été ébranlée. Tandis que Mansfeld menaçait les frontières de la Bohème, il s'était rapproché de l'armée de la Ligue, avec trente mille hommes. C'était trop peu pour attaquer, mais il comptait sur l'aide de la famine et les rigueurs de la saison, et il espérait à force de marches et de contremarches, dans un pays difficile, montueux, dévasté, épuiser les Bavarois en reculant sans cesse devant eux jusqu'à ce qu'ils fussent devenus une proie facile à écraser.

Maximilien et Tilly étaient trop habiles pour ne pas deviner sa tactique et la déjouer. Après un faux mouvement vers les frontières de la Bohème, destiné à tromper l'ennemi et à lui faire retirer ses troupes de la Basse-Autriche, ils se détournèrent tout à coup, envahirent cette dernière province dégarnie de troupes et firent leur jonction non loin de Budweiss avec l'armée impériale, sous les ordres du comte de Bucquoy. Dans le même temps un fort détachement commandé par Don Balthazar de Marradas et Herleberg passa la frontière Bohème, près de Furt, et poussant devant lui Mansfeld le rejeta jusque sur Pilsen. Christian, effrayé du progrès des Bavarois, avait évacué en toute hâte la Basse-Autriche et cherché à attirer Maximilien sur la Moravie pour

Digitized by Google

détourner son attention de Prague. Bucquoy, peu porté par sa nature aux coups décisifs, inclinait à le suivre; mais Maximilien et Tilly insistèrent fortement pour aller droit à Prague, afin de gagner du temps et de forcer l'ennemi à accepter la bataille. D'ailleurs, Prague prise, la Bohème était conquise.

Leur avis prévalut. Les deux armées réunies, formant un effectif d'environ cinquante mille hommes, prirent la route de Budweis où elles arrivèrent le 11 septembre. Elles y rallièrent un régiment wallon, commandé par Guillaume Verdugo, espagnol plein de mérite et de bravoure, et le contingent de l'évêque de Wurzbourg fort de trois mille hommes.

Le 15 septembre, elles quittèrent Budweis dans deux directions différentes. Les Bavarois sous Tilly marchèrent sur Wodnian et les Impériaux sur Prachaditz. Wodniam composa après un simulacre de défense; Prachaditz pris d'assaut expia dans le sang l'opiniâtre valeur de ses habitants. Les deux corps d'armée se réunirent de nouveau sous les murs de Piseck, qu'ils assiégèrent. La garnison réduite à une poignée d'hommes, mais commandée par un officier brave et hardi, se défendit avec beaucoup de courage. Elle espérait être secourue par le prince d'Anhalt. Au bout de quelques jours, le commandant se voyant deçu daus son attente, avait consenti à traiter et une trève de trois heures lui avait été accordée pour dresser les articles de la capitulation. Pendant qu'il discutait avec Tilly, les soldats wallons s'approchèrent sans bruit des murailles, les escaladèrent, et secondés par les cosaques, commencèrent à piller en massacrant tout ce qu'ils rencontraient. Aux cris des habitants, Maximilien, Tilly et Bucquoy accoururent l'épée à la main pour empêcher le désordre, mais les soldats emportés demeurèrent sourds à la voix de leur chef et d'irréparables excès étaient déjà commis, lorsqu'on parvint à leur faire quitter la ville.

Le froid vint augmenter les souffrances des catholiques. Dans le courant d'octobre la neige tomba en abondance, et la température s'abaissa au point que chaque nuit quantité d'hommes et d'animaux gelaient sur place. Les deux armées n'avançaient qu'avec lenteur et se traînaient péniblement à travers les montagnes glacées de la Bohème. Avant l'approche de Prague, elles avaient déjà perdu plus de quatorze mille hommes; mais grâce à

Digitized by Google

des mesures prises avec une précision de prévoyance, peu ordinaire à cette époque, Maximilien réussit à combler les vides faits par la faim et le froid dans les régiments catholiques. Malheureusement il éprouva parmi ses meilleurs officiers des pertes d'autant plus sensibles qu'elles étaient irréparables. Celle d'Hasslang l'affecta particulièrement. Ce vaillant général frappé par l'épidémie s'était vu obligé de quitter l'armée et de rentrer en Bohème, sous une escorte de mousquetaires que commandait son fils. Le 17 octobre, comme il n'était plus qu'à une courte distance des frontières bavaroises, il crut pouvoir partir sans attendre le jeune homme, qu'une partie de jeu prolongée trop avant dans la nuit avait mis en retard. Au moment où il venait de s'engager dans une forêt profonde que traversait la route, il fut attaqué soudainement par des coureurs hongrois qui l'enlevèrent de sa litière, le jetèrent sur un cheval et s'enfuirent au galop avec leur proie. Le jeune Hasslang arrivé quelques minutes après sur le théâtre de l'action, poursuivit inutilement les ravisseurs. Maximilien, instruit de ce triste événement, mit tout en œuvre pour obtenir l'échange de son vieux général, mais avant que ses démarches eussent pu réussir, Hasslang succomba de la maladie qui le minait (Août 1620).

Cependant la saison devenait de plus en plus rigoureuse; les chemins étaient défoncés, l'artillerie n'avançait qu'avec peine, et à chaque instant la marche des troupes se voyait arrêtée par quelque château ou quelque fort qu'il fallait enlever successivement avec perte de beaucoup de gens. On manquait de vivres. Le corps de Bucquoy, habitué de longue main à la maraude et à la licence d'une guerre de partisans, brûlait et détruisait bien loin à la ronde tout ce que l'ennemi avait laissé debout. Les maladies épidémiques, suite de la misère et des privations du soldat enlevaient des centaines d'hommes par jour, et la disette devint si forte qu'un jour Tilly rencontrant le père Dominique de Jesu Maria qui venait, une pomme à la main, la lui arracha, en s'écriant : Mon père, je meurs de faim.

De Piseck le duc s'était dirigé sur Pilsen, suivi à quelque distance par Bucquoy et cotoyé constamment par l'armée bohème qui guettait les occasions de le surprendre. Cette occasion ne s'offrit pas pour l'armée de la ligue, grâce à la discipline sévère que

Digitized by Google

Tilly y faisait régner; mais Bucquoy, moins prudent, fut aussi moins heureux. Le 6 octobre le prince d'Anhalt tomba à l'improviste sur son arrière-garde, la mit en désordre et allait la tailler en pièces, lorsque Tilly arriva à la tête de deux mille cinq cents chevaux, culbuta l'ennemi et le mit en fuite. Peu de jours après, le 12 octobre, l'armée arriva devant Pilsen. Bucquoy s'était flatté qu'Ernest de Mansfeld, dont la conduite dans toute cette campagne fut très-équivoque, qu'on savait mécontent et qu'on connaissait vénal, lui rendrait la forteresse sans coup férir. A la vérité, Mansfeld ne fit pas le moindre mouvement pour inquiéter la marche des Impépiaux ; il refusa même de recevoir dans la place un renfort de garnison bohème, laissa ses canons silencieux et fit passer à Bucquoy d'utiles avis. Mais soit que le prix qu'on lui offrait pour sa trahison ne répondit pas à ses exigences, soit autre calcul, il borna là l'effet des promesses qu'il avait, disait-on, faites au général de Ferdinand et se conduisit en spectateur désintéressé de la lutte. Après onze jours d'attente inutile sous les murs de Pilsen, le duc de Bavière leva le camp et prit la grande route de Prague, marchant parallèlement avec l'armée Impériale, celle-ci à droite et les Bavarois à gauche.

Pendant ces opérations, l'électeur de Saxe avait pénétré dans la Lusace, dispersé les troupes du Margrave de Jœgerndorf et pris, après un siége de quatre mois, la ville de Bautzen, capitale de cette province. En même temps Ambroise Spinola, marquis de Los Balbaces avait envahi le Palatinat avec une armée espagnole et s'en était emparé, sans que l'Union, déjà agonisante, lui eut opposé une résistance sérieuse. Tandis que les armes impériales triomphaient sur tous les points, Frédéric ne voyait autour de lui que défections, discordes et rivalités égoïstes. La faveur du prince d'Anhalt qui touchait la somme énorme de cent quatre-vingt mille florins par an, comme lieutenant-général, avait blessé au cœur la cupidité des seigneurs Bohèmes. D'autre part le soldat était exaspéré contre les directeurs, à l'avarice et à l'incurie desquels il attribuait avec raison les privations, la famine et toutes les souffrances qu'il endurait. L'indiscipline affaiblissait les derniers ressorts de cette armée désorganisée par la méfiance et la haine. On se déchirait, au lieu de s'unir contre le péril. Le nouveau roi, cédant à un mouvement de découragement, fit demander à Maximilien une

Digitized by Google

entrevue personnelle par le lieutenant-colonel Balthasar de Schlammersdorf. Cet officier reçut pour toute réponse que le duc de Bavière était fermement décidé à n'entamer aucune relation avec l'électeur Palatin, tant que celui-ci n'aurait pas déposé sa couronne usurpée.

Le sort en était donc jeté. L'épée seule allait décider des destinées de la Bohème. Tous les jours des escarmouches prenant parfois les proportions de véritables combats, avaient lieu entre les deux armées. Dans l'une de ces rencontres partielles (3 novembre 1620) Bucquoy fut blessé; mais le lendemain le colonel wallon Gauthier surprit dans un village huit cents Heyduques et les tailla en pièces jusqu'au dernier. Cet exploit répandit parmi les troupes hongroises une impression de terreur qui les démoralisa complétement. Après plusieurs tentatives inutiles pour attirer l'ennemi à une bataille rangée, le duc de Bavière poursuivit sa marche sur Prague. La nouvelle de ce mouvement parvint au camp Bohème le même jour, 5 novembre, vers deux heures de l'après-midi. Christian d'Anhalt proposa de se mettre immédiatement en route pour couvrir la capitale, mais le comte de Thurn affirma sur sa tête que l'ennemi n'en voulait pas, ne pouvait même en vouloir à Prague et insista pour que l'armée conservât ses positions. Cet avis soutenu avec chaleur et opiniâtreté prévalut. Dans la soirée, alors qu'un temps précieux était irréparablement perdu, on apprit à n'en pouvoir douter que les Bavarois s'avançaient directement sur la capitale et l'on fit en toute hâte les préparatifs nécessaires pour les prévenir. Le vieux comte de Thurn partit dans la nuit même avec le régiment d'infanterie de son fils et quelque cavalerie, dans l'intention de renforcer la garnison de Prague et d'occuper le château, dont la garde lui appartenait comme conservateur de la couronne. Le gros de l'armée le suivit à marches forcées par des chemins épouvantables qui ne lui permirent d'arriver que fort avant dans la soirée du 7 à Anhost, village distant de Prague de deux lieues. Les troupes Bohèmes étaient tellement harassées que Christian d'Anhalt se vit forcé de s'arrêter là pour leur donner quelques temps de repos. Dans l'intervalle Frédéric se rendit à Prague pour y hâter l'envoi des objets nécessaires à l'alimentation et au campement de son armée.

Digitized by Google

Malgré toute leur promptitude, les Bohèmes n'avaient pu gagner qu'une demi-journée de marche sur le duc de Bavière. Dans la matinée du 6, le duc était arrivé au point de ralliement convenu entre lui et Bucquoy. Il y attendait les impériaux depuis quelques heures, lorsque ses éclaireurs lui annoncèrent le voisinage des forces rebelles. Il se disposa aussitôt à les assaillir et fit dire à Bucquoy de se hâter pour ne pas perdre l'occasion qui s'offrait de livrer bataille. A son grand chagrin, les Impériaux n'arrivèrent que le soir fort tard. Il fallut remettre l'attaque au lendemain, mais dès l'entrée de la nuit, Christian avait quitté ses positions pour se rapprocher de Prague. A minuit, il arriva à la Montagne blanche, devant la ville et après une courte halte donna l'ordre de commencer des retranchements. La position qu'il occupait était excellente; appuyé sur la ville de Prague, qui assurait et protégeait sa retraite en cas d'échec, il était couvert à droite par le Parc Royal que défendaient ses mousquetaires et à gauche par la pente escarpée et peu accessible de la montagne. Son front, seul point par où il put être attaqué, allait être couvert par des retranchements élevés à grand renfort de bras et pouvait facilement être rendu inexpugnable. Le vieux comte de Thurn lui-même, tout porté qu'il fut à contredire les mesures d'Anhalt, les trouva pour cette fois si bien prises qu'il revint se mettre sous ses ordres avec le régiment de son fils. Les forces Bohèmes ne s'élevaient guère qu'à vingt et un mille hommes, mais l'avantage de la position compensait largement l'infériorité du nombre. Malheureusement le désordre et le découragement régnait parmi les soldats, comme la jalousie parmi les chefs. Anhalt ne pouvait faire aucun fond sur les Hongrois qui, mécontents de n'être pas payés depuis longtemps, se répandaient en murmures amers contre leurs alliés et avaient même manifesté l'intention de mettre la ville au pillage. Le reste des troupes n'était guère mieux disposé et la fatigue avait abattu les plus vigoureux.

Il n'en était pas de même dans le camp bavarois. A la nouvelle de la retraite précipitée des rebelles, Maximilien monta à cheval et donna l'ordre du départ; son armée avide de combattre, fière des succès déjà obtenus, confiante dans ses chefs, secondait admirablement son ardeur. A peine hommes et chevaux eurent-ils pris

Digitized by Google

un instant de repos qu'ils se mirent en marche résolus de ne pas laisser respirer l'ennemi. Bucquoy invité par Maximilien à suivre ce mouvement, s'excusa d'abord sur la dispersion de ses quartiers et sur la fatigue de ses gens, mais devant de nouvelles injonctions du duc, il cessa de résister et obéit sans plus d'hésitation. Le 8 novembre vers huit heures du matin, Tilly fut informé que ses coureurs avaient atteint l'arrière-garde bohème et engagé une escarmouche avec elle. Il donna aussitôt l'ordre de faire halte, envoya le baron d'Anholt, major-général de l'armée avec deux cents chevaux pour soutenir ses éclaireurs, et poussa lui-même en avant afin de reconnaître le terrain. Il aperçut devant lui un village au delà duquel s'étendait une vaste plaine très-favorable au déplacement de ses troupes. A l'extrémité de la plaine coulait un ruisseau marécageux et assez large, traversé par un pont étroit qu'occupaient encore les Bohèmes. Plus loin et en arrière du ruisseau s'élevaient des hauteurs qui se reliaient à la montagne blanche et séparaient seules les deux armées ennemies. Il fit immédiatement son rapport au duc et proposa de faire avancer l'armée au delà du village pour la mettre en bataille et marcher immédiatement sur l'ennemi. Bucquoy, qui se trouvait alors avec le duc, fut d'avis qu'il serait imprudent d'aller plus avant avec des troupes fatiguées, il fit observer que les régiments impériaux n'étaient pas encore arrivés et qu'il valait mieux en tous cas former l'ordre de bataille en deçà du village. Verdugo combattit vivement cette opinion, il soutint en s'appuyant sur le rapport du lieutenant-général que l'espace en deçà du village serait insuffisant, qu'en outre la traversée de ce même village romprait les rangs des soldats et risquerait d'y jeter une confusion funeste. Ses paroles chaleureuses entraînèrent Maximilien. Le plan de Tilly fut adopté et l'armée bavaroise commença à manœuvrer pour prendre ses positions de bataille. Dans ce moment Tilly s'aperçut que l'ennemi avait abandonné le pont et qu'Anholt qui avait traversé le ruisseau à sa suite, commençait à occuper les collines vis-à-vis du camp Bohème. Il fit aussitôt avancer le régiment et à mesure que l'armée se formait, lui fit traverser le pont. L'opération était critique, si à ce moment l'ennemi eût attaqué les Bavarois séparés les uns des autres par le ruisseau et ses marécages, nul doute que

Digitized by Google

ceux-ci n'eussent éprouvé de grandes pertes. Christian d'Anhalt en fit la remarque et proposa de charger les troupes de Tilly, mais sur l'opposition d'Hohenlohe il y renonça et massa tous ses gens dans les retranchements. Bientôt l'armée Bavaroise couronna les hauteurs qu'il venait de quitter. L'enthousiasme était général parmi les soldats. Pour les retenir, il fallut que le duc de Bavière vint lui-même donner l'ordre d'attendre les Impériaux. Ceux-ci n'arrivaient que lentement et il était midi quand leurs derniers régiments se trouvèrent réunis aux Bavarois. Les armées alliées formaient un total d'environ trente mille hommes. Elles se partageaient en trois groupes distincts : l'avant-garde, le corps de bataille et l'arrière-garde, rangés sur trois lignes dont les deux dernières s'étendaient moins que la première et la troisième moins que la seconde. La cavalerie s'échelonnait entre les différentes masses d'infanterie, que les mousquetaires flanquaient en échiquier. A gauche étaient les Impériaux, à droite les troupes de la Ligue (1). En face des soldats et des alliés de l'empereur les Bohè-

(1)

ARMÉE DE LA LIGUE.		ARMÉE IMPÉRIALE.		
Infanterie.		*Infanterie.*		Comp.
Colonel Hasslang	3,000	Spinelli	2.500	31
Comte de Sulz	3,000	Verdugo et Bucquoy (belge)	3,000	42
» de Marcossay	3,000	Fugger	1,200	7
Baron d'Anholt (belge)	3,000	Créange et Corrati	1,200	4
Colonel Rouville	3,000	Breuper	800	5
» Mortaigne	3,000	Duc de Saxe	1,200	10
» Herliberg	2,000	Nassau	1,000	1
» Benninghausen (belge)	1,000	Furstenberg	1,000	5
» Bauer	2,000	Tieffenbach	900	5
Grisons	600	Fuchs	600	3
Capitaine Premer	300	Colalto	1,000	5
» Bœhmer	300	Schaumburg	1,000	5
» Neuman	300			
	24,500		15,400	150

ARMÉE DE LA LIGUE.		ARMÉE IMPÉRIALE.		
Cavalerie.		*Cavalerie.*		Comp.
Colonel Benninghausen (belge)	500	Marradas	400	10
Comte de Marcossay	500	Dampierre	250	5

Digitized by Google

mes s'étaient également mis en bataille à l'abri de leurs retranchements que défendait une nombreuse artillerie. Ils étaient rangés sur trois lignes figurant un arc tendu, c'est-à-dire que ces lignes s'éloignaient par leur centre et se rejoignaient par leurs extrémités. Les Hongrois au nombre de six mille formaient la réserve.

Autour du commandant en chef se pressaient une foule de

				Comp.
Lieutenant-colonel Erwitt. . .	500	Florentins.	200	— 5
Colonel de Herbersdorf	400	Meggau	300	— 5
Van der Nersen (belge)	300	Lebell.	400	— 5
Lindeloo (id.)	400	Wallenstein (belge) . . .	800	— 15
Comte de Pappenheim.	200	Gaucher (belge).	500	— 8
Colonel de Grumersbach . . .	200	Croy (belge)	300	— 5
Comte Von der Lippe.	600	Montecuculli	300	— 5
» De Wartenberg.	500	Isterle.	300	— 5
Colonel De Herzelles	500	Croates	800	— 10
» Cratz	400		4,550	— 76
Capitaine Wipart	100			
Croates.	200			
	5,300			

A la date de la bataille de Prague, ce chiffre était réduit à 17,000 hs d'infanterie.
3,000 » de cavalerie.
20,000

ARMÉE BOHEME.

Infanterie.		*Cavalerie.*	
Hohenlohe	2,000	Anhalt, père.	500
Thurn	2,400	Hohenlohe	500
Caglieri.	2,400	Anhalt, fils	700
Moravie.	2,000	Weimar.	250
Anhalt	1,000	Bohèmes	250
Weimar	600	Bubna.	300
Garde royale.	200	Comte de Solms	250
Haute-Autriche.	600	Silésiens	300
	11,200	Autrichiens	350
		Colonel Stubenvoll	700
		» Borseda.	300
		» Kien	300
		Comte Mansfeld	400
		Hongrois	6,000
			11,100

Digitized by Google

vaillants capitaines, dont l'expérience, les talents, la jeunesse et l'audace semblaient devoir enchaîner la victoire : le jeune prince d'Anhalt, les comtes de Hohenlohe, de Thurn, de Solms, de Schlick, de Styrum, le duc Ernest de Saxe Weimar et ses deux frères, etc., etc.

La matinée s'avançait. Le brouillard épais qui régnait depuis plusieurs jours venait de disparaître. Les soldats de la Ligue étaient impatients de combattre; mais avant de donner le signal si ardemment désiré, Maximilien réunit encore autour de lui en conseil, Tilly, Anholt, Bucquoy et les principaux officiers impériaux. La discussion fut vive; Bucquoy taxa Tilly de témérité, le critiqua d'avoir exposé si imprudemment ses troupes, et se prononça ouvertement contre un engagement immédiat. Il valait mieux, selon lui, tourner l'ennemi et l'attirer hors de ses formidables positions, en dirigeant une fausse attaque contre Prague. Maximilien et Tilly firent valoir avec beaucoup de force les raisons qui militaient en faveur de leur opinion. Ils représentèrent qu'au rapport même du lieutenant-colonel de La Motte (1), envoyé en reconnaissance, les retranchements de l'ennemi à peine ébauchés ne pouvaient offrir une résistance sérieuse; que l'armée bohème était fatiguée, démoralisée, inférieure par le nombre, son artillerie défectueuse, insuffisante, que tarder plus longtemps serait laisser aux rebelles le temps de rendre leur position inexpugnable, de s'adjoindre des renforts, de relever le moral abattu du soldat. Le débat s'animait, lorsque tout à coup parut au milieu des généraux le père Dominique de Jesu Maria, une croix à la main, une image mutilée de Marie sur la poitrine. « Quoi ! s'écrie-t-il, est-ce donc le moment d'hésiter et de discuter? chers fils de l'Église ! Comment alors que Dieu vous livre vos ennemis qui sont les siens, vous pourriez ne pas les attaquer ? Eux, que nous sommes aussi certains de vaincre que nous le sommes de vivre ? O heureux qui combat pour le Seigneur ! Oui, mes frères, il s'agit ici de la cause de Dieu, sus donc, sus donc, en avant, défendez-la vaillamment et soyez sûrs qu'il nous donnera la victoire ! Nos ennemis s'appuient sur

(1) Lieutenant-colonel du régiment de Wallenstein.

Digitized by Google

leur orgueil et nous sur la toute puissance de Dieu! Voyez, ajouta-t-il, en leur montrant l'image mutilée de Marie, comment ils ont traité la sainte mère de Dieu! Oui, elle vous protégera, oui. Dieu vengera son honneur. Confiez-vous en Dieu et marchez hardiment à la bataille! Dieu combattra pour vous! Dieu vous donnera la victoire! »

Enflammés par ces ardentes paroles, les généraux se lèvent d'un commun élan; la bataille est décidée, le mot d'ordre est Sainte Marie et tous sortent pour se mettre à la tête des troupes. Il était midi, et ce jour-là qui se trouvait être un dimanche, octave de la Toussaint, on chantait dans l'Évangile ces paroles qui furent considérées comme d'heureux présage : Rendez à César ce qui appartient à César.

L'enthousiasme des chefs se communiqua promptement aux soldats, dont le père Dominique ne cessa durant toute la bataille de parcourir les rangs, consolant les blessés, bénissant les mourants, ranimant les timides, exaltant les braves. Tilly, Rodolphe de Tiefenbach prirent la pointe, l'un à l'aile droite, l'autre à gauche, et au signal donné, ils gravirent la montagne au pas de course, sous une pluie de fer. Les Bavarois plus particulièrement exposés à l'action meurtrière de l'artillerie, essuient sans s'ébranler trois décharges successives. Arrivés près des retranchements ennemis, ils les abordent avec un élan irrésistible. les franchissent, s'emparent des canons qu'ils tournent immédiatement contre les Bohèmes, taillent en pièces le corps qui leur est opposé. A gauche les Impériaux sont moins heureux; après une demi-heure de lutte acharnée, ils semblent hésiter; le prince Christian d'Anhalt, qui remarque leur trouble, veut lancer sa réserve sur eux pour achever leur défaite, mais il est mal secondé, mal obéi; les Hongrois demeurent sourds à ses ordres réitérés; le régiment de Hohenlohe se trouve sans colonel ni lieutenant-colonel et rompt ses rangs; celui de Thurn décharge ses mousquets en l'air à plus de trois cents pas de l'ennemi et saisi d'une terreur panique, prend honteusement la fuite. La cavalerie ébranlée va suivre cet exemple : Christian d'Anhalt se met à sa tête et l'entraîne à l'attaque. Mais cette charge molle et sans vigueur est facilement repoussée et la cavalerie bohème débandée ne se réforme plus. A ce moment ac-

Digitized by Google

court le jeune d'Anhalt avec ses cuirassiers. Il charge à son tour le régiment de Tiefenbach avec tant de furie qu'il le met en désordre, le rejette sur le régiment de Breuner qu'il culbute, fait prisonnier Breuner lui-même, et va peut-être décider la victoire quand il rencontre les Wallons de Verdugo. C'est contre cette troupe d'élite un moment seule exposée à ses coups, que viennent se briser tous ses efforts. En vain il multiplie ses attaques et redouble de valeur, rien ne peut ébranler cette immobile muraille de fer. Bientôt le combat change de face; les fuyards ramenés l'épée à la main, par Maximilien et Bucquoy se rallient. Tilly vainqueur sur la droite détache en toute hâte le régiment du colonel Cratz au secours des Impériaux. Cet officier prend les cuirassiers d'Anhalt en flanc, rompt leurs files et les renverse sur l'infanterie bohème, qu'elles jettent dans un affreux désordre. Breuner est dégagé, le jeune d'Anhalt blessé est fait prisonnier à son tour. En cet instant Maximilien et Bucquoy ordonnent un mouvement général de toute leur ligne. Ils s'avancent, écrasent de leur masse les milices autrichiennes dont l'inutile bravoure stimulée par Hofkirchen, Schlick, et le jeune Thurn essaie de les arrêter; les retranchements sont enlevés, Hofkirchen et Schlick tombent, le premier mort, le second blessé; de toute l'armée rebelle, il ne reste plus sur le champ de bataille que la réserve hongroise, jusque là immobile; mais à l'approche des Impériaux, elle tourne le dos sans combat et prend la fuite. Le duc de Weimar essaie en vain de la retenir, ses supplications et ses menaces auprès de leur commandant Cornis, demeurent sans effet. *Germani currunt,* lui répond laconiquement le colonel. *At vos estote Hungari,* réplique le duc, *et ego ero Hungarus. Nolo esse Germanus, hâc die, mane tantum mecum.* Cris inutiles! Quand même Alexandre le Grand, Jules César et Charlemagne eussent été là en personne, ils n'auraient pu arrêter les soldats, dit un rapport allemand. La bataille n'avait pas duré une heure que déjà la déroute des Bohèmes était complète. Jamais plus horrible confusion n'accompagna semblable défaite. Des milliers d'hommes trouvèrent dans *la Moldaw,* la mort qu'ils avaient voulu éviter sur le champ de bataille, et le reste fut tellement dispersé dans toutes les directions qu'Anhalt rentra lui seizième à Prague. Les rebelles laissèrent sur le terrain plus de

Digitized by Google

quatre mille morts, sans compter tous ceux qui se noyèrent et plus de quinze mille prisonniers, parmi lesquels on comptait le jeune prince d'Anhalt, le comte de Schlick et plusieurs colonels. Dix canons, cent drapeaux, et un immense butin tombèrent entre les mains des alliés, dont la perte se monta à peine à quatre cents hommes. Malheureusement plusieurs officiers de marque étaient au nombre des morts, entre autres le baron de Petersheim de la maison de Mérode et Pierre de la Motte. D'autres y furent blessés grièvement, tels que le baron de Suys, le vicomte de Gand et le baron d'Incy, de la maison de Gavre. Peu s'en fallut que Pappenheim ne restât sur le carreau. Il était tombé à terre percé de vingt coups ; les Croates allaient le dépouiller et l'achever lorsqu'un de ses soldats le reconnut, l'arracha aux mains des pillards et lui sauva la vie. Malgré la gravité de ses blessures il ne tarda pas à se rétablir et à rentrer dans la carrière qu'il devait illustrer par tant d'exploits (1).

Frédéric était à table quand on vint lui annoncer la défaite de son armée. Il monta aussitôt à cheval, dans l'intention de couvrir au moins la retraite avec un régiment de cavalerie, mais il ne put qu'assister du haut des remparts au spectacle lamentable de la fuite désordonnée de ses partisans. L'ordre d'ouvrir les portes aux fuyards ne put être exécuté; car ceux-ci étaient poursuivis de si près par les Impériaux, que sans la crainte d'une embuscade, Maximilien serait entré, le même jour, dans la ville. Dans son trouble l'électeur fit demander au duc de Bavière un armistice de quarante-huit heures. Maximilien ne lui en accorda que huit en exigeant la déposition de la couronne de Bohème comme condition préalable de toute négociation. Frédéric pro-

(1) Westenrieder raconte que dans la torpeur où l'avait jeté la perte de son sang, Pappenheim aurait eu l'hallucination de se croire mort et transporté dans l'autre monde. Dans cette pensée, il chercha à se rendre compte du lieu où il était; ce ne pouvait être ni dans le ciel, ni dans l'enfer, puisqu'il ne ressentait ni bien-être, ni douleur; ce devait donc être dans le purgatoire. L'idée de voir en quelle compagnie il s'y trouvait le pressa si vivement que, réunissant toutes ses forces, il fit un violent effort pour se retourner. Ce mouvement fut remarqué des soldats amenés là pour enterrer les morts et fut cause qu'on le retira du milieu des cadavres qui l'entouraient pour le porter au camp, où ses blessures, habilement traitées, furent promptement guéries.

Digitized by Google

fita de ce court délai non pour rallier son armée, relever le moral de ses adhérents ou se préparer à défendre Prague, mais pour mettre sa personne à l'abri. Le découragement le plus complet s'était emparé de lui : les rancunes d'Anhalt qui attribuait sa défaite à la lâcheté des Bohèmes trouvaient plus d'accès dans son esprit que les conseils du jeune Thurn. Le 9 novembre, de bonne heure, il quitta Prague dont les habitants lui étaient devenus suspects, suivi de la Reine sa femme, de Christian d'Anhalt, de Holenhohe et du vieux comte de Thurn et alla se réfugier en Silésie où il ne devait pas être longtemps en sûreté.

Sa précipitation fut telle que des voitures toutes chargées d'avance des bijoux de la couronne, de la garde-robe de la Reine, d'objets précieux, et de la chancellerie secrète du prince d'Anhalt demeurèrent oubliées dans la rue et faillirent être pillées.

Le lendemain de bonne heure, les habitants du *Petit côté* de Prague envoyèrent informer le duc que les principaux meneurs de la rébellion s'étaient réfugiés dans la vieille ville et se mirent sous sa protection. En même temps que leur député, arrivait au camp Bavarois un message de deux agents diplomatiques anglais demandant audience et sauf-conduit sous prétexte de venir proposer une capitulation (1). Maximilien ne leur laissa pas le temps de se présenter. Le même jour, dans la soirée, il fit son entrée dans Prague au milieu des acclamations des habitants et surtout des catholiques. La joie de ceux-ci était naturelle, quant aux protestants, ils cherchaient à faire oublier, à force de soumission, voire même de larmes, la part prise par eux à la rébellion. Les seigneurs naguère si altiers s'humilièrent et Wenzel de Lobkowitz, le principal auteur de l'attentat du 28 mai, vint à leur tête, baiser la main du duc, en répandant des torrents de pleurs. Ils hasardèrent timidement quelques demandes d'amnistie et d'*assecuration* de leurs priviléges. Mais Maximilien refusa de prendre le moindre engagement, il les contraignit de prêter serment sans condition et se fit livrer les actes originaux de leurs priviléges, de la

(1) *Archives de Bruxelles*. Secrétairerie d'État allemande, Correspondance de l'électeur de Mayence. Carton 135. Lettre de Maximilien du 9 novembre 1620.

Digitized by Google

lettre de majesté et de leur confédération. Le 17, il retourna dans ses États laissant une partie de son armée à Prague, sous les ordres de Tilly, qui fut chargé des fonctions de gouverneur militaire de la Bohème, tandis que le prince Charles de Lichtenstein était revêtu de celles de gouverneur civil.

Après la victoire, due en grande partie à Tilly, les jalousies un moment assoupies s'étaient réveillées. Wallenstein reprenant le thème de Bucquoy avait à plusieurs reprises énoncé d'acerbes critiques sur les opérations militaires de Tilly. De nombreux pamphlets que les bruits de l'époque attribuèrent aux inspirations du futur duc de Friedland recueillirent et propagèrent mille calomnies contre le lieutenant-général de la Ligue catholique. Ces attaques produisirent assez d'effet pour que Tilly se crut obligé de publier une espèce de mémoire justificatif qu'il fit imprimer en allemand et en latin et répandre à profusion parmi les troupes. Telle fut, dit-on, la cause première de la sourde animosité que Wallenstein ne cessa de nourrir contre Tilly. En tout cas, ce recours à la publicité est un fait assez curieux des mœurs militaires de l'époque.

Le Cte de Villermont.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

SILVIO PELLICO (1).

(Suite et fin.)

Silvio au Proconsul Sarde, à Venise.

Par cette lettre datée de Saint-Michel de Murano, 25 mars 1822, Silvio demande au Proconsul Sarde de lui procurer les livres suivants : *Le rime di Guido Cavalcante*, vol. Ier. *Il Cortigiano del Castiglione*, vol. Ier. *Raccolta di prose ad uso delle R. Scuole di Torino*, vol. II. *Sinonimi del Grassi*, vol. II. *Les œuvres de Dante, excepté la Divina Commedia*, c'est-à-dire *il convito, la Volgare eloquenza ; la Vita nuova ; la Monarchia ; le Rime.*

Silvio à Monsieur Onorato Pellico, d'Adelsberg, 30 mars 1822.

Il annonce à sa famille que son voyage continue sous les meilleures auspices.

Silvio à Monsieur Onorato Pellico, d'Udine, 28 mars.

Silvio à Monsieur le Président N..., de Venise, 23 mars.

Dans la première de ces lettres, Silvio annonce que son voyage se passe bien, et qu'il est toujours l'objet de beaucoup d'égards.

Digitized by Google

Dans la seconde, il remercie le Président de lui avoir procuré certains livres qui lui ont fait le plus grand bien.

Silvio au Proconsul Sarde, de Venise.

La bonté que Votre Seigneurie a eue, dès le commencement de ma détention à Venise, de demander des nouvelles de moi à Messieurs les Présidents et Conseillers, pour me faire offrir des secours de ma famille, m'oblige à vous en exprimer ma gratitude avant de partir pour ma destination. On me permet d'envoyer quelques papiers à mon père ; j'ose prier Votre Seigneurie de vouloir s'en charger. Si ma demande n'était pas trop indiscrète, je vous supplierais, en outre, d'écrire quelques lignes à mon père, ou à mon frère, pour confirmer l'assurance que je suis résigné. Vous pourrez apprendre du vice-président Gardani de quelle manière j'ai reçu ma sentence : plus je médite sur ma disgrâce, plus je me persuade que je dois remercier Dieu, puisqu'elle m'a fait recourir à un bien inestimable, la Religion. Je tiendrais infiniment à ce que mes parents fussent assurés que mon plus grand, mon unique désir est de vivre en Dieu, comme eux, et qu'en espérant d'atteindre parfaitement ce but, je suis plus heureux dans la retraite que j'ai méritée par ma faute, que je ne le serais dans le monde. Je leur ai déjà exprimé ces sentiments dans une lettre, mais comme ils pourraient croire que la piété filiale me fait cacher la désolation de mon cœur, ce sera pour eux une grande consolation d'apprendre par Votre Seigneurie que vous avez réellement su par la Commission l'état de calme dans lequel la Providence a daigné et daigne me tenir.

Aux consolations que je vous prie de donner à mes parents, je vous supplie d'ajouter que vous savez que j'ai toujours été traité ici avec la plus généreuse douceur, et que de même, dans la forteresse où je suis envoyé, aucune rigueur n'aggravera mon sort, à moins que je ne cesse de mériter la bonté du gouvernement ; ce qui, je l'espère en Dieu, ne sera jamais.

Je finis la démarche importune que j'ai osé faire auprès de vous, en vous priant de m'excuser, et d'agréer ce respectueux témoignage de ma re-

Digitized by Google

connaissance, et de la confiance que m'inspire votre noble et compatissant caractère.

J'ai l'honneur d'être avec toute la vénération.

Venise, 25 mars 1822.

Silvio à Monsieur Onorato Pellico.

Très-chers parents, frères et sœurs. Quand je m'y attendais le moins, quand, par la longue habitude de la vie renfermée, je me trouvais résigné à n'avoir plus qu'au ciel la consolation d'embrasser les personnes qui m'étaient chères, voilà que la grâce éclate! Il m'est impossible, êtres tendrement chéris, d'exprimer la reconnaissance avec laquelle j'ai reçu ce don inespéré. Tous mes sentiments sont en désordre et se pressent tellement que je me sens incapable de les expliquer. Ces sentiments sont : adoration envers ce Dieu très-bon qui ne m'a jamais abandonné dans mon malheur, vœux d'amour envers tous les cœurs dont j'ai éprouvé la bonté, désir, désir très-ardent d'essuyer les larmes que j'ai fait verser à ma si bonne et si chère famille. Mais parmi ces émotions pleines de douceur et d'autres du même genre que je ne sais pas distinguer, il s'en mêle une bien douloureuse! Trouverai-je encore en vie toutes les personnes de ma famille? Elles étaient toutes si nécessaires à mon cœur! C'était pour moi un si grand devoir de les dédommager par ma tendresse des angoisses que je leur ai causées!

Oui, le malheur m'a rendu capable de supporter n'importe quel coup. Oh parents! Oh frères! Oh sœurs! Qui d'entre vous me tendra les bras? Je le sais, je le sais! Tous si vous vivez! Si quelqu'un devait manquer, veuillez préparer mon cœur, en m'écrivant de suite à Milan.

Ne vous inquiétez pas si je tarde quelque temps d'arriver. Nous ne pouvons presser notre voyage, parce que notre santé exige des égards : moi-même j'ai eu besoin de prendre quelques jours de repos en cette ville!

L'acte de clémence, par lequel Sa Majesté l'Empereur a daigné me placer au rang des gracié, a été porté le 26 juillet et les plus promptes mesures ont été prises aussitôt, pour exécuter l'intention du Souverain. La nouvelle nous en a été donnée le 1er août. Nous sommes sortis le

Digitized by Google

même soir du séjour de malheur : après être restés à Brünn jusqu'à l'arrivée du commissaire qui devait nous accompagner, nous sommes partis le matin du 6 et le soir du 8 nous arrivions à Vienne. Je pense qu'après cinq ou six jours, nous pourrons nous remettre en voyage.

Depuis que nous avons cessé d'être sous le coup de la loi nous avons été traités avec une bonté inouïe. La bienfaisante intention de Sa Majesté est remplie par des cœurs pleins de noblesse et de bonté. Que Dieu les bénisse tous !

Ne craignez point, âmes tendrement aimées, qu'après tant d'années d'absence et de misère, mon cœur soit desséché et que je ne sois plus ce Silvio qui vous aimait avec tant d'effusion. Je suis toujours le même Silvio. Le malheur ne m'a certainement pas dégradé, bien au contraire, j'oserai dire qu'il m'a rendu meilleur. Et le vrai but de toute la vie où je rentre, sera de m'améliorer toujours de plus en plus.

Unissez-vous à moi pour nous réjouir en Dieu. C'est lui qui n'a cessé de m'assister dans toutes les douleurs physiques et morales d'une longue captivité et cette assistance nous sera continuée ! Il ne me renvoie entre vos bras, que pour nous dédommager par cette consolation des tourments affreux que nous avons soufferts !

L'affluence des pensées et des émotions me fait écrire sans ordre comme un enfant. J'aurais tant d'affectueuses expressions à vous dire et je ne les trouve pas. Pardonnez à ma faiblesse actuelle. Oh combien de torts plus grands vous avez à pardonner à votre pauvre Silvio ! Et moi je sais, je sais que votre amour couvrira tous mes torts.

Sachez, pour votre gouverne, que rien ne nous manque pour le voyage. L'Empereur en fait les dépenses et l'on a généreusement pourvu à tout ce que demande l'état de notre santé.

Je brûle de vous revoir tous, et je crains, hélas ! que quelqu'un ne vienne à manquer.

En attendant je vous embrasse avec une tendresse immense et le plus vif désir de contribuer au contentement de tous vos cœurs, et particulièrement des cœurs vénérés des auteurs de mes jours.

Vienne, 10 août 1830.

Digitized by Google

Silvio à Monsieur Onorato Pellico.

Très-honoré père. Oui, oui, le Ciel a exaucé nos vœux ; oui, le meilleur des pères ; oui, ma mère très-chérie, mes chers frères et sœurs, votre Silvio est sorti de la longue sépulture où il a tant déploré ses torts et les afflictions qu'il a causées à de si bons parents et à une famille si chère !

Ma santé va bien. L'Empereur n'a pas seulement eu la clémence de me rendre la liberté, il a encore voulu que je fusse transporté avec les plus grands égards afin d'arriver bien portant à la maison : la manière dont j'ai été traité en voyage a été un nouveau trait de suprême bonté, que Dieu bénisse tous ceux qui m'ont plaint et m'ont fait du bien ! et vous avec eux, mon bien affectionné père. Votre lettre m'a transporté de consolation. Je l'attendais avec la plus vive impatience. Je n'ai pas vu Monsieur Lavarin à Milan : c'est ce qui fait que je suis resté sans nouvelles détaillées de la famille. J'ai seulement appris par Monsieur le Consul que mon père adoré et mon Luigi vivaient encore. Oh ! que Dieu en soit loué !

Son Excellence Monsieur le Comte Fornielli a eu la bonté de me faire demander ici si je n'avais pas besoin d'argent : il m'a ensuite envoyé la très-chère lettre qui me remplit maintenant de douceur. Oh mon bon père !

Si mon séjour ici ne se prolonge pas, je n'aurai besoin de rien. Dans le cas contraire j'accepterai l'offre qui m'est faite ; recevez toujours mes plus tendres remercîments. Parmi les personnes de la famille que vous nommez, cher père, vous ne dites rien de notre bonne Mariette ; je tremble de ne plus la revoir : elle avait si peu de santé !

Je vous écris en hâte et puis à peine vous indiquer les mille sentiments qui m'inondent l'âme. J'abrège pour ne pas retarder le départ de cette lettre. Je ne puis cependant m'empêcher de vous dire combien je suis reconnaissant envers son Excellence Monsieur le Comte Gouverneur de cette ville pour la généreuse complaisance qu'il a eue de me faire donner un bon logement pour le temps que je dois rester ici et de m'épargner une foule de désagréments auxquels ma position aurait pu m'exposer. Que Dieu bénisse tous mes bienfaiteurs !

Digitized by Google

Cher père, chère mère, je vous embrasse avec le reste de la famille, et j'espère que dans deux ou trois jours, mes embrassements pourront être vraiment complets. Mon cœur est déjà près de vous.

Votre jadis très-malheureux, maintenant heureux, et toujours très-aimant Silvio.

Novare, 12 septembre 1850.

Silvio à sa sœur Joséphine Pellico.

Ma Joséphine. Ton Silvio est ici, et il lui tarde de te dire combien son pauvre cœur a été inondé de joie et de tendres émotions, quand, en arrivant hier soir à la maison paternelle, il a eu la consolation d'embrasser son père, sa mère et ses frères. Tu n'étais pas là, ma bonne sœur, je sentais, je sens ton absence : mais je me console par la pensée que tu n'es plus à cinq cents milles de moi, et qu'il ne me sera pas difficile d'aller bientôt faire ma révérence à Madame la Supérieure de Quiers. N'est-il pas vrai que si je me présente un jour devant toi, tu déposeras un moment ta gravité de supérieure pour me dire que tu me veux du bien? Oui, oui; tu m'as aussi pardonné toutes les afflictions que mes malheurs t'ont occasionnées. Je ne vois pas non plus la bonne Mariette! Oh! que j'aurais volontiers fixé mon regard aussi sur cette sainte sœur! Je calme ma douleur en me répétant à chaque instant : « Elle n'est pas « loin de nous. Heureuse en Dieu, elle jouit aussi de la consolation qui « nous est accordée; c'est un ange qui a contribué à me faire obtenir les « grâces que j'ai obtenues. Elle veille, prie et tressaille incessamment, « en voyant les bontés dont nous comble le Seigneur. » Plaignons-là et puis rions de notre plainte enfantine et tressaillons avec elle.

Je te remercie toi aussi, ma bien chère amie, de la grande part que tu as eue, par tes prières et ta vertu, au bien qui m'est arrivé. Dieu t'en récompensera, n'est-ce pas? Lui seul peut t'en récompenser, et moi, je l'en prierai pendant toute ma vie. Je me réjouis de la position honorable où tu as été élevée, et je m'en réjouis d'autant plus que je sais que tu es humble et que tu trouveras dans ta charge un nouveau motif de perfectionner ta douce charité. Que le Seigneur t'accorde les dons nécessaires

Digitized by Google

au poste que tu occupes et te conduise à la sainteté sans plus t'envoyer de trop grandes tribulations : celles que tu as souffertes à cause de moi ont déjà été si énormes! Celles-là suffisent. Désormais je souhaite que tu sois contente, bien portante, heureuse dans tous tes désirs. Je fais d'instantes prières pour que telle soit aussi la volonté de Dieu par rapport à nos excellents parents et à ces deux anges de tendresse fraternelle, Luigi et François.

Malheur à toi, ma Joséphine, si, dès que tu en auras le temps, tu ne m'écris pas quelques lignes, avec tendresse ou colère, comme tu veux, pourvu que tu finisses par m'embrasser : je suis très-impatient et je crois que cela veut dire que je t'aime beaucoup, beaucoup.

Adieu, ma mie; garde-toi bien de m'oublier, sais-tu? Adieu, adieu.

Ton Silvio, qui t'embrasse aussi de la part de ton papa, de maman, de Louis et de François, et même de ce bon larderon de Marguerite.

Turin, 15 novembre 1830.

Silvio à sa sœur Joséphine Pellico (1).

Ma chère sœur. Ta tendre amitié contribue à mon contentement, et je t'en sais bon gré. Chacune des expressions que tu m'adresses montre ton excellent cœur. Il y a bien peu de familles si cordialement unies que la nôtre, et y a-t-il rien de plus doux que de s'entr'aimer de toute son âme, père, mère et enfants?

L'attachement qui nous unit tous vient, sans doute, de nos chers parents, dont la bonté est si bien faite pour inspirer la tendresse et le désir d'être bon. Toi, notre Mariette, nos frères et moi, nous sommes des oiseaux d'une nichée, qui ne sont nulle part si à leur aise que lorsqu'ils se chuchottent à l'oreille ce joli petit ramage : « *Je t'aime, je t'aime, je t'aime.* »

J'ai entendu avant-hier le panégyrique de la Conception, par François, aux Rosines. J'ai été fort satisfait de notre modeste orateur, qui sans faire beaucoup de tapage, sans menacer de sauter en bas de la chaire pour tirer les oreilles des auditeurs et des auditrices, sans lever les

(1) Toute cette lettre a été écrite en français par Silvio. — *Note du traducteur.*

Digitized by Google

jambes pour escalader le ciel, s'insinue, plaît, persuade et sait bien faire aimer Notre-Seigneur, sa sainte Mère, et toutes ces braves gens qui sont là haut en Paradis.

La révérende mère, le théologien Martinengo, le père Maurice, les Pharmaciennes, tout le monde se rappelle de toi et t'aime bien. Ta charmante élève Barbarina a chanté le *Tantum ergo* avec une jolie voix et beaucoup de grâce. Nous avons promis au théologien Martinengo d'aller un de ces jours visiter toute la maison des Rosines. François a fait une promesse plus méritoire : il s'est engagé pour le panégyrique de la Fête-Dieu.

Bon jour, ma bonne sœur. Toute notre nichée te chuchotte les mots *je t'aime, je t'aime, je t'aime* y compris Mariette, sais-tu? car bien qu'elle soit avec les esprits bienheureux, à ce que j'espère, elle ne cesse pas d'être aussi avec nous, bien près, ainsi que toi qui lis cette lettre à Quiers et que pourtant j'embrasse ici sur mon cœur. La santé de papa et de maman est à l'ordinaire. Prions Dieu qu'il nous les conserve. Louis, François et moi, nous nous portons aussi bien. Mes poumons n'ont plus rien qui les gêne. A force de prier pour moi vous m'avez désenterré, ressuscité, rajeuni, délicié. Il ne vous manque plus que de me pousser avec vous en Paradis.

Adieu, nous t'embrassons tous et de bon cœur.

TON SYLVIO.

Turin, 10 décembre 1830.

Traduit par M. MARÉCHAL.

Digitized by Google

LORENZO ou LE CONSCRIT,

HISTOIRE LIGURIENNE DE 1810 A 1814.

C'était pendant une sereine et douce nuit de juillet 1812. La lune à son déclin se cachait derrière le promontoire de Noli, quand, du milieu des noirs écueils dont le golfe de Gênes est parsemé entre Voltri et Varaze, sortit une petite barque tranquille et légère, conduite avec un art merveilleux par une jeune fille du plus bel aspect. Courbée tout entière sur la rame, l'œil fixé sur les rochers aigus, elle s'éloignait, s'approchait et, dans tous ces détours, dirigeait sûrement la marche de son esquif. Elle était vêtue d'un très-léger armoisin vert de mouche et avait la tête enveloppée d'un mouchoir de soie bleu céleste, sous lequel flottaient, au souffle de la brise nocturne, deux petites boucles de cheveux qui lui descendaient jusque sur les épaules. Comme elle n'avait rien de blanc dans son costume, si ce n'est la collerette qui recouvrait la partie supérieure de sa robe, on eût pu croire, en la voyant du rivage, que c'était une bande argentée de cette légère écume qui venait caresser doucement ces brisants rembrunis. Mais à cette heure de la nuit, dans cette baie retirée et parmi ces pierres couvertes d'écailles, il n'y avait pas à craindre que nageur ni marin vint à passer dans le voisinage. Toutefois la belle batelière portait à chaque instant les regards autour d'elle d'un air inquiet, comme si elle eût redouté que quelque nocturne pêcheur de seiches, de polypes et de colmars, quittant subitement son guet, ne la surprit sur ces flots solitaires naviguant ainsi toute seule au millieu de la nuit.

Sortie enfin de ces défilés, elle cingla un petit cap qui poussait sa

Digitized by Google

pointe dans la mer, entra dans une baie plus ouverte et prit directement son essor vers un rocher très-élevé, qui, taillé à pic, comme une tour de garde, se dresse sévère et immobile pour éclairer l'étendue du golfe et arrêter le courroux des ondes qui se brisent à ses pieds quand sévit la tempête. Tout autour de cet énorme géant s'élèvent une foule de petits écueils brisés, rongés par les flots, couverts de mousse, chargés d'algues que rejettent les vagues écumantes, et amoncelés les uns sur les autres, comme des pygmées autour de Géryon. Les marins génois redoutèrent toujours les fureurs de ce golfe qui, dans certains accès de rage, emporte quelquefois les vaisseaux et va les briser contre les écueils. C'est pourquoi ils érigèrent jadis au sommet de cette masse aérienne une statue de marbre à la Madone. Au haut de ces sombres escarpements la sainte figure brille d'une éclatante blancheur et jamais les nautonniers de la Rivière ne passent devant elle sans la saluer, et l'honorer comme la tutélaire étoile de la mer.

A peine arrivée en vue de l'immense rocher, la jeune marinière fit aussitôt un profond salut à la Vierge, que la lune éclairait en ce moment de ses rayons à travers une échancrure de la montagne opposée. Elle retira la rame, la plaça sur les bancs et posa sur la proue un panier plein de fraises, de cerises et de superbes roses de Damas qu'elle avait apporté dans sa barque. Puis elle se jeta à genoux, joignit les mains sur son cœur, fit une pieuse révérence à la Reine des cieux, et lui parla ainsi du plus profond de son âme : — Ah, Mère toute belle et toute chérie, par l'amour dont vous brûlez pour l'enfant Jésus que vous portez entre les bras et que vous pressez sur votre sein maternel, tournez vos regards pleins de bonté vers cette malheureuse créature, à qui il ne reste d'autre espérance que vous et votre puissante protection. Vous voyez toutes les peines, toutes les mortelles angoisses dont mon cœur est affligé. Dominée par le plus ardent amour, continuellement en proie à l'épouvante, je gémis nuit et jour et ne puis me donner un moment de repos. Je vous supplie, ô ma douce Mère, prosternée à vos pieds, je vous conjure de sauver Lorenzo : ah ! ne permettez pas que ceux qui le cherchent pour le faire mourir puissent jamais soupçonner l'endroit où il est caché ; faites qu'il vive en sûreté dans sa retraite ; qu'il soit préservé des vents tumultueux et des épais nuages de la mer ; que la fraîcheur

Digitized by Google

des nuits ne le glace pas sur la couche misérable où il repose, que la tempête et la fureur des flots ne soient pas un obstacle à ce qu'une main secrète et aimée puisse lui procurer la nourriture dont il a besoin pour vivre au milieu des ennuis et des angoisses de la solitude et de l'obscurité. Pourrai-je le revoir, ô ma Mère? Puis-je espérer de l'appeler un jour mon Lorenzo, et de vous remercier avec lui d'un si grand bienfait? Mais que servirait de le sauver, ô Mère, si vous ne réconciliez pas les auteurs de nos jours? Si je ne les vois pas, après tant d'années, se donner enfin le baiser de paix? Mon père pourra-t-il jamais me permettre de donner le nom de père à son ennemi, pourra-t-il jamais consentir à appeler du nom de fils l'enfant de celui qu'il déteste si profondément? N'êtes-vous pas la Vierge puissante? N'est-ce pas vous qui distribuez à votre gré les grâces qui découlent de la bonté divine? Oh, oui, ma Mère, ma bonne et tendre Mère, votre pauvre Marinetta pleure déjà depuis quatorze mois, et c'est vous, vous seule, qui versez l'espérance dans son cœur : chaque nuit je viendrai ici, je vous prierai tant, je pleurerai tant, que votre cœur maternel sera touché, que vous aurez compassion de moi et de Lorenzo, lui qui maintenant vous aime si affectueusement, lui qui promet, si vous le sauvez de la conscription et si je deviens son épouse, de me conduire à Savone, à votre autel pour y communier avec moi et y suspendre deux cœurs d'or où seront enfermés nos deux noms.

Marinetta appartenait à une très-noble famille de Gênes et avait atteint l'âge de dix-sept ans. Son père, depuis la chute de la république, vivait retiré dans son délicieux château de la Rivière du Ponent et se plaisait à cultiver et à embellir un jardin plein de fleurs et d'orangers, qui descendait jusqu'à la mer, et communiquait par un étroit passage à une petite baie protégée contre les vents et défendue par une longue file de rochers, dont elle était entourée de toutes parts. Le marquis Lamba ne s'était marié que vers l'âge de cinquante ans et sa noble épouse avait perdu la vie en donnant le jour à cette fille. N'ayant que cette enfant, il l'aimait comme la prunelle de ses yeux et lui avait fait donner une éducation digne du haut rang qu'il occupait. Il l'avait confiée à une gouvernante de Sienne, fort pieuse, très au courant de tous les ouvrages que doit connaître une noble demoiselle, et en même temps très-versée dans la connaissance des bonnes lettres italiennes. Cette gouvernante avait su

Digitized by Google

inspirer à son élève, dès l'âge le plus tendre, l'amour des plus belles vertus chrétiennes pendant qu'elle lui apprenait à goûter les plus remarquables ouvrages tant en prose qu'en vers des écrivains classiques de l'Italie. Elle lui avait aussi donné les premières leçons de chant et de musique, arts dans lesquels l'avaient ensuite perfectionnée des maîtres plus exercés, que le marquis faisait venir de Gênes deux fois par semaine.

Marinetta touchait très-bien le piano et savait exécuter avec aisance les plus difficiles symphonies de son temps. Elle charmait aussi les loisirs de son âge en pinçant la guitare espagnole, alors fort en vogue dans les belles sociétés, et le marquis son père, après avoir dîné, prenait un plaisir extrême à l'entendre jouer de cet instrument dans le bosquet des orangers qui touchait à la salle du rez-de-chaussée destinée aux repas. En passant ainsi ses premières années dans l'innocence, noblement appliquée à ses études et aux ouvrages de son sexe, elle avait ajouté à ses grâces naturelles les plus beaux ornements qu'un père tendre et sage puisse désirer pour sa fille. Sur sa figure brillait le rayon virginal dans tout son éclat; ses manières, sa démarche, sa voix étaient empreintes d'un mélange ravissant de douceur et de majesté, et elle se montrait envers tout le monde pleine d'humanité, d'aisance et de courtoisie. Ses vertus et ses charmes faisaient l'admiration des amis de Lamba et des seigneurs gênois qui venaient souvent le visiter. Rien n'aurait pu toucher davantage le cœur du marquis, qui se regardait comme le plus heureux des pères et sa Marinetta comme la jeune personne la plus accomplie et la mieux élevée de toute la ville de Gênes.

Ce bonheur toutefois n'était pas sans mélange. Lamba voyait beaucoup de prétendants rechercher sa fille et l'idée de son mariage le préoccupait vivement. Il ne pouvait supporter la pensée de la voir un jour s'éloigner de lui. Il savait qu'en le quittant elle emporterait tout le plaisir, toute la consolation, tout le bien qui lui restait, que sa vie demeurerait enveloppée de tristesse et de deuil, du moment que ce petit ange plein d'amour et de gaîté cesserait de charmer et d'embellir sa solitude. Outre ces funestes prévisions si propres à alarmer le cœur d'un père, Lamba, malgré la sagesse et la solide instruction qu'il avait puisées dans les livres, avait des habitudes étranges et des accès de mauvaise

Digitized by Google

humeur qui le rendaient parfois inabordable. Ayant longtemps vécu sous les anciens statuts de la Ligurie, il avait vu la gloire et la puissance de la république. Plein du souvenir des vieux usages de sa patrie, il détestait le nouveau régime et ne cessait de déplorer les désordres et les conjurations qui avaient arraché l'île de Corse à la domination du Doge, et surtout la ruine de la république elle-même consommée au milieu de tant de bassesses, d'infâmes trahisons et d'excès de tout genre commis de part et d'autre. Il se rappelait avec amertume et le siége de 1800 et les vexations de Masséna et la misère, la détresse, le désespoir du peuple livré aux horreurs de la faim et au carnage des bombes. Ces navrants spectacles avaient réagi sur son tempérament et l'avaient rendu intolérant, difficile, intraitable. Les moindres motifs suffisaient pour le troubler et le faire éclater en transports de colère que Marinetta seule avait le doux secret de modérer et de calmer. Souvent il avait l'air sauvage et s'enfermait parfois des demi-journées dans sa chambre pour éviter la présence des domestiques et l'occasion de leur parler.

Lamba était en outre si pointilleux sur les usages de la noblesse, que les luttes entre les nobles et les plébéiens, au temps des Adorni et des Frégosi, étaient encore aussi présentes à sa mémoire que s'il eût vécu en 1300 ou en 1400. Rien n'aurait pu le décider à se mêler le moins du monde aux ordres nouveaux qui s'étaient formés en 1528 par l'exil d'Octavien Frégoso, dans le but de rétablir la paix dans la cité. A ses yeux les grandes et riches familles du Portico Nuovo étaient plébéiennes, comparées aux antiques maisons du Portico Vecchio, et il n'y avait pas de danger qu'il pensât jamais à céder sa fille à l'un des premiers : il l'aurait étouffée plutôt que de la voir dans la famille d'un Portico Nuovo; et rien ne servait à cette maison de s'être illustrée depuis longtemps déjà en donnant beaucoup de doges à la République d'ambassadeurs à la cour des rois, de chevaliers et de grands maîtres à l'ordre de Malte. Il paraîtrait impossible qu'en 1812 il se trouvât encore à Gênes un homme animé de semblables idées, si nous n'avions entendu plusieurs fois, quelques années après, Alexandre Pallavicino, surnommé le savant, parler jusqu'à sa mort des nobles du Portico Nuovo avec presque autant de mépris que parlaient des doges Frégosi,

Digitized by Google

au quinzième siècle, les Fieschi, les Spinoli, les Pallavicini, les Doria, les Lomellini, les Catanei et les Adorni.

Non loin de la villa du marquis Lamba se trouvait le palais de Giano, très-noble gentilhomme riche et courtois, qui tenait un grand train de maison. Son palais élégant et somptueux était orné de marbres, de statues et de peintures exécutées par les grands maîtres du seizième siècle et avait des salles décorées des plus belles fresques de Carlone et de l'école Lombarde. Lamba regardait Giano comme son ennemi juré, parce qu'il passait pour l'ami des Français et qu'il était lié avec Corvetto et d'autres partisans de Napoléon. Il le traitait même d'excommunié, à cause de ses bons rapports avec les généraux français. Ces derniers passaient souvent par là pour se rendre à Savone où l'Empereur tenait étroitement gardé le souverain Pontife Pie VII. Giano les invitait à dîner et leur offrait quelquefois l'hospitalité pour plusieurs jours, leur faisant de grands honneurs et leur prodiguant toutes les attentions qu'on peut attendre d'un seigneur aimable et généreux. Cette conduite indignait Lamba, qui disait de son voison tout le mal possible, le taxant de jacobin et de lâche, qui voulait pas ses bassesses captiver la bienfaisance de Napoléon et devenir grand de la couronne — cela lui va, disait-il en donnant à ses traits une expression d'amère ironie, c'est juste la grandeur qui lui convient : *nouveau parmi les nouveaux*. Oh ! oui ; parce qu'il a trouvé dans sa famille des femmes sorties des anciennes maisons Fransona, Grimalda, Ivrea, Salvago et Centurione, il se croit désormais aussi noble que les Boccanegra. Mais il a beau faire ! Il restera toujours, toujours du Portico Nuovo. Quand l'empereur Frédéric, à ce grand dîner que nos ancêtres lui donnèrent dans le port, s'écria, à la vue de tant de magnificence : — *Vos estis omnes Marchiones, vous êtes tous des marquis*, les ayeux de Giano étaient de petits bateliers de la Rivière et chargeaient dans notre port de l'huile, des oranges et des citrons. Eh bien ! soit : qu'il mendie les titres des ducs de Cassano, de Montebello, de Trévise et de Dalmatie ; qu'il y joigne les insignes de maréchal de l'empire, cessera-t-il pour cela d'être un parvenu comme les Soult, les Augerau, les Berthier. les Marmont et compagnie, tous sortis du tronc des chênes qu'on voit sur les montagnes ? Quant aux consuls liguriens, jamais il ne lui coulera dans les veines une seule goutte de leur sang.

Digitized by Google

A tous ces discours la bonne Marinetta se sentait saisie d'un frisson glacial ; et, profitant du pouvoir qu'elle avait sur l'esprit de son père, elle lui répondait souvent : Papa, ne parlez pas ainsi, cela vous fait du mal. La famille de Giano est aussi honorable, aussi grande que toute autre famille génoise et même italienne. Elle jouit à Gênes du plus grand respect pour avoir donné d'illustres bienfaiteurs à la République, pour avoir produit des hommes qui ont défendu l'État par leur valeur et leur prudence, des princes, des capitaines, des sénateurs cités avec éloge dans nos histoires.

— Mais ils sont du Portico Nuovo, s'écriait Lamba devenu pâle de dépit, comprends-tu ! du Portique Neuf !

— Il est si neuf, ajoutait la jeune fille, qu'il a déjà plus d'un jeudi sur les cornes. Comment ! Neuf après trois cents ans et plus ! Il me paraît au contraire vieux, caduque et démembré, puisque c'était déjà une grande maison longtemps avant 1528.

— Tu es une petite étourdie ayant la tête toute pleine des idées du jour : vous autres jeunes gens vous aspirez la démocratie avec l'air qui vous entoure : ne sais-tu pas que l'origine de notre race se perd dans les nues, que le sang des Consuls coule dans nos veines, et que nos ancêtres étaient déjà praticiens aux temps des guerres contre les Pisans, et même aux temps où les Croisés passèrent à Gênes pour se rendre en Terre-Sainte, et tu cites l'année 1528 comme si tu me parlais du temps de Charlemagne ! Que je ne t'entende plus extravaguer à la manière des Jacobins : tu déroges à l'antique grandeur ligurienne et tu n'aimes plus ton père. Giano n'est pas digne que tu le défendes, car toute la réthorique de Cicéron ne pourra jamais en faire un Portico Vecchio, ni ôter une onze à l'excommunication qui lui pèse sur la tête.

Marinetta gémissait de cet entêtement de son père, et souffrait de cette animosité entre deux familles qu'elle aurait voulu voir en bonne harmonie. Un de ses plus vifs désirs était de pouvoir entrer en douce correspondance avec Violentina, fille de Giano, qui était plus âgée qu'elle de quelques mois. C'était une jeune personne pieuse, discrète, gracieuse, pleine de jugement et de délicatesse, qui était aimée et vénérée de tous les pauvres d'alentour à cause des nombreuses aumônes qu'elle faisait. Elle donnait des soins particuliers aux malades de la Ferre qu'elle visi-

Digitized by Google

tait souvent avec sa mère, dame vertueuse et animée des plus nobles sentiments. Si son père vivait dans l'éclat, s'il recevait continuellement des étrangers dans son palais, si l'on multipliait chez lui les banquets, les veillées et les amusements, Violentina n'en était pas moins sévère dans son maintien, réglée dans ses actions, retenue dans ses paroles. Elle suivait l'exemple de sa mère qui avait mis tous ses soins à l'élever dans la crainte de Dieu et dans cette noble réserve, qui communique tant de charme et d'attrait aux manières honnêtes et gaies des chastes jeunes filles. Toutes ces belles qualités réunies en Violentina étaient si conformes au caractère doux et bon de Marinetta, qu'elle se sentait invinciblement attirée à former avec la fille de Giano une tendre et vive affection.

Mais la pauvre Marinetta avait un autre attrait secret et prépondérant qui lui faisait désirer l'intimité de Violentina. Sans vouloir se l'avouer à elle-même, elle cherchait mille autres raisons bonnes et vraies en soi, mais qui n'étaient pas celles qui exerçaient sur son cœur enflammé le plus puissant empire. Violentina avait un frère unique, environ deux ans plus âgé qu'elle et qui s'appelait Lorenzo. C'était un jeune homme aux sentiments vifs et nobles, doué d'un caractère souple et fait pour la vertu, rangé dans sa conduite, aimable, grave et courtois dans ses manières, montrant des yeux doux et sereins sous un front qui respirait la franchise et la fierté.

Giano se rendait chaque année dans sa villa sur la fin d'avril et y restait jusqu'au commencement de novembre. Son palais, un peu plus enfoncé dans la vallée que celui de Lamba, était bâti sur un coteau charmant, au pied duquel coulait une rivière toujours limpide et à plein bord, dont se détachaient plusieurs canaux qui allaient alimenter un grand nombre de moulins à foulon et de fabriques de papier. Tout contribuait à entretenir dans ces lieux la plus douce fraîcheur. La partie supérieure était plantée de petits chênes, de pins et de marronniers. En bas, du côté de la mer, s'étendait un vaste jardin, où l'on voyait de beaux gradins de mousse et des préaux fleuris, arrosés par une foule de petites sources et de petits ruisseaux. Du palais jusqu'à la plage descendaient de larges allées pleines d'ombres, formées de myrtes et de lauriers sauvages, entremêlés de grands orangers, de cèdres et de citron-

Digitized by Google

niers toujours chargés de fleurs et de fruits dorés, qui répandaient leurs suaves odeurs jusque sur les flots, et enbaumaient l'air de toutes les collines d'alentour.

Durant le mois de mai, Marinetta voyait Violentina descendre chaque matin le chemin qui longeait son palais. Elle était toujours accompagnée de Lorenzo qui la conduisait à l'église paroissiale, où l'archiprêtre célébrait le mois de Marie. La fille de Lamba était également ravie de la piété de la sœur et de la bonté du frère. Celui-ci, bien qu'il eût souvent veillé fort avant dans la nuit pour assister aux fêtes que donnait son père, interrompait la moitié de son sommeil par affection pour sa sœur et se levait ainsi de bonne heure pour l'accompagner. Plus souvent encore elle le voyait le soir de la petite terrasse de son jardin apprêter sa barque pour aller promener Violentina sur les délicieux bassins qui découpent ce rivage, et la faire jouir des beaux couchers du soleil qui descend dans les cœurs de Provence en se plongeant dans une mer d'or. Il la conduisait souvent aux endroits où les pêcheurs tiraient leurs filets à terre, parce qu'elle prenait plaisir à voir ces diverses sortes de poissons frétiller dans les mailles et sautiller à fleur d'eau à mesure qu'ils étaient approchés de la rive. Mais c'était surtout parmi les écueils situés sous le jardin de Marinetta qu'il aimait à diriger sa nacelle. Dans le but de procurer à sa sœur une récréation qu'elle aimait beaucoup, il ôtait ses bottes et se mettait à grimper sur les rochers pour en arracher au moyen d'un petit ciseau les écailles, les huîtres et les autres coquilles dont ils étaient couverts. Quand il en avait recueilli une poignée il les jetait dans la barque à la grande satisfaction de Violentina.

En donnant des signes si manifestes de son excellent cœur, Lorenzo avait fait de rapides progrès dans l'estime de Marinetta. Elle en était arrivée à désirer d'avoir un frère comme Lorenzo, aussi attentif à lui prouver sa candide affection, à lui faire une douce compagnie, à étudier dans ses goûts pour les satisfaire avec ce tendre empressement et cette joie sincère. Quand le couple fraternel, frappant l'onde de la rame, glissait sur la barque légère au milieu des écueils, la bonne enfant les suivait avec certaine envie, avec un vague désir d'être dans leur société. En les voyant voguer rapidement le long du rivage, elle promenait ses regards sur tous les détours des anses et tous les circuits des rochers,

Digitized by Google

jusqu'à ce que le promontoire voisin les ait fait disparaître à sa vue. Alors silencieuse et distraite, elle contemplait la mer, comme si elle eût cherché de l'œil les tortueux sillages de la nacelle, parcourait par la pensée leur trace effacée, et les recomposait dans son imagination en se disant à elle-même : Ici, Lorenzo frappait l'onde de sa rame, là il tournait cette roche noirâtre, plus loin il allait directement en coupant l'arc de cette baie et en poussant vers la pointe de ce petit cap. Comme il était adroit, animé, comme il se courbait agilement sur la rame !

Alors Marinetta se tenait immobile sur la terrasse, traçant dans son imagination fleurie l'innocent portrait d'un frère qui eût été continuellement à ses côtés, et qui l'eût conduite dans la belle vallée pour gravir les rochers, chercher des nids d'oiseaux, et prier devant le petit sanctuaire de la Madone d'Aqua Santa, situé à l'endroit où se croisent les routes qui mènent aux moulins et aux usines de fer. Oh, combien elle eût été heureuse d'avoir un frère ! mais la gracieuse jeune fille, en se le dépeignant à l'esprit, retraçait toujours sans s'en apercevoir, l'image de Lorenzo ; et cette image la tourmentait, parce qu'elle pensait que son père, qui ne pouvait supporter la famille de ses voisins, en serait offensé. Alors elle se figurait un autre frère différent du premier, mais ce frère ne satisfaisait pas son cœur, ce frère ne l'aurait jamais tant aimée que celui qui eût ressemblé à Lorenzo.

Marinetta allait rarement à la mer : elle ne savait pas manier la rame et entrait en frayeur pour peu que le vent soufflât, que l'onde se ridât, et que l'écume blanchît au flanc des rochers. Mais ce frère qu'elle se représentait, l'aurait menée à la pêche comme Violentina. Et puis Violentina conduisait bien la barque à tour de rôle avec Lorenzo ; sans en sortir elle aimait parfois aussi à détacher les écailles des rochers et à prendre des polypes. Et pourquoi n'en ferait-elle pas autant ? Que signifiaient ces craintes puériles, ces faiblesses ridicules ? Là-dessus elle cherche le vieux Andréa, l'un des bateliers du palais, lui ordonne d'apprêter la barque, sort par la petite porte du jardin, saute dedans et se met à faire au Nestor du métier mille questions sur l'art de conduire la nacelle, jouant parfaitement auprès de lui le rôle d'aspirante à la marine. A cet ordre de sa jeune maîtresse le bon vieillard ouvrit une bouche comique et se mit à l'instruire avec tant de gravité, qu'on l'eût pris pour

Digitized by Google

le vieux Triton donnant des leçons à Galatée. Il lui dit comment il fallait saisir les rames, les placer dans les nœuds, les ajuster sur les bords, les lever avec les deux mains en même temps, les baisser de biais; quand la rame s'enfonce, faire un demi-tour, frapper du plat et puis l'incliner de nouveau pour lui faire fendre l'eau. Il lui montra aussi comment elle devait serrer les coudes, pousser l'avant-bras en donnant le coup, et ramener les poings vers la poitrine; courber doucement le corps sur la rame, et le rejeter en arrière pour naviguer à reculons; il lui enseigna le moyen de donner de la grâce au mouvement des rames, en les plongeant et en les retirant au même instant : et ici le vieux Andréa battait la mesure en s'accompagnant de la voix — hii, oh — uh, hii — tout juste comme fait un maître de chapelle sur l'orchestre.

Qui pourrait dire tout ce que fit la fille de Lamba pour apprendre l'art de conduire la nacelle avec habileté dans tous les sens, et parmi les rochers et dans la pleine mer, et quand murmuraient les zéphyrs du soir, et quand soufflait la douce brise du matin tout humide de rosée, et quand grondait le vent du sud-ouest soulevant les flots écumants et les brisant contre la côte? Elle passait de longues heures à s'exercer au bas du jardin, au point que son père, s'en étant aperçu, lui faisait des reproches badins en l'appelant sa fille Amphytrite qui désormais se plaisait plus à vivre dans la mer que sur la terre. Presque chaque soir, du haut de sa terrasse, elle fixait le promontoire dans le lointain, espérant y voir paraître la barque de Lorenzo. Dès qu'elle le découvrait, elle sentait à l'instant son cœur battre et former des vœux pour qu'il poussât vers le rocher, afin de le voir avec sa grâce habituelle jeter des coquilles à Violentina, qui les rangeait dans son panier, les ouvrait parfois avec le tronçon d'un couteau et les plaçait sur des tranches de pain, en attendant l'arrivée de son frère pour goûter avec lui. Mais quand ils étaient partis, Marinetta descendait aussitôt dans sa nacelle pour suivre tous les chemins qu'avait parcourus Lorenzo, pénétrer dans les mêmes rochers, tourner les mêmes caps et aborder au même rivage.

Vers le milieu du mois de mai, Marinetta avait aussi pris l'habitude d'aller à la paroisse pour honorer Marie. Là elle admirait la piété de Violentina, qui assistait à la messe avec beaucoup de recueillement et s'associait au peuple pour chanter les litanies avec une merveilleuse

Digitized by Google

ferveur. Mais elle éprouvait un vif chagrin de voir que Lorenzo n'entrait jamais dans la maison de Dieu. Après avoir donné l'eau bénite à sa sœur et lui avoir remis son livre de prières, il gagnait la prairie et allait s'asseoir à l'ombre des gros tilleuls qui la couvraient tout entière de leur vaste verdure, pour y fumer la pipe et lire des livres qui, comme elle le sut plus tard, n'étaient pas dignes d'un jeune chrétien.

La bonne demoiselle ne pouvait comprendre comment il est possible d'avoir à la fois le cœur bon, bien fait, pur et gracieux et l'esprit fasciné par les plus graves erreurs religieuses et morales. Et cependant ce fait n'arrive que trop souvent, surtout de nos jours. On dit bien aussi qu'un beau visage est le miroir de l'âme, et pourtant l'on rencontre de très-beaux jeunes gens qui ont le cœur dur, rude et cruel ; des femmes charmantes qu'on dirait des anges, tant elles ont le regard serein, le sourire gracieux, l'air éblouissant, et dont le cœur néanmoins est bien loin d'avoir cette pureté parfaite qu'on serait tenté de lui supposer. C'est précisément ainsi qu'un même homme peut avoir le cœur affectueux et l'esprit perverti. Volney, quand il était jeune, avait la figure si bien prise, la physionomie si agréable et si enjouée, les manières si douces et si honnêtes, qu'on l'eût pris, quand il entrait dans une société, pour l'homme du monde le plus aimable et le plus vertueux : et cependant cette âme pleine de malice portait au Christ une haine satanique, et ne rêvait dans toutes ses pensées, dans tous ses coupables projets que la destruction et la ruine complète de la grande œuvre de la Rédemption. Au temps où nous vivons, l'on rencontre chaque jour des Volney, sinon aussi instruits, du moins aussi hostiles à Jésus-Christ, à son Église, à son sacerdoce, à sa morale céleste, toujours aimables et gracieux en apparence, et cependant pleins de ruses et de mensonges, toujours animés du désir de renverser les institutions civiles et religieuses, toujours occupés, dans les ténébreux repaires des sociétés secrètes, à machiner des séditions, des révoltes, des bouleversements contre la patrie qui les considère comme ses enfants et dont ils sont les ennemis jurés. La civilisation raffinée de notre âge les montre sous un semblant de bonté, de douceur et de gaîté, leur place sur le front un masque de franchise, d'honneur et de loyauté, donne à leur personne et à toutes leurs démarches un air d'aisance, d'urbanité, de bienveillance qui leur concilie la

Digitized by Google

confiance des gens de bien et jusqu'à l'amitié des gens sensés; tandis que, sous ces dehors de gaîté et de vertu, ils cachent un cœur plein de corruption et de malignité, de perfidie et de trahison.

Lorenzo toutefois n'appartenait pas à cette classe d'imposteurs que nous venons de décrire. Son âge et sa condition s'y opposaient. Mais s'il n'avait pas eu la bonne fortune de captiver le cœur de cette angélique Marinetta, il était déjà engagé dans le sentier qui conduit à l'incrédulité, et à tous les maux qu'elle entraîne après elle dans l'esprit de ceux qui ont perdu le rayon de Dieu et le flambeau de la foi. Lorenzo avait reçu en partage un naturel vraiment bon et porté à la vertu; mais la trop grande liberté que lui avait laissée son père fut sur le point de le perdre. Giano était l'un de ces hommes qui ne considèrent pas qu'un père est tenu de veiller attentivement sur ses enfants, qu'il doit se préoccuper de leur vrai bien et se garder de cette fausse indulgence qui n'est en réalité que de la cruauté. Car quand on leur permet de suivre toutes leurs fantaisies, quand on les laisse grandir au gré de leurs caprices, ils tombent facilement dans les plus grands vices, oublient l'amour qu'ils doivent à leurs parents, perdent leurs mœurs et leur foi et deviennent des objets de honte, de trouble et de déshonneur pour leur famille.

Par suite de cette aveugle insouciance de son père, Lorenzo, à peine âgé de dix-huit ans, avait déjà lu la plupart des encyclopédistes. Il se plaisait surtout aux brocards impies de Voltaire, aux déclamations de Raynal, aux trompeuses et méchantes inductions de Volney. Ces lectures lui avaient gâté la tête, et son esprit, d'abord si simple et si franc dans sa foi, était sans cesse agité de mille doutes, embarrassé de mille obscurités. Le palais paternel, depuis qu'il était fréquenté par les officiers français, lui offrait chaque jour de nouveaux dangers, tant à cause des raisonnements qui s'y tenaient, que de la facilité avec laquelle il pouvait se procurer de mauvais livres, propres à séduire son cœur et son esprit. Violentina, qui s'en était aperçue, l'en blâmait avec force et priait incessamment Dieu et la sainte Vierge d'avoir pitié de son cher frère et de le ramener dans la bonne voie.

Pour attirer les grâces de la Reine du Ciel, la bonne demoiselle, animée d'un saint zèle, multipliait les actes de charité envers les petites filles du peuple, leur apprenait le catéchisme, les préparait à la confession

Digitized by Google

et à la communion, leur inspirait l'amour de la modestie et de la pudeur; la dévotion à Marie et à l'ange gardien; l'horreur du péché, l'obéissance et la sincérité vis-à-vis des parents, le respect envers l'Église et l'exacte soumission à ses saints commandements. Aux unes elle donnait en récompense de belles robes, aux autres des mouchoirs ornés de riantes couleurs, des chaussures avec de beaux rubans, ou bien des fruits et autres douceurs. On ne saurait dire toute la salutaire influence qu'elle exerçait dans ce populeux village par son industrieuse sollicitude, ni combien l'archiprêtre avait à la bénir et à la louer pour les nobles soins qu'elle se donnait et les œuvres généreuses qu'elle accomplissait.

Violentina, avec ce sentiment exquis, dont la femme a seule le secret et qui gagne les cœurs les plus rebelles, savait si bien prendre Lorenzo et l'engager dans ses pieuses entreprises, qu'il se prêtait volontiers aux désirs de sa sœur, tant elle lui inspirait d'amour et de respect. — Eh bien! mon Lorenzo, lui disait-elle avec cette grâce qui lui était propre, voudrais-tu venir avec moi visiter la pauvre Misina qui est infirme et entourée d'un essaim de jeunes enfants mal vêtus et plus mal chaussés? Tu prendras quelques *parpaiola* (1) pour lui donner, n'est-ce pas? Oh! oui, mon brave ami, car tu es trop bon pour me refuser cela. — Et en parlant ainsi elle lui mettait trois doigts dans les cheveux en leur donnant une sorte de tour gracieux. Lorenzo accueillait ces caresses avec un doux plaisir et il serait allé au bout du monde, il se serait dépouillé de tout ce qu'il avait de plus cher pour satisfaire et contenter sa sœur. Une autre fois tout en lui disant : — Comme tu es beau, mon Lorenzo! — elle le regardait d'un petit air de malice, pendant qu'elle glissait furtivement la main dans la poche de son gilet; puis elle ajoutait en montrant une demi-pistole qu'elle en avait tirée. — Oh justement! c'est ce qu'il me fallait pour acheter des petits catéchismes aux filles de ma congrégation. — Alors Lorenzo la tapait sur les doigts, en disant — : Petite friponne, est-ce ainsi que tu me voles? Je placerai un loquet sur chacune de mes poches, puisque j'ai affaire à une escamoteuse plus adroite que

(1) La *parpaiola* était une petite monnaie de cuivre qui avait cours à Gênes du temps de la République, et qu'on reçoit encore aujourd'hui sur le marché.

Digitized by Google

les plus adroits filous de Naples. — Et Violentina fermait les mains en faisant semblant de fuir avec la demi-pistole.

Un jour, ils étaient allés, selon leur coutume, faire la promenade sur la barque. Lorenzo jetait les huîtres et Violentina les ouvrait, les étendait sur des tranches de pain plus blanches que la neige et préparait ainsi à son frère un délicieux goûter. Ils étaient justement parmi les rochers situés sous le jardin de Marinetta. Celle-ci, les voyant si près d'elle, descendit de la terrasse en posant légèrement le pied sur l'herbe pour ne pas être entendue, monta trois degrés et alla se placer à une petite fenêtre, derrière une verte jalousie de jasmin qui s'élevait jusqu'au milieu de la grille, d'où elle pouvait, sans être vue, observer de près le couple fraternel. Quand Lorenzo eut essuyé ses jambes et chaussé ses bottes, Violentina lui présenta le pain avec les huîtres sur des feuilles de coudrier, et pendant qu'il mangeait avec appétit elle lui parla ainsi :— Sais-tu, Lorenzo, le beau succès qu'a eu ta Liduina? Je l'appelle ta Liduina, parce que c'est toi qui l'a rhabillée de la tête aux pieds, parce qu'elle dormait sur la paille et que tu lui as procuré un bon lit; ce qui fait que la pauvre fille te bénit chaque jour et ne cesse de prier la Madone pour toi. Apprends donc tout ce qu'il y a de bon dans cette créature. Elle a douze ans passés, bientôt elle en aura treize, et l'archiprêtre a trouvé bon de l'admettre à la première communion, à laquelle il la prépare avec les autres filles de la Terre. Tu sais que son père est ce calfat de Marseille qui travaille au beau navire qu'on construit dans le chantier. C'est l'un de ces mécréants qui, en 1792, chantaient la Marseillaise et massacraient les prêtres et les aristocrates; une grosse bête d'homme qui, quand il voit l'archiprêtre ou le chapelain, grince des dents comme une hyène, les dévore des yeux et dans sa rage impuissante les charge d'imprécations et de malédictions. Sa femme n'est guère meilleure que lui; toujours échevelée, courroucée et mordante quand on la contredit, elle est hargneuse avec tout le monde. C'est pour cela que les ouvriers du chantier l'appellent la *louve du calfat*.

— Et Liduina, ajouta Lorenzo, serait aussi devenue une vraie ourse, si tu n'avais pris soin de l'instruire et de l'éduquer un peu.

— Voilà, Lorenzo, ce que peut la grâce de Dieu et la vertu de la religion. Cette pauvre fille était une petite brute; mais depuis qu'elle a appris ses

Digitized by Google

prières et son catéchisme, elle est pleine de sagesse, de douceur et de modestie.

La semaine dernière donc, l'archiprêtre instruisant les petites filles, était arrivé à expliquer le saint précepte de l'Église, qui défend de manger de la viande le vendredi, le samedi et la veille des grandes fêtes, et disait qu'en violant cette loi sans nécessité et surtout par mépris, on commettait un péché mortel digne d'être puni par la damnation éternelle. Or Liduina, voyant qu'on avait servi de la viande à dîner, vendredi dernier, comme de coutume, ne mangeait que du pain. — *Pourquoi ne manges-tu pas*, lui dit son père, *es-tu mal?* — Non, papa, répondit Liduina ; mais l'archiprêtre nous a dit que la sainte Église notre mère nous défend de manger de la viande le vendredi et le samedi sous peine de péché. — *Que parles-tu d'Église notre mère! petite sotte*, cria-t-il ; *je suis le père moi : mange cela.* — Pardon, papa, le pain me suffit. — Là-dessus le brutal lui porta à la figure du revers de la main deux coups dont elle resta tout étourdie. Cependant sa mère, qui l'aime beaucoup, lui donna un peu de fromage et Liduina acheva tranquillement son dîner, heureuse de ne pas avoir offensé Dieu.

Le lendemain samedi, même dîner gras, même fermeté dans Liduina à se contenter de pain. Le père blasphéma, cria, hurla, joua des pieds et des poings et la jeta par terre en la rouant de coups ; mais l'enfant criait : — Papa, tuez-moi, mais ne me faites pas offenser Dieu. — Alors le père, furieux comme un dragon, saisit une corde, empoigne Liduina par le bras, la traîne dans une chambre voisine, la lie étroitement par les jambes au pied du lit, prend un morceau de viande, le met sur un plat et le place à côté de sa fille, en disant : — *Superstitieuse imbécille, ou tu mangeras cela ou tu mourras de faim* — et il ferma la porte.

La pauvre enfant pleura quelque temps, puis se calma un peu et se mit à réciter le Rosaire, en priant Marie de lui accorder la force et la constance et d'éclairer son père. Liduina n'avait pris qu'un morceau de pain pour son dîner, et quand il commença à se faire tard, elle ressentit la faim et se prit à soupirer. Il était déjà dix heures du soir que le cruel n'était pas encore revenu du cabaret. Alors sa mère, qui craignait qu'elle ne tomba d'inanition, lui porta du pain avec un petit plat de cavias, ragoût

Digitized by Google

qu'elle aimait beaucoup, en lui disant : — *Tu es si obstinée que tu te laisserais mourir plutôt que de suivre la volonté de ton père ; mais moi j'ai pitié de ton ignorance : tiens, mange, ton père n'en saura rien.* Oh ! pour cela, non, maman, répondit la malheureuse, papa m'a défendu de manger, — et je ne veux pas lui désobéir : Dieu m'aidera, — et ma chère Liduina ne voulut pas prendre une seule bouchée sans la permission de son père. Alors sa mère, inquiète et ne sachant que faire, résolut d'attendre son mari. Il revint fort tard et quand il rentra elle lui fit de vifs reproches, l'appelant bourreau de son enfant et lui raconta comment Liduina, pour ne pas lui désobéir, avait refusé de manger ce que la compassion lui avait fait porter en cachette.

En apprenant la belle conduite de sa fille, cet homme si dur demeura confondu et s'écria en portant les deux mains à son front : — *De par Dieu ! la religion du Christ est sainte*, puis il courut à sa fille, la baisa sur le front, et la délia à l'instant, en lui disant : — *Enfant bénie ! je suis un monstre ! Viens, ma belle amie, et mange désormais ce que tu voudras. Tu sais que je suis pauvre, et que nous vivons de mes peines, cependant dis-moi ce que tu désires pour ta première communion.*

— Papa, répondit la petite, je désire que vous alliez avec maman chez l'archiprêtre et que vous fassiez tout ce qu'il vous dira. — Le père pleura, fit un grand mouvement et s'écria : — *Demain dès le point du jour nous irons le trouver avec ta mère. Je te le jure par ton Christ.* — Et par le vôtre, — ajouta Liduina en lui baisant la main.

Le croirais-tu, Lorenzo? cet homme tint parole et finit par se confesser à l'archiprêtre. Dimanche prochain lui et son épouse feront leur première communion avec leur fille.

A ce dernier trait, Lorenzo, profondément ému, se prit à verser des larmes. *Ah ! il est encore bon !* dit en elle-même Marinetta, qui, derrière la touffe épaisse de jasmin, voyait et entendait cette scène attendrissante : mais le cœur lui battait si fortement, une sueur si abondante lui coulait du visage, qu'elle craignit de s'évanouir. S'étant retirée sans bruit, elle se mit à genoux sur l'herbe et pria Marie de bénir ses désirs et de conduire Lorenzo dans la route du bonheur. Ah ! Marinetta ne savait pas qu'elle était destinée à accomplir dans Lorenzo les longs sou-

Digitized by Google

haits de Violentina et les siens, par une voie toute nouvelle, sur laquelle la conduisait, au moyen de mille étranges incidents, son pur amour pour le fils de Giano et le zèle céleste dont son âme était embrâsée pour la gloire de Dieu.

(*A continuer.*)

Traduit de *la Civiltà Cattolica*,
par H.-J. Maréchal.

Digitized by Google

LA PRESSE, LES LIVRES, LE THÉATRE, LE FEUILLETON.

Sous ce titre, nous voudrions rassembler les traits épars de l'histoire du philosophisme, de l'indifférence religieuse et de l'immoralité, telle qu'elle se déroule sous nos yeux dans les livres, dans les journaux, sur la scène, partout. Il n'est pas de plus sûr moyen, selon nous, de confondre les ennemis de la religion et de mettre le public en garde que de faire connaître leurs actes, leurs écrits et leurs discours. A ce titre, cette sorte de revue que nous commençons aujourd'hui et que nous nous proposons de renouveler tous les mois, ne peut manquer d'avoir son utilité.

A tout seigneur, tout honneur. L'*Observateur* est l'organe de la franc-maçonnerie; il a souillé ses colonnes du *Juif-Errant*. Ce sont là des titres sérieux à la préséance. La polémique de l'*Observateur* peut être caractérisée d'un mot. C'est une excitation constante des plus mauvaises passions contre l'influence légitime de l'Église.

Dans son numéro du 26 janvier, il reproduit comme très-sérieux un article du *Siècle* qui n'est autre chose qu'une vieille friperie voltairienne, et dans lequel on trouve ce passage : « Rome est la ville éternelle; mais elle est aussi l'éternel foyer de la plus vaste conspiration qui ait jamais été ourdie contre l'expression de l'esprit humain, de la liberté humaine. » Et ce même *Observateur* qui jure sur la parole du *Siècle* quand il s'agit de calomnier l'Église, dira plus tard de ce même journal, correspondance de Paris du 1er mars, à propos d'un article sur l'amnistie autrichienne qu'il prétend avoir été inspiré par le gouvernement français : « Non, vous ne trouveriez pas dans la Bohème parisienne la plus immorale une complaisance de plume égale à celle de M. Havin (c'est le directeur du *Siècle*), livrant à l'empire ce qui reste en France d'espérances et d'aspirations honnêtes et loyales vers la vérité, la liberté et la justice. » C'est ainsi que ses passions et ses haines s'accordent pour accorder ou refuser tout honneur et toute confiance au même écrivain.

Voici comment il caractérise le projet de loi sur la charité : « Il tend

Digitized by Google

à rétablir la main-morte ecclésiastique, les anciens couvents privilégiés, tend à livrer le patrimoine des pauvres à tous les hasards, à tous les abus des administrations privées, tend à livrer le patrimoine des familles à l'exploitation de la cupidité couverte du masque de la charité et de la religion. » Il ne peut pas être question de main-morte ecclésiastique, les bureaux de bienfaisance acceptant les donations, ni de hasards ni d'abus puisque la gestion des administrateurs particuliers est entourée de précautions qui rendent ce danger illusoire.

Voici un autre échantillon de la bonne foi de l'*Observateur*. Dans son numéro du 2 mars 1856, il développe cette thèse que le maçon Goffin, en réclamant le suffrage universel n'est que le compère des catholiques. Cela n'empêchera pas l'*Observateur* de reprocher au besoin à l'opinion conservatrice de ne se résigner qu'à regret à l'égalité de cens, de regretter le système différentiel d'avant 1848, sous lequel on sait que le droit de suffrage appartenait à un moins grand nombre de belges qu'aujourd'hui. Il ne reculera pas plus devant cette contradiction qu'il ne recule devant un mensonge historique. Sur quels bancs, en effet, a été réclamé le suffrage universel? ne suffit-il pas de nommer M. Castiau pour faire justice des insinuations de l'*Observateur?*

Après l'*Observateur*, la palme appartient au *Messager :* c'est dans ses colonnes que nous avons lu cette phrase : « S'il était vrai que l'église catholique eût étouffé l'esprit humain, dit le *Bien public*, elle ne serait pas l'église infaillible. *Ceci est de toute évidence.* » Cette froide et brutale assertion n'a pas besoin de commentaires, et quelle n'est pas l'hypocrisie de ce journal quand, après avoir sapé par sa base l'institution divine de l'Église, il va répétant qu'il ne fait pas de religion!

Que le libéralisme procède de la réforme, c'est ce que reconnaît le correspondant bruxellois du *Messager de Gand*, dans les lignes suivantes : « Puisque la droite, dit-il (il s'agit de l'incident Brasseur soulevé à la Chambre par M. Dumortier), faisait entrer dans les discussions parlementaires la défense de l'Église catholique, il fallait que la gauche y introduisit la défense du libre examen. C'est la réforme qui vous a mis au jour, libéraux de mes affections toutes particulières, et c'est la réforme qui a été flétrie, vous tous présents mais muets; votre mère a été insultée devant vous, et personne ne s'est levé pour la défendre. »

C'est dans une correspondance du *Messager* enfin que se trouve cette phrase déjà reproduite dans ce recueil : « Depuis plus de trois siècles, tous les progrès se sont accomplis malgré l'Église, qui, loin de conduire l'humanité, arrête son développement. »

Digitized by Google

L'*Indépendance* n'a guère soulevé de questions de principes, depuis le dernier mois écoulé, le seul dont nous ayons à nous occuper. Ce n'est pas tant du reste dans ses articles de fond que dans ses correspondances et ses feuilletons, qu'il faut chercher la pensée et les tendances de ce journal.

Chaque fois que l'Église est en cause quelque part, elle rencontre l'*Indépendance* parmi ses adversaires. Nous n'en citerons qu'une preuve récente. Il y a quelques jours, qu'elle représentait Mgr. Marilley, comme *cause unique* du conflit soulevé à Genève, et cela malgré l'évidence des faits, malgré les explications péremptoires fournies par M. James Fazy, président du conseil d'état.

Voici une citation qui donnera une idée du sens moral de cette feuille. Il s'agit de ce malheureux Gérard de Nerval, qui, le cerveau troublé par les extravagances de l'illuminisme, mit fin à ses jours par le suicide.

L'*Indépendance* rapporte que Gérard avait trois ou quatre logements disséminés sur plusieurs points de Paris, puis elle ajoute : « Voilà une des mille bizarreries de cet homme d'esprit, mais d'esprit mal équilibré. Ce fut peut-être par une bizarrerie nouvelle, par une curiosité poussée à l'excès qu'enfin il se suicida. Il avait essayé toutes les sensations excepté celle-ci. Il avait fait tous les voyages, excepté celui-là. Il voulut voir sans doute ce que cela lui ferait. La faim et l'hiver le poussèrent aussi. »

Voilà tout. Pas la moindre réflexion morale. Pas même ce frisson d'horreur instinctive qu'on éprouve à la pensée de cette mort. *Il était curieux et il a voulu voir*. Quelle impression ne laissera pas cette lecture sur ces personnes qui dégoûtées de la vie, avant de la connaître, veulent voir aussi !...

Mme Sand, dont nous avons retracé la vie, interrompt la publication de son autobiographie pour jeter dans la publicité *Evenor et Leucippe*, et faire représenter au Gymnase *Lucie*. *Evenor et Leucippe*, c'est un épisode détaché de l'*Histoire de l'amour à travers les âges* que l'auteur a entrepris. Son roman commence avant la création du monde et nous en montre l'aurore. C'est une génèse humanitaire, philosophique et démocratique, ayant pour but de prouver combien M. Jean Reynaud et M. Pierre Leroux sont supérieurs à Moïse.

Le correspondant-feuilletoniste de l'*Indépendance*, M. J. Lecomte, parle ainsi et du roman et de la pièce : « *Ecce iterum*..... Mme Sand, l'auteur d'*Evenor et Leucippe*, ce prodigieux bâillement en dix feuilletons, continue, par la voie du Gymnase, l'immense propagande d'ennui qu'elle poursuivait récemment dans la *Presse*. Cela s'appelle *Lucie*,

Digitized by Google

et jamais ni l'auteur ni le théâtre n'avaient essayé de faire avaler au public une dose aussi profondément somnifère. C'est désormais à cet égard une pièce-proverbe et l'on ne dira plus : « ennuyeux comme la pluie, » mais bien « ennuyeux comme Lucie. »

L'*Indépendance* nous apprend que Victor Hugo va publier un nouveau recueil de poésies sous le titre de *Méditations*. Il sera divisé en deux volumes et comprendra six livres dont voici les titres : Aurore,— l'Ame en fleur, — les Luttes et les rêves, — Pauca meæ, — En marche, — Au bord de l'infini.

M. Michelet, de son côté, c'est au même feuilleton que nous empruntons ces renseignements, va publier un livre intitulé : Les *Oiseaux*. « J'imagine, dit le feuilletoniste de l'*Indépendance*, que ce sera quelque nouveau développement des touchantes réclamations que cet éminent esprit et ce grand cœur a maintes fois fait entendre en faveur des animaux. »

Il paraît que le poëte et l'historien se rencontrent à développer l'idée d'une sorte de métempsycose, d'après laquelle les animaux seraient des âmes punies, humiliées. « La pièce de Victor Hugo s'appelle la *Bouche d'ombre*, dit l'*Indépendance*, et étend considérablement ce thème des peines et des récompenses dans des existences successives. » Voilà dans quelles aberrations tombent les éminents esprits et les grands cœurs dont parle l'*Indépendance*.

L'*Observateur*, il y a quelques jours, reproduisait avec une complaisance toute particulière un feuilleton sur les *Républiques de l'Amérique centrale*, où l'on trouve des énormités du genre de celle-ci : « Jésus de Nazareth, l'incarnation la plus pure du républicanisme, » où le général Morazan est porté aux nues parce qu'il bannissait les évêques, nommait aux charges ecclésiastiques, astreignait à son approbation la promulgation des bulles et dispenses babales, *confisquait les propriétés des différentes associations de la béate crédulité*. Serait-ce là le régime rêvé par la franc-maçonnerie pour notre pays.

Terminons par un trait de moralité piquant. Le tribunal correctionnel de Paris a condamné à trois mois de prison l'auteur des *Filles de plâtre*, M. de Montépin. Ce roman est tellement obscène, qu'il a révolté l'*Observateur* lui-même. Cela n'empêche pas ce journal d'annoncer à sa quatrième page l'œuvre de M. de Montépin et d'aider ainsi à la propagande d'un livre qu'il a flétri au nom de la moralité publique.

Digitized by Google

POLITIQUE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE.

On s'est trop hâté d'annoncer que la paix était faite. Ce qu'il y a de vrai dans les rumeurs qui se sont répandues, c'est que le protocole autrichien a été signé et qu'il a été décidé que ce protocole aurait la force de préliminaires. Mais on se rappelle que cet acte diplomatique ne fait qu'indiquer le cinquième point, sans spécifier la nature des conditions extraordinaires qu'il peut plaire à la France et à l'Angleterre d'imposer à la Russie. Ce sont ces conditions qui restent à discuter, et comme l'adhésion du Gouvernement de Saint-Pétersbourg à toutes les autres garanties n'était un mystère pour personne, la vérité est que l'œuvre de la paix n'est pas plus avancée aujourd'hui qu'il y a dix jours.

La délimitation des frontières russes en Asie et en Bessarabie, les îles d'Aland, Nicolaïeff, Kars : voilà les véritables difficultés. Disons-le, nous ne croyons pas ces difficultés insolubles. Nous pensons, au contraire, que l'esprit de modération et d'équité dont sont animés les plénipotentiaires, pour emprunter le langage du discours impérial, triomphera de tous les obstacles. Les conditions nouvelles imposées à la Russie par les puissances occidentales constituent un supplément de garanties pour l'avenir. Le Gouvernement de Saint-Pétersbourg, en se résignant à ce sacrifice, n'immole rien de sa puissance de développement intérieur; il se prive tout simplement de certains points d'appui pour l'exécution de projets auxquels, certes, il a renoncé maintenant.

La paix une fois faite, nous croyons sérieusement que les plénipotentiaires parviendront à s'entendre, il restera à l'horizon certains nuages que l'habileté de la diplomatie devra s'attacher à faire disparaître. Nous voulons parler du différend entre les États-Unis et l'Angleterre à propos de la question des enrôlements et de l'interprétation du traité Clayton-

Digitized by Google

Bulwer; du conflit entre le Danemark et le même gouvernement de Washington, relativement aux péages du Sund, de certaines difficultés enfin que soulève le Piémont au sujet de l'amnistie proclamée par l'Autriche. Nous le répétons, ces querelles peuvent s'envenimer pour peu que la mauvaise volonté s'en mêle; et les États-Unis notamment aspirent trop à intervenir dans les affaires de l'Europe, pour que l'Europe ne soit pas en garde.

Les sections centrales chargées d'examiner les projets de loi sur l'enseignement et sur les établissements de bienfaisance, sont constituées. Composées en majorité de membres conservateurs, elles ne peuvent manquer de se prononcer favorablement aux idées que nous défendons sur les deux grandes questions soumises à leur examen. Le projet sur les jurys subira inévitablement des modifications, qui porteront selon toute apparence sur les épreuves préparatoires, le nombre des membres, et la représentation des études faites en dehors des Universités existantes. Quant à la loi sur les établissements de bienfaisance, tout annonce qu'elle sera votée par une majorité transactionnelle considérable. Comme indice, nous ferons remarquer que la composition de la section centrale nous est favorable, que sur les trois membres hostiles qui y figurent, deux ne l'ont emporté sur leurs concurrents que par le bénéfice de l'âge, qu'enfin dans la section qui a élu M. Frère, ce dernier n'a eu qu'une seule voix de plus que son compétiteur, M. Coomans. Si les députés favorables au projet de loi, en majorité énorme dans trois sections, balancent les forces du libéralisme extrême dans les trois autres, n'est-ce pas un signe que le projet de loi soulève peu d'oppositions!

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SANCTI PATRIS NOSTRI CLEMENTIS ROMANI,

EPISTOLAE BINAE DE VIRGINITATE,

Syriace, quas ad fidem codicis manuscripti Amstelodamensis, additis notis criticis, philologicis, theologicis et nova interpretatione latina edidit.

JOANNES-THEODORUS BEELEN,

Can. ad hon. Eccl. cathed. Leod., S. Theol. Doct., in univ. cath. Lovan. S. Script. et Lingg. Orientt. prof. ord.

Lovanii, apud Fonteyn, 1856. 1 vol. in-4°. (XCVII 327 pages).

Toutes les personnes qui s'adonnent à l'étude de la théologie, connaissent depuis longtemps les travaux exégétiques de M. Beelen, professeur d'Écriture-Sainte et de langues orientales à l'Université catholique de Louvain. Ses savants commentaires sur les Actes des Apôtres et sur les Épîtres de saint Paul aux Romains et aux Philippiens ont reçu un bienveillant accueil chez le public instruit, et lui ont mérité les suffrages les plus augustes. Son Éminence le Cardinal Mai, bibliothécaire du Vatican, lui a adressé successivement trois lettres de félicitation, et a surtout loué sa méthode d'interprétation qui, à ses yeux, est *la saine méthode de commenter doctement les livres divins*. Tout récemment encore, le Souverain-Pontife, Pie IX, a daigné encourager et approuver par un bref solennel les magnifiques travaux du professeur de Louvain, et accepter la dédicace des *Épîtres de saint Clément de Rome sur la Virginité*, dont nous annonçons aujourd'hui la publication.

Saint Clément de Rome, disciple de l'apôtre saint Pierre, vivait au premier siècle de l'Église. On possède de lui quelques ouvrages et entre autres deux *Épîtres sur la Virginité*. Ce sont ces deux Épîtres que

Digitized by Google

M. Beelen vient de publier d'après un manuscrit syriaque découvert et édité au siècle dernier par Wetstein, et conservé depuis à la bibliothèque des Rémonstrants à Amsterdam.

Le savant interprète fait précéder les lettres de saint Clément de prolégomènes très-étendus. Il fait d'abord la description exacte du manuscrit dont il s'est servi. Il prouve ensuite l'authenticité des deux lettres de saint Clément, et réduit à néant les arguments par lesquels Lumper, Venema, Lardner et autres ont prétendu ranger parmi les livres apocryphes ces vénérables documents de l'Église primitive. Il donne enfin un court aperçu de l'histoire littéraire de ces beaux monuments et expose en peu de mots ce qui a été fait dans la présente édition.

Après cette belle introduction, qui n'est pas la partie la moins importante de la publication, le célèbre philologue reproduit fidèlement le texte syriaque du manuscrit (1), en donne une traduction nouvelle et l'enrichit de notes exégétiques et dogmatiques. Il corrige dans cette partie les nombreuses erreurs de l'édition de Wetstein, fait ressortir les passages où les dogmes fondamentaux de notre foi sont ouvertement professés et s'attache principalement à faire remarquer les citations textuelles de presque tous les livres du Nouveau-Testament; preuves précieuses pour confirmer le Canon des Livres saints.

De plus, pour adapter cet ouvrage aux cours de langue syriaque qu'il professe avec tant de succès à l'Université catholique, le savant et modeste interprète a voulu reproduire une deuxième fois le texte syriaque *vocalisé*. Afin de rendre cette partie aussi utile que possible à ses nombreux élèves, il y a joint des notes grammaticales et une critique judicieuse des versions de Wetstein et de Zingerlé, qu'il reproduit dans un appendice, avec quelques fragments inédits d'exégèse sacrée.

Nos lecteurs jugeront par cette courte analyse de l'importance de cette nouvelle publication. On y trouve réunies à un égal degré, une science théologique complète, une connaissance approfondie des Saints Pères, et la plus vaste érudition linguistique.

(1) Remarquons ici que depuis environ trois siècles, aucune impression de ce genre n'a eu lieu en Belgique. En effet, les dernières publications syriaques faites en Belgique datent de 1572. Ce sont *la fameuse Polyglotte* et le *Liber de ritibus Baptismi* de Saint Sévère, patriarche d'Alexandrie, imprimés à Anvers par Christophe Plantin et terminés tous deux en l'année 1572. Personne dès lors ne sera étonné d'apprendre que M. Beelen a été obligé de se procurer à grands frais des caractères en Allemagne, et de consacrer lui-même un temps précieux au travail matériel de la composition.

Digitized by Google

Nous formons des vœux pour que le docte professeur continue à favoriser ainsi les progrès de la vraie science pour le bien de l'Église et la gloire de notre Université Catholique.

Désormais nous annoncerons à la fin de notre Bulletin bibliographique les ouvrages et les travaux périodiques qui seront de nature à intéresser nos lecteurs.

Viennent de paraître à Paris ou vont sortir de presse :

Le Catholicisme en présence des sectes dissidentes, par M. EYZAGUIRRE, traduit de l'Espagnol par M. l'abbé VERDOT, chanoine honoraire de Besançon. Des extraits de cet ouvrage, publiés par l'*Univers* et reproduits par le *Bien Public*, ont été fort remarqués.

La Révolution, recherche historique sur l'origine et la propagation du mal en Europe, depuis la renaissance jusqu'a nos jours, par Mgr. GAUME, vicaire-général de Nevers. L'ouvrage formera plusieurs volumes dont le premier paraîtra le 15 avril prochain.

Histoire de l'Empire et du Bas-Empire, par M. LAURENTIE, en 4 volumes.

Histoire apologétique de l'assemblée constituante et législative, par M. DE FALLOUX.

La Charité et la misère a Paris, par M. l'abbé MULLOIS.

Oeuvres d'Ozanam. Le 7e volume contenant des travaux divers : Un pèlerinage au pays du Cid ; — Du progrès par le Christianisme ; — Des devoirs littéraires des chrétiens ;— Du divorce ; — Des origines du socialisme ; — Réflexions sur la doctrine de Saint-Simon ; — Les deux chancelliers d'Angleterre.

L'Église catholique et le protestantisme ; la vraie et la fausse religion. Opuscule de 32 pages, chez Goemaere, à Bruxelles.

L'apostat converti. Opuscule de 36 pages, chez Vanderheydt, à Bruxelles.

Parmi les publications périodiques nous signalerons :

Correspondant.—Quatrième livraison. — Des caractères de la polémique religieuse actuelle, par le prince Albert DE BROGLIE. — De la presse catholique aux États-Unis, par Franz DE CHAMPAGNY.—Études sur M. Rénan et sur les résultats de l'exégèse rationaliste, par H. DE VALROGER.

Cinquième livraison. — Le Correspondant et la littérature, par M. DE PONTMARTIN ; (nous nous proposons de reproduire ce tra-

Digitized by Google

vail). — Des sources de l'opinion publique dans l'Europe moderne, par M. le baron d'ECKSTEIN.

REVUE CATHOLIQUE DE LOUVAIN.—Première livraison.—Coup-d'œil sur l'ontologisme et le psychologisme, par M. le professeur CLAESSENS. — Études sur l'histoire de l'humanité, par M. LAURENT, professeur à l'Université de Gand; réfutation (suite), par M. le professeur LEFÈBVE.

Deuxième livraison.—Saint Adélard, abbé de Corbie, en Picardie, par Mgr. DE RAM, recteur de l'Université catholique; suite de la réfutation des études de M. Laurent par M. le professeur LEFÈBVE. — Des actes judiciaires concernant les fabriques d'églises.

JOURNAL HISTORIQUE DE KERSTEN. — Livraison de janvier. — D'un article de M. Tielemans sur les hospices et les hôpitaux dans le *Répertoire de l'administration et du droit administratif de la Belgique*, par M. LION.

PRÉCIS HISTORIQUES DU PÈRE TERWECOREN. — Diverses livraisons à partir du mois de janvier. — Lettres écrites de la prison ou Itinéraire des prêtres de Florennes déportés à l'Ile de Rhé pendant la persécution française. — Plusieurs lettres du Père DE SMET, missionnaire en Amérique.

Digitized by Google

DE

LA COMMUNE EN FLANDRE;

JACQUES D'ARTEVELDE (1).

« Au moyen âge, disions-nous ailleurs (2), c'est la Flandre qui « revient toujours sous la plume de l'historien; c'est la Flandre « qui doit jouer le premier rôle dans ses annales, comme elle le « joue en effet sur la scène du monde. » Son histoire se divise naturellement en trois grandes périodes : l'époque féodale, l'époque communale et l'époque moderne. L'époque féodale, qui rappelle tant de grands noms et d'illustres souvenirs, est aussi son époque héroïque. Tout se fonde sous ces princes auxquels la commune elle-même doit son existence et ses premières libertés. Les règnes de Baudouin Bras-de-Fer, de Baudouin à la Hache, de Charles le Bon, de Thierry et de Philippe d'Alsace, de Baudouin de Constantinople, de Richilde, de Jeanne et de Marie de Constantinople; les luttes désastreuses de Fernand de Portugal et de Guy de Dampierre contre Philippe-Auguste et Philippe le Bel, présentent une série d'événements mémorables qui appartiennent à l'histoire générale autant qu'à l'histoire du pays.

« Comme les rois de France eurent pour système d'abaisser leurs grands vassaux, qui tendaient à se rendre indépendants de la couronne, de même les comtes de Flandre cherchèrent à contre-balancer la puissance de leurs barons, en accordant des chartes de liberté aux communes, soit spontanément, soit à la demande de celles-ci. Telle fut entre autres, la politique de deux des plus grands princes flamands, de Thierry et de Philippe d'Alsace. Pendant la

(1) Ce fragment *fait suite* à un article *Sur la Féodalité, la Chevalerie et les Communes, en Belgique*, qui a paru dans le numéro du 10 janvier 1856, de *la Belgique*.

(2) Introduction à *l'Histoire du royaume des Pays-Bas*.

Digitized by Google

première partie du XIIIe siècle, une sorte d'équilibre entre l'esprit démocratique et l'esprit féodal ; un certain respect pour l'autorité ; une liberté étendue et pourtant modérée ; une aisance générale, fruit du commerce et de l'industrie, rendirent la Flandre l'un des pays les plus florissants de l'Europe. Mais peu à peu les choses changèrent : les tristes querelles de Marguerite de Constantinople avec ses enfants du premier lit, nés de Bouchard d'Avesnes ; les débats de ceux-ci avec les Dampierre ; la guerre survenue entre Édouard d'Angleterre et Philippe le Bel, où Guy de Dampierre fut enveloppé ; enfin la longue captivité de ce dernier, amenèrent l'affaiblissement et puis le mépris du pouvoir. L'esprit d'opposition et de rébellion, excité par les intrigues de Philippe le Bel, qui convoitait ces riches provinces, envahit toutes les classes. Et lorsque, dans un mouvement de désespoir sublime, le peuple, abandonné de tous, se leva spontanément pour secouer le joug de l'étranger, à la grande journée de Courtray, ce peuple, vainqueur de ses puissants ennemis, devint plus intraitable que jamais. Depuis cette époque, les comtes de Flandre se rapprochèrent de plus en plus des rois de France, leurs suzerains, en s'éloignant de l'Angleterre, dont l'alliance était chère à leurs sujets. Beaucoup de nobles et de riches bourgeois, soit par aversion pour les gens des communes, soit par sympathie pour leur prince, se tournèrent du côté de la France. On les appelait *Léliaerts*, amis de l'étranger. Alors se déroulent ces grands événements du XIVe siècle et ces scènes tragiques où la démocratie, désormais sans contre-poids, triomphe au milieu des troubles civils.

« La guerre qui éclata entre la France et l'Angleterre, sous Édouard et Philippe de Valois, fut longue et acharnée ; ce fut tout à la fois une guerre de dynastie et une guerre de suprématie nationale. Édouard prétendait à la couronne de France comme représentant sa mère Isabelle, fille de Philippe IV ou le Bel ; et Philippe de Valois se disait seul habile à en hériter, en vertu de la loi salique. Chacun des contendants cherchait partout des alliés et tâchait d'attirer les Flamands dans son parti. Le comte de Flandre (Louis de Crécy) se déclarait pour la France, mais le peuple préférait Édouard. Cependant le commerce languissait, les laines d'Angleterre n'arrivaient plus, et la détresse des gens de métiers était extrême.

Digitized by Google

« Il y avait alors à Gand un homme qui ne laissait échapper aucune occasion de montrer toutes les sympathies que lui inspiraient les souffrances du pauvre peuple, et qui répétait partout que, si on voulait l'écouter, les choses changeraient bientôt. Cet homme s'appelait Jacques d'Artevelde. D'Artevelde avait passé une partie de sa jeunesse à la cour de France et voyagé dans les pays lointains. De retour en Flandre, il y avait épousé une riche brasseuse de bière, ou d'hydromel. Doué d'un caractère énergique et d'une éloquence persuasive; connaissant l'esprit du peuple; politique habile, placé en face d'un prince faible et sans influence, et d'une multitude agitée, il comprit quel rôle pouvait lui échoir dans l'avenir; il s'en saisit et le soutint pendant sept années; pendant sept années il sut conduire la population la plus turbulente et la plus difficile à gouverner, en face de ses envieux et de ses ennemis, dont le nombre croissait en proportion de sa fortune (1).

« Rien n'était plus simple à son début que la politique de Jacques d'Artevelde; elle consistait à conserver strictement la neutralité de la Flandre, en rétablissant ses anciennes relations commerciales avec l'Angleterre, et sans se mêler de la querelle de celle-ci avec la France. Mais il s'agissait d'obtenir l'adhésion du comte de Flandre; et ce dernier, soit qu'il eût pris des engagements antérieurs avec Philippe de Valois, soit qu'il soupçonnât Artevelde de connivence avec Édouard, soit qu'il s'indignât de se voir tout à fait effacé par ce favori du peuple, quitta furtivement sa capitale et courut se réfugier à la cour de Philippe. Ce prince eut une étrange destinée. Il se rappelait la triste fin de Fernand de Portugal et de Guy de Dampierre, qui avaient osé tirer l'épée contre Philippe-Auguste et Philippe le Bel; il redoutait une pareille guerre contre son suzerain, et il ne prévoyait pas que bientôt il tomberait victime de sa fidélité ou de sa politique aux champs de Crécy.

Désormais Artevelde fut le véritable souverain de la Flandre,

(1) *Itaque Gandavens primum, vel invito comite, Anglis auxilium promiserunt, sibique ducem ac tribunum creaverunt Jacobum Arteveldum, fortem virum ac eloquentia cum primis praestantem, clarum magis quam nobilem, qui in aula regum Francorum fuerat versatus, inque domum reversus confectricem quamdam mulsi opulentam faeminam duxerat uxorem, factusque supremus opificum decanus.* (J. Meyeri, *Annales.*)

Digitized by Google

et il eut toute la puissance qu'un peuple ivre de liberté peut déléguer à celui dont il a fait son idole. Un complot ayant été formé contre sa vie, tout le monde s'en émut; on lui donna une garde d'hommes dévoués, chargés de veiller à sa sûreté et toujours prêts à exécuter ses ordres. Nommé capitaine des milices communales, il commandait toutes les forces de la cité, levait des hommes et de l'argent à volonté, sans rendre aucun compte, bannissait les uns, confisquait les biens des autres, sans que personne osât s'y opposer. . »

M. le baron de Gerlache, dans la suite de son travail, se demande quel doit être le jugement de l'histoire sur Jacques Van Artevelde. S'appuyant de l'autorité de Froissart qu'il cite et auquel d'après lui les modernes apologistes du tribun gantois n'opposent que des conjectures plus ou moins plausibles sans pouvoir substituer au récit de l'historien aucun fait positif qui le démente, il dit :

« Pour nous, il nous semble que le caractère du tribun gantois doit être parfaitement dessiné par Froissart, du moins quant aux traits principaux, parce qu'il est conforme au type de ces hardis démagogues de tous les temps qui prennent la place de leur maître pour régner au milieu des partis. Or, on ne domine les partis que par la terreur. C'est l'histoire de toutes les révolutions. »

M. le baron de Gerlache discute ensuite différents points controversés touchant l'origine, la profession et le gouvernement d'Artevelde. Il semble assez bien établi qu'il appartenait à cette portion de la haute bourgeoisie qui s'unissait par mariage à la noblesse, qu'il était au moins inscrit dans la corporation des brasseurs. Touchant la manière dont il a exercé son pouvoir, nous laissons parler M. le baron de Gerlache :

« Artevelde commença par déclarer une guerre acharnée aux nobles, aux partisans du prince et aux *Léliards*. Il les battit si complétement à Biervliet qu'ils n'osèrent plus se représenter en rase campagne devant les gens des communes. Il gouverna par l'épée toute la Flandre seigneuriale; il exigea des otages de la plupart des familles nobles, saisissant les biens des émigrés, faisant démolir

Digitized by Google

ou brûler les châteaux de tous ceux qui se prononçaient contre le peuple.

« On a voulu faire d'Artevelde une espèce de tribun à l'eau de rose, plein de bienveillance et d'humanité pour tout le monde, et indignement calomnié par Froissart. Mais ses actes prouvent qu'il se souciait fort peu de la mort d'un homme, lorsqu'il la jugeait utile à sa cause. Appelé, vers la fin d'avril 1338, à l'hôtel du comte pour traiter des affaires de la commune, il s'y rendit bien accompagné. Là se trouvait un certain Volkart de Rode : l'on ne sait si ce Volkart était soupçonné par Artevelde d'avoir trempé dans un complot contre sa vie, ou bien s'il l'avait seulement provoqué de gestes ou de paroles ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que, dans le palais même du comte, et sous ses yeux, Artevelde n'hésita point à lui plonger son épée dans le corps. Suivi de sa garde, il se montrait partout rigoureux et implacable. Dans une de ses expéditions, il se dirigea vers Ardenbourg; les échevins, qui se souciaient peu de cette visite, lui opposèrent quelque résistance ; ils furent, par ses ordres, précipités, au nombre de cinq, sur les piques des Gantois.

« Les trois grandes villes de Gand, Bruges et Ypres n'admettaient point la concurrence des villes de second ordre. Ce despotisme commercial excitait des réclamations générales dans le reste de la Flandre, et le comte Louis les appuyait, afin de rattacher les mécontents à son parti. Des séditions éclatèrent dans plusieurs châtellenies : Artevelde les réprima par la force. Il tua entre autres de sa propre main, Pierre Lammens, qui lui était signalé comme ayant pris part à ces mouvements. La rigueur des commandants qu'il avait établis dans sa West-Flandre, excitait chaque jour de nouvelles plaintes. Un noble chevalier de Gand, messire Van Steenbeke, osa dénoncer ces vexations en plein conseil et accuser Artevelde de tyrannie. Il en résulta une scène d'une violence extrême dont on peut voir les détails dans Despars.....

« Les corps de métiers faisaient la puissance de la commune. Elle était grande et riche en raison de leur importance et de leur richesse. Plus le commerce prospérait, plus la force des corps de métiers augmentait. Ces associations entre gens qui exerçaient la même profession étaient formées par l'intérêt réciproque et par le

Digitized by Google

besoin de se protéger mutuellement. Suivant l'esprit du temps, elles étaient tout à la fois industrielles, militaires et religieuses. Elles se mettaient sous la protection de la sainte Vierge ou de quelque saint dont leurs drapeaux portaient l'image. Elles assistaient en corps aux principales fêtes de l'Église et se cotisaient pour rehausser l'éclat de ces solennités. Elles secouraient les confrères pauvres et souffrants, dans leurs maladies et leurs besoins. Elles avaient le droit d'inspection sur les ouvrages fabriqués par les membres de l'association ; elles veillaient à ce que les fraudes, l'impéritie ou l'inconduite de quelques-uns ne rejaillissent point sur l'honneur du corps. Ceux qui n'en faisaient point partie ne pouvaient y être admis qu'avec l'agrément des chefs ou doyens, après avoir subi certaines preuves et fourni les garanties nécessaires de capacité, de travail et de moralité. On voit que ces corporations, qui ont existé chez nous jusqu'à la fin du siècle dernier, étaient, sous maints rapports, d'une incontestable utilité. Mais, dans les temps de troubles et de révolutions, elles étaient aussi pleines de dangers. Les corps de métiers avaient souvent des intérêts opposés entre eux ; ils étaient faciles à émouvoir et difficiles à apaiser.

« C'est ici que se découvre la plaie profonde de notre ancien régime communal. A l'époque dont nous parlons, la guerre civile est pour ainsi dire en permanence dans les grandes cités des Flandres, et la force décide de tout. Gand, Bruges et Ypres veulent contraindre Termonde à ne fabriquer que des draps de moindre largeur et de moindre qualité que de coutume : Ypres est en querelle avec Poperinghe : la guerre s'allume entre elles; Ypres prend Poperinghe de force et la ruine de fond en comble, après avoir égorgé ses plus riches habitants. Un grand conflit s'élève à Gand entre les foulons, qui veulent une augmentation de salaires, et les tisserands, qui s'y opposent. Ces deux corps de métiers, les plus nombreux de la cité, descendent avec leurs bannières sur la place du Vendredi et s'y livrent un combat acharné. Gérard Denis, doyen des tisserands, est à la tête de son métier ; Jean Baka commande les foulons. On s'égorge avec une telle furie que les prêtres accourus avec le saint sacrement sur le lieu du carnage pour faire cesser cette lutte parricide, ne sont point écoutés. La victoire demeure aux tisserands ; Jean Baka, ses fils et près de 500 foulons

Digitized by Google

restent sur le carreau. L'on ne peut douter que cette dernière scène de rivalité barbare entre les gens de métiers n'ait porté un coup décisif à la popularité d'Artevelde aux yeux des classes inférieures. Elles se disaient que cet homme, si fort contre les nobles et les riches, et si habile à déchaîner le peuple, était désormais incapable de l'arrêter dans ses excès et de maintenir l'ordre dans la cité. Artevelde vit bien que le prestige de son pouvoir était évanoui; mais il sentait, d'un autre côté, que dans la voie où il se trouvait engagé, on ne recule point sans trébucher jusqu'au fond de l'abîme. Il alla trouver Édouard pour en finir avec la question relative au comte de Flandre. Il lui proposa de forcer Louis de Crécy à s'expliquer nettement, à reconnaître le roi d'Angleterre pour suzerain et à lui prêter serment en qualité de vassal; ou, s'il s'y refusait, Artevelde était d'avis qu'il fallait donner immédiatement au prince de Galles l'investiture du comté.

« Pour entendre ceci, il faut savoir que, dès l'origine, le roi d'Angleterre, en accordant des avantages commerciaux aux Flamands, voulait les entraîner dans la guerre qu'il venait de déclarer à Philippe de Valois. Mais lorsqu'il s'en ouvrit pour la première fois à Artevelde, celui-ci fut effrayé des conséquences; il observa qu'il serait difficile de décider brusquement les communes à se déclarer contre la France; qu'il fallait les y amener doucement, et il demanda du temps pour les y préparer. Artevelde pensait toutefois que la couronne de France étant en quelque sorte en litige entre deux princes rivaux, si le roi d'Angleterre prenait, dès à présent, le titre de roi de France, cela lèverait les scrupules de beaucoup d'âmes timorées encore attachées, par habitude, à l'ancien souverain. Édouard trouva l'expédient bon et résolut de s'y conformer.

« Mais c'était une entreprise bien périlleuse que de vouloir rompre les liens qui unissaient le prince et le pays, de temps immémorial, à la France. La noblesse flamande, dévouée au comte, était forte encore par sa position et son influence; le droit était de son côté; en résistant, elle restait fidèle à la parole jurée; elle détestait Artevelde comme le chef du parti démagogique; enfin le pape s'était prononcé, à la demande de Philippe de Valois, et avait imposé l'obligation aux communes de prêter serment au roi de France en qualité de haut suzerain. Lorsque Artevelde essaya de

Digitized by Google

mettre son projet à exécution, il était trop tard; il avait perdu ce prestige populaire qui faisait jadis sa force et qui lui permettait de tout oser. Cependant il réunit à l'Écluse les députés des trois grandes villes pour leur communiquer son plan; là aucune résolution ne fut prise. Il se rendit ensuite à Bruges et à Ypres, où il harangua le peuple, qui ne parut point lui être contraire : enfin il revint à Gand : mais les députés présents à la conférence de l'Écluse avaient pris les devants et fait courir le bruit qu'Artevelde allait arriver pour demander la déchéance du comte de Flandre au profit d'un prince étranger. Les ennemis du tribun, dont les rangs grossissaient chaque jour, commencèrent à murmurer et à exciter les métiers contre lui, en qualifiant son entreprise d'attentat aux droits du peuple et à la foi réciproquement jurée. On ne pouvait, disaient-ils, supporter un tel excès d'audace de la part d'un homme qui avait usurpé la place du seigneur légitime, et qui depuis trop longtemps opprimait indignement les libertés des citoyens...

« De graves historiens ont prétendu qu'Artevelde était tombé victime d'une vengeance particulière, d'une sorte de guet-apens, dont le peuple ne fut nullement complice. Mais cette opinion ne saurait se soutenir en présence des faits que nous venons de rapporter. Si cette mort n'eût été qu'un crime privé, comment les magistrats n'en poursuivirent-ils pas la punition ? Et comment les Gantois ne se joignirent-ils pas aux bourgeois d'Ypres et de Bruges, lorsque ceux-ci se présentèrent devant Édouard, pour désavouer ce qui venait de se passer à Gand ? Or, ce ne fut que vingt-six ans plus tard, lorsque l'esprit de parti ne protégeait plus les nombreux complices du meurtre d'Artevelde, qu'une somme d'argent fut payée à ses enfants, à titre de composition, et qu'une lampe funèbre fut allumée sur sa tombe! Froissart n'a pas été aussi injuste qu'on le suppose à l'égard du célèbre tribun, quoiqu'il ait pu se tromper sans doute sur certains détails accessoires. Il récapitule en quelques paroles vives et touchantes dans le dernier discours d'Artevelde au peuple, qu'on peut appeler une prière *in extremis*, à peu près tout ce que ses apologistes ont délayé dans leurs longues dissertations pour sa défense, ou comme ils disent, pour *sa réhabilitation*. Froissart le représente comme le promoteur de la cause populaire et le bienfaiteur des gens de métiers. « Il avait,

Digitized by Google

« dit-il, rétabli la marchandise, *qui avant lui* était périe en ce pays : » ce qui est le plus beau côté de sa vie. Et il ajoute : « Povres gens « l'amontèrent premièrement, et *méchans gens* le tuèrent, en la « parfin. » On l'accusait d'avoir volé ou détourné le grand trésor de Flandre, et c'était probablement une calomnie, car il ne paraît pas qu'il ait laissé une grande fortune à ses enfants; mais c'était un moyen infaillible de pousser aux violences un peuple soupçonneux et irrité. Artevelde tomba victime de l'inconstance, de l'ingratitude, ou de l'envie de ceux qui l'avaient élevé, et qui, comme toujours, se dégoûtaient de leur créature... Mais il ne fallait pas, sous prétexte de patriotisme, supprimer cette grande leçon de politique, à l'adresse de tous les ambitieux : on finirait par supprimer ainsi toute dignité et toute indépendance de l'histoire. L'histoire n'est pas un plaidoyer en faveur de tel ou de tel parti, de telle ou de telle cité, de telle ou de telle nation, mais un monument éternel en faveur de l'éternelle vérité... »

Le jugement porté par M. le baron de Gerlache sur Jacques d'Artevelde, n'a pas paru fondé à M. le baron Jules de Saint-Genois ni à M. Kervyn de Lettenhove, qui, dans une lecture faite à la dernière séance de l'Académie, ont défendu le célèbre tribun gantois. C'est à ces honorables confrères que M. le baron de Gerlache adresse la réponse suivante dont nous sommes heureux d'avoir les prémices.

RÉPONSE

de M. le Baron DE GERLACHE
aux Observations de MM. KERVYN DE LETTENHOVE et de SAINT-GENOIS sur JACQUES D'ARTEVELDE.

MESSIEURS,

M. le baron de Saint-Genois a bien voulu me communiquer son mémoire en réponse (1), à mon esquisse sur Artevelde (2) : M. Kervyn a pris également devant vous la défense du grand tribun.

(1) Cette réponse a paru depuis dans les journaux.
(2) Lu à la séance de l'Académie du 4 février dernier.

Digitized by Google

J'essaierai de répliquer quelques mots à l'un et à l'autre, en appuyant de nouvelles preuves l'opinion que j'ai émise. Dans l'espoir d'éviter, s'il est possible, une double discussion, j'ai relu avec beaucoup d'attention le livre XIe de l'*Histoire de Flandre* de M. Kervyn, dont une grande partie est consacrée à l'époque de Jacques d'Artevelde; j'ai tâché de deviner, d'après cette histoire, les principales objections que M. Kervyn pourrait m'opposer dans sa réplique. Cependant, s'il m'était échappé quelque chose d'essentiel, je demanderais la permission d'y revenir.

J'attache, je l'avoue, assez peu d'intérêt à certains détails de la vie d'Artevelde sur lesquels on a longuement disserté, par exemple, s'il a été marchand de draps ou marchand de bierre? ou seulement attaché à l'une ou à l'autre corporation de métiers? s'il avait une grande ou une médiocre fortune? s'il était de haute ou de moyenne noblesse? s'il a épousé une brasseuse de bierre ou d'hydromel, en premières noces (comme le disent les uns) ou si comme le disent les autres, il n'a eu qu'une seule femme, appelée Catherine de Courtray? Selon moi, tout cela n'importe guère. Ni M. de Chateaubriant, ni M. d'Arlincourt n'ont parlé assez sérieusement d'Artevelde, qu'ils ne se sont point donné la peine d'étudier, pour que nous nous inquiétions beaucoup de leur répondre. Ce qui me paraît capital, c'est de « savoir comment il est monté au « pouvoir? Comment il en est descendu? quel a été son système « de gouvernement, et ce qui en est résulté d'heureux ou de fu- « neste pour son pays? » Je concentre toute la discussion sur ces trois chefs, et j'ose dire que si l'on avait voulu s'y renfermer, la question serait beaucoup plus près d'être résolue qu'elle ne le semble en ce moment.

Mais avant de commencer il est un point préliminaire sur lequel il faudrait bien s'entendre : « quelle est la valeur historique du « témoignage de Froissart, que mes honorables contradicteurs « acceptent quand il leur est favorable, et qu'ils repoussent quand « il leur est contraire? » S'ils prennent ouvertement Froissart à partie, s'ils ne voient en lui qu'un ennemi déclaré ou un détracteur d'Artevelde, il ne leur est pas permis de diviser son témoignage; ils doivent le rejeter pour le tout et refaire à peu près à nouveau toute l'histoire d'Artevelde.

Digitized by Google

Jamais un avocat ne manque de récriminer contre le témoin qui charge son client; écoutez-le, c'est toujours un homme ignorant ou prévenu ou corrompu. C'est le système invariablement adopté par M. Voisin, et il faut bien le dire, par la plupart des apologistes d'Artevelde. Ainsi, M. Voisin parle-t-il de Li Muisis (1), l'un de ces hommes rares qui, à une époque de guerres et de troubles civils, se vouaient à l'étude des lettres, parfaitement à même de savoir ce qui se passait dans une ville aussi voisine? il répond simplement que « cet écrivain, « absorbé dans la vie studieuse « de son monastère, ne connaissait guère la Flandre, ni les insti- « tutions démocratiques qui la régissaient à cette époque. » M. Voisin parle-t-il de Froissart? Il ne doute pas que les manuscrits publiés jusqu'à nos jours n'aient été *fautifs* et *interpolés*, attendu qu'on a retrouvé deux rédactions différentes d'une partie du premier livre des chroniques. — Jean de Klerk, d'Anvers, n'est guère plus favorable que Froissart à Artevelde. Mais M. Voisin observe que, « Jean de Klerk *est brabançon*, et beaucoup plus dis- « posé à chanter les exploits des princes qu'a célébrer le courage « et le patriotisme des Flamands. » — Le célèbre historien Ph. d'Oudegherst est aussi de ceux qui ont fort maltraité Jacques d'Artevelde : M. Voisin répond que « d'Oudegherst recherchait les « faveurs de Philippe II, etc. »

Sauf quelques faits généraux empruntés aux historiens de l'époque, c'est à Froissart que nous devons à peu près tout ce que nous savons sur Artevelde. On se sert de lui, même pour le combattre: Or on ne renverse pas des faits attestés par un contemporain (2) à l'aide de simples présomptions ou de simples raisonnements; cela est contraire à toutes les règles de la critique historique. Une chose bien étrange, c'est que ce même Froissart, récusé par les écrivains flamands, comme suspect et comme hostile aux communes de Flandre, est regardé par les Français comme tout dévoué à Édouard et par conséquent au parti d'Artevelde, l'allié du roi d'Angleterre. « Froissart, dit M. de Sismondi (3), né à Valenciennes, atta-

(1) Né en 1272 et mort en 1353.

(2) Froissart, né en 1337, commença ses Chroniques vers 1357, 11 ans après la mort d'Artevelde.

(3) *Histoire des Français*, tome X.

Digitized by Google

« ché à la maison de Hainaut et à la reine d'Angleterre, femme « d'Édouard III, était par ses affections *plus anglais que français.* » Que faut-il conclure de ceci? qu'un historien qui se trouve exposé aux reproches des deux partis contraires, a dû être impartial entre tous. Peut-on penser que Froissart, attaché à la reine d'Angleterre ou à Édouard, quoique peu favorable peut être par ses habitudes et ses goûts chevaleresques au régime populaire, se soit appliqué à diffamer et à noircir l'homme qu'Édouard aimait tant et qu'il appelait son ami et *son compère?*

Froissart est au fonds, quoiqu'on en puisse dire, un écrivain véridique et fidèle. Mais il y a deux sortes de fidélités historiques : l'une qui s'inquiéte surtout des détails; qui ne laisse échapper ni un fait, ni un nom, ni une date sans les mentionner, ni un acte ni un traité sans les analyser ou les copier : c'est la manière des érudits; c'est par là que brillent en général nos écrivains modernes, hommes de labeur plutôt que de génie. Celle-là, vous ne la trouvez point dans notre chroniqueur. Mais il en est une autre plus précieuse et plus rare; c'est celle qui s'étudie à rendre la physionomie d'une époque, qui est toute empreinte de la couleur locale; et c'est celle-là qui rend la lecture de Froissart si attachante. « Son livre, dit « M. de Barante (1), est un témoignage vivant du temps où il a vécu; « aucun art ne s'y fait voir; la candeur des sentiments y égale la « naïveté de l'expression; on y retrouve la couleur et le charme « des romans de chevalerie... et en même temps le désordre, la « cruauté, la rudesse de mœurs de ces temps barbares; les guerres « sans cesse renouvelées et renaissantes. Tout est vrai dans les « discours; et dans cet amas de calamités, l'historien qui en fait « le tableau fidèle, ne donne jamais l'idée de la corruption et de « la bassesse. »

« On a soupçonné Froissart, dit M. Villemain (2) d'avoir fait des « variantes dans ses récits. On a dit que changeant de maître, « allant d'une cour à l'autre, il altérait parfois les manuscrits de « son histoire selon les lieux et les temps... Le reproche nous pa- « raît peu fondé...; la chronique de Froissart dans l'état où elle

(1) *Biographie universelle,* V° FROISSART.

(2) *Cours de littérature française.* LITTÉRATURE DU MOYEN AGE

Digitized by Google

« nous a été rendue par un habile éditeur, offre une assez grande « impartialité. Il y a sans doute peu d'indignation pour les pillages « et les cruautés des Anglais; mais ce n'est point par une traitresse « complaisance pour le plus fort, ce n'est point par une lâche « désertion du vaincu : c'est qu'un certain sens moral, une cer- « taine chaleur d'humanité manquait à l'historien comme à ses « personnages. Les faits hideux de mensonge et de perfidie, qui « nous révoltent, excitaient alors assez peu d'étonnement; et l'his- « torien serait infidèle à son temps s'il avait marqué pour son « compte plus d'émotion et de colère... Maintenant ce livre, que « nous paraît-il? une histoire presque universelle des États de « l'Europe depuis 1322 jusqu'à la fin du XIVe siècle. »

M. Buchon (1) observe qu'il y a eu *deux rédactions* des chroniques, ou du moins de certaines parties des chroniques, comme il s'en est assuré, dit-il, en parcourant un manuscrit existant à la Bibliothèque de Valenciennes, qui lui était inconnu lors de son premier travail sur Froissart. On a prétendu tirer grand avantage de cette découverte; mais en réalité, quoiqu'il y ait des variantes et des différences notables entre les deux versions, *quant à la forme,* au fonds, les faits sont exactement les mêmes : de sorte que cette première rédaction vient pleinement confirmer la seconde. Voici comment s'explique à cet égard M. Buchon : « Froissart ne montre *aucune amertume* dans ce premier essai « historique, *où se trouvent retracés tous les événements relatifs à* « *Jacques d'Artevelde* et au triomphe des villes marchandes sur « leur comte. Il expose tous les faits avec simplicité et modération, « sans prendre parti pour personne, sans réflexion acerbe; et par « fois même on voit que son patriotisme flamand s'éveille et qu'il « est assez porté, lui, homme de commune, à sympathiser avec « la gloire des communes. Il n'en est pas ainsi dans sa révision, « une autre pensée le dominait : la crainte de voir la grossière « insolence des communes triompher de l'élégant orgueil des che- « valiers; et, *sans dénaturer les faits*, ses réflexions inclinent tou- « jours vers le parti contraire; car Froissart n'est pas un de ses

(1) *Chroniques de sire Jean Froissart,* tome III, pag. 410 et suiv. Paris, 1835.

Digitized by Google

« chroniqueurs de la vielle école qui enregistrent sèchement un « fait, etc. »

Peu nous importent les réflexions de Froissart, qui en général n'en fait guère. C'est aux faits que nous nous attachons. Or, prenons le passage le plus important pour la biographie d'Artevelde, celui qui est relatif au régime de terreur qu'il établit dans la Flandre, et comparons la *rédaction primitive* de Froissart avec la seconde, avec celle qu'il a définitivement adoptée et dont nous avons transcrit un long fragment dans notre essai. Nous prions le lecteur de vouloir bien les confronter : « Par ainsi, dit-il, « estoit Artevelle bien amés du roy (Édouard), et en Flandres « crémus et doubtés ; car depuis que le conte fut partis, il règna « comme sire, et tenait grand estat et puissant. Si avait planté de « sodoiers pour son corps garder ; et aussi avoit-il par toutes les « bonnes villes sergans à ses gaiges qui faisoient ses comman- « demens ; et faisoit espier s'il y avoit nulluy qui fut rebelles ne « contraire à luy, ne qui murmuraissent contre ses fais. Et si tost « qu'il y en avoit aucuns, il estoient bany ou tué, et espécialement « chevaliers, écuiers, puissans bourgeois et toutte puissant gens, « puisqu'ils avoient point ne pou d'amour au conte et non à luy. « Et y en eut moult de bannis dont il leva la moitié des revenues, « et l'autre moitié demouroit à leurs femmes et à enfants. Il faisoit « lever les rentes, les tonlieux, les wingnaiges, les droitures et « toutes revenues que le conte devoit avoir et que à lui apparte- « noit, quel part que ce fust. Si les despendoit à sa voulenté ; et « donnoit où il lui plaisoit, sans compte rendre à nulluy. On ne « treuve que nuls princhés ait pays si à sa voulenté que celui l'eut, « le terme de neuf ans. Et quant argent lui faloit, on l'en créoit ; « et croire l'en convenoit, car nuls n'osoit dire à l'encontre. Et « quant il en demandoit à emprunter à aucun puissant bourgois « sur ses paiemens, il n'estoit si grant qui refuser lui osast, si fort « estoit-il fortuné pour ce temps. » Il n'était point nécessaire, ce me semble, d'aller chercher si loin la raison des différences que l'on remarque entre la première et la seconde version de Froissart, et la politique n'a rien à voir ici. Quoiqu'en dise M. Buchon, sa seconde rédaction ne se distingue de la première qu'en ce qu'elle est plus soignée : Froissart ajoute à celle-ci beaucoup de détails

Digitized by Google

curieux qu'il avait omis dans l'autre : il y a plus de vie, plus de mouvement, plus de relief. C'est que Froissart, qui était un grand écrivain, travaillait son style comme font tous les grands écrivains.

On a cité *in extenso* un premier passage de Froissart, qui explique comment Artevelde fut porté au pouvoir. « En ce tems, « dit-il, avoit un bourgeois à Gand, lequel parloit bien sagement « au gré de plusieurs..... Si reprirent aucuns hommes ses paroles « aux autres, et dirent qu'il était *un très-sage homme,* et dirent « que s'il étoit oys et creu, il cuideroit en brief tems avoir remis « Flandre en bon estat, et raroient tout leur gaignage sans être « mal du roy de France, ne du roy d'Engleterre. Ces paroles mul- « tiplièrent tant que li quars ou la moitié de la ville en fut infour- « mée, etc. » Ce passage explique tout naturellement l'origine de la fortune d'Artevelde, et nos adversaires l'adoptent ; mais ils repoussent cet autre chapitre que nous avons cité, où Froissart raconte par quels moyens violents Artevelde parvint à se maintenir en possession de la souveraine puissance. M. Cornélissen, que la plupart d'entre vous ont fort bien connu, homme d'esprit, parfaitement instruit de l'histoire de son pays, bon patriote, et je crois même quelque peu républicain, disait, en parlant d'Artevelde : « Ce Gantois hardi et entreprenant, et, je dois bien en « convenir, *factieux au dernier point, coupable* sans doute envers « son prince, mais à qui l'histoire eût dû pardonner *quelques at-* « *tentats,* etc. » Je n'en dis guère plus dans tout mon travail que M. Cornélissen, dans ce peu de mots, quoique j'en aie tiré des conséquences beaucoup plus rigoureuses. A la vérité, M. Cornélissen traite de *contes bleus* ce qu'affirme Froissart *des satellites* qui accompagnaient partout le nouveau dictateur pour protéger sa personne et faire exécuter ses ordres. Mais pour attaquer le témoignage de Froissart, on en est réduit à de simples conjectures ; et je soutiens qu'elles militent en sa faveur. Tous ceux qui ont usurpé le pouvoir par la grâce du peuple, depuis l'Athénien Pisistrate jusqu'au Liégeois Raes de Heers, ont commencé par s'entourer d'une garde, sous le prétexte de se défendre contre leurs ennemis, qu'ils appelaient les ennemis de l'État. C'est une des nécessités de leur position. On doit se faire craindre de ceux que l'on craint.

Digitized by Google

On a fait honneur à Artevelde d'une idée patriotique et grandiose, qui présageait en quelque sorte, dit-on, l'avenir de la Belgique, d'un projet d'union entre nos provinces. On trouve dans l'histoire de M. Kervyn de curieux détails (1) sur le traité passé le 3 décembre 1339, entre les députés de la Flandre et ceux de Brabant, auquel accédèrent les grandes villes du Hainaut. Cet acte, qui a d'abord pour but la défense réciproque des provinces menacées par la France, et en outre d'assurer le libre commerce entre elles, se termine par cette clause remarquable : « Les dépu-« tés des bonnes villes de ces provinces se réuniront, en parle-« ment, trois fois par année. » C'était une phase nouvelle de la politique d'Artevelde, mais grosse de dangers (2). En effet, à l'origine, de quoi s'agissait-il pour la Flandre? de rester neutre entre la France et l'Angleterre, de vendre ses draps à l'une et à l'autre, en évitant les chances de la lutte, sans prendre parti pour personne. Mais cette confédération tant vantée, qui n'était au fonds qu'une machine de guerre contre la France, était la rupture ouverte de la trève et lançait la Flandre dans des complications redoutables. Artevelde espérait, dit-on, affranchir sa patrie de la suzeraineté de la France! mais celle de l'Angleterre eût-elle

(1) Tome III, pag. 230.

(2) Voici comment parle de cette confédération un auteur parfaitement informé qui écrivait pendant la première moitié du XV• siècle : Hoc anno (1339), supradicto rege Anglie, imperii vicario in Antwerpia residente, insurrexit communitas omnium oppidorum Flandrie contra Ludovicum comitem Flandrie, ipsorum dominum naturalem, qui metu mortis se transtulit versus regem Francie. Quare de communi consensu et concordia omnium communitatum Flandrie, *quidam burgensis gandavensis, nomine Jacobus de Artenvelde*, fuit per ipsos electus et constitutus *capitaneus generalis* totius Flandrie comitatus : qui, *sua industria et nequicia, tantum fecit et procuravit*, quod Eduwardus, rex Anglie, imperii vicarius, Joannes dux Brabancie, cum tota sua terra Brabancie, dictus Jacobus de Artenvelde, capitaneus generalis, cum tota communitate et terra Flandrie, mutuo fedus pepigerint. Ad hujus modi confederationem roborandam ac literis et sigillis confirmandam predictus rex et vicarius una cum regina se transtulit de Antwerpia versus Gandavum, ubi fuit cum ea qua decuit reverentia *receptus et intronisatus tanquam rex Francie et dominus ipsorum directus et supremus*, facientes ipse fidelitatis et obediencie et subjectionis debita juramenta, quemadmodum regibus Francie hactenus facere consueverant. *Dynteri chronicon*, lib. quint., cap. 151.

Digitized by Google

mieux valu ? Et comment une fusion, ou même une simple confédération, eût-elle été possible dans l'état de la Belgique à cette époque, où les provinces étaient régies par des princes différents; où la commune était tout; où la discorde et les luttes sanglantes régnaient souvent entre les communes, et entre les diverses corporations d'une même cité?

Je viens maintenant à la catastrophe qui termina l'orageuse carrière d'Artevelde, et je dis que la version de Froissart est la seule vraisemblable et la seule vraie. Non, ce n'est pas un crime privé. On ne vient pas assaillir une maison forte, défendue par un homme courageux, soutenu par des gens dévoués, pour commettre un assassinat; on le frappe à l'écart. On affirme qu'il n'y eut qu'environ dix personnes de tuées (1). Je réponds que le chiffre de dix victimes et leur résistance désespérée prouvent que leurs adversaires étaient nombreux. Si ce n'était qu'un assassinat, si Artevelde était toujours le favori du peuple, comment le peuple reste-t-il calme à la vue de son sang et de ses membres palpitants? comment ne se lève-t-il pas dans sa fureur pour traiter ses lâches ennemis comme ils venaient de traiter l'homme qu'il aime, auquel il obéit aveuglément depuis sept années? L'hypothèse d'une composition judiciaire, dans de telles circonstances, est tout ce qu'il y a de plus inadmissible au monde ! Oh ! ce n'est pas ainsi que les choses se passaient partout où le peuple était maitre, ni à Gand, ni ailleurs; j'en atteste l'histoire ! Voyez à Liége comment fut vengé le meurtre de Laruelle ! Artevelde subit la destinée de tous les grands démagogues, et cette destinée était inévitable : l'histoire est là pour l'attester. Au surplus nous en avons un témoignage décisif, irrécusable, c'est celui de Li Muisis, abbé de Saint-Martin de Tournai, auteur contemporain, et de la plus religieuse impartialité. Voici comment il raconte la mort d'Artevelde : « *Eodem anno... fuit Jacobus de Artevelde.. in domo sua occisus a communitate gandensi... et erat semper vallatus viris armatis, viginti quinque vel triginta... et multa mala evenerunt per eum*

(1) C'est le minimum de M. Voisin, qui soutient aussi l'hypothèse d'un crime privé. Mais d'autres portent le nombre jusqu'à soixante et dix; d'autres plus haut.

Digitized by Google

« *vel propter eum.* » Vous trouvez ici en substance tout ce que dit Froissart : tous les points essentiels de son récit sont confirmés dans ces trois lignes.

L'honorable auteur de l'histoire de Flandre dit en terminant : « C'est à l'époque de Jacques d'Artevelde qu'appartient la fonda- « tion du régime constitutionnel tel qu'il existe encore aujour- « d'hui en Angleterre, avec la triple direction du gouvernement « par le roi, par les pairs et les communes (1). » L'historien veut, je crois, laisser entendre par là qu'Artevelde eût désiré établir pour son pays un gouvernement semblable, s'il en eût conservé plus longtemps la direction. Mais comment supposer de pareils projets à l'homme qui avait commencé par écraser la noblesse en Flandre, et par en expulser le prince pour lui substituer un étranger?

Ce changement de dynastie, proposé ou accepté par Artevelde, était un fait grave, et, ne craignons pas de le dire, un fait coupable, même politiquement parlant. Ce n'est pas la guerre entre la commune de Gand et son prince que nous blâmons ici : ce recours aux armes, cette insurrection du vassal contre le prince ou le suzerain, était chose fort ordinaire au moyen âge : c'était en quelque sorte le droit commun de la féodalité. Comme je crois l'avoir démontré ailleurs (2), la commune, sortie de la féodalité, s'était constituée exactement d'après les mêmes principes. Or, qu'arrivait-il dans le cours ordinaire des événements? après la guerre, on faisait la paix ; on redressait les griefs, tant bien que mal ; puis tout rentrait dans l'ordre accoutumé, c'est-à-dire, dans son ancienne position. C'est ainsi, par exemple, que les choses se passaient à Liége dans les querelles fréquentes de la commune avec le prince. Mais il n'en était plus de même quand on expulsait violemment le chef de l'État pour appeler un étranger à prendre sa place. Alors il y avait guerre sans fin et sans miséricorde, guerre jusqu'à extinction. Évidemment alors aussi la commune dépassait toutes les bornes de son droit. C'est ici qu'Artevelde ne parait plus *qu'un factieux*, il est impossible de le nier. Et en fait,

(1) Tome III, liv. 2, pag. 298.

(2) *De la Féodalité, de la Chevalerie et de la Commune.*

Digitized by Google

nous voyons un grand nombre de bons citoyens, qui ne s'étaient guère émus de la lutte engagée d'abord entre le comte et les villes de Flandre, mais qui entendant parler de sa déchéance et la considérant comme une violation de leur serment, comme le renversement de la vieille constitution du pays et comme un danger immense pour l'avenir, se retournèrent vers Louis de Crécy, qui représentait à leurs yeux le principe de justice, d'ordre et de stabilité, sans lequel il n'y a ni paix ni prospérité durable pour une nation. L'on conteste le récit de Froissart et de Villani, qui placent à « l'Écluse cette célèbre conférence où Jacques d'Artevelde en vou- « lant élever le prince de Galles au comté de Flandre, se sépara de « ses amis et prépara la révolution qui devait le perdre (1). » Mais une simple dénégation suffit-elle pour infirmer des témoignages aussi positifs? Eh quoi! parce qu'il n'est pas question d'un fait affirmé par des auteurs dignes de foi, *ni dans certaine lettre d'Édouard, ni dans les comptes des bonnes villes de Flandre* que vous avez consultés, vous en concluez que Froissart et Villani l'ont inventé! Cette espèce d'argument négatif ne prouve absolument rien. Dans la position extrême où Artevelde se trouvait acculé, je dis qu'il lui était impossible de ne pas faire ce dernier pas. Après avoir fait proclamer Édouard, roi de France, après avoir remplacé le haut suzerain de la Flandre par un nouveau, comment ne pas tenter de remplacer aussi comme comte de Flandre, ce Louis de Crécy, qui se tenait attaché à Philippe-Auguste, et qui refusait obstinément de reconnaître Édouard? Nous appelons particulièrement l'attention du lecteur sur ce fait énorme de la translation de la couronne de Flandre sur la tête d'un étranger, parce qu'il est décisif contre Artevelde, que l'on nous représente comme un citoyen vertueux, dévoué à son pays, calomnié par toutes les générations d'écrivains qui se sont succédé de-

(1) Et Li Muisis! « Voilà donc *trois témoignages contemporains*, à une époque où l'on écrivait si peu. « Anno 1345, dit celui-ci, venit rex Angliæ, mense junio, ante Sclusam et petiit a Flandrensibus, quod ipsi reciperent filium suum comitem Flandriæ; consilio habito, noluerunt consentire. Sed Jacobus de Artevelde volebat quod fieret voluntas regis, quia ipse erat cum dicto rege; et uxor sua cum suo thesauro erat in Anglia; et reversus est dictus Jacobus in villa gandense. »

Digitized by Google

puis Li Muisis et Froissart jusqu'à MM. Cornélissen et Voisin inclusivement. Votre Artevelde, je ne crains pas de le dire, est un être factice, de pure convention, impossible au milieu d'un peuple en révolution. Un tel homme, placé à la tête d'une grande commune, au XIVe siècle, à cette époque de luttes continuelles, de barbarie, de violences, de cruautés, mêlées parfois, sans doute, d'héroïsme et de grandeur, n'aurait pas duré six mois, et cependant il a duré sept années !

Quelle a été l'influence d'Artevelde sur l'esprit et le gouvernement de la Flandre? Il a surexcité dans le peuple le sentiment de sa puissance, ôté tout contrepoids à la démocratie, en développant outre mesure cette force impétueuse, souvent aveugle et si difficile à modérer; il a été l'un des agents les plus actifs des troubles et des calamités qui ont si cruellement pesé depuis sur son pays.

M. Cornélissen a écrit ces paroles remarquables : « Je n'ai trouvé « nulle part qu'aucun historien *ait osé faire, sans restriction, l'éloge* « de cet homme *extraordinaire* (1). » M. Voisin lui-même dit « que « l'on ne saurait justifier *ses attentats* contre son prince légi- « time (2). » On l'a osé depuis. Je reconnais volontiers dans Artevelde un génie *extraordinaire,* grand tant qu'on le voudra, mais grand à la manière des Gracques, loués par les républicains de Rome, non pourtant *sans restriction*, et que l'histoire nous dépeint comme des hommes qui, après avoir bien débuté en défendant les droits du peuple, avaient failli renverser la constitution de leur pays (3).

(1) Voyez le livre de M. Voisin sur Artevelde.

(2) *Ibidem.*

(3) M. de Sismondi, toujours favorable au parti républicain ou démocratique, surtout quand il y a des rois, des princes ou des papes en jeu, est, je crois, le premier des historiens de la France qui ait fait l'apologie d'Artevelde; et il l'a présentée avec beaucoup d'habileté. M. de Sismondi, quoique systématique et très-partial, est parfois utile à consulter, parce qu'il mêle à l'erreur une certaine dose de vérité, et qu'il ne ménage aucun préjugé national. Les écrivains flamands ont adopté avec empressement ses opinions sur la politique d'Artevelde; mais ils se sont bien gardés de le suivre jusqu'au bout. Ils auraient été pourtant plus près de la vérité. Nous croyons devoir mettre ici quelques passages de cet écrivain sous les yeux du lecteur. « C'est par l'adresse d'Artevelde, dit-il,

Digitized by Google

Je résume ces réflexions déjà bien longues. Je ne saurais voir dans Artevelde qu'un terrible dictateur populaire. Je n'aime point

que fut négocié un traité (a) entre le duché de Brabant et le Comté de Flandre, ou plutôt entre les villes libres et industrieuses de ces deux états; elles se réunissaient pour la défense de leurs libertés communes, etc.

Édouard rendait à Artevelde les plus grands honneurs; il l'admettait à sa confiance la plus intime, et ce grand citoyen se montrait en effet supérieur aux nobles et aux rois avec lesquels il était appelé à traiter. Autant il avait déployé d'éloquence populaire pour soulever le peuple, de fermeté pour le contenir, autant dans les conseils des rois il montrait d'étendue dans ses vues politiques, et aux armées de valeur et de talent militaire. Il ne s'était point pressé de rompre avec Philippe ou avec le comte de Flandre; comme l'un et l'autre avaient annoncé le désir de négocier et de faire des concessions, il avait cherché si, sans tirer l'épée, il ne pourrait pas faire recouvrer à sa patrie tous ses droits... Mais le comte n'ayant point voulu séparer ses intérêts de ceux de Philippe, Édouard signa le 24 janvier 1340, à Gand, un traité avec les seuls magistrats des villes de Flandre, par lequel, comme roi de France, il reconnaissait tous leurs droits; il abolissait les engagements qu'ils avaient pris envers Philippe-le-Bel, sous la sanction de l'Eglise; il leur promettait la restitution de Lille, Douai, Avesnes, Béthune, et s'engageait à y ajouter encore Tournai et Térouagne, villes françaises, mais par leur position, leurs mœurs et leurs institutions municipales, semblaient appartenir à la Flandre. »

De son côté, Philippe de Valois, avant la fin d'avril, fit encore une tentative pour se réconcilier avec les Flamands. Il leur fit offrir de les affranchir de toutes leurs dettes envers lui, de faire supprimer les censures ecclésiastiques qu'ils avaient encourues, de leur laisser la jouissance de leur neutralité et de leur commerce, s'ils voulaient seulement se détacher d'Edouard. Ils répondirent que tout ce que Philippe leur offrait leur était déjà accordé par Edouard, et qu'ils n'avaient pas besoin de recevoir les mêmes concessions d'un autre. Alors les évêques de Tournai, de Cambrai et de Térouanes, prononcèrent, par l'autorité de Benoit XII, une sentence qui mettait la Flandre sous l'interdit. Les prêtres flamands s'y soumirent; aucun d'eux n'osa plus dire la messe dans les églises, sonner les cloches, bénir les noces, etc.

« ... C'était par le nord qu'Edouard comptait faire sa principale attaque contre la France; aussi s'étant embarqué le 3 juillet 1345 à Sandwich, entra-t-il dans le port de l'Ecluse avec le prince de Galles, son fils, et un grand nombre de barons et de chevaliers d'Angleterre. Il y fut reçu par Jacob d'Artevelde, ce bourgeois de Gand, qui depuis neuf ans était à la tête du gouvernement de la Flandre au nom des trois villes alliées de Gand, d'Ypres et de

(a) A Gand, le 3 décembre 1339.

Digitized by Google

la tyrannie, sous quelque forme qu'elle se présente; que ce soit un tribun qui l'exerce, ou bien un despote, je crois devoir la flétrir également. Je ne sais même si elle n'est pas plus redoutable, lorsqu'elle a derrière elle une multitude effrénée. Et ce n'est pas seulement l'histoire qui nous apprend cela; nous avons vu d'assez près l'un et l'autre régime...

NOTE ADDITIONNELLE

A LA RÉPONSE A M. KERVYN.

Mon honorable confrère, M. Kervyn ayant eu la bonté de m'adresser une épreuve du mémoire dont il a donné lecture à l'Académie, dans sa séance du 3 mars, je me vois obligé d'ajou-

Bruges. Il avait eu le talent de maintenir jusqu'alors l'accord dans les conseils de ces nouvelles républiques, d'administrer leurs finances avec ordre et économie, de leur tracer une ligne politique qui, en garantissant leur indépendance, ne les brouillait pas ouvertement avec leur comte (?), au nom duquel les ordres étaient encore donnés, quoiqu'il eût été obligé de se retirer à la cour de France... Mais, au moment de l'arrivée d'Édouard en Flandre, la situation d'Artevelde commençait à se compliquer : les trois villes qui avaient attiré à elles tout le gouvernement, ne s'étaient pas contentées d'assurer leur liberté, elles avaient prétendu à des priviléges exclusifs; elles avaient voulu concentrer dans leurs murs les manufactures de draps de laines qui faisaient la principale richesse du pays, et elles avaient interdit aux manufactures des petites villes de faire autre chose que des draps étroits, etc. (*a*). »

« Tel était l'état de la Flandre lorsqu'Edouard III entra dans le port de l'Ecluse et y fut reçu par les consuls de Gand, Ypres et Bruges. Il les fit venir sur sa galère où il eut plusieurs conférences avec eux... Au lieu du comte Louis, il leur offrait pour chef, son fils, le jeune prince de Galles, auquel il donnerait le titre de duc de Flandre. Artevelde entra sans balancer dans ce projet; il sentait que pour de nouvelles institutions il faut un nouveau souverain... Mais les autres consuls des villes de Flandre qui se trouvaient à l'Ecluse avec Artevelde ne portaient pas leurs vues si loin; ils n'avaient pas hésité à faire la guerre à leur comte; ils s'effrayaient de l'idée de le déposer. Edouard

(*a*) Que dire de cette servitude honteuse que les grandes villes faisaient peser sur les plus faibles! Croirait-on qu'on a voulu donner à cet absurde et odieux abus de la force un vernis de légalité?

Digitized by Google

ter ici quelques mots pour relever un petit nombre de nouvelles objections. Au moyen de ces dernières réflexions le grand procès d'Artevelde sera, ce me semble, suffisamment instruit; et c'est désormais au public à en décider.

Peu de savants ont rendu autant de services que M. Kervyn à l'histoire de Flandre, dont il semble avoir entrepris de renouveler le fonds à force d'heureuses découvertes. C'est là un rare et courageux exemple dans notre siècle d'études frivoles et de littérature facile. Et pourtant, le dirai-je, cette méthode d'investigation, si favorable au progrès, qu'on ne saurait trop encourager, me paraît avoir aussi ses dangers et ses abus. Elle a des dangers, par exemple, quand elle va jusqu'à faire table rase de tout ce qui a été écrit à une époque éloignée de plus de cinq siècles, par des auteurs contemporains, et jouissant jusqu'ici d'une autorité incontestée. C'est ce qui arrive à M. Kervyn quand il s'attaque à Froissart. Ce Froissart, qui connaissait mieux qu'homme du monde ce qui arrivait en Belgique, en France, et en Angleterre; qui passait une partie de sa vie à la cour d'Édouard; qui voyait de près cette grande lutte élevée entre Édouard et Philippe-Auguste, lutte dans laquelle les communes de Flandre devaient jouer un rôle principal; qui entretenait des relations avec presque tous les personnages notables de son siècle; toujours en quête des événements, et dont les chroniques sont en quelque sorte *la gazette* de son temps, l'on ose lui donner des démentis sur ce qu'il affirme avoir appris de gens dignes de foi!

Dans une histoire, outre les faits, il y a deux choses : l'opinion particulière de l'auteur, et l'opinion générale des contemporains sur ces mêmes faits. Or, c'est cette opinion, ce reflet de l'époque, qui est surtout curieux à étudier dans un écrivain ancien, qui a connu le monde de son temps : vous ne pouvez même la trouver que là : les vieux actes, que vous opposez à Froissart, ne

avait été pour eux un protecteur bénévole; mais ils ne savaient point ce qu'il deviendrait *quand il serait leur maître;* d'ailleurs *ils étaient jaloux d'Artevelde;* ils trouvaient que ce brasseur de bierre *s'érigeait en souverain;* et ils jugeaient qu'il s'attribuerait auprès d'Edouard *tout le mérite de la révolution* qu'il voulait opérer en sa faveur... »

(Le reste comme dans Froissart.)

SISMONDI, *Histoire des Français*, tome X, pag. 156 et suiv. Édit. de Paris, 1828.

Digitized by Google

sauraient nous en donner une idée exacte et complète, parce qu'ils ne présentent jamais qu'un côté des événements. Rien de plus sec qu'un traité, qu'un compte de ville, qu'une lettre officielle. Ils ne vous donnent ni la suite, ni la liaison, ni l'esprit des faits, ni rien de ce qui en constitue le mouvement et la vie; ils ne vous en expliquent point les causes. Ils ne méritent pas une foi aveugle, car les actes officiels pensent souvent tout le contraire de ce qu'ils disent. Mais un livre comme celui-ci, vous l'auriez convaincu d'erreur sur quelques circonstances particulières, qu'il n'en porte pas moins un cachet de vérité originale dans son ensemble. Remarquez que ce raisonnement s'applique avec d'autant plus de justesse à un écrivain, qui, de l'aveu de tous, n'altère jamais sciemment les faits. Le système de mes honorables contradicteurs, qui remet tout en question, qui soumet tout au libre examen, qui méconnaît la force et l'autorité des traditions est un véritable protestantisme historique, capable, comme le protestantisme religieux, d'ébranler toutes les vérités reçues sans pouvoir en établir aucune. Je sais fort bien que dans l'histoire tout n'est pas également vrai; et sans aller aussi loin que ceux qui soutiennent qu'elle n'est qu'un mensonge convenu, je crois qu'il y a bien des *omissions* et d'utiles *rectifications* à faire. Mais quand on prétend renverser à peu près tous les points fondamentaux sur une époque donnée, non pas avec des preuves complètes, mais avec de simples conjectures, je crois que l'on dépasse de beaucoup les bornes de la critique permise. C'est sans doute une noble entreprise que de doter son pays *d'un grand citoyen* de plus; mais l'érudition seule, avec toutes les ressources de la plus subtile dialectique, ne suffit point pour cela. Voilà la réponse que je fais en général aux apologistes d'Artevelde, et que je crois pouvoir justifier en détail, en passant en revue les principales objections contre Li Muisis, Froissart et les autres historiens.

« On a prétendu (dit M. Kervyn) qu'Artevelde était entouré « sans cesse de valets armés, dont Froissart porte le nombre dans « quelques manuscrits de sa chronique, à 80, et dans d'autres, « à 140; or nous savons par les comptes de Gand, que, des ser- « gents chargés de maintenir le bon ordre dans cette ville, il y en « avait seulement 20 attachés à Jacques d'Artevelde, et 20 à Guil-

Digitized by Google

« laume de Warnewyck. Qu'aurait pu être d'ailleurs un système « de terreur exercé sur 140 sergents d'armes dans une cité que « Froissart lui-même appelle la souveraine ville des Flandres? » Je réponds que dans la pensée de Froissart, il ne s'agit nullement ici de sergents de ville établis pour la police et la sûreté publique, mais d'hommes attachés à la personne même d'Artevelde. On affirme qu'il lui était impossible avec si peu de monde d'établir un système de terreur dans une aussi vaste cité! Mais, il faut prendre le récit de Froissart tel qu'il est : il n'y a pas à s'y tromper. Ces sergents, ces *soudoyés*, ces gardes, formaient un corps de gens affidés, suffisant pour le faire respecter et obéir dans les temps ordinaires. Mais s'il avait besoin, pour quelque acte important, d'une force plus imposante, un mot, un signe de sa main suffisaient, et tous les corps de métiers accouraient se ranger en armes autour de lui. J'ai cité l'exemple de Raes de Heers, car tous ces gens se ressemblent. Mais n'avons-nous donc pas vu de révolutions? Ne savons-nous pas le prestige qu'un homme, qu'un nom peut exercer sur la multitude? Il est vrai que ce prestige est rarement durable; et c'est ici que j'admire le génie d'Artevelde. Quant à ses vertus patriotiques et philantropiques, je ne vois rien jusqu'ici qui m'oblige à y croire.

« C'est à tort, dit-on, qu'on lui impute de s'être entouré de si- « caires tirés de la lie du peuple, et il trouva beaucoup d'appui dans « la noblesse des villes et des campagnes. Froissart ne dit nullement qu'Artevelde s'entourait de sicaires, ni qu'il tuait les gens pour le plaisir de les tuer; il était trop bon politique pour cela : il ne dit pas non plus qu'il fut l'ennemi de tous les nobles. Mais Artevelde poursuivait sans merci les partisans du comte et surtout les Léliaerts; il les proscrivait, et il s'emparait d'une partie de leurs biens : ainsi il se débarrassait de ses ennemis, et battait monnaie sans faire crier le peuple. C'est comme cela qu'ont toujours agi les chefs de partis dans toutes les luttes civiles.

« On a prétendu (dit M. Kervyn) qu'il avait tué Volcar de Rode, « dans le palais du Comte, et sous ses yeux, au mois d'avril 1338; « et, d'après les nombreux documents conservés dans nos archi- « ves, je puis affirmer qu'à cette époque le comte ne se trouvait « pas à Gand. »

Digitized by Google

Je réponds que l'inexactitude de certaines circonstances du fait ne prouve pas la fausseté du fait lui-même. Le meurtre de Volcar est rapporté par les historiens comme constant; mais ils peuvent s'être trompés, soit sur l'époque, soit sur le lieu. Si l'on rapproche ce meurtre de quelques autres, racontés par les historiens, de celui de Pierre Lammens, de la proscription de Jean de Steenbeke, il n'a certes rien d'invraisemblable.

« On a dit qu'il avait été Rewart, et il ne l'a jamais été! » Il a été bien plus que Rewart; il a été réellement comte, roi, souverain de la Flandre; et plus que tout cela, car il a fait ce qu'aucun souverain n'aurait jamais osé faire. En l'année 1339, agissant au nom des communes et en l'absence du comte, il passe un traité de confédération entre la Flandre et le Brabant; il substitue au roi de France, le roi d'Angleterre comme haut suzerain; et ce dernier, dit de Dynter, *fuit receptus et intronisatus tanquam rex Franciæ et dominus eorum directus et supremus.*

« On a accusé Artevelde d'avoir amassé des richesses considé-
« rables, et les comptes de la ville établissent que dans la mémo-
« rable année de 1339, où il négocia les plus importants traités que
« mentionne l'histoire du moyen âge, la commune de Gand lui
« donna pour l'indemniser de ses dépenses, une somme de 46 li-
« vres, 5 sols, 6 deniers. » Li Muisis l'accuse positivement d'avoir envoyé, en 1345, lorsqu'il sentait que son étoile commençait à pâlir, sa femme avec ses trésors en Angleterre. Froissart dit aussi que le peuple lui imputait d'avoir volé le grand trésor de Flandre. Voilà deux graves témoignages, qui peut-être ne suffiraient pas pour établir la culpabilité d'Artevelde sur une accusation difficile à prouver. Mais reste toujours la question de savoir, comment cet homme, qui finit par concentrer dans ses mains toutes les affaires du Gouvernement, qui remplaçait le comte, qui tenait un grand état de maison, et devait faire de très-grandes dépenses, pouvait y suffire avec ses propres ressources?

« Le récit de la malheureuse tentative d'Artevelde qui aurait eu
« pour but de transférer le comte de Flandre au prince de Flan-
« dre se retrouve dans Froissart et dans Gille Li Muisis, mais rien
« ne permet d'y ajouter foi. Les registres de la chancellerie d'An-
« gleterre ne nomment pas le prince de Galles parmi ceux qui ac-
« compagnaient le roi. »

Digitized by Google

Nous avons déjà répondu que le silence de ces registres ne prouve nullement que le prince de Galles ne fit point partie du voyage; d'ailleurs le roi pouvait avoir ses motifs pour emmener le prince secrètement. Et l'objection, même prise à la rigueur, est sans portée; car le roi d'Angleterre pouvait très-bien proposer son fils aux députés, comme comte de Flandre, en son absence.

« Artevelde, assassiné le 24 juillet 1345, ne disparut point dans « une émeute. Le triomphe des foulons, des savetiers, des cor- « royeurs ne dura que quelques jours. » N'y a-t-il pas ici contradiction dans les termes? Est-ce que les foulons, les savetiers, les corroyeurs ne faisaient pas partie du peuple? Combien fallait-il de ces gens de métiers pour faire ce qu'on appelle une émeute?

Nous nous arrêterons ici : nous croyons avoir rencontré les principales objections de notre honorable confrère et y avoir répondu. Il y aurait, ce nous semble, une belle histoire, ou une belle tragédie à faire sur Artevelde; rien n'y manque, car l'homme fut grand et l'époque aussi. Mais pour faire la tragédie, pour rendre la vie à ce colosse populaire, qui dort depuis cinq siècles dans son tombeau, il faudrait quelque étincelle du génie de Schakespeare; et comme ce génie est rare, le plus sûr serait, peut-être, de se borner à en faire l'histoire : ce serait toujours un grand drame. Froissart offrirait de précieuses inspirations et d'utiles éléments; mais on pourrait aussi tirer parti des savants travaux qui tiennent l'attention publique éveillée sur cet homme extraordinaire depuis vingt-cinq ans. Je voudrais que l'historien s'élevât au-dessus du point de vue purement belge et flamand, sans cependant les négliger. Je voudrais qu'on nous montrât comment Artevelde, appelé d'abord aux affaires par la voix du peuple, se trouve insensiblement entraîné par les circonstances et par la nature même de son caractère à prendre le premier rang dans l'état, en dominant son maître, et bientôt en le remplaçant. Quelle force, quelle hauteur, quelle souplesse de génie ne devait pas avoir cet homme qui exerçait un tel ascendant et sur ce roi d'Angleterre, dont il flattait les projets ambitieux, et sur ce peuple dont il servait les intérêts ; sur ce peuple passionné et mobile, auquel il avait rendu l'abondance et la paix, mais toujours inquiet, difficile à conduire : régnant tout à la fois par les lois et par la terreur; terrible, inexorable à ses

Digitized by Google

ennemis, doux et facile à ses amis. Et puis, tout à coup précipité au moment où il croit avoir assuré sa domination sur la Flandre et pouvoir régner en vice-roi au nom d'Édouard! Toute cette puissance, tout cet avenir, qui n'était échaffaudés que sur le souffle populaire, s'évanouissent avec lui. C'est la terrible leçon que l'histoire donne aux ambitieux de tous les temps, qui, comptant sur leur habileté, leur audace, et sur le droit de la force, oublient trop facilement la force du droit, et la justice de Dieu!

Digitized by Google

ESSAI SUR LES EXAMENS

POUR LA COLLATION

DES GRADES UNIVERSITAIRES.

(Suite (1).)

V.

Les vices que je viens d'indiquer dans le programme des examens pour le doctorat en sciences, subsisteront-ils dans la nouvelle loi qui régira bientôt l'enseignement supérieur? Je l'ignore. Je ne m'étonne pas de ne pas trouver l'abandon de tous les errements passés dans le projet que le ministère De Decker vient de soumettre à la législature. L'erreur a pour elle le privilége de la priorité de possession ; c'est à la discussion à provoquer les changements utiles, et l'honorable Ministre de l'Intérieur a, certes, des vues trop élevées pour s'opposer à des modifications qu'il reconnaîtrait exigées par l'intérêt de la science. Or, je n'ai pas épuisé la liste des défauts du programme des examens pour le doctorat en sciences ; ceux qui, jusqu'à présent, ont fait l'objet de ce travail, ne sont que la conséquence d'un autre vice radical dont l'école encyclopédique du siècle dernier a imbu la science contemporaine : ce vice radical, c'est la séparation des sciences d'avec les études religieuses et philosophiques. Cette question est, à mon avis, la plus grave qui se rattache à l'organisation de nos études scientifiques. Puissé-je être assez heureux pour en faire saisir toute l'importance.

Les sciences étudiées avec cette direction exclusive, sont impuissantes à élever le niveau de la raison publique, elles ne peuvent manquer de déchoir rapidement de cette hauteur de vues qui est

(1) Voir la livraison du 25 Février 1856, page 177.

Digitized by Google

l'apanage des esprits nourris d'études générales, et les tendances utilitaires que je signale dans les examens académiques sont le reflet de l'esprit dans lequel l'école encyclopédique a cherché à faire traiter les sciences. Aussi combien de savants profondément versés dans les détails des sciences, se trompent de la manière la plus grossière, lorsqu'il s'agit de discuter les questions de principes et de causes, qui seules cependant peuvent éclairer les profondeurs des mathématiques, et donner de la vie et du mouvement à l'étude des phénomènes de la nature. Ces savants évitent d'ailleurs, autant que possible, d'aborder ces grandes questions qui exigent un coup d'œil assuré par de plus hautes spéculations. « Empressée à recueillir des faits, dit le P. Lacordaire, la science « se soucie même peu d'aller plus loin ; et quand on lui parle de « la substance, elle croit se rendre hommage à elle-même en di- « sant : Je ne m'occupe pas de ces hoses-là, ce n'est point là du « positif; mon domaine, ce sont les faits. C'est comme si elle di- « sait : Mon domaine est dans la superficie, je ne vais pas une ligne « plus bas (1). » Or, c'est là une fausse direction donnée aux études scientifiques. Personne, cela va sans dire, ne peut songer à supprimer les spécialités; il est utile et nécessaire de s'adonner d'une manière particulière à l'étude des sciences que l'on veut approfondir, mais ce que je n'hésite pas à déclarer nuisible à tous les points de vue, même au point de vue exclusif du progrès des sciences spéciales, c'est que les savants ne fassent pas une étude sérieuse de la religion et de la philosophie. Sans la lumière de principes d'un ordre supérieur, la science s'éblouit de l'éclat et de la perfection qu'elle porte dans les simples détails, et sa vue fatiguée et incertaine n'atteint plus ces questions fondamentales qui la dominent, et qui forcément se présentent au seuil et au faite de tout édifice scientifique.

Je ne prétends pas qu'à certains égards, l'étude isolée des diverses branches des sciences n'ait pu conduire à certains résultats utiles, mais on se tromperait étrangement si l'on croyait devoir attribuer à cette cause le mouvement progressif des sciences à

(1) *Conférences de Notre-Dame de Paris*, année 1836; De la Foi. — Bruxelles, chez J.-B. De Mortier.

Digitized by Google

notre époque. Les bons effets sont l'exception, les mauvais sont la règle. Sans doute, les sciences progressent; nos connaissances de la nature s'enrichissent chaque jour de nouvelles lois, et *l'immense domaine mathématique, qui est,* dit le P. Gratry, *comme tout un monde de vérités infaillibles,* s'est agrandi par la découverte de brillantes formules, et la solution vivement attendue de plusieurs problèmes. Mais qu'on ne s'y trompe pas; ces progrès sont la résultante nécessaire des travaux antérieurs, car dans les sciences mathématiques et naturelles, une seule découverte est souvent le germe d'une foule d'autres, qui ne sont que le fruit de l'analyse et de la discussion des rapports de la première avec divers objets. Le capital scientifique de nos aïeux, centuplé par les intérêts accumulés, nous étant transmis par voie d'héritage, il n'est pas étonnant qu'en exploitant un fond aussi riche, nous accroissions chaque jour notre patrimoine de savoir. Quelque inhabiles que puissent être nos successeurs, il est certain qu'ils seront aussi plus riches que nous. Mais je soutiens que l'esprit exclusif que je blâme ici, a arrêté, dans les limites du possible l'élan scientifique de notre époque. Il faut distinguer les sciences, mais non les séparer. Une vraie séparation des sciences ne peut avoir que des effets désastreux; toutes les vérités s'enchaînent, et celles d'un certain ordre ne peuvent briller complétement que pour autant qu'à leur éclat intrinsèque vienne s'ajouter un éclat emprunté aux vérités d'un autre ordre. L'esprit d'erreur a voulu émanciper les sciences du joug prétendu de la métaphysique, et la science émancipée a bientôt chancelé sur ses bases. Quel homme initié aux mathématiques ignore les merveilles qu'y a produites, depuis deux siècles, la méthode infinitésimale? Or, cette méthode, les savants étrangers à des études philosophiques sérieuses, n'en ont bientôt plus compris la valeur, et nous avons vu le génie de Lagrange s'abuser au point d'essayer de substituer aux conceptions aussi simples que grandioses de Leibnitz sur le calcul différentiel, un je ne sais quoi qui s'appelle *Théorie des fonctions analytiques,* théorie qui n'est vraie que par ce qu'elle emprunte implicitement à la considération de l'infini, et qui, ainsi que l'a si bien montré Wronski, est *erronée* en tant qu'elle prétend se passer de la méthode infinitésimale, et donner une vraie explication du calcul différentiel. Oui, nous avons

Digitized by Google

vu *l'étrange prétention des géomètres modernes de vouloir repousser de la science l'idée de l'infini sans laquelle elle n'existerait pas* (1). Et pourquoi cela? La raison en est bien simple. C'est que l'idée de l'infini est trop au-dessus de la portée d'intelligences qui ont cessé de s'éclairer au flambeau de la religion et de la philosophie. L'infini mathématique est complétement inintelligible sans la notion de l'infini vivant, réel et substantiel, qui est la raison d'être de nos idées mathématiques. Or, combien de savants ont négligé l'étude de l'infini vivant! Là est le motif de ce vague frémissement de la science encyclopédique contre les méthodes qui arborent hautement le drapeau de l'infini.

Parqués dans le cercle étroit de l'idée du fini, les savants incroyants ont nui d'une manière incalculable aux progrès des mathématiques. Tout ce qui a été fait de grand dans ces sciences, depuis Leibnitz et Newton, est sorti des méthodes infinitésimales. Les adversaires eux-mêmes de ces méthodes, quoique impatients du joug, se sont abreuvés à leurs sources, se sont nourris de leurs fruits, se sont éclairés aux rayons de ce soleil. Lagrange, comme tous les autres, en a subi la loi; à cette condition seulement, il est devenu mathématicien. Qu'est-il résulté de sa lutte contre les traditions leibniziennes? Une tache à sa gloire, des entraves à l'essor de la science. Quel est, en réalité, le savant qui ne regrettera de voir un Lagrange s'épuiser à frayer une route déjà largement ouverte, au lieu de s'élancer appuyé sur les ailes du génie à de nouvelles découvertes. Si, au lieu de travailler à sa *Théorie des fonctions analytiques,* et à ses *Leçons sur le calcul des fonctions,* Lagrange eût appliqué les ressources de son génie à des recherches de mécanique céleste, peut-être aujourd'hui l'astronomie stellaire serait-elle enrichie de nombreuses découvertes sur les étoiles doubles, ou sur ces astres obscurs que l'analyse a fait deviner à Bessel. Mais non, au lieu de tout cela, semblable à l'enfant prodigue, Lagrange a dilapidé une bonne partie de ses richesses intellectuelles, à nous faire des travaux qui sont venus fortifier de funestes tendances, et qui ont singulièrement contribué à faire passer à

(1) *Dictionnaire des sciences mathématiques,* sous la direction de A.-S. de Montferrier, tom. II, art. *Fonction.*

Digitized by Google

l'état de maladie chronique les méthodes vicieuses dans l'enseignement des mathématiques, voilà comment la libre pensée, l'émancipation du principe subjectif de l'homme fait progresser les sciences.

Les effets que je caractérise ici de la *sainte horreur de l'infini*, comme s'exprime Fontenelle, ont été constatés par bien d'autres. Certains esprits, disait l'illustre Pagani, lorsqu'il professait à l'Université catholique de Louvain, ne savent pas saisir la valeur de l'idée de l'infini en géométrie ; cependant, saisir facilement cette valeur c'est le caractère des vrais géomètres. Ce sont ces vaines appréhensions de l'infini qui ont été, jusqu'aujourd'hui, la cause pour laquelle les mathématiques élémentaires, dans la plupart des colléges et des athénées, ne sont pas encore enseignées par la méthode infinitésimale, et cependant, ainsi que le dit très-bien M. Du Bois, « les anciens ont bien pu enseigner, d'une manière empiri-« que, le calcul et la géométrie, sans faire usage de cette notion « fondamentale (l'idée de l'infini), à une époque où l'algèbre et le « calcul infinitésimal étaient encore à trouver ; mais aujourd'hui, « que les parties élémentaires ne forment plus, à elles seules, « toute une doctrine, quels enseignements peut-on espérer d'un « maître qui ne conçoit pas l'infini, qu'il appelle un *non-sens* (1). » Ce mathématicien se plaint du reste hautement, comme moi, des traditions encyclopédiques qui sont la cause du mal. « Le temps « est proche, dit-il, où l'on sentira la nécessité de mettre un frein « à cette philosophie sceptique qui a pris pour point de départ les « sciences *positives*. Bacon, qui nous avertit si souvent *de ne rien* « *chercher hors de la nature*, est à tort *vanté* comme un penseur « profond par ses successeurs et ses émules, les matérialistes « du XVIIIe siècle. En disant que l'homme ne doit admettre que « ce qui peut être confirmé par quelque phénomène extérieur, il « autorise à conclure que tout ce qui ne tombe pas immédiatement « sous les sens n'existe pas, et qu'il faut le repousser comme ab-« surde. Il ne saisit aucune des relations évidentes entre les vé-

(1) *Quelques mots sur l'emploi de l'infini dans les mathématiques élémentaires*, par F. Du Bois, de Bruxelles, examinateur permanent à l'École militaire, etc., pag. 4. Bruxelles, 1852.

Digitized by Google

« rités abstraites et la matière, qu'il assigne pour limite à notre « intelligence.

« Notre esprit se révolte à la vue de telles entraves, nos convic- « tions répugnent à de telles conclusions. Les sciences ont un rôle « plus consolant. Nous avons la certitude que, semblables à la « lance d'Achille qui seule avait le pouvoir de guérir les blessures « qu'elle avait faites, les sciences exactes, après avoir évoqué le « Doute, ramèneront la Foi (1). »

Cette routine aveugle est tellement dominante dans nos colléges et dans nos athénées que, d'après ce qui m'a été rapporté, lors des examens pour le grade d'élève universitaire, des interrogateurs, esprits supérieurs probablement, se sont arrogé le droit de chicaner de jeunes récipiendaires qui avaient le malheur de croire qu'ils pouvaient bien, après Kepler, Newton et Leibnitz, considérer les courbes comme formées d'éléments rectilignes infiniment petits et les surfaces courbes comme formées d'éléments plans également infinitésimaux. Ces esprits élevés, pointilleux sur les principes de la métaphysique, auront cru nécessaire de prémunir dès le commencement les initiés de la science contre les erreurs dans lesquelles Leibnitz a lancé les mathématiques. Ils se souviennent de l'avis du poëte :

Principiis obsta : seró medicina paratur,
Cum mala per longas invaluere moras.

Je me suis souvent demandé d'où ces personnages tiraient le droit d'imposer ainsi à l'enseignement libre, l'exclusion des méthodes d'où sont sorties les splendeurs de la science moderne. Quoi! Poisson, qui a enrichi la science de près de trois cents écrits dont plusieurs font époque, voulait que toutes les parties des mathématiques fussent enseignées par la méthode infinitésimale, et il fit même porter une ordonnance qui l'imposait dans tous les établissements de l'Université de France ; le programme d'admission à l'École Polytechnique consacre cette méthode en termes exprès, puisqu'on y trouve : « Une figure curviligne doit être regardée

(1) *Opuscule cité*, pag. 6.

Digitized by Google

« comme égale à un polygone d'un nombre infini de côtés, » et cette méthode sera bannie des examens de par les prétentions de je ne sais quel adepte de la science! Le grand écrivain français que j'ai déjà cité, et dont les ouvrages devraient se trouver dans la bibliothèque de tout mathématicien, le P. Gratry, à propos de cette pénétration de toutes les branches des mathématiques par la méthode infinitésimale, rapporte que M. Coriolis, *ancien directeur des études à l'École Polytechnique,* déplorait amèrement toutes les entraves mesquines que l'on apportait au triomphe de cette méthode. « M. Coriolis, dit-il, peu de temps avant sa mort, nous avouait » qu'il eût aimé à consacrer le reste de ses forces à la réforme, « dans ce sens, de l'enseignement mathématique : tout ramener à « la méthode infinitésimale était, me disait-il, l'idée de toute sa vie, « comme professeur et comme directeur des études. A ses yeux l'en- « seignement des mathématiques, aujourd'hui, en France, était le « plus lourd, le plus pédant, le plus fatigant pour les élèves et pour « les maîtres qu'il fût possible de voir, et présentait le plus étrange « exemple de routine qu'ait offert aucun enseignement dans aucun « temps (1). » Ce que Coriolis disait de la France s'applique très-bien à la Belgique, et spécialement aux colléges royaux et aux athénées, car je doute que parmi ces établissements, il y en ait un seul où la géométrie élémentaire soit enseignée par la méthode infinitésimale. Et à Dieu ne plaise qu'en m'exprimant ainsi, je sois mû par un misérable esprit de rivalité. Grâce à Dieu, l'établissement auquel j'ai l'honneur d'appartenir n'a que faire de ces petits moyens pour s'assurer la bienveillance publique. Je constate simplement un fait que je crois désastreux pour le progrès de la science en Belgique, et je serais heureux d'en connaître les exceptions. Ce n'est pas, je le sais bien, que nous n'ayons bon nombre de professeurs distingués qui apprécient les avantages de l'application générale de la méthode des infiniment petits; mais ils ne sont pas libres, et, en attendant règne la routine. Il en résulte une perte considérable de temps pour les élèves. Nous sommes toujours, souvent sans raisonner le fait, sous le coup des influences et des vues bornées de l'école encyclopédique. On veut visiter à petites

(1) *Logique*, tom. II, pag. 373. Paris, 1855.

Digitized by Google

journées l'empire des mathématiques; on s'avance appuyé lourdement, là sur une réduction à l'absurde, ici sur la méthode des limites; on marche toujours à pied, cela va sans dire, et c'est plus conforme à la modestie des goûts des mathématiciens philosophes dont l'esprit a inspiré les méthodes dominantes. Il est vrai que, si on le voulait bien, on pourrait voyager à toute vapeur, simplifier de moitié le travail des élèves, et surtout développer d'une manière plus féconde les forces de leur intelligence. Mais on ne peut voyager par ces *express-trains* que pour autant que l'on se serve de la monnaie d'or que les grands géomètres du XVIIe siècle ont introduite dans la circulation. Or, malheureusement cette monnaie présente, à un degré frappant de perfection, l'effigie de l'*Éternel Géomètre* dont la science incrédule veut se débarrasser. Que faire donc? Eh bien, on se résigne à se servir de l'ancienne monnaie de plomb plus ou moins alliée d'or; au fond, ainsi que la chose a été surabondamment établie, la monnaie de plomb porte aussi l'empreinte ineffaçable qui gêne, mais elle n'y apparaît que d'une manière moins éclatante, et l'on en use plus à l'aise.

VI.

D'où vient le mal? D'où vient que beaucoup de savants restent toujours enveloppés des langes traditionnelles de cette vieille école encyclopédique? Je l'ai déjà dit. Le mal vient de ce que trop souvent les savants restent étrangers aux études religieuses et philosophiques. La sphère de leurs idées n'étant pas éclairée par le reflet des principes d'une métaphysique élevée, ils hésitent, ils se sentent mal, lorsqu'ils doivent analyser les principes de leurs théories. C'est ce qui explique, par contre, les sympathies que trouve plus communément la méthode infinitésimale dans les établissements du clergé. Le prêtre, trempé à de sérieuses études philosophiques, nourri des hautes doctrines du catholicisme, porte plus facilement dans le domaine des sciences spéciales, ces vues larges et profondes auxquelles son esprit s'est préparé. Il n'est pas ébloui par l'infini mathématique, lui qui a étudié d'une manière si spéciale l'Infini vivant. Aussi quelle activité intellectuelle a toujours caractérisé la vie de l'Eglise. Que l'on me cite

Digitized by Google

dans le monde de la pensée, une seule région que n'ait pas explorée le clergé catholique, et dans laquelle il n'ait pas fourni des illustrations de premier ordre. C'est que dans ce corps qui s'appelle l'Église, il y a, par la grandeur des vérités dont le dépôt lui est confié, une telle exubérance de vie intellectuelle qu'il est entraîné, en quelque sorte, à des travaux de tout genre. Toute vérité est grande à ses yeux, parce qu'il reçoit toute vérité comme un don de Dieu.

Ce fait de l'élargissement des vues, de la fécondité des conceptions des savants qui ont éclairé leur intelligence à la lumière d'études générales et non exclusives, a été signalé bien des fois. Est-ce que dans le XVIIe siècle, le plus beau de l'histoire des sciences, les savants qui ont donné le signal du mouvement progressif des sciences mathématiques et physiques, n'étaient pas en même temps remarquables par leurs études religieuses et philosophiques? Leibnitz a-t-il négligé une seule des branches du savoir humain? Cela ne l'a pas empêché de donner aux mathématiques dans le calcul infinitésimal le plus puissant levier qui puisse jamais leur être donné pour soulever le monde; ou plutôt, ce sont ses spéculations philosophiques qui l'ont conduit à cette brillante découverte, car on a déjà plusieurs fois fait remarquer les affinités du calcul infinitésimal avec les idées philosophiques de Leibnitz. Kepler stimulé par un vœu et un pieux enthousiasme, parvient, après d'immenses labeurs, à la découverte des trois grandes lois qui portent son nom. Or enlevez les lois de Kepler, que nous reste-t-il de toute la grandeur de l'astronomie moderne?

Un journal scientifique qui ne s'inspirait guère du point de vue auquel je me place ici, a publié, il y a quelques mois, un article qui constate avec énergie les faits que je signale. M. de Montferrier, mathématicien distingué, qui, du reste, professe un grand mépris pour l'école encyclopédique, a fait paraître dans *La Science* une notice biographique remarquable sur Léonard de Vinci. Dans cette biographie, ce savant s'étonne de l'universalité des connaissances de plusieurs génies des siècles passés : « Aujourd'hui, « dit-il, que les hommes de science ont autant de spécialités diffé- « rentes qu'il y a dans le vaste domaine qu'embrasse l'intelligence,

Digitized by Google

« de divisions et de subdivisions, on s'étonne, à bon droit, de « l'universalité de ces génies d'un autre âge qui semblaient l'ency- « clopédie vivante de leur époque. »

« Tandis que, maintenant, une vie tout entière suffit à peine « à faire d'un homme un médecin distingué, un parfait géomètre, « un savant chimiste, un grand général, dans ces siècles de jeu- « nesse et d'énergie, des hommes se rencontraient qui étaient « tout cela dans la force de l'âge (1). » Ce fait étrange, l'infériorité incontestable de notre époque quant à la valeur des grands hommes qu'elle produit dans les sciences, ne me paraît pas difficile à expliquer. Cette fécondité prodigieuse que l'on a admirée dans leurs devanciers, la plupart de nos savants ne nous la rappellent que bien faiblement, même dans leur spécialité, précisément parce qu'ils se sont renfermés exclusivement dans le cercle de cette spécialité. Voilà comment, à une époque riche de tous les travaux scientifiques des siècles antérieurs, à une époque qui offre un nombre d'hommes plus grand qu'il n'a jamais été vu, se livrant à des études scientifiques; voilà, dis-je, comment, malgré tout cela, nos savants les plus éminents ne savent pas atteindre à la hauteur des anciens princes de la science. Les exceptions mêmes que l'on pourrait m'alléguer en faveur de notre époque et contrairement à ma thèse, la confirment. M. de Humboldt est, sans contredit, un génie hors ligne. Une fécondité prodigieuse, une hauteur de vue qui tient toujours le lecteur en suspens, un style enchanteur enrichi d'une incomparable érudition : tout cela marche de pair chez l'illustre naturaliste. Mais aussi quel savant a des connaissances aussi universelles? M. de Humboldt a étudié une foule de langues, et en écrit plusieurs avec une rare élégance. Certes, personne ne s'avisera de le donner comme un homme à études exclusives. Cependant, il a négligé les études religieuses et métaphysiques. Aussi, malgré les immenses ressources de son génie, quel vide, quelles considérations vagues et incertaines, et même quelquefois, quelles graves erreurs, lorsqu'il se trouve amené à toucher aux grandes questions qui dominent la science. Il y a là, chez ce grand homme, de ces lacunes graves qui ne peuvent se déguiser, et qui, comme la tache mobile

(1) *La Science*, édition hebdomadaire, 14 octobre 1855.

Digitized by Google

d'une essence, vont s'étendant sur tout un ouvrage, et ressortent avec d'autant plus d'évidence que les autres qualités de l'auteur sont plus éminentes. Il faut bien le reconnaître : il y a interrègne dans la science; le trône occupé jadis par les Kepler, les Newton, et les Leibnitz est vide, nous avons plutôt des régents que des rois. Et si un jour il nous surgit un roi, on peut affirmer d'avance, sans crainte de se tromper, qu'il aura fait avec solidité des études générales, et que, avant de régner définitivement sur la science, il aura souvent franchi les frontières pour aller s'éclairer dans d'autres régions. Notre époque, sans doute, compte des noms illustres dans les annales des sciences; mais, en général, la participation de nos savants à la royauté scientifique, est proportionnelle à leur culture religieuse et philosophique. Ampère qui nous a laissé d'immortels travaux sur l'*électro-dynamisme,* était profondément religieux; et Cauchy, qui a en mathématiques une prééminence incontestée, est un catholique zélé et très-instruit.

Dans la biographie que je viens de citer, M. de Montferrier, à propos des merveilles produites par Léonard de Vinci en des genres si divers, ajoute encore : « C'est une erreur de croire que la « perfection dans les arts s'acquière surtout en ne sortant pas de « la spécialité qu'on a choisie, et en négligeant toutes les autres « branches d'étude. Plus l'esprit s'assimile de connaissances, plus « il s'étend, plus il entretient sa liberté et sa puissance. » Si ce principe est vrai pour les arts, il l'est bien autrement, je pense, pour ce qui regarde les sciences. Le géomètre qui n'a étudié que la géométrie ne peut être un grand géomètre; il a peut-être accumulé des connaissances géométriques, mais il n'en a pas la science. Et pour me servir des expressions de M. de Montferrier, je dirai que l'étude du mouvement scientifique qui caractérise les diverses époques de l'histoire, prouve que si le savant ne s'est occupé que d'une spécialité, *l'inspiration et la puissance créatrice s'étioleront* bientôt chez lui; il sera incapable d'introduire dans ses conceptions *des éléments nouveaux, qui leur conserveront la jeunesse et la vie.*

Digitized by Google

VII.

Je n'ai, du reste, fait que toucher à l'histoire des errements qui se maintiennent en faveur dans la science, sous la haute protection des préjugés de la secte encyclopédique. On est frappé en lisant certains ouvrages, écrits d'ailleurs par des savants distingués, de la fausseté des idées qui y règnent sur les principes fondamentaux. Aussi longtemps que l'étude de la métaphysique sera négligée par les savants, leurs ouvrages présenteront la trace indélébile de l'imperfection de leurs études. Ouvrons, par exemple, les *Éléments d'algèbre,* par M. Bourdon; voilà, certes, un ouvrage renommé, répandu dans tous les établissements publics de France et de Belgique. Cet ouvrage est, en général, rédigé avec beaucoup de clarté, et expose parfaitement le mécanisme des opérations de l'algèbre. Mais n'allez pas y chercher des idées nettes sur la nature des mathématiques ou sur le principe de certitude de leurs lois. C'est de la métaphysique, et M. Bourdon, *inspecteur de l'Académie de Paris, examinateur pour l'admission aux Écoles polytechnique, militaire, de la marine et forestière, membre de la Société philomathique de Paris, etc., etc.,* pouvait-il avoir du temps à perdre à l'étude de la métaphysique? Non, sans doute. Aussi, examinez dans ce traité la théorie des quantités négatives; M. Bourdon vous dira gravement que les démonstrations données pour étendre aux quantités monomes, les règles des signes établis pour les polynomes, n'ont que *l'apparence de l'exactitude ;* et, par conséquent, il se contente de dire « que l'on a étendu aux quantités « monomes les règles des signes établies et démontrées pour les « polynomes, *afin de donner une interprétation aux résultats* « *singuliers que fournit l'algèbre. En n'admettant point cette* « *extension, on se priverait d'un des principaux avantages de la* « *langue algébrique,* lequel consiste à embrasser dans une seule et « même formule les solutions de plusieurs questions de même « nature, mais dont les énoncés diffèrent par le sens de certaines « conditions, c'est-à-dire en ce que certaines quantités sont addi- « tives dans les uns et soustractives dans les autres, et récipro-

Digitized by Google

« quement (1). » Ainsi, d'après M. Bourdon, l'application des règles des signes aux quantités monomes est le résultat d'une espèce de convention consentie entre les mathématiciens, *afin de donner une interprétation aux résultats singuliers que fournit l'algèbre*. Il fallait bien, en effet, être conciliant, et pour cette fois du moins, faire fléchir la rigueur des principes, car en *n'admettant point cette extension on se priverait d'un des principaux avantages de la langue algébrique*. L'expression de M. Bourdon est vraiment modeste, car, pour ma part, je ne sais ce qu'il resterait des principaux avantages de l'algèbre, si les règles des signes n'étaient pas tout à fait générales. Mais bref, qui n'est pas stupéfait de voir dans un savant de mérite une aussi étrange confusion d'idées sur la certitude des lois mathématiques. Les mathématiques peuvent bien avoir des symboles conventionnels, mais quant aux lois qui règlent les opérations à effectuer sur les quantités, les faire dépendre d'une convention quelconque, n'est-ce pas ruiner de fond en comble l'immense édifice de la science? Non, non, les mathématiciens n'ont pas consenti à l'application générale des règles des signes, ces règles sont supérieures à tout acquiescement libre de leur part : elles commandent à l'intelligence; elles sont immuables, c'est Dieu même qui parle.

Il est un fait fréquent dans les mathématiques, et en face duquel la science à la mode montre des allures si gênées qu'il est curieux d'étudier la cause de cet embarras mal dissimulé. Ce fait profondément singulier consiste en ce que très-souvent, et spécialement dans la haute algèbre, on est conduit à des résultats, à des formules qui arrivent comme à l'improviste, et pour l'interprétation desquelles on s'épuise en vains efforts. Beaucoup de nos mathématiciens refuseraient volontiers l'hospitalité à ces formules incommodes, semble-t-il, et qui cependant constituent une si large part des richesses dont les progrès de l'analyse ont doté les mathématiques. On veut les envisager comme des formules sans signification utile, on les déclare bien vite des symboles d'absurdité, et l'on passe outre avec le même empressement que si l'on marchait sur des charbons ardents. Que l'on ne n'y trompe pas ce-

(1) *Éléments d'algèbre*, par M. Bourdon, 9me édition, n° 61.

Digitized by Google

pendant ; tout résultat auquel on arrive par la combinaison strictement logique des éléments d'un problème dont les données n'impliquent pas contradiction, est nécessairement vrai. Or, il n'est pas rare que de tels problèmes conduisent à des résultats qu'il est impossible d'analyser de manière à se faire une idée un peu nette des valeurs qu'ils représentent. Je citerai pour exemple les quantités imaginaires qui seront toujours le grand mystère des mathématiques. La foule des algébristes calculateurs s'empressera de vous dire que ces quantités n'existent pas, voire même qu'elles impliquent absurdité. Cependant par une inconséquence qui serait bien étonnante, si elle n'était nécessaire, ils s'en servent continuellement comme si elles avaient une valeur bien réelle. Et, en effet, éliminez des spéculations de la haute algèbre les quantités imaginaires, que devient-elle ? La manière superficielle dont on envisage habituellement ces quantités, est donc complétement erronée. Ainsi que le dit fort bien M. de Montferrier : « Ce cas, extrêmement remarquable, nous offre..... la con« struction d'une espèce particulière de nombres auxquels il est « impossible d'attacher aucune interprétation quelconque, quoi« qu'ils soient d'un usage fréquent et utile dans les calculs (1). » Mais pour ce qui concerne la prétendue absurdité qu'on veut y trouver, il dit avec raison qu'elle est *démentie cependant par l'exactitude rigoureuse de tous les résultats qu'on obtient en les employant* (2). Nous dirons donc avec Wronski qui, d'ailleurs, ne sortant pas de l'ordre purement subjectif, ne s'élève pas assez haut dans l'analyse des quantités imaginaires, que ces nombres auxquels arrive la raison *en quelque sorte malgré l'entendement*, *sont éminemment logiques*, et qu'il est possible *de les traiter comme des êtres privilégiés dans le domaine de notre savoir, et d'en déduire des résultats rigoureusement conformes à la raison.*

Me demandera-t-on maintenant si ces vues erronées sur les quantités imaginaires, et bien d'autres encore, sont nuisibles à la science? Autant vaudrait me demander si dans l'étude des vérités mathématiques, il est indifférent de dire non là où il faut dire oui.

(1) *Dictionnaire des sciences mathématiques*, tom. Ier, art. *Algèbre*.
(2) *Ibid.*, tom. II, art. *Imaginaire*.

Digitized by Google

D'ailleurs les appréhensions des algébristes à l'endroit des quantités imaginaires, font qu'ils en évitent autant que possible la considération. Il en résulte que nous sommes, sans aucun doute, privés de nombreux résultats qui auraient pu éclairer la science si l'on s'occupait davantage de ces recherches. C'est ainsi qu'en partant de la considération des quantités imaginaires, il est facile de passer de l'équation ordinaire de l'ellipse à celle de l'hyperbole (1). Or, chaque fois que la science fait, dans ses formules, un pas de plus vers la simplicité, vers l'unité, elle a marché dans la voie du vrai progrès. « L'unité, dit Balmès, voilà le but de l'intelligence hu« maine ; elle est la condition du progrès. La découvrir a été la « gloire des plus grands génies ; la mettre à profit, la gloire de « la science (2). »

Faut-il en outre que j'indique quels liens rattachent ces interprétations fautives de formules riches en résultats, à l'absence d'études religieuses et philosophiques, la question est bien simple pour peu que l'on réfléchisse. Les mathématiciens qui n'ont respiré qu'au sein de l'atmosphère d'études spéciales, s'imaginent assez facilement que les résultats auquels ils arrivent sont le produit de leur travail intellectuel, comme une œuvre d'art est le produit libre de l'inspiration de l'artiste, qui ne fait que ce qu'il veut faire. Il est tout naturel que, placés à un tel point de vue, ces mathématiciens aient la prétention de pouvoir s'expliquer tout ce qu'ils font et tous les résultats qu'ils obtiennent. Mais voilà que soudain, comme un éclair qui sillonne la nue, passe devant l'intelligence du calculateur une formule d'aspect insolite qui lui déclare : vous cherchiez tel résultat, eh bien, vous ne l'aurez pas ou du moins vous ne l'aurez pas seul. Regardez-moi, je suis un miroir qui réflète une autre solution. Il importe fort peu que vous me compreniez bien ; je suis la conséquence nécessaire de vos prémisses, je

(1) L'équation de l'ellipse est $A^2y^2 + B^2x^2 = A^2B^2$. Or, B étant nécessairement quelconque dans cette équation, si l'on suppose qu'il devient $B\sqrt{-1}$, l'équation prend la forme $A^2y^2 - B^2x^2 = -A^2B^2$, ce qui nous fait connaître l'hyperbole.

(2) *Philosophie fondamentale*, tom. Ier, pag. 37. Liége, 1852, traduction de Manec.

Digitized by Google

suis vraie, et désormais je siégerai à côté de mes sœurs les autres formules. Et là-dessus, le vertige monte à la tête du pauvre calculateur, ses pensées flottent incertaines, il s'irrite, et n'accepte sa découverte qu'à cours forcé. C'est, si l'on veut, un riche indolent qui se fâche de recueillir un nouvel héritage dont l'exploitation doit lui être pénible et laborieuse. Le mathématicien philosophe, au contraire, qui sait qu'en mathématiques aussi se vérifie cette sentence sublime de Bossuet : « Nous n'égalons jamais nos idées, « tant Dieu a pris soin d'y marquer son infinité ; » ce mathématicien, dis-je, ne s'étonne pas de tels résultats auxquels il s'attend toujours. Il s'en empare avec bonheur, et tâche de les employer avec intelligence pour marcher en avant dans le domaine de la science. Il cherche en Dieu, centre éternel des vérités mathématiques, la solution de ses problèmes, et dans ce centre d'infinies richesses intellectuelles, il n'est pas étonné de n'avoir qu'une vue confuse d'une foule de détails qu'il aperçoit dans le lointain ; il trouve d'ailleurs, comme tous les esprits à large conception, dans cette intuition avec ses vagues contours un charme mystérieux qui le captive, et surtout il ne va pas nier la vérité qui se révèle à lui, par la raison qu'il n'en saisit pas bien la signification. Ainsi porte ses regards jusqu'aux limites incertaines de l'horizon, et admire les beautés que l'éloignement ne lui permet cependant pas d'analyser, le voyageur européen qui, pour la première fois jouit du spectacle de la végétation luxuriante des tropiques, et voit étalé devant lui comme tout un monde de merveilles vivantes dont nos climats tempérés ne lui offraient pas même l'image.

Encore une fois, je ne puis ici qu'ébaucher le tableau des erreurs introduites ou maintenues dans la science, parce qu'on s'obtine à n'en vouloir sonder les arcanes qu'à la lueur d'études exclusives. Que ne me resterait-il pas à dire, si je voulais parler de ce manque de foi en la généralité de leurs méthodes, dont on trouve tant de traces dans beaucoup d'auteurs contemporains, et qui, dans l'enseignement public, est un très-grave obstacle à la communication rapide et féconde des théories mathématiques. On a établi une formule en s'appuyant sur des considérations générales, mais parce que l'on n'a pas travaillé à acquérir cette vue perçante du génie qui voit sortir d'une idée générale la variété mobile des cas particuliers, on se

Digitized by Google

trouble lorsqu'il se présente un tel cas auquel peut-être on n'avait pas pensé, et l'on croit nécessaire de chercher encore laborieusement une nouvelle démonstration. On se consume ainsi à déblayer le terrain de difficultés imaginaires, et l'on perd un temps précieux que l'on pourrait employer à l'exploration des champs immenses que l'on entrevoit par delà les frontières du monde mathématique connu.

VIII.

Du reste, ce n'est pas seulement dans les sciences idéales que le génie de l'erreur a exercé ses ravages. Sans doute, il a terni de son souffle la brillante auréole des mathématiques, et il ne les a que trop enchaînées dans leur essor. Mais, comme il était facile de le prévoir, c'est surtout dans le domaine des sciences physiques et naturelles qu'il a été un puissant obstacle au progrès. Là, il ne sent plus, comme en mathématiques, le frein incessant d'une logique sévère; par suite, plus indépendant dans ses allures, plus impétueux dans ses écarts, il s'est donné une libre carrière pour l'évolution des faux systèmes. Quel est le dernier point d'appui de ces vaines théories de la génération spontanée et de la variabilité des espèces, qui, rayant vingt siècles de travaux dans l'histoire des sciences, nous font rétrograder à la physique d'Aristote? Ce point d'appui, il ne faut pas le chercher dans l'échafaudage des raisons futiles que l'on a l'air d'apporter pour les défendre, mais il se trouve dans le besoin de l'incrédulité de se passer d'un Dieu créateur. On ne peut se résoudre à considérer l'apparition de la vie sur la terre comme le produit d'un souffle de l'esprit de Dieu, et l'on va demander à la boue des étangs le secret de l'origine de l'espèce humaine. Enlevez à ces systèmes les affinités qui les rendent si chers à l'incrédulité, et demain la science ne citera plus que pour mémoire les rêveries du célèbre Stagyrite. Étrange châtiment de l'orgueil humain! Il dit à Dieu : *Non serviam.* Et voilà que, pour faire l'idée de Dieu, l'homme en est réduit à aller chercher ses aïeux jusqu'au milieu des brutes qui peuplent ses écuries, ou plutôt c'est trop noble encore; il faut que, sans s'arrêter dans la voie de la dégradation progressive, il descende tous les degrés de

Digitized by Google

l'échelle animale jusqu'au-dessous de la monade, et arrivé là, il viendra reconnaître dans le développement spontané de la matière inorganique les origines de sa noble race. Pour l'honneur de l'esprit humain, il faut reconnaître que chaque jour cette science pétrie des vues étroites de l'erreur est frappée d'un discrédit plus éclatant. Un des plus illustres professeurs de l'Université catholique, M. Van Beneden, que je m'honore d'avoir compté au nombre de mes maîtres, a porté, selon l'expression de M. Flourens, le dernier coup à la génération spontanée. Il est incontestable que nous marchons dans une meilleure voie, et nous sommes déjà bien loin du temps où, sous prétexte de science, on appelait comme un progrès le moment où l'homme intelligent se déciderait enfin à trouver dans ses mains les auxiliaires naturels de ses pieds. Cependant, quoique humiliée par l'inanité de ses efforts pour secouer le joug du vrai, l'erreur, changeante comme le Protée aux milles formes de la fable, n'a pas cessé la lutte. Elle compte encore, dans les sciences comme dans les lettres, beaucoup de serviteurs enchaînés à ses tendances et formés dans le monde mesquin de ses conceptions, et comme le disait déjà de Maistre, le XVIIIe siècle dure toujours. La trace des idées rétrogrades du philosophisme de ce siècle est toujours imprimée dans la science. C'est à ce philosophisme qu'elle doit, en grande partie, ses erreurs; c'est à lui qu'elle doit sa déchéance de la hauteur intellectuelle dont elle ne devrait jamais descendre. Expliquons encore ce dernier point.

L'Abbé Lecomte,
Docteur en sciences, professeur au séminaire de Bonne-Espérance.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

MOUVEMENT RELIGIEUX.

Par l'étude de la presse, des livres, du feuilleton et du théâtre, nous pouvons constater quelle ardeur les ennemis de la religion apportent au service du mal. Qu'opposons-nous à cette propagande, nous, enfants de l'Église? Déployons-nous pour la cause du bien la même activité, le même zèle, les mêmes efforts que nos adversaires? C'est ce que nous révèlera un coup d'œil jeté sur l'ensemble des faits religieux dont nous sommes témoins.

Pour nous restreindre aux premiers mois de cette année, nous signalerons le développement merveilleux qu'a pris en Belgique et en Espagne l'œuvre de Saint Vincent de Paul. Dans notre pays, le nombre des conférences s'est accru dans des proportions tout à fait extraordinaires. Le Hainaut qui, jusqu'aujourd'hui, était resté un peu en dehors de ce mouvement, semble vouloir regagner le temps perdu en s'ouvrant de toutes parts à la propagande des confrères de Saint Vincent de Paul. Dans l'agglomération industrielle dont Charleroi forme le centre, nous croyons ne pas exagérer en évaluant à une vingtaine le nombre des conférences nouvelles qui se sont établies.

La même ardeur préside à l'œuvre des Dames de la Miséricorde. Des associations se sont formées dans plusieurs villes dont l'esprit semblait répugner le plus à l'épanouissement de la charité chrétienne.

Nous citons particulièrement le Hainaut, parce que cette province est restée longtemps en arrière, et qu'il n'est pas, selon nous, d'indice plus sûr des services que rend la Société de Saint Vincent de Paul que la facilité avec laquelle elle se propage dans des contrées où tout semble faire obstacle à son extension.

Les autres provinces et particulièrement les Flandres continuent à nous donner le spectacle de la charité la plus active inspirée par le sentiment religieux le plus profond. Il y a dix ans, on ne comptait pas en Belgique plus de cinquante conférences; il n'y en a pas moins de quatre à cinq cents aujourd'hui. Les Flandres à elles seules n'en comptent pas moins de deux cents, et l'on peut calculer tout le bien qu'elles font, quand on considère qu'elles se composent de plus de deux mille visiteurs, qu'elles donnent leurs conseils et leurs aumônes à près de dix

Digitized by Google

mille familles, qu'elles embrassent dans leur action les différents âges de la vie depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, qu'elles ne laissent sans remède aucune misère ni physique, ni morale.

On s'étonne souvent de la facilité avec laquelle les Flandres ont traversé dans ces dernières années la crise alimentaire qui avait pesé si lourdement sur elles en 1845 et 1846. A part la différence des situations, croit-on que la charité catholique s'exerçant sous la forme d'associations charitables, d'ateliers de charité, d'écoles dentellières, etc., ne soit pas pour beaucoup dans ce résultat. Est-il permis d'en douter, lorsqu'on songe que cinquante mille personnes environ ont reçu des secours de la Société de Saint Vincent de Paul!

Au moment où Bruxelles, à l'imitation de Gand à qui appartient presque toujours en Belgique l'initiative de toutes les grandes choses religieuses constitue son association pour le repos du dimanche, il est curieux de constater quels progrès cette œuvre a faits en France.

De nouvelles associations pour le repos du jour du Seigneur se sont formées dans le diocèse de Gap, de Limoges, de Rodez, de Saint-Brieuc, de Coutances, de Reims, de Nîmes, et dans les villes d'Alais, de Dieppe, de Châteauroux. Grâce aux efforts de l'association, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans a assuré à la majeure partie de son personnel la liberté du Dimanche. De neuf mille vingt et un employés, trois mille neuf cent vingt-six sont complétement libres, quatre mille quatre cent soixante ont une liberté partielle, et mille trente-cinq seulement continuent à en être quelquefois privés. « Tout de suite, dit le rapport, Dieu a béni ces efforts; aucun des déplorables accidents qui ont ému récemment la France et qui ont coûté la vie à tant de malheureuses victimes, n'est arrivé sur cette voie, et chose remarquable, les deux principales catastrophes, celle qui est arrivée sur le chemin de fer de Lyon et celle qui est arrivée sur le chemin de fer de Versailles, ont eu lieu l'un et l'autre le dimanche. »

Le rapport cite parmi les observateurs du dimanche les avoués d'Agen, de Chinon, de Narbonne, d'Angoulême; les avocats d'Angoulême et de Narbonne; les notaires de Narbonne et de Dijon, qui ont déclaré à leurs clients que leurs études seraient fermées ce jour là. Le rapport constate en terminant un mouvement de retour à l'observation du dimanche parmi la classe ouvrière de Paris. D'après le relevé des entrées à l'exposition universelle le chiffre des visiteurs pendant les jours d'entrée à prix réduit, d'abord le dimanche, puis le lundi le plus rapproché, a été comme suit : cent et huit mille et quatre-vingt sept mille. Cette diminu-

Digitized by Google

tion, d'après le rapport, doit être attribuée à ce que les travailleurs ont été empêchés le lundi, qui ne l'avaient pas été le dimanche.

On sait combien les catholiques ont eu à se plaindre du ministre des Cultes en Bavière, et combien certaines nominations de titulaires à l'Université ont froissé vivement leurs sentiments religieux. Un heureux symptôme vient de prouver que les efforts tentés pour imprimer à cet établissement une direction hostile à l'Eglise, n'ont pas eu tout le succès qu'en espéraient certains hommes. La nomination du recteur magnifique se fait annuellement en Allemagne, et les étudiants profitent de cette occasion pour témoigner leurs sentiments, lorsque l'élu leur agrée, en l'honorant d'un cortége aux flambeaux. Cette année, le choix est tombé sur un homme de foi, un catholique aussi remarquable par la fermeté de son caractère que par son talent, le docteur Reingseis, et il a reçu l'ovation de la jeunesse. Le savant professeur a prononcé à cette occasion un discours que l'*Allemagne*, ancienne *Volkshalle* de Cologne, appelle un fait héroïque. Après avoir remis à sa place « cette théologie fausse qui prend sa source dans les sciences naturelles, et veut nous faire croire que la solution des plus grands problèmes de l'humanité, se trouve dans l'analyse des formes, etc., après avoir repoussé, au nom de son pays, dont il rappelle les gloires littéraires et scientifiques, les Wolfram, d'Eschenbach, le Dante allemand, le grand peintre Albert Durer, le fameux astronome Geurbach, le célèbre opticien Frauenhover, le compositeur Gluck, le franciscain Berthold, François de Baader, le reproche d'obscurantisme adressé à l'Église, il ajoute : « Vous qui êtes les fils de pareilles célébrités, vous saurez faire justice des louanges injurieuses adressées à notre pays, lorsqu'on le représente comme infidèle à sa mission traditionnelle et à la foi catholique. Pour la plupart, vous êtes catholiques ; je vous en conjure, ne permettez pas qu'on insulte notre peuple bavarois, soyez fiers de lui appartenir, et surtout ayez le courage de vous déclarer les enfants de l'église catholique, malgré les attaques que vous aurez à subir, malgré les combats que vous aurez l'honneur de soutenir en cette qualité. »

Diverses conversions importantes se sont opérées dans ces derniers temps : nous citerons le duc de Norfolk qui a abjuré avant de mourir les erreurs du protestantisme; le baron de Hammerstein-Gesmold qui est rentré dans le giron de l'église catholique à Lunebourg; le théologien protestant, M. Stengel d'Erlangen, qui a abjuré le protestantisme à Bamberg; et le docteur Oldham de l'Université d'Oxford.

Digitized by Google

POLITIQUE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE.

Deux sortes de considérations s'offrent naturellement à l'écrivain catholique qui se propose d'étudier la marche et les vicissitudes des choses publiques. Il a à rechercher et à mettre en relief les événements qui, dans l'ordre politique et religieux, sont de nature à exercer quelque influence sur les destinées de l'humanité. Ainsi comprise, la chronique contemporaine tient tout à la fois de la philosophie et de l'histoire, et acquiert une importance incontestable.

Au premier plan des préoccupations purement politiques, apparaît toujours le règlement de ce qu'on est convenu d'appeler la question d'Orient. Depuis notre dernier Bulletin, un fait s'est accompli, qui nous paraît de nature à raffermir encore les espérances de paix. La Prusse a été invitée à se faire représenter au Congrès de Paris, et quelque caractère qu'on veuille attribuer à cette participatiou, soit que le plénipotentiaire prussien soit simplement appelé à signer la révision du traité de 1841, soit qu'il se trouve admis à exprimer son opinion sur certaines difficultés à résoudre, sa présence ne témoigne pas moins à toute évidence que le Congrès avance dans l'œuvre de la paix. Elle indique tout au moins que les points sur lesquels les puissances belligérantes et l'Autriche s'étaient réservé de se prononcer en dehors de toute immixtion étrangère, sont réglés, car sans cela que signifierait l'appel adressé au gouvernement de Berlin ! l'accession de la Prusse, du reste, n'est pour nous qu'un motif de confiance de plus ajouté à tous les autres. Nous n'avons pas cessé de croire à un arrangement diplomatique depuis l'ouverture des conférences, et tout se réduit à savoir si, suivant l'expression d'un plénipotentiaire anglais, nous aurons la paix ou une paix.

Entre les gouvernements d'Europe, nous ne voyons aucune cause de conflit sérieuse. Il n'est pas probable, en effet, que la guerre éclate entre les puissances alliées et le royaume de Naples, du ressentiment que la France et l'Angleterre ont gardé contre cet état ; il est tout aussi peu

Digitized by Google

admissible que le froissement qui existe entre la Sardaigne et l'Autriche au sujet de l'amnistie, puisse dégénérer jamais en hostilité ouverte. Bien loin donc que les rapports des gouvernements de l'Europe, révèlent quelque indice de perturbation nouvelle, l'Angleterre et la Prusse que des différences de situation et de conduite ont momentanément brouillées, paraissent vouloir sacrifier leurs rancunes à l'intérêt d'une alliance dynastique entre la fille aînée de S. M. Victoria et le fils aîné de l'héritier présomptif de la couronne des Hohenzollern. On constate déjà à l'endroit du gouvernement de Berlin un revirement assez sensible dans les régions parlementaires de la Grande-Bretagne. M. D'Israël, se conformant en cela aux traditions du parti tory, en a parlé en termes bienveillants, et lord Palmerston lui-même n'est pas sorti d'une réserve très-modérée.

Si aucun nuage menaçant ne plane sur les relations des gouvernements européens entre eux, par contre des difficultés assez graves pèsent sur les rapports de divers états d'Europe vis-à-vis de nations lointaines.

L'Angleterre mécontente, sans doute, de ne pas exercer sur la Perse une influence prépondérante et absolue, et jalouse d'ailleurs d'assurer sans conteste son pouvoir sur l'Inde, ne refoule qu'avec une peine visible les excitations de son intérêt qui la poussent à déclarer la guerre au shah de Téhéran. En attendant, elle vient d'annexer à son empire le royaume d'Oude qui arrondit considérablement ses possessions en Asie.

Le conflit entre l'Angleterre et les États-Unis n'est pas vidé. Au fond l'amour propre exagéré ou non est le grand obstacle à l'aplanissement immédiat des difficultés. Frère Jonathau voudrait humilier John Bull, et John Bull ne paraît pas disposé à pousser les concessions plus loin qu'il ne l'a fait. L'Angleterre a reconnu ses torts dans la question des enrôlements et donné ainsi satisfaction à la susceptibilité ombrageuse des Etats-Unis ; quant au traité Clayton-Bulwer, il paraît qu'il règne beaucoup de vague dans son texte, et l'arbitrage d'une autre puissance serait nécessaire pour fixer les droits des parties. Mais le gouvernement de Washington se refuse à s'en rapporter à la diplomatie européenne, et se montre plus disposé à proposer l'abolition de cet acte international.

Digitized by Google

Ce qui nous fait penser que les États-Unis y regarderont à deux fois avant de déclarer la guerre à la Grande-Bretagne, c'est la conduite qu'ils ont tenue dans la question des péages du Sund. On se rappelle qu'ils avaient menacé le Danemarck de ne plus acquitter les droits perçus au passage du détroit, à partir de l'époque où viendrait à expirer le traité qui stipule cette taxe au profit du gouvernement de Copenhague. Le terme fatal arrivant au mois d'avril, et les négociations entamées entre les états intéressés, n'ayant pas encore abouti, les Etats-Unis ont proposé spontanément de prolonger de deux mois la durée obligatoire du traité. Cet acte n'est certes pas d'un gouvernement qui cherche à tout prix des occasions de rupture.

En dehors de ces questions d'un intérêt européen, parmi les faits nouveaux à signaler, la première place appartient sans doute à la naissance d'un prince impérial en France. Quelles que soient les préoccupations sous l'empire desquelles on l'envisage, partisans ou adversaires du gouvernement actuel s'accorderont à assigner une haute importance à cet évènement dynastique.

En Espagne, quelque répit semble être ménagé par la Providence au Gouvernement pour fixer d'une manière stable les institutions et assurer l'ordre. Mais ni les Ministres, ni les Cortès ne semblent avoir la conscience de la gravité de leurs devoirs. Il serait curieux et instructif tout à la fois d'établir le bilan de leurs actes. Nous voyons fort bien ce que la révolution a détruit ; nous n'apercevons guère ce qu'elle a fondé.

Il semble cependant que le ministère et les membres modérés des Cortès veuillent sortir de leur inaction et attaquer le mal dans une de ses sources les plus actives. Le nouveau titulaire des finances a proposé le rétablissement indirect des *Consumos*, et il se forme un tiers-parti dans le but de le soutenir.

Certains journaux se voilent la face parce que les Cortès espagnoles n'ont pas voté la liberté des *Cultes*, et que sous l'empire de la loi fondamentale, le ministre de grâce et justice a publié une circulaire qui interdit toute tentative de propagande protestante. Si une discussion s'élevait à cet égard, nous demanderions à certains publicistes s'ils sont meilleurs juges que l'Espagne elle-même, de ce qui convient à ses intérêts, nous demanderions aussi s'il n'y aurait pas quelque danger au

Digitized by Google

point de vue politique à ajouter aux discordes civiles les divisions religieuses, et à ouvrir ainsi un nouveau prétexte d'intervention à certaine puissance, en permettant à ses coreligionnaires de s'établir dans la Péninsule!

Cette remarque nous sert de transition pour passer des évènements politiques aux faits religieux.

Par rapport à l'attitude des gouvernements envers l'Eglise, l'exemple de l'Autriche restituant à l'action religieuse l'influence que le philosophisme lui avait enlevée en d'autres temps, a déjà porté des fruits salutaires. En Toscane, l'idée d'un concordat qui ferait disparaître les entraves dont souffre l'Eglise, est accueillie avec faveur en haut lieu, et tout annonce que des jours meilleurs se préparent pour les catholiques qu'une législation ombrageuse a tenus jusqu'aujourd'hui dans une sorte de suspicion. C'est en Toscane, on se le rappelle, que la sainte ardeur d'Ozanam a rencontré tant d'obstacles à l'établissement des conférences de Saint Vincent de Paul.

On dit que le Gouvernement napolitain serait disposé à entrer dans la même voie de réparation et qu'il commencerait par faire le sacrifice de certaines prérogatives séculières quant aux affaires ecclésiastiques de la Sicile.

Partout où la conduite de l'Autriche n'exercera aucune influence directe, elle aura au moins souvent ce résultat d'arrêter les gouvernements hostiles dans leurs entreprises contre l'Eglise. Il est à espérer que cette influence se fera surtout sentir en Allemagne, dans ces états en particulier où les droits des catholiques ne sont reconnus que d'une manière incomplète, quand ils ne sont pas niés ouvertement. En Prusse, les catholiques ont à se plaindre de la partialité du Gouvernement en ce qui concerne les besoins du culte et l'enseignement. Le protestantisme jouit d'un véritable privilége quant aux subsides, au nombre et à la rétribution des titulaires.

Les faits accomplis dans le Grand-Duché de Bade sont connus. Dans la Saxe-Meiningen, la régence a expulsé une jeune fille dont le seul crime était d'avoir embrassé le catholicisme. Dans d'autres contrées, la Suède et la Hollande notamment, l'intolérance protestante continue à peser sur les catholiques.

Digitized by Google

Dans les discussions qui ont eu lieu récemment au sein de la seconde chambre à la Haye sur le budget de 1856, M. Storm a parlé avec beaucoup d'énergie sur l'inégale répartition des charges. Il a cité en particulier le Brabant où sur une population de quatre cent mille catholiques, et quarante-six mille protestants, on compte cinquante-six notaires protestants pour quarante et un notaires catholiques, et soixante-deux receveurs protestants pour trente-sept catholiques. Cela n'empêche pas les ultra-protestants de se plaindre de l'ordre de choses existant, et il n'y a que quelques semaines que le *Nieuwsbode* et le *Goudsch Kronyke* proposaient un vaste pétitionnement au roi pour l'engager à former un nouveau cabinet, chargé de mettre à exécution le programme de Groen van Priusterer : *la religion protestante comme religion d'état et les autres tolérées.*

Quelle ombre ou quelle lumière, la Belgique projette-t-elle sur ce tableau ! Ce qui a signalé la quinzaine écoulée, c'est le débat qui a surgi aux Chambres, à propos d'un article additionnel à la loi sur les extraditions ; et ce qui nous a frappé dans ce débat, ce n'est pas tant le fond lui-même que la forme. Il est évident pour tout esprit non prévenu que la gauche a plus visé à combattre le ministère qu'à améliorer la disposition soumise à l'examen de la Chambre. Ses coups ont été surtout dirigés contre M. le Ministre de la Justice qui a, du reste, le privilége de servir de point de mire aux attaques des adversaires du cabinet.

Ces efforts ont échoué devant la fermeté intelligente de la droite et le bon sens indépendant de certains libéraux modérés. C'est là une victoire qui est de nature à rassurer le Ministère sur la force réelle du parti qui le combat.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

OEUVRES DE M. H. CONSCIENCE.

M. H. Conscience a eu le rare privilége parmi les écrivains belges de voir la critique s'attacher sérieusement à ses œuvres, pour en noter les défauts avec un soin minutieux, et en relever les beautés avec un enthousiasme sincère. C'est là la meilleure preuve que le romancier flamand a su se faire une place importante dans le monde littéraire, en Belgique et à l'étranger.

Nous disons à l'étranger parce que ce n'est pas seulement parmi nous que M. Conscience a trouvé des juges, la France d'ordinaire si dédaigneuse pour la littérature de notre pays, a accordé une attention toute particulière aux œuvres de l'écrivain belge, et l'un de ses critiques les plus éminents, M. de Pontmartin, en a parlé dans des termes qu'envieraient beaucoup de littérateurs depuis longtemps entrés en pleine possession de la gloire.

Les ouvrages de M. Conscience peuvent être considérés au double point de vue de la correction grammaticale et du mérite littéraire proprement dit. Sous le rapport des exigences de la langue, ils ne sont pas sans reproche, et M. le chanoine David, dans une étude des principaux écrivains flamands contemporains (1) s'est attaché à en signaler les défauts, avec cette sûreté de jugement qui fait de ses critiques autant d'arrêts souverains et sans appel. Mais si l'auteur du *Boerenkryg* ne se souvient pas toujours assez du précepte de Boileau :

> Surtout qu'en vos écrits la langue vénérée
> Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.

par contre, quelle richesse d'imagination, quelle délicatesse de sentiment il a su déployer dans ses œuvres. M. de Pontmartin qui a lu ses romans en français, ne s'est pas trouvé arrêté par les défectuosités grammaticales signalées par M. David, et un sentiment d'admiration sincère

(1) *Tael-en Letterkundige Aenmerkingen*, door J. David, pr... professor aen de Katholyke Hoogeschool. Leuven, by Vanlinthout et Ce, 1856, vol. in-12, p. I-XVI, 1-278.

Digitized by Google

lui a inspiré les pages suivantes que nous sommes heureux de pouvoir reproduire :

« J'arrive tout droit à Henri Conscience et aux quatre récits qui composent ce premier volume : *le Gentilhomme pauvre, Ce que peut souffrir une mère*, le *Conscrit* et *Rikke-tikke-tak*, autant de perles enchassées dans l'or flamand, cet or pur que Balthazar Claes cherchait à grands renforts de fourneaux et d'alambics, et que Henri Conscience a trouvé en fouillant dans la veine inépuisable. Le volume s'ouvre par *Ce que peut souffrir une mère ;* c'est moins qu'un drame ou un récit, c'est une larme, rien de plus ; une scène d'une simplicité navrante.... Je serais tenté peut-être de reprocher à ce titre de trop grandes promesses pour l'exiguité du sujet et du cadre, de demander si ce n'est pas nous faire passer trop vite de l'eau-de-vie à l'eau sucrée, si ces deux dames de charité anversoises, montant dans un galetas, y trouvant des pauvres et des malades, y apportant des provisions, soulageant ces misères et ces désespoirs, et sortant consolées et raffermies par leur bonne œuvre, ne sentent pas un peu trop *l'enfance de l'art*. Mais que dis-je? une larme est tombée sur la page ; il n'en faut pas plus pour délayer et rendre illisible toute l'encre de la critique.

« Le gentilhomme pauvre est vraiment une belle chose. M. de Vlierbeck s'est ruiné par le plus noble, le plus généreux des dévouements fraternels. Sa femme, après lui avoir conseillé ce sacrifice, n'a pas su résister aux premiers assauts de la pauvreté, et M. de Vlierbeck est resté seul avec sa fille Lenora dans sa ferme du Grinselhof dont le revenu est grevé et au delà par des dettes hypothécaires.

« Il a promis à sa femme mourante de ne rien négliger pour assurer le bonheur et l'avenir de leur chère Lénora. Que fait-il pour y parvenir? Il profite de l'opinion générale qui le compte encore parmi les riches, et se fait passer pour un avare plein de caprices et de manies, enfermé dans une solitude volontaire pour éviter toute occasion de dépense. Au moment où s'ouvre le récit, M. de Vlierbeck s'apprête à recevoir chez lui, par grand extraordinaire, un riche négociant, son voisin de campagne, M. Denecker, dont le neveu, Gustave, a rencontré Lénora à l'église, et a commencé avec elle le chaste et doux roman de la vingtième année. Les préparatifs de cette réception, la visite de M. de Vlierbeck chez le notaire d'Anvers, qui seul est au courant de sa détresse, ses pathétiques instances pour obtenir un prêt, si minime qu'il soit, qui lui permette de traiter convenablement M. Denecker ; ses angoisses de pauvre honteux portant au mont-de-piété sa tabatière d'or, dernier

Digitized by Google

reste de son opulence, et dont il a soin de gratter l'écusson; les laborieuses veillées de ce faux avare, se levant la nuit pour recoudre ses habits et rapiécer ses bottes, ses trances pendant le dîner, lorsque M. Denecker, après avoir vidé les trois seules bouteilles que le gentilhomme ait pu trouver dans sa cave, demande gaîment du château-margaux, tout cela est dessiné de main de maître, et forme une série de scènes d'autant plus saisissantes, qu'elles effleurent à chaque instant le comique, et restent émouvantes et grandioses avec tous les éléments d'une triviale réalité. C'est tout à fait la peinture flamande entrant dans la littérature, un Ostade éclairé par Rembrandt, mais avec un rayon de spiritualisme chrétien que n'a pas toujours le peintre merveilleux de la *Ronde de nuit*. Messieurs les réalistes français ont là une belle leçon à prendre. Henri Conscience ne nous fait assurément grâce de rien, ni des moyeux usés de cette vieille calèche, ni des coups de grattoir sur cette tabatière d'or, ni des trous et des déchirures de cet habit, ni des fentes de cette botte, ni des toiles d'araignée artistement enroulées au goulot de ces bouteilles pour faire croire à leur vétusté. Mais, au milieu de ces détails, quelle grandeur! quelle émotion! quelle tragédie domestique! Comme l'âme de ce vieux gentilhomme se débat dans toutes ces misères, tantôt vaincue, tantôt victorieuse, toujours visible!

« Le dîner, malgré l'épisode du château-margaux, se termine sans trop d'encombre, grâces à des prodiges d'énergie, d'adresse et de savoir-vivre, déployés par M. de Vlierbeck. Son riche voisin, ravi de cet accueil, heureux de l'amour de son neveu pour la charmante Lénora, revient quelque temps après, et la demande en mariage pour Gustave. M. de Vlierbeck lui révèle alors sa situation véritable : la scène est très-dramatique, parce que M. Denecker ne veut pas le croire, lui fait honte de son avarice, et qu'à chacun de ses reproches et de ses doutes le gentilhomme est forcé de faire un pas de plus dans ses douloureuses confidences. A la fin, le négociant, convaincu et courroucé, signifie à M. de Vlierbeck la nécessité de rompre l'alliance projetée, et de séparer au plus tôt les deux amants. Cette séparation amène un très-beau développement du caractère de Lénora, qui se résigne à ne plus vivre que pour son père. Hélas! il n'est pas au terme de ses malheurs. Il faut vendre le Grinselhof pour payer les dettes. M. de Vlierbeck et sa fille se retirent à Nancy, où ils vivent du travail de leurs mains. C'est là que nous les retrouvons, et que les retrouve aussi, fort heureusement, le fidèle Gustave, devenu millionnaire par la mort de l'oncle Denecker. Il demande avec plus de ferveur que jamais la main de Lénora, et le ri-

Digitized by Google

deau tombe sur un souriant tableau d'intérieur qui nous repose et nous égaye après tant de traverses et de souffrances : le vieux gentilhomme rentré dans son cher Grinselhof et faisant jouer sur ses genoux ses deux petits-enfants, Isidore et Adeline, sans trop se préoccuper des déchirures, qu'il ne sera plus obligé de raccommoder lui-même.

« Tout est bien qui finit bien, et il faudrait être tout à fait en garde contre ses propres émotions pour trouver quelque chose à redire à cette touchante histoire. Elle n'a pas cent cinquante pages, et je donnerais pour le moindre de ses chapitres tous les gros romans que vous savez. La figure de ce gentilhomme pauvre, qui serait digne d'avoir Caleb pour domestique, est de celles qui se gravent dans la mémoire pour ne plus s'en effacer. Dans chaque trait, chaque détail qui précise et dessine ce caractère, Henri Conscience a atteint une réalité photographique qui n'exclut ni la largeur, ni le mouvement, ni la vie, ni l'interprétation libre et pittoresque. Cette histoire, en un mot, est un diamant sans tache et de la plus belle eau.

« Le *Conscrit* ne le cède en rien au *Gentilhomme pauvre*. Peut-être même a-t-il de plus le mérite de la difficulté vaincue. Car avec des éléments vulgaires, un conscrit qui tombe au sort et qui devient aveugle, une jeune fille qui va le chercher et qui le ramène, un chirurgien-major qui se trouve sur la route et qui le guérit, Henri Conscience a su garder son individualité et être à la fois original comme un paradoxe et touchant comme un lieu commun.

« Rikke-tikke-tak, refrain d'une chanson flamande, beaucoup moins dure qu'elle n'en a l'air, ne dépare nullement le volume. Ce dernier conte est moins près que les autres de la réalité. Il tient davantage de la poésie et de la légende ; il flotte un peu plus entre la terre et les nuages ; vous diriez un Ruysdael après un Ostade ou un Terburg. Constatons ici une autre qualité de Henri Conscience ; excellent peintre d'intérieur, il est paysagiste remarquable. Grâce à lui, voilà les bruyères de la Campine, sorties de leur obscurité, et classées dans l'aristocratie des paysages romanesques, à côté des bords de la Clyde, de la Creuse et de la Vienne.

« En somme, le *Gentilhomme pauvre*, le *Conscrit*, *Rikke-tikke-tak* sont, non pas trois grands drames, comme disait Diderot, mais trois charmants récits dont le succès est un honneur et un bonheur que tout le monde lit, que tout le monde voudra relire, et qui viennent bien à point grossir la famille de ces livres aimables et doux, affectueux et simples, familiers et touchants, amis et compatriotes de tous les cœurs

Digitized by Google

honnêtes et de tous les bons esprits. Ce sont bien là ces *sourires mouillés* dont parle Homère, ces modèles d'enjouement attendri où nous avons tous quelque chose à apprendre en fait d'art caché, mais réel, de touche délicate, d'émotion sincère, de grâce naturelle, de ces secrets de justesse, de proportion et de mesure qu'un rien altère, qui vivent de peu, que le talent même ne donne pas toujours, que l'on peut atteindre en trente pages et chercher vainement en trois cents volumes. »

Nous n'avons rien à ajouter à ces pages, si ce n'est qu'il est beau et glorieux de les avoir méritées. Noblesse oblige. M. Henri Conscience qui trouve de pareils juges doit s'efforcer de se rendre toujours digne de leurs suffrages. Qu'il se souvienne des observations de M. David, et qu'il puise dans les éloges de M. de Pontmartin une nouvelle ardeur à bien faire.

LOTHAIRE, ROI de LORRAINE, FUT-IL EMPOISONNÉ PAR LE PAPE ADRIEN II? par l'abbé GORINI, curé de Saint-Denis (Ain). — Lyon, imprimerie de Vingtrinier.—L'auteur de cet opuscule est connu par sa *Défense de l'Église contre les erreurs des principaux historiens modernes* qui restera comme un véritable monument de controverse historique. On sait que M. Augustin Thierry, l'un de ceux que le modeste écrivain avait traduits à sa barre, lui a rendu justice avec une bonne foi et une humilité qui trahiraient à lui seul l'heureux changement qui s'est fait dans son esprit, si quelque doute était encore permis à cet égard. Le *Correspondant* dit que M. Guizot en a fait autant, que lui aussi il s'est incliné devant l'audition du curé de campagne.

La lecture de l'opuscule que nous signalons ne laissera non plus d'autre alternative aux écrivains de bonne foi qu'une humble rétraction. L'auteur a dissipé tous les doutes que la légèreté de certains historiens, tels que M. de Sismondi et Henri Martin avait fait planer sur l'honneur de l'Église. C'est ainsi que l'histoire, dont la longue conspiration contre la vérité a mérité de passer en proverbe, fournit aujourd'hui à la religion contre l'incrédulité ces mêmes armes qu'elles avaient mises si longtemps au service de l'erreur.

JEANNE-D'ARC ET SA MISSION *d'après les pièces nouvelles de son procès.* — Ces pièces nouvelles sont 1° le *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc,* publiées pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, suivis de tous les documents qu'on a pu réunir et accompagnés de notes et d'éclaircissements par M. Jules Quicherat, 6 volumes gr. in-8°; 2° *Jeanne d'Arc,* d'après les chroniques contemporaines par M. Guido Goerres, traduit de

Digitized by Google

l'allemand par M. Léon Boré. M. Louis de Carné qui les a lues et qui les a soumises à un examen sérieux et impartial dans la *Revue des Deux-Mondes*, conclut : « La mission de la pucelle fut aussi évidente que féconde, car il faut répudier toutes les règles consacrées en matière de certitude historique, ou il faut accepter les faits qui l'établissent. Ces faits nous montrent Jeanne subissant la volonté d'en haut avec une douleur aussi profonde que sa résignation est entière. Jeanne est un instrument ; elle n'a rien en propre que sa pureté et sa faiblesse ; rien n'est moins spontané que sa pensée, moins libre que son action..... Pour sauver la loi et délivrer la France, elle se tient pour plus puissante que tous les monarques de la terre et vaut à elle seule dix armées ; elle se déclare à chaque instant avec une hauteur qui serait monstrueuse, si elle venait de l'homme et qui n'est sublime que parce qu'elle vient de Dieu. Hors de là, elle n'est plus qu'une pauvre fille passant ses jours à regretter l'obscurité de son enfance. » (*Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1856.)

ETUDES SUR LE XVIIIe SIÈCLE, par Ernest Bersot, agrégé de philosophie, docteur ès-lettres ; 2 volumes in-12. — La *Bibliographie catholique* qui examine cet ouvrage dans sa dernière livraison, le caractérise en ces termes « Admiration aveugle pour le XVIIIe siècle, esprit détestable, style médiocre, voilà le travail de M. Bersot. »

FLORE ÉLÉMENTAIRE DES JARDINS ET DES CHAMPS, par MM. Emmanuel Le Maout et J. Decaisne, 2 vol. in-12 de 936 pages, 9 francs.— La *Bibliographie catholique* fait ressortir en quelques mots le mérite de ce livre : « Ce manuel, dit-elle, nous paraît très-bien conçu ; la méthode *dichotomique* adoptée par les auteurs est depuis longtemps reconnue comme la plus commode pour les recherches ; leurs clefs analytiques ont été éprouvées avec soin ; les signes et abréviations employés ont permis de multiplier les indications utiles ; d'excellents conseils sur l'herborisation et sur l'herbier ; un vocabulaire où les noms français sont en regard des noms latins, où les noms vulgaires sont soigneusement indiqués, où l'on donne l'étymologie des genres et où l'on indique les propriétés des espèces, le catalogue des principales flores de France publiées depuis 1780, enfin une table alphabétique très-complète, tout contribue à l'utilité de la nouvelle *Flore élémentaire*. » La *Bibliographie catholique* loue MM. Le Maout et Decaisne d'un autre mérite ; c'est d'avoir fait leurs efforts pour éviter dans le vocabulaire des mots techniques certaines expressions qui frappent désagréablement des oreilles chastes.

Digitized by Google

ESSAI SUR LES EXAMENS

POUR LA COLLATION

DES GRADES UNIVERSITAIRES.

Suite (1).

IX.

Grâce aux traditions dominantes sur la séparation des sciences d'avec la religion et la philosophie, nous n'avons que peu de ces ouvrages qui sont le tableau animé de la nature. Les savants exclusifs sont, en général, impuissants à s'élever à des considérations générales profondes, parce qu'elles exigent d'autres études; et s'il leur arrive quelquefois de s'essayer dans ces hautes régions de la pensée, ce qui est une bien rare exception, il est facile de retrouver dans leurs œuvres la trace du vice radical de leurs études. Or, ces considérations enlevées, que nous reste-t-il de la science, sinon le gigantesque squelette des faits amassés? Et à quoi peut aboutir cette masse informe de matériaux mal combinés? Évidemment à dépouiller la science de ses charmes les plus légitimes. « La simple « accumulation, dit M. de Humboldt, d'observations de détails « sans rapport entre elles, sans généralisation d'idées, a pu con- « duire sans doute à un préjugé profondément invétéré, à la per- « suasion que l'étude des sciences exactes doit nécessairement « refroidir le sentiment et diminuer les nobles plaisirs de la con-

(1) Voir la livraison du 25 Mars 1856, page 353.

Digitized by Google

« templation de la nature(1). » C'est, incontestablement, une grande erreur de croire que les sciences rendent insensible au magnifique spectacle de la nature, et le noble écrivain de Postdam s'élève avec raison contre un tel paradoxe. Une vocation scientifique naît souvent, pour ne pas dire toujours, d'une ardeur native à admirer les beautés de la nature; cette ardeur fait désirer de scruter le merveilleux enchaînement de ces beautés, on étudie et l'on devient savant. Il faut admettre néanmoins que ce préjugé ne manque pas d'une espèce de fondement. Au lieu de suivre le drapeau des vues larges et générales que portent si glorieusement les Quatrefages, les Flourens, les de Humboldt et nombre d'autres savants distingués, la science contemporaine se perd souvent dans le dédale inextricable des faits, et elle construit ainsi un édifice encombré de matériaux, et qui est impénétrable aux clartés vives de l'intelligence. Dans les ouvrages qu'elle produit, l'esprit s'égare au milieu des détails. Ce qu'ils présentent n'est plus un reflet de cette grande œuvre de la nature, avec cette majesté sévère qui est en même temps si suave pour les âmes droites. Non, c'est un je ne sais quoi de découpé, de mutilé, qui est radicalement insuffisant pour faire saisir à l'intelligence la connexité et la dépendance mutuelle des faits. Ce n'est plus de la science, car la science n'est véritablement digne de ce nom que pour autant qu'elle soit la traduction de l'ordre existant dans la nature, et pour ainsi dire, *la mise en équation* de la dépendance réciproque des phénomènes. Quelle est la cause de cette déchéance des sciences? Pour peu que l'on analyse le caractère de l'enseignement à notre époque, il est facile de voir que nous recueillons dans les champs de la science ce qu'on y a semé par la direction utilitaire des études. Et d'où vient cette tendance utilitaire? C'est que, trop souvent, la sève vitale des idées religieuses et philosophiques, a cessé de couler dans l'arbre de la science, et bientôt on lui a vu pencher vers la terre ses fleurs naguère épanouies à la face du ciel. Voilà pourquoi dans une foule d'ouvrages spéciaux, les théories, même purement physiques, n'ont pas assez de place. On accumule les faits, parce qu'ils conduisent immédiatement à l'utilité positive, et il en résulte des œuvres mal

(1) De Humboldt, *Cosmos*, tom. Ier, page 16. Bruxelles, 1851.

Digitized by Google

digérées qui disent peu de chose à l'intelligence. Écoutons encore à ce sujet, M. de Humboldt : « Ce n'est peut-être pas à tort, dit-il, « que l'on a reproché à plusieurs ouvrages scientifiques de l'Alle- « magne d'avoir diminué, par l'accumulation des détails, l'im- « pression et la valeur des aperçus généraux; de ne pas séparer « suffisamment ces grands résultats qui forment, pour ainsi dire, « les sommités de la science, de la longue énumération des moyens « qui ont servi à les obtenir. »

Ce n'est pas, pour ma part, que je n'attache une haute importance aux faits. L'expérience aussi variée que possible, l'observation même minutieuse des phénomènes de la nature, une discussion sévère et approfondie des faits recueillis par l'expérience et l'observation, voilà, je le reconnais hautement, une condition essentielle du progrès des sciences. Mais il faut autre chose pour que le savant ait non pas la simple connaissance, mais la vraie science de la nature. Il faut surtout autre chose pour que la science contribue à élever le niveau de la pensée. La science sur laquelle ne rayonnent pas les vérités supérieures qui constituent l'apanage le plus précieux de l'humanité, n'a plus qu'un rôle très-secondaire dans la culture intellectuelle. Les matériaux qu'elle amasse sont grandioses, sans doute, puisqu'ils sont l'énoncé des faits visibles dans l'univers, qui racontent la gloire de Dieu et annoncent les œuvres de ses mains; mais dans l'inépuisable variété des détails, il y a une foule de régions inaccessibles à la lumière, d'autres où n'arrive jamais qu'un demi-jour, et l'effet total de l'édifice est manqué. Les savants eux-mêmes n'échappent pas, sous ce rapport, à l'impression commune, et à leurs yeux aussi, la science perd le prestige magique qui s'y attache.

Ne pourrais-je pas, à ce sujet, rapporter une impression de voyage qui se présente à mon souvenir? Il m'est arrivé de me rencontrer dans la société d'un chimiste très-distingué qui jouit justement d'une haute considération, autant pour son caractère que pour l'étendue de ses connaissances. Mais il a donné à ses études une direction trop exclusive, et par suite, le but immédiat de l'utilité matérielle de la chimie est le seul dont il soit bien pénétré. Aussi, comme c'est un esprit juste, il en est venu naturellement à n'y voir surtout qu'un *métier*. « Que de frais m'impose, disait-il,

Digitized by Google

l'entretien de ma bibliothèque pour me permettre de faire convenablement mon métier. » Et, en effet, la chimie telle que l'a faite, surtout en France, l'école philosophique du XVIIIe siècle, c'est-à-dire, un ensemble de manipulations, analyses, lévigations, pesées, précipités et autres opérations purement mécaniques, sans aucun principe supérieur; l'énoncé pur et simple de réactions quelque intéressantes qu'elles soient, un exposé des procédés métallurgiques; enfin, si l'on veut, un immense échafaudage de faits sur lequel ne luit presque jamais la lumière des idées, tout cela peut-il constituer une science? A Dieu ne plaise que j'accuse tous les chimistes de se charger ainsi des chaînes d'un empirisme grossier; je dois à la justice et à mon cœur de rendre hommage aux vues plus élevées qui caractérisent l'enseignement de ceux qui ont guidé mes premiers pas dans l'étude des sciences. Mais on ne peut méconnaître cependant que la tendance à ne jamais s'élever au-dessus des données de l'empirisme, est plus marquée dans la chimie que dans les autres sciences physiques. Si l'on considère la chimie comme l'art de commander aux forces de la matière pour le perfectionnement de l'industrie, il faut reconnaître que depuis un demi-siècle elle a marché à pas de géant dans la voie du progrès. Mais la chimie n'a pas seulement la prétention d'être un art; elle veut être, et elle doit être, en effet, avant tout, une science. Or, la science est quelque chose de plus élevé. De même que l'aigle aux puissantes ailes domine du regard la vaste étendue des plaines, la science, portée sur les ailes de la pensée, doit savoir planer au-dessus du monde des faits. Elle s'en occupe, sans doute, puisqu'ils sont le point d'appui nécessaire de la théorie; mais au lieu de les voir isolément, elle les embrasse dans un majestueux ensemble par la grandeur de ses conceptions. Elle voit se dérouler la chaîne chaque jour plus longue des phénomènes comme les conséquences variées d'un principe qui est leur lien commun. Et ce principe qui, à l'insu de bien des savants, est la seule justification des lois qu'ils introduisent dans la science, c'est que *Dieu gouverne le monde par des lois constantes.* Arrachez cette pierre angulaire de la science, que reste-t-il? L'expérience et l'observation, sans doute. Mais, qu'est-ce que cela, sinon simplement des procédés pour l'investigation des phénomènes; et si l'on n'a pas un principe supérieur à l'expérience,

Digitized by Google

comment des faits particuliers pourront-ils être jamais la base légitime d'une loi générale. Que la foi native à la Providence cesse un seul instant de s'imposer à l'intelligence humaine, et les législateurs de la chimie, les Berzelius, les Dalton, les Gay-Lussac et leurs émules ne sont plus que des sophistes, lorsqu'ils énoncent leurs belles lois sur la combinaison des corps. Or, ce grand principe qui illumine toute la science, il faut que les chimistes rompant avec de puériles traditions, osent le proclamer hautement dans leurs écrits. Que penserait-on de la singularité d'allures d'un individu qui se trouvant sur une place publique toute resplendissante des feux de la lumière électrique, examinerait avec soin tous les objets étalés à ses regards, mais se garderait bien de voir les mille feux électriques, première cause de la beauté du spectacle. Ainsi sont cependant les savants qui se meuvent dans le cercle sans issue des traditions de l'école encyclopédique. Ils s'épuisent, à la lueur de cette idée de la Providence divine qui est le soleil de la science, à analyser tous les corps de la nature, et ils cherchent à oublier d'élever quelquefois leurs regards jusqu'au soleil lui-même. Quelle petitesse de pensées! Élevez donc vos regards vers de plus hautes régions. Votre vue vacillera peut-être d'abord, mais elle n'en deviendra que plus large et plus pénétrante pour vos recherches ultérieures. La science grandira de toute la hauteur nouvelle de vos pensées, et aux yeux mêmes des chimistes, la chimie cessera d'être un *métier*.

Et qu'on ne croie pas que je désire la confusion des sciences; la chimie n'est ni la philosophie, ni la théologie. Il n'en est pas moins vrai que la chimie ne peut être traitée véritablement comme une science que pour autant que le chimiste aura fait une étude sérieuse de la philosophie. Pour celui-là, mais pour celui-là seulement, la chimie est une science. Sans doute, la chimie ne cessera pas pour cela d'être la boussole de l'industrie et la source féconde de ses progrès, mais au milieu des réactions dont l'abondance et la variété éblouissent si vite celui qui exerce le *métier* de chimiste, la science fera luire des théories plus profondes, et par l'admirable harmonie du jeu des causes secondes, elle élèvera l'intelligence jusqu'au Créateur, jusqu'à celui dont l'Écriture a dit : *Deus scientiarum Dominus est.*

Digitized by Google

X.

Au surplus, il est un intérêt bien supérieur à celui du progrès des sciences, c'est l'intérêt social. Il faut à la société aujourd'hui ébranlée sur ses bases autre chose que de la science, il lui faut de la moralité, il lui faut de la religion. Or, les sciences isolées sont complétement impuissantes à former l'homme de bien. Celui qui ne s'est occupé que des sciences mathématiques et physiques, comme du reste tous ceux qui se sont renfermés dans le cercle d'études exclusives quelconques, est nécessairement incomplet. Mais les conséquences de l'isolement dans les sciences ont une gravité toute spéciale. La pénétration d'esprit, cette activité intellectuelle qui se développe si puissamment chez ceux qui se nourrissent d'études scientifiques, devient précisément un immense danger, une source féconde d'erreurs religieuses et sociales, si le savant n'est pas instruit des hautes vérités de la religion et d'une saine philosophie. Quel étrange phénomène que celui d'une intelligence qui s'est ainsi laissé absorber par des études exclusives! La sphère de ses idées lumineuse dans quelques-unes de ses dépendances, autant du moins qu'elle peut l'être avec le vice radical d'un faux point de départ, est profondément obscur dans ces régions privilégiées où s'exerce le travail religieux et philosophique de notre âme. Aussi quelles hésitations, quels tâtonnements lorsque ces esprits disproportionnés veulent, appuyés sur leur faiblesse qu'ils s'habituent à considérer comme de la force, essayer d'aborder la solution des problèmes religieux et sociaux. Il semble que la clarté même des vues de ces hommes dans le domaine purement scientifique soit devenue pour eux un obstacle à saisir celles d'un ordre supérieur, de même que dans l'ordre physique, si nous passons subitement d'un milieu très-éclairé à un autre qui est obscur, notre vue devient d'autant plus faible que la lumière qui l'éclairait tout à l'heure était plus éclatante.

Voilà ce qui explique comment les études scientifiques qui par elles-mêmes sont un ressort si puissant pour élever l'âme jusqu'à Dieu, peuvent conduire à des résultats tout différents celui qui ne les étudie pas à la grande lueur des idées chrétiennes. On dis-

Digitized by Google

cute les phénomènes, on construit des formules; on s'est habitué à ne pas aller plus loin. Fait profondément étonnant! Que sont les mathématiques, sinon Dieu révélant à l'intelligence les lois de la génération et des rapports des quantités? Et cependant on rencontre quelquefois des mathématiciens qui hésitent lorsqu'on leur demande un acte positif de foi à ce Dieu qui les éclaire dans toutes leurs recherches, à leur insu et peut-être malgré la sourde colère de leur volonté. M. Laforêt, dans un ouvrage remarquable récemment publié, expose très-bien cette inconséquence. « On rencontre « parfois, dit-il, des mathématiciens distingués qui, habitués à « ne voir et à ne combiner que des formules abstraites, ont peine « à admettre l'existence du Dieu vivant, et les grandes vérités qui « en découlent. Ce fait bizarre autant que malheureux accuse en- « core une de ces incroyables distractions de l'esprit humain qui « très-souvent ne lui permettent pas de voir ce dont il semble « principalement occupé. Les idées fondamentales des mathéma- « tiques sont toutes *une éclatante manifestation de Dieu*, et le ma- « thématicien ne le remarque point! Quelle inexplicable anomalie! « Les mathématiques pures portent sur des idées nécessaires et « immuables, elles opèrent sur des rapports de nombre et de fi- « gure qui se révèlent à l'esprit avec le caractère d'une absolue « nécessité..... » Or, « s'il n'y avait pas d'intelligence nécessaire « et éternelle, il n'y aurait pas non plus de vérités nécessaires et « éternelles (1). »

Les intérêts les plus graves, les intérêts de la science comme ceux de la société exigent donc, à mon avis, que l'on réforme l'esprit de nos programmes des examens en sciences. Cet esprit ne nous annonce que trop le souffle permanent sur la science de cette mesquine école du XVIIIe siècle. Que l'on y prenne garde. Plus la science grandit, plus il est nécessaire de la pénétrer de l'influence des idées religieuses. C'est un fleuve aux eaux profondes qui, s'il est contenu dans un lit suffisant, roule sans danger pour les riverains ses ondes limpides qui portent avec elles la fertilité et l'abondance. Le lit qui seul peut contenir la science,

(1) *Les Dogmes catholiques exposés, prouvés et vengés,....* par N.-J. Laforêt. Bruxelles, 1855.

Digitized by Google

c'est la religion. Malheur à la société, si son enseignement n'est pas organisé à ce point de vue. Par la force des choses, ce fleuve de la science, quoique privé de ses affluents les plus riches, grossira cependant la masse de ses eaux ; mais au lieu d'ondes limpides, source de fécondité, il roulera les flots de la tempête, et rompant des digues impuissantes à prévenir ses débordements, il ira porter la ruine et la désolation au milieu des plaines. Que faut-il donc faire? Il est évident que l'organisation de l'enseignement supérieur officiel présente une très-grave lacune, par l'absence d'enseignement religieux. Sous ce rapport, l'université catholique qui a confié à l'un de ses professeurs les plus distingués un cours de conférences religieuses, a rendu à la science et à la société un service éminent. A la science, parce que son horizon s'élargit nécessairement à la lumière du flambeau de la Foi; à la société, parce qu'il appartient à la religion seule de lui donner des savants qui soient utiles pour la raffermir sur ses bases. Grâce surtout à notre université catholique, il est permis d'espérer que la Belgique marquera chaque jour davantage dans cette pléiade d'hommes d'élite qui marchent à la tête de la réaction scientifique contre l'esprit du XVIIIe siècle. Déjà, dans cette œuvre de réparation, d'importants résultats ont été obtenus. Il n'est plus, ce temps où il était de mode d'inventer laborieusement des systèmes dans le but de frapper la Foi avec des armes empruntées à la science. Trop d'auteurs ont perdu dans ces dangereuses entreprises jusqu'à leur réputation scientifique, et ont trouvé des vengeurs de la foi chrétienne, plus savants qu'eux et surtout plus impartiaux, qui, portant la cognée dans les troncs pourris de ces systèmes, les ont bien vite fait voler en éclats. L'événement a fait une sensation qui n'est pas encore effacée, et les savants qui appartiennent aux légions de l'incroyance, préfèrent généralement rentrer leur épée dans le fourreau, et se renfermer dans une prudente réserve en laissant percer par des insinuations peu accentuées les tendances qui leur sont chères. Mais il est une modification au programme de l'examen du doctorat en sciences, qui aurait, je pense, une grande influence pour délivrer enfin la science des liens étroits qui enchainent sa liberté, et pour en finir avec les traditions de l'école encyclopédique. Puisque cette école, qui aimait tant à décorer ses

Digitized by Google

erreurs du vernis prétentieux d'une espèce de philosophie à sa convenance, est surtout caractérisée par la nullité complète de ses vues philosophiques, on saperait par la base l'autorité mal assurée qui s'attache aux routines que nous lui devons, en introduisant dans cet examen *la métaphysique*.

La métaphysique! Il me semble qu'à cette étrange proposition, je vois errer le sourire sur les lèvres de plusieurs savants du jour. Mais parmi ces savants rieurs, n'en est-il pas beaucoup qui ne connaissent guère la métaphysique que de nom? Nous ne nous occuperons donc pas de leurs réclamations, et nous nous contenterons de leur conseiller une étude préalable et consciencieuse de la question. Si ce progrès de la science est le mobile réel de leurs travaux, ils ne la trouveront pas indigne de leur attention. Je crois avoir suffisamment mis en évidence, autant que le comportent les limites étroites de ce travail, l'intime connexité qui rattache les études philosophiques aux sciences. Et cependant jusqu'aujourd'hui on n'a demandé en Belgique pour l'étude spéciale des sciences qu'un examen sur la logique, l'anthropologie et la morale. Ce n'est pas assez. La métaphysique est la base nécessaire de l'étude des sciences spéciales (1). Comment donc pourrait-on trouver rationnelle une organisation qui prive les sciences de leur base? Il est temps de revenir aux traditions de l'école savante du XVIIe siècle. Quelle fécondité, quelle variété dans les travaux, quelles merveilles dans les résultats! Si nous voulons exploiter avec succès les immenses domaines scientifiques que nous ont légués

(1) M. Ubaghs développe parfaitement cette proposition dans le passage suivant de son *Ontologie* : « Itaque scientiæ aliæ aliis sunt generaliores, aliæ aliis subjiciuntur, una omnium prima seu summa et universalis est.

« Hæc vero illa est, quæ ex instituto suo omnia entia respicit, quæ omnes omnino rerum ordines quodammodo seu summatim complectitur, quæque circa illa versatur principia, quibus reliquæ scientiæ tanquam fundamento suo nituntur.

« Hanc igitur esse Metaphysicam, nemo, qui hujus scientiæ indolem ritè investigaverit, inficias ibit; quoniam hæc non solùm ad omnia se quadamtenus extendit, sed potissimum, quià, quod in nullâ aliâ scientiâ fit, ipsa principiorum vim et originem investigat et explanat, atque ita quo titulo, jure ac fundamento cæteræ scientiæ nitantur, exponit. » G.-C. Ubaghs, *Ontologiæ seu Metaphysicæ generalis elementa*. Lovanii, 1845.

Digitized by Google

les âges passés, nous devons nous former à la gestion intelligente des affaires de la science. Or, cette gestion intelligente nous ne l'aurons jamais que pour autant que nous recourions à la lumière de la religion et de la philosophie.

L'importance des études métaphysiques pour rendre à la science l'élévation et la grandeur qui devraient être le caractère essentiel de tous ses travaux, exige évidemment pour cette matière une part très-sérieuse dans le programme du doctorat en sciences. L'ontologie et la théodicée doivent, à mon avis, être l'objet d'un examen approfondi. Vouloir sonder les profondeurs des sciences spéciales sans s'être nourri de fortes études de métaphysique, c'est édifier sur le sable mouvant. Plus les travaux ainsi entrepris seront étendus, plus les résultats seront grandioses, plus aussi sera choquant le défaut capital de l'entreprise. En vain, on m'objecterait que le progrès des sciences autorise à leur enlever les lisières qui soutenaient la faiblesse de leur enfance; ce progrès conduit à des conclusions tout opposées. Le lion est le roi du désert et le symbole de la force et de la puissance. Quelle souplesse dans les mouvements, quelle noblesse dans la démarche, quelle fierté dans le regard, quelle impétuosité dans l'attaque! Eh bien, le rang élevé qu'il occupe dans l'échelle animale est pour lui la source de besoins plus nombreux et plus impérieux. Que le souffle vivifiant de l'oxygène cesse quelques instants de venir rallumer dans ses organes le feu de cette activité dévorante, et bientôt il ne sera plus. L'humble otifère, au contraire, desséché et mêlé à la poussière qui flotte au gré des vents, renaîtra en quelque sorte à une vie nouvelle, lorsque vous le replacerez dans les conditions favorables à son existence.

Reste une objection. Le doctorat en sciences ne deviendra-t-il pas d'une difficulté exorbitante, si l'on y introduit tant de matières? Il sera difficile, sans doute; mais pourquoi ne le serait-il pas? Je conçois que l'on rende d'un accès plus facile les examens qui conduisent à des carrières professionnelles, telles que la médecine et le droit. Il faut, sous ce rapport, pourvoir suffisamment aux besoins de la société. Mais le doctorat en sciences n'est exigé pour aucune carrière; par conséquent, le point de vue le plus rationnel dans l'organisation de cet examen est de n'envisager

Digitized by Google

que l'intérêt des fortes études. D'ailleurs est-il bien vrai que cette addition doive rendre l'examen notablement plus difficile? La métaphysique éclaire tellement toutes les parties des sciences, que le récipiendaire sera amplement dédommagé du travail que lui auront demandé ses études philosophiques. Dans tous les cas, en supposant qu'il en résulte une difficulté plus grande pour l'examen, qui ne constate pas tant l'aptitude acquise que la somme actuelle des connaissances qui enrichissent la mémoire, cet inconvénient transitoire ne peut être mis dans la balance à côté des avantages de la modification que je propose. Le récipiendaire qui aura subi son examen d'après ce nouveau programme, aura conservé cette spontanéité de travail, cette liberté d'allures de l'intelligence et surtout ce coup d'œil étendu et profond qui eussent sans doute souffert dans l'organisation actuelle. Les études religieuses et philosophiques auront toujours une part dans ses affections. Il aimera à passer de l'étude des Gauss et des Cauchy à celle des Gratry et des Balmès. Et puisque le grade de docteur en sciences conduit ordinairement au professorat, le maître ainsi formé portera dans son enseignement des vues plus élevées, et la jeunesse des écoles y gagnera. Alors l'enseignement des sciences revêtira cette forme chrétienne, source intarissable de tout vrai progrès, et que l'on doit trouver dans l'exposition de toute science, quelque spécial que puisse en paraître l'objet.

L'Abbé Lecomte,
Docteur en sciences, professeur au séminaire de Bonne-Espérance.

Digitized by Google

LORENZO ou LE CONSCRIT,

HISTOIRE LIGURIENNE DE 1810 A 1814.

Suite (1).

La Conscription.

Vers la fin du mois d'août, le marquis Lamba et sa Marinetta suivaient la pente d'une vallée sauvage, où ils étaient allés se promener de bon matin, et pressaient le pas pour ne pas être surpris par la pluie, ou plutôt par une de ces averses d'été qui tombent sur les monts à l'improviste et se précipitent en affreux torrents. Il était à peine neuf heures, et déjà de gros nuages gris avaient envahi le ciel et couvraient toutes les montagnes voisines. Poussés par un vent impétueux, ils venaient se heurter en tourbillonnant contre les cimes des rochers et s'enfonçaient ensuite dans la vallée. Les forêts mugissaient, les éclairs brillaient, le tonnerre grondait et prolongeait ses roulements sourds dans les creux profonds des rochers et des précipices. Les troupeaux fuyaient en beuglant et en bêlant dans l'épaisseur des bois, tandis que les chiens couraient de tous côtés pour rassembler les jeunes chèvres errantes sur les hauteurs. Les petits oiseaux pleins d'effroi cherchaient les branches les plus serrées pour s'y cacher et les gerfauts tournoyaient autour des roches arides pour trouver dans quelque fente ou quelque caverne, un abri contre les fureurs de l'ouragan.

Dans cette épouvante de la nature la pauvre Marinetta, fortement attachée au bras de son père, courait éperdue, fermant les yeux à chaque éclair, tremblant à chaque coup de tonnerre, prête à tomber de frayeur, chaque fois que la foudre remplissait les gorges voisines de ses sinistres

(1) Voir la livraison du 10 Mars 1856, page 277.

Digitized by Google

éclats. Ils arrivèrent enfin dans un sentier, ou plutôt dans une ravine étroite, flanquée de deux bords escarpés, qui descendait de la montagne vers les champs par une pente rapide et dont le fond était tout jonché de gros cailloux et de pierres arrachées par la force des torrents. A un certain endroit près de la plaine, elle était surmontée d'un pont de pierre qui réunissait les deux parties d'une vaste propriété de Giano et servait de passage aux laboureurs pour conduire les denrées à la ferme. Comme la violence du vent pressait l'orage et que déjà quelques grosses gouttes commençaient à tomber, le marquis et sa fille coururent se réfugier sous la voûte de ce pont. Ils sautèrent sur une large pierre qui lui servait d'appui et s'y tinrent debout en attendant que le vent eût dissipé la tempête en la poussant vers la mer. Mais ils y étaient à peine installés qu'un épouvantable fracas se fit entendre dans les gorges profondes de la vallée. Presque au même instant ils voient couler à leurs pieds une lame écumante d'eau rougeâtre et boueuse, pressée par d'autres lames plus terribles qui se changent bientôt en un torrent furieux. A cette vue Lamba croit que c'en est fait de lui et de sa fille : frappé de terreur, il regarde autour de lui pour s'assurer s'il ne reste aucun moyen de s'échapper : les deux rives s'élevaient perpendiculairement et la fureur des flots avait même creusé leurs flancs ; elles n'offraient d'ailleurs ni broussailles, ni racines, ni troncs d'arbres, auxquels on put s'accrocher.

Lamba, consterné et la mort dans les yeux, presse sa fille et s'appuie aussi près qu'il peut de la muraille en criant de toute sa force — au secours ! — Cependant les vagues menaçantes se précipitent, grossissent, écument et rugissent en bondissant parmi les roches qu'elles arrachent et s'entre-choquent les unes contre les autres avec une telle impétuosité que les culées du pont en étaient ébranlées. Dans ce péril extrême, Lamba saisit avec désespoir Marinetta presque morte de terreur, la lève sur le bras, étend la main gauche vers une souche qu'il découvre par hasard, s'y attache et se met à crier, à hurler — *Chrétiens, accourez, sauvez ma fille !*

Déjà le terrible courant avait escaladé la pierre où s'était réfugié Lamba ; déjà il grondait à ses pieds en soulevant à chaque instant ses flots écumants et en débordant partout. Le marquis allait périr avec sa

Digitized by Google

fille quand ses cris de désespoir arrivèrent à l'oreille de Lorenzo. Étant allé ce jour-là à la chasse, le fils de Giano s'était abrité en hâte contre la bourrasque dans une petite cabane qui servait à remiser les instruments de labour. A peine eût-il entendu ces sinistres accents qu'il s'élança de sa retraite et courut au pont voisin en s'écriant : — Qui est là-dessous? — *C'est Lamba,* répondit le vieillard en détresse, *sauvez ma fille par charité!* — A ces mots Lorenzo bondit comme un daim, vole à la ferme, appelle les paysans qui étaient tous rentrés, saisit toutes les cordes qui lui tombent sous la main et court au pont; là il lie une poutre par le milieu, saute dessus, se fait descendre du garde-fou par deux robustes jeunes hommes, arrive à la portée de Lamba et lui crie: — Lamba, attachez-vous à moi. — *D'abord ma fille, sauvez d'abord Marinetta,* s'exclame le marquis. — Alors Lorenzo fait descendre un autre câble du côté opposé, s'en empare, attache Lamba par le milieu du corps; puis il prend la jeune infortunée des bras de son père, la place entre la corde et lui, la soutient d'une main, de l'autre se cramponne au câble et surgit au parapet presque au même instant que le marquis.

Après les avoir tirés de cet affreux danger, Lorenzo les conduisit à la ferme. Sur ses ordres les femmes portèrent Marinetta dans une chambre et rappelèrent ses esprits égarés en lui donnant de l'air et en l'aspergeant d'eau froide. On présenta en même temps à Lamba un verre de vin vieux qui le remit complétement. Dès que Lorenzo sut que la demoiselle était revenue de son évanouissement, il serra la main du marquis qui pleurait de tendresse et lui dit: — Lamba, je cours à votre palais pour vous envoyer les chaises — et sans attendre de remerciments, il vole à la villa par les plus courts chemins et fait venir à la ferme les porteurs avec leurs chaises.

Marinetta ayant un peu repris ses sens, promenait autour d'elle ses regards étonnés et demandait aux femmes où elle était, comment elle était venue en ce lieu, si son père était hors de péril et s'il n'avait aucun mal : les bonnes femmes répondirent à toutes ses questions et la conduisirent ensuite dans la cuisine où était le marquis. Dès qu'il la vit paraître à la porte, il se leva, courut à sa rencontre, la baisa sur le front et s'écria : — Chère Marinetta, remercie la Madone d'Oregina qui nous a

Digitized by Google

sauvés par miracle! J'acquitterai le vœu que j'ai fait de lui envoyer une multitude de cierges et j'y ferai dire plusieurs messes d'actions de grâces pour un si grand bienfait.

— C'est bien, dit Marinetta, mais comment avons-nous été sauvés? J'avais perdu les sens et je ne me rappelle que l'horrible mugissement des eaux, l'écume qui bouillonnait à nos pieds et le fracas des pierres que le courant, plein de rage, emportait dans ses tourbillons.

— Ah! c'est Lorenzo, répondit le marquis, Lorenzo qui m'a entendu crier : Au secours! Quant à dire comment il se trouvait par là je ne le puis, puisqu'il est couru à la ferme pour nous envoyer les chaises dès qu'il nous a eu mis hors de danger et qu'il a su que tu étais déjà sortie de ta défaillance.

— Lorenzo! exclama Marinetta, avec un éclair de joie qui brilla sur tous ses traits. Lorenzo! Oh mon père! c'est donc à lui que nous devons la vie.

— Oui, ma fille; sans lui nous étions infailliblement perdus; et s'il avait tardé quelques instants il n'y avait plus de remède, puisqu'au moment où il m'attachait à la corde le torrent furieux me battait déjà les talons.

— Et peu après, ajouta l'un des paysans, il se gonfla tellement, qu'il arriva jusqu'à la voûte du pont; il vous aurait enveloppés tout entier et entraînés dans la mer : rendons grâces à Dieu et à la très-sainte Madone de vous avoir délivrés.

— Et à Lorenzo, ajouta en tremblant Marinetta.

En cet instant quatre vigoureux porteurs suivis du commis et de deux estafiers arrivèrent avec leurs chaises et reportèrent au palais le marquis et sa fille. Le lendemain Lamba chargea son commis de remettre cent ducats de récompense aux six paysans et une génovine d'or à chacune des femmes qui avaient soigné Marinetta, prouvant ainsi que les praticiens génois savent à l'occasion se montrer grands et généreux. Au milieu de la matinée, il fit appeler sa fille, la prit par le bras et la conduisit à la villa de Giano, demandant à voir Lorenzo et son père. Dès que le jeune homme parut il lui exprima sa vive reconnaissance en termes chaleureux, disant à chaque instant que lui et sa fille ne cesseraient désormais de le proclamer leur sauveur. Lorenzo répondit mo-

Digitized by Google

destement à Lamba que pour des vies aussi précieuses il aurait donné cent fois la sienne et l'assura qu'il pouvait toujours compter sur ses loyaux services. Vinrent les pâtés et les rafraîchissements. Violentina fut gracieuse au possible avec Marinetta et lui offrit son amitié avec toute la ravissante et pure candeur dont sa belle âme était ornée. Jamais de sa vie Marinetta n'avait goûté tant de joie. Elle espérait désormais avec une nouvelle confiance que le mur de bronze, qui s'était dressé jusque là entre les deux familles était tombé pour toujours.

Il paraissait, en effet, que les espérances de cette innocente jeune fille, toute à sa reconnaissance et à son amour, allaient se réaliser au gré des désirs que formait son cœur affectueux ; mais les événements de la vie sont si incertains, les malheurs si prompts, les changements de l'avenir si rapides, les desseins du ciel sur les affaires humaines si profonds, que bien souvent, à l'instant même où nous étendons la main pour cueillir le doux fruit, un tourbillon inattendu vient nous l'arracher et l'emporter au loin avec toute la branche, et la main nous retombe sur le sein vide et trompée et il ne nous reste plus que l'abattement et le regret, et les nouveaux désirs et les anxiétés nouvelles, avec ce précieux rayon d'espérance qui tempère par ses illusions les longues agitations du cœur.

Napoléon avait déjà éprouvé les premières déroutes de Moscou et de Smolensks ; l'armée la plus brillante et la plus nombreuse dont l'histoire fasse mention depuis Darius, avait péri en grande partie de froid et de faim, et ses misérables débris se traînaient languissamment sur les glaces et parmi les neiges du Borysthène, sans chevaux, sans artillerie et presque sans armes ; et Napoléon voulait à tout prix de nouveaux soldats. Déjà les peuples s'étaient émus d'une immense terreur à la proclamation des premiers décrets par lesquels l'empereur ordonnait la conscription en mettant la jeunesse en coupes réglées d'abord dans les provinces impériales de l'Italie, ensuite dans celles du royaume italien. La Péninsule, qui presque depuis un siècle ne connaissait plus la guerre que par l'histoire, avait vu de nouveau de ses yeux les conquêtes des français et les sanglants spectacles des batailles. Il n'y avait pas un sillon dans les champs italiens qui ne recouvrît le cadavre mutilé de

Digitized by Google

quelque guerrier français, russe ou allemand ; il n'y avait pas de ville, pas de village ou de hameau qui n'eût entendu les cris des blessés et contemplé de près toutes les horreurs de la guerre.

Cependant les contrées qui avaient le plus souffert étaient la Ligurie, la Lombardie et la Vénétie sur lesquelles s'étaient déchargées les premières fureurs des armées étrangères. La Rivière de Gênes avait été ensanglantée la première par les armes de Kellerman, de Schérer, de Masséna et de Bonaparte : après la bataille de Montenotte, les plaines d'Italie avaient vu les carnages du pont de Lodi, de Cassano, du Mincio, de Vérone, d'Arcole, de Caldiero et de Rivoli, avec une infinité d'autres chocs formidables qui avaient ensuite éclaté sur Gênes elle-même, sur les collines de Novi et de Montebello, et sur les plaines de Marengo. Ces horribles scènes de mort et de désolation avaient jeté les mères dans une telle épouvante que dès qu'elles apprirent qu'on allait lever de nouveaux soldats en Italie pour soutenir les guerres d'Allemagne, de Hongrie et d'Espagne, leurs cris de désespoir s'élevèrent jusqu'au ciel, tandis qu'un lugubre écho les répétait dans toutes les villes italiennes, dans les montagnes les plus reculées et jusque dans les cabanes les plus solitaires et les plus agrestes.

Nous qui nous rappelons ces jours douloureux, qui avons entendu ces plaintes, qui avons vu ces scènes déchirantes, nous seuls pouvons nous en faire une juste idée. Combien de fois nos mères nous contemplaient fixement, combien de fois, en nous voyant grandir dans la gaîté et sans souci de l'avenir, en découvrant en nous cette bouillante ardeur de jeunesse, en voyant nos traits fleuris et animés de cette puissante sève de vie, elles cherchaient avec anxiété si nous n'avions pas quelque défaut, si nous n'avions pas la vue assez mauvaise, l'ouïe assez dure, les jambes assez courbées et le corps assez mal fait pour nous faire exempter de la milice. Et pendant que les autres mères se consolent et ressentent un doux orgueil de la beauté et de la force de leurs fils, les nôtres en nous voyant droits, dégagés, agiles et hardis, tombaient dans la tristesse, et la pensée que nous allions, dans un an ou dans deux, tomber dans la conscription, leur rongeait, leur abîmait le cœur.

Dans cette cruelle extrémité les parents avaient recours à mille sub-

Digitized by Google

terfuges, à mille inventions pour sauver leurs fils. Jamais l'amour ne suggéra aux esprits de si nombreux expédients ; et l'on ne se faisait pas scrupule d'immoler les enfants d'autrui pour conserver les siens. De là les malveillances, les jalousies, les soupçons, les rancunes et les haines profondes, obstinées et mortelles, surtout dans les hameaux, les villages et les bourgades, où tous les habitants se connaissent, où tous les actes, toutes les paroles, tous les pas sont épiés ; où les idées sont plus étroites, les affections de famille plus vives, les mœurs plus rudes, les vengeances plus promptes et plus atroces.

Quant aux jeunes gens, un grand nombre d'entre eux redoutaient tellement d'aller se faire massacrer pour satisfaire l'ambition démesurée du grand conquérant qu'ils avaient recours à la fraude ouverte pour échapper à la milice, et se faisaient souvent des blessures volontaires, plus dangereuses que celles qu'on reçoit à la guerre. Les uns se coupaient le pouce de la main droite afin de ne pouvoir manier le sabre et le mousquet ; se crevaient un œil pour ne pouvoir ajuster le fusil ; s'arrachaient les quatre dents incisives pour ne pouvoir mordre la cartouche et amorcer le bassinet : les autres se frottaient les chairs avec des onguents aigres et corrosifs et se faisaient venir sur la figure des plaies hideuses et suppurantes.

Plusieurs de ces infortunés, naguère si beaux, si bien portants, si brillants de jeunesse et de vie, n'inspiraient plus que de l'horreur, tant ils avaient les traits défigurés, tant leur corps languissant était hérissé de sales blessures : quelques-uns allaient jusqu'à s'amputer le gros doigt du pied et marchaient sur des béquilles ; il s'en trouvait même qui, avant de se présenter à l'examen, s'ouvraient dans les hanches de larges entailles dans lesquelles ils versaient certains produits chimiques pour les faire enfler et leur donner l'apparence d'un cancer.

Ces douloureux souvenirs ne peuvent que soulever le cœur, et l'on nous reprochera d'avoir oublié les règles du bon goût, du respect et de la décence en osant les invoquer. Nous eussions volontiers passé ces détails, si nous avions pu faire bien connaître autrement l'abîme de misère où fut précipitée notre pauvre Italie, non pas tant par les armes étrangères que par les trahisons et les lâchetés des italiens dégénérés,

Digitized by Google

qui s'étaient fait les aveugles instruments de la maçonnerie et qui ne se donnèrent point de repos jusqu'à ce qu'ils eussent vu leur patrie mise au pillage, livrée à la pauvreté et à la servitude, sans liberté, sans gloire et pour comble de malheur, dépouillée de sa généreuse et robuste jeunesse, qui était enlevée à l'amour des mères et traînée sur les champs de bataille, non pour défendre l'indépendance, l'honneur et la puissance de la nation, mais pour agrandir les conquêtes et multiplier les triomphes de ses spoliateurs, qui la traitèrent toujours comme une esclave honteuse et vile sans courage et sans énergie. Ceux qui ont vu ces temps malheureux et ceux qui connaissent bien l'histoire, savent que ces paroles ne sont pas inventées à plaisir, mais qu'elles sont inspirées par une noble indignation et par le véritable amour de la patrie.

Beaucoup de jeunes gens se condamnaient à d'autres tortures peut-être plus longues et plus cruelles encore pour échapper à la milice et ne pas plonger leurs parents dans le désespoir. Le jour où leurs amis tiraient au sort dans la salle de la maison communale, ceux dont le tour devait arriver l'année suivante avaient sous les yeux le poignant spectacle des mères des conscrits, qui se tenaient sur la place voisine, haletant entre la crainte et l'espérance, les regards levés et fixés sur le balcon d'où l'on proclamait les noms de leurs enfants et les numéros qu'ils avaient tirés. Ces scènes auraient ému de pitié les tigresses et les lionnes qui aiment tant leurs petits, et qui rugissent si horriblement quand le chasseur les arrache à la tanière qui les vit naître.

On voyait quelquefois ces malheureuses femmes tomber en défaillance rien qu'en entendant prononcer le nom de leur fils et avant même de savoir quel numéro lui était échu en partage : tant était grande l'anxiété du cœur maternel ! D'autres, en entendant qu'il avait pris un mauvais numéro, éclataient en hurlements épouvantables, s'arrachaient les cheveux et remplissaient l'air de leurs sanglots, en criant : — Ah mon fils, mon cher fils, je ne te reverrai donc jamais plus ? Tu mourras donc loin de moi ? Et puis elles perçaient la foule et s'élançaient comme des panthères à la porte de la salle du Conseil en vociférant : — Cruels ! rendez-moi mon fils ! Qui me ravit mon fils ? Donnez-le moi par charité ; souffrez que je l'embrasse encore une fois — et elles s'approchaient du corps

Digitized by Google

de garde pour en franchir le seuil ; et souvent il ne suffisait pas de croiser les baïonnettes pour les arrêter : dans l'emportement de la douleur elles sautaient sur les gardes comme des furies, les saisissaient par la poitrine et leur arrachaient les yeux ; de sorte que d'autres soldats devaient accourir pour les emporter de vive force.

A la vue de tant de désespoir bien des jeunes gens au cœur intrépide se sentaient blessés dans leurs plus vives affections, en pensant que, l'année suivante, ils devraient aussi se faire inscrire, et que leurs mères viendraient se livrer en ce funeste lieu aux mêmes lamentations auxquelles ils voyaient se livrer les malheureuses mères de leurs amis. Pleins de cette idée, ils retournaient chez eux remplis d'une sombre et profonde mélancolie et rêvaient aux moyens d'échapper à un pareil malheur. Et ce n'était pas manque d'énergie et de courage, car l'italien a donné à Napoléon mille preuves de sa bravoure, de son audace et de sa valeur dans les combats. Mais l'Italie était encore élevée dans la simplicité antique et avait conservé l'amour de la famille dans toute sa vivacité native; c'est pourquoi elle se laissait parfois vaincre par la douleur des mères, et réprimait son ardeur pour ne pas les contrister. Rien d'étonnant dès lors que le fils se renfermât souvent avec le père dans un conseil secret pour discuter mille moyens extrêmes de salut.

Parmi les différents peuples de la Péninsule, les uns vivaient dans le voisinage de la mer, comme les Liguriens, les Pisans et tous les riverains de l'Adriatique, depuis Ravenne et Cervia jusqu'à Fermo ; les autres se rapprochaient des montagnes, comme tous ceux qui occupaient les pieds et les vallées des Apennins, ou les grandes bouches des Alpes Cottiennes et Jubiennes; d'autres habitaient des contrées marécageuses, comme les Mantonanos, les peuples de Ferrare, de Polésine, de Comacchio et des Maremmes toscanes. Ces diverses populations cherchaient différents moyens d'échapper à la griffe inexorable de la conscription, en s'exposant souvent aux dangers les plus manifestes et les plus terribles. Les Liguriens et les Pisans, au nombre de deux ou trois, suivant que le hasard les avait réunis, se jetaient presque sans provisions dans une petite barque légère et découverte à l'heure où la nuit couvrait la terre de son voile le plus épais, et quelquefois au moment où la tempête

Digitized by Google

sévissait avec le plus de violence, afin de ne pas être aperçus par les gardiens de la côte ; puis ils poussaient au large, levaient la voile et s'élançaient dans la pleine mer pour aller chercher un refuge dans l'île de Sardaigne. Nous en avons connus qui furent ballottés sur les flots jusqu'à vingt jours consécutifs avant de pouvoir aborder à Alghier, au port Forrès, ou à la petite île de la Madelaine. Ayant épuisé leurs vivres, privés d'eau potable depuis plusieurs jours, ils arrivaient exténués de faim, brisés par la fatigue et n'avaient souvent plus assez de force pour sauter sur le rivage. D'autres, une fois descendus à terre, abattaient les glands des chênes et arrachaient des racines d'herbes sauvages pour apaiser leur faim et récupérer un peu de force afin de pouvoir gagner les habitations, le plus souvent éloignées de plusieurs milles dans l'intérieur des terres.

Il s'en rencontra qui poussèrent l'audace jusqu'à se lancer tout seuls dans un esquif, et voguèrent ainsi pendant plusieurs jours sur l'immense étendue du perfide élément, luttant contre les vagues et les vents, tandis que la mer en courroux ne cessait ni jour ni nuit de battre la nef fragile, la soulevant tantôt jusqu'aux étoiles, tantôt la plongeant jusqu'au fond des abîmes et menaçant à chaque instant de la submerger et de l'engloutir. Combien de pêcheurs de l'Adriatique ne profitèrent pas des profondes ténèbres de la nuit pour s'embarquer à Pesaro, à Rimini, à Sinigaglia, à Ancône, et s'engager avec plus de témérité que de courage dans cette mer périlleuse, afin de gagner la Dalmatie et l'Erzégovine où ils ne parvenaient qu'à travers mille efforts? Dès qu'ils avaient touché ces rivages lointains, ils se jetaient dans les montagnes, parcouraient les vallées de l'Albanie, de la Servie et de la Dalmatie se mettant au service de ces farouches montagnards pour mener paître leurs troupeaux, ou se mêlant parmi les pauvres et grossiers habitants du littoral pour chercher dans la pêche de quoi suffire à leurs plus pressants besoins. Quelques-uns, pour échapper aux vaisseaux français de Corfou ou de la Corse, furent poussés sur les côtes de Barbarie et conduits comme esclaves à Alger, à Oran, à Tunis où ils passèrent des jours pénibles et durs dans une longue misère, tout en préférant le pain trempé de leurs sueurs qu'ils gagnaient chez les Turcs, aux bombes meurtrières des Russes et aux homicides boulets des Allemands.

Digitized by Google

Les habitants des maremmes et des terres basses disparaissaient tout à coup de la contrée pour se réfugier, comme les foulques et les bécasses, parmi les roseaux, les joncs et les fougères des vastes marécages, vivant de la chasse des canards, des sarcelles et des autres oiseaux aquatiques. Durant le jour, ils se blottissaient dans des tonneaux qu'ils avaient cachés dans des massifs de plantes marécageuses et vivaient ensevelis dans l'eau : au retour de la nuit ils sortaient de ce gîte suivis d'un chien fidèle à long poil, sautaient dans une barque étroite et rapide qu'ils conduisaient par les canaux des rizières et par des gués qu'ils avaient appris à connaître pour arriver à certains endroits désignés, où leurs jeunes frères ou bien leur père les attendaient dans un autre petit bateau avec du pain, du fromage et des flacons de vin. Parfois, quand l'obscurité était assez profonde, ils allumaient du feu et réchauffaient un peu de viande dans une marmite. Ils s'embrassaient à la dérobée, puis le jeune milicien retournait à son tonneau, ou à la petite hutte qu'il s'était construite sur quelque îlot perdu dans l'épaisseur des roseaux. On ne peut penser sans frémir aux journées solitaires, aux nuits froides et glacées que les malheureux devaient passer dans ces lieux humides. En hiver les frimas leur raidissaient les membres ; en été les rayons du soleil, réfléchis par les eaux stagnantes, les rôtissaient vivants. La rosée et les brises nocturnes, jointes aux malignes influences de cette atmosphère malsaine, leur donnaient des fièvres dangereuses. Livrés sans remède au mal qui les consumait, leurs dents s'entre-choquaient et tous leurs membres tremblaient sans relâche ; jaunes, gonflés, demi-morts, ils ressemblaient à des cadavres rouis dans les fossés comme le chanvre.

Ceux-là n'avaient pas moins à souffrir qui se trouvaient dans les montagnes, couraient se cacher dans les fentes des rochers, dans les antres et les cavernes, ou qui gravissaient les cimes inaccessibles des plus hauts glaciers pour aller vivre avec les aigles et les faucons, avec les chamois et les chèvres sauvages. Combien, dans une nuit de tempête, cherchèrent un abri derrière une roche entr'ouverte ou dans le creux d'une grotte et allèrent se heurter contre un ours endormi ? Combien, reposant étendus sur une saillie de rocher qui aboutissait à un semblable repaire, furent réveillés par les cris féroces du terrible animal qui l'habitait et qui, à l'odeur de l'homme, se dressait sur ses deux pattes et

Digitized by Google

agitait son museau en flairant et en faisant claquer ses dents de manière à glacer d'effroi le malheureux réfractaire? Tel autre, pendant qu'il cherchait à s'abriter un peu contre la neige qui tombait à gros flocons, ou lorsqu'il allait se mettre à couvert dans une caverne, entendait tout à coup le hurlement des loups excités par l'odeur de la chair et n'avait d'autre ressource dans sa frayeur que de grimper sur un gros arbre de la forêt, où, pour ne pas être dévoré, il devait passer la nuit exposé au vent glacial et à la neige qui le couvrait tout entier.

Il leur arriva plus d'une fois de voir s'attrouper au pied de l'arbre jusqu'à six énormes loups, maigres, les poils hérissés, les gueules béantes et les yeux pleins de flamme. Rendus furieux par la faim ils grinçaient des dents, grattaient les racines avec rage et faisaient des sauts gigantesques pour atteindre leur proie, tandis que le pauvre conscrit presque mort de froid se collait contre les branches et tremblait de frayeur comme une feuille agitée par le vent. D'autres, plus audacieux, saisissaient les pistolets dont ils étaient armés, tiraient contre ces terribles animaux et mettaient toute la troupe en fuite après en avoir tué ou blessé quelques-uns; ou bien ils se défendaient corps à corps avec les loups au moyen d'un fer aigu qu'ils portaient au bout de leur carabine. L'un d'eux, voyant un ours venir à lui, s'était hâté de monter sur un gros chêne; le monstre bondissant de faim et de colère l'avait suivi en embrassant le tronc de l'arbre et déjà il touchait au sommet de la tige. A l'instant où il lui vit poser sa patte redoutable sur une branche en saillie, le jeune homme plein de courage et de sang-froid, tenant d'une main un rameau supérieur, déchargea de l'autre sur cette branche un violent coup de hache qui l'emporta tout entière. L'ours en tombant poussa un rugissement affreux et sa lourde masse alla se heurter contre les pierres qui se trouvaient au pied de l'arbre. Blessé par cette chute, aigri par la douleur, il se contractait et se roulait sur lui-même en faisant retentir les vallées d'alentour de ses cris de rage.

Cependant les malheureux fuyards pouvaient se défendre contre les loups et les ours et bien peu d'entre eux furent blessés à mort et dévorés par les bêtes sauvages : le plus grand péril qu'ils avaient à courir venait de la malveillance et de la perfidie de leurs concitoyens. Les francs-maçons des villes, s'apercevant que la fortune de l'empire français com-

Digitized by Google

mençait à tourner et à décliner, et craignant que sa chute n'entraînât leur perte, cherchaient par tous les moyens à l'appuyer et à le soutenir. De là les haines, les colères, les trahisons et les cruautés de tout genre dont ils accablaient les innocentes et déplorables familles des conscrits fugitifs, leur faisant imposer de grosses amendes, les forçant à payer d'énormes rançons, emprisonnant les pères, enlevant les frères plus jeunes et les traînant à la guerre avant l'âge, pillant et dévastant les maisons et les campagnes des pauvres paysans. Non contents de cela, ils n'épargnaient rien pour avoir sous leurs griffes les réfractaires eux-mêmes et payaient dans ce but une bande d'espions qui allaient fureter partout. Au moindre soupçon qu'ils se tenaient cachés chez eux, on pénétrait dans les chambres ; on visitait les commodes, les armoires et les coffres ; on effondrait les toits pour descendre dans les plus sombres réduits des greniers ; on dispersait les tas de paille, de foin et de fourrage; on se ruait dans les caves, les celliers et les grottes, défonçant les tonneaux, ouvrant les flancs des caves, arrachant les ais des pressoirs ; de sorte qu'après ces brutales perquisitions les maisons paraissaient aussi bouleversées que si elles eussent été désolées par la fureur de la guerre.

Malgré toutes ces peines, les mères n'échappaient pas toujours au malheur suprême de perdre leurs fils errants dans les montagnes. Après avoir couru mille dangers pendant plus d'un an en allant, à la faveur des nuits orageuses, leur porter de la nourriture dans les endroits écartés où ils s'étaient donné rendez-vous, elles étaient quelquefois suivies par des malveillants qui devinaient les motifs de ces allées nocturnes et envoyaient les gendarmes sur leurs traces. Ceux-ci allaient s'embusquer dans les lieux qui leur avaient été signalés, tombaient à l'improviste sur le conscrit, le garrottaient et l'emmenaient au dépôt militaire, d'où il partait pour la guerre. Dans les derniers temps, où les fuites étaient plus fréquentes, on en vint au cruel parti de les tirer des cavernes et des plus épaisses broussailles en leur donnant la chasse avec des levriers et des dogues. Ces chiens, lâchés et excités, parcouraient les bois, gravissaient les rochers, pénétraient dans les précipices, cherchant partout la trace de leur proie, puis l'entouraient, l'assaillaient et la déchiraient à belles dents. Les plus intrépides gagnaient une pointe de rocher, ou bien sau-

Digitized by Google

taient sur une branche d'arbre, d'où ils tiraient sur ces bêtes acharnées à leur perte et parvenaient souvent à les blesser et à les tuer; mais bientôt arrivaient les chasseurs qui les sommaient de se rendre, les chargeaient de chaînes comme des taureaux farouches, les traînaient aux prisons voisines d'où ils étaient conduits sous bonne escorte de forteresse en forteresse jusqu'aux nouvelles légions.

Durant les premières années de la conscription en Italie les classes populaires avaient seules à souffrir de ces vexations; mais en 1812 parut la loi sévère qui obligeait aussi les nobles et les riches seigneurs à entrer dans les cadres sans pouvoir se faire remplacer. Ce décret jeta la désolation dans le cœur des dames italiennes auxquelles il ne restait plus aucun espoir de sauver leurs fils. Dans ces cruelles épreuves on vit de nobles et courageux exemples d'affection fraternelle. Plus d'un cadet offrit aux généraux chargés des enrôlements de marcher à la place de son frère aîné sur qui reposaient tout l'amour et toute l'espérance de la famille, tandis que d'autres aînés renonçaient au moment du départ à toutes les possessions paternelles en faveur de leurs cadets et les investissaient de leur droit de succession.

Voilà quel était l'état de l'Italie du temps de l'empire et du royaume italien. Les familles patriciennes ruinées par les concussions exorbitantes, les contributions et les rapines de 96 et 97; surchargées d'impôts et de redevances foncières; privées de leurs fidéi-commis, et condamnées enfin par les conquérants à joindre à la perte de leurs biens la perte de leurs enfants. Combien de mères moururent de chagrin, combien tombèrent dans de terribles infirmités et traînèrent une vie pleine d'angoisses et de langueur, tremblant continuellement pour leurs fils enlevés aux délices de la famille, aux douceurs de la richesse, à l'amour des pères et des sœurs, et arrachés des bras maternels pour courir à la mort dans les batailles! Plusieurs mères cependant ne pouvant se résigner à perdre leurs fils bien-aimés, se jetaient à leurs cous et les suppliaient avec larmes de ne pas s'exposer aux chances du sort : fuyez, leur disaient-elles, cachez-vous, sauvez votre vie, sauvez la vie de votre vieux père qui vous a élevé sur ses genoux, sauvez la vie de votre mère qui vous a nourri de son lait.

Les fils avaient beau objecter qu'en suivant ce conseil ils livreraient

Digitized by Google

la famille aux plus dures épreuves, aux embûches, aux ressentiments publics et privés, aux extorsions, aux spoliations, aux menaces et à la terreur, les mères répondaient en levant les yeux au ciel : — Mon fils, pourvu que tu aies la vie sauve, toute douleur sera douce, toute souffrance supportable au cœur de ta mère.

Traduit par M. Maréchal.

(La suite à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

VOLTAIRE

RÉHABILITÉ PAR L'*INDÉPENDANCE*.

Parmi les symptômes d'effervescence anti-religieuse qui se manifestent depuis quelque temps en Belgique, la réhabilitation de Voltaire n'est certes pas l'un des moins significatifs. C'est l'*Indépendance* qui s'est échauffée à cette tâche. Au lendemain d'un changement de propriété qui semblait devoir exercer quelque influence sur sa polémique, elle a cru sans doute nécessaire de donner des gages au libéralisme et de faire au pied de la statue du philosophe de Ferney une nouvelle profession de foi. Ils sont si généreux, si fervents ses hommages au grand homme qu'ils désarmeront les plus difficiles, et pour le coup elle peut se vanter de rentrer en grâce auprès de ses amis, si ses amis ne l'ont pas condamnée sans rémission. Écoutez-la plutôt. Prosternée devant son idole, le cœur brisé, les larmes aux yeux, elle lui demande pardon, elle lui fait amende honorable pour les outrages des pervers et des ignorants, et la main levée vers le ciel, elle jure fidélité à sa mémoire et à son culte. Il est beau de l'entendre dans son solennel langage : « Puisqu'en plein dix-neuvième siècle, ainsi parle-t-elle, siècle de philosophie, d'histoire, de critique et de lumières, il se trouve des gens assez aveugles, assez insensés pour rebrousser chemin, de gaîté de cœur, jusqu'aux ténèbres et aux horreurs du moyen âge, et pour regretter hautement le bon temps de l'inquisition ; puisque de grossiers insulteurs, la honte du journalisme et de la presse, répandent leur bave et leur boue sur les noms des plus grands génies, des plus humains, des plus divins dont se glorifie la France moderne et l'univers civilisé ; puisque ces misérables affectent de mêler leurs outrages d'un jour à la gloire immortelle que se sont acquise ces bienfaisants génies, en combattant

Digitized by Google

avec un courage invincible l'hypocrisie et le fanatisme, il est bon que de nobles esprits viennent, au pied des statues vénérées de ces écrivains impérissables, renouveler les vœux et les hommages des générations intelligentes et sincères. C'est de Voltaire qu'il s'agit ici; Molière nous occupe ailleurs. Molière et Voltaire, les deux plus grands noms de la littérature française et peut-être de la société moderne. »

Et le reste du feuilleton en douze colonnes est sur ce ton dithyrambique!

Je l'avoue, en lisant ces pages, je n'ai pu contenir un mouvement d'indignation. Le ton solennel du début avait amené le sourire sur mes lèvres. L'audace de cette réhabilitation a remué mon âme. Représenter Voltaire comme une sorte de messie dont toute la vie se serait consumée à faire le bien, et cela en plein dix-neuvième siècle, après les enseignements de l'histoire, les leçons de l'expérience, et les ruines des révolutions, c'est là une tentative que rien ne peut expliquer, rien sinon le délire de la haine contre le catholicisme ou le besoin de désarmer par un coup d'éclat les défiances et les froideurs du public. Cynisme ou spéculation: il n'y a pas d'autre alternative.

L'*Indépendance* place le philosophe de Ferney au rang *des plus grands génies, des plus humains, des plus divins dont se glorifie la France moderne et l'univers civilisé;* elle se fait la gardienne de *la gloire immortelle que s'est acquise ce bienfaisant génie, en combattant avec un courage invincible l'hypocrisie et le fanatisme;* elle exalte le *réel et profond spiritualisme du grand écrivain, et son bon cœur comme son bon esprit;* elle lui fait honneur *d'avoir travaillé à affranchir la personnalité humaine, d'avoir préparé la rénovation sociale, et jeté les semences de la révolution;* elle ne parle qu'avec admiration *de l'âme de Voltaire, si ardente pour la vérité et pour le bien des hommes;* tout cela est fort beau sans doute; mais c'est là le héros de fantaisie avec l'auréole de sublimes vertus dont ses admirateurs voudraient illuminer son front pour la postérité. L'histoire nous peint sous d'autres traits le philosophe de Ferney. Je vais retracer d'après elle les linéaments de cette figure, et l'on verra combien elle diffère du portrait menteur créé par l'*Indépendance*.

Et d'abord qu'a-t-il fait pour l'humanité, cet homme dont vous célé-

Digitized by Google

brez le génie bienfaisant! Par quelle trace lumineuse, par quelles fécondes doctrines, par quels enseignements salutaires a-t-il marqué sa carrière, je le cherche en vain. Il a ri de tout, il a tout conspué, la religion, la patrie, le peuple, le sacrifice, l'héroïsme, la gloire! C'était *le dernier des hommes par le cœur,* pour nous servir d'une expression de sa nièce, Mademoiselle Denis.

Un seul sentiment l'a absorbé, la haine, une haine implacable contre le catholicisme. Peu lui importait la société, peu lui importaient les ruines qu'il accumulerait après lui, pourvu qu'il réussît *à écraser l'infâme*. Cette montagne de calomnies et d'outrages sous laquelle il avait espéré étouffer le Christianisme, est-ce là le service qu'il a rendu à l'humanité! Un peuple sans Dieu, sans culte, réduit à la morale du gendarme et du bourreau, si c'est là le beau idéal que vous avez rêvé, si votre sagesse philosophique n'a rien découvert de mieux, je comprends vos prosternements devant la statue de Voltaire. Le maître est digne du disciple!

Aimait-il la vérité, ce grand contempteur de toute vérité qui avait érigé en maxime la nécessité du mensonge. L'*Indépendance* a-t-elle par hasard oublié ces mots fameux qui projettent une si vive lumière sur la vie du philosophe de Ferney. « Mentez, mentez, disait-il, il en restera toujours quelque chose. » Aimait-il la vérité ce Voltaire dont toute la carrière d'écrivain fut une longue calomnie contre l'Église, qui ne sut jamais rendre justice, je ne dis pas à ses adversaires, mais même aux philosophes qui pensaient comme lui, dès que leur gloire menaçait d'offusquer la sienne; qui aurait voulu envoyer à *Bicêtre ce coquin de Fréron*, qui qualifiait Rousseau *de monstre d'orgueil, de bassesse et de contradictions*, qui spéculait sur l'amitié de Frédéric pour se permettre en Prusse certaines opérations pour lesquelles il serait traduit de nos jours en cour d'assises, et dont il n'aurait pas du reste évité les fâcheuses conséquences sans un faux serment et un faux en écriture. Cet hypocrite enfin qui écrivait à d'Alembert *de lancer la flèche sans montrer la main!*

Vous dites que Voltaire a travaillé à affranchir la personnalité humaine, qu'il a préparé la rénovation sociale, qu'il s'est fait dans sa vie le champion de la liberté, qu'il brûlait d'ardeur pour le bien des hommes. Quelle ironie. Rien n'était plus loin de sa pensée que les généreux

Digitized by Google

desseins que vous lui prêtez. « Voltaire, dit Louis Blanc, n'était pas fait pour chercher dans une révolution politique et sociale le salut du peuple.... il n'y songeait même pas.... On en peut juger par cette lettre écrite à Bastide, en 1760, moins de trente ans avant la révolution. Après avoir tracé un tableau saisissant des maux de cette époque « cette scène du monde, presque de tous les temps et de tous les lieux, s'écrie-t-il, vous voudriez la changer ! voilà votre folie, à vous autres moralistes, le monde ira toujours comme il va (1). »

« Lui-même, dans un de ses romans, dit M. de Barante, nous a donné une juste idée de sa philosophie. Babouc, chargé d'examiner les mœurs et les institutions de Persépolis, reconnaît tous les vices avec sagacité, se moque de tous les ridicules, attaque tout avec une liberté frondeuse. Mais lorsque ensuite, il songe que de son jugement définitif peut résulter la ruine de Persépolis, il trouve dans chaque chose des avantages qu'il n'avait pas d'abord aperçus et se refuse à la destruction de la ville. Tel fut Voltaire (2). »

Pouvait-il songer au peuple, ce philosophe aristocrate qui tenait pour vil tout homme de métier et qui ne parlait des classes inférieures qu'avec un outrageant mépris.

Écoutez ce qu'il écrit : « Je vous recommande l'infâme. Il faut le détruire chez les honnêtes gens et le laisser à la *canaille* (3). Il fallait aussi laisser la misère à la canaille, « car ceux qui crient contre ce qu'on appelle le luxe ne sont guère que des pauvres de mauvaise humeur. » « Nous aurons bientôt de nouveaux cieux et une nouvelle terre, j'entends pour les honnêtes gens ; car pour la canaille, le plus sot ciel et la plus sotte terre sont tout ce qu'il faut (4). » « Bénissons cette heureuse révolution qui s'est faite dans l'esprit des honnêtes gens depuis quinze ou vingt années. Elle a passé mes espérances ; à l'égard de la canaille, je ne m'en mêle pas, elle restera toujours canaille (5). »

Voilà le philosophe à l'âme si ardente pour le bien des hommes. Il foule aux pieds le peuple qu'il aurait pu servir. Le plus sot ciel et la

(1) Voltaire à M. Bastide. — Louis Blanc, *Histoire de la révolution française*, I, 259-560. — (2) Tableau de la littérature française, p. 77-78. — (3) Voltaire à Diderot, t. XIV, p. 448. — (4) Voltaire à Frédéric. t. III· 3. — (5) Voltaire à d'Alembert. — Voltaire à d'Alembert, 4 juin 1767.

Digitized by Google

plus sotte terre lui paraissent toujours assez bons pour la canaille. Qu'ajouterais-je à ces citations si éloquentes dans leur âpre crudité!

Au moins aimait-il la liberté! Apparemment c'était l'amour de la liberté qui l'entraînait au pied des rois et des maîtresses pour s'avilir dans les bassesses que l'histoire nous a transmises. C'était sans doute l'amour de la liberté qui lui faisait écrire au roi de Prusse et à l'impératrice Catherine des platitudes qui n'ont jamais été dépassées par aucun courtisan. Et le rire cynique avec lequel il parlait du démembrement de la Pologne et se moquait des français qui avaient combattu pour cette héroïque nation, était aussi inspiré par l'amour de la liberté!... non, l'homme qui a abaissé jusqu'à une sacrilége adoration, l'humilité de ses hommages, qui écrivait à Frédéric, son *adorable maître : Votre majesté qui s'est faite homme;* qui consacrait ses derniers instants à écrire à Catherine. « Je n'ai plus qu'un souffle de vie; je l'emploierai à vous invoquer en mourant comme *ma sainte* et *la plus grande sainte* assurément que le nord ait jamais portée. » Cet homme n'a pas aimé la liberté. Il était né pour être un des suppôts de la tyrannie, et cette fois Lamartine a raison, quand il dit quelque part dans son *Histoire des Girondins* que *Voltaire a livré aux rois la liberté civile des peuples.* C'est à Frédéric qu'il écrivait au sujet d'une place qui avait été refusée à l'un de ses protégés : « Vous êtes donc comme l'océan, dont les flots sont arrêtés sur le rivage par des grains de sable, et le vainqueur de Rosbach, de Lissa, etc., ne peut parler en maître (1). »

Oui, ce Voltaire dont vous voudriez restaurer la popularité, en l'affublant d'oripeaux démocratiques, c'était l'incarnation vivante du despotisme et de l'intolérance. Voyez-le dans son domaine, exerçant les droits de seigneur sur ses vassaux; suivez-le dans ses rapports avec ses émules en philosophie et en incrédulité; étudiez-le encore dans sa polémique avec ses contradicteurs; regardez-le enfin se frottant les mains au spectacle des persécutions religieuses, et dites si c'était bien le sentiment de la liberté qui l'animait. Ne regrettait-il pas de n'avoir pas cent mille hommes à sa disposition pour exécuter par la force ce qu'il allait tenter par le sarcasme (2)? Ceux qui osaient le critiquer, n'étaient-ils pas

(1) Voltaire à Frédéric, 18 octobre 1771. — (2) Voltaire à M. d'Argental.

Digitized by Google

pour lui *des gueux, des misérables, des voleurs dont la bave empoisonnait tout ce qu'elle touchait* (1)! Quelle haine contre Rousseau qu'il ne jugeait même pas digne de souscrire pour sa statue! Quelle cruelle et froide ironie, en apprenant les persécutions dont les jésuites sont l'objet. Il écrivait à Dupont, le 20 décembre 1764. « Je crois que vos jésuites voyagent par le coche. J'ai besoin de deux ou trois bouviers dans mes terres; si vous pouviez m'envoyer le père Kroust et deux de ses compagnons, je leur donnerais de bons gages, et si au lieu de bouviers, ils veulent servir de bœufs, cela serait égal. »

Arrière donc vos éloges menteurs. La liberté pour Voltaire, c'était le droit d'écraser les autres. Sa tolérance s'arrêtait à la proscription et à l'anéantissement du Christianisme. Une seule haine ardente l'animait, mais ce n'était pas celle des supériorités sociales, ou des abus de son temps. Il prenait son parti de ceux-ci; il s'accommodait fort bien de celles-là et pour les autres et pour lui-même. Il n'avait qu'une seule passion, mais qu'on ne s'y trompe pas, ce n'était pas la passion du bien public. Sa haine se concentrait tout entière sur l'Église, qu'il voulait écraser, c'était une sorte de monomanie. L'objet de sa passion, c'était lui-même. « Sa vie entière, dit encore M. de Lamartine, devint une action multiple tendue vers un seul but : la guerre contre le Christianisme » et Goethe nous le représente âpre à s'enrichir dès sa jeunesse, cherchant à briller parmi les grands, se mettant sous la dépendance de tout le monde avec une rare souplesse et cela pour arriver lui-même à l'indépendance et en jouir.

Quant à sa vie privée dont le feuilletonniste de l'*Indépendance* a l'effronterie de parler, je veux en raconter un seul trait qui donnera la mesure de l'ardeur de Voltaire pour le bien des hommes. C'est un épisode emprunté à un feuilleton de la *Gazette de Cologne* (2); et dont l'auteur, M. Adolphe Stahr, se borne à reproduire les particularités qu'il a puisées à une source authentique : les *Écrits de Frédéric le Grand* et les *Annales de législation prussienne*.

Dans la paix de Dresde de 1745 qui mit fin à la seconde guerre de

(1) M. de Tocqueville, *Histoire philosophique du règne de Louis XV*, II, 87.
(2) 1855, n° 109.

Digitized by Google

Silésie, le roi Frédéric II, préoccupé de l'intérêt de ceux de ses sujets qui possédaient des valeurs en papiers émises par le gouvernement saxon, avait fait introduire une clause par laquelle ce dernier s'engageait à reprendre ces valeurs au taux nominal. Ces titres étant tombés bien en dessous du cours d'émission dans le royaume de Saxe, il ne manquait pas de citoyens prussiens qui tâchaient de s'en approprier pour les échanger ensuite au pair dans les caisses de l'État. La spéculation s'étendit tellement, que trois ans plus tard, Frédéric le Grand se vit forcé de défendre à ses sujets de recevoir à l'avenir cette sorte de valeurs.

Voltaire, arrivé en Prusse, et ayant flairé l'aubaine, ne tint aucun compte de l'interdiction royale. Il proposa à un banquier juif, Abraham Hirsch, de se rendre à Dresde, d'y acheter pour une somme considérable de papiers saxons, à tel taux toutefois qu'il pût, en les revendant, réaliser un bénéfice de trente-cinq pour cent. Le juif hésitait à enfreindre l'ordre royal. Mais Voltaire sut si bien le rassurer, en lui faisant entendre qu'il était sûr à l'avance du consentement du roi, qu'Abraham se décida à faire l'opération. Il remit à Voltaire des diamants en garantie, et celui-ci lui confia une somme considérable, partie en argent, partie en changes sur Paris.

Un autre banquier juif, du nom d'Éphraïm, connu comme faux monnayeur à l'époque de la guerre de sept ans, eut vent de l'affaire. Il essaya, à force de promesses, de déterminer Voltaire à retirer sa commission à Abraham Hirsch et à l'en charger lui-même.

L'auteur de la *Henriade* se laissa prendre à l'appât d'un plus gros bénéfice ; il laissa protester ses traites, sans prévenir Abraham qui, revenu à Berlin, fit entendre de vives réclamations, demanda des dommages-intérêts, et menaça même Voltaire d'un procès. Il se borna à ces menaces toutefois, et Voltaire réussit à le calmer, en lui promettant pour le dédommager d'acquérir les diamants qui lui avaient été remis en garantie. Pour le malheur de tous les deux, Éphraïm intervint encore en cette occurrence. Il fit accroire à Voltaire que les diamants de Hirsch étaient surtaxés. Grande colère du philosophe qui mande Hirsch chez un militaire de ses amis, lui fait subir toute espèce de mauvais traitements, retient en garantie d'autres diamants et des objets précieux qu'il avait demandés à inspection, obtient contre le pauvre juif qui le menace

Digitized by Google

d'un procès un mandat d'arrêt, et en habile tacticien, défère lui-même l'affaire aux tribunaux.

Dans sa plainte, il nia avoir chargé Hirsch d'acheter des papiers saxons; mais le procès établit ce fait à la dernière évidence, et le biographe de Voltaire lui-même qui écrivait en 1787, malgré son désir de disculper le grand homme, est forcé d'en convenir. Il ne se borna pas à ce mensonge. Pour donner le change au public, il falsifia l'acte de vente intervenu entre lui et Hirsch, au sujet des diamants, de manière à faire supposer que le banquier juif n'avait fait que lui tenir compte de certaines avances. Le titre de vente portait : J'ai vendu à M. de Voltaire les diamants ci-dessous taxés, etc. Voltaire intercala en fort mauvais français : Pour paiement de 3,000 r. par moy dus. Il changea de plus le mot *taxés* en *taxables*, pour avoir droit à une seconde estimation, quoique ces mots *le tout estimé* qu'il n'avait pu changer par défaut d'espace et l'expression *j'ai vendu* indiquassent assez qu'il y avait eu réellement une vente accomplie.

Quoique Voltaire eût offert de prêter serment, ce qui lui avait été refusé, et malgré l'arrangement intervenu plus tard entre lui et Abraham qui se contenta d'une indemnité considérable, le public ne prit pas le change. Le roi lui-même lui témoigna son mécontentement, lui défendit de le suivre à Postdam et lui écrivit en particulier, que l'affaire des papiers saxons était très-connue en Saxe et qu'il avait reçu à cet égard de nombreuses plaintes. Le monarque philosophe composa même à l'adresse de Voltaire une comédie satirique intitulée *Tantale en procès* (1) dans laquelle il rit très-spirituellement de ses infortunes. *Lessing*, dans ses œuvres, a fait plusieurs fois allusion à cet épisode. Il s'exprime ainsi quelque part, à propos du commentaire de la dixième fable de Phèdre : « La morale de cette fable, c'est qu'il est fort difficile de prononcer dans un procès où les deux parties sont reconnues comme trompeuses. Par exemple, dans le procès que Voltaire et le juif Hirsch eurent ici il y a quelques années, on aurait fort bien pu dire au juif : *Tu non videris perdidisse, quod petis*, et à Voltaire : *Te credo surripuisse, quod pulchrè negas !* »

(1) Supplément aux œuvres posthumes de Frédéric II, tom. I, p. 319.

A. GRAVEZ.

Digitized by Google

LA PRESSE.

Voici ce qu'on lit dans l'*Indépendance, revue politique*, du 22 mars :

« La situation de l'Italie fera l'objet de l'examen des plénipotentiaires....., l'occupation des États romains sera aussi agitée, elle est contraire aux traités et doit tôt ou tard se résoudre par le départ simultané des troupes autrichiennes et françaises. Reste à savoir comment le Pape, dès que l'appui des baïonnettes étrangères viendrait à lui manquer, pourrait empêcher la révolution d'éclater parmi des populations toujours prêtes à se soulever contre le gouvernement incapable qui les régit. Une modification dans l'organisation de ce gouvernement paraît le seul remède applicable à la situation, et si la question vient à être posée sur ce terrain, il est douteux que sauf l'Autriche, le Saint-Siége trouve des défenseurs au sein des conférences. »

Ce sommaire politique n'est que le résumé fort modéré d'une correspondance publiée dans le même numéro. On y lit : « D'après les renseignements que j'ai lieu de croire exacts, on ne se séparera pas sans avoir touché à la question italienne; on ne peut pas renvoyer le Piémont, allié des puissances occidentales, comme on renverrait un ami devenu inutile et gênant.

« Il y a une question qu'il fallait résoudre, et résoudre bien vite c'est celle de l'occupation étrangère des états du Pape; il faut que l'état de choses actuel qui est contraire à la lettre même des traités de 1815 finisse; et si la France se retire, il faut que l'Autriche rentre dans ses possessions, qu'elle cesse de peser de toute son influence sur les Cours d'Italie qu'elle gêne.

« Je crois qu'on a déjà répondu que si les Français quittaient Rome, et

Digitized by Google

les Autrichiens Bologne, une révolution éclaterait aussitôt. On n'en disconvient pas, mais si le gouvernement du Pape ne peut se tenir debout que par la force des baïonnettes, on doit en tirer la conséquence que ce gouvernement est mauvais et *qu'il faut le changer*.

« C'est l'affaire de la Cour de Rome; mais en attendant, au point de vue des traités, ce n'est pas la France et l'Autriche qui doivent prêter l'appui de leur armée pour maintenir un état de choses *qui est la honte de notre époque*. Les grandes puissances sont unanimes sur ce point. Si, comme je le pense, le Congrès dit que l'occupation austro-française doit cesser, c'est à la Cour de Rome à trouver les moyens indispensables pour amener la tranquillité du pays, sans l'emploi de la force matérielle étrangère. L'Autriche paraît fort embarrassée en voyant la question ainsi posée. »

Il n'y a rien à ajouter à ces lignes d'une netteté si éclatante. Mazzini ne parlerait pas autrement, et c'est la cause des révolutionnaires que l'*Indépendance* sert quand, sous ce vernis de modération dont elle se couvre pour tromper le public, elle crie avec eux anathème contre le gouvernement romain. Avec quel cynisme elle accepte l'hypothèse d'une révolution! Les catastrophes sociales qu'elle prévoit, ne la préoccupent pas un seul instant; peu importe pour elle que l'Italie soit en feu, pourvu que vienne à cesser l'occupation étrangère. Le journal de la *Conservation par le progrès* ne voit dans tout cela que la lettre des traités.

Ce serait peine perdue que de combattre de pareilles idées, de demander à l'*Indépendance* en quoi le gouvernement romain est la honte de notre époque, et quel régime elle voudrait voir substituer à l'état de choses actuel. Nous n'aurions pas plus de chances d'être écoutés, si nous lui faisions remarquer que cette occupation qu'elle blâme dans les États romains, elle l'accepte et y applaudit même quand il s'agit de la Turquie! La haine n'a ni logique, ni bon sens, ni bonne foi, et c'est la haine, la haine seule qui inspire l'*Indépendance*.

L'*Observateur* nous fournirait chaque jour l'occasion de le citer, si nous voulions relever une à une toutes ses impiétés et toutes ses turpitudes. Ses attaques contre la religion sont diverses, mais elles tendent toutes visiblement à ce but odieux de faire passer l'Église pour une in-

Digitized by Google

stitution purement humaine, s'efforçant d'étendre sa domination partout au détriment des libertés et de la richesse publique. Dans son numéro du 26 mars, il nous montre *Rome politique continuant à réclamer une souveraineté universelle, un pouvoir absolu sur l'organisation et la législation des peuples,* et il invoque à l'appui de cette remarque, la conduite du Saint-Siége dans l'affaire des titres ecclésiastiques en Angleterre, du rétablissement de la hiérarchie en Hollande. Quel étrange renversement d'idées! voilà deux questions dans lesquelles les prérogatives spirituelles de l'Église sont seules en cause. En Angleterre et en Hollande, il s'agit pour les catholiques de rétablir la hiérarchie, à l'abri de la loi fondamentale qui proclame la liberté religieuse, et l'*Observateur* leur donne tort. User des droits que la constitution proclame, c'est sans doute un crime aux yeux de ce journal qui nous donne ainsi la mesure de ce qu'il ferait en Belgique, s'il osait traduire ses doctrines en faits!

Son feuilleton, les *Abeilles de l'hôtel de la ruche*, n'est que le tableau d'une série de situations d'une immoralité révoltante. C'est tout un monde de filles perdues, de femmes adultères surprises dans des rendez-vous clandestins, dans des tête-à-tête où la vertu la plus robuste ferait naufrage. Il n'est pas étonnant après cela que l'annonce des *Filles de plâtre*, de Xavier de Montépin, continue à s'étaler dans ses colonnes.

La plupart des grands journaux de Bruxelles sont remplis de réclames en faveur du *Journal pour tous* qui a la prétention *de pouvoir être lu sans danger pour personne* (expression même du prospectus). Ce qui doit mettre les familles en garde contre cette publication, c'est que certain libraire offre en prime à ses abonnés un roman au choix de Dumas, d'A. Karr, de Georges Sand, etc. Nous remarquons dans le catalogue des primes la *Dame aux Camélias* et la *Vie à vingt ans* d'Al. Dumas fils, *Meauprat* de Georges Sand, l'*Amour* de Stendhal, etc.....

Digitized by Google

MOUVEMENT RELIGIEUX.

Un jugement important qu'on trouve tout au long dans le *Journal de Bruxelles* du 28 mars, vient d'être rendu en matière de dons et legs par le tribunal de Verviers. Voici l'exposé succinct des faits :

M. Delsaute, de Soiron, avait institué le bureau de bienfaisance de cette commune légataire d'une somme d'environ 300,000 fr., sous réserve que la fondation serait gérée par des administrateurs spéciaux, que la libéralité recevrait un emploi déterminé, que notamment seraient érigés un hospice, une école gratuite, et même une école payante qui devrait être tenus par des religieuses. Action judiciaire du bureau de bienfaisance qui prétend que la nomination des administrateurs spéciaux est illégale ainsi que les conditions mises à la libéralité, contre le curé de Soiron qui soutient la validité des clauses dont il s'agit. Jugement du tribunal de Verviers qui confirme le testament de M. Delsaute et qui s'appuie :

1° Sur les termes de l'article 84 de la loi communale qui ne fait que reproduire, mais d'une manière plus formelle, plus précise, les dispositions des règlements du roi Guillaume Ier;

2° Sur ce que cet article s'exprime au présent et dispose en vertu de la règle générale pour l'avenir;

3° Sur l'exécution constante donnée aux règlements précités et à l'article 84 jusqu'en 1847 ;

4° Sur les travaux préparatoires à la rédaction de l'art. 84;

5° Sur ce que l'instruction gratuite est une aumône;

6° Sur ce qu'il résulte de ce qui précède que toutes les clauses du testament n'ont rien de contraire à la loi ni à la saine raison, excepté

Digitized by Google

celle qui regarde l'instruction payée, laquelle ne peut évidemment être l'objet de fondations charitables.

Ce jugement n'est que l'application des principes soutenus et mis en pratique par l'opinion conservatrice. L'art. 84 de la loi communale, après avoir stipulé que le conseil nomme les membres des administrations des hospices et des bureaux de bienfaisance, ajoute : « Il n'est pas dérogé par les dispositions qui précèdent aux actes de fondations qui établissent des administrateurs spéciaux. »

M. le curé de Soiron était défendu par l'avocat Dereux.

Il est de mode d'attaquer l'Université de Louvain, au nom du libre-examen ; de lui dénier les progrès, les lumières et les sciences. A ces accusations, l'Université de Louvain répond par des faits. Depuis 1834, année de sa fondation, elle a reçu 12,736 inscriptions. Sur ce nombre, trois mille neuf cent sept élèves ont été admis par les jurys d'examen, dont deux mille cinquante-un avec satisfaction, huit cent vingt-deux avec distinction, quatre cent septante-quatre avec grande distinction et cent soixante avec la plus grande distinction.

Alors que la presse protestante fait taire ses préjugés pour rendre hommage à l'influence bienfaisante des missions, au moment même où *un immuable adhérent de Luther*, comme il s'intitule, écrit dans la *Gazette de Silésie*, que les jésuites qui ont prêché à Trebnitz ont le mérite d'intéresser *en instruisant, édifiant, encourageant, attendrissant et raffermissant pour le bien, que dans ces temps malheureux les missionnaires tranquillisent et consolent*, il est triste d'avoir à rappeler qu'à Stuttgardt, le conseil ecclésiastique, nommé, comme on sait, par le gouvernement, a adressé à tous les curés une circulaire pour leur enjoindre de lui envoyer le *compte-rendu de tous les suicides et les cas de folie* qui auraient eu pour cause les missions.

Les journaux catholiques se sont émus de cette démarche, et ils ont dressé un relevé comparatif des cas de suicide dans les pays catholiques et les pays protestants. Il en résulte, d'après la *statistique de la Bavière*, due au conseiller d'état Hermam, qu'en Bavière, de 1844 à 1851,

Digitized by Google

sur une population de 3,063,649 catholiques, il y a eu en moyenne 135 suicides, et sur une population de 1,188,769 protestants, 146, de sorte que la proportion est pour les protestants de 1 suicide pour 8,121 habitants et pour les catholiques, de 1 suicide pour 22,569. En Prusse, en 1849, 230 catholiques se sont suicidés, et 1,288 protestants. La population se composant de 10,161,798 protestants et de 6,079,613 catholiques, la proportion est pour les catholiques de un cas de suicide sur 26,433 âmes et pour les protestants un cas sur 7,777 individus. D'où la *feuille ecclésiastique* qui donne ces détails conclut que les missions qui excitent la ferveur des catholiques ne contribuent pour rien au développement des suicides.

C'est à l'*Indépendance* que nous empruntons les lignes suivantes qui prouvent mieux que tout ce que nous pourrions dire le mouvement de retour qui se manifeste dans certaines classes à Paris : « Le nombre des fidèles signalés à la retraite à Notre-Dame où prêche l'abbé Félix, est, dit-on, très-considérable; on parle de 8,000 personnes assemblées tous les soirs, et parmi lesquelles beaucoup de personnages politiques notables, qui ont tenu aux régimes précédents ou qui servent le gouvernement actuel. »

L'*Indépendance* rapporte que l'empereur, pour la solennelle circonstance de l'accouchement de l'impératrice, avait donné à son auguste épouse un reliquaire dont il ne se sépare jamais.

D'après les documents de la statistique officielle, le nombre des français de divers cultes se subdivise ainsi : catholiques 35,931032; calvinistes 480,507; luthériens, 267,825; israélites 73,975; autres cultes 30,000.

Dans une conférence tenue à Calcutta par les missionnaires protestants et à laquelle assistaient des ministres de la secte épiscopale, des presbytériens, des méthodistes, des baptistes, des congrégationalistes, etc..., le canon suivant a été adopté à l'unanimité : « si un converti, avant de devenir chrétien, a épousé plus d'une femme suivant la pratique des juifs et celle des églises primitives, il lui sera permis de les gar-

Digitized by Google

der toutes ; mais il ne sera éligible à aucune dignité dans l'église. » Ce fait est rapporté par le Révérend David Allen, ex-missionnaire dans l'Inde. Dans la Cafrérie, l'évêque anglican tolère également la polygamie. Voilà à quelles concessions le protestantisme est réduit pour recruter des prosélytes !

Digitized by Google

POLITIQUE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE.

Nous arrivons tard pour annoncer que la paix est faite. Cette nouvelle n'en est déjà plus une, et il n'y aurait aucun intérêt pour nos lecteurs dans la redite des circonstances qui ont accompagné ce grand événement.

Maintenant que la guerre est entrée dans le domaine de l'histoire, la tâche du publiciste serait de rechercher les résultats qu'elle a produits au point de vue politique comme sous le rapport religieux, car pour nous, catholiques, dans la considération des choses de ce monde, ce côté des événements ne doit jamais être négligé. Le grand résultat politique de cette guerre à notre sens, c'est d'avoir rétabli dans sa vérité, dans ses conditions naturelles en quelque sorte, l'équilibre européen troublé, ébranlé par la puissance d'envahissement de la Russie. Les grandes nations désormais pèseront d'un poids moins inégal dans la balance. Il n'y aura plus entre elles cet écart qui pouvait mettre un jour les plus faibles à la merci des plus fortes, et dans cette plus juste pondération, se trouve manifestement une garantie nouvelle de la modération et de la prudence qui présideront à leurs rapports, et par conséquent un gage de plus pour la tranquillité de l'Europe.

C'est surtout au profit de l'influence de la France et de l'Autriche que la paix est faite. Les positions et les rôles sont désormais intervertis. Il y a quelques années, c'étaient l'Angleterre et la Russie qui tenaient le haut du pavé dans le concert des États européens. Aujourd'hui c'est l'Autriche et surtout la France qui dominent la situation, et la France en particulier a conquis un tel ascendant en Europe, que les autres états pourraient s'en inquiéter, si cet ascendant cessait jamais de trouver son correctif dans la modération du gouvernement impérial. La Prusse n'a

Digitized by Google

rien perdu de sa position en Allemagne, et l'alliance qui se prépare entre l'héritier présomptif de la couronne, et la fille aînée de la reine Victoria atténuera, si elle ne fait pas disparaître, les susceptibilités des puissances occidentales. Quant à la Turquie, son indépendance sans doute trouve dans le traité de paix une garantie solennelle; mais si elle est à l'abri des périls du dehors, rien n'est fait pour lui alléger les difficultés intérieures. Or, c'est là pour elle le nœud gordien. Il faut qu'elle sorte du marasme qui la tue, si elle ne veut pas convaincre l'Europe qu'elle est frappée d'une dégénérescence irrémédiable.

Ce jeu des intérêts politiques quelque grand qu'il soit, ce n'est pas tout ce qu'il y a à considérer dans cette guerre, où le sceau de la Providence a laissé une si visible empreinte. Et d'abord qui n'a été saisi de l'imprévu et de la grandeur de ces événements! Personne ne croyait à la guerre quand elle a éclaté. Le bruit de l'acceptation des quatre garanties par la Russie a surpris tout le monde. Et comme si toutes les prévisions humaines avaient dû être trompées, qui s'attendait à l'opiniâtre résistance de Sébastopol, qui espérait que l'empereur Alexandre aurait renoncé à la politique traditionnelle des czars et cela sans arrière-pensée, avec une modération, une sincérité qui confond ses adversaires les plus prévenus! Ainsi éclate combien est courte l'orgueilleuse sagesse humaine, et cet enseignement n'est pas l'une des moindres leçons de cette guerre si féconde en enseignements.

Si tout a été imprévu dans l'origine et dans la fin de ce grand drame, qui s'était attendu à ce qu'il fût marqué par des résultats religieux si prompts et si manifestes! Nous les avons effleurés en inaugurant ce bulletin politique, et le Père Dechamps, dans une page de ses conférences, les a signalés dans un éloquent langage.

C'est lui qui nous montre « la vieille puissance anti-chrétienne qui a longtemps menacé la civilisation et qui au moyen âge n'a été contenue qu'au cri de *Dieu le veut,* s'appuyant aujourd'hui sur la civilisation chrétienne qui l'aide à vivre temporellement, à condition de mourir spirituellement par la perte de sa tyrannie sur les âmes..... Le grand schisme grec qui n'a jamais vécu que de la confusion des deux puissances, menacé et dans son principe et dans son plus puissant soutien? Les nations que la foi a faites tout ce qu'elles sont dans l'Occident et

Digitized by Google

et dont les plus robustes furent ses enfants prodigues souffrant ensemble pour des résultats encore inconnus. Le peuple enfin qui depuis son baptême a toujours été le premier et dans le bien et dans le mal, commençant à expier de grands crimes par de puissants exemples! »

Qu'ajouterons-nous? Personne n'a oublié ces généraux, ces soldats retrouvant en face de la mort une foi qui s'était assoupie plutôt qu'elle n'était éteinte dans leur âme, personne n'est resté indifférent au spectacle de ces missionnaires et de ces religieuses pratiquant l'héroïsme de la charité à côté d'une armée qui s'illustrait par l'héroïsme de la bravoure et de la constance. Ce sont là les grands exemples de dévouement et de sacrifice que Dieu sans doute réservait à notre siècle pour l'empêcher de tomber dans l'abîme de l'égoïsme où il penche davantage chaque jour.

En présence de ces résultats que nous ne pouvons qu'indiquer ici, on serait tenté de conclure que la guerre est désirable, loin de nous une pareille pensée. La guerre est toujours un fléau; mais celui qui tire le bien du mal, peut faire tourner au salut des nations les châtiments et les calamités dont il nous afflige. Il appartient aux peuples de ne pas faire éclater sur eux cette justice, qui n'en reste pas moins sévère, lors même qu'elle est tempérée par la miséricorde.

Pour cela, il faut que l'ère qui va s'ouvrir ne soit pas seulement une ère de paix pour les gouvernements entre eux, mais encore une ère de paix pour l'église. Nous avons déjà constaté un mouvement de rapprochement de la part des gouvernements de Naples et de Toscane. L'Espagne donne depuis quelques semaines des preuves d'un retour favorable à l'Église. Le Piémont seul, à en juger par les correspondances, s'obstine à se tenir éloigné du Saint-Siége. Son éloignement systématique est autant politique que religieux, et les correspondants de l'*Indépendance* se chargent depuis quelque temps de développer cette idée que la situation de la Péninsule italienne appelle un prompt changement que, « *pour arrêter la démoralisation toujours croissante*, pour mettre *un frein à la démagogie, il faut un gouvernement fort et libéral à la fois, que ce gouvernement ne peut être que celui du Piémont.* » (Correspondance de Turin du 27 mars.)

Digitized by Google

Ce n'est là sans doute qu'un ballon d'essai ; mais ce langage prouve tout au moins qu'on se préoccupe en Piémont d'un remaniement au profit de cet état. Le congrès de Paris à qui s'adresse l'*Indépendance*, ne prêtera pas les mains à un projet dont le moindre inconvénient serait de rallumer la guerre.

La situation de l'Espagne n'a pas changé depuis notre dernier bulletin. Le vote des impôts nouveaux proposé par le ministère, est quelque chose sans doute, mais la difficulté financière n'est pas, tant s'en faut, la seule qu'il y ait à vaincre. Ce qu'il faudrait restaurer en Espagne, c'est le respect de l'autorité que tout contribue à affaiblir.

Il n'y a pas longtemps qu'un journal espagnol imprimait ce qui suit à l'adresse de la monarchie : « Ce sont des apostats, ce sont des traîtres qui empoisonnent l'air que nous respirons. Il faut que l'Espagne en soit débarrassée, que la guillotine établie en permanence sur nos places publiques en fasse justice et que leur sang arrose la terre sacrée de la patrie! » Voilà où en sont arrivés les enfants perdus du parti progressiste en Espagne.

En Angleterre, la paix donnera sans doute une vie nouvelle à la politique intérieure. La coalition qu'on avait annoncée entre les peelites et les tories est un fait accompli. Le ministère actuel ne pourra résister à l'opposition de ces deux partis coalisés, et une dissolution sera probablement la mesure extrême à laquelle s'arrêtera lord Palmerston, dans quelque péril que le jeu électoral puisse mettre certaines institutions de l'Angleterre, battues en brèche par l'association pour la réforme administrative.

En Hollande, les Chambres vont devenir le théâtre de débats très-vifs. Le principe des écoles mixtes, proposé par le Cabinet, est repoussé tout à la fois par les catholiques et par les protestants orthodoxes. On craint une crise ministérielle et l'avénement au pouvoir de la fraction Groen van Prinsterer dont l'intolérance est connue.

Pour la Belgique, le fait saillant à signaler pendant cette quinzaine, c'est la création de divers journaux libéraux, qui aspirent à recueillir les dépouilles de l'*Indépendance* dont la modération dé-

Digitized by Google

cidément compromet le parti qu'elle soutient. C'est d'abord la *Presse belge*, rédigé dans le même esprit que l'*Observateur*, ensuite le *Congrès national belge* qui déclare adopter le programme du Congrès libéral de 1846 et vouloir en poursuivre l'application dans toutes ses conséquences morales et matérielles.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

M. STAS.

Nous reproduisons avec empressement les lignes suivantes que les *Précis historiques* consacrent à l'une des plus honorables carrières que puisse revendiquer la presse belge.

« Peu de publicistes ont, comme l'honorable directeur du *Courrier de la Meuse* et du *Journal de Bruxelles*, passé trente-cinq années difficiles dans les labeurs du journalisme, sous le feu croisé de la presse quotidienne. C'est qu'il n'est pas ordinaire de réunir la solidité des principes, la vivacité de la foi, la fermeté des convictions, le courage de la publicité, l'indépendance du caractère, la prudence, le dévouement, l'abnégation. Jamais un mot d'intérêt personnel, de spéculation financière, de récompense honorifique n'a guidé la plume de M. Stas : il a été sans cesse ce qu'il a toujours voulu que le pays fût lui-même : libre et indépendant, mais conservateur et catholique.

« Dans la défense des doctrines sociales, politiques et religieuses, M. Stas n'a envisagé que le but, sans acception de personnes. Il a poussé vigoureusement la guerre contre les livres, les discours, les feuilles hostiles; mais il leur a fait une guerre franche et loyale. Aussi l'a-t-on dit avec raison : « M. Stas a eu des adversaires, nous croyons qu'il ne compte pas d'ennemis. »

« La patrie et la religion, qu'il a servies avec un si noble désintéressement, lui doivent une reconnaissance bien méritée. Longtemps avant que M. Stas ne quittât la carrière, quelques preuves de gratitude lui furent données : le Souverain-Pontife Pie IX reconnut les éminents ser-

Digitized by Google

vices de l'honorable publiciste et lui envoya une médaille d'or; la Belgique compta M. Stas parmi les décorés de la Croix de fer; S. M. le Roi l'anoblit; le pays entier lui témoigna toujours de ses vives sympathies.

« Deux grands journaux de Belgique doivent leur fondation à M. le chevalier Dieudonné Stas : le *Courrier de la Meuse* et le *Journal de Bruxelles*.

« Le *Courrier de la Meuse* se publiait déjà à Liége, sous la domination du roi de Hollande, au milieu des circonstances les plus inquiétantes et de la politique la plus ombrageuse. Ce journal fut, on peut le dire avec assurance, le plus courageux et le plus prudent de tous les défenseurs du catholicisme dans notre pays. Son nom faisait autorité; son drapeau abritait, pour les soulager, toutes les souffrances individuelles et publiques, et, par conséquent et avant tout, la patrie, la religion, la vérité. Aussi est-ce le *Courrier de la Meuse* qui, de tous les journaux, a le plus puissamment contribué à notre indépendance, à la fondation de notre monarchie constitutionnelle, à l'intronisation de S. M. le roi Léopold.

« Le *Journal de Bruxelles* a succédé au *Courrier de la Meuse* le 1er janvier 1841. C'était pour obéir à de nobles appels que M. Stas quittait Liége, sa famille, ses amis, et venait se dévouer à une tâche plus rude encore, mais bien plus utile, dans la capitale du royaume.

« L'œuvre avait changé de localité et de titre, sans changer de principes, de zèle, de patriotisme. Elle s'est maintenue avec une rare fidélité et sans aucune tergiversation.

« Au commencement de mars, M. le chevalier Stas a cédé la propriété de son journal (1). »

(1) Depuis cette époque, le *Journal de Bruxelles* s'imprime chez M. Goemaere, rue de la Montagne, 52, où les bureaux sont transférés.

Digitized by Google

DE LA

SITUATION DES PARTIS

EN BELGIQUE.

J'aborde un sujet délicat. Je voudrais rechercher quelle est la situation des partis en Belgique et caractériser l'influence que cette situation doit exercer d'après moi sur l'esprit public et l'avenir de nos institutions. Tout me convie à cette étude que je pourrais appeler examen de conscience politique, et le rétablissement de la paix d'abord dont le contre-coup sur notre vie publique se laisse déjà deviner par de nombreux symptômes, et l'approche des élections où se jouent tous les deux ans les destinées des majorités et des minorités, et plus encore la fin probable d'une période de quatre années qui m'apparaît comme une sorte de halte dans notre histoire parlementaire.

Du sein de l'opinion conservatrice, des voix éloquentes et généreuses ont souvent appelé la transformation ou l'assoupissement des partis. M. Dechamps, au lendemain de la catastrophe de février, conviait les deux grandes fractions de la Chambre à oublier leurs dissentiments passés et à s'unir sous une bannière commune. Il était si convaincu que cet oubli, ce rapprochement étaient possibles ; il les désirait avec tant d'ardeur que ses vœux patriotiques, devançant l'union qu'il espérait, lui faisaient dire à la tribune que

Digitized by Google

les partis morts pour longtemps n'étaient destinés à renaître que totalement transformés (1).

Plus tard, un autre membre de la droite, qui lui aussi jugeait les hommes avec la loyauté et la générosité de son cœur, a fait un nouvel et éloquent appel au patriotisme des deux grandes opinions qui divisent le parlement (2). Il a mis en regard l'esprit de parti et l'esprit national. Il a montré la fécondité et retracé les bienfaits de l'un; il a dit la stérilité et les maux de celui-là. Il a exprimé la conviction profonde que l'avenir de nos institutions, le maintien de notre indépendance et la prospérité du pays sont étroitement liés au renouvellement de cette ancienne union historique à l'ombre de laquelle la Belgique constitutionnelle s'est faite ce qu'elle est et dont le retour lui promet des jours non moins fortunés.

Par un heureux concours de circonstances, il se fit que cette union, que cette trève, dont on avait ri, devint une véritable nécessité politique, et à quelques mois d'intervalle, M. de Brouckere traduisait dans son programme ministériel la pensée qui avait inspiré la brochure de M. de Decker. Une meilleure fortune et une consécration plus haute lui étaient encore réservées. L'auteur lui-même était destiné à faire l'essai de la politique qu'à la tribune et dans deux publications remarquables, il avait préconisée avec une ardeur, un enthousiasme, pourrais-je dire, qui accusait au moins une conviction profonde et sincère.

Qu'est-il advenu de cette double tentative, et quelle modification s'est produite dans l'existence et dans l'attitude des partis! Sans doute, si l'on n'examine les choses qu'à la surface, et qu'on s'en tienne à l'apparence des faits, le passage aux affaires du Cabinet du 31 octobre semblera avoir réagi d'une manière favorable sur l'esprit du parlement. On ne peut nier que la vivacité des passions ne se soit fort émoussée, que les débats n'aient pris un caractère moins agressif et moins personnel, qu'il n'y ait eu une sorte d'assoupissement dont je dirai plus loin les causes. Ce que je tiens à constater dès maintenant, c'est que les passions faisaient silence,

(1) *Annales parlementaires* de 1848. — Discours sur la réforme électorale

(2) L'esprit de parti et l'esprit national.

Digitized by Google

mais qu'elles n'étaient pas éteintes, que l'esprit de parti se résignait bien à dissimuler son existence, mais qu'il n'abdiquait rien de ses rancunes, de ses préventions, de ses haines, de ses projets de domination et de vengeance.

Ets'il en avait été autrement en effet, s'il y avait eu une transformation accomplie et simplement une trève supportée à regret, aurions-nous assisté au spectacle que nous avons eu depuis l'avénement du cabinet du 30 mars. L'observateur le moins perspicace n'a-t-il pas constaté le réveil de l'esprit de parti dans les cris de guerre de la presse libérale, dans l'effervescence de la maçonnerie, dans le langage provocateur et les votes passionnés de la gauche parlementaire ! Je ne dois pas remonter bien haut dans les discussions de la Chambre pour découvrir l'empreinte du mauvais esprit que je signale. Il s'est révélé récemment d'une manière si éclatante, si audacieuse, si inouïe, pourrais-je dire, que je puis me borner à cette seule manifestation. Je parle du vote sur la cession du chemin de fer de Contich à Lierre où les suffrages se sont divisés en catholiques et en libéraux, et cela d'une manière si nette, si tranchée qu'il est visible que le parti pris a tenu lieu de convictions et de raisonnements. Le mot d'ordre a été si bien suivi que l'*Indépendance*, au mépris de toute moralité, a désapprouvé la convention intervenue entre l'État et la Compagnie, après avoir applaudi à cet acte des deux mains quelques mois auparavant (1).

Il me suffit de ce seul fait. L'esprit de parti, un moment effrayé des périls qu'il traîne à sa suite, a repris pleine possession de lui-même. Le voici de nouveau qui s'agite, qui porte son vote à l'urne électorale, qui dicte les premiers-Bruxelles des journaux, qui noue les intrigues au sein du parlement, qui inspire les discours, qui décide les votes, qui souffle la tempête, qui se rue à l'assaut d'un portefeuille. Le pays le voit et l'entend ; il sait que sa prospérité et son bonheur forment l'enjeu de ses efforts. Quelle impression produit sur lui ce spectacle !

(1) On trouve des détails curieux sur ce sujet dans l'*Émancipation* du 11 avril. Ce journal met en regard deux articles de l'*Indépendance* où la cession du chemin de fer de Contich à Lierre est appréciée d'une manière contradictoire, approuvée sans réserve en 1855, condamnée absolument en 1856.

Digitized by Google

J'hésite à dire toute ma pensée. La question que je pose me préoccupe depuis longtemps, et j'en ai cherché la solution avec le sincère désir d'y trouver un démenti à mes craintes. Malheureusement je ne puis nier les faits, et les faits que j'ai observés ont une gravité qui m'effraye. Ce que je crois pouvoir dire sans paraître exagéré à ceux qui se sont mis en rapport avec l'opinion publique, c'est qu'à l'exaltation fébrile de l'esprit de parti, a succédé dans les masses l'indifférence politique la plus profonde. Rien ne peut galvaniser cette apathie et sans la pression des clubs, sans le stimulant de l'intérêt, sans le mobile de considérations moins nobles encore, l'enceinte des bureaux électoraux serait presque déserte. On va se récrier. Eh bien ! supprimez toute intervention quelconque, laissez les électeurs agir de leur propre mouvement, et vous les verrez presque tous s'abstenir d'user du droit que la constitution leur confère.

C'est là un mal, et un grand mal, ai-je besoin de le dire. L'apathie du corps électoral met le mandat parlementaire aux pieds du plus intrigant, du plus servile, du plus généreux, s'il est permis d'employer ce mot! Le talent, la probité politique, le dévouement aux intérêts généraux n'ont aucune influence sur le résultat du scrutin. Celui-là réussit le mieux, qui sait mieux vaincre l'indifférence des électeurs, et quand on sait à quels moyens il faut recourir pour cela, je n'ai pas besoin de dire à qui appartient d'ordinaire le triomphe. Je sais des luttes électorales qui ont absorbé 50,000 francs et où 1,800 électeurs n'étaient pas réunis. Chaque suffrage coûtait 25 à 30 francs.

Cette mise à l'encan du mandat parlementaire n'est pas la seule conséquence du mal funeste que je constate. La pratique des institutions dont on jouit en conserve la ferveur. L'abstention conduit presque toujours à l'indifférence et l'indifférence au laissez-faire des révolutions politiques.

Qui oserait prétendre que l'amour de nos institutions, que le sentiment de notre nationalité aient grandi, se soient fortifiés, aient poussé une racine plus profonde dans le cœur du pays ! Dieu me garde de rien exagérer, mais en voyant l'apathie que je signalais tout à l'heure quand il s'agit du droit électoral qui est le fondement même de notre vie publique, ne suis-je pas autorisé à ex-

Digitized by Google

primer un doute à cet égard ! A ceux qui seraient surpris de l'audace de cette supposition, je rappellerai le langage de M. de Decker en 1852 : « Je ne veux pas constater ici à la honte de prétendus hommes d'État qui se sont fait un jeu d'exciter l'esprit de parti, l'affaissement graduel mais sensible de notre esprit national, on comprendra ma réserve patriotique. Hélas ! quel chemin nous avons fait ! qui n'a comparé dans le mystère de sa conscience, les différentes attitudes de la Belgique au milieu des crises extérieures qui sont venues successivement alarmer son indépendance ! Par quel magnifique élan de patriotisme la Belgique protesta, en 1839, contre les propositions de l'Europe coalisée, exigeant le morcellement de notre territoire ! Quel enthousiasme encore en 1848, sous la menace de l'invasion de ces hordes indisciplinées et farouches que Paris lançait sur nos frontières comme la mer jette l'écume au rivage ! Où en sommes-nous en 1852, en présence de la crise, peut-être la plus grave que la Belgique ait eue à traverser depuis qu'elle s'est constituée indépendante et libre ? »

Cet affaissement, cette indifférence a une cause, et la source du mal, il ne faut pas la chercher dans je ne sais quelle attraction qu'exercerait sur nous le spectacle de ce qui se passe ailleurs. Je le dis avec une profonde conviction, la Belgique n'a rien à envier aux autres peuples.

La dynastie n'est entourée nulle part d'une plus légitime popularité. Nous possédons avec les éléments d'une rare prospérité l'esprit d'industrie qui sait les mettre en œuvre. Le bon sens, le sentiment pratique, l'amour de l'ordre sont les traits distinctifs de notre caractère national. La bienfaisance n'étend nulle part ses rameaux avec plus de fécondité.

Ce n'est donc pas d'une comparaison avec ce qui se passe ailleurs que pourrait naître l'indifférence que je déplore. Cette apathie elle est due à l'influence délétère de l'esprit de parti.

A. Gravez.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

MOUVEMENT

DES

LETTRES CONTEMPORAINES.

M. DE MIRECOURT.

L'idée de raconter la vie des contemporains n'a pas dû suivre de trop loin l'origine du monde. L'homme a de tout temps porté en lui un penchant secret pour cet emploi de ses facultés. Sans remonter au déluge et pour ne citer que des noms connus, Cornélius Népos et Plutarque ont été dans l'antiquité de véritables *biographes,* bien avant que le genre n'eut trouvé la désignation qu'il porte aujourd'hui. Il est vrai que ces écrivains étaient des panégyristes. Toutefois, il ne faut pas être un humaniste consommé pour remarquer que c'est seulement l'esprit moderne qui a revêtu les biographies de cette forme leste, dégagée, alerte, prime-sautière, si éloignée de la sévère ordonnance et de la régularité des anciens.

L'attention est toujours fortement excitée par l'annonce de ces publications; dans notre pays même, où certes on ne lit guère, il semble que nous sortions de notre torpeur intellectuelle et que nous secouions un instant notre positivisme invétéré à l'apparition de ces confidences sur les hommes qu'à tort ou à raison on appelle des contemporains *illustres.* D'un côté, la malignité toujours friande de petits scandales s'y promet une ample pâture, et c'est d'un autre côté, pour la plupart d'entre nous, une vive curiosité de pénétrer dans la vie intime de ceux que nous ne voyons qu'à

Digitized by Google

travers le prisme d'une grande renommée, de surprendre presque en déshabillé ces existences que nous nous représentons volontiers sur un piédestal, toutes drapées pour la postérité et dans cette région supérieure aux passions mesquines et étroites, aux vulgaires soucis et aux déceptions qui tourmentent les autres hommes. N'est-ce pas réellement une Olympe dont les divinités portées jusqu'ici dans les nuages, vont descendre jusqu'à nous, se mettre à notre portée et nous parler familièrement? Cette tribu mystérieuse qu'un petit nombre de privilégiés a pu entrevoir, va nous apparaître, tous voiles déchirés, et qui sait? traînant peut-être après elle, un poids tout aussi lourd de misères et d'infirmités morales.

Ces sentiments que nous éprouvons tous, sont si naturels et si sincères! L'idée de ce qui est grand, de ce qui les surpasse, attire invinciblement les hommes. Il n'y a pas bien longtemps, nous souriions à la très-plaisante fantaisie de ce Parisien, pilote obligeant dans les rues de sa grande ville, de deux étrangers, très-désireux de tout voir, hommes et choses, et qui s'était avisé de leur désigner chaque passant sous un nom célèbre. « Voilà Alfred « de Musset. — Ici c'est Théophile Gauthier. — Plus loin Alfred « de Vigny et au delà M. de Morny. » Le reste à l'avenant. Cette histoire est en définitive celle de tout le monde; les *grands hommes* sont des monuments vivants et ils ont pour nous un intérêt aussi vif que tous les palais, les obélisques et les exhibitions possibles. Ce trait indique d'ailleurs une fois de plus le succès réservé à celui qui nous fera entrer plus avant dans la connaissance de ces existences aujourd'hui en possession de la gloire ou tout au moins de la notoriété. Parmi tous les genres offerts de nos jours dans la littérature à nos auteurs, il en est peu qui aient plus de chances de réussite. Loin de nous la pensée de croire, qu'il ne présente aucunes difficultés; nous aurons, au contraire, assez vite l'occasion de les reconnaître et nous savons le métier encore assez rude. Mais nous voulons simplement dire que pour réveiller l'indifférence, stimuler la curiosité et obtenir des lecteurs, cette première anxiété de l'écrivain, nous ne sachions pas, dans la longue série des œuvres de l'esprit, de sujet plus attrayant et plus certain de plaire.

C'est à cette impression générale et très-réelle, que M. de Mire-

Digitized by Google

court a répondu, en lançant après tant d'autres, de nouvelles biographies.

Placé ainsi dans une condition favorable, il a évité en outre un écueil où plusieurs ont été se heurter dans ces vingt dernières années. On a beaucoup parlé de la camaraderie. Des crayons spirituels en ont dessiné d'amusants tableaux, mais on ne lui a jamais fait une si rude guerre qu'elle ne soit encore debout, enveloppant de son réseau subtile à peu près tout le monde des lettres. Très-souvent, dans la critique, n'a-t-on pas le spectacle d'une société d'assurances mutuelles pour arriver à la gloire? Le prix des éloges donnés par un recueil en vogue est acquitté par l'article laudatif d'un grand journal, et cet échange de bons offices, qui rappelle une locution vulgaire ne laisse pas que d'être une tentation bien séduisante pour l'écrivain qui doit encore se faire un nom. M. de Mirecourt n'y a pas cédé. On le voit même, au commencement de son œuvre, attaquer vigoureusement deux grands dispensateurs de réputation, et tout à fait en position, de lui faire expier, dans les colonnes de leurs journaux, ses intempérances de langage. Pour achever de nous rassurer tout à fait sur l'indépendance d'esprit de M. de Mirecourt, la riposte n'a pas tardé à arriver, prompte et rapide comme la foudre. Appelant à son aide tout ce que son talent a de vigoureux et d'incisif, M. Jules Janin a répondu par une virulente apostrophe, que, en rapporteur impartial de l'incident, nous mettons sous les yeux du lecteur :

« Pendant ce temps, il y en a d'autres, parmi les dévoués de la « parole écrite ou parlée, qui deviennent la proie et le butin de « quelque misérable pamphlétaire, attaché à leur vie. A ceux-là, « ni trève, ni repos, ni merci! Le misérable qui, sous prétexte « de biographie, les attend au coin de la forêt de Bondy, un poi- « gnard à la main, les frappe dans l'ombre, et puis, quand il voit « leur flanc qui saigne, il s'enfuit emportant le couteau sanglant « qui va lui servir pendant quelques jours à couper le morceau « de pain que lui rapporte un si grand exploit. Au bout de huit « jours, et son couteau essuyé, le même brigand, sous le même « prétexte, s'en va attendre, au même carrefour, une autre vic- « time; il la frappera du même couteau, et il rentrera du même « pas triomphant dans sa tanière, dans sa caverne, jusqu'au jour

Digitized by Google

« où quelque victime en belle humeur de vengeance et de châti-
« ment aura tué la bête d'un coup de pied à l'endroit où le dos
« change de nom, » disait maître Alcide Touset. »

(*Journal des Débats*, 25 décembre 1854).

Voilà pour l'un des deux grands suppliciés de M. de Mirecourt; l'autre, M. de Girardin, a porté le débat sur un autre terrain, et certaine lettre que notre biographe lui adresse de la maison de Clichy indique assez le genre de satisfaction qui a été exigé.

Pas plus que nous, le lecteur n'a envie de se constituer arbitre de ces différends, et le fond de ces querelles ne saurait être de son ressort. Il a dû suffire à notre thèse actuelle d'établir que M. de Mirecourt s'en était pris à des puissances qui pouvaient le faire repentir de son audace et compromettre l'avenir de ses travaux.

Dire du bien de tout le monde est en morale une action assurément fort louable. Jeter un voile sur les défauts d'autrui n'est pas moins méritoire. Encore faudrait-il en ces matières délicates, distinguer ceux qui sont tenus à une vigilance particulière vis-à-vis de la foule, et qui doivent pousser le cri d'alarme, à l'approche d'un ennemi trop souvent caché, sans redouter de lui faire tort. Ainsi en est-il dans les lettres de celui qui accepte le devoir d'éclairer l'opinion; il devient, à notre sens, répréhensible, si par une complaisance extrême, ou une circonspection calculée, il nous cache l'abîme dont il s'est chargé de nous préserver. C'est donc souvent pour l'écrivain, et surtout pour le biographe une obligation de médire et ceci nous ramène à M. de Mirecourt qui ne s'en fait pas faute à plus d'un endroit.

On doit reconnaître qu'il a d'énergiques accents et beaucoup de verve pour stigmatiser ces romans accueillis par une faveur sans excuse et un enjouement sans exemple. Il n'a pas été moins heureux en retraçant l'opulente existence de M. Eugène Sue, l'intrépide démocrate qui s'attendrit avec tant d'éloquence sur les souffrances du peuple, à l'imitation du philosophe Sénèque qui écrivait appuyé à une table d'or, des considérations sur la misère et le mépris des richesses; l'auteur du *Juif errant*, piqué au vif, a réclamé du fond de son pittoresque exil, des bords du beau lac d'Annecy contre les attaques de M. de Mirecourt; mais on ne retrouve dans sa lettre trop personnelle rien de la verve de M. J. Janin.

Digitized by Google

Une remarque est cependant commune à l'une et à l'autre de ces deux protestations; c'est que le silence des passions, le calme et la sérénité ne sont pas plus les hôtes de ces régions éthérées que du monde prosaïque et bourgeois des petits intérêts que nous coudoyons tous les jours. Il y a, paraît-il, même dans les grands cœurs, une large place pour le fiel et l'amertume; ce n'est pas là, la moindre des moralités à tirer de cet épisode des mœurs littéraires de notre temps. Elle en ressort une fois de plus ici, à toute évidence.

Il faut renoncer à suivre M. de Mirecourt dans chacune de ses biographies et dans la polémique qu'elles ont soulevées. Les moyens de contrôler l'exactitude de tant d'anecdotes remontant à la plus tendre jeunesse de ses héros, nous manquent tout à fait. Il nous suffira de rechercher l'esprit, la tendance et le caractère de l'ouvrage.

Le ton général de ces cinquante petits volumes n'est pas trop hostile à la religion : l'auteur parle convenablement et avec respect des choses que nous vénérons, chaque fois que la nature de son sujet l'entraîne sur le terrain sacré. On y reprendrait difficilement quelques passages empreints de ces vieilles préventions qui ont passé du siècle dernier dans l'éducation du nôtre. Les extraits cités plus bas permettent de juger comment M. de Mirecourt rompt en visière avec les quelques fils attardés de Voltaire. L'incrédulité moderne plus sérieuse et plus froide ne le compte pas non plus parmi ses adeptes. Sans doute, aux yeux de nos lecteurs, ce n'est là encore qu'une qualité bien incomplète; mais telle a été trop longtemps l'atmosphère intellectuelle que l'on est déjà tenté de faire un titre à l'écrivain de ce premier mérite négatif. Peut-être, à ce propos, nous sera-t-il permis pour rendre notre pensée toute entière, de rapporter un incident de voyage d'un prince et d'une princesse de la dernière dynastie. On redoutait dans une grande ville les conséquences de certaines prédications, heureusement la réception est magnifique, et vite l'enthousiasme naïf d'un journal d'imprimer « à Bordeaux personne n'a insulté la princesse. » Ainsi avons-nous été habitués nous-mêmes à n'être pas beaucoup plus exigeants! Aujourd'hui cependant que le scepticisme et l'indifférence ont successivement succombé, emportés par le rapide et universel

Digitized by Google

mouvement dont nous sommes témoins, l'esprit public devient plus vigoureux. M. de Mirecourt l'a souvent compris, et s'il est vrai que certaines banalités empruntées à la langue du chauvinisme et ressassées depuis trente ans dans les refrains de carrefour, nous avaient fait craindre en lui, dans les pages qui ouvrent sa première notice, (celle de Méry), un esclave des anciens préjugés des vieilles écoles, il nous est plus agréable de nous rattacher aux fragments suivants tirés de la biographie de Lacordaire et dans lesquels nous aimerions à voir sa profession de foi définitive :

« *L'Avenir* fut condamné par une lettre encyclique du Pape.

« Des deux prêtres que nous mettons en parallèle, il y en eut « un qui se prosterna sur le tombeau des Apôtres, immolant son « orgueil et se courbant sous le joug de la foi.

« Or c'est précisément de cette humble soumission que vous le « blâmez nos maîtres!

« Il eut fallu, n'est-il pas vrai, que Lacordaire maintint son pro- « gramme, accusa le Saint-Siége d'obscurantisme, et fit avec « vous cause commune, en foulant aux pieds ses devoirs de prêtre « et de chrétien?

« Nous l'avouons, il a eu tort aux yeux des démocrates ainsi qu'au « point de vue de M. de Voltaire.

« Mais peut-être a-t-il eu raison si l'on daigne tenir compte et « du catholicisme et de la sainte obéissance.

. . . . . .

. . . . . .

« Appelez-nous encore jésuite, riez, haussez les épaules : vous « ne serez libres que le jour où vous serez franchement chrétiens. « La vérité est là. C'est un rayon de soleil dont les aveugles seuls « n'aperçoivent pas la lumière.

. . . . . .

. . . . . .

« Ne chevauchez plus sur le dada de Voltaire, c'est une rosse « poussive et fourbue qui trébuche au bord des abîmes, et qui « vous y a déjà précipités plus d'une fois. . . . . .

. . . . . .

« M. de Voltaire et tous les incrédules n'ont jamais eu d'autre « motif que leur incontinence pour attaquer le christianisme. »

Digitized by Google

Le Père Lacordaire est le seul ecclésiastique qui ait son portrait dans la galerie de M. de Mirecourt. Les notices d'hommes politiques sont également rares. MM. Guizot, Thiers, Lamartine (puisqu'un fatal orgueil a détourné le chantre des *Méditations* de sa véritable voie), composent à peu près exclusivement cette catégorie. M. Thiers est fort maltraité : à quel homme de bon sens espère-t-on faire accroire que cet ancien ministre *assistait en se frottant les mains au sac de l'archevêché*. Il semble que tout un côté sympathique et impressionnable de ce talent n'ait pas été saisi par le peintre ; sans professer aucune espèce de fitichisme pour M. Thiers, encore faudrait-il savoir lui restituer cette physionomie désormais historique si remarquable et si expressive. Le respect qui entoure M. Guizot, l'auréole poétique qui reste la dernière sauve-garde de M. Lamartine ont-ils toujours été appréciés par M. de Mirecourt. Le lecteur en jugera.

Parmi les hommes de lettres, les chapitres consacrés à Méry et à Victor Hugo sont d'un bout à l'autre montés au ton du dithyrambe. Il est encore bien facile de faire justice de tout ce que ces tableaux ont d'outré.

Un examen qui se proposerait de suivre pied à pied M. de Mirecourt dans ses appréciations de Gérard de Nerval, Béranger, Paul de Kock, etc., nous montrerait encore bien des jugements à relever, bien des admirations à contester, mais il n'entre pas dans le plan de cette courte étude, d'instruire de nouveau aujourd'hui à propos de ces notices, tout le procès de la littérature du XIXe siècle

Dans cette rapide promenade à travers les portraits de M. de Mirecourt, on rencontre des artistes, des comédiens auteurs, un financier célèbre, des femmes de lettres et de théâtre. Notre guide nous prend à M. Méry pour terminer la revue par M. Veuillot. Nous suivrons l'itinéraire qu'il nous a tracé et nous finirons, à son exemple, par cette personnalité qui s'est créé une si grande place dans les préoccupations de notre temps.

On a tant dépeint M. Veuillot comme un inquisiteur aspirant à rallumer les bûchers, on l'a si souvent représenté sous les traits d'un croquemitaine qu'il est devenu un véritable effroi pour cette multitude de braves gens habitués à recevoir des opinions toutes faites. On ne doit pas le méconnaître, son nom fait froncer le sour-

Digitized by Google

cil à tant d'honnêtes pères de famille qui attendent tous les matins leur journal, chargé de leur improviser un avis sur toutes les matières importantes de la vie publique. Il n'y a que de l'impopularité à recueillir pour l'écrivain qui tenterait de remonter sur ce point le courant des idées reçues et voudrait confesser tout au moins le courage et l'incontestable talent de M. Veuillot. Dans une ligne ou deux, M. de Mirecourt veut bien reconnaître ce mérite, mais si timidement et avec tant de hâte d'effacer cette impression favorable! Il y avait dans la carrière que M. de Mirecourt vient de parcourir, plus d'un écueil ; la diatribe et le pamphlet n'étaient pas les moindres obstacles à tourner. Eh bien ! il n'est jamais tombé plus complétement dans ces défauts qu'en racontant et en jugeant la vie du rédacteur en chef de l'*Univers*. Pourrait-il en être autrement? Dans cette lutte de trois années, M. de Mirecourt a combattu tant de préjugés, rompu tant d'amitiés, renversé tant d'idoles de la multitude qu'il devait reculer devant un dernier acte d'héroïsme qui lui aurait attiré de plus ardentes inimitiés. Pour rentrer en faveur auprès de cette portion du public froissé de quelques marques d'irrévérence envers ses dieux, il a fallu offrir une victime et M. Veuillot s'est rencontré fort à propos pour porter ce petit fardeau d'iniquités et servir d'holocauste. Nul ne prêtait plus heureusement à pareille exécution.

La vérité ne perd pourtant jamais ses droits, et nous ignorons si c'est une nouvelle illusion de notre part, mais il nous semble que notre époque est assez forte pour l'entendre sans colère. M. Veuillot ne sera équitablement jugé que le jour où l'on consentira à le lire dans ses propres écrits, et non plus de seconde main et dans les commentaires de ses adversaires. Il est d'ailleurs un fait impossible à nier qui témoigne de la puissance réelle qu'il exerce sur les esprits : quelques lignes de lui ont toujours le privilége de remuer et de passionner la multitude à ce point qu'aucun écrivain n'a eu la chance d'exciter une polémique pareille à celle dont il a été le centre depuis six ans.

Pour bien juger M. Louis Veuillot, il faut le connaître, et pour cela il est nécessaire d'entrer dans quelques détails sur sa vie. M. Alfred Nettement nous en a tracé une esquisse fidèle dans son histoire de la *Littérature française*.

« M. Louis Veuillot ne commença à écrire dans l'*Univers* que

Digitized by Google

vers la fin de l'année 1841. Il a lui-même raconté dans un livre plein d'intérêt, qui contient l'histoire de son intelligence et en partie celle de sa vie, l'enchaînement de circonstances et le travail intérieur qui le conduisirent au catholicisme.

« Cet écrivain de tant de talent et de tant d'influence sort des classes populaires. Il a redit, avec cet accent navrant que l'art ne parvient jamais à égaler, les froides et tristes journées de son enfance au foyer de son père, honnête et pauvre ouvrier tonnelier né en Bourgogne, honnête par sa bonne nature, car il n'était pas moins déshérité des biens de la foi que de ceux de la fortune, et plein de préventions contemporaines contre une religion calomniée, il supportait virilement la vie avec cette résignation stoïque que l'on rencontre quelquefois chez les ouvriers comme chez les sauvages, habitués qu'ils sont à prendre le temps comme il vient et à lutter contre la pauvreté, leur ennemie de chaque jour, avec le travail, leur dur mais utile compagnon. La sève de la race bourguignonne, si puissante et si riche dans les grands orateurs et les grands écrivains, comme l'attestent saint Bernard, Bossuet, Buffon, Crébillon, et plus près de nous le père Lacordaire, l'âpreté vigoureuse des classes populaires, voilà deux éléments qui déborderont dans le talent de M. Louis Veuillot. On en retrouvera un troisième, c'est l'inspiration véhémente d'une rancune démocratique contre ces classes du milieu, aristocratie relative des temps modernes, qui naît dans l'aisance et trouve, dans le capital accumulé par la génération précédente, un moyen facile de conquérir la science et la fortune, ces deux sceptres de notre temps. Seulement le catholicisme a plus tard dominé, dirigé et élevé cette rancune démocratique de M. Louis Veuillot; sa colère est encore plus disposée à demander compte, en toute occasion, aux heureux du monde, de ce qu'ils ne font pas pour l'âme des enfants du peuple, que de ce qu'ils ont.

« Placé à treize ans, comme petit clerc, dans une étude de notaire, il eut encore à souffrir du contact de la pauvreté avec la fortune; aussi, bien jeune au moment de la révolution de 1830, il nourrissait contre la société cette haine implacable dont les factions socialistes sont animées.

« M. Louis Veuillot allait rencontrer la vocation de son talent,

Digitized by Google

mais dans de tristes conditions, comme il a eu la courageuse candeur de le confesser lui-même. Il a peint en effet, avec l'âpreté impitoyable de son esprit, les efforts désespérés que fit, dans la presse, le parti vainqueur pour opposer les journaux aux journaux ; et, croyant sans doute avoir acquis le droit de tout dire contre tout le monde, en commençant par tout dire contre lui-même, il a écrit ces lignes : « N'ayant sans doute ni assez de tête ni assez de cœur pour se défendre eux-mêmes, ils prirent des journalistes où ils en purent trouver ; il leur fallut accepter des enfants comme défenseurs de l'étrange ordre social qu'ils venaient d'établir. Oui, ces ogres d'une monarchie et d'une religion se laissèrent, en plus d'un lieu, guider par des enfants dans le pêle-mêle qui suivit leur triomphe.

« Après avoir dépensé pendant quelques années son talent dans une stérile gymnastique, M. Louis Veuillot était arrivé à un état d'ennui moral et de lassitude intellectuelle, bien connu des hommes de ce temps, et dont il ne se rendait pas compte. Son âme faite pour la foi se mourait faute d'aliment : Dieu, qui voulait avoir cette âme, lui faisait sentir son absence. Il avait eu un premier bonheur, le bonheur de rencontrer un véritable ami, et il en eut un second, cet ami se fit chrétien, et, son affection agrandie et épurée par la religion, n'aspira plus qu'à faire partager son bonheur à cette chère intelligence dont il devinait le vide et les angoisses parce qu'il les avait éprouvés. Il partait pour Rome, il décida M. Louis Veuillot à l'y accompagner. C'était là que Dieu l'attendait.

« Vous connaissez maintenant M. Louis Veuillot tout entier, le voilà peint par lui-même avec ses parties lumineuses et ses parties obscures ; tel est l'homme et tel est aussi l'écrivain. C'est un rude chrétien, plein de foi et de zèle, mais aussi dur envers les autres qu'il l'est ici avec lui-même, orateur éloquent au besoin, poëte à à ses heures, polémiste toujours, par-dessus tout grand pamphlétaire, puissant satirique, parce que ce Juvénal catholique n'a pas été élevé dans les cris de l'école, mais à l'école de la foi, et que ses hyperboles les plus violentes sont les cris d'une passion véritable qui frappe, flagelle à outrance les ennemis de son Dieu. Il nous l'a dit lui-même, il est plus encore le disciple du Dieu terrible

Digitized by Google

que du Dieu clément; il appuie donc sur le ressort de la crainte bien plus que sur celui de la miséricorde.

« Dès qu'il est chrétien, il fait une noble chose, il renonce sans balancer à une position avantageuse et se consacre tout entier à la défense de la vérité religieuse; on ne peut servir à la fois deux maîtres; entre Dieu et l'argent, il choisit Dieu. Sa collaboration à l'*Univers*, tous les ouvrages qui lui ont valu une juste renommée, datent de ce temps. »

Ardent à la lutte, parce qu'il a des convictions ardentes, M. Veuillot donne peut-être un trop libre cours à son impétuosité naturelle aux yeux de certaines gens.

Mais cette réserve faite, il aurait fallu hautement louer cette verve inconnue à nos convictions molles, cette sève devenue étrangère à notre âge affadi et si ami des tempéraments et des transactions. Il aurait fallu oser dire que ce livre hardi des *Libres Penseurs*, est l'un des rares ouvrages que notre époque trop féconde transmettra au siècle à venir. Certes, il y a là des expressions un peu fortes, des tons crus, mais en définitive quelle originalité de bon aloi. Quelle saveur et quelle énergie!

Jamais on ne devrait l'oublier. Le génie a ses conditions particulières d'existence qui varient avec les individus. Il arrive de regretter comme une tache dans un astre, un revers dans un triomphe, une exagération dans un talent, ce qui est après tout un des éléments inséparables de la force et de la grandeur. De toutes ces splendeurs qui nous plaisent, peut-être n'en subsisterait-il qu'un pâle reflet, si l'on essayait de corriger ces imperfections partielles. Demander à M. Veuillot d'adoucir son âpreté naturelle serait presqu'aussi sage que d'exhorter M. Victor Hugo à être sobre d'antithèse. Ils ne peuvent frapper l'une des parties essentielles de leur organisation intellectuelle, à peine d'abdiquer et de renoncer à être eux-mêmes. En le mutilant sur un point, le système tout entier se vicie et se dénature, l'originalité disparait sans retour. Les auteurs éminents ont ainsi les qualités de leurs défauts et les défauts de leurs qualités. Il y a en effet à cette hauteur un tel enchaînement des divers éléments qui forment le génie qu'il semble vraiment que les uns ne pourraient exister sans les autres.

M. Veuillot manque de courtoisie. C'est un tort dont il est relevé

Digitized by Google

par un autre écrivain, M. H. Castille, qui s'est chargé de venger en ces termes la vieille politesse française. « A côté de M. Granier « de Cassagnac se place naturellement un journaliste qui par la « violence de son talent, très-remarquable d'ailleurs, a fait parler « de lui sous le dernier règne et qui continue d'occuper ses loisirs « par les plus bouffons intermèdes. M. Veuillot est d'une laideur « repoussante. Je n'estime pas ce caractère politique, mais j'avoue « qu'il amuse par ses méchancetés, sa fabricité, sa vinosité le tout » mêlé de piété.... Quand il ne dégoûte pas, je confesse qu'il « égaye. . . . . le style pue la sacristie et le cabaret... « Il y a du chantre et du paillasse en lui : il est ivre, rouge et a « grosse voix comme le chantre; il a retenu du paillasse les mots « choisis du *boniment*. C'est un miracle que ce truand soit mé- « chant, je l'aurais cru goinfre, paillard, fort en gueule, mais point « méchant. . . . . » *Les hommes et les mœurs par M. Castille...*

M. de Mirecourt avec non moins d'élégance, prend en mains la cause du bon ton contre M. Veuillot.

« Vous mentez?.... »

« L'archevêque de Paris fut contraint de le museler. »

« La diatribe de M. Veuillot contre le chansonnier va jusqu'à « l'hydrophobie. Chaque phrase écume, chaque période est une « morsure. »

« C'est le Touquier-Tinville de l'Ultramontanisme. »

Encore une fois que faudrait-il conclure de cette courte échappée sur les mœurs littéraires contemporaines. Sinon que les hommes de lettres ne cultivent pas toujours leur bonne éducation, et que très-châtouilleux chez les autres, ils sont fort tolérants pour eux-mêmes.

Les étrivières de M. Veuillot n'épargnent personne, il paraît, d'après son biographe, qu'elles se sont allongées vers quelques vieux généraux. M. de Mirecourt s'en indigne, et ce mouvement part d'un excellent sentiment. Malheureusement lui-même à quelques lignes de là, se laisse prendre à la même faiblesse et il trouve l'occasion de maltraiter un illustre maréchal, dont la mort au moment où elle arriva en 1849, fut pleurée à l'égal d'une calamité publique. Si nous n'étions pressés d'en finir avec toutes nos moralités, nous en aurions plus d'une à tirer de ce rapprochement.

Digitized by Google

Des adversaires très-décidés de M. Veuillot, des hommes qui le combattent tous les jours, ont été plus justes que M. de Mirecourt. L'un des rédacteurs du *Siècle*, M. Edmond Texier, dit de lui : « M. Veuillot ne s'est pas fait catholique pratiquant, comme on l'en « a accusé, par nécessité de vivre. Il a, au contraire, abandonné « une place de 5,000 francs pour une position de rédacteur dont « les émoluments à cette époque n'étaient que de 3,600 francs. « On peut être l'adversaire d'un homme sans se croire obligé de « le combattre avec l'arme de la calomnie. M. Louis Veuillot a une « plume agressive et est, sans contredit, l'un des plus vigoureux « polémistes de la presse contemporaine; il ne ménage peut-être « pas assez ceux qu'il prend à partie, et il s'est fait d'irréconcilia- « bles ennemis à ce terrible jeu de la plume. » Mais il est même, croyons-nous, inutile de relever cette prétendue accusation de subvention de l'*Univers* que la plus simple connaissance de l'histoire du dernier règne rend invraisemblable.

Où M. de Mirecourt a-t-il appris que l'*Univers* recevait les confidences du château (vieux style). Mais, si nous ne nous trompons, son rédacteur, M. Veuillot, a été bel et bien enfermé pour délit de presse en 1844, et ces tendresses du gouvernement de juillet vis-à-vis de lui n'indiquent ni un dévouement bien robuste, ni des relations bien étroites. Tout le monde n'a pas, d'ailleurs, oublié la campagne contre l'Université qui s'est prolongée très-activement pendant les six dernières années de la monarchie de 1830.

On nous permettra, après tout, de nous étonner de voir encore faire un grief à quelqu'un d'une modification d'opinions. En vérité, c'est là un reproche qui n'atteint plus personne parce qu'on peut l'adresser à tout le monde. Notre époque éprouvée par tant de vicissitudes et de changements, n'a plus le droit de jeter la pierre à aucun homme de la génération actuelle. Ce sont là les défauts du temps et non des caractères. Celui qui se tiendrait avec une rigueur géométrique à ses premières idées se vouerait à la plus fatale immobilité et deviendrait bien vite étranger et dépaysé dans le rapide tourbillon du siècle. Il serait condamné à rester spectateur inutile et soldat désarmé dans la lutte qui se reproduit sans cesse sous des faces diverses. De tous les deuils publics que notre temps a portés, il n'y en aurait pas de plus désastreux et de

Digitized by Google

plus funeste que cette espèce de mise en disponibilité successive de tous les hommes d'élite, après quelques années de labeur et d'éclat. Nul n'a le droit de se désintéresser du patrimoine et des périls communs. L'ostracisme volontaire est un grave danger pour les nations. L'existence de l'homme sur la terre est un combat, c'est l'Écriture qui le dit, et ce combat ne finit qu'avec la vie elle-même.

Nous n'avons encore rien dit du style de M. de Mirecourt, et vraiment c'est de beaucoup la partie faible de son travail. Ce genre de composition demande plus que de la correction, et ce qu'on est convenu d'appeler la sagesse du style ; il lui faut encore de l'éclat et du relief. M. de Mirecourt ne quitte pas assez fréquemment le terre-à-terre, et se contente trop souvent de demander l'intérêt aux particularités qu'il raconte. Il se repose sur le piquant du récit pour se dispenser d'emprunter d'autres charmes à la mise en scène et aux costumes. M. de Loménie, le spirituel *homme de rien,* avait sous ce rapport mieux observé les conditions du genre : ses petits livres sont des modèles achevés. Rien de plus fini et de plus littéraire que sa galerie des *Contemporains illustres*. Il y a là du mouvement et de la vie ; le cadre, à la vérité, était un peu moins étroit et permettait de se développer plus à l'aise. C'est encore un reproche que nous ferons à M. de Mirecourt, d'avoir trop écourté ses opuscules, et nous ne sommes que l'écho de tout le monde en lui disant qu'il en est plusieurs dont l'exécution a été bien facile et n'a pas demandé grand effort. Dans ces volumes, se présente involontairement à l'esprit l'idée d'une assez vulgaire recette qui consisterait tout bonnement à extraire de quelques ouvrages plusieurs fragments connus et à y accoler, en manière d'introduction, pour relever la saveur du livre, une anecdote plus ou moins facétieuse de la jeunesse du héros.

La simplicité excessive de ce procédé finit par refroidir et décourager le lecteur qui a toujours la prétention qu'on mette un peu de coquetterie à lui plaire. L'*homme de rien* avait été prodigue de ces attentions ; son style fouillé et ciselé dans le goût des artistes florentins, avait valu une grande faveur à sa *Galerie*. Avec des allures tout aussi vives et aussi franches, M. de Mirecourt éparpille un peu au hasard et à l'aventure d'heureux dons et de brillantes

Digitized by Google

facultés que son devancier et son émule avait plus habilement concentrés. Tout était à sa place et si bien rangé chez M. de Loménie, comme on le voit toujours, du reste, dans les ouvrages que la pensée a mûris et médités, sans que rien ne vienne trahir le travail ou l'effort. Le public apprécie d'autant plus ces qualités qu'il les trouve plus rarement dans les rapides improvisations que chaque jour voit éclore. Nous ne savons si c'est une fausse appréciation, mais on croirait parfois que M. de Mirecourt, convaincu lui-même de la maigreur et de l'indigence de certaines biographies, ait fait appel à l'art de ses éditeurs pour remplir les vides; et ceci ne nous conduit à rien moins qu'à féliciter M. Boret ou M. Havard! Singulier compliment cependant, de louer à propos d'un écrivain et presque à ses dépens, son imprimeur ou son papetier. C'est qu'il faut le reconnaître, les volumes de M. de Mirecourt qui plaisent tant à l'œil sous leur élégant format et le luxe du papier satiné, offrent au lecteur une petite déception par ces marges immenses et ces phrases coupées en dialogues où le monosyllabe et l'alinéa répété usurpent tant de place. Ce n'est pas tout, on n'est pas au bout de cette espèce d'améliorations, et le système va encore recevoir quelques embellissements. Voici ce que nous lisons en effet dans le programme de la nouvelle série (février 1856) : « Le papier sera plus beau et plus fort, le texte sera imprimé en « caractères neufs, les portraits et les autographes seront amé- « liorés. » *(Avis de l'éditeur.)*

Cette préoccupation assez remarquable du format et de l'extérieur de nos livres n'échappera pas au lecteur, qui y verra un nouveau symptôme des idées du temps.

Au surplus, M. de Mirecourt comparé à lui-même n'est pas en progrès. Il s'était révélé, il y a cinq ans, par un roman, *Les Confessions de Marion de Lorme*, que nous n'entendons pas le moins du monde recommander ici, mais qui annonçait des qualités de style généralement absentes aujourd'hui.

E. Pirmez.

Digitized by Google

ART RELIGIEUX.

FACTURE

DES ORGUES EN BELGIQUE DANS LES DERNIÈRES ANNÉES.

Six ans se sont écoulés depuis que j'ai fait à la classe un rapport sur la situation déplorable où se trouvait alors la facture des orgues en Belgique. Communiqué à M. le Ministre de l'intérieur et publié dans le *Moniteur*, ce rapport souleva l'indignation des intéressés, c'est-à-dire des facteurs inhabiles et peu scrupuleux dont je signalais l'incapacité ou l'ignorance. Je terminais mon rapport, en exprimant le vœu qu'un grand orgue, construit en Belgique, par un des meilleurs artistes de l'étranger, servît de modèle à nos fabricants : c'était là précisément ce qu'ils redoutaient ; car la comparaison de ce modèle avec ce qu'ils produisaient habituellement, aurait fourni la preuve sans réplique de leur infériorité. On ne voulut pas laisser le pays sous l'impression qu'avait fait naître la publication de mon rapport, et l'on entreprit de me réfuter par des assertions aussi mensongères qu'audacieuses. Je fus injurié, calomnié même, dans des articles de journaux et dans des pamphlets anonymes. J'étais un mauvais citoyen qui trouvait plaisir à dénigrer son pays au profit de l'étranger.

Accoutumé à ces clameurs, que j'avais entendues chaque fois que j'avais fait connaître des vérités qui blessaient des intérêts mal compris, je fis ce que j'ai toujours fait en pareille occurrence : je me tus et laissai germer ma parole dans le temps futur. Le temps a produit ses résultats plus tôt que je ne les attendais, et d'une manière beaucoup plus complète que je n'aurais osé l'espérer. Entre tous les facteurs d'orgues de

Digitized by Google

la Belgique un seul, M. Merklin, se dit à la lecture de mon rapport : *Tout ce qui est là-dedans est dur, mais vrai. Il n'y a point à hésiter : la facture belge des orgues doit être réformée ; j'espère être le réformateur.*

Cela dit, M. Merklin part, visite la France, l'Allemagne, l'Angleterre, examine avec la rare intelligence dont le Ciel l'a doué, interroge les hommes dont les travaux ont fait progresser l'art, met lui-même la main à l'œuvre, et revient riche d'observations, de savoir et le cœur gonflé d'espérance.

Tous les perfectionnements de mécanisme, de soufflerie, de division de l'air à diverses pressions pour l'équilibre de l'harmonie dans les instruments, de variété dans les jeux, de richesse d'effets produits par des accouplements bien conçus, toutes ces choses, dis-je, que j'avais signalées dans mon rapport, M. Merklin en avait reconnu l'exactitude et constaté les avantages ; mais de retour dans ses ateliers, que de déceptions dans le travail de ses ouvriers ! que d'obstacles lui imposaient l'incurie, la nonchalance, l'indifférence, la routine aveugle ! Faire autrement qu'on n'avait fait jusqu'alors, à quoi bon, disait-on autour de lui ? Que de nuits passées dans le travail pour fournir aux ouvriers le modèle de ce qu'ils devaient exécuter, ou pour réparer le mal qu'ils avaient fait !

M. Merklin comprit enfin qu'il perdait un temps précieux, et qu'il n'atteindrait son but que lorsqu'il serait secondé par de bons chefs d'atelier pris à l'étranger ; mais pour organiser sur de larges bases le grand établissement dont il avait fait le plan, il fallait un capital considérable : ce fut alors qu'il conçut le projet d'une société par actions ; projet presque aussitôt réalisé qu'imaginé, grâce à la réputation bien établie d'intelligence et de probité de son auteur. Doué de qualités qu'on trouve rarement réunies dans le même homme, actif, infatigable, ayant au plus haut degré l'esprit d'ordre et d'organisation ; habile à distinguer les facultés spéciales des personnes qui le secondent et à leur donner l'emploi convenable ; enfin, aimant et cherchant le progrès dans son art ; désirant la perfection relative et ne négligeant rien pour y atteindre, sans s'abandonner à la soif d'innovations qui ruine les inventeurs ; tel s'est montré M. Merklin dans la réalisation de ses vues. C'est à cet ensemble de qualités qu'il faut attribuer la rapide transformation de son

Digitized by Google

humble atelier primitif en un établissement qui, dans l'espace de moins de quatre ans, est devenu le plus considérable de toute l'Europe pour la facture des orgues. Ceci exige quelques explications.

A l'aspect de ces vastes et monumentales machines qui composent les grandes orgues, on serait tenté de croire que l'industrie qui les produit dispose de forces considérables et comporte les plus grands développements ; il n'en est rien pourtant. A vrai dire, l'art de facteur d'orgues n'a point été une industrie jusqu'à ce jour : c'est un métier pénible et souvent assez peu lucratif. Les plus grandes fabriques d'instruments de ce genre sont loin d'égaler une manufacture de pianos telle que celle de MM. Broadwood, de Londres. On n'y voit point de machines destinées à décupler la force de l'homme et à faire épargne du temps ; tout s'y fait à la main avec un outillage souvent insuffisant. Certaines parties de la mécanique des orgues exigent une précision mathématique qu'on obtiendrait toujours à coup sûr et rapidement à l'aide de machines spéciales, mais qu'on a l'habitude de faire lentement sur un établi, après mille tâtonnements. Le plan que s'était tracé M. Merklin avait pour but de changer cet ordre de choses.

L'exécution de ce plan a commencé par l'érection de la grande fabrique située au faubourg de Namur. Là sont distribués deux cents ouvriers dans des ateliers vastes et commodes. Plusieurs salles renferment les instruments terminés et prêts à être livrés. Une de ces salles a toute la hauteur du bâtiment pour recevoir les grandes orgues : on y voit en ce moment un orgue de trente-deux pieds en construction ; colossal instrument dont les dimensions ne sont surpassées par aucun autre. Le régime d'ordre et de régularité qui règne dans ce grand ensemble inspire à tous ceux qui visitent l'établissement une confiance absolue dans sa prospérité.

Toujours préoccupé de la nécessité de faire alliance des qualités des ouvriers belges et français, pour atteindre, dans notre pays, à la perfection du travail, M. Merklin a conçu l'idée hardie d'avoir à Paris une grande fabrique, comme sœur de la maison de Bruxelles. Deux établissements où l'on construit des orgues existent dans la capitale de la France, tous deux célèbres par leurs succès : l'un est celui de M. Cavaillé-Coll, dont j'ai cité les travaux dans mon premier rapport ; l'autre

Digitized by Google

celui de M. Ducroquet, fondé primitivement par MM. Daublaine et Callinet. M. Merklin vient de faire l'acquisition de ce dernier. Se trouvant trop à l'étroit dans sa maison de la rue St-Maur, au faubourg St-Germain, il a fait l'acquisition de terrains au boulevard Mont-Parnasse, et y a fait élever de grands ateliers que j'ai visités et dont j'ai admiré le plan d'ensemble tracé par M. Merklin lui-même. Deux cents ouvriers y sont réunis comme dans les ateliers de Bruxelles. Une partie de ces ouvriers alternent de Paris à Bruxelles et de Bruxelles à Paris, afin d'établir l'entière fusion des deux établissements.

Parlons maintenant des résultats d'art produits par ces combinaisons réalisées avec une rapidité qui tient du prodige. Les progrès dans ces résultats n'ont été ni moins rapides ni moins surprenants que ceux du développement industriel. Chaque année a vu se produire dans les ateliers de la maison Merklin, Schütze et Ce, des instruments dont les diverses parties recevaient tour à tour de notables perfectionnements. Convaincu de l'importance du choix de matériaux pour la bonne sonorité, M. Merklin a fait disparaître l'étoffe, mélange d'étain commun et de plomb, de ses instruments, pour leur substituer l'étain pur, qui réunit à l'avantage de la sonorité celui de la solidité. Adoptant toutes les améliorations de mécanisme créés par les facteurs anglais et français, et portant dans la confection des pièces de ce mécanisme tout le fini désirable, il est parvenu, dans ses dernières productions, à des résultats qui peuvent soutenir la comparaison avec les travaux les plus achevés des facteurs les plus célèbres. Le grand orgue que la maison Merklin, Schütze et Ce avait placé à l'exposition universelle de Paris, a fixé l'attention du jury, et a obtenu la récompense d'une médaille de première classe. Sur le rapport qui en a été fait à M. le Ministre de l'Intérieur, le Roi a daigné accorder à M. Merklin la décoration de son ordre. Le même instrument a été acheté, pendant l'exposition, pour l'église St-Eugène de Paris, dont la construction s'achève en ce moment.

La réputation des ouvrages sortis de cette maison s'est faite avec rapidité. Ses affaires se sont étendues en France, en Allemagne, en Pologne, en Amérique. Un frère de M. Merklin a dû s'établir temporairement à la Havane pour monter les orgues qui y ont été envoyées à la demande de plusieurs églises. Mais un succès plus grand encore vient

Digitized by Google

de couronner les efforts faits par le fondateur de cette maison. M. Hilarion Eslava, artiste d'une haute distinction et maître de chapelle de S. M. la reine d'Espagne, a fait naguère un voyage en France, en Belgique et en Allemagne, dans un but purement artistique. Il avait été chargé par l'évêque de Murcie de faire choix d'un facteur habile pour la construction d'un orgue de la plus grande dimension pour la cathédrale de cette ancienne ville : c'est sur MM. Merklin, Schütze et Cᵉ que l'attention de M. Eslava s'est fixée, après avoir entendu et joué un de leurs grands instruments, et après avoir visité leurs ateliers. Cet orgue, qui sera un des plus complets et des plus considérables connus jusqu'à ce jour, est en voie de construction et sera terminé dans peu de mois. J'en suis les détails et les progrès avec beaucoup d'intérêt, car tout y est fait avec une rare perfection. Le plan de cette vaste machine a été tracé par M. Schütze, beau-frère de M. Merklin et homme de grand mérite. Jamais instrument de cette importance n'a été fait en Belgique : il n'en a même été construit qu'un très-petit nombre dans les cent dernières années. Celui que MM. Merklin, Schütze et Cᵉ construisent pour la cathédrale de Murcie est composé de quatre claviers à la main, un clavier de pédales, soixante-quatre jeux ou registres, dont une contre-basse et une bombarde de trente-deux pieds, onze registres de seize pieds, vingt-neuf jeux de huit pieds, et le reste en jeux de quatre et de deux pieds, en cornets et fournitures de quatre ou cinq tuyaux sur chaque note. On y trouve les flûtes, trompettes et clairons harmoniques inventés par M. Cavaillé-Coll, et dont l'effet donne à l'orgue un caractère auparavant inconnu. Sept pédales d'accouplement des claviers, et huit pédales de combinaisons de diverses portions des registres à bouche et à anche, complètent les immenses ressources de ce géant des instruments. La partie mécanique est un chef-d'œuvre de fini et de précision. MM. Merklin, Schütze et Cᵉ y ont fait usage du levier pneumatique, belle invention de M. Barker, qui n'est applicable qu'aux instruments de la plus grande dimension. L'inventeur de cette ingénieuse machine, destinée à rendre le clavier de l'orgue aussi doux que celui d'un piano, M. Barker, dis-je, qui fut originairement attaché à la maison Daublaine et Callinet, puis à son successeur, M. Ducroquet, est aujourd'hui contre-maître dans la maison Merklin, Schütze et Cᵉ de Paris.

Digitized by Google

M. Merklin se propose de faire entendre à Bruxelles le grand orgue de Murcie, lorsqu'il sera entièrement terminé : le public pourra juger alors de l'immense développement donné par ses travaux à la facture des orgues en Belgique.

On doit à la même maison la création d'un genre d'orgue économique et sans tuyaux qu'elle a élevé en peu d'années à un haut degré de perfectionnement. Elle a donné à cet instrument le nom d'*orchestrion*. Pour les églises de petite dimension, les chapelles, les communautés religieuses et les écoles normales, les ressources de ces instruments, en puissance et variété, sont très-suffisantes. Par les combinaisons des cases, MM. Merklin, Schütze et Cᵉ sont parvenus à donner aux anches libres des timbres variés et une intensité de ton qui imitent de la manière la plus heureuse les jeux de l'orgue à tuyaux appelés *grands jeux*, *bourdon*, *flûte*, *cornet*, *dulciane*, *euphone*, *hautbois*, *basson*, *clarinette*, *clairon*, *musette*, *flageolet*, etc. Un instrument de ce genre, à deux claviers, avec un clavier de pédales, soufflerie d'expression placée aux pieds de l'organiste, et soufflerie à levier ordinaire pour être employée lorsque l'artiste veut jouer le clavier de pédales, était placé à l'exposition universelle de Paris, et a été l'objet des éloges du jury. Il a été acheté pour une église d'Espagne pendant la durée de l'exposition. Le prix peu élevé de l'orchestrion assure à cet instrument un succès brillant et rapide.

L'attention de M. Merklin s'est aussi portée sur l'*harmonium*, orgue de chambre dont l'usage me paraît devoir devenir général et dont les progrès ont été constants depuis environ vingt ans. Fourneaux, de Paris, fut le premier qui découvrit le moyen d'améliorer le son des anches libres par le moyen des tables d'harmonie placées au-dessus de leur débouché. M. Debain perfectionna cette invention en variant la forme des cases dans lesquelles fibrent les anches, et en forma quatre registres fondamentaux de timbres différents. Étendue par MM. Alexandre père et fils, cette diversité des timbres s'est augmentée jusqu'au nombre de douze, et M. Martin, de Provins, y a ajouté la percussion qui donne au son de la anche une articulation plus prompte et un caractère spécial qui se rapproche du coup de langue dans les instruments à vent. M. Merklin vient de faire un pas de plus par de nouvelles combinaisons de ta-

Digitized by Google

bles d'harmonie, et par la superposition de réflecteurs sonores à jalousies qui modifient le son de la manière la plus heureuse. Les derniers instruments de ce genre construits dans ses ateliers, que j'ai examinés avec soin et entendus, sont, à mon avis, ce qui a été fait de plus complet et de plus satisfaisant. Ces jolis instruments fournissent des timbres et des accents pour des effets pleins de charme qu'on ne pourrait produire sur aucun autre.

J'ai cru devoir rendre compte à la classe des beaux-arts de la transformation qui s'est opérée dans la facture des orgues en Belgique, par les travaux si remarquables d'un homme digne de tout son intérêt. J'éprouve aussi quelque satisfaction de ce que mon premier rapport, inséré dans le XVIIme volume des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique,* ait éveillé l'attention de cet homme recommandable à plusieurs titres, et soit ainsi devenu l'occasion d'un progrès si rapide et d'une transformation si complète.

FÉTIS,

Directeur du Conservatoire.

Rapport lu à l'Académie.

Digitized by Google

DE LAMARTINE.

M. de Lamartine, sous la forme d'un recueil périodique, publie un *Cours familier de Littérature* dont le succès peut seul, paraît-il, l'empêcher de tomber dans la misère.

Beaucoup de journaux s'apitoient sur le sort du poëte, et il y a en effet dans cette grande infortune quelque chose qui attriste et serre le cœur. Dans sa préface l'auteur des *Confidences* nous révèle lui-même toute sa détresse. Il nous dit que sous de trompeuses apparences sa vie n'est pas faite pour inspirer l'envie, il ajoute qu'il n'est plus qu'un homme de lettres se condamnant pour vivre *au travail à mort,* il se plaint d'être obligé de s'asseoir au coin d'un âtre « dont les chenêts et la cendre sont à des étrangers. »

Certes le spectacle d'un homme que la naissance, le génie et les événements avaient élevé si haut, tombé de chute en chute jusqu'à cet abîme de détresse, a quelque chose de navrant. Mais la pitié que peut inspirer cette ruine, ne doit pas cependant nous faire oublier par quelle série de fautes M. de Lamartine est arrivé à la malheureuse situation qu'il nous dépeint. Il y a une grande leçon morale à tirer de cette catastrophe, et le poëte est doublement à plaindre, s'il n'est pas assez humble pour l'entendre. Si ses épreuves ne disent rien à son âme, c'est que la poésie, cette fatale poésie qu'il nous montre inspirant tous les actes de sa vie intérieure et publique, le domine encore à son insu, et que dans ces sombres confidences que le repentir seul devrait arracher, il y a encore plus d'orgueil que de véritable tristesse.

Ainsi l'a compris la *Revue des deux Mondes*, et elle n'est que l'interprête du sentiment de tous, quand elle dit :

Digitized by Google

« Certes, rien n'est comparable à cette plainte attristante par laquelle M. de Lamartine ouvre ce qu'il appelle son *Cours de Littérature*. Nul détail ne vous sera épargné ; vous aurez les nudités du foyer, les obligations criantes, les besoins impérieux, la fin morne d'une existence commencée dans la gloire. Son génie M. de Lamartine l'abandonne ; les rôles qu'il a joués sur la scène publique, il les livre à l'histoire. S'il eut été de la religion de Caton, dit-il, il y a longtemps qu'il eut invoqué la mort du stoïcien. Les mobilités du peuple l'ont dégoûté de la politique.

« Que reste-t-il donc de l'homme d'autrefois ? M. de Lamartine le dit lui-même en se comparant à l'obscur manœuvre, au casseur de pierres qui poursuit son labeur vulgaire sur le chemin pour rapporter le salaire du soir. Voilà le dénouement lamentable d'une grande carrière, et le langage plus lamentable encore d'un poëte sur sa propre existence ! Il vient cependant à l'esprit une réflexion bien simple. Qu'a-t-il manqué à M. de Lamartine pour se faire une autre destinée ? Quel souffle contraire l'a précipité sur cet écueil où il se plait à décrire son naufrage ? Tout ce que les autres hommes sont obligés de conquérir, il l'a eu sans effort par le bienfait de sa naissance ou par le privilége d'un génie heureux. Homme, il a trouvé l'opulence dans son berceau, il a été entouré de toutes les prodigalités de la fortune. Poëte, il n'a eu qu'à paraître pour subjuguer les imaginations et les cœurs. Nul n'a obtenu plus d'enthousiastes et aveugles admirations et on peut le dire nul n'a trouvé moins de rudesses sur son chemin. Lorsque la pensée lui est venue d'entrer dans la vie politique, toutes les portes se sont ouvertes devant lui, toutes les barrières se sont abaissées, et même plus d'une fois les agressions se sont adoucies. La plus grande critique fut souvent de lui dire qu'il était un éminent poëte. N'était-ce pas une grave injure ? M. de Lamartine a-t-il enfin la fantaisie de jouer un rôle dans une révolution ? Il a été pendant deux mois le véritable souverain de la France. Tout lui a donc souri, tout a été faveur pour lui. Il a eu le génie, la fortune, la sympathie de ses contemporains, et même l'éclair d'héroïsme dans la tempête. Aussi M. de Lamartine n'accuse-t-il pas les hommes, il n'accuse que le sort. Le sort ! le mot est bientôt dit ; mais il se trouve justement que c'est le sort qui a comblé M. de Lamartine de tous les dons et que c'est lui-même qui a détruit de ses propres mains l'œuvre de la fortune bienfaisante.

Digitized by Google

Telle est la moralité qu'il faut recueillir : c'est que le sort n'est rien ici et que les hommes sont les véritables ouvriers de leur destinée. Heureuse ou malheureuse, ils l'ont faite ainsi, et sans refuser ce qui est dû de sympathie attristée aux amertumes d'une situation douloureuse, on ne peut oublier aussi qu'il est arrivé trop souvent à M. de Lamartine de conspirer avec la foudre ainsi qu'il l'a dit un jour dans une image plus poétique que rassurante. »

Ce qui a fait le malheur de Lamartine, c'est l'absence de règle. Aussi longtemps qu'il fut chrétien, le chantre *des Harmonies* trouva dans sa foi un guide et un frein. Dès qu'il eut cessé de croire, sa vie tout entière fut livrée aux caprices d'une imagination qui ne trouvait plus aucun contre-poids.

Tout devint littéraire à mes yeux, même ma propre vie, nous dit-il. Nous le savions déjà, mais l'aveu n'en est pas moins instructif à cette heure et sous cette plume. « Les révolutions, ajoute-t-il, la guerre, la diplomatie, la politique auxquelles je me consacrai, m'apparurent comme les passions de l'adolescence m'étaient apparues, *par leur côté littéraire :* j'aurais voulu que la vie publique mêlât le talent littéraire à tout, rien ne me paraissait réellement beau dans les champs de bataille, dans les vicissitudes des empires, dans les congrès des cours, dans les discussions des tribunes, que ce qui méritait d'être ou magnifiquement dit ou magnifiquement raconté par le génie des *littérateurs.* » Et plus loin : « L'histoire n'était, selon moi, que la poésie des faits, le poëme épique de la vérité. »

« Que vous en semble? dirons-nous après le *Correspondant.* Ne trouvez-vous pas dans ces quelques lignes et dans les pages qui suivent, la clef, le secret de cette existence brillante et mobile où toutes les réalités se sont traduites en sonorités ou en images, où les opinions, les croyances, les actions généreuses ou coupables n'ont été que des vibrations, toujours nouvelles, toujours changeantes, suivant le choc qui les éveille, suivant le souffle qui passe sur le clavier? Tout s'explique désormais, de ce qui avait paru inexplicable. Cette religion, vague et flottante, sur laquelle tant de lecteurs se méprirent et qui s'est évanouie dans les fumées de l'orgueil, dans les feux de l'Orient, dans les brumes du panthéisme, c'était la littérature s'emparant, comme de son premier bien,

Digitized by Google

du saint et inaliénable domaine de la foi chrétienne, et y apportant ses ardeurs factices, ses capricieuses alternatives d'assentiment et d'abandon, ses floraisons parasites, prêtes à étouffer la tige sacrée. Ces procédés historiques se jouant des événements et des hommes, des documents et des preuves, créant des figures de fantaisie sous de sévères portiques, improvisant des fresques peintes à la détrempe sur ces murs bâtis par l'histoire et badigeonnés par le roman, c'était la littérature, usurpant ce qu'elle devrait respecter, dominant ce qu'elle devrait servir, remaniant, pour l'éclat et le succès d'un jour, ces vérités du passé si nécessaires à l'intelligence des vérités du présent. Cette intervention passionnée et imprévoyante dans la politique, cette promptitude étourdie à jouer sur un coup de dés la fortune d'un pays, c'était la littérature imprimant, bon gré, mal gré, aux affaires, aux sérieux intérêts de la vie publique, les émotions, l'imprévu, les péripéties d'un poëme ou d'un drame, traitant la France comme une lectrice, croyant tout perdu si elle s'ennuie, tout sauvé si elle s'amuse, lui servant un banquet, une émeute, une révolution, un monde suspendu entre des expédients et des abîmes, comme elle lui servirait une épopée, une tragédie gigantesque, dont elle disposerait la mise en scène sans en maîtriser les ressorts, sans en prévoir le dénouement. »

C'est sous l'empire de ces fatales dispositions qu'il a écrit son *Voyage en Orient*, rêverie anti-chrétienne; son *Jocelyn* où la vérité, comme le dit M. Nettement, se trouve mêlée à l'erreur, où l'on rencontre la volupté à côté de la prière, où le célibat du prêtre est l'objet d'attaques d'autant plus dangereuses qu'elles sont mieux dissimulées; la *Chute d'un Ange*, poëme panthéiste où l'esprit et la nature, Dieu et la nature, l'idée et la forme sont tour à tour divinisés, mais dans l'ensemble duquel le sensualisme, ce vieil ennemi du spiritualisme chrétien fait sentir son souffle ardent et impur, l'*Histoire des Girondins*, immense amas d'erreurs, de contradictions et de faiblesses révolutionnaires, tant de productions coupables, enfin que la religion et la société déplorent à la fois.

Digitized by Google

POLITIQUE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE.

On ne connaîtra d'une manière bien exacte les stipulations du traité de paix qu'après la publication qui en sera faite par le *Moniteur universel*. D'ici là on pourra se livrer à des conjectures plus ou moins vraisemblables, reproduire des rumeurs plus ou moins sérieuses; rien ne nous garantira la vérité de ces informations. Ce qui paraît le plus généralement admis, c'est que le principe de la neutralisation s'étend sans réserve à la mer d'Azoff et au fort Nicolaïeff, et que les îles d'Aland ne seront plus fortifiées. Dans ces stipulations, gît la grande garantie européenne par excellence, car la Russie, en restreignant aux dernières limites sa puissance navale au nord et au sud, se lie elle-même les mains pour l'avenir.

Les principes proclamés, les difficultés d'application commencent, et parmi ces difficultés, la réorganisation des principautés n'est pas certes la moins considérable. Différents systèmes sont en présence. Les provinces danubiennes seront-elles réunies en un seul état indépendant et neutre, ou bien conserveront-elles leur situation ancienne administrativement améliorée, sous la souveraineté plus nominale que réelle de la Porte et sous le protectorat collectif des puissances. Les vœux des principautés semblent en général favorables à la réunion, mais la Turquie y fait obstacle. Elle ne se dissimule pas que cette réunion sous un seul chef serait un acheminement à l'indépendance. Le congrès n'a pas voulu trancher cette question sans s'entourer de toutes les lumières désirables, et il a décidé que des commissaires seraient chargés d'aller s'enquérir des vœux des principautés elles-mêmes.

Les réformes en Turquie existent sur le papier, mais rien de plus. Les populations musulmanes ne sont pas disposées à accepter l'assimilation des chrétiens, et il faut s'attendre à des scènes sanglantes, chaque

Digitized by Google

fois que ces derniers s'aviseront d'user des droits que vient de leur conférer le Sultan. Il n'en faut pas moins savoir gré au gouvernement de sa bonne volonté. Il n'a pas reculé devant des concessions qui répugnent surtout à la race dominante, et l'*Univers* a donné ces jours derniers le texte d'une décision de sa hautesse qui laisse aux Musulmans pleine liberté de se convertir à la religion catholique.

On a voulu rattacher aux travaux du congrès ce qu'on est convenu d'appeler la *question italienne*. Que de plans élaborés par les journaux, depuis quelque temps. A les en croire, il serait question d'enlever aux Papes tout ou partie de ses états, d'imposer une constitution au roi de Naples, de contraindre l'Autriche à accorder à la Lombardie des institutions libérales, de forcer la Toscane à entrer dans la même voie, et enfin de donner au Piémont on ne sait quels accroissements de territoire. Tout cela est pure fable. La conférence des plénipotentiaires ne s'est occupée ni officiellement, ni officieusement de la situation de l'Italie. Seulement que cette situation ait fait l'objet d'entretiens particuliers, que le mémoire de M. de Cavoer qui touchait à toutes ces réformes, ait été communiqué à divers gouvernements, c'est possible ; mais comme plénipotentiaires, comme membres de la conférenee, les représentants des diverses puissances, siégeant au Congrès, n'ont pas voulu parler de l'Italie.

L'*Univers* nous semble poser nettement la question lorsqu'il dit que deux influences se disputent la prééminence dans la Péninsule, et qu'il s'agit de savoir laquelle de ces deux influences l'emportera : d'un côté, c'est la révolution, le libéralisme, le Piémont et l'Angleterre, avec des vues et des plans divers naturellement ; de l'autre, c'est le parti de l'ordre qui a pour lui les masses, le clergé et qui cherche son point d'appui dans la France et l'Autriche. Au fond de cette lutte, il s'agit moins de réformes administratives, que d'expériences révolutionnaires. Il est des gouvernements qui ne désavoueraient certes pas le programme que nous donnons plus haut. S'ils dissimulent leurs vues, s'ils se bornent à lancer des ballons d'essai dans leurs journaux, c'est que le moment ne leur paraît pas venu de faire triompher des idées qu'ils trouvent sans doute trop radicales pour les gouvernements conservateurs de l'Europe. En attendant mieux, ils se contenteraient d'une pression diplomatique qui

Digitized by Google

serait exercée sur le Saint-Père, sur le roi de Naples au profit du libéralisme. Nous ne croyons pas qu'au moment où l'alliance de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche et du Piémont continue à être une nécessité de la situation et des faits, l'idée de cette intervention puisse être accueillie. A notre sens, elle ne pourrait avoir que des conséquences funestes. Le cœur magnanime de Pie IX a donné assez de preuves de son amour pour ses peuples, pour qu'on se repose sur lui de prendre les mesures que la nécessité lui indiquera. Une intervention quelconque ne servirait qu'à encourager les révolutionnaires dont tous les efforts tendent à faire à l'Italie une situation telle que les grandes puissances, attribuant à la faute des gouvernements ce qui n'est que le fruit des menées démagogiques, s'en émeuvent et s'en préoccupent. Il est désormais prouvé que le memorandum de 1831 a contribué pour beaucoup à la révolution romaine. Le renouvellement de cet acte n'aurait pas des conséquences plus heureuses.

Serait-il vrai d'ailleurs que la situation de l'Italie est si désespérée! Mais à part les assassinats politiques dont la ville de Parme a été le théâtre, nous cherchons en vain les symptômes de la recrudescence de malaise et de détresse dont on parle. Nous pourrions prouver au contraire que beaucoup de progrès matériels se sont accomplis dans les États-romains par exemple, mais nous ne pouvons pas incidemment traiter une grande question qui touche aux polémiques les plus vives de notre temps.

Si nous voulions faire des comparaisons, que ne pourrions-nous pas dire de la Suisse où la mèche révolutionnaire est toujours allumée! Le Tessin et le canton de Fribourg font de la sauvagerie, le canton de Vaud, le canton de Berne, le canton de Zurich sont entièrement démoralisés. Que dire du canton de Genève? Toutes les puissances du mal sont liguées contre le catholicisme. Le pouvoir sans forces aux mains de James Fazy est débordé par les sociétés maçonniques, par l'association organisée quasi-militairement des *Fruitiers*, par le conseil municipal, par les protestants. Un immense travail de démoralisation se fait par les écoles, par les sociétés secrètes, par les livres. Genève roule rapidement dans l'abîme, c'est le langage d'un protestant qui écrivait dernièrement à l'un de nos amis.

Digitized by Google

Les ministres piémontais s'attachent à faire expier au clergé savoisien le zèle qu'il a montré pour la défense des droits de l'Église. La plupart des curés ou n'ont pas reçu leur traitement jusqu'aujourd'hui, ou ont dû se soumettre à une réduction considérable. On en cite à qui l'État ne veut pas payer plus de 30 francs par an. L'*Echo du Mont-Blanc,* qui rapporte ces faits nie que l'État ait le droit d'opérer cette réduction, le retour de la Savoie à la Sardaigne ayant substitué le Piémont à la France pour toutes les obligations dont cette dernière puissance était responsable, et le traitement des curés ayant été mis par le Concordat de 1801 à charge de l'État.

Que dire de l'Espagne que nous ne l'ayons déjà dit dans chacune de nos revues! Les troubles de Valence sont un nouvel incident du drame qui se joue dans la Péninsule. Il n'y a qu'un remède à ce mal, c'est la restauration de l'autorité, et ceux qui l'ont ébranlée sont-ils bien en mesure de la relever.

L'Autriche poursuit sans bruit et au milieu du calme de ses peuples, l'œuvre de réparation qu'elle a entreprise. Dans l'ordre matériel, elle ne néglige rien pour développer les éléments de prospérité qu'elle renferme dans son sein. Dans l'ordre moral et religieux l'application du concordat portera les meilleurs fruits. Les évêques sont réunis en ce momens pour délibérer sur les mesures d'exécution.

Faut-il croire avec la *Civiltà catholica* à un mouvement généreux de l'empereur de Russie en faveur des catholiques, ou bien doit-on s'attendre, d'après certains renseignements publiés par l'*Univers* à un redoublement de sévérité. L'avenir seul nous l'apprendra. Mais à notre sens, il y a plus de motifs d'espoir que de découragement.

Frappé de la démoralisation toujours croissante qui se manifeste dans certains centres de population, le gouvernement français a ouvert une sorte d'enquête sur les causes de ce déplorable état de choses. Les rapports qu'il a reçus en signalent deux principales : le chiffre trop considérable des cabarets et la propagande exercée par les mauvais livres qui circulent dans les campagnes. A l'instar de ce qui a lieu en Amérique, en Suède et en Norwége et dans plusieurs petits états d'Allemagne où la tenue des cabarets est soumise à une législation sévère, les rapports exprimeraient la pensée que le nombre des maisons de débit qui s'élève

Digitized by Google

aujourd'hui à trois cent mille pourrait être réduit sans inconvénient à cent mille, et demanderaient en même temps que des mesures fussent prises pour diminuer la circulation des romans à vingt centimes. Il n'est pas impossible, parait-il, que le Sénat prenne l'initiative d'une proposition dans ce sens.

En Angleterre, la chambre des communes a autorisé la prise en considération d'un bill de M. Spooner, tendant à prononcer l'abolition du subside dont jouit le Séminaire de Maynooth.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE BESCHERELLE.

L'*Univers* signale dans ce dictionnaire quelques articles où le respect des choses que nous vénérons, est trop souvent oublié. Nous reproduisons quelques-unes de ses remarques :

« A l'article *Calvin*, nous lisons qu'il fut « le propagateur le plus ar- « dent des doctrines de Luther (page 521, tome Ier). » C'est une véritable révolution historique qui est renfermée dans ce peu de mots. Jusqu'ici tout le monde avait vu dans Calvin le plus puissant des contradicteurs de Luther, l'auteur de la scission la plus éclatante parmi les réformés.

« Cherchez, nous dit-on, *Constitutions apostoliques*. Nous cherchons et nous trouvons cette explication (page 758, tome Ier) : « Recueil « de réglements attribués aux Apôtres. On convient généralement « qu'elles sont supposées. » Nous croyons que l'Église ne convient pas généralement de cela. La phrase : *en vertu des constitutions apostoliques*, est insérée dans presque toutes les bulles des Souverains-Pontifes, et il est difficile de soupçonner que les Papes invoquent un titre supposé.

« *Bossuet* n'obtient que quelques lignes dans le Dictionnaire national (p. 443, t. Ier) ; on nous le présente comme « le régulateur de « l'autorité des Papes dans ses rapports avec l'autorité des Rois. » Pauvre Aigle de Meaux ! comme depuis sa mort les oiseaux inférieurs le plument.

« Au mot *Rousseau* l'enthousiasme de notre dictionnaire se déploie, après un éloge aussi complet que mal écrit, l'auteur ajoute : « Quant à « ses œuvres, il faut les lire, les relire, et les relire encore. » C'est du fanatisme et un bien mauvais conseil ; mais cette exaltation ne sera pas

Digitized by Google

contagieuse. Rousseau ne se lit plus; comment le pourrait-on relire?

« A propos de l'*Inquisition*, notre lexique reprend pour son compte les plus niais mensonges que la presse révolutionnaire donne en pâture à ses abonnés : « Ce tribunal terrible, écrit-il sur le ton de la haute « éloquence, a exercé pendant des siècles sa juridiction sanguinaire en « France, en Espagne, en Italie, et a fait périr des *millions* d'hommes « dans les tortures. » (Tome II, p. 245). Pourquoi pas des *milliards?* Les libres-penseurs un peu éclairés ont renoncé eux-mêmes à cette fantasmagorie. M. Cousin a constaté, à propos du procès de Vanini, que les accusés réclamaient comme une faveur d'être jugés par le Saint-Office, la juridiction la plus humaine du temps. Le chancelier de l'Hospital, a peu près aussi éclectique au seizième siècle que M. Cousin l'est au dix-neuvième, fournit dans un discours, rapporté par le continuateur de Fleury, un témoignage irrécusable du petit nombre de supplices décrétés par l'Inquisition espagnole. Comme on examinait, au colloque de Poissy, s'il y avait lieu d'établir en France des offices inquisitoriaux pour réprimer les violences du protestantisme envahissant, le chancelier dit qu'il adopterait cette pensée, si le mal n'avait fait dans notre pays des progrès déjà trop considérables, et si on pouvait espérer maintenir, comme Philippe II l'avait fait, au prix de *quarante-huit* condamnations capitales, le bienfait de l'unité de la foi. Un bon lexicographe, instituteur du genre humain, devrait bien avoir au moins déchiffré cet abécédaire historique. C'est ainsi qu'en parlant du *Droit du Seigneur* (p. 850), sous l'un des plus vilains noms que lui ait donnés la jovialité gauloise, il revient aux âneries que le rédacteur en chef de l'*Univers* a si victorieusement détruites sur le dos de M. Dupin aîné.

« Nous n'en finirions pas si nous voulions relever toutes les erreurs qui nous ont été signalées et celles que nous avons pu saisir au passage. Nous terminerons en citant quelques-uns des emprunts que le Dictionnaire national fait à la littérature pour appuyer ses savantes définitions.

« Mettons en première ligne cette phrase de M. Cousin (p. 673) : « Le « clergé n'aime pas les Jésuites, autant qu'on pourrait le croire. » Voilà qui est frappant et mémorable, et nous ne doutons pas que l'illustre écrivain ne soit flatté qu'on ait tiré de ses ouvrages un pareil modèle de diction.

Digitized by Google

« Ce beau vers de Millevoye :

Dans l'abîme d'un cloître à jamais descendue,

paraîtra, sans doute, à tout le monde mériter qu'on lui attribue l'autorité d'un exemple (p. 377).

« Au mot *Bégueule*, le Dictionnaire national éprouve le besoin de prendre à Voltaire ce joli passage sur les beautés décrépites (377), qui,

Dans leur besoin de passion
S'affolent de dévotion.

« A l'article *Concile* (p. 719), il emprunte ou il prête à Boileau, car notre mémoire ne nous rappelle rien de semblable, cette sottise rimée :

. . . . . Dans plus d'un aveugle et ténébreux concile
Le mensonge parut vainqueur de l'Évangile.

« On comprend sans peine l'intention de tous ces choix, et nous nous contentons de les signaler, sans prendre la peine de constater les erreurs matérielles dont quelques-unes de ces citations peuvent être entachées. M. Bescherelle, qui, en parlant de la Compagnie de Jésus, prend saint François pour un *Français* (t. II, p. 289), nous permettra de suspecter quelque peu son exactitude. Arrivons au mot *Amour*, il nous semble le chef-d'œuvre du génie; nous le proposons à l'admiration de tous les lexicographes présents et futurs : « C'est l'amour, dit notre auteur p. 159), d'après Pierre Leroux, qui donne aux saules comme aux jeunes filles, comme aux comètes (et probablement à l'inventeur de la Triade aussi), leur longue chevelure traînante. »

« M. Bescherelle termine son article en citant Georges Sand : « Allez, « là où il n'y a pas d'amour, il n'y a pas de femme, » proposition qu'on pourrait retourner agréablement. Il cite aussi M. Alphonse Karr : « Les « pucerons ne connaissent ni l'amour ni l'hyménée. »

« Tel est ce dictionnaire vraiment national, vraiment universel et même unique de la langue française. »

LE LIVRE DE LA VIERGE, ou *le Mois de Marie du Chrétien dans le monde*, recueilli et mis en ordre par un Prêtre du diocèse de Liége.

Ce livre, qui vient de paraître chez M. G. Lardinois, imprimeur à Liége, forme un vol. in-12, d'environ 400 pages et d'une belle exécution typographique. A proprement parler, ce n'est pas un ouvrage nouveau, puisqu'il est composé de morceaux choisis dans ce que Pie IX, le car-

Digitized by Google

dinal Giraud, le père Ventura, le père Newman, Gerbet, Combalot, Orsini, Lamennais, Louis Veuillot, Bossuet, Fénelon, Bourdaloue et Massillon ont écrit de plus admirable et de plus touchant sur la Mère de Dieu. A notre avis, c'est une idée fort heureuse d'avoir réuni dans une sorte de couronne littéraire ce que le génie chrétien du XVIIe et du XIXe siècle a produit de plus solide et de plus brillant sur la douce Reine des cieux. Il y a pour chaque jour du mois un morceau tiré de l'un des grands écrivains que nous venons de nommer, plus une courte prière empruntée à quelque Saint. Ces précieux fragments ont été disposés dans un ordre parfait de manière à former un harmonieux ensemble. Le livre se divise en trois parties bien distinctes. D'abord les *Mystères de la vie de la Vierge :* l'Immaculée Conception ; la Naissance de la Vierge ; sa Présentation au temple ; ses Fiançailles ; l'Annonciation ; la Visitation ; la Maternité divine ; la Purification ; la Compassion ; la mort de la Vierge et son Assomption glorieuse ; ensuite les *Vertus de la Mère de Dieu, ses titres au respect et à l'amour des hommes ;* enfin le *Culte de Marie*. Il y a dans ce plan tout ce qu'il faut pour l'esprit, pour le cœur, pour la pratique ; une doctrine sûre, solide et complète, des considérations morales admirables, de touchantes invitations à aimer, à servir et à honorer la Mère commune des chrétiens. La variété du style dans l'unité du sujet constitue un charme de plus. Il y a quelque chose d'imposant dans ce concert, des plus grandes voix chrétiennes s'unissant pour célébrer les louanges de la Fille, de l'Épouse et de la Mère du Roi immortel des siècles. Nous avons la conviction que le *Livre de la Vierge* sera accueilli avec bonheur par tous ceux qui sont fiers de leur titre d'enfants de Marie et qu'il sera lu et médité avec délices par tous les amis de la belle littérature religieuse. D. D.

PHILOSOPHIE et RELIGION. — DIGNITÉ DE LA RAISON HUMAINE ET NÉCESSITÉ DE LA RÉVÉLATION DIVINE ; par M. l'abbé MARET, doyen de la faculté de théologie de Paris.

Nous ne pouvons donner une plus juste idée de cette importante publication, qu'en citant les paroles mêmes par lesquelles l'auteur nous en fait connaître le plan et la méthode : « Le premier volume qui paraît aujourd'hui est consacré à une étude de la raison et de la nécessité de *la*

Digitized by Google

révélation. Le but principal de ce volume est de restituer à la raison toute sa dignité naturelle, trop oubliée par des systèmes exclusifs, de la rétablir dans ses droits, afin que, satisfaite dans ses exigences légitimes, elle puisse plus facilement reconnaître ses bornes et le besoin qu'elle a d'une lumière supérieure. Nous discutons, dans ce volume, des doctrines erronées et dangereuses pour la raison comme pour la foi; et nous restons fidèle à la bonne tradition philosophique, à la bonne tradition théologique, où l'on rencontre facilement le terrain solide sur lequel on peut asseoir l'accord nécessaire de la raison et de la foi. Après avoir démontré la nécessité de la révélation, nous mettons tous nos soins, d'abord à établir son existence, ensuite à dévoiler toute la grandeur, toute la beauté de sa doctrine, l'excellence de ses institutions, l'étendue de ses bienfaits. Pour atteindre ce but, le second volume contient une comparaison du mosaïsme avec les religions de l'antiquité; et de cette comparaison, qui résume, autant qu'il est en nous, la science contemporaine, résulte une démonstration de la divinité de la révélation à l'époque patriarchale et mosaïque. Dans le troisième et le quatrième volume, les véritables origines du christianisme sont cherchées et sont justifiées; les faits historiques sur lesquels repose sa divinité sont vengés, et ses grands dogmes sont exposés comme la plus haute philosophie qui puisse être présentée à la raison humaine. L'Église, son autorité, ses institutions, qui se résument dans la hiérarchie et le culte, occupent le cinquième volume. Le sixième enfin, renferme une étude des rapports du Christianisme et de l'Église avec la civilisation. »

LOGICÆ SEU PHILOSOPHIÆ RATIONALIS ELEMENTA, cura Gerardi Casimiri UBAGHS, can. hon. eccl. cath. Leodi, S. Theol. doct., in univ. cath. Lovan. Phil. prof. ord. Editio quinta. Lovanii, Vanlinthout, 1856. Vol. in-8° de 302 pp.

Le *Correspondant* de Paris, du 25 février, consacre l'article suivant à l'appréciation de cet ouvrage au sujet duquel nous avons reçu nous-mêmes un travail que nous publierons.

« Le savant professeur de Louvain, M. Ubaghs, publie la 5e édition de sa *Logique latine*. C'est moins une édition nouvelle qu'un ouvrage nouveau, surtout dans quelques-unes de ses parties. Nous nous sommes

Digitized by Google

attaché, dit l'auteur, à diminuer les paroles et à multiplier les pensées ; et c'est cette condensation intelligente, en agglomérant sur un moindre espace un plus grand nombre de rayons, qui a achevé de donner à son style cette netteté parfaite et cette précision suprême, dont les Œuvres de saint Thomas nous offrent le type par excellence. Mais ce qui recommande particulièrement cette cinquième édition, et ce qui la distingue de toutes les précédentes, c'est l'introduction dans la Logique d'un élément nouveau. M. Ubaghs, qui, depuis six ans, s'est occupé d'une manière très-active de la question de l'*ontologisme*, et qui l'a éclairée de travaux fort recommandables, l'applique aujourd'hui aux deux problèmes les plus agités de notre temps ; l'*origine de la raison* et le *principe de la certitude*. Sans vouloir l'imposer à la science, il fait ressortir cependant avec une grande force tout ce que cette doctrine sainement comprise fournit de lumière contre le *traditionalisme* exagéré de certains catholiques, et l'*idéalisme* sceptique des deux derniers siècles. Tous ceux qui aiment la philosophie sérieuse et sérieusement traitée, et qui s'intéressent à ses progrès, voudront lire et posséder ce remarquable travail. »

COUP D'OEIL SUR L'ANGLETERRE OU IMPUISSANCE DU PROTESTANTISME POUR LE BONHEUR DU PEUPLE, par M. Noel Le Mire, 1 volume in-12 de 508 pages, 3 francs.

Ce livre répond aux préoccupations les plus vives de notre temps. L'influence comparée du protestantisme et du catholicisme sur le bonheur des peuples, est le principal champ de bataille de la polémique contemporaine. M. Le Mire ouvre aux défenseurs de l'Église catholique un arsenal où ils pourront puiser à pleines mains. Le tableau qu'il trace de l'Angleterre d'après les faits connus est vraiment effrayant. En voici les principaux traits : absence de religion, malgré les hypocrites dehors d'un respect sans bonne foi; dégradation hideuse des classes populaires; — ivrognerie répandue à un degré dont on ne peut se faire une idée en France; — infanticide devenu un moyen de spéculation parmi les populations ouvrières ; — insuffisance des prisons et immoralité parmi les détenus ; égoïsme et corruption partout ; — taxe des pauvres insuffisante malgré l'énormité de son chiffre ; — générosité

Digitized by Google

fastueuse, qui ne ressemble en rien à la charité catholique ; — éducation impuissante à combattre le mal ; — haine stupide contre le catholicisme et absence de dévouement dans le clergé anglican : — souffrance et dégradation des populations industrielles ; — absence du véritable goût pour les arts ; — faiblesse de l'armée.

LA SAINTE-VIERGE... *Sermons sur les mystères et le culte de la Mère de Dieu*, par Jacques-Bénigne BOSSUET, avec une introduction par M. Louis VEUILLOT. 1 volume in-12 de XVIII-356 pages (1855), chez Julien, Lanier et Cᵉ, au Mans et à Paris. Prix : 3 francs. — Bossuet, avec sa science consommée de la religion, sa puissante logique, son impétueuse éloquence, établit si solidement, sur les principes de la foi et d'après les analogies qui résultent de l'ensemble des dogmes, les prérogatives de Marie et les raisons du culte que nous lui rendons, qu'il est impossible de n'être pas convaincu de la légitimité d'une dévotion si chère à l'Église, et qui s'est épanouie dans son sein en tant de pratiques diverses. Jamais, en effet, l'Église catholique ne s'est montrée plus conséquente avec elle-même, avec sa foi, que dans ce travail incessant, dont parle si bien M. Veuillot, par lequel, « en recueillant la « tradition, en sondant les Écritures, elle a retrouvé Marie toute en- « tière (p. IV) », et l'a présentée aux adorations du monde avec l'auréole de toutes ses gloires ; travail qui vient d'avoir son achèvement dans la bulle dogmatique de Pie IX, dont M. Veuillot n'a pas manqué de faire le couronnement de son recueil.

Ce recueil des sermons de Bossuet sur la Sainte-Vierge est précédé d'une introduction remarquable, écrite de ce style qu'on connaît, et qui explique la prédilection de M. Louis Veuillot pour Bossuet. Il y fait ressortir principalement deux choses : d'abord l'importance sociale du culte de Marie, puis incidemment, les harmonies ravissantes de ce culte, avec les sentiments les plus doux du cœur humain. C'est en Marie qu'a été réhabilitée la femme chrétienne ; en Marie que sa dignité lui a été rendue ; c'est dans la contemplation de Marie, type sublime placé sous ses yeux depuis dix-huit siècles, qu'elle a retrouvé « des vertus et des « droits, légitimes conquêtes de ses vertus, (p. XI). »

Digitized by Google

LA CROIX ET L'ÉPÉE, *récits de la guerre d'Orient* (campagnes de 1854 et 1855), in-12 de 316 pages, 1 franc.

L'auteur de cet ouvrage est M. Eugène VEUILLOT, rédacteur de l'*Univers*. On en devine le caractère et le but. Ce sont les prodiges de la croix à côté des prodiges de l'épée, exposée, racontée avec un charme entraînant. On retrouve dans ces récits tous ces épisodes si touchants de piété et l'héroïsme que les journaux ont enregistrés. Que de beaux exemples à imiter, que de salutaires leçons à puiser dans ce livre. Nous souhaitons bien vivement qu'il se répande partout, et particulièrement dans les rangs de l'armée que l'auteur a eu particulièrement en vue.

DE L'ÉTAT DES CHOSES A NAPLES ET EN ITALIE, *lettres a Georges Bowyer*, membre du parlement britannique, par JULES GONDON, in-8° de 208 pages; prix 3 fr. 50 c.

Voici encore un livre qui offre un intérêt d'actualité incontestable. On sait quelles attaques les libres-penseurs dirigent journellement contre l'Italie. Ils nous la dépeignent succombant sous l'oppression et la misère. Dans ces derniers temps surtout, l'administration du royaume de Naples a été tout spécialement le point mire du faux libéralisme. M. Jules Gondon rétablit la vérité pour l'instruction de tous les hommes de bonne foi. Il examine successivement la conduite du gouvernement napolitain vis-à-vis des gouvernements étrangers, dans son administration intérieure, dans sa police, dans ses tribunaux, et surtout dans ses prisons. Que de contes fantastiques sur les quarantaines, sur les bastonnades, sur les lazzaroni, sur le fameux Mazza, sur le roi Ferdinand, etc., s'évanouissent devant cet examen calme et impartial! L'auteur ne reste pas toujours cependant sur la défensive : comparant l'accusateur à l'accusé, il montre ce qu'est la bastonnade en Angleterre, ce qu'est la police anglaise, ce qu'est le code pénal anglais, ce que sont les prisons anglaises, ce qu'est l'Angleterre dans sa religion, dans ses classes populaires, dans sa taxe des pauvres, dans ses *Workhouses*, dans sa législation, et ce n'est pas sa faute si la comparaison tourne à la confusion de l'orgueil britannique.

MARIE SUR LE TRONE DU CIEL, ou RECUEILLEMENTS CONSO-

Digitized by Google

LANTS POUVANT SERVIR DE MOIS DE MARIE, par le R. P. STOEGER, de la Compagnie de Jésus ; traduit de l'allemand. — 3e édition, 1 vol. in-32 de 204 pages (1856) chez J.-B. Pelagaud et compagnie, à Lyon et à Paris ; prix : 70 centimes.

Le P. Stoeger a écrit en allemagne plusieurs ouvrages qui jouissent dans ce pays d'une grande faveur. Le petit livre que voici lui appartient. MM. Groulier et Daurignac, qui l'ont traduit, consacrent leur travail à Marie Immaculée. Le meilleur éloge que nous puissions faire de la traduction, c'est de dire qu'elle ne paraît pas être une traduction, tant le style est naturel, élégant et facile. Le fond du livre est, de son côté, excellent. Comme on peut le voir par le titre, les réflexions et les élévations qu'il renferme ont pour objet Marie sur le trône du Ciel, et non point la Vierge sainte militant encore sur la terre. L'idée est donc nouvelle pour un *Mois de Marie*. Parcourant les plus belles invocations des litanies, l'auteur en exprime, si nous pouvons le dire, le suc le plus doux, et le présente à la piété du lecteur. Il n'y a point de diffusion, point de longueurs, point de métaphysique; c'est partout de l'onction, du sentiment, de la piété, en peu de mots, sans frais d'imagination. (*Bibliographie Catholique.*)

HISTOIRE DE FRANCE, de M. MICHELET.

L'auteur est arrivé aux *guerres de religion*. Voici les lignes que la *Revue des Deux-Mondes* consacre à ce dernier volume : « (*Revue des Deux-Mondes*, p. 682). Il y a un point où depuis longtemps M. Michelet a presque perdu tout équilibre de jugement : c'est quand il touche aux choses religieuses et aux choses de la révolution. De là vient la différence qui existe entre ses premiers volumes sur l'histoire de France et ses dernières études sur la réforme, sur la renaissance, qui ont précédé de peu le tableau des *guerres de religion*. Une fois arrivé à ce point du catholicisme et de la révolution, M. Michelet part visiblement effaré et se lance dans les espaces indéfinis. M. Michelet n'est point évidemment un historien véritable, la sévérité et l'impartialité lui manquent trop : il a une histoire à lui, qu'il anime de son esprit, qu'il peint de ses couleurs. Il sait beaucoup, cela n'est point douteux ; seulement il fait l'histoire moins avec ce qu'il sait qu'avec ce qu'il devine ou ce qu'il

Digitized by Google

suppose. Qu'on ouvre son dernier volume, il serait certes difficile en le lisant de se faire une idée exacte du XVIe siècle. On entrevoit à peine la suite des événements, trop souvent pliés à tous les caprices de l'imagination ; les dates se pressent et se confondent. L'auteur se laisse emporter par la passion jusqu'à mêler les temps, les choses et les hommes, et créer des analogies fort imprévues. »

LA CHARITÉ CHRÉTIENNE ET L'ASSISTANCE PUBLIQUE, par Émile Lion, avocat à la cour d'appel de Liége. Liége, Grandmont-Donders, 1856. Vol. in-8° de VIII-165 pages. Prix : fr. 1-50. Cet ouvrage mérite autre chose qu'une simple mention bibliographique.

En présence des efforts tentés pour ôter à la charité privée toute liberté d'action, M. Lion a fait une bonne action en prenant la plume pour défendre à la fois la charité chrétienne dans le passé et dans le présent. Son livre est surtout destiné à servir de réponse au travail d'un jurisconsulte d'une grande considération, M. Tielemans, et cette circonstance le fera plus avidemment rechercher, parce qu'on y trouvera les faits, les arguments de droit, les considérations historiques, religieuses et sociales qui peuvent le mieux servir à éclairer les défenseurs de la liberté des principes et des institutions catholiques dans notre pays.

LE MONDE AVANT LA CRÉATION DE L'HOMME, par le docteur Zimmermann, traduit de l'allemand, par MM. Hymans et Strens, n'est autre chose au point de vue religieux que la doctrine du panthéisme appliquée aux sciences. Tous les efforts de l'auteur tendent à faire rejeter l'idée d'une création surnaturelle.

L'*Univers* annonce, dans ses correspondances de Rome, qu'on va commencer à l'imprimerie de la propagande, l'impression des œuvres du P. Petau, annotées par les savants professeurs de théologie dogmatique du Collége romain les PP. Passaglia et Schrader ; que l'imprimerie tibérine a entrepris la continuation des *Annales de Baronius*, sous la direction du P. Theiner.

M. Charles Sainte-Foi va publier sous la direction du R. P. Laurent, provincial des Frères-Mineurs-Capucins de France, une bibliothèque franciscaine, destinée à reproduire la vie des Saints de l'Ordre avec les

Digitized by Google

principaux ouvrages. Le livre par lequel M. Charles Sainte-Foi inaugure la bibliothèque franciscaine, est intitulé : *La vénérable Jeanne-Marie de la Croix, religieuse franciscaine, et son époque*, par Béde Weber, traduit de l'allemand.

Dans la séance du 5 mars de la classe des lettres de l'Académie, il a été donné lecture d'une notice de M. le chanoine Desmet, sur l'abbé Joseph Ghesquière, membre de l'ancienne Académie de Bruxelles. Cette notice fera partie du prochain volume de l'Annuaire.

M. Baguet a lu une notice intitulée : *De la nécessité de fortifier par l'enseignement l'amour de la science*, et qui rentre dans le cadre des observations développées par M. l'abbé Lecomte dans ce recueil. L'auteur voit un grand obstacle au progrès intellectuel dans le penchant qu'on a de nos jours à négliger les sciences spéculatives pour suivre le courant des études professionnelles. La conséquence de cette fausse direction imprimée aux études, c'est que l'esprit scientifique s'affaiblit, le cercle des idées se rétrécit, et pour peu que l'on continue à marcher dans cette voie, le siècle des lumières deviendra celui de l'ignorance. L'honorable académicien voudrait que la jeunesse fût prémunie contre cette tendance, et que des études scientifiques servissent toujours de préparaiion à l'enseignement professionnel. La notice de M. Baguet sera imprimée dans le prochain Bulletin de l'Académie. Est venue ensuite la controverse historique soulevée par le travail de M. le baron de Gerlache sur Jacques van Artevelde. Nous n'avons pas à y revenir.

MÉMOIRE ET JOURNAL DE L'ABBÉ LEDIEU SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE BOSSUET, publiée pour la première fois d'après les manuscrits autographes et accompagnée d'une introduction et de notes par M. l'abbé Guettée. Tome I et II, 2 vol. in-8° de CLXXXIV-296 et 496 pages, chez Didier. Prix : 6 fr. le volume ; l'ouvrage aura 4 volumes.

Les principaux travaux publiés par le *Correspondant* dans sa livraison du 25 mars, sont : première conférence du père Lacordaire, de la vie en général ; Astérius, évêque d'Amasée, par Villemain ; un publiciste monarchique au XVIme siècle, par le vicomte de Meaux ; Philippe Howard, comte d'Arundel, par Rio.

Digitized by Google

Le Correspondant commence une série de Conférences prêchées à Toulouse, par le Père LACORDAIRE. Pour la première qui roule sur la vie en général, le célèbre orateur débute par ces mots : « Il y a vingt ans, Dieu me donna la pensée d'exposer du haut de la chaire l'ensemble de la doctrine chrétienne. La première moitié de cette œuvre est accomplie, je commence aujourd'hui la seconde. » On sait que toutes les conférences prêchées jusqu'aujourd'hui par le Père Lacordaire, ont été publiées en 4 volumes, par M. De Mortier.

Ont paru récemment et sont en vente :

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE D'ALGER, écrite sur des documents inédits et authentiques, suivie du tableau de la conquête de l'Algérie, par Alfred NETTEMEMT. 1 vol. in-8°. Prix : 7 fr. 50.

LES MERVEILLES DU CORPS HUMAIN, *Précis méthodique d'anatomie, de physiologie et d'hygiène dans leurs rapports avec la morale et la religion*, par DESCURET, docteur en médecine et docteur ès-lettres de l'Académie de Paris.

ÉTUDE SUR L'ART DE PARLER EN PUBLIC, par M. l'abbé BAUTAIN, vicaire-général du diocèse de Paris. 1 vol. petit in-8°. Prix : 2 fr. 50.

UNE VOIX DE JERUSALEM, *Considérations d'une néophyte sur la vie catholique*, par Mme la comtesse Ida de HAHN-HAHN.

PERTE ET GAIN OU L'HISTOIRE D'UN CONVERTI, par le R. P. NEWMAN, recteur de l'Université catholique du Dublin, supérieur de l'Oratoire de Birmingham, traduit de l'anglais sur la troisième édition par M. l'abbé SECONDY, avec notes et une conférence de M. OAKELEY. Bruxelles, Rozez. Paris, Douniol, 1856, vol. in-8° de 4-382 pag. Prix : fr. 3-50.

En attendant que celui de nos collaborateurs qui nous a promis d'apprécier cette remarquable production, nous envoie son travail, nous dirons en deux mots le sujet de *Perte et gain*. C'est le tableau animé des luttes d'une âme qui brise les liens de l'erreur pour rentrer au giron de l'Eglise.

Digitized by Google

ÉTUDES CONTEMPORAINES.

LE

PARTI CATHOLIQUE

ce qu'il a été — ce qu'il est devenu.

Nous empruntons ce travail au *Correspondant*. Il est dû à la plume de M. de Falloux, l'auteur de *l'Histoire de Louis XVI* et de *la Vie de Saint Pie V*, celui-là même que l'*Indépendance* et le *Siècle* accablaient de leurs persifflages et de leurs injures il y a quelques jours, et que l'Académie a si noblement vengé en l'appelant à succéder à M. le comte Molé.

« Le parti catholique, car il faut, pour la clarté, garder les noms adoptés, lors même qu'ils ont perdu leur raison d'être ou leur application primitive; le parti catholique ne s'est point formé spontanément par le concert et pour la satisfaction de quelques individus; il est né du refus de la liberté d'enseignement. La liberté d'enseignement existait en fait dans l'antique organisation de nos universités. Elle devint une conséquence forcée de l'état politique créé en 89, et dut prendre rang parmi les garanties légalement et authentiquement consacrées. Les gouvernements se séparant, ou pouvant se séparer de l'orthodoxie, l'Église dut se préoccuper, avant tout, de conserver pour elle et de transmettre, avec indépendance, aux générations futures le dépôt sacré de la foi. La Révolution, puis l'Empire, s'armèrent contre cette conséquence logique : la

Digitized by Google

Révolution par ses haines aveugles, l'Empire par l'ensemble de son système qui surchargeait l'autorité et se méfiait de l'indépendance.

« La Restauration, qui fit tant pour la liberté politique, comprit moins bien l'importance des libertés religieuses. Par un noble penchant, par un concours d'événements prodigieux et en apparence irrésistibles, mais contre lesquels il eût été prudent de se mettre en garde, l'État et l'Église se rendirent mutuellement trop solidaires l'un de l'autre. Il en résulta, au bout de peu d'années, qu'un roi, admirablement pieux, contre-signa les ordonnances de 1828, et qu'un clergé admirablement pur reçut le contre-coup des ordonnances de 1830.

« La Révolution de juillet pouvait profiter de la double expérience de l'Empire et de la Restauration. D'ardentes passions s'y opposèrent. Le nom de Dieu était mêlé alors à tous les cris de colère; on le poursuivit comme un ennemi, on l'outragea comme un vaincu. Paris vit dans un jour néfaste, se renouveler, selon l'expression de M. de Carné, les horreurs des temps barbares. Une escouade d'émeutiers incendiait l'archevêché et précipitait la croix du faite de Notre-Dame. On n'osait détacher contre elle la force publique. Un mandat de comparution était lancé contre l'archevêque. Les troubles de la rue s'apaisèrent, mais une agression plus savante persista.

« Le pouvoir, moralisateur né des peuples, ne manque jamais impunément à sa mission. Le ministère qui avait pactisé avec les premiers tumultes, tomba rapidement, et bientôt, en dépit de violentes clameurs le gouvernement prit l'attitude bienveillante d'un ami de l'Église; mais diverses fractions du parti libéral continuèrent à s'imaginer qu'on pouvait façonner un monde religieux, comme on était parvenu à façonner un pays légal, accorder l'indifférence aux classes lettrées et refuser le désordre aux classes populaires. On rendait justice à la doctrine et à la charité du christianisme, mais en demeurant inquiet et jaloux de ce qui fait l'inspiration, la vie même de l'Église. On honorait l'épiscopat, le clergé des villes et des campagnes, mais on redoutait l'affranchissement et l'apostolat des institutions monastiques.

« A la même époque, les résistances catholiques avaient fait la révolution belge, et donné à un gouvernement, né d'une émeute,

Digitized by Google

une vitalité singulière. Le catholicisme émancipait l'Irlande et lui rendait sa place légitime dans le triple royaume-uni.

« L'Église en France ne pouvait être inattentive à ces exemples. Elle les étudia avec sa pénétration profonde ; elle se les appropria avec une entière sincérité. Elle comprit qu'il y avait grandeur et sûreté à demander aux forces morales, indépendantes, inaliénables, ce qu'elle ne pouvait plus attendre d'une politique qui avait failli l'engloutir en s'abimant si près d'elle. Elle se mit en mesure de parler directement à l'opinion et d'en être entendue. Sans franchir le seuil du sanctuaire, elle multiplia ses relations avec cette portion des âmes nombreuse en France, nombreuse partout, qui a besoin de trouver dans l'aspect humain de l'Église des sympathies, pour ainsi dire, extérieures. Les fidèles, soumis aux prescriptions de la foi, communiquant avec l'Église pour le salut de leur âme et par la grâce des sacrements, ne demandent à la religion que ses commandements et ses consolations. Mais de tout temps ceux qui vivent plus nominalement que réellement dans son sein ont exigé d'autres soins. Ils ont cédé à des affinités avant d'obéir à des préceptes ; ce qui flatte ou blesse leur honneur, ce qui les attire ou les repousse, comme citoyens, se change alternativement, à leurs yeux, en facilités ou en obstacles, et devient leur grief ou leur attrait.

« Il serait injuste de nier, j'en conviens, que ce que l'on nomme l'opinion publique a partout, et surtout en France, des engouements, des mobilités avec lesquels il est superflu de compter. Mais partout, et en France plus qu'ailleurs, l'opinion publique a des côtés sérieux, appréciables, qu'il est souverainement dangereux de méconnaître ou de mépriser.

« De 1830 à 1840, notre pays se croyait bien indifférent, et, il eût aimé à le dire, bien supérieur aux controverses religieuses. Toutes ses aspirations, vraies ou faussées, étaient tournées vers la justice et vers la liberté. Rien de plus conforme au penchant de l'Église que de faire appel à ces nobles instincts.

« C'est sur ce terrain qu'apparut un athlète qu'on put dire isolé, tant il devança tous les autres par l'ardeur, par le dévouement et par le succès. Le génie de l'éloquence ne lui eût pas suffi, il fallait la témérité de l'inexpérience, la fierté native d'une vieille race,

Digitized by Google

l'élan indomptable d'une foi profonde, la gravité d'une vie chrétienne, pouvant servir, à toute heure, de pierre de touche à la sincérité et d'excuse à la véhémence. Tous ces dons si divers, si rares, qu'ils ne se rencontrent peut-être pas, au même degré et avec le même éclat, dans un seul contemporain, la Providence les avait réunis tous dans un jeune homme de vingt ans.

« Pair héréditaire, en possession de la tribune aussitôt qu'il fut en âge d'y monter, et orateur dès son premier discours, M. de Montalembert, que tant d'autres séductions pouvaient atteindre, que tant d'autres ambitions pouvaient entrainer, eut le privilége incomparable de se dévouer, dès le premier jour et sans partage, à la cause de Dieu. Toujours écouté, mais toujours contredit, arrachant quelquefois des applaudissements et jamais un vote à la majorité de ses collègues, M. de Montalembert consacra les quinze années de sa jeunesse à la lutte la plus brillante, quoique en apparence la plus ingrate, et, en tout cas, la plus infatigable qui puisse être consignée dans les annales parlementaires. Cherchant, avec activité, des auxiliaires hors de l'étroite enceinte du Luxembourg, créant des journaux, organisant des comités, nouant des relations en Pologne, en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, le pupille d'O'Connel, le précurseur, puis l'ami de Donoso Cortez, le fondateur enfin, l'orateur, l'agitateur de ce qu'on nomma le parti catholique, M. de Montalembert mérita de personnifier, en France et en Europe, la lutte laïque soutenue au nom de la foi contre tous les préjugés des gouvernements et des peuples.

« Cette impulsion donna aux études et aux travaux des catholiques une activité qui ne leur était point accoutumée. Ces ressources qu'on était loin de soupçonner se révélèrent; des dévouements surgirent de toute part dans le sacerdoce et dans le monde, dans les sciences et dans les lettres, dans la chaire du prêtre et dans celle du professeur. La presse fit écho aux livres, les pétitions firent écho aux livres et à la presse, des électeurs et des députés revendiquèrent ouvertement leur titre de catholiques; l'épiscopat s'émut; bientôt il stimula et bénit le mouvement; le souverain pontife Grégoire XVI daigna lui décerner des assentiments solennels.

« Cette lutte imposante touchait à son apogée, l'opinion publique

Digitized by Google

était vivement saisie, la sagacité des hommes d'État alarmée; M. Guizot avait fait retentir la tribune d'un magnifique hommage au catholicisme; M. de Salvandy avait déposé un projet de loi sur l'enseignement, précédé d'un lumineux récit historique et d'une large exposition de principes; la discussion du projet allait s'ouvrir, quand éclata la révolution de février.

« On vit alors un phénomène que les catholiques ne peuvent trop profondément méditer, c'est-à-dire un déchaînement de passions révolutionnaires respectant l'Église. La Révolution de février s'élançait du premier coup fort au delà de la Révolution de 1830. La première s'était consommée et renfermée, avec plus ou moins de murmures, dans un cercle constitutionnel; la seconde brisa, dès le premier jour, tout ce qui restait des institutions et des traditions antérieures, déclara la bourgeoisie suspecte, intronisa ce qu'elle appela pompeusement le règne exclusif du peuple, lui mit le fusil à l'épaule et le constitua arbitre suprême de toutes choses par un suffrage universel sans règle, sans limites et sans contre-poids.

« Cette anarchie prolongée et gigantesque n'eut point de retentissement dans l'ordre religieux; elle vit surgir au contraire une réaction tout opposée. Elle affecta de rechercher l'assistance de l'Église. La popularité, en 1848, sembla se donner pour mission d'expier les excès de 1830. Ceux mêmes des catholiques qui usaient de la liberté en en médisant beaucoup, en la méconnaissant quelquefois, reconnurent, non sans surprise, qu'elle avait porté des fruits bien au delà de leur attente. La vie troublée et laborieuse de l'Église, l'habitude contractée par l'épiscopat de compter et de discuter avec l'opinion publique, l'attitude ferme, mais loyale des catholiques placés à son avant-garde, le prestige et le retentissement universel du pontificat de Pie IX, amenèrent un résultat, sinon imprévu, du moins supérieur aux espérances. Au moment où toutes les puissances de la terre étaient ébranlées, toutes les institutions fauchées, la propriété mise en question, la puissance de l'Église non-seulement resta debout, mais resplendit avec une sérénité inaltérable.

« On a voulu, depuis, discréditer et amoindrir cette expansion du sentiment religieux en l'attribuant à la peur : cette assertion mérite examen.

« Il existe, en ce monde, deux sentiments forts distincts et qui

Digitized by Google

semblent, au premier coup d'œil, porter le même nom : la peur et la crainte. L'une est un sentiment irréfléchi et bas; elle ne donne que conseils analogues à sa nature. L'autre est un sentiment réfléchi et noble; il inspire des pensées et des résolutions que peuvent scruter tous les regards et avouer tous les courages. La peur commence par aveugler ceux dont elle s'empare; la crainte avertit, éclaire et fortifie ceux qu'elle dirige. La peur est coupable d'une grande partie des crimes et des hontes de 93. Si la France avait pu les prévoir et les craindre, ils n'eussent jamais souillé notre histoire. Un homme n'avouera jamais la peur pour lui-même, pour sa fortune, pour sa vie, mais il montera à une tribune et dira fièrement : Oui, je crains vos conseils pour mon pays, je tremble à la vue des maux que vous allez déchaîner sur la patrie.

« Confessons-le donc en toute humilité, les deux sentiments purent agir sur la France en 1848; mais la peur et ses impressions éphémères disparurent avec la tempête, les mâles inquiétudes de la crainte ne se sont point dissipées et demeurent.

« Paris avait vécu, quelques mois, comme la Sicile, sous la menace incessante d'un volcan. Certains esprits n'ont fait qu'entrevoir la vérité à la lueur de ses flammes rapides et sinistres, d'autres n'ont point ralenti le retour commencé sur eux-mêmes; ils ont continué à méditer et sont arrivés à comprendre le sens austère et consolateur du christianisme. Oui, trop de découragement aux jours de péril, trop d'oubli aux jours de passagère sécurité, tels sont les deux extrêmes entre lesquels flotte, aux époques de crise, l'imagination des peuples. Mais, de ces ébranlements et de ces oscillations mêmes, résulte peu à peu une moyenne d'opinion plus sage, plus clairvoyante, plus généreuse. Cette moyenne se dégagea promptement des terreurs et des agitations diverses de la Révolution de février. Elle put être et elle fut le point de départ avoué, la base solide d'une politique nouvelle. Le parti catholique en salua l'avénement.

« Il le fit avec dévouement et abnégation. Sous le dernier règne, l'isolement était sa condition nécessaire; en 1848 les rôles s'étaient rapidement transformés : tout l'invitait et le conduisait aux rapprochements. Sous le dernier règne, les partis politiques étaient ardents et tranchés : les catholiques avaient tenu et dû tenir à se

Digitized by Google

constituer à l'écart. Pour peu qu'on réfléchisse sur la situation religieuse contemporaine de la Révolution de juillet, on reconnaîtra que les catholiques ne pouvaient exister, agir sur eux-mêmes et sur les autres qu'à ce prix. Mais, à partir du 24 février, les préoccupations dynastiques cédèrent le pas aux préoccupations sociales. Le mal ignoré, nié ou incomplétement reconnu, apparut alors dans sa cruelle évidence. Tous les esprits sincères et honnêtes se sentirent enclins à délaisser les stratégies diverses qui les avaient jusqu'alors irrités et épuisés. Ils se rencontrèrent, ils se recherchèrent les uns les autres, non plus pour disserter de leurs vieilles querelles, mais pour s'entretenir en commun des moyens d'une vaste reconstruction sociale. Le parti catholique ne pouvait refuser de répondre à cet appel. Travailler à la conclusion d'une solide paix en conservant les allures et les habitudes de la guerre, c'eût été se poser à soi-même un problème insoluble.

« Et, d'ailleurs, on avait dû s'avouer plus d'une fois que la constitution d'un parti catholique en France, quels qu'en fussent les chefs et les principaux personnages, reposait sur des données essentiellement transitoires. Le nom de parti avait été, à lui seul, l'objet d'innombrables commentaires. Ce mot désigne, dans son acception véritable, une association fortement organisée défendant, en dehors de la situation générale, une situation particulière ; en dehors des intérêts communs, un intérêt distinct. Les catholiques, grâces au ciel, ne pouvaient en être réduits là en France, d'une façon normale et permanente. Ils formèrent une agrégation d'une nature tout accidentelle. Le parti catholique représentait des hommes divisés sur les questions politiques, unis sur les questions religieuses, assemblés aujourd'hui pour combattre un péril, séparés demain si le danger s'éloignait ou si le but était atteint, et rentrant simplement dans les rangs de la milice universelle et éternelle du bien contre le mal.

« La principale base d'action du parti catholique était la législation électorale de 1830. Vingt ou trente votants par colléges décidaient fréquemment d'une élection. La majorité des censitaires redoutait le voisinage du clergé et l'excluait de ses comices ; mais un petit nombre de voix ouvertement religieuses, quelques hommes étroitement serrés les uns contre les autres, en face des

Digitized by Google

divisions politiques de plus en plus ardentes, exerçaient une influence considérable et quelquefois décisive. Cet ingénieux échiquier fut tout d'un coup bouleversé par le suffrage universel. Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer les mérites ou les vices d'une transformation électorale sans exemple; je me bornerai à constater qu'à l'insu sans doute du législateur d'alors, elle devait produire un résultat favorable au catholicisme.

« Dans un grand nombre de départements, les populations rurales marchèrent aux élections de la Constituante en escortant leurs curés. Partout l'épiscopat dirigea le clergé et la République lui offrit ce qu'elle estimait le plus, des titres de représentants et l'accès à la tribune. De simples ecclésiastiques, un religieux, trois évêques furent députés à l'Assemblée. Les influences régulières du clergé et sa hiérarchie semblaient recouvrer leur empire. La cause religieuse redevenait la cause de tous et reprenait ses guides naturels. Les laïques furent, de ce moment, déchargés d'une grande part de responsabilité. M. de Montalembert et ses amis le comprirent ainsi. Ils conformèrent leur conduite à cette indication avec une joie profonde et un grand allégement de conscience.

« Dès que l'Assemblée constituante fut en état de se rendre compte d'elle-même, il fut visible que les hostilités religieuses ne partiraient plus que des rangs où siégeaient les ennemis de la société et du christianisme, pris en bloc. De ce côté, les questions mises à l'ordre du jour avaient le caractère d'exagération, d'incohérence, d'impossibilité pratique qui marquait et frappait d'impuissance leurs conceptions dans l'ordre politique et financier. Il devint promptement hors de doute que la masse de l'ancien parti libéral et une notable fraction même des républicains modérés ne laisseraient pas faire brèche, sur ce point, à la digue derrière laquelle chacun veillait à son poste. L'occasion de vérifier la portée des bons et des mauvais vouloirs ne tarda pas à s'offrir.

« L'Assemblée constituante, dans l'énumération des principes qu'elle voulait poser en tête de son œuvre, rencontra le principe de la liberté d'enseignement. Cet article suscita les plus vives résistances sur quelques bancs. C'était là qu'on allait faire le premier essai de la fermeté de la majorité. Le débat fut long, mais froid. Les dépits et les passions de la Montagne n'éveillèrent point

Digitized by Google

d'adhésions; elles ne provoquèrent pas non plus la répulsion haute et nette de convictions bien enracinées. Une résignation un peu embarrassée se trahissait sur les physionomies. Néanmoins le principe fut voté. Il était aisé de s'apercevoir que le fruit de l'arbre nouveau n'arriverait pas à sa maturité sans soucis ni labeur.

« Le paragraphe inséré dans la constitution était suffisant comme déclaration de principes et comme pierre d'attente. Il ne s'agissait plus que de se bien résoudre à dissiper les difficultés encore subsistantes et surtout à n'en pas soulever de nouvelles dans l'intervalle qui s'écoulerait entre la rédaction théorique de son application.

« La Constituante avait à peine ébauché la constitution, qu'elle se trouva, et les catholiques avec elle, en présence d'un événement de la plus haute portée, l'élection du Dix décembre.

« Cette phase de nos révolutions appartient désormais à l'histoire; je puis donc sans péril et sans réticence en esquisser les traits qui se rapportent à mon sujet. Le pouvoir actuel a donné lui-même à tous l'exemple, la mesure et la garantie, en publiant officiellement le recueil des discours et documents émanés du Président, dans toute la durée de l'ère républicaine. Je n'ai d'ailleurs, en me reportant à cette époque, aucun frein à m'imposer. Son souvenir ne peut m'inspirer que de la reconnaissance et ne me dictera que des expressions respectueuses.

« Que promettait aux catholiques la candidature du prince Louis-Napoléon Bonaparte? Que leur apportait-elle de nouveau? Une force ou un obstacle?

« Cette candidature posée, des hommes politiques, en assez grand nombre, voulurent, avant de se prononcer pour ou contre elle, entrer en relation avec le prince. La plupart le firent isolément, chacun à son heure, selon sa préférence ou son hésitation. M. Molé, de si regrettable mémoire, M. Thiers n'entrèrent en pourparlers que dans des rencontres rares et concertées. Des dissidences très-vives se firent jour entre le prince et eux, à l'occasion du manifeste électoral sur lequel il avait voulu appeler leurs conseils, et l'accord politique sembla plus d'une fois, des deux parts, sur le point de se rompre. M. Berryer, dont les relations avec le prince Louis da-

Digitized by Google

taient de la conciergerie du Luxembourg, garda la réserve que lui imposait une vie tout entière vouée à la défense d'un seul principe qu'il revendiquait pour le salut des libertés du pays. Le prince n'eut qu'un entretien avec lui avant son élection. Cet entretien eut lieu dans une des salles intérieures de l'Assemblée où tous deux marchèrent longuement côte à côte, sous les yeux de leurs collègues attentifs à cet incident. M. de Montalembert eut plusieurs entretiens avec le prince. Il stipulait là, comme ailleurs, pour la liberté religieuse. Toutes les idées patriotiques et sages furent agitées dans ces audiences confidentielles; toutes les paroles utiles à la France y furent prononcées; tout ce qui pouvait naître des préoccupations du présent et de l'avenir s'y fit jour; tout, excepté l'ambition personnelle. Chacun de ces patrons honoraires de l'ordre public n'apportait et ne demandait que des indications désintéressées, des gages de concorde, des sûretés pour le pays; aucun d'eux ne rencontra une confiance absolue, ni ne promit un concours sans réserve. Le prince, expansif sur les données spéculatives du gouvernement, sur les libertés publiques, sur la décentralisation, plein d'égard pour les engagements contractés dans les longues carrières et dans les vieilles luttes de la patrie, demeurait impénétrable sur ce qu'on eût pu nommer un plan arrêté. Il ne laissait percer qu'une intention toujours formelle, quoique vague, celle de se placer sur un terrain nouveau et d'appeler, dans les limites de la constitution actuellement élaborée, le concours de tous les bons vouloirs, sans acception d'origine. Hors de là, il ne songeait pas plus à formuler des conditions qu'il ne s'en laissait imposer. Ses projets, on peut l'affirmer, n'étaient pas mûrs dans son esprit; il promenait ses regards sur la sphère républicaine et parcourait lentement toute l'étendue de l'horizon. En même temps qu'il témoignait son estime aux chefs avoués de la majorité, il ne cachait pas ses sympathies pour les représentants d'opinions différentes. Enfin il était évident qu'entre tous ces interlocuteurs divers, il réservait le résumé et la clôture du débat à celui qui ne pouvait parler que le dernier, le temps.

« La formation du cabinet fut laborieusement discutée dès que l'élection du Dix décembre prit le caractère de la probabilité. Le prince n'était éloigné ni de M. de Lamartine, ni de M. Jules Favre

Digitized by Google

dont le nom fut plusieurs fois prononcé. Ce n'est pas que le futur président de la République voulût accepter indistinctement des méthodes de gouvernement, des doctrines ou des caractères dissemblables; mais il croyait aisément à la possibilité d'encadrer dans son large programme beaucoup d'hommes et beaucoup de choses; il pensait que le nom de Napoléon offrait assez de sécurité à l'ordre pour permettre de risquer impunément beaucoup de tentatives et beaucoup d'avances en sens contraire. Il était évident que son esprit redoutait moins le reproche de témérité que celui de routine, et qu'enfermé dans un dilemme trop resserré, il eût préféré un abîme à une ornière. Le ministère, tel qu'il parut au *Moniteur*, le 20 décembre, était à peine arrêté à la veille d'être promulgué.

« Il était composé de MM. Odilon Barrot, ministre de la justice et président du conseil; Drouyn de l'Huys, ministre des affaires étrangères; général Rulhières, ministre de la guerre; de Tracy, ministre de la marine; de Malleville, ministre de l'intérieur; Passy, ministre des finances; Bixio, ministre de l'agriculture et du commerce; Léon Faucher, ministre des travaux publics (1).

« A la surprise de beaucoup de gens et surtout à la mienne, je recevais le portefeuille de l'instruction publique et des cultes.

« Des neuf membres qui composaient le cabinet, un seul avait eu des relations suivies avec le prince Louis, c'était M. Odillon Barrot. Les autres membres du cabinet étaient non-seulement étrangers au prince et à tout antécédent napoléonien, mais plusieurs même d'entre eux avaient déposé leur bulletin contre sa candidature. Tous ces noms réunis donnaient aux hommes et aux sentiments de l'ancienne gauche les garanties les moins équivoques, aucune au parti catholique. Je lui appartenais notoirement, il est vrai; mais ce n'est pas à ce titre que j'avais été choisi. Loyalement, affectueusement accueilli par mes huit collègues, nous n'en sentions pas moins sur quels points nous étions séparés. Le choix de

(1) Peu de jours après, M. de Malleville et M. Bixio avaient donné leur démission : M. de Malleville fut remplacé par M. Faucher; M. Faucher par M. Lacrosse; M. Bixio par M. Buffet.

Digitized by Google

M. le président avait été attiré sur moi, dans les vues que ne contrariait pas ma couleur religieuse, mais où la politique réclamait cependant la plus large part.

« Du reste, tout était indéfini et sans précédent: les attributions, les devoirs, les pouvoirs; tout était nouveau et inconnu : le terrain, les idées, les visages; au faîte du gouvernement, M. le président, évitant de se prononcer sur l'avenir, laissant flotter le présent sous une direction en apparence impassible et distraite, s'occupant plus des idées que des hommes, des symptômes de l'opinion que des rouages de la constitution, écoutant beaucoup, discutant très-peu, non par insouciance, comme plusieurs le supposèrent alors, mais par une attente paisible de sa destinée. Accoutumé à voir les événements déjouer la prévision des sages, indifférent à se voir mal compris et mal jugé, s'appliquant à user les résistances, plus qu'à les vaincre, il visait à s'approprier les bénéfices de la temporisation; mais il ne pouvait le faire sans les abandonner aussi à tout le monde; chacun était mis en demeure et en état d'en user de même; rien ne ressemblait moins à une solution que cette courte trêve, où tout ne s'ajournait que pour se mieux préparer.

« Quant aux ministres, ils avaient pour faiblesse la nouveauté des contacts, l'incohérence des antécédents; pour force l'homogénéité de la loyauté et de la droiture. Prudents par tempérament, ils l'étaient encore par nécessité; ils avaient, avant d'entrer en campagne, à s'apprendre eux-mêmes, à constater le véritable sens du mouvement national qui venait de se produire, à pénétrer le personnage demi-souverain qui allait présider à tous leurs actes, leur prêter ou leur refuser sa sanction.

« Si le parti catholique s'était fait alors l'illusion qu'il était entré au pouvoir pleinement et régulièrement, avec une majorité résolue à le soutenir et à le suivre, parce qu'il y comptait un représentant, il eût été immédiatement et rudement averti de sa méprise.

« Ceux qu'enveloppaient alors ces difficultés ne pouvaient s'y tromper, et l'on va voir, par un court résumé des faits, s'ils s'en exagéraient l'étendue.

« L'Assemblée constituante comptait neuf cents membres; la li-

Digitized by Google

berté de l'enseignement, largement comprise, résolûment voulue, comme le premier mode de salut de notre pays, ne réunissait pas deux cents votes. Cette faiblesse numérique ne fut que trop bien constatée par le sort des amendements proposés sur l'article 9 de la Constitution. Celui qui, par sa rédaction et le nom de son auteur, M. de Tracy, réunissait le plus de chances de succès, obtint cent quatre-vingts voix.

« Cependant les lacunes de l'éducation purement universitaire, telles que venaient de les révéler tant et de si pressants périls, rapprochaient de ces deux cents voix beaucoup de représentants dont on ne pouvait calculer au juste le nombre, mais dont il était aisé de pressentir le concours, en les appelant eux-mêmes à constater le mal et à en chercher le remède. Le premier devoir était donc de se concerter avec ces différentes fractions de la majorité. Il importait de le faire en vue du scrutin, dont on ne pouvait alors détourner le regard, sous peine de se montrer insensé. Il importait de le faire aussi en dehors du scrutin, en vue de ce concours de l'opinion, sans lequel une loi, et surtout une loi d'une telle nature, dépérit, même inscrite dans nos codes, sans prendre racine dans les mœurs.

«Solliciter le partage des labeurs, invoquer les solidarités, c'était se créer la nécessité de la condescendance; mais c'était aussi, pour le jour de la lutte, s'assurer le concours de volontés et l'alliance d'efforts dont nul ne pouvait se passer. Plus on attache de prix aux heureux effets d'une mesure, plus on doit s'efforcer de lui conquérir la vie. Or, dans toute assemblée, la vie, c'est le vote.

«Restait enfin un dernier sentiment, celui de la brièveté du temps qui nous était donné à tous pour une telle œuvre. Depuis l'élection du Dix décembre, la République n'était plus qu'un mot; la France venait de porter contre elle un verdict de mort; son intégrité ressemblait à celle de l'empire ottoman, prolongeant une vie fictive par l'impossibilité de régler à l'amiable son héritage. C'était ce malade que les successeurs divisés s'appliquent eux-mêmes à maintenir dans les apparences de la vie, jusqu'à ce que le plus impatient d'entre eux étende la main, rompe l'accord et jette le gant. Personne ne pouvait prévoir, et les ministres pas plus qu'aucun autre, combien durerait, en France, cette situation bizarre, cette sus-

Digitized by Google

pension d'hostilités toujours imminentes; mais ce que tout le monde savait ou devait savoir, c'est que, du jour où les conflagrations politiques s'allumeraient, les solutions religieuses seraient de nouveau et indéfiniment ajournées.

A. DE FALLOUX.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LORENZO OU LE CONSCRIT,

HISTOIRE LIGURIENNE DE 1810 A 1814.

Suite (1).

Les Apprêts.

Non loin du palais de Marinetta descend un petit vallon qui débouche dans la mer. Ce vallon forme, avec le flanc hérissé de la montagne, une sorte de cadre sauvage au délicieux jardin et lui donne un surcroît de grâce et de majesté, comme le contraste des lumières et des ombres rehausse les beautés d'un riche tableau. En effet, tandis que le jardin réjouit merveilleusement la vue par les mille genres de fleurs, de feuillages, d'arbustes et les bosquets de myrtes et de lauriers toujours verts dont il est orné dans toute son étendue, l'œil ne peut se reporter sans effroi sur ces roches sombres et rougeâtres, amoncelées en désordre sur des blocs escarpés, ni contempler sans terreur ces masses suspendues et menaçantes, entre lesquelles s'élèvent des mélèzes et des pins d'un vert foncé, qui semblent les soutenir avec leurs racines entrelacées et fixées dans les crevasses. Ces rocs arrachés et renversés s'écroulèrent successivement et se roulèrent vers le rivage. Ils ont fini par remplir toute la plage voisine de blocs, rompus et jetés çà et là, contre lesquels la mer vient briser le courroux de ses flots.

Cependant l'un de ces rochers, violemment arraché de son assiette dans l'impétuosité de l'éboulement, se précipita plus avant dans l'abîme, et ne touche plus à la terre que par une croupe étroite qui descend

(1) Voir la livraison du 10 Avril 1856, page 376.

Digitized by Google

presque verticalement du sommet à la base. Taillé à pic, il élève au-dessus des autres sa tête altière et menaçante et prolonge sur les vagues un regard sombre et terrible qui remplit d'effroi le cœur des matelots. C'est sur la plus haute cîme de ce même rocher que les marins, comme nous l'avons dit, avaient placé la blanche statue de la Madone, afin qu'elle étendît sa protection sur leurs navires. Aux deux tiers de sa hauteur, son front sourcilleux est percé, du côté de la mer, de deux cavernes qu'on pourrait prendre pour les deux grands yeux de ce redoutable géant. Ces cavernes offrent aux oiseaux timides un paisible asile et les ramiers sauvages vont y nicher par milliers. Ils aiment à se loger dans ce lieu désert où ils n'ont à redouter ni la main rapace de l'homme, ni la griffe cruelle du milan et de l'épervier. Le matin ils s'envolent par bandes pour aller fourrager; le soin de leurs petits les rappelle souvent pendant le jour, et le soir les ramène tous à leur gîte choisi.

Souvent, à l'heure où le soleil allait se cacher dans les ondes dorées, Lorenzo et Violentina conduisaient leur barque en cet endroit. Alors ils levaient les rames et se laissaient balancer sur l'eau légèrement ridée, pour voir le retour des ramiers qui se rassemblaient par troupes et repliaient leur vol vers ces cavernes amies où les attendait une retraite assurée. Un soir Violentina était triste et pâle : son visage ne rayonnait plus de cette souriante gaîté qui lui était habituelle et ses lèvres ne proféraient plus de ces paroles douces et badines qui ne manquaient jamais de charmer le cœur de son frère. C'est pourquoi Lorenzo, qui avait ce jour-là levé un peu la voile, la baissa tout à coup en la roulant autour du mât et dit à sa sœur d'un ton affligé : — Violentina, qu'as-tu aujourd'hui que je te vois si sombre et si taciturne? Que signifie cette mélancolie inusitée? Dis-le-moi, je t'en supplie instamment.

— Ah, Lorenzo! répondit Violentina, comment pourrais-je encore paraître gaie depuis le cruel décret impérial qui défend aux nobles tombés dans la milice de se faire remplacer et les met ainsi dans l'irrémédiable nécessité de partir pour la guerre et d'aller risquer à chaque moment leur vie dans les batailles? Quel père, quelle mère, quelle sœur peut encore avoir un instant, je ne dirai pas de joie, mais seulement de paix et de tranquillité? Sache, mon bon Lorenzo, que depuis le jour où ce mortel décret a été promulgué, mon cœur est en proie à une dou-

Digitized by Google

leur profonde qui le perce et le ronge sans cesse. Bien que je cherche souvent à me montrer sereine, la tempête que je porte dans mon âme ne m'abandonne plus et je pleure nuit et jour en secret, sans jamais trouver ni trève ni repos. Mille terreurs troublent mon sommeil, mille fantômes sanglants s'attachent constamment à mes regards ; je fuis d'une chambre à l'autre, je m'efforce de les soustraire à ma vue et jamais je ne parviens à les chasser ni même à les ôter de devant mes yeux. Ils sont là, toujours là, qui me regardent, qui se pressent autour de moi sous un horrible aspect, et tu m'apparais tantôt la tête brisée, tantôt les membres déchirés, tantôt écrasé sous les pieds des chevaux, tantôt percé sur la brèche, tantôt blessé sur les créneaux et renversé dans les fossés, tantôt.....

— Mais ! Violentina, tu donnes en plein dans le délire et l'extravagance. Pourquoi te tourmenter si cruellement en vain? Sais-tu si je tomberai dans la milice? Puisque c'est un sort, c'est par là même une chose incertaine; pourquoi l'envisages-tu comme déjà assurée, certaine et résolue? Le sort ne dépend que de lui-même : il est fils de la nécessité et du destin. Or, à quoi bon tant s'inquiéter pour des choses inévitables? Si le sort me réserve un mauvais billet, tes larmes ne le changeront pas entre mes mains; si je dois avoir un bon, je l'aurai, et tu auras gémi, pleuré et sanglotté en pure perte. Violentina, c'est la fortune qui gouverne l'univers et la fortune est aveugle, sourde et sans discernement.

— Lorenzo, comment peux-tu prononcer de pareils blasphèmes? N'es-tu pas chrétien? N'as-tu pas appris dans le catéchisme que c'est Dieu qui gouverne l'univers? Qu'il dispose tout dans son infinie sagesse avec nombre, poids et mesure? Et que dans sa bonté il dispose aussi de l'homme avec grand respect? Ne disons-nous pas tous les jours humblement à Dieu : — Seigneur, mon sort est entre vos mains? Toutes les créatures obéissent à vos ordres? — Mon Dieu, comment ai-je pu t'entendre dire aujourd'hui de pareilles choses, cher Lorenzo !

— Mais la fortune existe, elle est aveugle, sourde et sans discernement, comme je t'ai dit; or, qui la guide? Le hasard ; autrement ce ne serait plus la fortune. — Allons donc ! tu t'estimes savant et tu ne sais pas encore que la fortune n'est qu'un vain nom, inventé par la sottise humaine qui méconnaît Dieu et sa Providence? Parce que les voies de la

Digitized by Google

Providence sont souvent inconnues et inaccessibles à l'homme ; ce présomptueux, pour ne pas avouer son ignorance, s'est forgé un fantôme, un mot vide de sens, qu'il a appelé hasard, fortune, destin, fatum, et tu donnes dans ces inepties? Oh va, va : tu lis toujours ces maudits ouvrages tout bouffis d'impiété qui te gâtent l'esprit et te dépravent le cœur. — En achevant ces mots la pauvre Violentina éclata en amers sanglots et Lorenzo, profondément ému, lui répondit :—Eh bien, toi qui es si bonne et si pieuse, prie donc le Seigneur pour moi et sois tranquille.

Alors Violentina leva les yeux vers l'image de Marie, qui semblait la regarder du haut du rocher et l'animer à la confiance et les abaissa ensuite sur les deux cavernes où se réfugiaient les ramiers. Une pensée, comme un éclair inattendu, venait de jaillir dans son esprit. Aussitôt elle se tourne vers Lorenzo en lui disant : — Frère, m'aimes-tu? — Sans doute, et bien vivement, — répond Lorenzo. — Eh bien, ajouta-t-elle, rends-moi la créature la plus contente du monde en m'accordant la grâce que je te demande. — La grâce! Tu n'as qu'à manifester ton désir et il sera pleinement satisfait.

— Bien certain? Me le promets-tu, mon Enzo? — Et tout en disant ces mots, elle lui prend la main, la pose sur son cœur, qui battait comme un marteau, et ajoute au même instant: — Jure-le-moi ici, ici sur ce cœur qui t'aime tant. Lorenzo animé du plus vif sentiment d'amour fraternel ne pense qu'à la satisfaire. — Oui, s'écria-t-il avec force, oui, Violentina, je te le jure. —

Alors un indicible éclair de joie s'échappa des yeux de la jeune fille, qui se tourna vers son frère en lui disant: — Vois-tu là-haut, Lorenzo, ces deux cavernes où tant de ramiers trouvent un asile assuré? Qui sait tout ce que ces réduits renferment dans leur sein? Qui sait tous les circuits et tous les détours qui doivent s'y rencontrer? Ne voudrais-tu pas aller te cacher pour quelque temps dans cette retraite inaperçue pour te conserver à nos parents et à ta Violentina, qui mourrais de chagrin si tu devais tomber dans la milice et partir pour la guerre? Écoute : les affaires de l'Empereur paraissent décliner rapidement ; c'est l'opinion des gens clairvoyants et l'on s'aperçoit que l'étoile du grand conquérant, comme on dit, commence à pâlir et qu'elle s'éteindra bientôt.

Digitized by Google

Mais plus sa situation sera désespérée, plus il voudra lever de nouveaux soldats pour les faire massacrer par la mitraille. On en viendra ainsi à traîner les jeunes gens à la boucherie même avant l'âge de vingt et un ans; on dit déjà que ceux de dix-huit à vingt ans seront appelés à la prochaine levée, ce qui fait que tu devrais te faire inscrire sur-le-champ avec le plus grand risque de devenir soldat. Oh! Lorenzo, quand tu devrais aller vivre quelque temps dans les entrailles de cette affreuse montagne, l'amour que tu nous portes ne te ferait-il pas supporter volontiers l'ennui de cette sombre solitude?

— L'amour, répondit Lorenzo, me ferait supporter cela et pis encore : mais ne vois-tu pas combien il est difficile d'arriver à ces ouvertures; et quand même on parviendrait à y entrer, combien il est difficile de s'y cacher longtemps?

Quant à pouvoir y arriver, je pense que la chose ne serait pas aussi malaisée qu'il le paraît d'ici, si l'on s'y laissait descendre d'en haut au moyen d'une corde. On pourrait y introduire de la même manière un petit lit et quelques autres objets pour en rendre le séjour moins incommode. Tu n'aurais pas à craindre d'ailleurs de pouvoir y rester en sûreté : tu sais combien notre Baptiste nous est fidèlement attaché : il y descendrait pour te procurer le nécessaire. On aurait soin d'abord de te pourvoir d'une bonne provision de biscuit, de fromage, de jambon, et d'un vin excellent que tu tiendrais en réserve; ensuite on viendrait chaque nuit dans la barque au pied du rocher, tu descendrais une ficelle à laquelle on attacherait un panier plein de vivres qu'il te serait aisé de remonter et de retirer dans la caverne : de cette manière tu ne manquerais jamais d'aliments frais pour te réconforter.

— L'amour te rend ingénieuse, Violentina; mais qui oserait venir la nuit m'apporter les provisions?

— Qui? Baptiste et moi. Quand la mer est tranquille, rien ne m'empêche de le faire, car tu sais combien, grâce à tes leçons, je suis devenue habile à manier la rame : si elle devient houleuse, Baptiste a tant de courage et de vigueur qu'il ne craint pas les vagues, fussent-elles aussi hautes que des montagnes. Chaque fois que nous reviendrions tu descendrais dans le panier ce que tu n'aurais pas mangé et nous t'apporterions des mets nouveaux et encore chauds, puisqu'en sortant par

Digitized by Google

la petite porte de notre jardin on peut arriver au pied du rocher en quelques coups de rames. Nous n'aurions pas d'ailleurs à redouter d'être aperçus ni accostés ; car en glissant avec précaution parmi les rochers, cette haute masse, comme tu peux t'en convaincre, empêcherait âme qui vive de nous découvrir. Papa seul doit entrer dans le secret. Maman sans doute est fort prudente et ne manque pas de prévoyance ; toutefois elle est toujours mère. Si elle te savait enseveli dans ces antres, tout deviendrait pour elle un sujet de mortelles inquiétudes : et les frimas de l'hiver et les chaleurs de l'été, le plus léger mouvement de la mer, et le moindre nuage qui paraîtrait à l'horizon. Si, au contraire, elle te croyait réfugié dans l'île de Sardaigne, elle aurait bien encore à souffrir de ton absence, mais elle vivrait tranquille. En effet, elle penserait très-intimement à Cagliari, le baron de Sorso, la maison de Peolada, de Villaermosa, de San Vittorio ; et à Sassari, les Boyl de Putifigari, les comtes d'Itiri et les marquis de San Severino et San Sebastiano : elle sait que tu serais accueilli comme un fils par ces nobles et généreux seigneurs qui sont la courtoisie en personne.

— Tu vois tout couleur de rose, mais si je me séquestrais du monde, papa pourrait le payer cher. Il a beau maintenant prodiguer son bien à tous ces généraux français, les recevoir à sa table et leur offrir une hospitalité splendide. Entre les coupes, ils ne cessent de se déclarer prêts à le servir. Mais dans cette occurrence ils seraient les premiers à lui en vouloir et à le proclamer ennemi de l'Empereur, obstiné à ne pas livrer son fils. Peut-être iraient-ils jusqu'à mettre la maison au pillage et notre père dans les fers, procédés cruels qu'on a vu pratiquer envers d'autres familles dont les fils s'étaient enfuis.

— Laisse-nous parer à ce danger. Dieu nous donnera la grâce d'arranger l'affaire de manière qu'on ne puisse nous molester : tu connais le vieux proverbe qui dit : *Ce qui est fait est fait.* — Or, que peut-il y avoir de mieux fait que d'avoir pourvu à ton salut ? Que de dire : *Lorenzo est en vie ?* — Tu peux en croire une femme. — L'état actuel des choses ne saurait durer longtemps, parce que le Pape est en prison ; et qui touche au Pape se met la hache aux pieds et tombe. Pauvre Pie VII ! Quand j'aurais cent bouches, je ne pourrais dire combien je souffre de le voir si affligé et gardé si étroitement.

Digitized by Google

— Oh ! vous autres femmes, vous venez toujours avec le Pape : il suffit qu'on enlève aux prêtres un seul cheveu pour vous faire crier aussitôt à la persécution de l'Église et menacer le monde du déluge universel : si le Pape est renfermé à Savone, on aura de grandes raisons pour cela : vous autres femmes, qu'en savez-vous?

— Ce que nous en savons, Lorenzo? Toi qui es instruit, demande-le à l'histoire, elle te le proclamera à son de trompe, en te montrant précipités de leur grandeur les plus puissants maîtres de la terre, qui faisaient trembler avec leurs armées victorieuses les états les plus aguerris et les nations les plus invincibles.

— Bien, bien. Toi, soigne notre affaire : parles-en avec papa, moi je t'ai donné ma parole et je n'y manquerai jamais, quoique j'aie fait ce serment un peu à l'étourdie. — Cela dit, ils remirent les rames à l'eau et retournèrent au bassin du château.

Ce soir même Violentina tira son père dans une petite pièce secrète et lui exposa le hasardeux parti de la caverne. Giano se tint longtemps en réflexion, méditant dans son cœur tout ce qu'il y avait d'audace et de péril dans cette longue et incommode séquestration. L'air froid de la nuit pourrait glacer son fils renfermé dans cette étrange prison, l'humidité de la roche le transir, la solitude le contrister, la tempête empêcher de lui porter des vivres et des consolations ; les navigateurs pourraient l'apercevoir en passant au milieu du golfe, quelque maladie mortelle pourrait l'assaillir. — Hélas ! si Lorenzo, atteint de la fièvre ou paralysé par les souffrances, ne pouvait plus se traîner à l'entrée de la caverne, qui l'aiderait, qui le consolerait, qui veillerait à son grabat, qui lui ferait entendre une parole amie? Non : qu'il aille plutôt mourir glorieusement dans les batailles où il ne manquera pas de signaler sa valeur et son courage.

Mais Violentina, inspirée par le vif amour qu'elle portait à son frère, parla tant, allégua tant de fortes raisons, plaida si bien la cause de son client, que son père lui répondit : — Eh bien, ma fille, tu parles d'or, mais peut-être n'as-tu pas assez mûri le moyen de réaliser ton projet. —

— Oh, s'il ne tient qu'à cela, laissez-moi faire, papa ; vous savez quel trésor de fidélité il y a dans Baptiste : cet homme se jetterait au feu pour

Digitized by Google

l'amour de vous et de toute notre maison : j'ai déjà pensé aux moyens qu'il devra tenter pour venir à bout de l'entreprise; si ces moyens ne réussissent pas, la Vierge Marie saura bien m'en suggérer de meilleurs. Oh ! je ne crains rien au monde et je me sens tellement assurée du succès que cela tient du prodige. Cette grande résolution, j'en ai la certitude, ne peut m'avoir été inspirée que par Marie, cette Mère compâtissante à laquelle je me recommande depuis longtemps déjà avec la plus ardente ferveur. — Là-dessus elle quitte son père et va trouver Baptiste avec lequel elle s'entretient longuement jusque fort avant dans la nuit.

Comment descendre du sommet de la montagne pour visiter la caverne et s'assurer si l'on pourrait y placer un lit, une table, un banc et quelques autres meubles? Ce premier pas à faire était le plus ardu. Pour accomplir cette descente, il fallait le concours de plusieurs personnes. Comment dès lors tenir absolument caché un secret qu'on devrait leur confier? Mais la courageuse jeune fille ne se laisse pas rebuter par cet obstacle. Elle dit qu'elle et Lorenzo le descendraient aisément; qu'il n'y avait pas de bras plus fort et plus vigoureux que le bras de l'amour; que la femme, quand elle aime, est plus vaillante, plus hardie qu'un lion. Baptiste répondit : — Dussé-je mourir, brisé et mis en pièces, je ne crains rien, quand il s'agit de sauver le seigneur Lorenzo. — Et de ce pas il courut au magasin, prit deux grands rouleaux de corde avec un gros épissoir en fer dont se servent les matelots et les porta au fond du jardin.

Vers minuit, tous trois montèrent avec grand effort la croupe étroite et rapide de cet écueil. Quand ils furent parvenus au sommet sous le piédestal de la statue de la Madone, ils fixèrent l'épissoir entre deux rochers et attachèrent solidement le bout de la corde à son anneau. Alors la jeune fille se mit à genoux aux pieds de la Vierge et lui dit : — Belle et gracieuse Mère de Dieu, qui de là-haut bénissez la mer et protégez les navigateurs ! Ah ! je vous recommande la vie de mon Lorenzo; je descends cet homme sous votre garde, et je suis certaine que vous me donnerez assez de force pour le descendre et le remonter sain et sauf, et pour y descendre aussi mon frère quand le temps sera venu. — Cette prière achevée, ils nouèrent fortement les deux câbles à l'instrument de mer, lièrent Baptiste par le milieu du corps et le laissèrent

Digitized by Google

glisser tout doucement le long du rocher jusqu'à ce qu'il parvint à la caverne des ramiers.

Dès qu'il se vit à l'entrée, il fit un mouvement, se pencha vers une pointe de rocher, l'embrassa fortement et se hissa à l'intérieur. Il avait porté avec lui de l'amadou, une pierre à feu, un briquet, des allumettes et une grande quantité de bougies. Il fit aussitôt de la lumière et se mit à circuler lentement. Mais à peine eût-il éclairé les parois de la caverne qu'il fut tout à coup assourdi par un battement d'aile, un gémissement, un murmure rauque et profond qui sortait à la fois de toutes les crevasses, de toutes les cavités de cet antre obscur et tortueux. Il s'arrêta tout surpris, porta autour de lui des regards inquiets et vit que c'étaient les ramiers mâles que cette clarté soudaine avait alarmés sur le sort de leurs petits et de leurs douces compagnes. Alors il se remit de sa frayeur et pénétra dans tous les coins de la caverne. Après en avoir bien examiné l'étendue, la profondeur et les détours, il reprit la corde, la tourna plusieurs fois autour de son corps et la secoua pour avertir Lorenzo et Violentina de le retirer en haut.

Quand il arriva au bord extrême de la caverne et qu'il vit cet énorme rocher surplomber la mer, et sous ses pieds cet immense abîme, il fut saisi d'une terreur indicible, à la pensée qu'il allait être suspendu sur ce précipice épouvantable, sans autre soutien qu'une simple corde confiée à des mains faibles et malhabiles. A cette vue ses cheveux se dressèrent sur sa tête, chacun de ses poils se hérissa, tous ses membres tremblèrent avec violence et il se hâta de tourner les yeux du côté de la caverne pour ne plus voir ce gouffre sans fond. Au même instant il sentit secouer le câble et s'aida à remonter en s'appuyant des pieds. Il arriva au sommet baigné d'une sueur abandante qui ruisselait sur son visage et sur tout son corps. Mais quand il se vit en sûreté, il remercia la Madone, respira quelque temps, puis il fit à ses jeunes maîtres la description de la caverne.

Il raconta que, pour autant que la faible lumière des bougies lui avait permis de la reconnaître, la caverne lui avait paru s'étendre fort loin et communiquer par certain endroit détourné à une autre allée qui s'ouvrait de nouveau sur la mer. Cette disposition ouvrait à l'air une libre circulation qui chassait l'humidité, et permettait au jour d'y pénétrer de

Digitized by Google

deux côtés, quand même il n'y aurait pas eu en haut quelques autres fentes pour laisser passer un peu de soleil à certaines heures du jour. Il pensait qu'on pouvait très-bien y placer un lit et l'entourer d'une tenture. Elle offrait cet autre avantage plus précieux qu'on pouvait dans certains détours tenir du feu allumé sans que son éclat allât frapper les parois des deux ouvertures, de manière que jamais les navigateurs n'auraient le moindre indice qu'un homme se tenait caché dans le rocher et y entretenait une lampe ou un foyer allumés. Ce détail fit un plaisir extrême à Lorenzo qui désirait pouvoir lire et écrire beaucoup pendant les longues heures de solitude et de silence qu'il aurait à passer dans cette caverne.

Giano, grandement charmé du succès de l'exploration, prit en secret les dispositions nécessaires et fit apprêter au fond du jardin tout ce qui devait être placé dans la caverne. Une nuit il voulut descendre lui-même Baptiste par la corde avec le seul secours de Lorenzo et de Violentina. Après lui il descendit successivement les chevalets de fer, les bois de lit, les matelas, les draps et tout ce qu'il fallait pour monter une sorte de baraque militaire. Lorenzo, de son côté, y retourna plusieurs fois pour filer à l'entrée où Baptiste était descendu, un coffre plein de livres, de papier, d'encre et de plume, avec deux beaux télescopes, l'un marin, l'autre astronomique, et des crayons, des couleurs et des pinceaux; mais surtout une barrique d'huile pour sa lampe, et du charbon pour faire du feu dans un réchaud en cuivre.

Violentina cependant, en femme pleine d'amour et de sollicitude pour son frère, avait pensé à mille autres petits objets, tels qu'aiguilles, fil pour boutons, linge de tout genre, vases à thé, à lait, à conserves, qu'on prépare très-bien dans les offices génoises; de petits tonneaux d'esprit de vin pour faire cuire un peu de bouillon en gelée et une infinité d'autres articles dont peuvent avoir besoin ceux qui vivent séparés du monde. Bien que, comme nous le verrons, elle eût trouvé moyen de ravitailler chaque jour Lorenzo, elle eut cependant soin de le pourvoir de vins d'Espagne, de Grèce et de France, tous vieux, très-fins et d'un grand prix; de galettes, de biscuit, de tablettes de chocolat, de jambons, de saucissons, de sucreries, de fruits secs enfermés dans des boîtes, et de confitures de toute espèce, de sorte que la caverne était devenue un magasin de navire qu'on garnit pour les longues navigations de la Polynésie. Entre-

Digitized by Google

temps, Baptiste, armé d'un racloir et d'un balai, avait arraché, enlevé et jeté à la mer une épaisse couche de colombine pour nettoyer la grotte et en faire disparaître toute mauvaise odeur.

Déjà le mois d'avril venait de finir son cours, déjà le doux et gracieux printemps réjouissait la terre et les flots. Lorenzo touchait à l'âge de la conscription et Violentina s'inquiétait vivement du danger dont il était menacé. Elle était sans cesse sur les pas de son père pour le presser de pourvoir enfin à la sûreté de son fils en lui permettant de descendre dans l'antre inaccessible. L'amour la dominait tellement, qu'elle se jeta plusieurs fois aux pieds de son père, en embrassant ses genoux, pour le supplier de la laisser descendre une fois aussi dans la caverne dont elle brûlait de prendre connaissance, afin qu'en pensant à son frère elle pût se le figurer tantôt debout, tantôt assis et converser de loin avec lui. Mais Giano ne voulut jamais y consentir, disant que, lorsqu'elle se verrait suspendue dans les airs, le cœur pourrait lui manquer et qu'elle risquerait de s'évanouir au milieu de la descente. Vivement contrariée de ce refus, elle enviait aux ramiers leurs ailes pour voler à son gré dans cette retraite amie et aller préparer la chambre de son frère.

Cependant Giano ne pouvait se décider à prononcer le oui fatal; il traînait l'affaire en longueur et ajournait Violentina en disant : Demain nous le dirons, demain nous le ferons, et il était triste, oppressé, taciturne et passait des nuits entières à réfléchir sur cet audacieux projet de sa fille. Son épouse, qui s'était aperçue de ce chagrin secret, en était toute désolée, cherchant, épiant, demandant quelle peine nouvelle pouvait affliger son mari sans jamais pouvoir percer ce douloureux mystère. Un jour, elle appela Violentina et lui dit : — Ma fille, il faut que nous soyons menacés de quelque grand malheur, car je vois ton père agité, troublé, abîmé dans ses réflexions; il entre, il sort des chambres, il se retourne subitement comme s'il craignait d'être accosté ou suivi par quelqu'un : il s'arrête tout à coup et se jette sur le canapé en se frappant le front comme pour chasser une pensée importune dont il est poursuivi et harassé sans relâche. Sans aucun doute il a quelque peine cachée qui le ronge, et tu dois la connaître, car je vous vois souvent vous parler en secret, et vous enfermer dans le cabinet, et en sortir tous deux pâles, défaits, et je m'aperçois que tu as beaucoup et amèrement pleuré. Veut-il

Digitized by Google

peut-être te donner un mari contre ton goût? Aimes-tu quelqu'autre? Dis-le à ta mère, ouvre-lui ton cœur avec confiance.

— Non, maman, répondit la bonne demoiselle, je n'aime que Lorenzo, et jamais papa n'a parlé de vouloir me marier; mais je cherche mille moyens de le consoler et je ne puis y réussir. Mon pauvre père pense continuellement que Lorenzo est près d'avoir vingt ans, et quand il les aura, le voilà de plein pied dans la conscription.

Vous savez que le dernier décret de l'Empereur a supprimé le droit de se faire remplacer et Lorenzo court risque de devoir marcher. Avec les guerres homicides qui moissonnent la fleur de la jeunesse italienne, dites, maman, si les malheureux parents peuvent nourrir l'espoir de revoir jamais leurs fils sous le toit paternel! Du moment qu'ils partent, c'est comme s'ils étaient déjà morts.

— J'ai aussi mes inquiétudes au sujet de Lorenzo, mais je ne désespère pas : ton père qui est tout français, qui dissipe son bien avec tant de magnificences pour faire les honneurs de sa maison aux généraux les plus chers à Napoléon, ne trouvera-t-il pas moyen de le sauver? Quand on leur donne de bons sacs d'or, ces amis savent faire des miracles : s'il ne s'agit que d'argent, ma fille, ton père est capable de leur en jeter dans la bouche assez pour les étouffer.

— Eh non, maman. Vous savez que Paolo Girolamo en a aussi de l'or; cependant a-t-il jamais pu venir à bout d'obtenir que son fils ne fût pas dirigé sur Paris? Malgré tout, il a bien dû le laisser partir; et la bonne Manin en est au désespoir. Hélas! cette cruelle conscription ne pardonne ni aux pères, ni aux mères, ne se soucie ni des pleurs, ni des gémissements. Savez-vous l'espoir qui nous resterait si papa avait de la résolution?

— Lequel, Violentina?

Dois-je vous le dire? Qu'il paye bien six vigoureux marins de Voltri ou d'Arenzano, et le fasse passer dans l'île de Sardaigne : oh oui, que Napoléon aille le prendre là s'il en a le courage!

— Tu parles à merveille : Lorenzo aurait la hardiesse de risquer ce trajet. Je communiquerai cette idée à ton père comme venant de moi, et si Giano l'approuve, vogue la galère! Il remuera ciel et terre pour l'exécuter, je connais ton père et tu peux m'en croire. Il est habituellement lent à se décider, mais du moment qu'il a pris une détermination,

Digitized by Google

il faut qu'elle s'accomplisse ; arrive ce qui pourra. — C'est ainsi que Violentina, pour épargner à sa mère un surcroît d'anxiété, et ne pas compromettre l'entreprise de la caverne, donnait le change à son cœur en lui faisant croire que son fils fuirait en Sardaigne, où elle comptait un grand nombre de nobles amis, d'une merveilleuse courtoisie, qui auraient traité Lorenzo comme un frère et tenu sa mère au courant de chaque événement.

Giano cependant venait de former d'autres projets. Le Souverain Pontife Pie VII était depuis près de quatre ans sacrilégement détenu à Savone, loin des Cardinaux et de ses Prélats, afin de ne pouvoir régir et gouverner l'Église de Dieu. D'abord il avait vécu quelque temps tranquille dans le palais du marquis Sansoni, excellent gentilhomme plein de piété, qui était alors gonfalonier et syndic de la cité. Durant son séjour dans ce palais il admettait au baisement des pieds les patriciens génois qui allaient souvent avec leurs épouses et leurs familles demander la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ, et assistaient ordinairement à sa messe où ils recevaient la communion de ses mains. Mais comme les plus fervents, sous ces apparences de dévotion, profitaient de ces entretiens pour mettre sous ses yeux les plus graves affaires de l'Église et obtenir la signature pontificale, l'ombrageux conquérant avait fini par faire enfermer le Pape dans le palais épiscopal, où il était rigoureusement surveillé, sans qu'il lui fut permis de se trouver seul avec personne au monde, ni d'écrire, ni de communiquer avec Rome ; de sorte que le saint Pontife éprouvait une affliction inexprimable de ce qu'il ne pouvait pas, dans une si grande tempête, guider la barque de Pierre jetée au sein des plus rudes écueils.

Pendant que le sort de Lorenzo le préoccupait si cruellement, Giano tourna les yeux vers le Vicaire de Jésus-Christ, et résolut de chercher par tous les moyens à pouvoir lui baiser le pied, l'interroger, entendre ses conseils, et recevoir sa bénédiction pour lui et pour son fils, ne doutant pas que, s'il l'obtenait, son dessein ne fut infailliblement couronné du plus heureux succès. Un jour donc, sous prétexte d'aller rendre visite aux généraux français dont il cultivait l'amitié, il monta à cheval et se rendit à Savone. Arrivé là, il fit connaître son désir et le colora de je ne sais quelles raisons nouvelles, si bien que le Préfet impé-

Digitized by Google

rial qui était son ami et qui allait plusieurs fois dans le cours de l'année se délasser à sa villa, lui permit d'avoir un court tête-à-tête avec le Pape après la messe. Humblement prosterné à ses pieds et les yeux pleins de larmes, il lui raconta combien il était désolé au sujet de son fils, combien il craignait que sa fuite ne réussit pas, et supplia sa Béatitude de prendre sa peine en pitié et de le consoler en lui donnant la bénédiction apostolique.

Le doux et bienveillant Pie VII, qui connaissait par l'expérience l'intensité des angoisses paternelles, conçut pour Giano une tendre compassion et s'empressa de le consoler. Après l'avoir exhorté à espérer dans les divines miséricordes, il lui donna la plus affectueuse bénédiction en l'étendant à Lorenzo et à toute la famille. Giano retourna à son palais sans rien dire à Violentina, et alla se jeter à genoux dans son appartement pour remercier Dieu de ce grand bienfait, pleinement persuadé que cette bénédiction serait féconde en heureux fruits. Violentina s'aperçut du changement de son père, sans pouvoir deviner quelle cause avait pu dissiper cette profonde tristesse dont, les jours précédents, toute son âme était remplie et tous ses traits voilés. Cependant son épouse, convaincue par les raisons de Violentina, épiait le moment de pouvoir proposer sans danger de refus le départ pour la Sardaigne. Voyant le front de Giano devenu plus serein, elle lui en parla longuement et lui prouva de toute manière que c'était le meilleur parti à prendre pour sauver Lorenzo. Giano fit semblant d'entrer dans ses vues, et promit d'exécuter bientôt cette dangereuse et délicate entreprise; mais il lui recommanda de se comporter de son côté de telle sorte que les enfants et surout les domestiques ne pussent avoir le moindre vent de l'affaire, malgré tout leur désir de la voir aboutir à bon terme s'ils en avaient eu connaissance. Il ajouta qu'elle devait commencer par écrire très-secrètement à Cagliari, au marquis de Villaermosa, et à Sassari, au comte d'Itiriet au marquis de Sansaturnino, et qu'il remettrait lui-même ces lettres à son fils au moment de son départ. La bonne marquise, transportée de joie, traça rapidement à ses amis quelques paroles touchantes et cacha ses lettres dans une cassette fermée à clef, en attendant que son Lorenzo fut en mesure de s'exposer à cette épreuve hardie.

Pendant qu'on entretenait ainsi la noble dame dans une salutaire er-

Digitized by Google

teur, les généraux français continuaient d'aller et de venir par la Rivière, parce que la route de Provence n'était pas encore construite, et descendaient comme d'habitude au palais de Giano, où ils étaient toujours accueillis avec la plus grande affabilité et la plus exquise courtoisie. Un soir qu'on tardait à servir le souper, et qu'on continuait à jouer comme à l'ordinaire, Giano dit tout haut à son épouse qui mêlait les cartes pour le whist : — A la fin des fins, Nicoletta, voilà l'heure fort avancée, et Lorenzo ne fait pas mine de revenir de Gênes, je crois que nous ne devons pas déranger plus longtemps ces Messieurs, et qu'il faudrait préparer la table. — Comme vous voulez, — répondit son épouse ; et Giano sortit un instant pour aller donner les ordres. Un moment après le maître d'hôtel vint avertir que la soupe était prête. Tous se levèrent ; un général offrit le bras à la marquise, un autre à Violentina ; Giano les suivit avec quelques colonels, et ils entrèrent dans la salle où le souper les attendait. La table était couverte de porcelaines très-fines, et de superbes vases d'or et d'argent placés au milieu lui donnaient un aspect magnifique. A peine avaient-ils pris place, qu'on entendit le tonnerre gronder derrière les fenêtres. Chaque coup faisait tressaillir la marquise, et, selon sa coutume, elle ne manquait jamais de se signer ; un général lui fit là-dessus une sotte plaisanterie en disant : — Marquise, c'est là un nouveau paratonnerre dont Franklin n'avait nulle connaissance. — Tant pis, répliqua la marquise, car il lui eût été infiniment plus avantageux de connaître la divine vertu de la croix que la propriété naturelle d'une tige métallique pointue ; il aurait pu ainsi beaucoup mieux soigner sa réputation et sutout le salut de son âme. Le général, qui savait combien la marquise était châtouilleuse à l'endroit de la religion, changea aussitôt de conversation et dit : — Marquise, votre Lorenzo arrive-t-il à cheval ou par mer? — Je crois que c'est par mer, répondit-elle ; et je crains bien que cet orage n'ait éclaté sur le golfe ; car, bien que Lorenzo ait une bonne tartane et huit vigoureux rameurs, le passage de Voltri est toujours difficile et dangereux à franchir. — Au même instant elle se tourne vers un domestique et lui dit : — Faites descendre Baptiste à la plage par le jardin, car la tartane ne peut tarder d'arriver ; il y a même quelque temps déjà qu'elle doit être au bassin. — Le serviteur sortit, resta pendant un quart d'heure, puis rentra en disant que le bâ-

Digitized by Google

timent venait d'aborder à l'instant, que déjà les matelots avaient mis pied à terre, qu'ils amarraient la tartane; mais Onofrio avait dit que Monsieur Lorenzo n'était pas avec eux.

— Comment il n'est pas avec eux ? s'écria la marquise qui le croyait vraiment allé à Gênes faire une visite secrète à ses parents, avant de se réfugier en Sardaigne.—Oh ! Giano, dis un peu, ajouta-t-elle, Lorenzo ne nous avait-il pas promis que son absence ne serait que de trois jours? Comment donc a-t-il renvoyé la tartane? Je crains qu'il ne lui soit arrivé malheur, car depuis plusieurs jours il avait mauvaise mine.

— Hé déjà ! reprit Giano, vous autres femmes, vous prenez toujours les choses au pis aller, afin de vous tourmenter à bon marché. — Alors les convives s'efforcèrent de la consoler, en disant : — De grâce, marquise, tranquillisez-vous, Lorenzo est un jeune homme plein de force et de santé. — Et un général ajouta : — Oh ! lui ! La dernière fois que je vins, il y a à peine quinze jours de cela, nous allâmes à la chasse et nous pénétrâmes dans la vallée de Cocoleto, bien au delà de la villa de Negro : il aurait fallu voir ce leste chasseur grimper sur les rochers à la suite des chiens qui avaient fait lever le lièvre ! Le plus agile voltigeur de ma brigade aurait montré moins de vigueur : il a une force de muscles merveilleuse.

Giano d'un air tranquille interrompit ce discours en disant : — Si les marins sont à terre, le pilote Parico viendra nous exposer à l'instant de la part de Lorenzo les motifs qui l'ont retenu à Gênes ; mais tu verras, Nicoletta, qu'il aura voulu attendre le cousin Marcello, qui lui avait promis de venir nous voir. — Ces paroles calmèrent la marquise ; la pauvre dame ne savait pas que c'était là une pieuse fraude de Violentina qui avait organisé tout ce manége, d'accord avec son père. Celui-ci tenait à ce que les généraux français fussent aussi pris au piége et qu'ils répandissent et accréditassent partout la fausse nouvelle.

Pendant ces entretiens, l'intendant entra en disant que Périco lui avait remis une lettre de M. Lorenzo. — Donnez-la ici, dit vivement la marquise ; pardon, Giano, si j'en prends lecture, c'est que nous autres mères nous voulons voir les choses de nos yeux. — Et nous autres pères, répliqua le mari en souriant, nous aurons au moins le droit d'entendre

Digitized by Google

de nos oreilles, n'est-ce pas Nicoletta? Hâte-toi de lire, car Violentina grille d'entendre cette lettre et la dévore des yeux. —

Alors la marquise lut : — « Très-chers et très-désirés parents. — « Déjà je partais pour retourner au sein de ma famille lorsque j'ai ren- « contré Balbi Marcello, qui m'a dit : Une affaire importante m'appelle « au golfe de la Opezzia et je dois me mettre en route dès aujourd'hui : « j'arriverai la nuit à Rapallo ; demain soir je coucherai dans ma villa « de Sestri ; jeudi je serai à la Spezzia. Je suis absolument seul, et « en chevauchant ainsi sans âme qui vive à mes côtés, je m'ennuie à « mourir : Lorenzo, veux-tu me tenir compagnie ! Ah oui, mon Lorenzo, « viens, je t'en supplie par l'étroite amitié qui nous unit. — Que voulez- « vous, cher papa? J'ai succombé à la tentation, et aujourd'hui après- « midi nous serons en selle. Je ne saurais vous dire combien durera « notre séjour à la Opezzia. Adieu, maman, donnez un baiser pour moi « à Violentina. »

Oh, dit la marquise, sans notre permission, hé? Jamais Lorenzo n'avait pris tant de liberté et je ne voudrais pas que Marcello me le gâtât. A la Spezzia ! et tous ces rochers à franchir, et cette rude montagne à monter et à descendre à travers mille horribles précipices : deux jeunes gens, seuls et sans expérience, au milieu de ces rafales de vent qui bouleversent le ciel et la terre ! Oh ! malheureuses mères : va, élève des enfants, pour qu'ils aillent se casser le cou dans un ravin. — Et en parlant ainsi, la noble dame abusée était toute en chagrin.

Alors un des généraux, comme s'il eût conçu tout à coup un profond et malicieux soupçon.

— Marquise, dit-il, de quel âge est ce Marcello ?

— Du même âge que mon Lorenzo, répondit la marquise.

— Dans ce cas, madame, reprit le général, tout assombri, vous verrez que l'affaire importante qui appelle ce Marcello à la Spezzia sera de s'enfuir à bord de quelque navire anglais pour se soustraire à la conscription : mais vive l'Empereur, je cesserai d'être moi si.....

— Que dites-vous, général? Que jurez-vous? s'écrie la pauvre mère. Oh ciel ! voulez-vous me prendre Lorenzo? — En disant ces mots elle fut saisie d'un violent tremblement et tomba aussitôt évanouie sur son siége. Violentina poussa un cri et courut soutenir sa mère ; Giano plein

Digitized by Google

de trouble appelait les serviteurs qui se hâtèrent d'accourir en remplissant le salon de tumulte et de confusion. Les généraux français se retirèrent dans leurs appartements et dépêchèrent en grande diligence un courrier à Gênes pour notifier au gouverneur le départ ou la fuite des deux jeunes gens au golfe de la Spezzia.

Traduit par M. MARÉCHAL.

(La suite à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

POLITIQUE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE.

TRAITÉ DE PAIX DU 30 MARS 1856.

ARTICLE PREMIER. — Il y aura, à dater du jour de l'échange des ratifications du présent traité, paix et amitié entre Leurs Majestés l'Empereur des Français, la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, le Roi de Sardaigne et le Sultan, d'une part, et S. M. l'Empereur de toutes les Russies de l'autre part, ainsi qu'entre leurs héritiers et successeurs, leurs États et sujets respectifs, à perpétuité.

ART. 2. — La paix étant heureusement rétablie entre Leurs dites Majestés, les territoires conquis ou occupés par leurs armées, pendant la guerre, seront réciproquement évacués.

Des arrangements spéciaux règleront le mode de l'évacuation, qui devra être aussi prompte que faire se pourra.

ART. 3. — Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies s'engage à restituer à Sa Majesté le Sultan la ville et la citadelle de Kars, aussi bien que les autres parties du territoire Ottoman dont les troupes russes se trouvent en possession.

ART. 4. — Leurs Majestés l'Empereur des Français, la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, le Roi de Sardaigne et le Sultan s'engagent à restituer à S. M. l'Empereur de toutes les Russies les villes et les ports de Sébastopol, Balaklava, Kamiesch, Eupatoria, Kertch, Ieni-Kaleh, Kinburn, ainsi que tous les autres territoires occupés par les troupes alliées.

ART. 5. — Leurs Majestés l'Empereur des Français, la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, l'Empereur de toutes les Russies, le Roi de Sardaigne et le Sultan accordent une amnistie pleine et entière à ceux de leurs sujets qui auraient été compromis par une participation quelconque aux événements de la guerre, en faveur de la cause ennemie.

Il est expressément entendu que cette amnistie s'étendra aux sujets de chacune des parties belligérantes qui auraient continué, pendant la guerre, à être employés dans le service de l'un des autres belligérants.

ART. 6. — Les prisonniers de guerre seront immédiatement rendus de part et d'autre.

ART. 7. — Leurs Majestés l'Empereur des Français, l'Empereur d'Au-

Digitized by Google

triche, la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, le Roi de Prusse, l'Empereur de toutes les Russies et le Roi de Sardaigne déclarent la Sublime-Porte admise à participer aux avantages du droit public et du concert européens. Leurs Majestés s'engagent, chacune de son côté, à respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Empire ottoman, garantissent en commun la stricte observation de cet engagement, et considèreront, en conséquence, tout acte de nature à y porter atteinte comme une question d'intérêt général.

Art. 8.—S'il survenait, entre la Sublime-Porte et l'une ou plusieurs des autres puissances signataires, un dissentiment qui menaçât le maintien de leurs relations, la Sublime-Porte et chacune de ces puissances, avant de recourir à l'emploi de la force, mettront les autres parties contractantes en mesure de prévenir cette extrémité par leur action médiatrice.

Art. 9. — Sa Majesté Impériale le Sultan, dans sa constante sollicitude pour le bien-être de ses sujets, ayant octroyé un firman qui, en améliorant leur sort, sans distinction de religion ni de race, consacre ses généreuses intentions envers les populations chrétiennes de son Empire, et voulant donner un nouveau témoignage de ses sentiments à cet égard, a résolu de communiquer aux puissances contractantes le firman, spontanément émané de sa volonté souveraine.

Les puissances contractantes constatent la haute valeur de cette communication. Il est bien entendu qu'elle ne saurait, en aucun cas, donner le droit auxdites puissances de s'immiscer soit collectivement, soit séparément, dans les rapports de Sa Majesté le Sultan avec ses sujets, ni dans l'administration intérieure de son Empire.

Art. 10. — La convention du treize juillet mil huit cent quarante et un, qui maintient l'antique règle de l'Empire ottoman relative à la clôture des détroits du Bosphore et des Dardanelles, a été révisée d'un commun accord.

L'acte, conclu à cet effet et conformément à ce principe, entre les hautes parties contractantes, est et demeure annexé au présent traité, et aura même force et valeur que s'il en faisait partie intégrante.

Art. 11. — La mer Noire est neutralisée : ouverte à la marine marchande de toutes les nations, ses eaux et ses ports sont, formellement et à perpétuité, interdits au pavillon de guerre soit des puissances riveraines, soit de toute autre puissance, sauf les exceptions mentionnées aux articles 14 et 19 du présent traité.

Art. 12. — Libre de toute entrave, le commerce, dans les ports et dans les eaux de la mer Noire, ne sera assujetti qu'à des règlements de santé, de douane, de police, conçus dans un esprit favorable au développement des transactions commerciales.

Pour donner aux intérêts commerciaux et maritimes de toutes les nations la sécurité désirable, la Russie et la Sublime-Porte admettront des consuls dans leurs ports situés sur le littoral de la mer Noire, conformément aux principes du droit international.

Digitized by Google

Art. 13. — La mer Noire étant neutralisée, aux termes de l'art. 11, le maintien ou l'établissement sur son littoral d'arsenaux militaires-maritimes devient sans nécessité, comme sans objet. En conséquence, Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies et Sa Majesté Impériale le Sultan s'engagent à n'élever et à ne conserver, sur ce littoral, aucun arsenal militaire maritime.

Art. 14. — Leurs Majestés l'Empereur de toutes les Russies et le Sultan, ayant conclu une convention à l'effet de déterminer la force et le nombre des bâtiments légers, nécessaires au service de leurs côtes, qu'elles se réservent d'entretenir dans la mer Noire, cette convention est annexée au présent traité, et aura même force et valeur que si elle en faisait partie intégrante. Elle ne pourra être ni annulée, ni modifiée, sans l'assentiment des puissances signataires du présent traité.

Art. 15. — L'acte du Congrès de Vienne ayant établi les principes destinés à régler la navigation des fleuves, qui séparent ou traversent plusieurs états, les puissances contractantes stipulent entre elles, qu'à l'avenir ces principes seront également appliqués au Danube et à ses embouchures. Elles déclarent que cette disposition fait, désormais, partie du droit public de l'Europe, et la prennent sous leur garantie.

La navigation du Danube ne pourra être assujettie à aucune entrave ni redevance qui ne serait pas expressément prévue par les stipulations contenues dans les articles suivants. En conséquence, il ne sera perçu aucun péage basé uniquement sur le fait de la navigation du fleuve, ni aucun droit sur les marchandises qui se trouvent à bord des navires. Les règlements de police et de quarantaine à établir, pour la sûreté des États séparés ou traversés par ce fleuve, seront conçus de manière à favoriser, autant que faire se pourra, la circulation des navires. Sauf ces règlements, il ne sera apporté aucun obstacle, quel qu'il soit, à la libre navigation.

Art. 16. — Dans le but de réaliser les dispositions de l'article précédent, une commission dans laquelle la France, l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse, la Russie, la Sardaigne et la Turquie seront, chacune, représentées par un délégué, sera chargée de désigner et de faire exécuter les travaux nécessaires, depuis Isatcha, pour dégager les embouchures du Danube, ainsi que les parties de la mer y avoisinantes, des sables et autres obstacles qui les obstruent afin de mettre cette partie du fleuve et lesdites parties de la mer dans les meilleures conditions possibles de navigabilité.

Pour couvrir les frais de ces travaux, ainsi que des établissements ayant pour objet d'assurer et de faciliter la navigation aux bouches du Danube, des droits fixes, d'un taux convenable, arrêtés par la commission à la majorité des voix, pourront être prélevés, à la condition expresse que, sous ce rapport comme sous tous les autres, les pavillons de toutes les nations seront traités sur le pied d'une parfaite égalité.

Art. 17. — Une commission sera établie et se composera des délégués

Digitized by Google

de l'Autriche, de la Bavière, de la Sublime-Porte et du Wurtemberg (un pour chacune de ces puissances), auxquels se réuniront les commissaires des trois principautés danubiennes, dont la nomination aura été approuvée par la Porte. Cette commission, qui sera permanente, 1° élaborera les règlements de navigation et de police fluviale ; 2° fera disparaître les entraves, de quelque nature qu'elles puissent être, qui s'opposent encore à l'application au Danube des dispositions du traité de Vienne; 3° ordonnera et fera exécuter les travaux nécessaires sur tout le parcours du fleuve, et 4° veillera, après la dissolution de la commission européenne, au maintien de la navigabilité des embouchures du Danube et des parties de la mer y avoisinantes.

Art. 18.— Il est entendu que la commission européenne aura rempli sa tâche, et que la commission riveraine aura terminé les travaux désignés dans l'article précédent, sous les nos 1 et 2, dans l'espace de deux ans. Les puissances signataires réunies en conférence, informées de ce fait, prononceront, après en avoir pris acte, la dissolution de la commission européenne, et, dès lors, la commission riveraine permanente jouira des mêmes pouvoirs que ceux dont la commission européenne aura été investie jusqu'alors.

Art. 19. — Afin d'assurer l'exécution des règlements qui auront été arrêtés d'un commun accord, d'après les principes ci-dessus énoncés, chacune des puissances contractantes aura le droit de faire stationner en tout temps deux bâtiments légers aux embouchures du Danube.

Art. 20. — En échange des villes, ports et territoires énumérés dans l'article 4 du présent traité, et pour mieux assurer la liberté de la navigation du Danube, Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies consent à la rectification de sa frontière en Bessarabie.

La nouvelle frontière partira de la mer Noire, à un kilomètre à l'est du lac Bourna-Sola, rejoindra perpendiculairement la route d'Akerman, suivra cette route jusqu'au val de Trajan, passera au sud de Belgrade, remontera le long de la rivière de Yalpuck jusqu'à la hauteur de Saratsika, et ira aboutir à Kotamori sur le Pruth. En amont de ce point, l'ancienne frontière, entre les deux Empires, ne subira aucune modification.

Des délégués des puissances contractantes fixeront, dans ses détails, le tracé de la nouvelle frontière.

Art. 21. — Le territoire cédé par la Russie sera annexé à la Principauté de Moldavie, sous la suzeraineté de la Sublime-Porte.

Les habitants de ce territoire jouiront des droits et priviléges assurés aux Principautés, et, pendant l'espace de trois années, il leur sera permis de transporter ailleurs leur domicile, en disposant librement de leurs propriétés.

Art. 22. — Les Principautés de Valachie et de Moldavie continueront à jouir, sous la suzeraineté de la Porte et sous la garantie des puissances contractantes, des priviléges et des immunités dont elles sont en pos-

Digitized by Google

session. Aucune protection exclusive ne sera exercée sur elles par une des puissances garantes. Il n'y aura aucun droit particulier d'ingérence dans leurs affaires intérieures.

Art. 23. — La Sublime-Porte s'engage à conserver auxdites Principautés une administration indépendante et nationale, ainsi que la pleine liberté de culte, de législation, de commerce et de navigation.

Les lois et statuts aujourd'hui en vigueur seront revisés. Pour établir un complet accord sur cette révision, une commission spéciale, sur la composition de laquelle les hautes puissances contractantes s'entendront, se réunira sans délai, à Bucharest, avec un commissaire de la Sublime-Porte.

Cette commission aura pour tâche de s'enquérir de l'état actuel des Principautés et de proposer les bases de leur future organisation.

Art. 24. — Sa Majesté le Sultan promet de convoquer immédiatement, dans chacune des deux provinces, un Divan *ad hoc*, composé de manière à constituer la représentation la plus exacte des intérêts de toutes les classes de la société. Ces Divans seront appelés à exprimer les vœux des populations relativement à l'organisation définitive des Principautés.

Une instruction du congrès réglera les rapports de la commission avec ces Divans.

Art. 25. — Prenant en considération l'opinion émise par les deux Divans, la Commission transmettra, sans retard, au siége actuel des conférences, le résultat de son propre travail.

L'entente finale avec la puissance suzeraine sera consacrée par une convention conclue à Paris entre les hautes parties contractantes; et un battichériff, conforme aux stipulations de la convention, constituera définitivement l'organisation de ces provinces, placées désormais sous la garantie collective de toutes les puissances signataires.

Art. 26. — Il est convenu qu'il y aura, dans les principautés, une force armée nationale, organisée dans le but de maintenir la sûreté de l'intérieur et d'assurer celle des frontières. Aucune entrave ne pourra être apportée aux mesures extraordinaires de défense que, d'accord avec la Sublime-Porte, elles seraient appelées à prendre pour repousser toute agression étrangère.

Art. 27. — Si le repos intérieur des principautés se trouvait menacé ou compromis, la Sublime-Porte s'entendra avec les autres Puissances contractantes sur les mesures à prendre pour maintenir ou rétablir l'ordre légal. Une intervention armée ne pourra avoir lieu sans un accord préalable entre ces Puissances.

Art. 28. — La Principauté de Servie continuera à relever de la Sublime-Porte, conformément aux Hats impériaux qui fixent et déterminent ses droits et immunités, placés désormais sous la garantie collective des Puissances contractantes.

En conséquence, ladite Principauté conservera son administration in-

Digitized by Google

dépendante et nationale, ainsi que la pleine liberté de culte, de législation, de commerce et de navigation.

Art. 29. — Le droit de garnison de la Sublime-Porte, tel qu'il se trouve stipulé par les règlements antérieurs, est maintenu; aucune intervention armée ne pourra avoir lieu en Servie sans un accord préalable entre les hautes puissances contractantes.

Art. 30. — LL. MM. l'Empereur de toutes les Russies et le Sultan maintiennent, dans son intégrité, l'état de leurs possessions en Asie, tel qu'il existait légalement avant la rupture.

Pour prévenir toute contestation locale, le tracé de la frontière sera vérifié et, s'il y a lieu, rectifié, sans qu'il puisse en résulter un préjudice territorial pour l'une ou pour l'autre des deux parties.

A cet effet, une commission mixte, composée de deux commissaires russes, de deux commissaires français et d'un commissaire anglais, sera envoyée sur les lieux, immédiatement après le rétablissement des relations diplomatiques entre la Cour de Russie et la Sublime-Porte. Son travail devra être terminé dans l'espace de huit mois, à dater de l'échange des ratifications du présent traité.

Art. 31. — Les territoires occupés pendant la guerre par les troupes de Leurs Majestés l'Empereur des Français, l'Empereur d'Autriche, la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et le Roi de Sardaigne, aux termes des conventions signées à Constantinople, la Grande-Bretagne et la Sublime-Porte; le quatorze juin de la même année, entre l'Autriche et la Sublime-Porte, et le quinze mars mil huit cent cinquante-cinq, entre la Sardaigne et la Sublime-Porte, seront évacués après l'échange des ratifications du présent traité, aussitôt que faire se pourra. Les délais et les moyens d'exécution feront l'objet d'un arrangement entre la Sublime-Porte et les puissances dont les troupes ont occupé son territoire.

Art. 32. — Jusqu'à ce que les Traités ou Conventions qui existaient avant la guerre entre les Puissances belligérantes, aient été ou renouvelés ou remplacés par des actes nouveaux, le commerce d'importation ou d'exportation aura lieu réciproquement sur le pied des règlements en vigueur avant la guerre; et leurs sujets, en toute autre matière, seront respectivement traités sur le pied de la nation la plus favorisée.

Art. 33. — La Convention conclue, en ce jour, entre Leurs Majestés l'Empereur des Français, la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, d'une part, et Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, de l'autre part, relativement aux Iles d'Aland, est et demeure annexées au présent traité et aura même force et valeur que si elle en faisait partie.

Art. 34. — Le présent traité sera ratifié, et les ratifications en seront échangées à Paris, dans l'espace de quatre semaines, ou plus tôt, si faire se peut.

Digitized by Google

En foi de quoi, les Plénipotentiaires respectifs l'ont signé et y ont apposé le sceau de leurs armes.

ARTICLE ADDITIONNEL ET TRANSITOIRE.

Les stipulations de la Convention des détroits signée en ce jour ne seront pas applicables aux bâtiments de guerre employés par les Puissances belligérantes pour l'évacuation par mer des territoires occupés par leurs armées; mais lesdites stipulations reprendront leur entier effet, aussitôt que l'évacuation sera terminée.

Fait à Paris, le trentième jour du mois de mars de l'an mil huit cent cinquante-six.

Nous publions ci-après le protocole de la séance du 8 avril du Congrès de Paris, dans laquelle il a été question entre autre de la presse belge :

PROTOCOLE N° XXII.

M. le comte Walewski dit qu'il est à désirer que les plénipotentiaires, avant de se séparer, échangent leurs idées sur différents sujets qui demandent des solutions, et dont il pourra être utile de s'occuper afin de prévenir de nouvelles complications.

Quoique réuni spécialement pour régler la question d'Orient, le Congrès, selon M. le premier plénipotentiaire de la France, pourrait se reprocher de ne pas avoir profité de la circonstance qui met en présence les représentants des principales puissances de l'Europe, pour élucider certaines questions, poser certains principes, exprimer des intentions, toujours et uniquement dans le but d'assurer, pour l'avenir, le repos du monde, en dissipant, avant qu'ils ne soient devenus menaçants, les nuages que l'on voit encore poindre à l'horizon politique.

« On ne saurait disconvenir, dit-il, que la Grèce ne soit dans une situation anormale. L'anarchie à laquelle a été livré ce pays a obligé la France et l'Angleterre à envoyer des troupes au Pirée, dans un moment où leurs armées ne manquaient cependant pas d'emploi. Le Congrès sait dans quel état était la Grèce; il n'ignore pas non plus que celui dans lequel elle se trouve aujourd'hui est loin d'être satisfaisant. Ne serait-il pas utile, dès lors, que les puissances représentées au Congrès manifestassent le désir de voir les trois cours protectrices prendre en mûre considération la situation déplorable du royaume qu'elles ont créé, en avisant aux moyens d'y pourvoir? »

M. le comte Walewski ne doute pas que lord Clarendon ne se joigne à lui pour déclarer que les deux gouvernements attendent avec impatience le moment où il leur sera permis de faire cesser une occupation à laquelle cependant ils ne sauraient mettre fin sans de très-sérieux inconvénients, tant qu'il ne sera pas apporté de modifications réelles à l'état actuel des choses en Grèce.

Digitized by Google

M. le premier plénipotentiaire de la France rappelle ensuite que les États pontificaux sont également dans une situation anormale; que la nécessité de ne pas laisser le pays livré à l'anarchie a déterminé la France, aussi bien que l'Autriche, à répondre à la demande du Saint-Siége, en faisant occuper Rome par ses troupes, tandis que les troupes autrichiennes occupaient les Légations.

Il expose que la France avait un double motif de déférer, sans hésitation, à la demande du Saint-Siége, comme puissance catholique et comme puissance européenne. Le titre de Fils aîné de l'Eglise, dont le souverain de la France se glorifie, fait un devoir à l'empereur de prêter aide et soutien au Souverain-Pontife; la tranquillité des États-Romains, dont dépend celle de toute l'Italie, touche de trop près au maintien de l'ordre en Europe pour que la France n'ait pas un intérêt majeur à y concourir par tous les moyens en son pouvoir. Mais, d'un autre côté, on ne saurait méconnaître ce qu'il y a d'anormal dans la situation d'une puissance qui, pour se maintenir, a besoin d'être soutenue par des troupes étrangères.

M. le comte Walewski n'hésite pas à déclarer, et il espère que M. le comte de Buol s'associera, en ce qui concerne l'Autriche, à cette déclaration, que non-seulement la France est prête à retirer ses troupes, mais qu'elle appelle de tous ses vœux le moment où elle pourra le faire sans compromettre la tranquillité intérieure du pays et l'autorité du gouvernement pontifical, à la prospérité duquel l'Empereur, son auguste souverain, ne cessera jamais de prendre le plus vif intérêt.

M. le premier plénipotentiaire de la France représente combien il est à désirer, dans l'intérêt de l'équilibre européen, que le gouvernement romain se consolide assez fortement pour que les troupes françaises et autrichiennes puissent évacuer sans inconvénient les États-Pontificaux, et il croit qu'un vœu exprimé dans ce sens pourrait ne pas être sans utilité. Il ne doute pas, dans tous les cas, que les assurances qui seraient données par la France et par l'Autriche sur leurs intentions à cet égard ne produisent partout une impression favorable.

Poursuivant le même ordre d'idées, M. le comte Walewski se demande s'il n'est pas à souhaiter que certains gouvernements de la Péninsule italique, appelant à eux, par des actes de clémence bien entendus, les esprits égarés et non pervertis, mettent fin à un système qui va directement contre son but, et qui, au lieu d'atteindre les ennemis de l'ordre, a pour effet d'affaiblir les gouvernements et de donner des partisans à la démagogie.

Dans son opinion, ce serait rendre un service signalé au gouvernement des Deux-Siciles, aussi bien qu'à la cause de l'ordre dans la Péninsule italienne, que d'éclairer ce gouvernement sur la fausse voie dans laquelle il s'est engagé. Il pense que des avertissements conçus dans ce sens, et provenant des puissances représentées au Congrès, seraient d'autant mieux accueillis que le cabinet napolitain ne saurait mettre en doute les motifs qui les auraient dictés.

Digitized by Google

M. le premier plénipotentiaire de la France appelle ensuite l'attention du Congrès sur un sujet qui, bien que concernant plus particulièrement la France, n'en est pas moins d'un intérêt réel pour toutes les puissances européennes. Il croit superflu de dire qu'on imprime chaque jour en Belgique les publications les plus injurieuses, les plus hostiles contre la France et son gouvernement; qu'on y prêche ouvertement la révolte et l'assassinat. Il rappelle que, récemment encore, des journaux belges ont osé préconiser la société dite la *Marianne*, dont on sait les tendances et l'objet; que toutes ces publications sont autant de machines de guerre dirigées contre le repos et la tranquillité intérieure de la France par les ennemis de l'ordre social, qui, forts de l'impunité qu'ils trouvent à l'abri de la législation belge, nourrissent l'espoir de parvenir à réaliser leurs coupables desseins.

M. le comte Walewski déclare que l'unique désir du gouvernement de l'empereur est de conserver les meilleurs rapports avec la Belgique; il se hâte d'ajouter que la France n'a qu'à se louer du cabinet de Bruxelles et de ses efforts pour atténuer un état de choses qu'il n'est pas à même de changer, sa législation ne lui permettant ni de réprimer les excès de la presse, ni de prendre l'initiative d'une réforme devenue absolument indispensable.

« Nous regrettons, dit-il, d'être placés dans l'obligation de faire comprendre nous-mêmes à la Belgique la nécessité rigoureuse de modifier une législation qui ne permet pas à son gouvernement de remplir le premier des devoirs internationaux, celui de ne pas tolérer chez soi des menées ayant pour but avoué de porter atteinte à la tranquillité des États voisins.

« Les représentations du plus fort au moins fort ressemblent trop à la menace pour que nous ne cherchions pas à éviter d'y avoir recours. Si les représentants des grandes puissances de l'Europe, appréciant, au même point de vue que nous, cette nécessité, jugeaient opportun d'émettre leur opinion à cet égard, il est probable que le gouvernement belge, s'appuyant sur la grande majorité du pays, se trouverait en mesure de mettre fin à un état de choses qui ne peut manquer, tôt ou tard, de faire naître des difficultés, et même des dangers qu'il est de l'intérêt de la Belgique de conjurer d'avance. »

M. le comte de Clarendon, partageant les opinions émises par M. le comte Walewski, déclare que, comme la France, l'Angleterre entend rappeler les troupes qu'elle a été dans l'obligation d'envoyer en Grèce, dès qu'elle pourra le faire sans inconvénient pour la tranquillité publique, mais qu'il faut d'abord combiner des garanties solides pour le maintien d'un ordre de choses satisfaisant. Selon lui, les puissances protectrices pourront s'entendre sur le remède qu'il est indispensable d'apporter à un système, préjudiciable au pays, et qui s'est complétement éloigné du but qu'elles s'étaient proposé en y établissant une monarchie indépendante pour le bien-être et la prospérité du peuple grec.

Digitized by Google

M. le premier plénipotentiaire de la Grande-Bretagne rappelle que le traité du 20 mars ouvre une ère nouvelle; qu'ainsi que l'Empereur le disait au Congrès, en le recevant après la signature du traité, cette ère est celle de la paix; mais que, pour être conséquents, on ne devait rien négliger pour rendre cette paix solide et durable; que, représentant les principales puissances de l'Europe, le Congrès manquerait à son devoir si, en se séparant, il consacrait par son silence des situations qui nuisent à l'équilibre politique, et qui sont loin de mettre la paix à l'abri de tout danger dans un des pays les plus intéressants de l'Europe.

« Nous venons, continue M. le comte de Clarendon, de pourvoir à l'évacuation des différents territoires occupés par les armées étrangères pendant la guerre; nous venons de prendre l'engagement solennel d'effectuer cette évacuation dans le plus bref délai; comment pourrions-nous ne pas nous préoccuper des occupations qui ont eu lieu avant la guerre, et nous abstenir de rechercher les moyens d'y mettre fin? »

M. le premier plénipotentiaire de la Grande-Bretagne ne croit pas utile de s'enquérir des causes qui ont amené les armées étrangères sur plusieurs points de l'Italie; mais il pense qu'en admettant même que ces causes étaient légitimes, il n'est pas moins vrai qu'il en résulte un état anormal, irrégulier, qui ne peut être justifié que par une nécessité extrême, et qui doit cesser dès que cette nécessité ne se fait plus impérieusement sentir; que, cependant, si on ne travaille pas à mettre un terme à cette nécessité, elle continuera à exister; que, si on se contente de s'appuyer sur la force armée, au lieu de chercher à porter remède aux justes causes du mécontentement, il est certain qu'on rendra permanent un système peu honorable pour les gouvernements et regrettable pour les peuples. Il pense que l'administration des États-Romains offre des inconvénients d'où peuvent naître des dangers que le Congrès a le droit de chercher à conjurer; que, les négliger, ce serait s'exposer à travailler au profit de la révolution, que tous les gouvernements condamnent et veulent prévenir.

Le problème, qu'il est urgent de résoudre, consiste à combiner, selon lui, la retraite des troupes étrangères avec le maintien de la tranquillité, et cette solution repose dans l'organisation d'une administration qui, en faisant renaître la confiance, rendrait le gouvernement indépendant de l'appui étranger : cet appui ne réussissant jamais à maintenir un gouvernement auquel le sentiment public est hostile, il en résulterait, dans son opinion, un rôle que la France et l'Autriche ne voudraient pas accepter pour leurs armées.

Pour le bien-être des États-Pontificaux, comme dans l'intérêt de l'autorité souveraine du Pape, il serait donc utile, selon lui, de recommander la sécularisation du gouvernement et l'organisation d'un système administratif en harmonie avec l'esprit du siècle et ayant pour but le bonheur du peuple. Il admet que cette réforme présenterait peut-être à

Digitized by Google

Rome même, en ce moment, certaines difficultés; mais il croit qu'elle pourrait s'accomplir facilement dans les Légations.

M. le premier plénipotentiaire de la Grande-Bretagne fait remarquer que, depuis huit ans, Bologne est en état de siége, et que les campagnes sont tourmentées par le brigandage. On peut espérer, pense-t-il, qu'en constituant, dans cette partie des États-Romains, un régime administratif et judiciaire à la fois laïque et séparé, et en y organisant une force armée nationale, la sécurité et la confiance s'y rétabliraient rapidement, et que les troupes autrichiennes pourraient se retirer avant peu sans qu'on eût à redouter de nouvelles agitations; c'est, du moins, une expérience qu'à mon sens on devrait tenter, et ce remède, offert à des maux incontestables, devrait être soumis par le Congrès à la sérieuse considération du Pape.

En ce qui concerne le gouvernement napolitain, M. le premier plénipotentiaire de la Grande-Bretagne désire imiter l'exemple que lui a donné M. le comte Walewski en passant sous silence des actes qui ont eu un si fâcheux retentissement. Il est d'avis qu'on doit sans nul doute reconnaître en principe qu'aucun gouvernement n'a le droit d'intervenir dans les affaires intérieures des autres États; mais il croit qu'il est des cas où l'exception à cette règle devient également un droit et un devoir. Le gouvernement napolitain lui semble avoir conféré ce droit et imposé ce devoir à l'Europe; et puisque les gouvernements représentés au Congrès veulent tous, au même degré, soutenir le principe monarchique et repousser la révolution, on doit élever la voix contre un système qui entretient au sein des masses, au lieu de chercher à l'apaiser, l'effervescence révolutionnaire. « Nous ne voulons pas, dit-il, que la paix soit troublée, et il n'y a pas de paix sans justice; nous devons donc faire parvenir au roi de Naples le vœu du Congrès pour l'amélioration de son système de gouvernement, vœu qui ne saurait rester stérile, et lui demander une amnistie en faveur des personnes qui ont été condamnées, ou qui sont détenues, sans jugement, pour délits politiques. »

Quant aux observations présentées par M. le comte Walewski sur les excès de la presse belge et les dangers qui en résultent pour les pays limitrophes, les plénipotentiaires de l'Angleterre en reconnaissent l'importance; mais, représentants d'un pays où une presse libre et indépendante est, pour ainsi dire, une des institutions fondamentales, ils ne sauraient s'associer à des mesures de coercition contre la presse d'un autre État.

M. le premier plénipotentiaire de la Grande-Bretagne en déplorant la violence à laquelle se livrent certains organes de la presse belge, n'hésite pas à déclarer que les auteurs des exécrables doctrines auxquelles faisait allusion M. le comte Walewski, que les hommes qui prêchent l'assassinat comme moyen d'atteindre un but politique, sont indignes de la protection qui garantit à la presse sa liberté et son indépendance.

Digitized by Google

En terminant, M. le comte de Clarendon rappelle qu'ainsi que la France, l'Angleterre, au commencement de la guerre, a cherché, par tous les moyens, à en atténuer les effets, et que, dans ce but, elle a renoncé, au profit des neutres, durant la lutte qui vient de cesser, à des principes qu'elle avait, jusque là, invariablement maintenus.

Il ajoute que l'Angleterre est disposée à y renoncer définitivement, pourvu que la course soit également abolie pour toujours; que la course n'est autre chose qu'une piraterie organisée et légale, que les corsaires sont un des plus grands fléaux de la guerre, et que notre état de civilisation et d'humanité exige qu'il soit mis fin à un système qui n'est plus de notre temps. Si le Congrès tout entier se ralliait à la proposition de M. le comte Walewski, il serait bien entendu qu'elle n'engagerait qu'à l'égard des puissances qui y auraient accédé, et qu'elle ne pourrait être invoquée par les gouvernements qui auraient refusé de s'y associer.

M. le comte Orloff fait observer que les pouvoirs dont il a été muni ayant pour objet unique le rétablissement de la paix, il ne se croit pas autorisé à prendre part à une discussion que ses instructions n'ont pas pu prévoir.

M. le comte de Buol se félicite de voir les gouvernements de France et d'Angleterre disposés à mettre fin aussi promptement que possible à l'occupation de la Grèce. L'Autriche, assure-t-il, forme les vœux les plus sincères pour la prospérité de ce royaume; elle désire également, comme la France, que tous les pays de l'Europe jouissent, sous la protection du droit public, de leur indépendance politique et d'une complète prospérité.

Il ne doute pas qu'une des conditions essentielles d'un état de choses aussi désirable ne reside dans la sagesse d'une législation combinee de manière à prévenir ou à réprimer les excès de la presse que M. le comte Walewski a blâmés avec tant de raison, en parlant d'un État voisin, et dont la répression doit être considérée comme un besoin européen. Il espère que, dans tous les États continentaux où la presse offre les mêmes dangers, les gouvernements sauront trouver dans leur législation les moyens de la contenir dans de justes limites, et qu'ils parviendront ainsi à mettre la paix à l'abri de nouvelles complications internationales.

En ce qui concerne les principes de droit maritime, dont M. le premier plénipotentiaire de la France a proposé l'adoption, M. le comte de Buol déclare qu'il en apprécie l'esprit et la portée, mais que, n'étant pas autorisé par ses instructions à donner un avis sur une matière aussi importante, il doit se borner, pour le moment, à annoncer au Congrès qu'il est prêt à solliciter les ordres de son souverain.

Mais ici, dit-il, sa tâche doit finir. Il lui serait impossible, en effet, de s'entretenir de la situation intérieure d'États indépendants qui ne se trouvent pas représentés au Congrès.

M. le baron de Manteuffel déclare connaître assez les intentions du roi, son auguste maître, pour ne pas hésiter à exprimer son opinion,

Digitized by Google

quoiqu'il n'ait pas d'instructions à ce sujet, sur les questions dont le Congrès a été saisi.

Les principes maritimes, dit M. le premier plénipotentiaire de la Prusse, qui s'est constamment appliquée à les faire prévaloir, et il se considère comme autorisé à prendre part à la signature de tout acte ayant pour objet de les faire admettre définitivement dans le droit public européen. Il exprime la conviction que son souverain ne refuserait pas son approbation à l'accord qui s'établirait dans ce sens entre les plénipotentiaires.

M. le baron de Manteuffel ne méconnaît nullement la haute importance des autres questions qui ont été débattues; mais il fait observer qu'on a passé sous silence une affaire d'un intérêt majeur pour sa cour et pour l'Europe: il veut parler de la situation actuelle de Neuchâtel. Il fait remarquer que cette Principauté est peut-être le seul point en Europe où, contrairement aux traités et à ce qui a été formellement reconnu par toutes les grandes puissances, domine un pouvoir révolutionnaire qui méconnaît les droits du souverain.

M. le baron de Manteuffel demande que cette question soit comprise au nombre de celles qui devraient être examinées. Il ajoute que le roi son souverain appelle de tous ses vœux la prospérité du royaume de Grèce, et qu'il désire ardemment voir disparaître les causes qui ont amené la situation anormale créée par la présence des troupes étrangères; il admet, toutefois, qu'il pourrait y avoir lieu d'examiner des faits de nature à présenter cette affaire sous son véritable jour.

Quant aux démarches qu'on croirait utile de faire en ce qui concerne l'état des choses dans le royaume des Deux-Siciles, M. le baron de Manteuffel fait observer que ces démarches pourraient offrir des inconvénients divers. Il dit qu'il serait bon de se demander si des avis de la nature de ceux qui ont été proposés ne susciteraient pas dans le pays un esprit d'opposition et des mouvements révolutionnaires, au lieu de répondre aux idées qu'on aurait eu en vue de réaliser dans une intention certainement bienveillante.

Il ne croit pas devoir entrer dans l'examen de la situation actuelle des États pontificaux. Il se borne à exprimer le désir qu'il soit possible de placer ce gouvernement dans des conditions qui rendraient désormais superflue l'occupation par des troupes étrangères. M. le baron de Manteuffel termine en déclarant que le cabinet prussien reconnaît parfaitement la funeste influence qu'exerce la presse subversive de tout ordre régulier, et les dangers qu'elle sème en prêchant le régicide et la révolte; il ajoute que la Prusse participerait volontiers à l'examen des mesures qu'on jugerait convenables pour mettre un terme à ces menées.

M. le comte de Cavour n'entend pas contester le droit qu'a tout plénipotentiaire de ne pas prendre part à la discussion d'une question qui n'est pas prévue par ses instructions; il est cependant, croit-il, de la

Digitized by Google

plus haute importance que l'opinion manifestée par certaines puissances sur l'occupation des États-Romains soit constatée au protocole.

M. le premier plénipotentiaire de la Sardaigne expose que l'occupation des États-Romains par les troupes autrichiennes prend tous les jours davantage un caractère permanent; qu'elle dure depuis sept ans, et que, cependant, on n'aperçoit aucun indice qui puisse faire supposer qu'elle cessera dans un avenir plus ou moins prochain; que les causes qui y ont donné lieu subsistent toujours; que l'état du pays qu'elles occupent ne s'est certes pas amélioré, et que, pour s'en convaincre, il suffit de remarquer que l'Autriche se croit dans la nécessité de maintenir, dans toute sa rigueur, l'état de siége à Bologne, bien qu'il date de l'occupation elle même. Il fait remarquer que la présence des troupes autrichiennes dans les légations et dans le duché de Parme détruit l'équilibre politique en Italie, et constitue pour la Sardaigne un véritable danger.

Les plénipotentiaires de la Sardaigne, dit-il, croient donc devoir signaler à l'attention de l'Europe un état de choses aussi anormal que celui qui résulte de l'occupation indéfinie d'une grande partie de l'Italie par les troupes autrichiennes.

Quant à la question de Naples, M. de Cavour partage entièrement les opinions énoncées par M. le comte Walewski et par M. le comte de Clarendon, et il pense qu'il importe au plus haut degré de suggérer des tempéraments qui, en apaisant les passions, rendraient moins difficile la marche régulière des choses dans les autres États de la Péninsule.

M. le baron de Hübner dit, de son côté, que M. le premier plénipotentiaire de la Sardaigne a parlé seulement de l'occupation autrichienne et gardé le silence sur celle de la France; que les deux occupations ont, cependant, eu lieu à la même époque et dans le même but, qu'on ne saurait admettre l'argument que M. le comte de Cavour a tiré de la permanence de l'état de siége à Bologne; que, si un état exceptionnel est encore nécessaire dans cette ville, tandis qu'il a cessé depuis longtemps à Rome et à Ancône, cela semble tout au plus prouver que les dispositions des populations de Rome et d'Ancône sont plus satisfaisantes que celles de la ville de Boulogne.

Il rappelle qu'il n'y a pas seulement que les États-Romains, en Italie, qui soient occupés par des troupes étrangères; que les communes de Menton et de Roquebrune, faisant partie de la principauté de Monaco, sont, depuis huit ans, occupées par la Sardaigne, et que la seule différence qu'il y ait entre les deux occupations, c'est que les Autrichiens et les Français ont été appelés par le souverain du pays, tandis que les troupes sardes ont pénétré sur le territoire du prince de Monaco contrairement à ses vœux et qu'elles s'y maintiennent malgré les réclamations du souverain de ce pays.

Répondant à M. le baron de Hübner, M. le comte de Cavour dit qu'il désire voir cesser l'occupation française aussi bien que l'occupation au-

Digitized by Google

trichienne, mais qu'il ne peut s'empêcher de considérer l'une comme bien autrement dangereuse que l'autre pour les États indépendants de l'Italie.

Il ajoute qu'un faible corps d'armée, à une grande distance de la France, n'est menaçant pour personne, tandis qu'il est fort inquiétant de voir l'Autriche, appuyée sur Ferrare et sur Plaisance, dont elle étend les fortifications, contrairement à l'esprit, sinon à la lettre, des traités de Vienne, s'étendre le long de l'Adriatique jusqu'à Ancône.

Quant à Monaco, M. le comte de Cavour déclare que la Sardaigne est prête à faire retirer les cinquante hommes qui occupent Menton, si le prince est en état de rentrer dans ce pays sans s'exposer aux plus graves dangers. Au reste, il ne croit pas qu'on puisse accuser la Sardaigne d'avoir contribué au renversement de l'ancien gouvernement afin d'occuper ces États, puisque le prince n'a pu conserver son autorité que dans la seule ville de Monaco, que la Sardaigne occupait, en 1848, en vertu des traités.

M. le baron de Brunnow croit devoir signaler une circonstance particulière: c'est que l'occupation de la Grèce par les troupes alliées a eu lieu pendant la guerre, et que, les relations se trouvant heureusement rétablies entre les trois cours protectrices, le moment est venu de se concerter sur les moyens de revenir à une situation conforme à l'intérêt commun. Il assure que les plénipotentiaires de la Russie ont accueilli avec satisfaction et qu'ils transmettront avec empressement à leur gouvernement les dispositions qui ont été manifestées, à cet égard, par MM. les plénipotentiaires de la France et de la Grande-Bretagne et que la Russie s'associera volontiers, dans un but de conservation et en vue d'améliorer l'état de choses existant en Grèce, à toutes les mesures qui sembleraient propres à réaliser l'objet qu'on s'est proposé en fondant le royaume hellénique.

Messieurs les plénipotentiaires de la Russie ajoutent qu'ils prendront les ordres de leur cour sur la proposition soumise au Congrès, relativement au droit maritime.

M. le comte Walewski se fécilite d'avoir engagé les plénipotentiaires à échanger leurs idées sur les questions qui ont été discutées. Il avait pensé qu'on aurait pu, utilement peut-être, se prononcer d'une manière plus complète sur quelques-uns des sujets qui ont fixé l'attention du Congrès. Mais tel quel, dit-il, l'échange d'idées qui a eu lieu n'est pas sans utilité.

M. le premier plénipotentiaire de la France établit qu'il en ressort, en effet :

1° Que personne n'a contesté la nécessité de se préoccuper mûrement d'améliorer la situation de la Grèce, et que les trois cours protectrices ont reconnu l'importance de s'entendre entre elles à cet égard;

2° Que les plénipotentiaires de l'Autriche se sont associés au vœu exprimé par les plénipotentiaires de la France de voir les États pontifi-

Digitized by Google

eaux évacués par les troupes françaises et autrichiennes aussitôt que faire se pourra, sans inconvénient pour la tranquillité du pays et pour la consolidation de l'autorité du Saint-Siége ;

3° Que la plupart des plénipotentiaires n'ont pas contesté l'efficacité qu'auraient des mesures de clémence prises d'une manière opportune par les gouvernements de la Péninsule italienne et surtout par celui des Deux-Siciles ;

4° Que tous les plénipotentiaires, et même ceux qui ont cru devoir réserver le principe de la liberté de la presse, n'ont pas hésité à flétrir hautement les excés auxquels les journaux belges se livrent impunément, en reconnaissant la nécessité de remédier aux inconvénients réels qui résultent de la licence effrénée dont il est fait un si grand abus en Belgique ;

5° Qu'enfin l'accueil fait par tous les plénipotentiaires à l'idée de clore leurs travaux par une déclaration de principes en matière de droit maritime, doit faire espérer qu'à la prochaine séance, ils auront reçu de leurs gouvernements respectifs l'autorisation d'adhérer à un acte qui, en couronnant l'œuvre du Congrès de Paris, réaliserait un progrès digne de notre époque.

(*Suivent les signatures.*)

Digitized by Google

DE

L'ENSEIGNEMENT

CONSIDÉRÉ

AU POINT DE VUE RELIGIEUX.

Depuis quelque temps la question de l'enseignement dans ses rapports avec la religion est à l'ordre du jour. Elle a été agitée dans les journaux, elle a été débattue au Sénat et à la Chambre des Représentants. Les tendances de certains professeurs universitaires y ont donné surtout occasion.

D'un côté on a prétendu, en interprétant mal la liberté de conscience, que dans les établissements de l'État et notamment dans les Universités, le Gouvernement doit laisser toute latitude aux professeurs, et que ce serait violer la constitution que de restreindre cet enseignement dans les limites tracées par le culte de l'immense majorité de la nation. Plusieurs journaux ont soutenu cette thèse, qui a été victorieusement réfutée par les journaux catholiques d'abord, et ensuite par d'éloquents orateurs dans nos Chambres législatives.

D'un autre côté, on a soutenu à la Chambre des Représentants que la liberté des cultes exigeait que les professeurs, dans les établissements d'instruction moyenne, fissent abstraction de toute idée religieuse qui pût choquer les opinions de quelques élèves, même d'un seul, à quelque culte qu'ils appartinssent.

Ces deux systèmes aboutissent à des résultats diamétralement

Digitized by Google

opposés, le premier au droit absolu du professeur, le second au droit absolu de chaque élève. Ils reposent néanmoins sur une même base vicieuse, savoir sur le prétendu devoir qui incomberait au Gouvernement de donner l'enseignement à tout le monde, en dehors de toute idée religieuse. C'est au fond le socialisme, qui a la prétention de régler tous les besoins de chaque individu, excepté ce qui touche à la conscience. On arrive à cette conséquence par une fausse interprétation de l'article 17 de la constitution, en supposant que la loi rend l'instruction *obligatoire*, tandis qu'elle ne fait que la régler.

L'enseignement est libre; voilà le principe fondamental. L'enseignement donné aux frais de l'État est réglé par la loi; voilà une disposition accessoire qui n'établit ni droit ni devoir; mais qui suppose des besoins qui peuvent se révéler dans le pays et auxquels le Gouvernement doit pourvoir, non d'après son caprice, comme on l'avait fait sous le régime hollandais, mais d'après la loi qui n'est invoquée ici que pour mettre un frein à l'arbitraire du pouvoir. Tel est le véritable sens de cette disposition constitutionnelle. L'interpréter, comme on prétend le faire depuis quelque temps, c'est violenter la lettre et méconnaître complétement l'esprit de la constitution, pour consacrer un droit à l'enseignement. C'est ce prétendu droit que réclame M. Goffin et qu'il met avec raison sur la même ligne que le droit au travail. C'est du socialisme tout pur.

Mais, dira-t-on, la loi sur l'enseignement primaire établit des écoles partout, donc elle suppose un droit à l'enseignement. Cette conséquence n'est pas rigoureuse; car d'abord la loi admet des écoles adoptées, et puis elle suppose des besoins que l'on peut croire réels dans chaque commune. Telle est la pensée qui a dicté la loi.

La distinction entre le droit et les besoins est essentielle : à une époque où une grande erreur domine, où une secte nouvelle menace d'envahir et de bouleverser la société, on doit éviter soigneusement d'admettre le principe que les novateurs veulent introduire. Il faut le repousser sous quelque forme qu'il se présente. Ouvrir la porte à une des idées qui constituent le

Digitized by Google

système socialiste, c'est l'ouvrir à tout le système, c'est le subir sous toutes ses formes. L'instruction est l'aliment de l'âme comme le pain est l'aliment du corps. Du moment qu'on reconnaît que chaque individu a droit au premier aliment, on ne peut plus contester son droit au second. Les socialistes l'ont parfaitement compris, et ils mettent toujours ces deux prétendus droits sur la même ligne, et les font marcher de pair. Certains libéraux, qui veulent comme nous la conservation de l'ordre, n'ont peut-être pas réfléchi à cette conséquence de l'extension démesurée qu'ils veulent donner à l'enseignement officiel; mais tout ce qui se passe dans ce moment en Belgique et à l'étranger, doit les avertir du danger que présente le système qu'ils ont accueilli trop légèrement, et, il faut bien le dire, dans le but de combattre ce qu'ils appellent les prétentions du clergé.

Le seul sens raisonnable qu'on puisse donner à l'article 17 de la constitution c'est, que le Gouvernement doit organiser l'enseignement d'après certaines conditions qui résultent de l'état et des besoins de la société, et qui ne peuvent être déterminées que par la loi.

Une des premières conditions c'est le respect de la liberté d'enseignement, consacrée en principe par la charte belge d'une manière absolue et sans restriction. Une autre condition c'est le respect de la liberté des cultes, qui exige qu'on ne froisse pas la conviction religieuse dans un enseignement qui n'est pas obligatoire, que la loi doit régler, mais peut régler comme elle l'entend. Supposer que le professeur peut enseigner des doctrines quelconques, c'est confondre l'enseignement à régler par la loi avec l'enseignement libre, c'est prétendre que le Gouvernement en nommant un professeur, le rend indépendant de la hiérarchie administrative à laquelle sont soumis tous les fonctionnaires dans les limites de la loi; le professeur est libre sans doute de suivre un culte quelconque, mais non dans son enseignement rétribué par l'État. S'il veut enseigner le judaïsme, le protestantisme, le rationalisme, il doit le faire comme homme privé, mais non comme fonctionnaire public. Il doit s'ériger une chaire à lui, mais non monter dans une chaire de l'État.

Digitized by Google

Voilà les véritables principes, en dehors desquels il n'y a que contradiction et confusion d'idées. Dans l'application il faut laisser beaucoup de latitude au professeur, pourvu qu'il observe les convenances et qu'il soit de bonne foi. Le Gouvernement a le droit d'exiger de ses fonctionnaires non-seulement l'aptitude nécessaire pour remplir leur tâche ; mais aussi certaines autres qualités par lesquelles ils se fassent respecter et rendent en même temps l'autorité respectable. Pourquoi les professeurs officiels feraient-ils exception à cette règle? Nous ne le voyons pas ; au contraire, nous pensons que dans l'intérêt des établissements soutenus aux frais des contribuables, ceux qui sont appelés à y occuper des chaires publiques, doivent comprendre qu'ils ont des obligations très-sévères et très-délicates vis-à-vis du public, puisque la prospérité de ces mêmes établissements dépend, surtout dans un pays où existe la liberté d'instruction, non-seulement de leur science et de leur talent, mais aussi et particulièrement des idées qu'ils professent en matière de religion.

D'après ces principes, que nous croyons incontestables, nous n'avons pas besoin de demander si un professeur, pour être jugé indigne d'occuper une chaire officielle, doit nier le christianisme ou le catholicisme. Nous savons qu'il n'est que trop facile de procéder dans les leçons qu'on donne à la jeunesse par voie d'insinuation, et de conduire les élèves à la négation de tel ou de tel dogme, sans qu'on le nie ouvertement soi-même, surtout si la négation se produit en dehors des leçons par le même professeur ou par un autre avec lequel il est censé être d'accord. Il n'y aurait rien de plus facile à quelques professeurs qui voudraient s'entendre à cet effet, que de détruire dans le cœur de jeunes élèves les sentiment religieux qu'ils tiennent de l'éducation paternelle, sans avoir l'air de le faire en classe. Il n'est pas moins vrai qu'on violerait de cette manière la liberté de conscience, et qu'on ruinerait l'établissement auquel on est attaché.

Pour savoir si un professeur dépasse la limite à cet égard, on doit en juger d'après l'ensemble de ses leçons, de sa conduite et surtout d'après les effets qui en résultent pour les élèves. Il s'agit

Digitized by Google

d'examiner si le professeur fait tort à l'établissement et jusqu'à quel point. Il s'agit de savoir s'il ne peut pas être avantageusement remplacé dans ses fonctions, comme on remplacerait un autre employé de l'État, tout en tenant compte des services qu'il peut avoir rendus et en respectant ses droits acquis. Des ministres ont destitué des fonctionnaires pour des raisons politiques ou simplement administratives. Pourquoi donc ne pourrait-on pas pourvoir au remplacement d'un professeur, lorsque son enseignement devient dangereux et compromettant pour la liberté de conscience, pour la prospérité d'un établissement de l'État, ou qu'il ne répond plus sous un rapport quelconque au but du Gouvernement? A en croire certains journaux, on dirait que le peuple est fait pour les professeurs et non les professeurs pour le peuple; on dirait que l'État dépend des professeurs, et non les professeurs de l'État.

Appliquons ces idées à des faits récents et voyons si l'enseignement, de l'aveu du professeur, dans une de nos Uuniversités officielles, peut continuer à être toléré *tel qu'il s'est donné*.

M. Brasseur reconnait qu'il enseigne que l'Église a absorbé le principe subjectif de l'homme au moyen âge. Et il croit être à l'abri de tout reproche en disant qu'il n'entend pas appliquer cette thèse à la religion.

Nous ne prendrons pas cette explication pour une précaution oratoire ou politique, ce qu'elle peut paraître aux yeux des élèves. Mais nous examinerons si cette opinion soutenue d'une manière dogmatique, comme toute opinion émise dans une chaire, ne dénote pas un homme excessivement arriéré dans les questions de cette nature, ou un professeur systématiquement hostile à l'action civilisatrice et sociale de l'Église catholique.

Nous ferons remarquer toutefois, avant d'aborder la question telle que nous venons de la poser, qu'il est difficile d'admettre que l'Église ait exercé une action aussi pernicieuse sur la société, et de croire en même temps au dogme catholique de l'indéfectibilité de cette même Église, dogme plus élevé que le principe de l'infaillibilité du Pape, et qui constitue un point de foi.

Mais nous admettrons volontiers chez M. Brasseur la bonne

Digitized by Google

foi, quoique l'ignorance qui l'excuse, soit moins admissible chez un professeur que chez tout autre personne.

Comme l'action de l'Église au moyen âge se confond souvent avec celle des Papes, c'est de ceux-ci que nous aurons surtout à nous occuper.

Pour renverser complétement la thèse soutenue par M. Brasseur, nous examinerons l'Église du moyen âge au point de vue politique, artistique et scientifique. Nous suivrons dans nos développements les progrès de la science historique, en puisant surtout à des sources protestantes. Nous ajouterons des autorités nouvelles à celles qui ont déjà été citées dans la *Belgique*. Il résultera de là à toute évidence que M. Brasseur a fait preuve d'une partialité révoltante, en négligeant complétement de consulter les créateurs de la science historique, ou bien qu'il a fait voir une ignorance également impardonnable dans un homme qui veut traiter ces matières.

Examinons d'abord la question que nous avons posée au point de vue politique, et voyons si sous ce rapport on peut dire que l'Église ou ses chefs ont absorbé l'élément subjectif de l'homme.

Établissons avant tout un fait historique incontestable, c'est que dans aucune société du moyen âge, pénétrée des doctrines catholiques, la royauté ne fut absolue. Dans toute l'Europe il y eut toujours, à côté des Rois ou des Princes souverains, des assemblées représentatives qui limitaient leur puissance et servaient de garantie à la liberté. En France, les États-Généraux; en Angleterre, le Parlement qui existe dès 1246; en Espagne, les Cortès qui datent de 1169; partout ces assemblées devinrent un pouvoir permanent, dont les suffrages étaient nécessaires au Roi pour prélever les impôts, abroger les lois existantes et souvent pour en faire de nouvelles. Elles avaient aussi, en général, le droit de se faire rendre compte de l'emploi des fonds publics.

Les communes s'affranchirent par les *Chartes*, en Belgique, en France et en Angleterre; par les *Fueros* en Espagne. Les villes de Flandre telles que Bruges, Gand et Grammont eurent

Digitized by Google

des franchises communales dès 1035 à 1068 et devancèrent dans cette voie celles de France. Ce mouvement libéral se fit surtout au temps des Croisades dont les Papes étaient les promoteurs et les infatigables protecteurs. Ils secondèrent l'élan général vers l'émancipation, auquel résistaient souvent les Princes.

La classe des colons et celle des serfs furent affranchies à la même époque. Depuis longtemps, l'Église avait donné l'exemple des affranchissements, et par ses principes d'égalité devant Dieu elle avait excité une foule de chrétiens zélés à l'imiter.

Mais, dit-on, l'Église et surtout les Papes étaient l'âme du régime féodal, qui consacrait, à plusieurs égards, l'oppression du peuple.

Il n'y a pas de système politique, que la plupart des auteurs du siècle dernier ont plus calomnié que le système féodal. Ce que l'on a surtout méconnu, c'est que cet ordre social fut amené, comme tous les autres, par les circonstances, qu'il eut, comme toutes les formes gouvernementales, ses vices et ses avantages, et que ce qu'il avait de bon, il le tenait surtout de la Religion. L'Église lui avait donné le seul lien possible au sein de l'anarchie qui avait succédé à la monarchie de Charlemagne, savoir le principe de foi qui était au fond de tous les cœurs. Sans ce principe, il est évident que la société serait tombée dans une dissolution complète, dans une irrémédiable barbarie. L'Église accepta ce régime, comme elle avait accepté celui de Constantin, celui de Charlemagne, et comme elle accepte d'ailleurs toutes les formes politiques qui ne lui sont pas directement hostiles.

Il est prouvé aujourd'hui à la dernière évidence par le progrès de la science historique, que la société du moyen âge, morcelée et pulvérisée par la féodalité, ne s'est maintenue et ne pouvait se maintenir que par l'influence religieuse, qui ne devint si forte à cette époque, que parce que l'on en sentait généralement le besoin; on s'appuyait de toute part sur l'Église, comme sur la seule ancre de salut.

Le Souverain-Pontife, comme chef visible de l'Église, devint ainsi, par la force des choses, le chef du système féodal qui régissait l'Europe.

Digitized by Google

« L'essence du système féodal, dit C. Eichorn, professeur à l'Université protestante de Gœttingue, était fondée sur les principes suivants :

« 1° Le christianisme auquel, selon la divine institution de l'Église, tous les peuples doivent appartenir, est une chose complète en soi, et dont la conservation est assurée par la puissance de Dieu lui-même, confiée à certaines personnes. Cette puissance est double, spirituelle et temporelle. Toutes deux, d'après le principe féodal, sont confiées au Pape, comme vicaire de J.-C. et chef visible de l'Église. Par lui, sous sa dépendance et sous sa direction, l'Empereur, dont la dignité était créée par la consécration papale, possède l'autorité temporelle, comme chef visible de l'Église dans les choses temporelles. Les autres princes, la plupart dépendants de l'Empereur, l'ont de la même manière, et ces deux autorités doivent se soutenir mutuellement.

« 2° L'Église et l'État sont en substance une seule et même chose, un grand État chrétien, bien qu'extérieurement ils semblent former deux sociétés différentes, et que, par conséquent, il puisse y avoir entre eux des rapports purement conventionnels.

« 3° Toute désunie que puisse paraître au premier aspect une nation avec un pareil système constitutif, tout éparpillées que puissent paraître ses forces, dans cette *foule de sociétés individuelles* (existant au moyen âge et sous le régime féodal), petites et grandes, à droits différents, à intérêts divers ; la ressemblance des mœurs, des opinions et *surtout l'unité de foi*, en faisaient vraiment un tout organique ; et la société trouvait ainsi, dans la seule action politique de l'Église, l'unité extérieure. »

Le Pape était donc comme chef de l'Église, le chef de la société féodale.

Les rapports de l'Empereur avec ses propres sujets que le système féodal avait, pour ainsi dire, complétement affranchis de lui, l'indépendance absolue où se trouvaient de sa puissance, un grand nombre de royaumes, l'Espagne, l'Angleterre, par

Digitized by Google

exemple, la couronne qu'il avait reçue et que, d'après l'opinion, il ne pouvait recevoir que des mains du Pontife-Romain, la possibilité où il pouvait être, comme cela arriva souvent, de voir les violateurs des droits communs plus forts que lui, l'opposition expresse des constitutions nationales, tous ces motifs et d'autres encore (tels que l'absence d'instruction chez les seigneurs absorbés par la guerre), rendaient évidente l'impossibilité de considérer l'Empereur comme chef *suprême* du système politique européen; et démontraient en même temps que celui-là seul pouvait naturellement exercer cet empire, qui tenait déjà par lui-même et directement de Dieu, la seule autorité respectée généralement à cette époque et qui était par cela seul une puissance souveraine. Celui-là était le véritable chef légitime qui était reconnu de tous comme supérieur, et qui avait dans ses mains des armes assez puissantes à cette époque pour faire respecter la justice, pour protéger le faible contre le fort, pour terrasser les plus puissants et intimider les plus audacieux.

C'est ce qu'a démontré à l'évidence le docteur Wiseman en 1835 dans les *Annali delle scienze religiose*, vol. 1, N° 3.

Lorsque Guillaume le Conquérant refusa au Pape l'hommage qui lui était demandé, il se retrancha par cet acte de la république chrétienne, dont l'appui lui paraissait moins nécessaire qu'à d'autres souverains, vu l'isolément géographique dans lequel l'Angleterre cherchait déjà sa force. Mais, dit le savant Prélat que nous venons de citer, il resta fils obéissant de l'Église. Aussi Grégoire VII, qui n'avait pas de droits féodaux à exercer sur ce Souverain, ne l'inquiéta en aucune manière. Guillaume avait renoncé librement à la suzeraineté de l'Église et à la protection qu'elle pouvait lui assurer par le concours des Princes engagés dans le système féodal.

On ne pouvait pas prétendre jouir des avantages de la féodalité, et refuser d'en porter les charges.

« A la Cour du Pape, dit un des plus profonds penseurs de notre époque, l'historien Novalis, se réunissaient tous les hommes sages et vénérables de l'Europe. Tous les trésors affluaient à la sainte cité. Rome était devenue le centre du Gou-

Digitized by Google

vernement divin sur la terre. Les Princes soumettaient leurs querelles au père du christianisme. »

D'autres auteurs protestants, cités par l'éminent controversiste anglais que nous avons nommé plus haut, s'expriment dans le même sens. Ils reconnaissent que le Pape, comme vicaire de Dieu sur la terre, était, suivant les opinions catholiques existant au moyen âge, libre de toute dépendance ecclésiastique ou autre, et élevé au-dessus de toute chose terrestre, afin d'être avec l'Église immuable de Dieu, une arme défensive pour les faibles, une puissance terrible contre les méchants, un pacificateur pour le pouvoir temporel, un père consolateur pour les esclaves et les opprimés.

Adam Muller, dans son admirable livre sur la nécessité d'un fondement théologique pour les sciences politiques (Leipsig, 1819), démontre que la Religion fait descendre tout pouvoir de Dieu. D'où il suit, dit-il, que comme le fœtus se forme par des lois naturelles par lesquelles Dieu unit l'âme au corps ; de même, lorsque les éléments d'un état nouveau se sont rapprochés et unis, et peuvent donner lieu à l'exercice des fonctions sociales, Dieu les sanctionne en animant le corps entier d'un principe vital. De là les droits de l'autorité. Or, dans le système social du moyen âge, le Pape était la tête ou plutôt l'âme qui liait entre elles toutes les parties, tous les membres, qui les formait, les développait, les mettait en harmonie. Cette autorité pontificale sur les choses temporelles existait donc par la nature et la force des choses, donc par une sanction divine ; elle ne venait point des hommes et ne pouvait être enlevée par eux.

Lorsque des désordres faisaient pencher le corps social vers sa ruine, n'était-ce pas un devoir pour le modérateur suprême de la République chrétienne de s'armer de tout le pouvoir qui lui appartenait légitimement, afin de rendre aux parties de ce grand corps leur ordre naturel et leur harmonie première?

Tel était l'état de l'Europe à l'avénement de Grégoire VII. Que vint-il combattre en définitive? la liberté, l'affranchissement des serfs et des communes, les assemblées nationales? nous avons vu que tout cela existait au moyen âge, que ces in-

Digitized by Google

stitutions se sont développées sous la haute tutelle de l'Église ; et les libertés modernes qui ont résisté au choc des événements et des révolutions, sont celles qui ont leur racine dans les franchises introduites à l'époque dont nous parlons. Quel fut donc le but de la lutte engagée par les Papes et surtout par Grégoire VII contre le pouvoir temporel de certains empereurs, de certains rois? Le but était l'affranchissement de l'Église compromise par la vente simoniaque des offices religieux, par la violation de la loi du célibat des prêtres, loi qu'il était impossible de faire respecter, aussi longtemps que les investitures ou les nominations aux bénéfices et emplois ecclésiastiques étaient abandonnées au pouvoir temporel qui en faisait un abus scandaleux, un ignoble trafic. Voilà au fond la cause de cette lutte gigantesque et glorieuse, entreprise par les Papes contre la cupide ignorance, contre la tyrannique oppression du pouvoir temporel de cette époque à demi-barbare. Ceux qui attaquent les Papes de ce chef, sanctionnent toutes les abominations que le pouvoir impérial ou royal cherchait à défendre et à perpétuer dans la société d'alors, et qui l'auraient infailliblement replongée dans l'état d'où l'Église l'avait tirée par la conversion des peuples du Nord.

« Le grand, l'unique but de ce Pape (Grégoire VII) dit Voigt, professeur à Halle en Saxe, l'objet de toutes ses pensées, de tous ses efforts, de tout ce qu'il y avait de désir dans son cœur, fut la liberté de l'Église. Ce désir dont l'univers sent encore les effets, l'a seul inspiré ; miroir ardent où viennent se concentrer, comme autant de rayons lumineux, chacune de ses actions, chacune de ses paroles, en lui se résume la vie entière du pontife ; il lui consacra tous ses jours, c'est son âme, l'âme de tout ce qu'il a fait. »

Mais écoutons le plus célèbre, le plus accrédité des historiens protestants de l'Allemagne moderne. Il faut que Henri Luden, surnommé le Père de l'histoire allemande, vienne mettre dans tout leur jour et la fatale influence pour la liberté de l'Église des désordres dont nous avons parlé plus haut et la nécessité d'y porter remède à tout prix, et la conduite héroïque de Grégoire

Digitized by Google

et les motifs purs et sublimes qui animaient son cœur. Voici ce qu'il écrivit en 1833 au 8e volume de son *Histoire du peuple allemand :*

« Le cœur et la raison (de Grégoire VII) le portaient à maintenir de tout son pouvoir la loi du célibat ecclésiastique ; le cœur, car il croyait fermement que, selon la volonté de Dieu, l'Église devait être libre et au-dessus de toute domination dans le monde ; la raison, car il était convaincu que l'Église ne pouvait atteindre ce but tant que ses serviteurs, c'est-à-dire les prêtres, demeureraient par les liens du mariage attachés aux intérêts du monde, et sous la dépendance des seigneurs féodaux, des grands de la terre. Si terrible qu'ait été la lutte, l'événement a prouvé que ce Pontife n'avait rien demandé que de *conforme à la situation de son époque.* On ne doit pas le juger d'après les opinions, les mœurs, les rapports nouveaux des siècles postérieurs..... En tout et pour tout c'est le célibat ecclésiastique qui nous a valu ce que nous avons, ce que nous sommes ; il nous a donné l'intelligence, la culture de l'esprit, le progrès du genre humain ; il a particulièrement contribué à assurer l'unité de l'Église, et par l'unité la force nécessaire pour résister à la puissance brutale du glaive, et pour adoucir l'oppression inhumaine que le système féodal avait introduite dans la vie sociale : peut-être encore est-ce au célibat ecclésiastique que le monde germanique est redevable de n'avoir pas eu un sacerdoce héréditaire.

« Le Pontife n'avait pas encore vu si l'incendie produit (c'est toujours le protestant Luden qui parle) par son décret relatif au célibat des prêtres, était éteint, qu'il mit de nouveau l'Europe en feu, en s'élevant contre la simonie, mais d'une manière toute nouvelle. Il avait déjà porté la main à cette plaie, en menaçant d'une égale excommunication et les acheteurs et les vendeurs d'offices et de bénéfices ecclésiastiques ; mais il était temps de porter la hache à la racine de l'arbre. Les premiers décrets étaient suffisants pour détruire la simonie pratiquée entre ecclésiastiques ; mais la simonie entre ecclésiastiques et séculiers, comment l'abolir, tant qu'il serait réputé nécessaire de

Digitized by Google

voir les ecclésiastiques recevoir l'investiture des mains séculières (1)? »

Le *Journal littéraire de Halle* (Novembre 1822) en rendant compte de l'opinion déjà émise précédemment à ce sujet par Luden, fait remarquer que cette opinion n'est pas reçue de tous; « mais, ajoute-t-il, nous espérons bien que, lorsque les véritables historiens entreront en campagne et chasseront les *amateurs* hors du champ de l'histoire, l'étude des sources originales qui de nos jours commence à naître, dissipera tous ces préjugés répandus parmi le vulgaire. » La prédiction s'est vérifiée, quant à la plupart des historiens dignes de ce nom, surtout en Allemagne.

Eichorn, que nous avons déjà cité, ne craint pas de dire que « Grégoire VII choisit heureusement ses moyens d'action et sut réaliser la réforme de l'Église qu'on avait bien conçue, mais qui n'avait jamais encore été mise en action. »

Voici encore un précieux aveu du professeur protestant Léo, à propos de l'abaissement de l'empereur Henri IV à Canossa : « Lorsqu'on étudie le spectacle donné à Canossa, il faut faire céder l'intérêt national à l'intérêt intellectuel : cet événement est un triomphe obtenu par cette puissance souveraine de l'âme, qui crée les forces extérieures, lorsqu'elles n'existent pas encore sur un tyran efféminé qui savait retenir cependant la force matérielle dont il était armé. »

Le philosophe Henri Seffens, dans le *Siècle actuel* (Berlin, 1817) affirme que ce pape qui humilia l'empereur, ne voulut jamais combattre qu'avec les armes de la puissance spirituelle. Ce grand homme, ajoute-t-il, fut la conscience, l'âme de son siècle. »

Enfin Jean de Muller trace en trois mots le portrait le plus brillant du saint Pontife : « Grégoire, dit-il, eut le courage d'un héros, la prudence d'un sénateur, le zèle d'un prophète; il fut de mœurs pures et austères. »

Tels sont les témoignages des premiers historiens de l'époque,

(1) Geschichte des Deutschen Volkes. S. S. 565 segg. Band; Gotha, 1823.

Digitized by Google

de protestants naturellement imbus de préjugés contre l'Église catholique et ses chefs, sur le fondateur du régime qui domina au moyen âge, et auquel on oppose le *libre examen!* Ce contraste fait faire de tristes réflexions. Les auteurs cités portent le même jugement sur les successeurs de Grégoire.

Telle fut l'influence qu'exerça l'Église sur la société au moyen âge, influence politique, mais salutaire et bienfaisante, et à laquelle les peuples durent leur salut. C'est ainsi que ce mouvement religieux et social contribua à la civilisation et présida à la naissance et au développement des arts et des sciences. Ceci ne peut faire doute pour quiconque sait, au milieu des événements compliqués de l'histoire, remonter aux causes générales des faits particuliers qui se présentent dans le cours des temps. Examinons d'abord l'action de l'Église en matière d'art et voyons si sous ce rapport l'esprit humain eut à subir des entraves.

M. Guizot est très-formel sur ce point. Il est vrai que, comme protestant, il condamne, au point de vue religieux, l'action que l'autorité papale exerça sur la raison individuelle; mais le professeur gantois que nous combattons particulièrement ici, prétend que sa doctrine ne s'étend pas à l'ordre religieux. Nous pouvons donc lui opposer M. Guizot quant à la cause principale du mouvement civilisateur du moyen âge, comme nous lui avons opposé les grands historiens protestants de l'Allemagne, quant à la direction politique et sociale, que l'Église donna aux nations chrétiennes pendant la même période.

« L'Église a exercé, dit cet homme célèbre, sur la civilisation européenne une très-grande action en changeant les dispositions des hommes. (*Cours d'histoire moderne*, 4e leçon, page 17, édition 1828. »

« L'Église chrétienne, dit encore M. Guizot, puisait à l'époque qui nous occupe (au moyen âge), une force immense dans son respect de l'égalité et des supériorités légitimes. C'était la société la plus populaire, la plus accessible, la plus ouverte à tous *les talents*, à toutes les nobles ambitions de la nature humaine. » (Leçon 5e, page 17.)

L'Église en effet fit naître les arts sous le souffle de sa féconde

Digitized by Google

inspiration ; elle les fit naître dans le temple et dans la société.

Ce fut un Pape, Grégoire-le-Grand, qui ressuscita au VIe siècle pour le service du culte divin, les mélodies anciennes dont l'origine est attribuée aux Phrygiens et aux Ioniens ; il forma ainsi le chant appelé de son nom, Grégorien. Gui d'Arezzo, moine bénédictin, mort en 1071, en simplifiant les interminables longueurs des études musicales, par la gamme calquée sur un hymne de l'Église (1), ouvrit la voie aux inventeurs de l'harmonie, inconnue des anciens. Des sociétés pieuses se formèrent pour construire ces admirables cathédrales, symboles de la foi chrétienne. Ce fut la foi qui éveilla le génie pour l'ornementation intérieure et extérieure de ces sublimes constructions, ce fut elle qui produisit les sculpteurs en pierre et en bois ; les peintres sur verre, sur toile et à fresque. L'Église catholique était donc l'âme du mouvement et le génie qui inspirait les artistes.

A peine les sociétés pulvérisées par le choc de la barbarie se furent-elles recomposées par la main de l'Église ; à peine les langues nationales, qui étaient l'expression de ces sociétés, eurent-elles acquis la régularité et la perfection lexigraphique, qu'exige l'expression correcte de la pensée, qu'on vit se renouveler le spectacle dont la Grèce antique avait été témoin à l'époque d'Homère, époque tout à la fois religieuse et héroïque, comme celle du moyen âge. Nous voulons parler de la formation des cycles poétiques, c'est-à-dire des systèmes de chants populaires, basés sur quelques grandes idées dominantes, autour desquelles viennent se grouper toutes les idées particulières, tous les sentiments, toutes les tendances qui se manifestent dans la société. L'un de ces cycles usités au moyen âge était essentiellement héroïque et se rapportait aux hauts faits de Charlemagne et de ses compagnons d'armes ; l'autre était avant tout religieux et résumait toutes les sciences, tous les arts, toute la ci-

(1) Ut queant laxis resonare fibris mira gestorum famuli tuorum solve polluti labii reatum sancte Joannes (a).

(a) *Sa* pour *si* bémol.

Digitized by Google

vilisation de l'époque. Il embrassait la nature entière, le monde visible qui se réflétait dans le monde invisible, dans le ciel, l'enfer et le purgatoire, tels qu'une foule de poëtes les avaient naïvement dépeints dans les légendes, et tels que le génie du Dante les créa dans sa *Divine comédie*. Ce poëme immortel, qui devança le genre héroïque traité par l'Arioste et qui donna naissance à la poésie italienne, fut la sublime expression d'un siècle de foi et d'indépendance. Si Milton, dans son *Paradis perdu*, et Klopstock dans sa *Messiade*, s'inspirant comme le Dante, à la source religieuse, ne surent pas atteindre quant à l'ensemble de leurs épopées, à la hauteur du poëte Florentin, ce n'est pas tant à l'infériorité de leur génie qu'il faut l'attribuer, qu'à l'affaiblissement de l'esprit religieux de leur époque. Ce qui fait voir à l'évidence que le Dante n'était que l'écho de son siècle, c'est que l'esprit gibelin en opposition avec l'action civilisatrice des papes, qu'il laisse percer dans son poëme, ne l'empêcha pas de puiser toutes ses inspirations à la seule source d'où découlaient alors la vie et l'activité sociales.

Ce génie pénétrant et prophétique avait pressenti plusieurs des grandes découvertes qui devaient bientôt venir hâter la civilisation et qui, comme le fit remarquer Fr. Schlegel, devancèrent le protestantisme. Dante, dans un de ses vers expressifs, donne l'idée de l'attraction universelle qui a suffi pour immortaliser Newton. Il fut l'encyclopédie vivante de son temps, le miroir fidèle qui reflétait les opinions, les mœurs, les tendances de son époque. En s'élevant, dit Chabannon, il souleva son siècle. On lui fit, peu de temps après sa mort, l'honneur qui avait été fait à Homère, en lui érigeant, dans la plupart des villes d'Italie tant Guelfes que Gibelines, des chaires pour expliquer son poëme rempli d'allusions historiques et locales. Cette circonstance fait voir que l'esprit humain était loin d'être comprimé au moyen âge et qu'on jouissait même d'une grande liberté d'opinion, contrairement à ce que quelques hommes prévenus voudraient faire accroire aujourd'hui en Belgique.

Ceci nous amène à considérer l'influence directe que l'Église exerça sur les sciences, sur le mouvement intellectuel propre-

Digitized by Google

ment dit et sur l'enseignement au moyen âge. Nous nous bornerons au haut enseignement, à celui qui se donna dans les Universités, presque toutes créées avec l'autorisation et souvent par l'initiative des Souverains-Pontifes.

Le mot université, inventé pour exprimer l'idée qu'on avait d'une pareille institution, désignait la science universelle, ou catholique, répandue dans l'universalité des pays. Cela prouve qu'on avait une haute idée de la science.

Les écoles érigées par Charlemagne, qui s'entourait des hommes les plus instruits de l'Europe, préludèrent à la création de l'Université de Paris, érigée en 1200, sous Philippe-Auguste.

La théologie faisait partie de l'enseignement et réclamait l'intervention religieuse. Les sept arts : la musique, la rhétorique, l'astronomie, l'arithmétique, la géométrie, la physique et la logique formaient le programme obligé dès le principe ; les facultés de droit et de médecine furent ajoutées au milieu du XIIIe siècle.

Le Saint-Siége entourait les Universités de faveurs et souvent les protégea contre des évêques. Des colléges furent fondés comme auxiliaires annexés aux Académies.

Des écoles furent également attachées aux cathédrales, autres foyers de lumière au milieu des ténèbres du monde laïque.

Les étudiants de Paris reçurent de grands priviléges dans lesquels ils furent soutenus par l'Église malgré l'esprit de mutinerie et de juvenile indépendance, par lequel ils se signalèrent de temps en temps.

En 1388, Urbain VI érigea l'Université de Cologne ; elle fut autorisée comme la plupart des autres à conférer tous les grades et honneurs ecclésiastiques.

En 1425, l'Université de Louvain fut érigée par le duc de Brabant Jean IV avec le concours du Pape Martin V. Dès le 2 octobre 1426, on y enseigna les arts, le droit et la médecine.

Pie II érigea celle de Bâle en 1459. Celle de Mayence fut fondée par deux évêques. Celle de Wurtzbourg, également fon-

Digitized by Google

dée par deux évêques, fut dotée de priviléges par Boniface IX, qui protégea également celle d'Erfurt.

Alexandre V dota celle de Leipsig.

L'électeur Ernest érigea, en 1502, *sans la participation de l'Eglise*, l'Université de Wittemberg, patrie de Luther. Cette circonstance mérite de fixer l'attention, comme le fait remarquer M. Laurentie en traitant ce sujet. L'Université de Liége, érigée par un Prince-Évêque, comptait à l'époque d'Hubert Thomas (1) qui rapporte le fait, les fils de neuf rois, de vingt-quatre ducs, de vingt-neuf comtes, outre ceux de beaucoup de barons et de gentilshommes.

En Pologne, en Prusse, en Lithuanie, l'action de l'Église fut la même quant à la création et à la protection des universités.

L'Espagne suivit la même voie. Le Pape Clément V ordonna que l'Hébreu, l'Arabe et le Chaldéen seraient continuellement enseignés à l'Université de Salamanque.

Oxfor eut des écoles dès 873 sous le saint Roi Alfred. Son Université date du XIIe siècle et fut constamment protégée, ainsi que les autres qui s'élevèrent en Angleterre, par l'Église et par les Souverains.

Venise, Padoue, Bologne, Ferrare, Milan, etc., eurent de bonne heure des Universités établies sur les mêmes bases.

Enfin à Rome où l'on avait conservé les traditions des sciences et des arts, les Papes Urbain IV, Innocent IV, Eugène IV, Nicolas V fondèrent et encouragèrent les études universitaires ou *catholiques*.

Il existait entre tous ces établissements scientifiques une noble émulation, qui ne contribua pas peu au progrès des études.

D'autres établissements rivaux et qui hâtèrent encore la marche de l'esprit humain, furent certaines abbayes, et particulièrement un ordre religieux, qui semble avoir été suscité par la Providence pour conserver pendant tout le moyen âge, par la mul-

(1) Cité dans un ouvrage anglais ayant pour titre : « *Traité sur toutes les villes où fleurissent jusqu'à ce jour des Universités privilégiées.* » Bibliothèque nationale de France.

Digitized by Google

tiplication indéfinie des copies, le dépôt de tous les monuments des arts et des sciences de l'antiquité. On sait que les Bénédictins transcrivirent tous les ouvrages des anciens *sans exception* par devoir religieux et pour répondre à leur sainte mission. Ce fait suffit, pour prouver que l'Église, qui seule pouvait, au milieu de la nuit de la barbarie, fonder ce gigantesque *Conservatoire* des sciences et des arts, ne resta étrangère à aucune connaissance humaine, et voulut, en sauvegardant la foi sans laquelle il n'y a ni société ni science, faire marcher les peuples dans la voie du progrès et de la civilisation.

Tel est le tableau exact du mouvement scientifique au moyen âge, auquel présida constamment l'Église, et auquel elle prit une si large part. S'il y eut des époques de retour vers la barbarie, des moments de défaillance et de décadence, ce n'est pas au principe religieux qu'il faut s'en prendre, mais à l'État de la société, tel qu'il se présentait par suite de l'invasion des peuples du Nord, et par suite des guerres incessantes que fit naître la féodalité. Lorsqu'on étudie avec impartialité l'histoire de ces temps, on demeure convaincu que l'Église seule pouvait préserver la civilisation d'une ruine totale, et que c'est à sa puissante et bienfaisante intervention que l'on est redevable des lumières qui sont arrivées jusqu'à nous. Enfants ingrats, dirons-nous à ceux qui l'attaquent au nom de la science, c'est à elle, c'est à votre mère nourricière que vous devez votre vie scientifique et les armes que vous ne craignez pas de tourner contre elle. Nier cette influence qui sauva le monde, prétendre qu'elle fut nuisible et ne servit qu'à comprimer l'esprit humain, à étouffer la liberté, qu'elle absorba, en un mot, le principe subjectif de l'homme ; c'est faire preuve d'une profonde ignorance ou de préjugés dictés par l'esprit de parti. Professer ces idées rétrogrades au milieu du XIXe siècle, après que les progrès de la science historique ont fait voir que l'histoire des derniers siècles n'avait été qu'une conspiration contre la vérité ; dérober les travaux de l'école allemande à la connaissance de la jeunesse et mettre ainsi la lumière sous le boisseau ; c'est se montrer incapable ou hostile à la Religion. On peut éviter de froisser ouver-

Digitized by Google

tement la foi, soit par calcul, soit par respect pour la Religion; mais on n'égare pas moins la jeunesse, en lui inspirant de vaniteuses prétentions, lorsqu'on ne donne pour aliment à sa faible raison qu'une science fausse, que des erreurs ou des connaissances tronquées et incomplètes. Un pareil système est peut-être plus dangereux que celui qui attaquerait ouvertement la Religion.

Dans l'intérêt de la véritable science, dans l'intérêt de la jeunesse studieuse et d'un établissement utile au pays et particulièrement aux Flandres, on devrait se faire un devoir de proclamer publiquement les principes qu'on professe en particulier; on ne devrait pas rougir de suivre les traces des pères de la science historique, et d'indiquer au *libre examen* de ceux qu'on est chargé d'instruire, les sources non suspectes auxquelles tous les hommes sérieux et impartiaux vont puiser aujourd'hui, et que nous n'avons pu faire connaître que très-superficiellement dans cet article.

Le Chanoine DE HAERNE,

Membre de la Chambre des Représentants.

Digitized by Google

LES

CONTEMPLATIONS,

PAR

VICTOR HUGOT.

Ce livre, ennuyeux par son infranchissable longueur, détestable par les erreurs monstrueuses qu'il renferme, ridicule par la prétentieuse recherche des formes heurtées, rocailleuses et bizarres, vaste chaos où apparaissent çà et là quelques points lumineux comme des traces rayonnantes d'un ange déchu, désert immense enveloppé d'une atmosphère brûlante où l'on rencontre par intervalle de vertes oasis, ce livre étrange a le privilége d'exciter un enthousiasme délirant dans toute la presse anti-religieuse de notre pays depuis le jour où il a été mis en vente. On se tromperait toutefois si l'on s'imaginait que cette débauche du génie fourvoyé est lue en proportion du bruit qui se fait autour d'elle. On peut, croyons-nous, poser en fait que, sur mille personnes qui parlent des *Contemplations*, il s'en trouve à peine une qui en ait lu autre chose que des fragments publiés par les journaux de la libre pensée. Cette admiration extravagante est aisée à expliquer. Depuis qu'il a abdiqué ses croyances religieuses et ses opinions monarchiques, M. Victor Hugo est devenu la plus complète incarnation poétique du libre examen. Rien d'étonnant, dès lors, que les libres penseurs le représentent comme le Jupiter tonnant de la poésie, et saluent chacune de ses œuvres comme tout ce que l'esprit humain a jamais

Digitized by Google

produit de plus sublime et de plus émouvant. L'art n'a rien à voir dans cette admiration passionnée. Le libre examen, loin d'imprimer aux esprits un noble élan, un salutaire essor, est au contraire un désolant fléau qui porte le ravage et la dévastation dans les plus beaux génies, dans les imaginations les plus richement douées, et la carrière littéraire de M. V. Hugo est une éclatante démonstration de cette vérité. « L'ombre et la lumière se mê-« lent singulièrement dans les *Contemplations*, dit la *Revue* « *des Deux-Mondes*. C'est un soir splendide encore si l'on « veut, mais c'est le soir, sinon pour le poëte lui-même, du « moins pour ce genre d'inspiration, et il faudrait se tourner « plutôt vers l'extrémité opposée de l'horison pour voir où peut « naître le premier rayon d'une poésie nouvelle. » Ce langage, tenu par la *Revue des Deux-Mondes*, signifie que l'auteur des *Contemplations* s'est définitivement enfoncé dans un gouffre sans issue. Telle est la logique du libre examen dans les arts; c'est une force fatale qui pousse de chute en chute jusque dans l'abîme, du moment qu'on a eu la faiblesse de céder à son impulsion.

Avant de se laisser entraîner par le courant révolutionnaire, M. Hugo avait été poëte conservateur et catholique. Dans un chant adressé à M. de Lamartine au mois d'octobre 1825, il écrivait les strophes admirables que voici :

Ah! nous ne sommes plus au temps où le poëte
Parlait au Ciel en prêtre; à la terre en prophète!
Que Moïse, Isaïe apparaisse en nos champs;
Les peuples qu'ils viendront juger, punir, absoudre,
Dans leurs yeux pleins d'éclairs méconnaîtront la foudre
Qui tonne en éclats dans leurs chants.

Peuple, vous ignorez le Dieu qui vous fit naître!
Et pourtant vos regards le peuvent reconnaître
Dans vos biens, dans vos maux, à toute heure, en tout lieu.
Un Dieu compte vos jours, un Dieu règne en vos fêtes!
Lorsqu'un chef vous mène aux conquêtes,
Le bras qui vous entraîne est poussé par un Dieu.

Digitized by Google

A sa voix, en vos temps de folie et de crimes,
Les révolutions ont ouvert leurs abimes;
Les justes ont versé tout leur sang précieux,
Et les peuples, troupeau qui dormait sous le glaive,
Ont vu, comme Jacob, dans un étrange rêve,
Les anges remonter aux cieux.

Tout ce que M. Hugo a écrit de plus parfait appartient à ce premier cycle poétique. S'il avait cherché à développer son talent dans la ligne qu'il s'était tracée dans les *Odes et Ballades*, il aurait singulièrement contribué à assainir l'atmosphère intellectuelle, morale et artistique, au lieu d'accumuler les ténèbres comme il l'a fait, dans ce triple domaine de l'art, de la morale et de la pensée, et sa gloire véritable n'aurait fait que grandir de son vivant pour être transmise sans tache à la postérité. Cette noble mission, il n'a eu ni la force ni le courage de l'accomplir. Avide de succès et de popularité, il a préféré flatter toutes les mauvaises passions qui s'agitaient autour de lui à l'honneur de servir de flambeau et de guide à un siècle tourmenté par le démon de l'irréligion et de l'anarchie. On voit déjà dans les *Orientales* des symptômes de cette abdication du génie, reniant son rôle véritablement civilisateur, pour rechercher l'indigne encens de la foule en délire. Les *Feuilles d'automne* sont une sorte de point d'arrêt sur cette pente de la déchéance. On trouve encore dans cette œuvre un grand nombre de pages pleines de fraîcheur, de naturel, de vérité et de grandes beautés poétiques. Dans les *Chants du crépuscule* et dans les *Voix intérieures*, il substitue le fétichisme de la forme au culte de la pensée, le phare du christianisme cesse d'éclairer son esquif et il vogue à pleines voiles sur la mer agitée de toutes les erreurs.

Dans le premier de ces ouvrages tout est doute, hésitation, incertitude. Il chante les objets les plus disparates, les plus contradictoires sans autre préoccupation que d'exhaler des sons éclatants. Les idées panthéistes ont remplacé les idées chrétiennes dans son intelligence. Les *Voix intérieures* sont consacrées à l'exaltation de son individualité; il a substitué à l'adoration de Dieu l'adoration de sa propre personne. L'inspiration

Digitized by Google

s'efface de plus en plus devant la prépondérance accordée aux formes purement plastiques. L'antithèse prend un empire exagéré et l'idée est en quelque sorte étouffée sous un tas de développements fastidieux et monotones.

Notre-Dame de Paris, publiée en 1833, fut un pas de plus vers la décadence. Dans ce poëme écrit en prose, M. Hugo a la prétention de représenter le moyen âge et il ne représente que les brillantes et honteuses chimères sorties de son imagination. La vérité historique et la vérité humaine y sont impudemment foulées aux pieds. Toute cette œuvre repose sur le double fondement du panthéisme et de la fatalité. Sous des dehors brillants, la laideur, la difformité y sont dépeintes avec une étrange affectation. L'auteur s'étudie avec une complaisance marquée à créer des situations absurdes, impossibles, placées en dehors de toutes les conditions de la vraisemblance ; les supériorités sociales sont abaissées et les personnages les plus abjects tirés de la fange et hissés sur le pavois. Dans ce poëte niveleur on pressent le futur démocrate à l'Assemblée nationale. La même tendance se manifeste dans les drames : *Marion de Lorme*, *Le Roi s'amuse*, *Marie Tudor*, *Angelo*, *Lucrèce Borgia*, *Ruy-Blas*, *Les Burgraves*. « Désormais, dit M. Alfred Nettement, toute « grandeur sociale sera, dans ses drames, petite par l'esprit, « étroite par le cœur ; en revanche, tout ce qu'il y a d'abject, « de vulgaire, de misérable, sera systématiquement élevé, ho- « noré, exalté jusqu'à l'apothéose. La pureté dans l'infamie, « le courage et la dignité sous les grelots, la chevalerie sous la « livrée, la splendeur morale dans le bouge, serviront de pendant « aux adultères sous la pourpre, à la bassesse sur le trône, à la « couardise portant l'épée et les éperons de chevaliers. M. Hugo « devenu Dieu à sa manière abaisse les collines et élève les val- « lées. » Au point de vue de l'art les caractères sont faux, la marche naturelle de l'action est arrêtée par des déclamations lyriques sans motif, la prétention à l'effet se révèle partout et les vains cliquetis de mots remplacent le naturel et la vérité de la pensée. Le prestige du talent et le faux goût dominant aveuglèrent longtemps le public. Cependant le bon sens finit toujours

Digitized by Google

par triompher et la chute des *Burgraves*, en 1843, prouva que la masse des esprits n'était plus infatuée de ce genre absurde de composition dramatique. M. Hugo profita de la leçon pour renoncer momentanément à la littérature. Il entra depuis dans la carrière politique et l'on sait comment dans ce nouveau domaine, il se fit le héraut des idées révolutionnaires, comme il s'était fait dans l'art l'apôtre de toutes les idées subversives.

Dans les deux énormes volumes des *Contemplations*, en l'honneur desquels la presse anti-catholique se pame d'enthousiasme depuis un mois, M. Hugo a mis le comble à tout le dévergondage de pensée et de style que nous avons signalé dans les écrits qu'il a publiés dans le second cycle de sa vie poétique. Le doute y prend parfois la forme du matérialisme le plus désespérant :

D'où viens-tu? — Je ne sais. — Où vas-tu ? — Je l'ignore.
. . . . . .
. . . . C'est un cercueil qu'on porte.
A qui le portez-vous ?
. . . . . .
Au mystère qui tord ses anneaux sous des voiles,
Au serpent inconnu qui lèche les étoiles
Et qui baise les morts !
Ils le portent aux vers, au néant, à Peut-être !

L'absurde doctrine de la métempsycose, l'animation de la matière, qu'on trouvait déjà dans le poëme de *Notre-Dame de Paris* et que certains penseurs de la secte socialiste s'efforcent de ressusciter, reparait dans les *Contemplations* avec une bizarre crudité :

. . . . . Vents, ondes, flammes,
Arbres, roseaux, rochers, tout vit ! Tout est plein d'âmes.

Dans un autre endroit le poëte s'écrie :

Arbre, bête, pavé, poids que rien ne soulève,
Dans cette profondeur terrible une âme rêve.

La métempsycose est le grand principe par lequel il prétend

Digitized by Google

expliquer tout le système du monde et il cherche sérieusement à nous faire comprendre comment l'âme d'Attila est passée dans un chardon, celle de Verrès dans un loup, comment une feuille de rose devient une langue de chat! C'est assurément un admirable progrès que de nous faire reculer jusqu'à la théorie de Pythagore et aux migrations indiennes des Védentas (1) !

La doctrine morale est à la hauteur de la doctrine philosophique. Voyez, par exemple, cette révoltante apologie du suicide :

Oh! s'immoler, sortir avec l'ange qui sort,
Suivre ce qu'on aima dans l'horreur de la mort,
Dans le sépulcre ou sur les claies,
Donner ses jours, son sang et ses illusions!
Jésus baise en pleurant ces saintes actions
Avec les lèvres de ses plaies.

La partie religieuse de cet ouvrage est un tissu d'impiétés et d'horribles blasphèmes. Dans la pièce intitulée *Relligio*, l'auteur fait sa profession de foi panthéistique, tout en lançant le sarcasme contre l'Église et en déversant des outrages sacriléges contre le plus auguste de nos mystères :

(1) Voici comment un critique fort peu sévère, M. Gustave Planche, apprécie la partie philosophique des *Contemplations* :

« La partie philosophique des *Contemplations* mérite l'indulgence et le sourire. Il serait difficile en effet de prendre au sérieux les prétentions de M. Victor Hugo dans le domaine de la raison pure. Quand, au lieu de raconter ses émotions personnelles et de peindre ce qu'il a vu, il essaie d'expliquer l'origine du monde, la destination de l'homme, ses droits, ses devoirs, les châtiments attachés à chacune de ses fautes, il se laisse aller à des enfantillages qui ne manqueraient pas d'amuser, s'il eût pris soin de les traduire dans une langue plus claire. Malheureusement, dans les pièces qu'il nous donne pour l'expression de sa philosophie, l'obscurité de la forme s'ajoute à la puérilité de l'idée, et pour le suivre dans la région inconnue qu'il croit avoir découverte, un courage ordinaire ne suffit pas. On est arrêté à chaque page, presque à chaque ligne, par des comparaisons énigmatiques, par des images inattendues, dont le sens et la valeur ne sont pas faciles à démêler. » (*Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 mai.)

Digitized by Google

L'ombre venait ; le soir tombait calme et terrible.
Hermann me dit : — Quelle est ta foi ? Quelle est ta bible ?
Parle. Es-tu ton propre géant ?
Si tes vers ne sont pas de vains flocons d'écume,
Si ta strophe n'est pas un noir tison qui fume
Sur le tas de cendre néant,

Si tu n'es pas une âme en l'abîme engloutie,
Quel est donc ton ciboire et ton eucharistie ?
Quelle est donc la source où tu bois ? —
Je me taisais ; il dit : — Songeur qui civilises,
Pourquoi ne vas-tu pas prier dans les églises ? —
Nous marchions tous deux dans les bois.

Et je lui dis : — Je prie. Hermann dit : — Dans quel temple ?
Quel est le célébrant que ton âme contemple,
Et l'autel qu'elle réfléchit ?
Devant quel confesseur la fais-tu comparaître ?
— L'église, c'est l'azur, lui dis-je ; et quant au prêtre...—
En ce moment le ciel blanchit.

La lune à l'horison montait, hostie énorme ;
Tout avait le frisson, le pin, le cèdre et l'orme,
Le loup, et l'aigle et l'alcyon ;
Lui montrant l'astre d'or sur la terre obscurcie,
Je lui dis : — Courbe-toi. Dieu lui-même officie,
Et voici l'élévation !

Cette audacieuse parodie du saint sacrifice de la messe est-elle assez bouffonne ? Le chantre du néant, de la métempsycose, du suicide, du panthéisme, nie l'éternité des peines, cela se conçoit, mais la manière dont il s'exprime est de nature à faire frissonner d'horreur toute âme catholique. Qu'on nous permette de citer ce nouveau blasphème, pour achever de faire connaître l'écrivain que nos adversaires ne craignent pas de saluer comme leur idole :

Espérez ! espérez ! espérez ! misérables !
Pas de deuil infini, pas de maux incurables,
Pas d'enfer éternel !
. . . . . .

Digitized by Google

Ils viendront! ils viendront, tremblants, brisés d'extase,
Chacun d'eux débordant de sanglots comme un vase,
Mais pourtant sans effroi;
On leur tendra les bras de la haute demeure,
Et Jésus, se penchant sur Bélial qui pleure,
Lui dira : C'est donc toi!

Et vers Dieu par la main il conduira ce frère!
Et quand ils seront près des degrés de lumière,
Par nous seuls aperçus,
Tous deux seront si beaux, que Dieu dont l'œil flamboie
Ne pourra distinguer, père ébloui de joie,
BÉLIAL DE JÉSUS.

Après ce dernier trait il n'y a plus rien à ajouter : identifier Satan et le Fils adorable du Père éternel!!! . . . .

Les excès que nous venons de signaler dans la pensée se trouvent également dans l'expression et l'exilé de Jersey ne respecte pas plus la langue que la vérité. On connaît ses prétentions à l'effet par la combinaison des mots bizarrement accouplés; sa prédilection pour l'antithèse et les énumérations sans fin, les métaphores les plus absurdes, les images les plus grotesques, les locutions inspirées par la plus capricieuse fantaisie; eh bien! sous tous ces rapports, M. Hugo s'est encore surpassé dans les *Contemplations*. En résumé cette nouvelle publication montre le beau talent poétique de M. Hugo arrivé au dernier degré de la décadence. Après avoir renié l'autorité religieuse, après avoir bafoué l'autorité civile, il a fini par dédaigner l'autorité de la vérité et de la morale, par transgresser les lois éternelles du beau, et son livre restera comme un des plus tristes écarts de l'esprit humain au XIXe siècle.

Digitized by Google

MOUVEMENT RELIGIEUX.

S. É. le Cardinal-Archevêque de Malines a publié, sous la date du 8 avril, une lettre pastorale sur l'instruction et l'éducation de la jeunesse. Cette lettre, conçue dans un ton grave, doux, pénétrant et persuasif, traite une question pleine d'actualité et est éminemment propre à enflammer le zèle de tous les catholiques belges pour la défense et la propagation des bons principes.

Le vénérable Prélat rappelle d'abord tout ce qu'il a fait depuis que la Providence l'a appelé à gouverner le vaste diocèse de Malines, pour assurer à la génération qui s'élève une solide éducation, basée sur la religion. Son Éminence n'a rien négligé pour propager et améliorer les écoles libres fondées et dirigées sous l'inspiration religieuse, et introduire l'élément divin dans les écoles officielles.

« Grâce aux mesures qui ont été prises par notre auguste Roi, de « concert avec les Chambres législatives, par ses Ministres et par les « Administrations provinciales et communales, nous sommes parvenus « à faire donner l'instruction dans toutes les écoles primaires, dans la « plupart des établissements d'enseignement moyen, dans les écoles « normales de l'État, dans l'École de médecine vétérinaire et dans l'École « militaire. Nous avons la confiance que là où cet enseignement ne se « donne pas encore, les administrations ne tarderont pas à remplir une si « fâcheuse lacune, et à satisfaire ainsi aux désirs des pères de famille « les plus sensés et les mieux éclairés. Nous avons encore pu établir, « maintenir et consolider, de concert avec nos vénérables suffragants, « cette importante Université catholique, que le Saint-Siége a tout « d'abord approuvée, qu'il ne cesse de favoriser, qu'il a même désignée « à d'autres pays comme le meilleur modèle à suivre.

Digitized by Google

« Toutes ces mesures ont produit les fruits les plus consolants : « l'ignorance, les vices et les péchés ont diminué, l'esprit des familles « est devenu plus chrétien, la piété a fait de grands progrès, et tout « nous fait espérer que si nous persévérons dans cette voie, une amé- « lioration plus grande encore se fera sentir dans les mœurs publiques « et privées, et que nos populations deviendront plus paisibles encore, « plus unies et plus heureuses. »

Pour que ce progrès religieux se continue les catholiques doivent redoubler de zèle, car il y a des hommes pervers qui ont concerté le plan de l'arrêter. Les uns encouragent l'érection d'écoles protestantes ; d'autres abusent de la presse pour calomnier l'action civilisatrice du clergé et dénaturer « toutes les questions les plus importantes de la « philosophie, de l'histoire et de plusieurs autres branches de la science « humaine, de manière à saper tout à la fois les fondements de la Foi « chrétienne et les bases de la société civile. Quelques-uns de ces ou- « vrages sont tellement contraires aux vérités révélées, que le Saint- « Siége a cru devoir les condamner. N'a-t-on pas même, de l'aveu « des fondateurs, établi dans la capitale du royaume des cours publics « d'enseignement supérieur, dans le but exprès de faire enseigner des « doctrines religieuses opposées à celle de l'Université catholique établie « par l'Épiscopat ?

« Certes, nous n'en voulons pas à l'existence des cours dont il s'agit, « mais nous réclamons contre leur tendance anti-catholique, et nous « sommes d'autant plus en droit de nous plaindre, qu'ils sont établis « pour la jeunesse catholique dont le soin spirituel nous est confié, « qu'ils sont subsidiés par l'argent des contribuables catholiques, et « que cette faveur n'est certainement pas accordée dans la vue de main- « tenir un antagonisme si déraisonnable et si opposé aux vœux légi- « times des parents chrétiens. Enfin, comme si ce n'était pas assez de « toutes ces tentatives, comme si l'on se défiait de ses propres forces, « on a encore eu recours à des savants étrangers. Des réunions litté- « raires et scientifiques, qui pourraient être d'honnêtes et de si utiles « passe-temps, ont été converties en propagande d'impiété ; des hommes « dont les doctrines sont repoussées dans leur propre pays, sont venus « y jeter le blâme sur tout ce qu'il y a de plus sacré aux yeux des

Digitized by Google

« Belges..... Dans ces réunions, dans ces cours publics, dans ces écrits « on a fait l'apologie de toutes les erreurs du jour : rationalisme, so- « cialisme, communisme, fatalisme, panthéisme, métempsycose, toutes « ces absurdités et tant d'autres encore, y ont été ressuscitées, gravement « discutées, préconisées; et c'est ainsi que des Belges cherchent à saper « les fondements de cette sainte et seule vraie religion qui a civilisé « leurs ancêtres et qui est le plus ferme appui de notre nationalité et « de notre bonheur! Hélas! quel avantage peut-on espérer de ces « grossières erreurs? Notre belle patrie serait-elle plus heureuse et plus « florissante si elle devenait moins religieuse, moins catholique? N'a-t-on « pas démontré surabondamment que la religion catholique est la seule « vraie, la seule digne de Dieu et de l'homme. » Son Éminence émue d'une sainte pitié, plaint tant de jeunes intelligences qui se sont laissé entraîner et bien plus encore les auteurs de toutes ces machinations antireligieuses, montre les dangers d'une mauvaise éducation en termes éloquents et finit par exhorter tous les catholiques à unir leurs efforts pour répandre les saines doctrines dans le sein de la jeunesse et de la société tout entière. Nous avons la confiance que cette lettre pastorale, qui traite avec tant d'à-propos une question vitale pour notre pays, portera des fruits salutaires en stimulant la vigilance des enfants de l'Eglise pour la conservation et la propagation de tous les grands principes religieux et sociaux.

Nous constatons avec bonheur que l'OEuvre de l'observation du Dimanche gagne de plus en plus du terrain dans notre patrie. On sait qu'une association s'est formée à Bruxelles dans le but de rendre le repos du saint jour de plus en plus général. Le Comité a déjà reçu de nombreuses adhésions et tout nous fait espérer que l'association dont nous parlons verra ses efforts couronnés de succès au grand profit de la religion, de la morale et de la véritable civilisation.

Une autre œuvre qui atteste l'esprit de foi des nobles dames qui l'ont fondée et qui la dirigent avec un admirable dévouement, c'est l'OEuvre des églises pauvres. Depuis le 8 mai une exposition d'ornements pour les églises dénuées de ressources est ouverte dans une maison située près de l'église qu'on construit en ce moment à Bruxelles dans la rue des Sols. Le jour de l'ouverture, S. A. R. Mme la Duchesse de Brabant

Digitized by Google

a honoré cette exposition de sa présence et le lendemain elle recevait la visite de S. É. le Cardinal-Archevêque de Malines.

En France, la rénovation religieuse se poursuit. Un fait qui le prouve c'est l'association qui vient de se former à Paris pour favoriser l'instruction chrétienne dans l'empire turc. Cette association, devenue fort nombreuse, s'est recrutée de membres appartenant à toutes les classes de la société et promet d'exercer une puissante influence sur la propagation des idées chrétiennes dans l'antique Orient.

On sait que Schelling, ce fameux patriarche de la philosophie transcendante du XIXe siècle, est mort dans un canton de la Suisse, le 20 août 1854, après avoir rempli une carrière intellectuelle de plus de soixante années. Il a laissé un écrit instructif qu'il a appelé lui-même *Son Testament philosophique*. Cet écrit, qui vient d'être publié, contient ces deux passages significatifs : « Quarante années d'expérience m'ont prouvé jusqu'à l'évidence que, pour être bon philosophe, il faut être bon chrétien.... J'exige dans ma philosophie, qu'on admette un seul Dieu dans le sens chrétien, la chute de l'humanité et la réconciliation avec Dieu par Jésus-Christ, Homme-Dieu ; l'immortalité de l'âme et la fin de ce monde, non de tout le monde, ainsi que la résurrection universelle. Je suis arrivé à la conviction de ces vérités, par toutes mes observations philosophiques, par l'étude de la nature, par tout ce qui peut éclairer en quelque chose l'intelligence de l'homme. »

Cette profession de foi faite sur le bord de la tombe ne prouve pas absolument que la conversion de Schelling ait été complète et réelle ; mais en tout cas, les aveux du philosophe, sincères ou non, parlent bien haut en faveur de la religion ; car s'ils sont sincères on y voit de grandes erreurs philosophiques professées d'abord et rejetées ensuite, après une expérience et un examen d'un demi-siècle, comme rarement un homme a été à même d'en faire ; s'ils ne le sont pas, c'est un exemple du peu de confiance que l'on doit accorder à tout ce dogmatisme tranchant d'une orgueilleuse philosophie, puisque, dans les moments les plus solennels, la bonne foi manquerait à ceux qui la professent !

Un autre fait bien propre à nous confirmer dans notre foi, ce sont les conséquences morales du protestantisme. Au train que vont les choses il n'y aura bientôt plus de crime qu'il ne trouve le moyen de justifier.

Digitized by Google

Dans l'Inde et au cap de Bonne-Espérance, il déclare la polygamie légitime. En Prusse il absout le duel. La jeunesse de ce pays fait aux universités le noviciat de la barbarie, les rencontres y sont à l'ordre du jour et c'est à peine si le gouvernement se préoccupe de cette fréquente effusion du sang fraternel. Il y a plus, dernièrement à Berlin, un des plus hauts fonctionnaires de l'État, M. de Hinkeldey, directeur de la police, provoqua en duel M. de Rochow et fut tué par son adversaire. Ses funérailles furent une véritable ovation à laquelle prirent part le Roi, la famille royale, les administrations, et, pour mettre le comble au scandale, le clergé protestant. Les feuilles gouvernementales s'unirent aux journaux démocratiques pour célébrer la conduite de M. de Hinkeldey et le Sénat prussien, ce grand corps de l'État, alla jusqu'à déclarer à cette occasion que, quand on est placé dans l'alternative de violer les lois ou de *manquer à l'honneur* (l'honneur de donner ou de recevoir la mort au mépris du code naturel et divin de l'humanité!), c'est un devoir de violer les lois. Voilà comment l'hérésie arrive à émousser le sens moral de tout un peuple. L'Église catholique tient une conduite tout opposée à celle du clergé protestant en flétrissant cet acte de barbarie comme il le mérite et en excluant de son sein ceux qui attentent à la vie de leurs frères et usurpent le droit souverain du créateur sur la créature.

Pendant que le protestantisme glorifiait le duel à Berlin, le catholicisme donnait à Vienne un exemple beaucoup plus rassurant pour l'avenir de la société. Le 14 avril les évêques autrichiens réunis en synode présentèrent à Sa Majesté François-Joseph une adresse relative au concordat, et le pieux empereur fit à cette adresse une noble réponse que nous croyons devoir consigner ici. « En m'entendant avec le Saint-Siége pour remplir les devoirs d'un chrétien et d'un prince, je me fais gloire de confesser par mes actes ma foi et mon espérance en Celui par lequel règnent les rois, et je n'ignore pas combien le lien de la société civile est consolidé par le sentiment intime de la religion. Ce que j'ai promis, je l'exécuterai avec la fidélité qui convient à l'homme et à l'empereur. Mais une si grande œuvre ne pourra être achevée de toutes parts que par l'union des forces. Il vous appartiendra, vénérables prélats, de réunir vos efforts avec moi, et entre vous, pour que la foi et tout ce qui

Digitized by Google

est juste et honnête fleurisse parmi nous et porte des fruits abondants de salut et de paix. Ayez confiance en moi, comme j'ai confiance en vous. Dieu sera avec nous. »

En examinant ce qui se passe aux États-Unis, nous trouvons un nouveau sujet de consolation. Depuis quelque temps il se manifeste chez les catholiques de l'Union Américaine un double mouvement qui prouve toute la force de la religion dans cette vaste république. D'un côté ce qu'on peut appeler le parti des indigènes convertis s'efforce, soit dans la presse, soit surtout dans des séries de discours publics, de réconcilier l'opinion publique avec le catholicisme. La brillante phalange des convertis compte à sa tête l'illustre docteur Brownson, l'éminent journaliste M. Master, l'honorable Chandler, membre du Congrès, le capitaine Menroe, petit-neveu du président des États-Unis de ce nom, le poëte Mac Leod et plusieurs autres. Nous ne citons ici que des laïques ; car les nombreux ministres protestants devenus prêtres catholiques ne prennent pas une part ostensible à ce remarquable mouvement. Le second mouvement qui se propage dans une grande partie de la population catholique, c'est une disposition à quitter les grandes villes, où les Irlandais sont misérables et méprisés, pour s'enfoncer dans l'Ouest, et pour y donner de la prépondérance à l'élément catholique. Le grand avocat de ce système d'émigration est M. Darcy Mac-Gee, éditeur du journal de New-York *American-Celte*, et il va jusqu'à stimuler ses compatriotes et coreligionnaires à fonder à l'ouest du Mississipi, un état entièrement irlandais et catholique. Ces deux mouvements, tout en se contrariant, sur quelques points, l'un par l'autre, témoignent de l'énergie et de la vitalité que la vraie religion a acquise dans le Nouveau-Monde, et ils assurent à notre foi de nouveaux développements. La défense et la propagation de l'Evangile y reposent aujourd'hui sur les trois cohortes formées par les descendants des Américains catholiques, par les zélés convertis du protestantisme, et par les populations pleines de foi qui ont vu le jour à l'étranger.

La situation religieuse dans les États Sardes continue à se présenter sous un aspect déplorable. Des agents revêtus de l'autorité publique se permettent contre des moines désarmés et contre de pauvres religieuses les abus de pouvoir les plus scandaleux ; on escalade des fenêtres, on

Digitized by Google

brise des portes et l'on ne tient aucun compte des recours formés devant les tribunaux. Ce n'est pas assez d'employer la force brutale contre les religieux et les religieuses, il semble qu'on veuille les prendre par la famine. Plusieurs communautés n'ont rien reçu depuis plus de huit mois qu'elles ont été dépouillées de tous biens et de tous revenus. A la fin de février, dans plusieurs provinces, il y avait à peine le tiers des curés qui eussent reçu le dernier semestre de leur traitement de 1855. Appliquant arbitrairement un texte de la loi du 29 mai 1855, le Ministère en est venu à frapper les églises, les fabriques, les paroisses, les sanctuaires, les abbayes, les séminaires et les évêchés d'une contribution qui monte à vingt pour cent, à un tiers, à la moitié même du revenu, et cette contribution est perçue absolument comme les impôts. Les évêques, les chanoines, les curés sont réduits à la misère ; les églises n'ont pas de recettes suffisantes pour les besoins du culte ; de nombreuses paroisses restent sans pasteurs. Soixante canonicats et bénéfices des cathédrales sont laissés vacants, ce qui fait que dans certaines cathédrales l'office divin ne peut plus être accompli ; les évêchés d'Alba, d'Alexandrie, de Fossano, de Nice, de Sarzane sont vacants ; tel est, en résumé, le système d'oppression que le Ministère fait peser sur les catholiques des Etats Sardes.

Commentant le langage tenu au Congrès par Lord Clarendon sur les réformes à introduire dans les gouvernements italiens et la note sur les affaires d'Italie de M. Cavour qui vient d'être publiée, les journaux hostiles à la hiérarchie catholique réclament pour les Etats-Romains ce qu'ils appellent l'admission des laïques aux fonctions publiques, et par cela même, disent-ils, une administration plus conforme aux besoins du temps. Ces journaux ignorent ou feignent d'ignorer que ce qu'ils demandent est un fait accompli. Voici des données statistiques dont ils feraient bien de tenir compte pour ne pas s'exposer à déclamer dans le vide.

Le Ministère des affaires étrangères compte dix-sept employés ecclésiastiques et trente laïques ; celui de l'intérieur cent cinquante-six ecclésiastiques et mille quatre cent onze séculiers. Au Ministère de l'instruction publique la proportion est la même ; à la Justice on compte neuf cent vingt-sept employés laïques contre cinquante-neuf ecclésiastiques.

Digitized by Google

Au département des Finances il y a cinq employés ecclésiastiques seulement et deux mille dix-sept employés laïques. Au Ministère du commerce, ainsi qu'à celui des travaux publics, il y a trois ecclésiastiques contre cent quarante laïques. Tous les emplois du Ministère de la guerre sont dévolus bien entendu à des laïques. Dans la police, deux emplois supérieurs sont confiés à des prélats; les autres sont confiés aux laïques, qui s'y trouvent au nombre de quatre cent quatre.

En résumé, tandis que dans les administrations dépendant des divers ministères, on compte deux cent quarante-cinq employés ecclésiastiques, il s'y trouve cinq mille cinquante-neuf employés séculiers. Les premiers touchent cent quatre-vingt-dix mille trois cent seize écus, et les seconds une somme six fois plus forte. Le chiffre exact est un million cent quatre-vingt-six mille cent quatre-vingt-quatorze écus.

Ce partage des emplois où les laïques sont *vingt-deux contre un*, ne se remarque pas seulement dans les services politiques et administratifs de l'Etat; on le retrouve encore dans les administrations qui ne concernent que les choses du gouvernement de l'Eglise, d'où l'on croirait que les laïques doivent être absolument exclus.

Ainsi, il y a au Saint-Office douze ecclésiastiques et six laïques; à la Visite Apostolique, sept ecclésiastiques et sept laïques; à la Propagande de la Foi, quarante ecclésiastiques et soixante séculiers: à la Fabrique de Saint-Pierre, trois ecclésiastiques et quatre-vingt-sept laïques; à la Chancellerie Apostolique, quatre ecclésiastiques et soixante séculiers; à la Secrétairerie des Brefs, cinq ecclésiastiques et treize séculiers, et enfin à la Daterie Apostolique, neuf ecclésiastiques contre trente-cinq séculiers. Ce qui donne en résumé, avec les employés des diverses catégories dans les tribunaux, une nouvelle série de trois cent seize séculiers contre cent soixante-un ecclésiastiques. Le total des traitements alloués aux employés de cette dernière catégorie se répartit ainsi qu'il suit: trente-six mille cent vingt écus aux ecclésiastiques, et soixante un mille huit cent trente-six aux laïques.

Digitized by Google

POLITIQUE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE.

L'œuvre du Congrès de Paris a créé à l'Europe une situation nouvelle à plusieurs égards et modifié notablement les rapports entre les peuples et les gouvernements. Le traité du 30 mars a revêtu le caractère d'un document d'une haute importance qui fera époque dans l'histoire de notre temps. C'est à ce titre que nous avons cru devoir l'enregistrer dans la dernière livraison de la *Belgique* à la place de notre revue politique habituelle. Le Congrès a constitué une défense sérieuse autour de l'empire ottoman et lui a fourni les moyens de se régénérer en adoptant graduellement les principes de la civilisation européenne. La Turquie est désormais admise dans le concert des puissances. Le traité conclu le 15 avril entre la France, l'Autriche et l'Angleterre, en vue de garantir l'intégrité de l'empire ottoman est encore venu confirmer l'œuvre du Congrès en ce qui concerne la Turquie. La Russie est réduite au simple rang de grande puissance, elle est renfermée dans ses limites naturelles, un boulevard est opposé à son ambition du côté de l'Orient et de la Suède et elle cesse d'exercer une influence prépondérante sur l'Europe et surtout sur l'Allemagne. L'Autriche s'est définitivement détachée de l'alliance russe pour se tourner du côté de l'Occident et surtout de la France. L'ancienne unité de vue qui existait entre les trois cours de Vienne, de Berlin et de Pétersbourg a cessé d'exister pour faire place à des combinaisons nouvelles. La Prusse a contribué au désarmement de la Russie sans se lier avec les puissances occidentales, de sorte qu'elle

Digitized by Google

continue à rester dans l'isolement. L'accord qui n'a cessé de régner entre la France et l'Angleterre pendant la durée des conférences annonce que l'union entre ces deux pays se maintiendra longtemps encore à moins que la question d'Italie ne vienne troubler leurs bons rapports.

A la tribune anglaise une discussion assez vive s'est élevée au sujet de la reddition de Kars, mais le Cabinet a obtenu gain de cause. Après cet échec subi par l'opposition sur la question de Kars, il n'y avait pas lieu de s'attendre à des débats bien animés sur le traité de paix mis en discussion dans la séance du 5 mai. En ce qui touche la question orientale, tous les orateurs ont été unanimes à exprimer leur satisfaction des résultats obtenus. Il n'y a eu de dissentiment que sur le droit laissé à la Russie de réédifier les forteresses construites par elle le long du littoral asiatique de la mer Noire, et de rétablir ainsi son autorité sur les peuples du Caucase. Mais la discussion relative à la situation de l'Italie et aux admonestations adressées à la presse belge, dans la séance du Congrès du 8 avril, a présenté plus d'animation. Plusieurs orateurs ont vivement attaqué les gouvernements de Naples, de Rome et de Toscane. D'autres ont fortement blâmé lord Clarendon de n'avoir pas pris la défense de la presse belge, tout en flétrissant les excès commis par certains journaux qui s'impriment en Belgique.

Le traité de paix a été discuté le 8 mai à la Chambre des Députés de Turin et le 10 au Sénat. M. le Comte de Cavour, plénipotentiaire piémontais, avait soumis aux membres du Congrès une *note verbale* pour les engager à intervenir en Italie dans le but de provoquer en Toscane, à Parme, à Naples et dans les Etats-Romains des réformes destinées, selon lui, à rendre l'occupation française et autrichienne inutile à Rome et dans les Légations et à calmer l'effervescence révolutionnaire. Les représentants de l'Autriche ayant déclaré qu'ils n'avaient pas d'instruction pour délibérer sur cet objet la note de M. de Cavour avait dû être écartée. Le Ministre Piémontais avait alors remis une note par écrit aux

Digitized by Google

représentants de la France et de l'Angleterre reproduisant les idées de la note verbale. Lord Clarendon l'avait accueillie favorablement. Mais M. Walewski ne l'avait adoptée qu'en faisant d'amples réserves. La conduite tenue par M. de Cavour a été approuvée par les Chambres piémontaises, mais la publication des pièces dont nous venons de parler a produit une grande émotion en Italie et provoqué de vifs débats dans la presse. M. de Cavour s'est associé à ses collègues du Congrès pour jeter le blâme sur les excès commis par une partie de la presse belge. Le fait est qu'une partie de la presse piémontaise se livre à des excès du même genre et M. de Cavour s'est bien gardé de s'en plaindre. Il y a là une contradiction qui s'explique par le besoin où se trouve le Ministère Sarde de s'appuyer sur la presse révolutionnaire de son pays. Une autre contradiction à signaler au sujet des affaires d'Italie est celle où sont tombés les organes de la gauche dans notre pays. Ils se plaignent amèrement de l'intervention étrangère dans notre pays et appellent de tous leurs vœux l'intervention étrangère dans les Etats italiens hostiles à l'esprit révolutionnaire. On voit clairement par là que c'est la passion et non la raison qui leur dicte leurs appréciations.

La situation de l'Italie est la grande préoccupation du moment. La presse anglaise donne à ce sujet un grand scandale. Elle s'autorise des déclarations du protocole du 8 avril et du langage de lord Palmerston sur l'état de l'Italie, pour faire ouvertement appel à la révolution. Si le gouvernement anglais a accepté le programme de M. de Cavour, il faut que cette acceptation soit poussée à ses dernières conséquences.

« Nous ne resterons pas, dit le *Morning-Post*, spectateurs passifs « d'une lutte engagée pour la défense d'une cause que nous avons tou- « jours considérée comme la nôtre. » On annonce que l'Angleterre va travailler, « par tous les moyens en son pouvoir, pour obtenir que les « Italiens jouissent d'une nouvelle forme de gouvernement, qui soit li- « bérale et puisse répondre à leurs besoins en assurant le bonheur de « la Péninsule. »

Digitized by Google

Le premier des moyens mis en usage pour arriver à ce résultat, c'est la calomnie. On cherche à soulever l'indignation de l'Angleterre, en lui traçant le tableau le plus hideux, le plus fantastique du pays que l'on veut régénérer, en même temps qu'on vise à surexciter les esprits en Italie, dans l'espoir d'une explosion dont on pense que le Piémont devrait tirer avantage.

L'outrage contre les souverains de l'Italie ne connaît plus de bornes. On représente le Pape comme ne pouvant plus sortir de son palais sans entendre des cris de détresse. Le Roi de Naples est appelé un *Tibère dégénéré,* dont la vie est d'heure en heure menacée. Le grand-duc de Toscane est un *objet d'aversion*. La calomnie ne ménage pas la duchesse de Parme. Le Piémont a seul un Roi patriotique, un peuple fait pour être libre et conserver la liberté. Tout le reste de l'Italie est un cloaque infâme, un repaire de criminels, qui demande la prompte intervention de la justice des nations. L'Autriche et la France elle-même ne sont pas épargnées dans ce flot de dénonciations injurieuses. L'occupation « de certaines puissances conservatrices « n'a, dit-on, d'autre résultat que d'exciter les passions. Ces mêmes « puissances, ajoute le *Times*, se livrent constamment à des actes « d'une violence révolutionnaire, et commettent, au nom de l'or- « dre, des excès pires que l'anarchie n'en pourrait imaginer ou com- « mettre. »

Ce langage du *Times* ne saurait surprendre, lorsqu'on a entendu dire à lord Palmerston que le gouvernement de Mazzini a été plus sage que celui du saint Pontife Pie IX.

En d'autres temps, il serait permis de n'attacher qu'une médiocre importance au langage incendiaire que les journaux anglais adressent à l'Italie. Sa gravité ressort aujourd'hui de sa parfaite conformité avec les discours prononcés dans le Parlement par les hommes politiques les plus considérables de l'Angleterre et par le premier ministre lui-même. Si c'est l'intention de l'Angleterre de mettre l'Italie en feu au

Digitized by Google

nom du principe révolutionnaire, la France pourrait bien d'un moment à l'autre se séparer d'elle et s'unir plus étroitement avec l'Autriche pour s'opposer à ses projets de bouleversement dans la Péninsule.

En Espagne, la situation paraît s'améliorer. Les Cortès ont adopté un amendement introduit dans la loi sur la presse par un député de la gauche et tendant à imposer aux articles de journaux la signature de l'auteur. Tous les écrits excitant à la subversion de l'ordre social, attaquant la religion catholique, la personne ou la dignité de monarque et la légitimité des Cortès, seront soumis aux peines prescrites par la loi. Il en sera de même pour tous les écrits tendant à troubler la tranquillité publique, à exciter à la désobéissance des autorités et des pouvoirs légitimement constitués, à empêcher le libre exercice de leurs fonctions; pour ceux qui outrageraient la personne des monarques étrangers; qui contiendraient des injures et des calomnies; et enfin qui offenseraient la morale, les bonnes mœurs et la décence publique.

Le seul fait bien saillant de la politique intérieure, depuis notre dernière revue, est la réponse faite à la Chambre des Représentants dans la séance du 7 mai, par M. le comte Vilain XIIII, aux interpellations de M. Orts, relatives au langage tenu par M. Walewski dans la séance du Congrès du 8 avril. La réponse dont nous parlons a été digne et telle qu'on pouvait l'attendre d'un ancien membre du Congrès national. En déclarant qu'il ne proposerait jamais aucune modification à la Constitution qui nous régit, M. le Ministre s'est rendu l'écho du sentiment public qui verrait avec douleur que l'on touchât à l'œuvre du Congrès pour donner satisfaction aux plaintes même légitimes d'une puissance étrangère. Une portion notable de la presse belge s'est rendue coupable d'excès inouïs, il serait absurde de le nier. Pour les faire cesser, peut-être suffirait-il d'appliquer énergiquement les lois existantes sur la matière sans qu'il fut nécessaire de prendre de nouvelles mesures législatives dans le cercle de la Constitution, surtout si les journaux de n'im-

Digitized by Google

porte quelle opinion, qui tiennent à l'estime publique, s'entendaient pour flétrir ces folliculaires sans aveu qui prêchent le désordre et le régicide et compromettent la liberté de la presse par leurs excès. Quoi qu'il en soit, il paraît bien évident qu'on pourrait, sans violer la Constitution, opposer une plus forte répression à la licence de certains journaux.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ÉTUDES SUR LA FONTAINE, *Fables choisies*, par M. VAN HOLLEBEKE, professeur au Collége de Louvain. — Mons, chez Manceaux-Hoyois, rue des Fripiers, 4.

Ce livre, destiné à l'enseignement de la langue et de la littérature française dans les classes inférieures des colléges, est un travail tout à la fois succinct et complet dans son genre, remarquable par le choix, la méthode, la sobriété des détails, la sagacité des développements, la juste proportion des parties, la pureté, la correction et l'élégance du style. L'auteur est profondément convaincu qu'il faut renforcer l'étude de la langue maternelle dans les établissements d'instruction moyenne, et il cite à l'appui de son opinion plusieurs autorités graves, entre autres celle de M. Baguet, professeur à l'Université de Louvain, dont on connaît les lumières, la longue expérience dans cette matière, et la vive sollicitude pour le progrès des études dans notre pays. Il serait difficile à tout homme qui réfléchit de ne pas adopter cette manière de voir. La langue maternelle est d'une pratique journalière, d'un usage incessant. C'est par elle que chacun se met en communication avec ses semblables dans tous les rapports sociaux, c'est le grand instrument au moyen duquel on doit apprendre tout le reste y compris les langues anciennes. Comment faire de bonnes et solides études si l'on ne s'est appliqué de bonne heure à connaître et à manier l'instrument qui doit servir de clef

Digitized by Google

pour entrer dans tous les genres de connaissances? Mais il ne suffit pas d'étudier la langue maternelle comme par instrument, comme simple véhicule de la pensée, il faut encore l'étudier au point de vue du développement harmonique des diverses facultés de l'âme, de la formation du jugement, de l'imagination, de la sensibilité et du goût, de l'éducation de la volonté, de l'expérience anticipée du monde et de la vie. Le moyen le plus court et le plus efficace pour arriver à ces heureux résultats, c'est l'explication des chefs-d'œuvre d'après une méthode naturelle, rationnelle, essentiellement pratique. M. Van Hollebeke a voulu appliquer une méthode de ce genre à un certain nombre de fables choisies de La Fontaine et nous croyons qu'il a parfaitement réussi. Voici une fable à expliquer. Il faut d'abord lire cette fable et expliquer tous les faits de langage qui se présentent, car pour arriver à l'idée il faut passer par le mot. L'auteur des études répond à ce premier besoin par des *commentaires* courts, clairs, complets, la plupart empruntés aux meilleurs critiques. L'écorce des mots une fois connue il faut la percer pour pénétrer dans la pensée. *Qu'a dit l'écrivain*, qu'elle est la donnée du morceau à étudier? *Pourquoi l'a-t-il dit*, quel était son but? *Comment s'y est-il pris*, quels moyens a-t-il mis en œuvre pour atteindre la fin qu'il s'était proposée? Toutes les explications *littéraires* se rapportent à cette triple question : quelle est l'idée mère, l'idée dominante? Quelles sont les idées accessoires? Comment tous les détails concourent-ils au but de l'écrivain? En cherchant les réponses à ces trois questions on refait pour ainsi dire le travail de la composition avec l'auteur, et ce travail est éminemment propre à développer la spontanéité de l'élève et à l'initier peu à peu au secret si difficile à trouver de l'art d'écrire. C'est par l'étude des idées dans leur nature, leurs rapports et leur enchaînement, qu'on apprend surtout à connaître la valeur et la propriété des termes qui les expriment, à en discerner les nuances, à en sentir la force, la délicatesse et l'à-propos, car s'il faut nécessairement partir du mot pour arriver à l'idée, il est plus nécessaire encore de bien méditer l'idée

Digitized by Google

pour juger de la convenance et de la beauté du mot qui la traduit. Dans une explication de ce genre, la grande part est faite au jugement, au goût, à l'imagination, et la mémoire est remise à sa place naturelle, c'est-à-dire au second plan. Cependant il est certain qu'il restera dans la mémoire du jeune homme instruit d'après cette méthode, plus d'idées, plus d'images et plus de locutions, que si l'explication s'était bornée au vocabulaire, sans aborder l'analyse de la pensée, travail plus difficile sans doute mais aussi plus agréable et surtout plus profitable.

Les *Études* de M. Van Hollebeke contiennent trois *analyses* littéraires d'après le procédé que nous venons d'exposer : *le Lièvre et la Tortue, le Chat, la Belette, et le petit Lapin ; les deux Pigeons ;* c'est la partie la plus intéressante de son livre. Outre les *analyses* et les *commentaires* dont nous avons parlé, l'ouvrage qui nous occupe contient une *double série de questions* ayant pour objet, la première des remarques sur la langue, la seconde des observations littéraires. Ces questions peuvent donner lieu à beaucoup d'utiles exercices à faire par les élèves et offrent par là un haut degré d'utilité pour les classes. Il y a aussi dans ce livre *trois exercices d'imitation* très-bien choisis. On pourrait regretter de ne pas en trouver davantage, mais M. Van Hollebeke aura pensé sans doute qu'il devait se borner et laisser quelque chose à trouver aux maîtres et aux élèves qui feraient usage de ses *Études*. Il y a dans La Fontaine de précieux enseignements pour la connaissance du monde et la conduite de la vie, et l'auteur, pour compléter sa tâche, a eu soin de les grouper d'une manière rationnelle à la fin de son livre, sous le titre de *vers proverbes ou maximes*.

En résumé, les *Études sur La Fontaine* sont très-propres à commencer l'éducation littéraire de la jeunesse, et peuvent être lues avec plaisir et profit même par les personnes étrangères à l'enseignement.

H.-J. Maréchal.

Digitized by Google

LE TRÉSOR DES DEMOISELLES, RÉUNI AU JOURNAL DES DEMOISELLES DE PARIS, *sous la direction de* Mme RUELENS (Louise STAPPAERTS).

Un examen consciencieux des diverses livraisons qui ont déjà paru nous fait mettre cette publication bien au-dessus de celles qui, jusqu'à ce jour, se sont produites sous des titres à peu près identiques. Tels sont le *Journal des Desmoiselles* qui se publie à Paris depuis plusieurs années et le *Journal des Dames et des Desmoiselles* qui doit son origine à un éditeur belge.

Cette ressemblance de titre nous paraissant de nature à produire la confusion, nous nous faisons un devoir de constater que le recueil périodique qui paraît aujourd'hui sous la direction de Mme Ruelens est le seul qui réunisse toutes les conditions de moralité désirable. Si la censure de la *Bibliographie catholique* de France n'eût déjà condamné le *Journal des Desmoiselles*, la simple inspection d'une livraison prise au hasard eût suffi pour nous ouvrir les yeux sur les dangers de cette publication. Trop souvent pénètrent dans la famille de ces livres qui, dictés par un goût peu délicat et peu sévère, égarent l'imagination et pervertissent le cœur.

Toutefois on ne peut le nier; si pour former le cœur il faut des principes d'une morale saine et sévère, à l'esprit il faut aussi un aliment : la jeune fille ne doit pas s'interdire toute lecture d'agrément, négliger d'orner son esprit de connaissances utiles, ni rester indifférente aux objets d'art qui sont en rapport avec les besoins de son sexe. Or, nous croyons que le *Trésor des Desmoiselles*, dirigé par Mme Ruelens, présente toutes les conditions d'agrément et d'utilité que l'on est en droit d'exiger d'une publication de ce genre.

Nous empruntons aux *Précis historiques*, publiés par le révérend père Terwecoren, quelques lignes qui feront comprendre, mieux que

Digitized by Google

tout ce que nous pourrions ajouter, le caractère du recueil qui nous occupe :

« Nous considérons ce recueil comme une des publications honnêtes, « qui, tout en formant l'esprit et en ouvrant le cœur aux bonnes inspi- « rations, offrent une lecture agréable, un délassement utile. Un goût « pur et une délicatesse prudente président au choix des articles. La « jeune fille peut les lire sans danger. C'est un livre qui peut reposer « sur la table commune, égayer les veillées d'hiver, intéresser par ses « gravures. . . . . .

« Chaque livraison contient des articles d'instruction, de biblio- « graphie, de littérature, d'éducation, de beaux-arts et d'industrie, « d'économie domestique, de correspondance, de mosaïque, d'éphémé- « rides, etc., etc.

« Les douze livraisons forment un volume grand in-8° sur beau pa- « pier, renfermant plus de cinquante gravures ou planches, telles que « gravures de modes, de lingerie, d'art, d'après les principaux tableaux « des musées ; planches en couleurs, tapisserie, travaux en or et cou- « leur, crochet, fleurs, paysages, aquarelles, sépias, albums de mu- » sique, planches doubles de dessins, de broderies, patrons de grandeur « naturelle, ouvrages de fantaisie, fleurs, corbeilles, etc. »

Ce jugement des *Précis historiques* doit suffire pour nous rassurer sur le caractère utile et moral de cette publication. Et puis, le nom seul de Louisa Stappaerts n'est-il pas une garantie suffisante ? Quelle est la mère de famille, un peu jalouse de voir germer dans le cœur de sa fille des sentiments purs et religieux, qui puisse hésiter un instant à choisir comme un guide sûr dans sa haute et noble mission l'aimable auteur des *Paquerettes* et des *Poésies religieuses ?* (1).

(1) On s'abonne au *Trésor des Demoiselles*, Galerie de la Reine, 7, à Bruxelles, chez Desterbecq: — 12 fr. pour Bruxelles ; 13 fr. pour la province.

Digitized by Google

Nous rendrons prochainement compte des ouvrages suivants :

CONSIDÉRATIONS SUR L'ENSEIGNEMENT MIXTE, par M. le Chanoine De Haerne, membre de la Chambre des Représentants et Inspecteur des Colléges ecclésiastiques du diocèse de Bruges.

LE CARDINAL XIMENÈS ET LES AFFAIRES RELIGIEUSES EN ESPAGNE A LA FIN DU XVe SIÈCLE ET AU COMMENCEMENT DU XVIe, *avec un chapitre particulier sur l'inquisition pour aider à l'histoire et à l'appréciation vraie de cette institution,* par C.-J. Hefelé, docteur et professeur ordinaire de théologie à Tubingue. Traduit de l'allemand, par M. l'abbé ....., ancien professeur. Chez M. Casterman, à Tournay.

TROIS SEMAINES A PARIS, par E. Hocquart, auteur de plusieurs ouvrages d'éducation. Tournay, chez M. Casterman.

HISTOIRE DE FRANCE *depuis les origines gauloises jusqu'à nos jours,* par Amédée Gabourd. Chez M. Goemaere, à Bruxelles. 20 volumes. 3 volumes ont déjà paru.

Digitized by Google

AVIS

AUX

ABONNÉS DE LA BELGIQUE.

Nous avons une heureuse nouvelle à annoncer à nos lecteurs. M. le chanoine De Haerne, membre de la Chambre des Représentants, qui nous avait déjà favorisé de sa collaboration, consent à partager avec nous la Direction de la *Belgique*. Pour quiconque connaît le talent de M. le chanoine De Haerne, nous n'avons pas besoin de dire quel précieux concours il apportera à notre Recueil. Son nom et sa position seront une nouvelle garantie de stabilité pour l'œuvre que nous avons entreprise.

M. le chanoine De Haerne publiera prochainement dans notre *Revue* une suite d'articles sur la charité, qui embrasseront les matières qu'il s'était proposé de traiter dans un ouvrage qui a été annoncé depuis quelque temps et qui devait avoir pour titre : *Tableau de la Charité en Belgique, ou relevé des œuvres de bienfaisance dues principale-*

Digitized by Google

ment à l'action combinée des libertés de culte, d'association, d'enseignement et de charité.

Ce travail offrirait dans tous les temps un vif intérêt. Dans les circonstances actuelles, il ne peut manquer d'exciter plus particulièrement encore la curiosité publique. C'est le bilan des efforts de la charité privée pour la Belgique tout entière, pour chaque province et même pour chaque commune en particulier.

A. G.

Digitized by Google

ÉTUDES CONTEMPORAINES.

LE

PARTI CATHOLIQUE

ce qu'il a été — ce qu'il est devenu.

Suite.

M. de Falloux rappelle ici qu'à peine à la tête du département de l'instruction publique, le 4 janvier, il proposa et fit sanctionner par le Président la nomination de deux commissions chargées de préparer une loi sur l'instruction primaire et une loi sur l'enseignement secondaire; en même temps il faisait décréter le retrait des bureaux de l'assemblée d'un projet de loi présenté par M. Carnot.

« Ainsi le premier acte de ce qu'on a appelé l'esprit de transaction et de timidité catholique fut d'entrer, dès le premier jour, en lutte à outrance avec une assemblée omnipotente, irritée de l'avortement de ses espérances politiques, investie d'un mandat indéterminé et d'une durée indéfinie, qui n'avait qu'un vote à émettre, dans un moment de précipitation ou de colère, pour briser toute œuvre ou tout homme lui faisant obstacle.

« Cette situation causa tant d'alarmes à quelques esprits, que deux membres de l'Assemblée, qui avaient donné lieu de compter sur leur consentement, se retirèrent de la commission ministérielle après cette démonstration hostile. Ils ne furent point remplacés, et les deux commissions se réunirent en une seule.

Digitized by Google

« Un partisan notoire de la liberté religieuse, entrant pour la première fois dans un ministère, avait à opter entre deux lignes parfaitement distinctes : laisser subsister l'enseignement de l'État, sans s'en mêler, sans y toucher, et autoriser l'Église, par le petit nombre de mesures qui dépendaient uniquement de la signature ministérielle, à créer au sein du pays de petites oasis d'éducation catholique ; ou bien entreprendre d'une façon plus régulière et plus efficace la réforme de l'enseignement public, en y comprenant l'enseignement de l'État. Le premier de ces deux modes était le plus simple, il éludait les rencontres avec l'assemblée, il échappait aux contradictions et aux contrôles ; mais, à part mille autres inconvénients, il avait surtout celui de la fragilité. Né d'une volonté ministérielle, il pouvait et devait disparaitre avec elle. Le succès le plus naturellement enviable est le succès près de ses amis, l'applaudissement de ceux qui ont mis en vous leurs vœux, qui vous ont porté et grandi par leur adhésion. En prêtant l'oreille à cette séduction, la loi de l'enseignement eût été courte et aisée à formuler. On se serait flatté d'attacher son nom, comme le promettait plus d'un conseiller bénévole, à un monument digne de la postérité. En réalité, on n'aurait fait qu'une chose, on aurait enseveli un document de plus dans l'énorme carton des projets avortés depuis soixante ans. On serait tombé, au bout de quelques semaines, non-seulement avec le reproche de sa conscience, mais sous les sévérités et le blâme de ceux qui eussent mieux aimé s'en prendre à tout autre qu'à eux-mêmes de l'irrémédiable échec de leur conseil suivi.

« Le second parti était plus complexe, exposé à plus d'obstacles, mais compensait ces obstacles par l'étendue et la solidité. En entreprenant de faire pénétrer les salutaires influences de la religion dans l'enseignement général de la société, on rencontrait tout d'abord le contact de l'université, corps puissant, contenant, mêlés à des vices et à des lacunes, des éléments fortement organisés, en vieille et large possession de l'instruction publique ; on rencontrait, du même coup, la nécessité de tenir compte de l'état de la société elle-même, de lois et de mœurs qui n'étaient nullement préparés à une réforme radicale.

« Faire rentrer les jésuites en France à la hâte, pêle-mêle avec les

Digitized by Google

saints-simoniens et les socialistes, dans une bagarre républicaine de courte durée, pouvait causer la joie de quelques âmes et nourrir l'illusion de quelques jours. Cela ne pouvait se proposer aux esprits réfléchis comme un but durablement et sérieusement atteint. A quoi servait d'ouvrir çà et là quelques maisons exclusivement religieuses, si ces maisons, bâties pour ainsi dire à l'écart, demeuraient stigmatisées par l'antipathie opiniâtre de la société industrielle, administrative et gouvernementale? Ne valait-il pas mieux s'efforcer d'éteindre enfin et de détruire ces préjugés funestes, s'engendrant de génération en génération, depuis un siècle, pour la ruine successive de toutes les institutions et de tous les gouvernements? Et cet ennemi subtil, infatigable, à qui appartenait-il de le saisir et de le terrasser? Ne fallait-il pas appeler contre lui le secours des hommes dont la vie ne lui était pas suspecte et qui, en se déclarant eux-mêmes éclairés et convaincus, pouvaient seuls éclairer et convaincre ceux qui avaient contracté l'habitude de les entendre et de les suivre?

« Qu'on veuille bien aussi, se reportant de quelques années en arrière, se demander quels étaient le nombre et la classe des parents prêts à confier leurs fils aux écoles ostensiblement et exclusivement catholiques. C'étaient les parents déjà catholiques eux-mêmes, amenant des enfants dont le berceau avait été béni par la religion et qui avaient aspiré pour ainsi dire la foi dans les leçons, si ce n'est dans les exemples de la maison paternelle. Ces enfants-là forment et formeront encore longtemps une catégorie à part dans une société telle que la nôtre; et ce sont précisément ceux qui trouvent déjà la religion habitant leur foyer qui courent le moins de péril sur les bancs du collége. Si le bienfait de la législation nouvelle ne s'était étendu que sur eux, ce bienfait, quelque grand qu'il eût été en lui-même, n'eût produit que des effets imperceptibles par rapport à l'ensemble de la nation. Or, est-ce le rôle de l'Église, dans un pays comme la France, de se borner à former de petites phalanges sacrées? Est-ce le rôle des catholiques de se cantonner d'avance et d'eux-mêmes dans un coin de la société française? Cela peut être imposé à l'Église comme un sacrifice, comme une épreuve, cela répugne à son esprit large et à son cœur maternel. Catholiques zélés ou tièdes, fidèles ou infidèles. catho-

Digitized by Google

liques de routine et d'habitude, catholiques militants et apôtres volontaires, catholiques qui l'étaient hier et ne le sont plus aujourd'hui, catholiques qui ne le sont pas aujourd'hui et le seront peut-être demain, l'Église nous tient tous pour ses enfants; des enfants qui l'affligent ou la réjouissent, qui la défendent ou l'abandonnent, qui se sauvent ou se perdent, mais des enfants tous enveloppés dans son amour, tous compris dans sa sollicitude. Ces nuances, quelque malheureuses qu'elles soient, ne se tranchent pas par des actes législatifs; elles ne relèvent ici-bas que du tribunal secret de la pénitence et sont inscrites dans le livre également mystérieux des jugements divins. La mission de lancer la première pierre n'a été confiée à aucun d'entre nous; le chrétien qui en aurait le droit est précisément celui qui ne la jette jamais. Quel profit, quel triomphe, quelle joie poursuivons-nous, quand nous forgeons entre catholiques les séparations officielles auxquelles sont condamnés entre eux les puritains d'Angleterre et les méthodistes d'Allemagne?

« L'Église n'est point une secte, c'est une famille et une patrie. Quand on veut la servir à son exemple et selon ses vues, c'est l'expansion qu'on ambitionne pour elle. On s'applique à lui faire prendre, dans l'éducation et le gouvernement de toutes les âmes, la part qui se concilie, dans l'intérêt même de la foi, avec le respect des consciences, le droit public et l'état général de la nation. On ne la cantonne pas dans de petites citadelles; on ne l'emprisonne pas dans les murs de quelques places fortes; on ne rêve pas pour elle, comme un bien idéal, le sort des protestants sous l'édit de Nantes, en attendant qu'il fût révoqué.

« Et en effet quelques milliers de jeunes gens d'élite, élevés, à force de soins et de sacrifices, à l'abri d'une corruption générale, ne parviendraient pas sans miracle à réformer leur patrie. Mais de ces réformateurs eux-mêmes serait-on bien sûr? Ces jeunes reclus, si laborieusement préservés dans leur adolescence, se préserveront-ils toujours eux-mêmes, une fois arrivés à l'âge et à la liberté d'hommes, si tout ce qu'ils rencontrent dans la vie se ligue pour dénigrer les principes de leur éducation? Quel empire n'exercera pas sur les jeunes gens la crainte de se voir interdire les services publics, l'avancement, les cordiales camaraderies? Les pa-

Digitized by Google

rents eux-mêmes seront-ils plus que les enfants exempts de cette faiblesse? Il ne suffit donc pas, pour sauver une nation, que l'éducation des familles d'élite soit irréprochable au point de vue religieux; il faut aussi que, dans tout ce qui est légitime, l'éducation se mette en rapport avec le milieu social qui attend l'homme au sortir de la jeunesse. Gardons-nous qu'il ait jamais à rougir de ses maîtres, qu'il soit tenté de leur imputer jamais son infériorité dans le barreau, dans l'armée, dans quelque carrière que ce soit. Élever les jeunes gens au dix-neuvième siècle comme s'ils devaient, en franchissant le seuil de l'école, entrer dans la société de Grégoire VII ou de saint Louis, serait aussi puéril que d'élever à Saint-Cyr nos jeunes officiers dans le maniement du bélier et de la catapulte, en leur cachant l'usage de la poudre à canon.

« Les deux manières de réformer l'éducation en France étaient donc radicalement opposées. Dans le premier système, on s'imagine qu'on matera la société par le collége, l'homme par l'enfant, et on les place dans une sorte de duel permanent l'un vis-à-vis de l'autre. La seconde méthode reconnait, dans les impressions du collége, un des germes principaux de la vie morale, l'initiation la plus délicate et la plus importante, mais ne croit pas que la sagesse et la prévoyance doivent se renfermer dans cette unique enceinte; elle cherche les gradations entre le collége et le monde, l'harmonie entre le collége et la société, entre la société et l'Église. »

Tempête à la Montagne. Après avoir essayé en vain de faire voter un ordre du jour portant condamnation du ministre de l'instruction publique, elle réussit à faire adopter une proposition qui revendiquait pour l'Assemblée le soin de préparer une loi sur l'enseignement. La Commission nommée dans ce but était présidée par M. de Vaulabelle et avait M. Jules Simon pour secrétaire. M. de Falloux continue après ces détails :

« Le projet de loi ne visait point à détruire l'Université; il n'avait d'autre but que d'y introduire des améliorations indispensables et de lui susciter loyalement, dans l'intérêt général de la société et selon l'option des familles, toutes les concurrences légitimes, notamment celle du clergé.

Digitized by Google

« On recourait, pour y parvenir, à deux moyens principaux : on ouvrait les conseils et les rangs mêmes de l'Université à tous les éléments que l'on jugeait salutaires; on affranchissait, en dehors d'elle, les institutions libres qu'elle avait jusqu'alors ou comprimées, ou empêché de naître; et ici ce n'était pas seulement la préoccupation du vote, c'était la force des choses qui nous avait tracé ces limites. Substituer brusquement un clergé déshabitué d'enseigner, garrotté d'étroits liens, à une université largement privilégiée, en possession de longues préparations; faire soudainement apparaître une soutane partout où il y avait un frac, ce n'eût pas été seulement prendre la forme pour le fond, c'eût été constituer un mal énorme et certain, c'eût été faire calomnier, par une contrefaçon trompeuse, et informe comme presque tout ce qui est improvisé, l'enseignement religieux tel qu'il peut être, quand le temps et les vocations lui ont prêté leur force.

« Ainsi le conseil supérieur de l'Instruction publique était maintenu, mais sa composition était complétement modifiée. Ce conseil s'appuyait jusqu'alors, par toute la surface du territoire sur un petit nombre d'académies et de rectorats correspondant à peu près aux ressorts des cours d'appel. Le nouveau projet créa un recteur et un conseil académique par département. La surveillance ne s'exerçait plus de Paris sur des circonscriptions infiniment trop étendues; le contrôle s'appliquait, avec toute garantie de certitude et par conséquent d'efficacité, du chef-lieu de département seulement sur le département lui-même. Chacun des grands intéressés à l'ordre social y était représenté par ses mandataires les plus élevés : l'évêque, le préfet, les conseillers généraux. Cette composition du conseil départemental réalisait enfin, du moins en ce qui touchait l'enseignement, cette décentralisation toujours promise et toujours éludée. La loi conviait la société à sortir de sa torpeur pour remplir elle-même ses plus impérieux devoirs. Les hommes qui présentaient cette loi, ceux qui devaient la soutenir, étaient profondément convaincus qu'un pays est bien peu ou bien mal sauvé, quand il ne prend pas lui-même une large part à son salut et s'en rapporte, dans l'oisiveté et l'insouciance, aux accidents de la domination politique. C'était à dessein, c'était en vue de séparer ce qui est permanent et ce qui est mobile, de ne pas

Digitized by Google

subordonner ce qui doit survivre à ce qui peut périr, que l'on avait cherché dans les entrailles mêmes du pays, plutôt qu'au faîte du pouvoir, des instruments et des points d'appui. On estimait la régénération plus sûre en essayant de la rendre progressive, qu'en courant les hasards de revirement précipités.

« Les grades n'étaient plus rigoureusement exigibles pour les directeurs d'institutions ni pour les collaborateurs secondaires, notamment pour les surveillants, chez lesquels il importe de s'enquérir, avanttout, des conditions de la moralité. Les chefs de corporations reconnues par l'État étaient admis à répondre de leurs sujets; aucune exclusion n'était prononcée contre les ordres religieux non reconnus par l'État et ils participaient sans entraves au bénéfice du droit commun. Les grands et les petits séminaires demeuraient sous l'autorité spéciale et sous la direction immédiate de l'évêque.

« Ainsi cette Église constamment outragée, et martyrisée quelquefois, au nom de l'esprit humain et de ses lumières, se levait à l'heure du péril pour demander à ouvrir des écoles, à élever le niveau des intelligences et des âmes. Cette Église calomnieusement dénoncée comme maîtresse d'ignorance venait heurter à la porte de nos assemblées, le mot de Benoît XIV à la bouche : *Ignorantia omnium origo malorum* (1). L'épouse du Sauveur, qui chez elle commande au nom de Dieu, n'invoquait chez nous que l'équité, la liberté, et ajoutait ainsi, à la force qu'elle tient d'en haut, les prestiges qui charment la terre. Elle donnait le magnifique spectacle de l'attitude de ses évêques, de son inflexible douceur, de son ardente émulation. Contrairement à ce que font d'ordinaire les hommes, on la trouvait plus modérée encore dans le succès que dans la lutte. Le monopole ne la tente pas, et elle le repousse. Elle condamne la triste ressource des palinodies. Elle sait que les indignités qui flétrissent un homme ne peuvent jamais servir une cause, et que celle-là surtout qui exige le plus le respect et l'amour de l'humanité est celle dont les défenseurs doivent le plus sévèrement se respecter eux-mêmes. Ce qu'elle a affirmé avant le combat, elle le répète et le pratique dans la réconciliation; ce qu'elle a pro-

(1) Bulle de 1724.

Digitized by Google

mis, elle le tient. La liberté avait longtemps manqué à l'Église, l'Église ne manqua pas à la liberté. »

Ici l'écrivain mentionne l'opposition que fit l'*Univers* au projet de loi dès son apparition. Ce projet ne put reparaître dans l'Assemblée qu'au mois de novembre 1849. Le 31 octobre de la même année un nouveau ministère était arrivé aux affaires. L'Assemblée décida par 307 voix contre 303 que le projet serait renvoyé au Conseil d'État. Cette décision excita une vive émotion dans le public et donna lieu à de chauds débats dans la presse et dans les écrits politiques. Peu à peu une réaction s'opéra en faveur du projet. Après avoir rappelé ces faits M. de Falloux continue :

« Le contre-coup de ces débats et de ces dissidences fut si vif dans la réunion particulière de la majorité, désignée alors sous le nom de réunion du quasi d'Orsay, que l'on crut à sa dissolution. Quinze jours se passèrent sans qu'aucune convocation fût adressée à ses membres, mais l'insistance loyale de M. Thiers, l'intervention toujours puissante de M. Molé, le dévouement inébranlable des légitimistes, finirent par rapprocher, encore une fois, les tronçons épars de l'ancien parti de l'ordre. M. Molé ne se contenta pas de rouvrir le débat au quai d'Orsay; il convoqua chez lui tous ceux qui pouvaient contribuer à la reconstitution de la majorité. Là, il exposa toutes les phases de la situation. M. Thiers, M. Berryer, M. de Montalembert, échangèrent de solennelles promesses, puis, rendant compte, le lendemain, au quai d'Orsay, de leur démarche et de leur langage de la veille, obtinrent une complète approbation.

« Sur ces entrefaites, la loi provisoire sur l'enseignement primaire parut devant l'assemblée. M. de Parieu déroula une longue et scandaleuse série de correspondances intimes des instituteurs. L'effet de ces révélations fut immense, et, quand M. Molé réclama la mise à l'ordre du jour de la loi de l'enseignement, revenue du conseil d'État, nulle objection ne put prévaloir, et la première délibération fut fixée au 14 janvier 1850.

Digitized by Google

« Le conseil d'État avait accompagné la loi de l'enseignement, non pas seulement de quelques avis, mais d'un véritable contre-projet. Ce travail exerça très-peu d'influence. Nous n'avons pas à rappeler ici les différentes phases de cette mémorable délibération. Si la tribune veut un jour défendre sa cause, elle trouvera là ses plus magnifiques et ses plus concluants arguments. M. Thiers et M. de Montalembert achevèrent, en présence du pays attentif, l'œuvre qu'ils avaient entreprise et poursuivie avec tant de courage et de persévérance depuis un an. Tous deux, après avoir porté les coups les plus décisifs à leurs adversaires, firent entendre un dernier appel à leurs amis dissidents. Traduit chaque matin devant les catholiques, comme s'il eût déserté les opinions de sa vie entière, privé sa cause du fruit de ses propres services, anéanti les dernières espérances de la religion et de la liberté, M. de Montalembert émut profondément l'Assemblée en lui adressant ces paroles :

« On nous a reproché d'avoir substitué l'alliance à la lutte. Oui, messieurs, j'ai fait la guerre et je l'ai aimée ; je l'ai faite aussi longtemps, aussi bien et peut-être mieux que ceux qui me reprochent aujourd'hui de la cesser.

« Mais je n'ai pas cru que la guerre fût le premier besoin, la première nécessité du pays. Au contraire, j'ai pensé qu'en présence du danger commun, des circonstances si graves et si menaçantes où nous sommes, et en présence aussi, (pourquoi ne le dirais-je pas ?) des dispositions que je rencontrais chez des hommes que nous avions été habitués à regarder comme adversaires, le premier de nos devoirs était de répondre à ces dispositions nouvelles, et c'est à cette pensée honorable que j'ai consacré, depuis un an, toute l'activité et tout le dévouement de mon âme.

« Nous n'avons sacrifié que l'esprit de contention, l'esprit d'amertume et d'exagération. Je suis, du reste, convaincu que j'ai agi d'accord avec l'esprit de l'Église... L'Église, inflexible dans la lutte contre l'orgueil, dépasse toujours ses adversaires, ses rivaux, dans l'esprit de conciliation, quand le moment de la paix est arrivé. Quand on fait un pas vers elle, elle en fait deux vers vous. Voilà le rôle de l'Église, tel que je l'ai étudié et apprécié dans son his-

Digitized by Google

toire. L'Église ne veut jamais humilier personne devant elle, elle n'humilie que devant Dieu. — L'Église ne dit jamais ces deux paroles que vous entendez tous les jours dans la sphère de la politique : *Tout ou rien* et *Il est trop tard*. Elle ne dit jamais tout ou rien, car c'est le mot de l'orgueil, et de la passion humaine qui veut jouir et vaincre aujourd'hui, sachant bien qu'elle doit mourir demain. L'Église, comme on l'a tant dit, est patiente parce qu'elle est éternelle. Elle ne dit pas : Il est trop tard, ce mot coupable et impitoyable, parce qu'il n'est jamais trop tard non plus pour sauver une société qui consent à être sauvée. »

« Comme M. de Montalembert, M. Thiers avait des amis rebelles à convaincre ; il s'imposa pour tâche de ne dominer les convictions que par l'autorité du bon sens et le rayonnement splendide de l'évidence. Ce qui signale, au point de vue de l'art oratoire, ce discours, entre tous ceux dont le pays gardera mémoire, c'est qu'il fut grand de la grandeur seule du sujet. Pas une digression, pas un mot étranger à la loi, pas une phrase ambitieuse; mais, dans le cadre le plus simple, une exposition de faits d'une incomparable méthode, une analyse limpide des difficultés les plus ardues, puis un hardi et généreux retour sur lui-même, un impitoyable châtiment de ces faux apôtres de liberté qui ne la veulent jamais accorder à quiconque peut les contredire, une merveilleuse dextérité à les prendre dans leurs propres piéges, jusqu'à arracher aux plus forcenés montagnards ce cri : « Non, non! nous n'avons pas peur des jésuites! » Parvenu au terme de son immense parcours, M. Thiers recueillit ses forces, résuma toutes les puissances de son argumentation, non pour s'assurer le triomphe de la parole, celui-là ne pouvait plus lui échapper, mais le succès du vote que les passions les plus diverses rendirent problématique jusqu'à la dernière minute :

« Maintenant, dit-il, je m'adresse plus particulièrement aux hommes qui m'ont suivi dans ma carrière, qui ont partagé toutes mes opinions, que j'ai vus quelquefois soucieux du projet que nous proposons, se demander, après avoir entendu répéter tant de fois que la conciliation était impossible, si elle était possible en effet. Eh bien, oui, messieurs... je crois à cette conciliation, j'y crois parce que, vivant, depuis un an entier, avec les représentants

Digitized by Google

des intérêts divers, en lisant dans leur cœur, dans leur esprit, j'ai vu qu'il était possible de se concerter, de s'entendre, de faire cesser des guerres déplorables entre amis communs de la société. J'ai éprouvé par moi-même qu'il était possible de s'entendre.

. . . . . .

« En présence des dangers qui menacent la société, j'ai tendu la main à ceux que j'avais combattus. Ma main est dans la leur, elle y restera, j'espère, pour la défense commune de cette société qui peut être indifférente à quelques-uns, mais qui nous touche profondément. »

A. DE FALLOUX.

Digitized by Google

SAINT BENOIT,

PATRIARCHE DES MOINES D'OCCIDENT ;

PAR M. LE BARON DE GERLACHE.

Puisque nous avons prononcé le nom du plus illustre fondateur des ordres religieux dans l'Occident (1), qu'on nous permette de nous y arrêter un instant, car ces grandes institutions se rattachent intimement à notre sujet. Saint Benoit naquit à Norcie, en Ombrie, en 481, au milieu des bouleversements de la conquête barbare. A peine arrivé à l'âge de l'adolescence, ses parents l'envoyèrent aux écoles publiques de Rome. Les mœurs corrompues de cette grande ville l'en dégoûtèrent, et il se retira dans un désert écarté, où il vécut en ermite pendant trois années. Il devint ensuite abbé de Vicovare ; mais les moines, qui le trouvaient trop sévère, ayant conspiré contre sa vie, il les quitta et s'établit à Sublac où il bâtit plusieurs monastères. Calomnié et persécuté de nouveau, il se réfugia au Mont-Cassin, où sa réputation lui attira bientôt un grand nombre de disciples. Il y avait là un ancien temple et un bois consacrés à Apollon. Saint Benoit brisa l'idole, coupa le bois, démolit le temple et éleva sur ses ruines deux oratoires ou chapelles, sous l'invocation de saint Martin. Telle fut l'origine de ce fameux monastère du Mont-Cassin, dont notre saint jetta les fondements en 529.

(1) Cet article fait suite à celui que nous avons publié *sur l'établissement du christianisme en Belgique.*

Digitized by Google

C'est au Mont-Cassin qu'il écrivit cette règle célèbre, qui fut étendue à toutes les maisons religieuses du vaste empire de Charlemagne, par décision du concile d'Aix-la-Chapelle en 802.

« La règle de saint Benoît, comme le remarque Bossuet, est un précis du christianisme, un docte et mystérieux abrégé de toute la doctrine de l'Évangile, de toutes les institutions des saints pères, de tous les conseils de perfection. Là paraissent avec éminence la prudence et la simplicité, l'humilité et le courage, la sévérité et la douceur, la liberté et la dépendance. Les mondains courent à la servitude par la liberté : au contraire les disciples de saint Benoît parvenaient à la liberté par la dépendance. Car, hélas! plus nous suivons nos désirs déréglés, moins nous faisons ce que nous voulons. « Je suis (dit saint « Augustin, qui l'avait bien éprouvé), je suis parvenu où je « ne voulais pas en obéissant à ma volonté : *Volens quo nollem* « *perveneram.* »

« Dans le monde l'autorité attire à soi les pensées des autres, captive les humeurs sous la sienne. Dans les supériorités ecclésiastiques on doit s'accoutumer aux humeurs des autres, parce qu'on doit rendre l'obéissance non-seulement ponctuelle, mais volontaire; parce qu'on doit non-seulement régir, mais guérir les âmes... » (*Panégyrique de saint Benoît.*)

Le grand duc de Toscane, Cosme de Médicis, disait qu'on trouvait dans la règle de saint Benoît d'excellents préceptes pour le gouvernement des peuples. « Tout religieux, dit Châteaubriant, qui, à l'aide d'une haire et d'un sac, est parvenu à rassembler sous ses lois plusieurs milliers de disciples, n'est point un homme ordinaire, et les ressorts qu'il a mis en usage, l'esprit qui domine dans ses institutions valent bien la peine d'être examinés... Platon n'a fait que rêver des républiques sans pouvoir rien exécuter : Saint Augustin de Cantorbery, saint Basile, saint Benoît ont été de véritables législateurs, et les patriarches de plusieurs grands peuples. »

Notre intention est d'analyser rapidement, comme étude religieuse et morale, et comme monument historique, quelques

Digitized by Google

unes des principales dispositions de cette règle célèbre. Parlons d'abord, avec saint Benoît, des devoirs de l'abbé, en qui doit respirer l'esprit de la communauté tout entière. Plus son pouvoir est grand, plus il est nécessaire qu'il soit un homme éminent en vertu et en sainteté.

« Que l'abbé sache qu'il est établi, non pas tant pour com-
« mander que pour servir au salut de ses frères. Qu'il soit
« sobre, chaste, charitable ; qu'il montre plus de douceur que
« de sévérité, afin qu'il trouve en Dieu pour lui-même la bonté
« qu'il aura eue pour les autres. Qu'il déteste les vices et qu'il
« aime ses frères. Qu'il soit prudent et modéré lorsqu'il corrige,
« de crainte qu'en voulant ôter la rouille du vase il ne le brise.
« Qu'il ne perde jamais de vue sa propre fragilité, et qu'il se
« souvienne qu'il est défendu d'achever de rompre le roseau à
« demi-brisé... Qu'il cherche à se faire aimer plutôt qu'à se
« faire craindre. Qu'il soit réservé dans ses manières : ni cha-
« grin, ni difficile, ni opiniâtre, ni jaloux, ni trop soupçonneux;
« autrement il n'aura jamais de repos... Qu'il soit prévoyant
« et circonspect en toute chose. (Chap. 64). »

« Qu'il instruise encore plus par ses exemples que par ses
« discours : car quel droit a-t-il d'enseigner la parole de Dieu
« celui qui ne s'y conforme pas lui-même? Quel droit a-t-il de
« reprendre les autres celui qui voit une paille dans l'œil du
« prochain et ne voit pas une poutre dans le sien? » (Ch. 2).

« . . . Qu'il ne préfère point le libre à l'esclave (1), car, libres
« ou esclaves, nous sommes tous un en J.-C. assujettis au même
« joug; il n'y a point en Dieu d'acception de personnes. Ce
« n'est que par nos bonnes œuvres que nous pouvons paraître
« meilleurs à ses yeux. » (*Ibid.*) (2).

(1) Les esclaves pouvaient être admis dans les couvents, comme religieux, du consentement de leurs maîtres, qui devaient toutefois leur donner la liberté.

(2) « Il est indubitable, dit D. Calmet, que l'on donnait souvent des esclaves aux couvents, pour travailler à la campagne, labourer les terres, cultiver les vignes, etc. Ces esclaves étaient considérés comme faisant partie des fonds qui appartenaient aux maisons religieuses. Les conciles d'Agde et d'Épaone défen-

Digitized by Google

« Qu'il ait moins de souci des choses temporelles que des choses spirituelles... Car il est écrit : Cherchez premièrement le « royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné « par surcroît... Qu'il sache qu'il est avant tout chargé du gou- « vernement des âmes. » Le plus grand désordre que l'on puisse imaginer, dit D. Calmet (1), c'est de s'occuper d'affaires temporelles, d'acquisitions de bâtiments, de choses vaines et périssables, pendant qu'on néglige son propre salut et celui des autres... Il n'en est pas moins vrai, ajoute-t-il, qu'un supérieur est très-étroitement obligé de conserver les biens de son monastère par toutes les voies justes et raisonnables. La pauvreté est un piége dangereux, et il est difficile de maintenir le bon ordre dans une maison où l'on manque de choses nécessaires. C'est le sentiment de sainte Thérèse : c'est aussi celui de saint Bernard ; mais celui-ci voudrait que l'on se réduisit au strict nécessaire : *Sine temporalibus, neque vivere, neque Deo servire est : cœterum, tanto strictius, tanto melius.*

« Que l'abbé ait pour tous ses frères un amour égal ; qu'il les « soumette tous à une même discipline. Qu'il reprenne, qu'il « supplie, qu'il menace tour à tour, selon la parole de l'Apôtre ; « qu'il change de conduite selon les temps : mêlant la douceur « à la sévérité ; agissant tantôt avec rigueur comme un maître « irrité, tantôt comme un père tendre ; traitant différemment « les caractères différents (2)... Qu'il ne ferme jamais les yeux

daient aux abbés de les affranchir (sans la permission de la communauté) pour ne pas diminuer la valeur des héritages. Cependant, ajoute D. Calmet, la plupart des maisons religieuses émancipèrent insensiblement leurs esclaves ; et l'on convient que c'est par l'Église que l'esclavage a été enfin supprimé en Europe. *Commentaire sur la règle de saint Benoît.* Tom. I, pag. 144. »

Si les moines avaient commencé par affranchir brusquement leurs esclaves, au lieu de s'attacher à adoucir leur sort graduellement, que serait devenu l'agriculture, à une époque où elle était en grande partie concentrée dans leurs mains ? Grâce à l'Église, on vit des gens, d'origine servile, devenir propriétaires, à force de travail et d'économie, d'autres, à force de mérite et de talents, s'élever aux plus hautes dignités ecclésiastiques et civiles.

(1) I, 157.

(2) Saint Benoît distingue quatre différentes sortes de caractères qui se ren-

Digitized by Google

« sur les infractions à la règle; qu'il sache prendre en mains le « glaive de l'autorité; qu'il retranche, qu'il extirpe impitoyable- « ment les abus dans leur racine. (Chap. 2.) »

« Toutes les fois qu'il s'agit de traiter d'une affaire grave « concernant le monastère, il convoquera la communauté toute « entière et proposera la question à son examen. Après avoir « recueilli les avis de ses frères, sans en excepter les plus « jeunes, il délibérera mûrement avec lui-même et prendra le « parti qui lui paraîtra le plus convenable. . . ; quant aux ob- « jets moins importants, l'abbé demandera seulement le conseil « des anciens. (Chap. 3.) »

Le chapitre IV renferme, en 72 articles, l'abrégé de tous les devoirs du chrétien. « Aimer Dieu de tout son cœur, de toute « son âme, de toutes ses forces, » c'est la première règle, celle qui a fondé la société chrétienne. C'est après avoir demandé, par trois fois, à Pierre, s'il l'aime, s'il l'aime plus que les autres, que J.-C., prêt à se séparer corporellement du monde, lui confère la suprématie sur son Église; sur les fidèles, et sur les pasteurs. L'homme est un être imparfait, qui ne peut être sa propre fin à lui-même, qui ne peut jouir d'aucun bonheur sur cette terre qu'en se rapprochant incessamment par l'amour et la prière de celui qui l'a créé, et dans le sein duquel il doit retourner.

« Aimer son prochain comme soi-même. » C'est la seconde règle. Il y a trois manières d'aimer les hommes. On peut les aimer pour soi, par plaisir ou par intérêt : c'est l'amour égoïste, et le plus commun. On peut les aimer pour eux-mêmes, comme un père, une mère aiment leurs enfants, comme un ami aime son ami : c'est un sentiment plus généreux que le premier; mais l'intérêt humain s'y mêle encore. Le véritable, le pur amour, c'est celui qui chérit le prochain en Dieu et pour

contrent dans les couvents comme dans le monde : *indisciplinatos et inquietos; negligentes et contemnentes; improbos, duros corde et superbos; obedientes, miles et patientes.* Tous ont besoin d'être conduits : soutenir les faibles; stimuler les lâches et les indifférents; contenir les indisciplinés; réprimer les orgueilleux; châtier les rebelles, c'est tout l'art du gouvernement.

Digitized by Google

Dieu ; en Dieu, qui nous a faits pour sa gloire, qui est notre principe et notre fin et en qui seul nous pouvons trouver notre récompense.

« Ne point tuer, ne point voler, ne point commettre d'adul-« tère... » On s'étonne que saint Benoît ait cru devoir rappeler de telles règles à des religieux. Mais il ne faut pas oublier quelle était la barbarie des mœurs à cette époque (1). Les couvents se trouvaient presque entièrement composés de laïcs, dont l'éducation et la vie antérieures n'étaient pas toujours d'accord avec l'existence du cloître. Souvent ces hommes livrés à toute sorte de crimes, de violences et de débordements dans le monde, poussés par leurs remords, en quelque sorte épouvantés d'eux-mêmes, se jettaient dans les bras de Dieu en désespérés. Mais ces naturels indomptés retombaient facilement dans leurs vieilles habitudes ; il fallait des moyens puissants pour les punir et les corriger. C'est ici que l'on doit reconnaître le profond génie du législateur. Aucune société, soit civile, soit religieuse, ne peut subsister sans lois répressives. Elles roulent toutes sur ce double pivot : l'amour et la crainte, l'obéissance et le respect. Sous ce rapport le système de saint Benoît était admirable : il agissait à la fois par la force et la douceur, la persuasion et la contrainte ; et il était sagement gradué. Une première faute était suivie d'un simple avertissement en particulier ; la récidive d'une réprimande en public ; la rechute était punie par les verges ou la fustigation : puis venaient l'abstinence forcée ; la prison ; puis l'excommunication ; puis, si le coupable paraissait tout à fait incorrigible, l'expulsion de la communauté.

Après avoir parlé des devoirs de l'Abbé, de ceux des moines, et des devoirs de tous envers Dieu, saint Benoît termine sa règle par ces paroles remarquables, qui renferment en abrégé un ex-

(1) On sait, dit D. Calmet, que les moines de l'abbaye de Vicovare, qui avaient choisi saint Benoît pour l'abbé, voulurent l'empoisonner. Saint Bercaire, fondateur de Moutier en Ver, fut assassiné par Daguin, son filleul et l'un de ses religieux. Les saints Abbon, Ermenold et Gérard eurent le même sort. Deux religieux attentèrent à la vie du bienheureux Richard, abbé de Saint-Vanne.

Digitized by Google

cellent code d'honnêteté à l'usage de toutes les sociétés, ecclésiastiques ou laïques. « Que les frères, dit-il, se préviennent « entre eux par des témoignages d'honneur et de respect; qu'ils « supportent avec patience leurs mutuelles infirmités soit du « corps, soit de l'âme; que pleins de déférence et d'obéis- « sance les uns pour les autres, nul ne fasse ce qui lui plait, « mais ce qui plait à ses frères; qu'ils se donnent réciproque- « ment des témoignages d'une amitié désintéressée; qu'ils crai- « gnent Dieu; qu'ils aiment leur supérieur d'un amour sincère; « qu'enfin ils ne préfèrent rien au monde à J.-C. (Ch. 72.) »

Le bénédictin est un homme toujours occupé de Dieu (1), qui a fait divorce avec le monde et avec sa propre famille, qui ne s'appartient plus, qui a rompu tous ses liens, sauf ceux qui le rattachent au Ciel (2). Le monde pour lui, c'est son couvent (3). Il ne sait qu'obéir (4). « S'il arrivait, dit saint Benoît, qu'une chose difficile ou impossible fut commandée à un frère, qu'il reçoive le commandement avec douceur et docilité. S'il voit que cela outrepasse tout à fait ses forces, qu'il le remontre avec soumission au prieur; et si le prieur persiste, que le disciple, confiant dans le Seigneur, pense qu'il en doit être ainsi et qu'il obéisse. »

Il semble, dit D. Calmet, aux personnes du monde qu'il n'y a que les lâches et les paresseux qui soient capables de se soumettre au joug de l'obéissance; que la liberté est le premier des biens, qu'il faut la conserver au prix de toutes choses. Mais dans les voies du ciel et dans la pensée des saints, le plus grand acte que l'homme puisse faire, c'est de sacrifier sa liberté pour le service de Dieu. Ce n'est point là perdre réellement la liberté, mais s'affranchir de la servitude des passions. Le saint fondateur commande : il ne raisonne pas, il ne discute pas; il s'adresse

(1) Monachorum est Deum scire, amare, revereri, sapere, frui.

(2) Monachi sui non sunt. Parentibus sint mortui. Eis non est cognatio in terris.

(3) Claustro non exeat. Monachus foras exiens, cadaver putridum extra sepulchrum.

(4) *Commentaire sur la règle de saint Benoît.* I, 95.

Digitized by Google

au cœur de son disciple (*fili, præbe mihi aurem cordis tui*) : il parle d'autorité, parce qu'il parle au nom de Dieu, dont les lois illuminent les âmes, comme le soleil illumine le monde. Elles portent leurs preuves en elles-mêmes. En effet, si nous imposons silence aux murmures de nos passions, nos cœurs s'ouvrent naturellement à la voix de Dieu, comme le cœur de l'enfant s'ouvre à la voix de sa mère. *Præceptum domini lucidum illuminans oculos. Judicia domini vera, justificata in semet ipsa.*

Sans doute la règle est un joug ; mais ne faut-il pas que l'homme en porte un : celui de Jésus, ou celui du péché (1)? L'obéissance est le fondement de la vie religieuse (2), et l'humilité est le fondement de l'obéissance. L'humilité, que saint Augustin appelle une sainte enfance, est la plus grande, la plus rare, la plus difficile de toutes les vertus, la plus déplaisante à notre nature déchue, qui ne respire que l'orgueil. Aussi tous les efforts du saint fondateur sont-ils dirigés vers ce but : abaisser, matter, fouler aux pieds cet orgueil rebelle, qui ne meurt jamais entièrement, pour lui substituer l'humilité. L'humilité n'est que le sentiment de notre faiblesse et de notre néant devant Celui sans lequel nous ne pouvons rien. Or l'humilité ne s'acquiert que par les humiliations : le saint fondaleur ne l'ignore point : c'est pour cela qu'il veut qu'on les prodigue à ses disciples. Il veut les aguerrir à la lutte, parce que la vie du chrétien n'est

(1) « Est plane regula jugum, sed Christi ; quod ipse prononciat est leve et suave ; quod ait S. Cæsarius : *levare consuevit, non premere*, et magis nos portat quam portatur a nobis. » — Il ne faut pas croire que ce joug ôte à l'homme le sentiment de sa valeur et de sa dignité. Il semble que cette situation de l'âme, soumise à Dieu, est heureusement exprimée dans les paroles suivantes d'un savant Bénédictin. « Quid jucundius quam mundum contemnere et se reputare seculo celsiorem, atque in bonæ conscientiæ vertice consistentem, et mundum habere sub pedibus, et nihil in eo videre quod appetat. Edm. Martene, *Commentarius in regulam S. Benedicti.*

(2) Obediendum in omnibus, sine mora, cum hilaritate. — Le devoir parle, il suffit. L'obéissance est le fond de toute discipline : sans obéissance, point d'armée, point d'église, point de prêtre, point de soldat, point de chrétien, point de citoyen.

Digitized by Google

qu'une lutte continuelle. Le vice de la vaine gloire, dit saint Augustin (1), est le plus à craindre pour les parfaits : c'est le premier auquel l'âme se laisse vaincre, et c'est le dernier qu'elle surmonte. « Un moine, dit l'abbé de Rancé (2), ne songera pas aux richesses, auxquelles il a renoncé, ni aux dignités, ni à la fortune, ni aux grandeurs, qui sont l'objet de l'ambition des gens du monde, et il aura pourtant part aux faiblesses humaines. Celui-ci se glorifiera de ce qu'il bêche mieux que son frère, ou de ce qu'il porte un fardeau plus pesant, ou de ce qu'il sonne mieux une cloche ; celui-là, de ce qu'il sert mieux au réfectoire, de ce qu'il lit plus intelligiblement, ou de ce qu'il a la voix plus belle ; cet autre, de ce qu'il manie mieux le balai, ou de ce qu'il est plus habile à laver la vaisselle. Enfin chacun trouvera sujet de se louer à chaque occasion qui se présentera... » Disons pourtant la vérité : si le degré de perfection auquel la faiblesse humaine peut atteindre, se rencontre quelque part, c'est assurément dans ces modestes retraites où l'on cultive ces fortes vertus que notre siècle ne comprend plus, et dont il affecte de détourner la vue.

Le moine doit être avant tout un homme spirituel : (*Carnali monacho nihil execrabilius*). Le grand but de l'éducation monastique c'est d'affranchir l'âme de l'empire des sens, pour la rendre maîtresse d'elle-même et la soumettre toute entière à la loi de Dieu : c'est de dompter les passions : la volupté, la cupidité, l'orgueil, par la prière, les humiliations, les macérations; et l'on peut dire que jamais homme n'y réussit mieux que saint Benoît. Le moine, en faisant profession, doit se dépouiller de tous ses biens ; il ne peut dire de rien : ceci est à moi. Tout est prévu et réglé dans le cercle uniforme de chaque jour : les heures de travail et de repos, de prière et de méditation, d'étude et de récréation, et jusqu'aux détails de la nourriture et du vêtement : ses aliments sont pesés ou mesurés. Une grande partie de sa vie se passe à chanter les louanges de Dieu. Il les chante le jour,

(1) In psalm. 7.

(2) *La règle de saint Benoît*, tom. I, 323.

Digitized by Google

il les chante la nuit quand tout dort dans la nature; quand l'âme seule, en présence d'elle-même, et dans le silence des créatures, sent mieux le poids de l'immensité divine. Il les chante au lever de l'aurore, quand tout renaît à la lumière par une sorte de création nouvelle qui atteste chaque jour, à nos yeux, la merveilleuse puissance de Celui qui a tout fait, tout ordonné, tout pondéré. Et quelle poésie dans ces chants! Pourquoi ces psaumes et ces hymnes de l'Église, si simples dans leur expression, n'ont-ils rien perdu de leur sublimité? c'est qu'ils célèbrent les magnificences de Celui, qui seul est grand, qui seul est bon, qui seul est juste, qui seul est (1).

Que les religieux vivent du travail de leurs mains: *Tunc vere monachi sunt, si labore manuum suarum vivunt,* dit saint Benoît, (chap. 48) (2). « Il faut, dit-il ailleurs, autant que « possible, bâtir les monastères dans une situation commode « où l'on puisse réunir les choses nécessaires à la vie, de l'eau, « un moulin, un jardin, une boulangerie, et que l'on puisse y

(1) On chantait, selon la règle, *modulatis psalmis*... « Saint Benoît, dit Dom Calmet, rempli de l'esprit de prudence et de discrétion, n'ignorait pas l'utilité du chant et de la musique pour exciter la dévotion, pour rendre doux et agréable l'exercice de la psalmodie, pour calmer les passions, pour inspirer l'amour de la vertu, pour charmer l'ennui de la solitude, les travaux de la veille, pour donner un avant-goût des joies du Ciel. C'est pourquoi il ordonna que ses religieux chantassent les psaumes et les cantiques des Offices du jour et de la nuit, dans son ordre... La manière de chanter y a toujours été noble, majestueuse, grave, méthodique... » (Sur le *Chapitre* 11 *de la règle de saint Benoît.*)

(2) « Nous n'avons mangé gratuitement le pain de personne, mais nous avons travaillé jour et nuit avec peine et avec fatigue, pour n'être à charge à aucun de vous. Ce n'est pas que nous n'en eussions le pouvoir; mais nous avons voulu donner en notre personne un modèle à imiter. Aussi lorsque nous étions avec vous nous vous déclarions que celui qui ne veut point travailler ne doit point manger (*a*). »

Il est difficile d'exprimer plus énergiquement la nécessité du travail, tout en réservant les droits de l'apostolat, qui est aussi un travail, digne de récompense.

(*a*) Saint Paul aux Thessal. C. III.

Digitized by Google

« exercer toute sorte de métiers, pour que les religieux ne « soient point obligés de sortir de l'enceinte des murs. »

Les monastères dans l'origine ressemblaient à des colonies où tout est à créer. Les moines défrichaient les champs et les forêts, desséchaient les marais, plantaient des arbres ou des vignes, construisaient des églises et des maisons. Les nations germaniques, les barbares du nord, qui ne se plaisaient qu'à la guerre, méprisaient profondément l'agriculture : l'attention donnée par les maisons religieuses au plus utile des arts contribua beaucoup à le relever aux yeux de ces peuples. En lisant les anciens auteurs qui ont traité de l'agriculture, dit Dom Calmet, j'ai admiré la conformité de leurs méthodes avec celle des disciples de saint Benoît. Ainsi saint Benoît veut (ch. 32) que l'abbé charge un frère de la garde et de l'inspection *des outils et vêtements* destinés au travail, et qu'il en tienne *un exact inventaire :* on trouve la même chose dans Varron. Saint Benoît veut que les ouvriers occupés aux champs soient divisés par escouades, ou par dizaines : on trouve encore la même chose dans Columelle. La tradition des vieilles pratiques d'architecture romaine n'est pas moins évidente. Avec ses portiques, au centre de l'habitation, ses cellules, son réfectoire, son dortoir commun, ses ateliers, ses étables, son jardin, son moulin, groupés autour de l'édifice principal, le monastère ressemblait à une grande *villa* romaine. Les abbayes de saint Gall, de Fulde, de Cluny, de saint Riquier, de saint Bénigne de Dijon, de Flaixen-saint-Germer, de Farfe, de Solignac, de Liessies, de Citeaux, de Clervaux, d'Orval, de la Trappe et plusieurs autres, étaient construites selon les prescriptions de saint Benoît.

« Du temps de saint Benoît il y avait peu de prêtres parmi les moines. Mais dans la suite, dit D. Calmet, les besoins de l'Église, la sainteté éclatante des religieux engagèrent les papes et les évêques à en élever un plus grand nombre à la cléricature. On crut que leur bonne vie et leur science ne pouvaient qu'illustrer l'Église et les mettre plus en état de rendre service aux peuples encore plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie, de l'ignorance et de la barbarie. Dès le IXe siècle plusieurs d'entre

Digitized by Google

eux furent promus non-seulement à la prêtrise, mais encore à l'épiscopat. Dans les siècles suivants on fit prendre les ordres à tous les religieux destinés à l'office du chœur... La prière et l'étude finirent par prévaloir sur le travail manuel, qui fut particulièrement réservé aux Frères *Convers*.

« L'institution des Frères Convers n'est pas nouvelle dans l'ordre monastique. On croit qu'il y en avait à Lérins avant saint Benoit. Il y en avait aussi dans le monastère de Glascow, en Irlande, au VIe siècle. Saint Kentsgerne y ayant rassemblé 960 religieux, en établit 300, qui n'étaient pas lettrés, pour avoir soin du labourage et des troupeaux; 300 autres s'occupaient des ouvrages intérieurs et de la cuisine, et 360 étaient spécialement chargés du service divin... Tout le monde convient que dans l'ordre de Cluny, des Chartreux, de Cîteaux, de Fontevraud, de Grammont, de Vallombreuse, de Camadule, et dans les autres ordres religieux qui se formèrent aux XIe et XIIe siècles, on vit dès le commencement des Frères destinés aux travaux pénibles, tandis que les religieux clercs étaient occupés au service des autels. C'est aux travaux des Frères Convers que la plupart de ces ordres sont redevables de leurs grands biens, et de ces superbes édifices dont on voit encore des restes, notamment dans les églises de Cîteaux. Les premiers instituteurs de cet ordre, si zélés pour l'observance littérale de la règle de saint Benoit, ne croyaient pas pouvoir s'en acquitter dignement sans le secours des Convers. *Conversos laïcos barbatos se suscepturos, quia sine adminiculo istorum non intelligebant se plenarie die ac nocte præcepta regulæ observare* (1). »

Un couvent n'était pas seulement, comme nous l'avons dit, un atelier et une ferme, c'était une école, un séminaire, qui se recrutait dans son propre sein. Beaucoup de familles y envoyaient leurs enfants dès l'âge le plus tendre, soit pour assurer leur vocation, soit pour en décharger leurs familles. Là, dit saint Bernard, ils recevaient une éducation qu'auraient envié des fils de rois (2). Ceux qui y étaient admis portaient l'habit

(1) D. Calmet, tom. 2, pag. 365 et suiv.
(2) Difficile mihi videtur ut ullus regis filius, majori diligentia nutriatur in

Digitized by Google

religieux, ils appartenaient à la maison, ils étaient soumis à sa discipline. Dans la suite cet usage fut changé. On défendit de recevoir des enfants dans les monastères avant l'âge de raison; on ne les admit plus au noviciat que de leur consentement et après un temps d'épreuve.

Cette éducation toutefois ne réussissait pas toujours. « Un certain abbé, savant et plein de religion, s'entretenant un jour avec saint Anselme des choses qui concernaient la profession monastique, lui dit qu'il ne savait que faire des jeunes gens élevés dans son couvent. — Ils sont méchants et incorrigibles, dit-il; nous ne cessons de les réprimander et de les frapper, et ils n'en deviennent que pires. — Vous ne cessez de les réprimander et de les frapper, répondit Anselme, et quand ils sont devenus grands, comment sont-ils? — Ils sont, répliqua l'abbé, tout hébétés et tout stupides. — Voilà certes, reprit le saint, une belle éducation, qui aboutit à faire des bêtes au lieu de produire des hommes! — Mais que faire, dit le bon abbé? nous les corrigeons de toutes les manières, et cela ne sert de rien! Je n'en suis pas surpris, répondit Anselme; quand vous plantez un jeune arbre dans votre jardin, si vous le déformez et le contraignez de toute part, quel arbre aurez-vous? Ces enfants sont comme de jeunes plantes : vous les découragez, vous les énervez par vos réprimandes et vos corrections continuelles; ils n'ont jamais la liberté de leurs allures; ils ne nourrissent que des pensées timides et ne font rien qu'en tremblant; ils vous craignent parce qu'ils vous regardent comme leurs ennemis : comment voulez-vous qu'ils vous écoutent, qu'ils vous aiment et qu'ils profitent de vos instructions? Changez de méthode : cultivez-les avec bonté et avec amour; compâtissez à leur faiblesse; donnez-leur, à propos, certaine liberté, et ne les réprimez qu'à propos : vous recueillerez à la fin le fruit de vos peines. » Le bon abbé se jetta aux genoux de saint Anselme, promit de profiter de ses avis, changea de système, et s'en trouva bien.

palatio quam puer quilibet in regulari monasterio. (S. Bernardi ordo cluniac. pars I. c. 26).

Digitized by Google

Le gouvernement du monastère appartenait à l'abbé qui y exerçait un pouvoir absolu : les moines n'avaient que le droit de représentation respectueuse. Nous avons vu néanmoins qu'il devait tout faire avec conseil : dans les circonstances graves, il devait consulter toute la communauté ; dans celles de moindre importance, il prenait seulement l'avis des anciens. Mais cette grande autorité de l'abbé ne plaisait pas à tout le monde. Vers le commencement du XVe siècle, dans quelques maisons, nouvellement érigées, on voulut réformer ce qu'on appelait un abus ; on fit des abbés amovibles et soumis au contrôle des religieux. Il est curieux de voir comment s'est opérée cette révolution dans certains monastères, et comment la royauté finit par y dégénérer en une sorte de république. « Un certain Louis Barbo, dit D. Calmet, ayant réuni sept personnes de congrégations différentes, s'appliqua comme il put à observer la règle de saint Benoît, et jetta les fondements d'une congrégation nouvelle, nommée congrégation du Mont-Cassin, qui, dans la suite, devint si célèbre et si nombreuse. Le pape, Martin V, la confirma dès l'an 1417. Sept ans après, elle tint son chapitre général dans lequel Barbo fut élu président général. Il dressa le plan de ses constitutions sur l'idée du gouvernement qu'il voyait à Venise, éloignant autant qu'il pouvait tout ce qui sentait la monarchie et le pouvoir despotique et absolu, que saint Benoît avait établi, et renversant par ce moyen toute l'économie de la règle et de la police que ce Saint avait ordonnée dans ses monastères.

« Aussi remarque-t-on dans les statuts de cette congrégation une ressemblance très-sensible avec les lois républicaines : une espèce d'aristocratie mêlée de démocratie ; des supérieurs et des religieux amovibles ; un chapitre général dans lequel réside toute l'autorité de la congrégation. Ce chapitre est composé des supérieurs et des députés de toutes les communautés ; tout s'y fait par voie d'élection et de suffrages. Le gouvernement annuel s'exerce par la personne du président ou supérieur général et de deux visiteurs provinciaux, qui, après une année de régime, viennent rendre compte de leur conduite au chapitre général

Digitized by Google

et se soumettre à sa correction. Leur pouvoir expire avec l'année, sans espérance d'être continué plus d'un an; après quoi ils rentrent dans le rang de simples prieurs ou même de simples religieux, à peu près comme les dictateurs et les consuls de l'ancienne Rome. Je ne décide pas si ce gouvernement est préférable à celui que notre saint législateur avait établi en donnant à l'abbé, qui était perpétuel dans chaque monastère, un pouvoir absolu, subordonné néanmoins à l'évêque diocésain, auquel l'abbé, les moines et le monastère étaient soumis. »

Ainsi cette grande question de la liberté et de l'autorité, qui divise le monde depuis son origine, a aussi divisé l'Église. Toutefois la constitution imaginée par Louis Barbo n'était pas elle-même sans de graves inconvénients, comme l'expérience le prouva. Elle engendrait des brigues, des rivalités et des divisions contraires à l'esprit de charité. Les abbés, qui ne faisaient que passer, n'avaient pas le temps de réaliser les plans qu'ils avaient conçus dans l'intérêt de la communauté; leurs successeurs apportaient d'autres vues et voulaient innover à leur tour : c'étaient des changements continuels.

Les guerres et les violences, si fréquentes au moyen âge, amenaient souvent la spoliation des monastères, et par suite la misère, le relâchement et des désordres de toute nature. Une longue prospérité ne leur était guère moins fatale : alors l'esprit et les habitudes du monde finissaient par pénétrer peu à peu dans la solitude des cloîtres. Mais on voyait s'élever des hommes zélés, pieux, armés d'une sainte sévérité, qui, appuyés de l'autorité de l'Église, entreprenaient de ramener dans la voie droite, leurs frères égarés ou chancelants. Le plus célèbre réformateur de l'ordre des Bénédictins, fut saint Benoît d'Aniane. Charlemagne avait déjà soumis à plusieurs conciles la question du rétablissement de la discipline monastique, et il avait publié différents capitulaires à cet effet, sans pouvoir remédier complétement au mal (1). Saint Benoît d'Aniane, encouragé par Louis-le-Débonaire, poursuivit avec vigueur et réalisa les projets de Charle-

(1) Helyot, *Histoire des ordres religieux*, tom. V, pag. 144 et suiv.

Digitized by Google

magne. Il présida, en 817, le Concile d'Aix-la-Chapelle, qui avait pour principal objet de soumettre à l'observance uniforme de la règle de saint Benoît toutes les maisons religieuses du grand empire Carlovingien.

Nous ne dirons qu'un mot, en passant, des réformateurs des monastères belges dans les temps modernes. Qui n'a ouï parler du P. *Bernard de Mont-Gaillard*, dit le *Petit Feuillant*, prédicateur de Henri III, et plus tard des Archiducs Albert et Isabelle? On sait que Bernard de Mont-Gaillard, homme doué de talents remarquables, orné de toutes les vertus chrétiennes, dut quitter la France, où il était en butte à la calomnie et traqué par les libellistes de l'époque (1), parce qu'il avait osé se ranger du côté de la Ligue, c'est-à-dire, du catholicisme, contre le parti protestant, qui prétendait représenter seul la cause et les libertés nationales. Retiré en Belgique, il fut nommé d'abord abbé de Nivelles, et ensuite abbé d'Orval. Cette grande maison religieuse était alors fort déchue. Le nouvel abbé eut pour mission d'y rétablir la discipline; il y parvint, à force de patience, de douceur et de fermeté.

L'abbaye de Saint-Hubert était aussi tombée dans le relâchement. Il y avait dans ce couvent un véritable religieux, appelé *Dom Nicolas de Fanson*, qui promu, malgré lui, à la dignité abbatiale, accepta, dans l'intention de ramener ses confrères à la pure observation de la règle : il éprouva de grandes oppositions; il y eut des complots (2) contre sa vie : il n'opposa aux méchants que sa piété, ses vertus et son inébranlable constance, et il triompha (3).

Saint Benoit n'avait point songé à faire des savants, des princes de l'Église, des hommes destinés à civiliser et à conduire les peuples, et pourtant il fit tout cela en faisant des Saints (4). Dès le 14e siècle on comptait que l'ordre avait fourni vingt-qua-

(1) V. la fameuse satyre Ménippée.
(2) HELYOT, tom. VI, pag. 296.
(3) 1618.
(4) L'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne reconnaissent pour leurs apô-

Digitized by Google

tre papes; près de 200 cardinaux; 7000 archevêques; 15,000 évêques; 15,000 abbés insignes; plus de 40,000 saints et bienheureux. A l'époque du Concile de Constance, il possédait déjà plus de 15,000 maisons. Et pour ne parler que des services rendus aux lettres : qui ne connaît les noms des Mabillon, des Montfaucon, des Martène, des Ruinart, des Bouquet, des Dachery, des Vaissette, des Lobineau, des Calmet, des Cellier, des Labat, des Clémencet, et d'une foule d'autres,... auxquels la Belgique peut toutefois opposer avec un juste orgueil, la célèbre phalange de ses Bollandistes.

tres, saint Augustin de Cantorbéry, saint Willebrord, et saint Boniface, tous trois sortis de l'ordre de saint Benoît.

(1) HELYOT, *Histoire des ordres religieux*, tom. V, pag. 17.

Digitized by Google

DES PARTIS.

Il faut, dit-on, qu'il y ait des partis. Cette idée est vraie dans un certain sens, mais pas d'une manière absolue.

Saint Paul a dit : *Oportet hæreses esse, ut qui probati sunt, manifesti fiant.* Il convient qu'il y ait des hérésies, afin que ceux qui sont fidèles se montrent au grand jour. Certes le grand apôtre ne voulait et ne pouvait pas dire que l'hérésie, qui est toujours une erreur, puisse être bonne en soi ; mais il a voulu dire que l'hérésie, malgré l'erreur qui lui est inhérente, malgré les dangers et les malheurs qu'elle traîne à sa suite, peut amener de bons résultats, notamment en ce qu'elle retrempe la foi et le zèle de ceux qui restent attachés à la vraie doctrine. L'expérience de tous les temps et d'un grand nombre de pays a prouvé la vérité et la profondeur de cette parole de saint Paul.

Ce qui se voit en matière religieuse se manifeste également en politique. On peut dire aussi : il convient qu'il y ait des hérésies politiques, ou si l'on veut, des partis, afin que ceux qui sont sincèrement attachés à la patrie et à ses institutions, se montrent tels qu'ils sont et secouent cette indolence dans laquelle les gens, même les plus honorables, ne sont que trop disposés à s'endormir.

Mais en politique comme en religion, les partis, les divisions, les hérésies, supposent toujours une erreur plus ou moins dangereuse en soi. On ne peut donc pas dire que les partis sont nécessaires dans un sens absolu, puisqu'enfin jamais l'erreur ne peut être en elle-même et de sa nature un élément de sociabilité.

L'humanité néanmoins a besoin de secousses, pour marcher dans la voie que la Providence lui a tracée, et pour atteindre le but de sa destinée. A raison de l'infirmité inhérente à la nature déchue, l'activité et la vie sont le résultat du choc d'éléments di-

Digitized by Google

vers, plus ou moins viciés dans leur source ou dans leur organisation. Ainsi marche le corps humain, ainsi marche la société. Le principe morbide produit souvent une réaction qui fait naître la santé et la vigueur; mais plus souvent encore il paralyse les forces et amène le dépérissement et la mort.

Dans cet antagonisme d'éléments contraires le bien peut résulter du mal; mais aussi le mal peut étouffer le bien.

Il importe donc de distinguer, et de voir dans chaque cas particulier, quels sont les principes qui se combattent, quelle est leur nature, leur importance; quelle est la mesure du bien, quelle est la mesure du mal; si c'est le mal ou le bien qui tend à se généraliser; si c'est l'erreur ou la vérité qui l'emporte.

That is the question. Ainsi tout en admettant que les partis sont inévitables, nécessaires, utiles même à certains égards, on ne peut pas soutenir que la société doit rester indifférente à la nature, à l'importance, aux résultats de l'action des partis. Les partis peuvent être bons; mais tous ne le sont pas. Il y en a qui sont dangereux soit en général, soit dans certaines circonstances.

Sans vouloir nous prononcer ici sur le caractère intrinsèque des deux grands partis qui divisent la Belgique (1), sans vouloir examiner si ces partis sont bons ou mauvais en général au point de vue politique et social, nous croyons que nous ne serons démentis par aucun Belge ami de son pays, en soutenant que, s'ils avaient existé au commencement de notre émancipation politique, comme ils se sont montrés depuis une quinzaine d'années, ils auraient amené les plus graves complications intérieures, les plus grands dangers extérieurs et auraient compromis l'existence de la Belgique renaissante.

Il s'ensuit que si une situation semblable se présentait de

(1) La division en *catholiques et libéraux* afflige les hommes de cœur, dit l'honorable M. Lebeau dans sa dernière lettre aux électeurs. *Cléricaux* est plus exact que *catholiques,* ajoute-t-il; mais il répugne à l'emploi de l'épithète comme blessante. Nous répugnons également à l'emploi du mot *libéralres*. Bannissons les termes mal sonnants de notre langage, et nous aurons fait un pas important; car la puissance des mots est grande, surtout en politique.

Digitized by Google

nouveau, il faudrait à tout prix faire disparaître les divisions actuelles, diriger l'esprit public vers un but patriotique compris de tous, et rallier les deux grandes opinions du pays sous un même drapeau.

D'autres partis se présenteraient, sans doute, comme il y en a eu au commencement de la révolution; il ne serait plus question d'orangistes ni de patriotes; mais nous aurions probablement, comme le dit M. Lebeau dans sa dernière lettre aux électeurs, des absolutistes et des libéraux. Ces dénominations ne présenteraient certes pas le même danger que celles de catholiques et de libéraux, parce qu'elles ne toucheraient pas la masse de la population. Cette division n'existerait, pour ainsi dire, qu'à la surface. Elle se resserrerait dans les classes supérieures, auxquelles elle imprimerait cette activité et ce mouvement qui sont le résultat naturel du choc des opinions, elle remplirait le but qu'on attend du jeu des partis, sans remuer la nation jusque dans ses entrailles, comme le font les partis qui nous divisent aujourd'hui.

Reste une autre question, c'est celle de savoir s'il faut attendre, avant de travailler à la transformation des partis, jusqu'à ce que le danger, qui exige une nouvelle classification, se soit produit. Nous ne le pensons pas. Car alors il serait souvent trop tard. Si la division, qui existait en Belgique avant 1828, s'était prolongée jusqu'en 1830, jamais le pays n'aurait pu espérer de s'affranchir du joug de la Hollande, de fonder ses institutions qui font son bonheur, et de se préparer l'avenir qui lui sourit aujourd'hui, grâce à la sagesse de son Roi et au bon sens du peuple. Divisée en libéraux et catholiques, jamais la Belgique n'aurait su vaincre les dangers qui la menaçaient de toutes parts, et en supposant qu'elle aurait pu secouer le joug de l'étranger, elle serait probablement retombée sous un joug plus dur encore.

Dans la situation actuelle de l'Europe, peut-on dire que la jeune Belgique n'a rien à craindre pour son avenir? que dans aucun cas elle n'a à redouter des guerres, des commotions intérieures, des occupations militaires prolongées qui séduiraient

Digitized by Google

une partie de la population et qui, par l'influence des personnes égarées, affaibliraient la confiance générale dans notre nationalité, et énerveraient, peut-être, par des relations de famille et par d'autres moyens, le courage et le moral même de notre brave et patriotique armée? L'histoire nous apprend que les divisions profondes qui se manifestent dans les nations peuvent avoir les conséquences les plus fatales dans les temps difficiles. Et qui oserait dire que nous nous trouvons dans des circonstances ordinaires?

Trêve donc de récriminations, en présence de la situation, qui peut devenir tout aussi critique qu'elle l'était en 1830. S'il est vrai que les divisions actuelles nous auraient infailliblement perdus en 1830, n'est-il pas évident qu'elles pourraient nous devenir tout aussi funestes, et que par conséquent le patriotisme nous commande de sortir de la situation où nous nous trouvons?

Mais comment en sortir en présence des questions qui sont à l'ordre du jour, et sur lesquelles les deux grandes opinions qui divisent le pays paraissent ne pouvoir s'entendre?

Le meilleur moyen d'atteindre ce but, c'est d'aborder et de vider ces questions le plus tôt possible. Quand on y réfléchit bien, on voit que, lorsque la loi a parlé en Belgique, les passions se calment, la paix se rétablit et les divisions s'effacent. C'est ce que nous avons vu pour l'enseignement primaire, c'est ce que nous avons vu pour l'enseignement moyen. Pourquoi n'en serait-il pas de même quant à la grande question de la charité, dont le pays attend la solution avec impatience? Après que cette question aura été résolue par la loi, le terrain des grandes luttes entre les deux partis actuels sera déblayé; on verra surgir naturellement alors des questions nouvelles, d'une nature différente et plus en rapport avec ce qui se passe dans d'autres pays constitutionnels. Les partis se décomposeront et se transformeront d'eux-mêmes; ils prendront de nouvelles dénominations, qui seront moins dangereuses. Tel est, selon nous, le but auquel il faut tendre, telle la direction qu'il convient d'imprimer dès aujourd'hui à l'opinion.

D. De Haerne, Ch^ne,

Membre de la Chambre des Représentants.

Digitized by Google

POLITIQUE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE.

Les préoccupations publiques se concentrent principalement aujourd'hui sur trois points : le traité du 15 avril, les affaires d'Italie et la question américaine. Le traité du 15 avril est la conséquence de l'union antérieure de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche; il est le complément de la paix ; il place sous une garantie, sinon plus précise et plus haute, du moins plus particulière, les stipulations signées le 30 mars par toutes les puissances. Il ne prend une signification plus générale que par les circonstances dans lesquelles il a été conclu, et par ce fait, aussi décisif qu'imprévu, du maintien ostensible d'une triple alliance dans les conditions d'incertitude où se trouve actuellement placée l'Europe.

La question italienne entre dans une phase que ne faisait pas soupçonner le langage de la presse anglaise il y a quelque temps. On peut regarder maintenant comme certain qu'aucune pression ne sera exercée sur les Gouvernements de la Péninsule. Tout au plus y aura-t-il des conseils.

Quoique les espérances que fondaient sur l'Angleterre les démocrates italiens, aient dû s'évanouir devant le langage de lord Palmerston, ils continuent néanmoins à s'agiter. La *Revue des deux Mondes* examine par quels moyens on pourrait satisfaire à ce qu'il peut y avoir de fondé dans les réclamations qui se produisent. Voici comment elle s'exprime :

« La régénération des États-Romains ne peut être que l'œuvre du temps et d'un travail persévérant, par cette raison bien simple que ce n'est pas l'administration seule qui doit se réformer : les populations elles-mêmes ont à contracter toutes les habitudes d'une vie nouvelle. Il semble à bien des esprits qu'ils ont tout dit quand ils ont parlé du gouvernement des prêtres, et que ce qu'on nomme la sécularisation doit guérir tous les maux. C'est un jugement aussi superficiel qu'inexact. Si on consulte

Digitized by Google

les faits, il y a beaucoup moins de prêtres qu'on ne le pense et qu'on ne le dit dans le gouvernement pontifical. »

Et la *Revue des Deux-Mondes* établit par des chiffres que *l'administration romaine ne compte en réalité que* 98 *ecclésiastiques contre* 5059 *laïques*. Qu'en pensent l'*Indépendance* et les autres journaux libéraux qui déclament avec tant de perfidie sur la nécessité de la sécularisation !

La *Revue des Deux-Mondes* constate ensuite que le *motu proprio de* 1850 *et les mesures qui en ont été la suite, la création des municipalités des conseils provinciaux et de la consulte d'État, ont introduit des modifications profondes dans l'organisation des états pontificaux et que la dernière réforme à accomplir consisterait* à habituer la nation avec la pratique de ces institutions ; puis s'occupant du projet de M. de Cavour de séparer les légations du reste des États-Romains, elle ajoute :

« Si cette pensée était traduite en fait, le résultat ne se ferait probablement pas attendre. Une constituante italienne s'établirait à Bologne, et son premier acte serait de proclamer la déchéance complète du pape, en même temps qu'elle déclarerait la guerre à l'Autriche. C'est là une alternative qui n'a rien d'invraisemblable. Supposez au contraire que la mesure eût les meilleurs effets, que l'organisation nouvelle des Légations fonctionnât pacifiquement. Que pourrait-on répondre, ainsi que l'a fait observer M. d'Azeglio dans le sénat de Turin, aux autres provinces romaines qui réclameraient le même régime? Elles s'insurgeraient, et si les Légations n'avaient pas proclamé la déchéance du pape, les autres provinces secoueraient son autorité infailliblement. De tout ceci, il ressort, ce nous semble, une conclusion naturelle. Sous quelque aspect qu'on envisage cette complexe et délicate question italienne, il se présente toujours deux solutions. Il y a la solution par la révolution et par la guerre à l'Autriche, il y a la solution par un progrès sage, modéré et intelligent, qui est aussi une manière d'arriver à l'indépendance, quoique par une voie plus lente. Il faut que l'Europe et l'Italie choisissent entre ces deux solutions. Le choix de l'Europe paraît se dessiner d'une façon assez claire aujourd'hui. Dans l'intérêt du monde catholique et dans celui de l'Italie elle-même, l'Europe ne peut songer à porter at-

Digitized by Google

teinte directement ou indirectement à la souveraineté temporelle du pape ; mais en même temps elle a le droit et le devoir de provoquer par ses conseils, par une intervention amiable, tout ce qui serait de nature à faire renaître la sécurité dans les états pontificaux, et à raffermir un pouvoir qui exerce une si grande action sur les consciences. Indépendamment des autres mesures politiques et administratives que le gouvernement romain peut être appelé à adopter, il en est une à laquelle il doit songer, parce qu'elle est de nature à rendre plus facile et plus prochaine la retraite des troupes étrangères : c'est l'organisation de l'armée. Déjà le cabinet pontifical est entré dans cette voie ; il a porté à 12,000 hommes le chiffre de l'armée nationale, et il a surtout recruté un corps de 4,000 Suisses. »

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir le contraste de ce langage avec celui de notre presse libérale. On se rappelle que l'*Indépendance* disait récemment du gouvernement romain qu'il était *la honte de l'Europe*. L'*Observateur* n'est pas plus modéré et la *Presse belge* qui vise pourtant à une certaine réserve, applaudit aux appels à l'agitation de Massini.

Les rapports s'enveniment entre l'Angleterre et les Etats-Unis. L'Angleterre met dans cette contestation, il faut le dire, une modération extrême : elle évite avec autant de soin que de prudence tout ce qui pourrait irriter les susceptibilités américaines. Le cabinet de Londres offre, pour les enrôlements essayés un instant pendant la dernière guerre, toutes les satisfactions possibles, moins le rappel de son ministre et de ses consuls, qui a été réclamé impérieusement. En ce qui touche l'interprétation des traités relatifs à l'Amérique centrale, l'Angleterre propose de déférer la question à l'arbitrage d'une grande puissance, et même des journaux anglais ont indiqué comme arbitre la Russie. Le gouvernement américain n'en persiste pas moins dans ses premières prétentions, et plus on approche de l'élection présidentielle aux Etats-Unis, plus il semble que le cabinet de Washington se retranche dans une fierté intraitable, peut-être par un périlleux besoin de retenir la popularité.

Une autre question qui intéresse également les relations des deux mondes, c'est la querelle qui vient de surgir tout à coup entre la répu-

Digitized by Google

blique mexicaine et l'Espagne. Le gouvernement sorti de la dernière révolution mexicaine a refusé de reconnaître les engagements de ses prédécesseurs vis-à-vis de l'Espagne, et de solder des dettes reconnues par des traités. Il est allé plus loin, à ce qu'il semble : il a fait saisir sans autre façon les biens des Espagnols résidant au Mexique, et c'est là ce qui a ému justement le cabinet de Madrid, au point que le ministre de l'intérieur a déclaré récemment devant les cortès que si justice n'était point faite de bonne volonté par le gouvernement mexicain, l'Espagne était prête à aller la réclamer les armes à la main.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

CONSIDÉRATIONS SUR L'ENSEIGNEMENT MIXTE, par M. le Chanoine De Haerne, *membre de la Chambre des Représentants et Inspecteur des Colléges ecclésiastiques du diocèse de Bruges.* — Bruxelles, F. Parent, éditeur, montagne de Sion, 17.

Cette remarquable publication, très-riche en renseignements précieux, traite sous toutes ses faces une grave question pleine d'actualité dont se préoccupent à bon droit tous ceux qui ont à cœur les grands intérêts de la nation belge.

Pour donner une idée de la solidité des vues, de la sagesse, des observations, de la vigueur des raisonnements, de la correction et de l'élégance du style qui règnent dans ce travail, il suffit, croyons-nous, de citer le nom de son auteur. Ancien membre du Congrès national, rompu à la vie parlementaire par une longue et honorable pratique, orateur toujours écouté, publiciste distingué, M. le chanoine De Haerne connaît à fonds les besoins matériels et moraux de notre patrie et chaque fois qu'une grave question vient à surgir à la tribune ou dans la presse, il manque rarement d'apporter dans le débat le concours de son talent et de sa longue expérience.

A peine le Ministère avait-il fait connaître le projet de loi sur la charité, que l'infatigable député de Courtrai a déposé un voulumineux travail destiné à éclairer la législature et le pays sur cette question vitale! Récemment la question de l'enseignement mixte, cette autre question vitale, a été mise à l'ordre du jour, à la tribune et dans la presse et quelque temps après paraissaient les *Considérations* destinées à éclairer l'opinion sur cette importante matière.

Les lignes suivantes, que nous extrayons de la *préface*, font très-bien connaître l'opportunité de cette publication et l'ensemble des idées qui y sont développées :

« La question de l'instruction publique, qui offre toujours de l'in-

Digitized by Google

térêt, en présente surtout depuis quelque temps en Belgique. L'application de la Convention d'Anvers à l'enseignement secondaire, les tendances anticatholiques qui se sont manifestées naguère dans l'enseignement supérieur, des discussions récentes qui ont eu lieu dans nos chambres législatives et dans la presse relativement à l'instruction en général, tout cela a dû fixer l'attention sur l'enseignement public dans ses rapports avec la religion. On a beaucoup parlé à ce sujet de l'enseignement mixte. Ce système qui tend à séparer l'éducation du principe religieux, a donné lieu à des essais dans divers pays; mais depuis que l'expérience a parlé, il a perdu constamment du terrain, et il est généralement condamné aujourd'hui. C'est ce que nous avons cherché à établir dans notre travail par des faits et des chiffres, par des raisonnements, des autorités et des exemples. Deux discussions qui ont eu lieu récemment sur l'éducation à la chambre des communes d'Angleterre, nous sont venues en aide. La seconde surtout, qui figure à la fin de notre brochure comme supplément, prouve de la manière la plus évidente que le système mixte, tel qu'on l'entend chez nous, est repoussé par toutes les opinions dans la Grande-Bretagne. »

Le savant et lumineux travail de M. le chanoine De Haerne contient 169 pages in-octavo et est divisé en sept chapitres plus un appendice et un supplément. Nous nous contenterons d'indiquer le sommaire des matières qui y sont traitées pour achever d'en donner une idée complète à ceux des lecteurs de la *Belgique* qui ne l'auraient pas encore lu : ce qu'on entend par enseignement mixte, et pourquoi il est dangereux. — L'enseignement mixte est condamné par les autorités les plus imposantes. — De l'enseignement mixte en Irlande. — De l'influence du principe religieux sur le développement de l'instruction primaire dans la Grande-Bretagne et en Belgique. — Du caractère religieux de l'éducation dans divers états de l'Europe. — De l'influence de la religion dans l'enseignement en général. — Conclusion : l'enseignement mixte est dangereux sous les rapports religieux, social, littéraire et politique.

UN MOT SUR LES ESSAIS LITTÉRAIRES, *par la* SOCIÉTÉ DE LITTÉRATURE FRANÇAISE *du Petit-Séminaire de Saint-Trond.* — (Second Recueil.)

Le savant Jacques Crucius de Delft, publiait au XVIIe siècle, sous le titre fastueux de *Suada Delphica*, un recueil des compositions en prose

Digitized by Google

et en vers, rédigées par ses élèves de rhétorique. D'une latinité pure et correcte, ces écrits se recommandent par des idées heureuses, des réflexions neuves, d'élégantes expressions : mais une trop large part y est laissée à la phraséologie déclamatoire. En France, les *Musæ rhetorices* rééditées récemment par les soins de M. Amar, sont un remarquable monument de gloire littéraire pour le collége de Louis XIV. En Belgique, la presse nous a transmis un grand nombre de petits drames, de pièces panégyriques, emblématiques, épigrammatiques, composées en l'honneur de Princes de l'État ou de l'Église, par la jeunesse studieuse qui peuplait les gymnases et les colléges. Plusieurs de ces travaux portent le cachet du bon goût, du talent et de l'instruction.

Ce n'est donc pas une innovation téméraire dont se sont rendus coupables les professeurs du Petit-Séminaire de Saint-Trond, en publiant les *Essais* de la Société de Littérature française dont s'enorgueillit à juste titre l'établissement confié à leurs soins. C'est un nouveau jalon posé dans une carrière tracée et frayée par nos ancêtres : c'est l'heureux emploi d'un moyen recommandé par les hommes sages et expérimentés pour stimuler le zèle et l'émulation des jeunes étudiants.

Le second Recueil des *Essais littéraires*, qui vient de paraître, se divise en deux parties : l'une comprend de petits drames en prose, l'autre des poésies diverses. Les drames ont servi d'embellissement aux distributions de prix. Ce doit avoir été un double triomphe pour les jeunes élèves du Petit-Séminaire de voir énumérer leurs talents et leurs vertus, en même temps que l'auditoire prodiguait ses applaudissements aux œuvres dont ils étaient en même temps les auteurs et les acteurs.

Le premier drame : *Le Point d'honneur* a pour but de combattre un des plus déplorables préjugés que les temps barbares nous aient légués : le duel. Un noble Prince, le sire Humbercourt, s'est vu ravir traîtreusement son fils bien-aimé ; induit en erreur par une infâme manœuvre du vrai coupable, il accuse de cet attentat un de ses plus loyaux amis, de l'Aigle, et lui jette un défi. Les supplications énergiques de leurs enfants échouent : les éloquentes remontrances du gouverneur des jeunes pages n'ont pas un succès plus décisif. Enfin ébranlé par les larmes de son fils, par les tendres reproches de son vieux père aveugle, de l'Aigle cède en entendant son fils et les jeunes pages implorer le Ciel de calmer ce cœur ulcéré. Il se rend au champ clos, mais ce n'est plus que pour opposer son calme résigné à l'aveugle colère de son provocateur. La situation devient émouvante et dramatique, lorsque Thierry, le fils unique de l'Aigle, se jette devant d'Humbercourt et s'offre pour mourir

Digitized by Google

à la place de son père : « Chevalier, s'écrie-t-il, on vous a ravi un fils. « Eh bien ! fils pour fils, c'est trop juste. Encore vous restera-t-il un « fils ; il n'en restera plus à mon malheureux père ! » C'est en ce moment que le dénouement survient ; Rodolphe, le fils aîné d'Humbercourt, échappé à ses gardiens, accourt sur la scène ; le mystère est expliqué ; les rivaux s'embrassent et la réconciliation succède à la haine.

Nous nous sommes laissé aller au plaisir d'analyser succinctement ce petit drame dont le naturel, la marche rapide et entraînante, et la portée morale nous ont plu infiniment. Les trois autres drames, à des mérites analogues unissent un titre de plus à notre attention : c'est qu'ils sont puisés dans les épisodes les plus intéressants de l'histoire.

L'un intitulé, *Le Prisonnier de Phrasecour*, met en scène le grand et saint Louis IX, roi de France. Le caractère dévoué et généreux du sire de Joinville, ami du pieux monarque, que la chevaleresque piété filiale du jeune fils du Roi qui veut lui servir de rançon, et par-dessus tout, la magnanime figure de saint Louis, offrant à l'univers « le spectacle d'un Prince captif et désarmé, commandant à ses vainqueurs et à ses ennemis », tout, dans ce petit drame, concourt à rendre l'exécution digne du sujet.

Dans le troisième drame, les auteurs nous font assister au mémorable siége de Rhodes et à la glorieuse défense des chevaliers du saint sépulcre sous *Pierre d'Aubusson*. Nous y avons surtout admiré le contraste tracé d'une main ferme et exercée entre les caractères odieux de Grimaldi et de George, traîtres de leurs compagnons et traîtres de leur foi, et la bravoure indomptable du grand-maître et de ses chevaliers, ces dignes champions de la catholicité et de la civilisation Il y a dans la composition que nous avons sous les yeux, des scènes écrites avec enthousiasme et pleines de hautes pensées et de nobles images : entre autres, ce bel endroit où, revenu du combat où la trahison a failli le perdre, d'Aubusson s'écrie : « Que l'on descende cette barrière..... elle « a été souillée. C'est donc en vain qu'elle a parcouru triomphant et « sans tache, pendant près de quatre siècles, presque tout l'univers ; il « fallait que sous la grande-maîtrise de Pierre d'Aubusson elle reçut le « plus sanglant outrage, la plus indigne flétrissure.

« Descendez donc, vous dis-je, cette bannière, je l'exige ; je ne veux « pas qu'elle soit témoin de notre honte et de notre douleur. »

Le dernier sujet *La Justice de Baudouin-à-la-Hache* est emprunté à notre histoire nationale. Le comte de Hesdin, bravant la redoutable et sévère justice de Baudouin, tient enfermé dans son donjon le sire de

Digitized by Google

Montaigu qu'il a secrètement enlevé de son hôtel. Le concours providentiel de circonstances qui fait découvrir le malheureux prisonnier et ses petits orphelins, réduits à la mendicité, le rôle intéressant que joue le marchand d'Ypres, les scènes où les enfants refusent de renier leur père, où le marchand en se dépouillant montre au seigneur de Ilesdin effrayé, le comte de Flandre dont il se rit et sa justice dont il se moque, où Montaigu paraît devant son ennemi pour le confondre et où les enfants intercèdent encore pour lui auprès de Baudouin. Tout cet ensemble est amené d'une manière heureuse, naturelle et facile, et nous fait considérer cette pièce comme une des plus attachantes qui puissent se représenter à une distribution de prix.

Un choix de poésies forme la seconde partie du Recueil publié par la Société littéraire du Petit-Séminaire de Saint-Trond.

Les mystères, les dogmes et les fêtes du culte, les vertus de l'auguste prélat sous les auspices duquel l'établissement grandit et prospère chaque jour, certains souvenirs de l'histoire, les charmes de la nature, les gloires de la patrie, les douces et intimes rêveries du cœur, voilà les cordes de la lyre poétique que font vibrer successivement nos jeunes et aimables poëtes de Saint-Trond. Il serait ridicule de prétendre que chacun des petits morceaux de poésie que le volume contient, constitue un chef-d'œuvre accompli ; les écrivains eux-mêmes s'offenseraient d'un pareil éloge. Il nous sera toutefois permis de dire qu'en présence du dévergondage de l'imagination et de la plume qui déshonore trop souvent les productions modernes, ce nous a été une véritable fête de lire ces charmantes pièces, pleines de bon sens, de saine morale, de piété éclairée, de pensées délicates et pures. Toutes, sans exception, se recommandent par une versification limpide et coulante, également ennemie de la prétention et de la négligence ; par une entente habile des lois, du style et du rhythme ; par un bon goût et un naturel qui ne se démentent point. Dans plusieurs d'entre elles se rencontrent des idées originales et élevées, des élans d'inspiration ardente, spontanée, et parfois des vers que ne désavoueraient pas les plus grands maîtres.

Dans les poésies religieuses, règne en général, une tendre et grave harmonie.

Le Cantique de Moïse, par M. Cartuyvels, a des strophes dont la coupe, à la fois majestueuse et souple, n'est pas indigne de la sublimité du texte sacré. Le même auteur, dans la pièce intitulée *Les Saints Tabernacles*, nous rappelle le ton de mélancolie sur lequel M. de Lamartine a modulé ses gracieux couplets :

Digitized by Google

« Pâle lampe du sanctuaire,
Pourquoi dans l'ombre du saint Lieu,
Inaperçue et solitaire
Te consumes-tu devant Dieu ?..... »

M. Jules De Fize semble avoir puisé aux mêmes sources quand il appelle à l'*Office de nuit* les Franciscains :

« ..... Traversant l'église solitaire,
D'un pas respectueux ils vont au sanctuaire,
Dont la lampe, à l'autel réservant sa clarté,
Semble augmenter encor la sainte obscurité. »

Quoi encore de plus tendrement pieux que la *Prière d'un jeune lévite aux pieds des autels*, par M. Louis Kinet.

Si dans le livre premier nous avons trouvé le reflet des hautes pensées qu'a dû suggérer aux poëtes la lecture et l'étude des Livres saints, des Pères de l'Église et des plus illustres écrivains de l'École chrétienne : J.-B. Rousseau, Châteaubriand, Lamartine, Racine, Turquety, nous trouvons des beautés d'un autre ordre dans les deux livres suivants. Tantôt ce sont des réminiscences aussi noblement senties que puissamment exprimées des discours du grand O'Connell ; (*L'Irlande*, par M. Léopold Garot), tantôt c'est un hommage éloquent rendu à la mémoire de ces peuplades belliqueuses dont les exploits et la vaillance rayonnèrent d'un lustre si vif : les Chevaliers de Rhodes, les Guerriers de la Vieille-Germanie, les Maures de l'Espagne ; (sujets traités par M. Charles Cartuyvels), tantôt c'est un élan d'admiration voué à quelque illustre figure de l'histoire (*Napoléon*, par M. Louis Grandmaison) ; tantôt c'est le souvenir de la vie champêtre, l'amour du clocher du village, par M. Gustave Detaille) ou de la somptueuse cité qui abrita le berceau et le foyer domestique (*Liége*, par M. Lucien Cartuyvels).

Veut-on lire par exemple quelques vers pleins de cette mâle fierté qui caractérise notre race antique ? Nous les empruntons au discours du barde, par M. Eugène Jacques :

« O jours éclairés par la gloire !
Que vos triomphes étaient beaux,
Quand sur les pas de la victoire
S'élançaient nos vaillants héros !

Digitized by Google

Mais quoi ! quelle est cette bannière ?
Quelle est cette armée étrangère,
Rapide comme l'aquilon ?
Aux armes, Gallois ! vos collines
Déjà fument sous les ruines;
Chassez l'étendard d'Albion !

« Lewellin, Lewellin succombe
Parmi ses guerriers expirants,
Et sa voix du fond de la tombe
Maudit encore les tyrans.
O Gallois, vos mânes plaintives,
Errant dans ces champs, sur ces rives,
En vain demandent des vengeurs;
Et devant celui que j'abhorre
Seule ma voix s'élève encore
Dernier écho de nos douleurs. »

Ou bien ces paroles du barde Germanique aux guerriers qui l'entourent « sur les sauvages flancs d'un mont de Germanie » aux bords du Rhin dans la forêt Hercyenne, au pied d'un autel druitique :

« Honte au lâche qui fuit le péril de ses frères,
Et qui voit sans frémir les tombeaux de ses pères
Profanés chaque jour par de vils oppresseurs;
L'incendie et le fer désolent nos campagnes;
Nos enfants, nos compagnes,
Esclaves, expirant sous les fouets des vainqueurs !

« Ah ! si de nos aïeux quelque ombre libre et fière
De son triste tombeau secouait la poussière;
En revenant au jour, quels seraient ses tourments,
S'il voyait aux Germains la liberté ravie,
Et leur foule asservie
Ne connaître de fer que les fers des tyrans ?.....

« Non, non, guerriers ! vos bras briseront ces entraves.
Le cri de guerre seul doit réjouir les braves,
Quand un lâche étranger veut enchaîner leurs mains.
Jurez sur cet autel que, sans pitié ni trêve,
Jurez, que votre glaive
S'abreuvera du sang du dernier des Romains. »

Digitized by Google

Quel ravissant tableau que cette description pittoresque de Grenade environnée de ses montagnes, de ses vallons et de ses champs délicieux, d'où semble s'exhaler le doux parfum des bosquets d'orangers! Quelle charmante narration que cette *Légende de Beaufort*, par M. Charles Cartuyvels; et combien l'évocation des mânes des Chevaliers de Rhodes est d'un magique effet!

« Tombez, impuissante barrière,
Comme au jour du dernier réveil,
Chaque héros brise la pierre
Qui couvrait son morne sommeil!
Voyez-vous la croix radieuse
De la bannière glorieuse
Flotter sur les casques d'acier?
Entendez-vous ces voix bruyantes,
Et sur les dalles frémissantes
L'éperon d'or du chevalier.
. . . . . .

« Les voilà!..... De quels feux rayonne
La salle aux lambris blasonnés!
Oh! quelle majesté couronne
Les fronts par le fer sillonnés!
Avec l'épée étincelante
Pourquoi cette palme sanglante
Que pressent vos mains, Chevaliers?
Serrés autour de vos Grands-Maîtres,
Leur faites-vous contre les traîtres
Un rempart de vos boucliers? »

L'expression d'un patriotisme, tantôt tendre et riant, tantôt fervent et exalté, se trouve dans l'ode à Liége :

« Oh! oui tu resplendis, ô ma Liége chérie,
Comme au sein du parterre une rose fleurie,
Sur les bords de ton fleuve, à l'ombre de tes monts.
Le Belge avec amour te contemple et t'admire,
Et ton nom bien-aimé qu'a murmuré ma lyre,
Est pour moi le plus doux des noms.
. . . . . »

Les mêmes sentiments se dévoilent dans la pièce intitulée *à la Meuse*, par M. Édouard Fincœur :

Digitized by Google

« Que j'aime à contempler en ta nappe brillante
Les reflets du soleil qui dore ma cité !
Qu'il m'est doux d'attacher à la vague ondoyante
Mon œil, épris de ta beauté !

. . . . . .

Ainsi te contemplant du front de la colline,
Un auguste Prélat, ravi de ta beauté,
Dans un siècle lointain révéla l'origine
De la *noble* et *sainte* cité.
De ce riant vallon la richesse l'attire,
Son cœur se réjouit aux attraits de ces lieux ;
Mais c'est surtout ton onde, ô Meuse, qu'il admire,
C'est toi qui captives ses yeux ! »

Veut-on maintenant des sentiments plus graves, des idées plus mélancoliques, des tableaux empreints de quelque teinte sombre? écoutez cette touchante élégie :

« Petit clocher, c'est qu'à ton ombre
Sont là reposant pour toujours,
Sous ce pin au feuillage sombre,
Les pieux auteurs de mes jours.

« Douze fois l'arbre funéraire
A des ans subi la rigueur,
Et leur image toujours chère,
Est toujours vivante en mon cœur.

« Les fleurs de leur blanc mausolée
Passeront du soir au matin,
Mais de mon âme désolée
Les regrets n'auront point de fin. »

Et ces quatrains de M. Léopold Garot :

« O fille de Sion, ta splendeur est éteinte !
Tu languis dans l'oubli, tu meurs dans l'abandon ;
Des foudres du Très-Haut la redoutable empreinte
Sur ton front s'est gravé en sinistre sillon.

« Pleure, Jérusalem, pleure à jamais ton crime !
Tu méconnus ton Dieu, tu méprisas ton Roi !
Pleure, Jérusalem ! le sang de ta victime,
Comme tu l'as voulu, doit retomber sur toi. »

Digitized by Google

Ou enfin les *Adieux au Petit-Séminaire*, exprimés avec tant de délicatesse et d'à-propos, par M. Ch. Cartuyvels.

Nous pourrions encore multiplier ces citations si nous ne craignions d'avoir déjà abusé de la patience de nos lecteurs. Toujours espérons-nous en avoir dit assez pour leur avoir fait connaître le caractère de cet intéressant volume, et pour les engager ainsi à se le procurer. Ce sera encourager les efforts de la jeunesse studieuse qui dédie cet ouvrage à tous ses vrais amis, et prouver l'intérêt qu'on porte à la prospérité du remarquable établissement qui a produit cet ouvrage. Le Séminaire de Saint-Trond est un de ceux où on allie la science à la piété, le savoir à la vertu : ses maîtres et ses élèves savent témoigner à l'occurrence, que tout n'est pas ignorance et ténèbres dans les institutions dirigées par le Clergé.

Digitized by Google

LETTRES SUR L'ITALIE[1].

PREMIÈRE LETTRE.

ROME ET SES DÉTRACTEURS.

Peu de nations ont eu, depuis de nombreuses années, plus que celles d'Italie, le privilége d'occuper l'Europe et d'être visitées par un aussi grand nombre de voyageurs ; actuellement surtout que la conclusion d'une paix européenne fait disparaître les préoccupations de la guerre, les yeux de tous se détournent de l'Orient pour se reporter sur la Péninsule, appréciée si diversement chez les nations du Nord.

J'ai eu tout récemment l'occasion de visiter ces peuples d'Italie que l'on nous dépeint abandonnés à leurs *bourreaux* et j'ai pu me convaincre que ce beau pays est bien calomnié dans l'Occi-

(1) M. Dumortier, membre de la Chambre des Représentants, et son fils Barthélémy sont de retour en Belgique d'un voyage de trois mois qu'ils ont fait en Italie. Ils ont visité successivement les États pontificaux, le royaume de Naples, la Lombardie et le Piémont. Émus des accusations dirigées contre divers états de la Péninsule, ils se sont attachés à rechercher consciencieusement ce que ces attaques pouvaient avoir de fondé. C'est le fruit de leurs observations et de leurs recherches que nous publions sous forme de lettres. Au moment où la question italienne préoccupe si vivement l'opinion publique, nous n'avons pas besoin de dire quel intérêt tout particulier présente ce travail. Il mérite d'autant plus de fixer l'attention que la plupart des renseignements qu'il contient, surtout en ce qui touche les États romains, émanent de la meilleure source.

Digitized by Google

dent; il m'a semblé qu'en une foule de points en prenant le contre-pied de ce que l'on nous débite on arrive directement à la réalité, c'est ainsi qu'un auteur se faisant l'écho des idées en vogue écrivait il y a quelques jours : « A l'exception du Piémont, « le reste de l'Italie depuis la Lombarbie jusqu'à la Sicile, ne « présente que des peuples mis hors la loi naturelle, gouvernés « sans aucune forme stable de gouvernement. »

Je me suis décidé à écrire quelques lettres sur l'Italie non pour combattre ces idées fausses en recourant à l'histoire et en rappelant, par exemple , que la souveraineté pontificale antérieure aux Carlovingiens est bien une forme stable de gouvernement, mais pour dire seulement ce que j'ai vu et les réflexions que m'ont inspirées les divers gouvernements de l'Italie.

M. de Cavour a mis à l'ordre du jour chez les ennemis de la religion ce qu'il appelle la question italienne. Profitant d'une position qui ne lui était faite que pour traiter les démêlés des puissances occidentales avec la Russie, il s'est permis de lancer un memorandum sur l'Italie dans une assemblée qui n'avait pas mission de le discuter ; de sa propre autorité il s'est posé au Congrès de Paris comme le représentant de toute la Péninsule et il s'est donné le droit de parler en son nom. Cette manière de faire du ministre piémontais a eu le résultat qui l'attendait inévitablement : le Congrès s'est séparé en déclarant la question inopportune. Malgré cet échec, M. de Cavour s'en est retourné recevoir en Piémont les félicitations de ses partisans.

Cette croisade prêchée par un des chefs du parti radical a produit une certaine sensation chez bon nombre d'écrivains et de journalistes professant les mêmes doctrines politiques que le ministre sarde ; depuis lors c'est à qui d'eux jettera une pierre nouvelle pour ébranler le gouvernement des États-Romains en le représentant aux peuples du Nord comme étant à son agonie, et comme devant bientôt disparaître sous le poids des fautes de son chef. La plupart de ces écrivains confondant dans une acception générique les abus qui existent dans les différents états de l'Italie, les rapportent tous aux États pontificaux qui sont le centre et la vie de la Péninsule et de la chrétienneté ; plusieurs

Digitized by Google

en sont même arrivés à réunir dans un même blâme les abus existant dans le royaume de Naples et les institutions romaines; ils font un épouvantail des prisons de Rome comme de celles de Naples et traitent de la même manière les institutions de bienfaisance des deux pays; d'après eux, un grand mécontentement existe en Italie, le peuple y est opprimé et c'est du Piémont qu'il attend sa délivrance et le plus grand de tous les biens sur la terre : la liberté. Quant au peuple du Piémont, il est heureux, il est libre. Ce sont là autant d'erreurs qui tendent à se propager, erreurs qui ne reposent que sur les assertions de personnes qui, pour la plupart, ont écrit sur les institutions d'un pays qu'il n'ont pas visité.

Rome est cependant le rendez-vous des voyageurs de toutes les nations; mais, les uns ne voyant en elle que la capitale du monde chrétien, s'y rendent seulement dans un but pieux; d'autres vont y retrouver les traces de l'ancienne Rome, y rechercher la ville des Césars, d'autres enfin vont y visiter ses splendides monuments et les richesses artistiques que la grande ville offre aux regards du voyageur étonné; mais presque tous éblouis par la splendeur de la ville négligent d'y visiter les établissements de bienfaisance, les hôpitaux et les prisons. Ils ne voient dans Rome que la cité aux grands souvenirs, ils négligent d'y visiter la ville même calomniée dans toute l'Europe; c'est ainsi que beaucoup de voyageurs y arrivent la tête meublée de préjugés contre la capitale du monde chrétien et la quittent sans s'être donné la peine de les éclaircir. Cette manière de faire est très-regrettable, car le Gouvernement des États pontificaux gagne à être connu de près, à être étudié dans ses lois, ses institutions et ses efforts pour le progrès; c'est ce qui m'a été prouvé pendant un voyage que j'ai fait récemment en Italie avec mon père. Je me suis trouvé en relation avec toutes les classes de la société. J'ai parlé au pauvre à l'hôpital, au détenu dans sa prison et j'ai vu les soins apportés à l'un et à l'autre; j'ai entendu les réflexions du peuple dans les États pontificaux, dans le royaume de Naples, la Sicile, la Lombardie et le Piémont; j'ai compris ce que comporte le mot liberté dans ce der-

Digitized by Google

nier pays et j'ai déploré le tort que l'on a souvent de crier à la réforme pour amener un état pire que celui qui existait précédemment.

On a beaucoup écrit dans ces derniers temps sur l'Italie; brochures, articles de journaux, pamphlets, etc., rien n'a manqué pour nuire à la considération due au Saint-Siége; tout récemment encore une brochure de M. De Franchis, intitulée : *La paix et l'Italie*, a été publiée à Paris et réellement les quelques pages sur Rome que renferme cet écrit me paraissent être un chef-d'œuvre de mauvaise foi et d'audace; il ne me semble pas sans intérêt d'en citer quelques passages pour donner une idée des pamphlets modernes sur l'Italie.

L'auteur commence en ces termes : « La condition des États « Romains est bien triste ; la vengeance cléricale immole tous les « jours des victimes nouvelles à sa défaite de 1848, ce pays est « encore gouverné par des lois barbares que la haine du clergé « rend encore plus atroces. »

Ce préambule amène nécessairement quelques grosses phrases sur l'intolérance religieuse, la corruption du clergé et le régime inquisitorial, écoutez : « L'inquisition avec toutes les « horreurs du moyen âge moins le bûcher, pour le moment, est « en pleine vigueur à Rome, sans qu'on s'en doute. » Je crois que De Franchis a bien raison d'avouer que personne ne s'en doute; c'est, en effet, une révélation toute neuve que l'auteur fait ici, il est bien regrettable qu'il n'ait pas cru devoir se donner la peine de citer quelques preuves à l'appui d'un fait qu'il avoue lui-même être ignoré de tout le monde. Je vais maintenant citer les conclusions de l'auteur, car elles résument bien la contrepartie de ce que j'espère prouver par ces lettres : et je crois qu'avant de répondre à des griefs, il faut reproduire les termes de l'accusation : « Tout cela au lieu d'instiller la religion dans « les esprits y a soulevé une haine profonde pour le catholi- « cisme, au nom duquel on exerce de si grandes horreurs et il « n'y a pas de pays au monde où il y ait moins de religion qu'à « Rome. Elle est détestée, non par elle-même mais par l'effet « du Gouvernement clérical. Aussi la colère, l'agitation, l'hor-

Digitized by Google

« reur sont les mêmes dans toutes les classes des populations ro-
« maines. Elles n'ont qu'une pensée identique : le renversement
« du Gouvernement impossible, qui a fait autant de mal aux
« hommes qu'il a fait de tort à la religion : l'union et l'indépen-
« dance de l'Italie pour trouver dans la concentration de ses
« forces les garanties de sa liberté. Cet état de choses n'est plus
« un mystère pour personne. De là l'occupation des États pon-
« tificaux par la France et l'Autriche ; ce qui montre jusqu'à la der-
« nière évidence, que ce n'est pas un parti, que ce n'est pas une
« fraction, que ce n'est pas une poignée de perturbateurs étran-
« gers, de factieux utopistes qui condamne ce Gouvernement
« barbare, mais un peuple entier. » C'est sans doute en riant que l'auteur a écrit quelques lignes plus loin : « Nous avons « esquissé rapidement ce tableau de l'Italie sans esprit de parti, « sans passions. »

M. De Franchis semble dans plusieurs passages de sa brochure déplorer tout cela dans l'intérêt de la religion ; il devrait savoir cependant que lorsqu'on veut guérir un corps que l'on croit malade, le plus sûr moyen d'y parvenir n'est pas d'en abattre la tête. Je vais d'ailleurs répondre à ses accusations en discutant en même temps les trois griefs principaux que M. de Cavour et ses partisans énoncent contre les États pontificaux : d'abord l'occupation de Rome par les troupes françaises et celle de la Romagne par les troupes autrichiennes, en second lieu l'admission des prêtres seula aux emplois et enfin l'état malheureux et l'oppression du peuple.

J'étais à Rome cette année le jour des Pâques ; je venais d'arriver dans cette ville et je considérais l'attitude du peuple quand, réuni sur la place Saint-Pierre, il attend la bénédiction du Saint-Père. Plus de cent mille personnes étaient rassemblées sur cette place, et ce peuple que nous venons de voir dépeint malheureux et opprimé par son Gouvernement, attendait paisiblement la bénédiction papale. Quand Pie IX apparut au balcon de la métropole de Saint-Pierre, tous s'inclinèrent devant leur Souverain et leur Pape ; Pie IX étendit les mains ; il leva les yeux au ciel et donna sa bénédiction *Urbi* et *Orbi*. La foule

Digitized by Google

restait toujours prosternée, et ce n'est qu'alors que le Saint-Père se fut retiré, que chacun se leva et se dispersa sans bruit, pas de clameurs, pas de murmures, rien n'indiquait un peuple dans l'oppression ni même qui a une réclamation dans le cœur comme M. de Cavour et De Franchis voudraient le représenter.

Ce que je venais de voir était pour moi une énigme; ces hommes au regard fier, à la stature hardie venaient de poser un grand acte de soumission envers leur Souverain et je me disais : à quoi servent les troupes françaises à Rome? Mais je ne fus pas longtemps pour comprendre que le peuple romain n'a plus que le physique imposant de ses pères, il en a perdu l'énergie et le courage; j'espère expliquer plus tard les causes de cette décadence; jamais ce peuple ne suscitera une révolte, mais jamais non plus il ne saura s'opposer à ce que quelques milliers de mauvais sujets viennent jeter le trouble dans la capitale du monde chrétien; qu'une révolte surgisse demain à Rome et vous entendrez ces hommes laisser échapper avec un accent de tristesse ces mots qu'ils ont souvent dans la bouche *ma che vole*, que voulez-vous que je fasse. C'est ce qui est arrivé en 1848.

Dans une situation semblable, le devoir des grandes nations catholiques n'était-il pas de sauvegarder le chef de l'Église contre les partisans des Mazzini et autres révolutionnaires. Je comprends que l'Angleterre protestante s'en plaigne, elle considère en effet Rome comme la grande prostituée vêtue de pourpre et d'écarlate, mais l'Europe catholique est là pour reconnaître un acte qui est pour les Gouvernements Français et Autrichien aussi honorable que désintéressé. Pourquoi donc M. de Cavour vient-il réclamer? Il doit savoir qu'il est le représentant d'un peuple entièrement dévoué au Saint-Siége; il doit savoir que dans aucun pays plus qu'en Piémont la religion catholique n'est enracinée dans les masses, comme nous le prouverons ailleurs, et de quel droit parle-t-il au Congrès de Paris contre les convictions du peuple qu'il représente? Il n'est d'ailleurs pas douteux pour moi que depuis la réorganisation des troupes pontificales, Rome ne puisse en cas d'émeute se passer de tout secours étranger.

Digitized by Google

Mais, dit-on, une révolte ne serait pas à craindre si les laics jouissaient de plus de libertés, s'ils pouvaient aspirer aux emplois comme les ecclésiastiques ; c'est à mes yeux une grave erreur : les ennemis de la religion auront toujours intérêt à faire naître des troubles dans Rome et l'on s'abuse en disant que les séculiers ne sont pas admis aux emplois.

La nécessité d'une souveraineté temporelle pour le chef de l'Église n'est plus mise en doute aujourd'hui, toutes les grandes puissances et tous les historiens les plus distingués le reconnaissent; il est clair en effet qu'abstraction faite de tout sentiment religieux et dans l'intérêt même de la civilisation, le Pape doit conserver une indépendance absolue et que cette indépendance cesserait d'exister du jour où il cesserait d'être chef temporel d'un état ; ce point ne fait plus question ; aussi les partisans de M. de Cavour ne pouvant chasser le Pape de ses états veulent arriver au même résultat en lui enlevant son indépendance, en sécularisant son Gouvernement, ce qui, d'une manière absolue, est incompatible avec la souveraineté qui incombe au chef de l'Église ; c'est en effet comme tel que le Pape doit avoir une cour composée d'ecclésiastiques, et comme le titre de chef de l'Église repose sur la même tête que celui de souverain d'un état, ces deux administrations se confondant en une foule de points, amènent nécessairement un assez grand nombre d'ecclésiastiques dans les fonctions du Gouvernement ; c'est là une nécessité évidente, le nier c'est nier en même temps la possibilité d'existence d'un gouvernement qui a le pape pour chef. Est-ce à dire cependant que tous les emplois doivent être occupés par des ecclésiastiques, non sans doute, car, malgré la liaison qui existe entre l'administration spirituelle et temporelle du Saint-Siége, on peut distinguer, d'une part l'administration de l'État faite par les ministres et d'autre part les tribunaux et les congrégations ecclésiastiques, c'est ce que Pie IX a compris sans attendre M. de Cavour et son memorandum et c'est aussi d'après cette distinction que nous allons voir comment les emplois sont dévolus dans le Gouvernement.

Je crois qu'il n'est pas sans intérêt pour éclaircir la question

Digitized by Google

de donner le nombre de fonctions occupées par les ecclésiastiques et par les séculiers dans l'administration de l'état ainsi que le montant des traitements perçus par les uns et par les autres. J'ai puisé ces chiffres dans la statistique générale de janvier 1848, trouvant qu'il fallait donner la situation des emplois à l'époque la plus critiquée par les adversaires de la Cour pontificale, c'est-à-dire, au temps qui a précédé la trop fameuse révolution de Rome.

MINISTÈRES.	NOMBRE de places occupées par les		TRAITEMENT ANNUEL perçu par les					
	ecclésiastiques.	séculiers.	ecclésiastiques.			séculiers.		
			Écus.	B.	Q.	Écus.	B.	Q.
Affaires étrangères.	17	30	68,486	83		11,468		
Intérieur	156	1,411	52,123			254,160		
Instruction publique	3	11	1,140			3,444		
Grâce et Justice . .	50	927	56,541	40		246,074	71	2
Finances	3	2,017	5,680			514,172	63	8
Commerce	1	61	2,000			13,136	40	
Travaux publics . .	2	100	426			34,515	06	
Guerre	»	98	»			34,151	40	
Police	2	404	4,119	68		75,072	68	
TOTAL. . . .	243	5,059	190,516	91		1186,194	75	4

Il résulte du simple aperçu de ce tableau que les séculiers ne sont pas comptés pour rien à la Cour de Rome, comme on aime à le prétendre. Il est à remarquer d'ailleurs que les simples

Digitized by Google

tonsurés sont considérés ici comme ecclésiastiques ; plusieurs grands dignitaires de l'État ne sont pas prêtres et ne le seront probablement jamais ; ainsi le cardinal Antonelli, Secrétaire d'État, n'est que diacre ; cela n'empêche pas qu'on ne m'ait montré à Rome un ouvrage français sur l'Italie où l'auteur, racontant un voyage à Rome et donnant des conseils au Gouvernement sous une couleur dévote, citait entre autres particularités qu'il avait assisté avec ferveur à la messe du cardinal Antonelli ; à la messe d'un diacre ; c'est ainsi qu'on écrit l'histoire de l'Italie moderne. Notons que si le Ministère des Affaires étrangères compte plus d'ecclésiastiques comparativement aux autres ministères et si le traitement qu'ils perçoivent est plus grand que celui des séculiers, c'est que ce ministère comprend les agents diplomatiques et je ne sache pas que l'on en soit encore venu à réclamer que la Cour pontificale se fasse représenter près des grandes puissances par des ambassadeurs séculiers, alors que la plupart de ses rapports avec les puissances étrangères ont trait à des affaires purement religieuses. Remarquons encore que ce Gouvernement de prêtres corrompus et intolérants, comme dit M. De Franchis, n'est pas bien grandement payé : le Secrétaire d'État qui est à la tête du Ministère des Affaires étrangères a pour traitement 1,272 écus.

Le Ministère de l'Intérieur est presque entièrement composé de séculiers ; car dans le nombre de 156 ecclésiastiques que porte le tableau, sont compris 134 chapelains des prisons et des forteresses, chapelains dont les fonctions sont exclusivement spirituelles, et qui ne devraient pas être compris dans le tableau ; il en résulte qu'il n'y a en réalité dans le Ministère de l'Intérieur que 22 fonctionnaires ecclésiastiques et 1,411 séculiers. On voit d'après le tableau qu'il y a au Ministère de l'Instruction publique 3 ecclésiastiques et 11 séculiers ; il va sans dire que les professeurs de l'Université ne figurent pas dans ces chiffres de même que l'armée ne figure pas dans les chiffres émis au Ministère de la Guerre. Quant aux autres Ministères, la différence saute aux yeux sans qu'il soit nécessaire de l'énoncer davantage. En retranchant de ces chiffres les chapelains et le

Digitized by Google

montant de leur traitement, on voit que le Gouvernement et l'administration de l'État sont confiés à

109 ecclésiastiques

et 5,059 séculiers,

dont l'ensemble des traitements s'élèvent à :

185,397 écus 91 baïoques pour les ecclésiastiques;

1,186,194 écus 75 baïoques pour les séculiers.

En examinant d'autre part comment est composé le Gouvernement purement spirituel du Saint-Siége, c'est-à-dire, les tribunaux et les congrégations ecclésiastiques, on trouve une preuve nouvelle que la Cour de Rome loin d'écarter les séculiers des emplois, les y admet toutes les fois qu'elle juge pouvoir le faire sans porter atteinte à la souveraineté spirituelle du Saint-Père. Rien ne serait cependant plus logique que de voir les ecclésiastiques occuper seuls des fonctions qui sont de l'ordre spirituel et cependant il n'y a que quatre congrégations dans lesquelles ne figurent pas de laïcs; ce sont la congrégation des cérémonies sacrées, celle de la discipline des réguliers, celle des indulgences et des saintes reliques et enfin la Secrétairerie des affaires ecclésiastiques extraordinaires. Toutes les autres congrégations et tous les tribunaux ecclésiastiques comptent des séculiers. Il serait trop long de donner ici un tableau des emplois comme nous l'avons fait pour l'administration de l'État; notons cependant que le nombre total des fonctionnaires dans les diverses congrégations et tribunaux ecclésiastipues est de

161 ecclésiastiques,

316 séculiers,

et que les traitements perçus par les uns et par les autres est de

36,120 écus 22 baïoques pour les ecclésiastiques;

61,830 écus 03 baïoques pour les séculiers.

Voilà des chiffres qui font tomber le grief qu'à Rome les ecclésiastiques sont seuls aptes aux emplois. Il est bien vrai que certaines charges importantes dans l'État, et notamment celles qui réclament la prélature sont toujours occupées par des ecclésiastiques. Dans chaque Gouvernement, d'ailleurs, on trouve des castes privilégiées, dans les Gouvernements absolus, c'est ordi-

Digitized by Google

nairement la classe aristocratique et dans le régime constitutionnel, il est presque de rigueur d'avoir fait partie des Chambres législatives pour occuper de hautes fonctions dans l'État. Quoi qu'il en soit de ces priviléges, il résulte clairement des chiffres que nous venons de citer que la grande part des emplois et des traitements est pour les séculiers.

Pour en finir avec les griefs contre la Cour de Rome il nous reste à discuter si réellement le peuple des États pontificaux est malheureux et opprimé. J'espère prouver dans une prochaine lettre qu'il a au contraire toutes les conditions qui amènent le bien-être et le bonheur.

Pour arriver à cette conclusion, je démontrerai que le Gouvernement des États pontificaux est un Gouvernement paternel dont l'action bienfaisante ne cesse de se faire sentir sur les masses. Le peuple romain est libre, il a peu d'impôts à supporter, moins, peut-être, qu'aucun peuple d'Europe et il a à sa disposition d'excellents établissements de bienfaisance. Rien ne sera plus facile que de le démontrer.

B.-N. Dumortier,
Docteur en Droit.

Tournay, 10 Mai 1856.

Digitized by Google

PHILOSOPHIE.

D'UNE APPLICATION DE L'ONTOLOGISME A LA CERTITUDE,

A PROPOS D'UN OUVRAGE DE M. UBAGHS.

(*Logicae seu Philosophiae naturalis Elementa*)

Quinta editio.

I.

La logique formelle n'envisage les idées que sous un point de vue abstrait, elle ne les considère qu'autant qu'elles sont les principes régulateurs des opérations de l'esprit, abstraction faite de toute réalité extérieure. La pensée pure n'atteint pas par elle-même la réalité; toutes les fois que la pensée s'applique à une vérité objective, elle la suppose acquise par une perception antérieure de la raison. On pourrait consumer toute sa vie à penser sans jamais rien connaître; si l'on n'admet la réalité à priori la pensée ne pourra jamais y conduire. Il est nécessaire que les réalités sensibles et intelligibles, que le monde, que Dieu, que tout l'ordre métaphysique et moral soient connus dans une perception directe de la raison, sinon il nous sera impossible de jamais y atteindre. « L'unique moyen d'arriver à la réalité, dit Tits, c'est de partir de la réalité. » Si le principe n'est que subjectif, si l'idée n'est qu'un tout purement idéal, que voulez-vous que l'analyse, même la plus subtile, y découvre, sinon des éléments d'une nature également idéale, sinon des notes constitutives d'une notion logique? Sans doute l'analyse est d'une admirable valeur, d'un singulier secours pour faire l'inventaire

Digitized by Google

de nos richesses intellectuelles, pour mettre de la liaison, de l'ordre dans nos connaissances; alors toutes les existences étant données, l'analyse se borne à en tirer ce qui s'y trouve contenu, et à mettre dans un plus grand jour ce qui est comme caché et renfermé dans l'intuition primitive.

Les arguments ne produisent pas la lumière, n'enfantent pas l'évidence, ils ne font que la montrer aux yeux de l'esprit. Ainsi quant à l'existence de Dieu, l'idée en étant admise comme réelle, toutes les preuves que l'on apportera en sa faveur auront une valeur incontestable pour présenter cette idée sous un aspect plus saisissant, pour la préciser, la déterminer. L'existence de Dieu est une vérité primitive et originaire de la raison et naturellement connue de l'homme avant que l'homme songe à philosopher. L'idée de l'infini c'est la base même de la raison, la lumière qui illumine tout homme venant en ce monde, véritable soleil de l'intelligence, dont les rayons divins, répandus sur l'universalité des choses rendent les choses intelligibles. La véritable raison pour laquelle l'homme est sûr de l'existence du bien, c'est cette idée même du bien. Mais cette idée n'est ni inférieure, ni postérieure à toute autre idée. Elle n'est pas postérieure à une autre idée, elle est au contraire primitive, puisque c'est par l'idée de l'infini que l'on conçoit le fini, le parfait précède l'imparfait, comme la lumière précède les ténèbres; le néant ne se conçoit que par l'être. « Comment entend-on la privation, dit Bossuet, si ce n'est par la forme dont elle prive? Comment l'imperfection, si ce n'est par la perfection dont elle déchoit? » L'idée de Dieu n'est pas non plus inférieure à une autre idée; les idées absolues en général, loin d'être plus compréhensives que l'idée de Dieu, ne sont pour ainsi dire elles-mêmes que des faces de Dieu, que les différents points de vue sous lesquels notre esprit envisage l'infini. Si elle est la plus compréhensive des idées, il s'en suit qu'on ne saurait la déduire d'une autre. Il suit de là aussi à parler rigoureusement, que l'existence de Dieu ne saurait être démontrée, parce que pour cela il faudrait un principe supérieur à la chose à démontrer, principe qui devrait renfermer en soi Dieu comme conséquence. Or, un pareil principe n'existe pas, et ne peut exister en aucune façon, la lumière divine n'admettant pas de flambeau antérieur à elle-même. Hâtons-nous de dire aussi que

Digitized by Google

Dieu n'a pas besoin d'être démontré pour que l'homme soit assuré de son existence. En effet, l'idée de l'infini est une idée de la raison; toute intelligence dans son état normal jouit du bienfait de cette idée qui nous est intime, et qui luit sans cesse aux regards de la raison. Et néanmoins tous les philosophes donnent des démonstrations de l'existence de Dieu. C'est vrai, et ce n'est pas nous qui les blâmerons de tourner les spéculations de la pensée vers ce noble but. S'il est vrai de dire qu'une démonstration de l'existence de Dieu est impossible en ce sens que la connaissance de Dieu nous manquerait avant la démonstration même et devrait être considérée comme un résultat de cette dernière, il faut d'autre part reconnaître que la réflexion peut beaucoup quand elle s'exerce sur l'idée primordiale, que tous les arguments apportés par elle ont une grande force quand ils ont pour base la perception immédiate de la vérité divine.

II.

Descartes ne tient aucun compte des principes que nous venons d'exposer. La perception directe et immédiate de la réalité par la raison, n'est pas un élément de la philosophie : c'est là la source de toutes les lacunes, de tous les défauts, de toutes les erreurs de son système. Descartes possédait à un haut degré l'esprit géométrique; mais l'intuition ontologique lui a fait défaut. Frappé d'une part de la stérilité, de l'impuissance de la philosophie et des nombreuses erreurs dont le tissu forme pour ainsi dire son histoire, épris d'autre part d'admiration pour l'exacte précision, pour la rigueur inflexible des calculs mathématiques, Descartes se demanda en présence des vicissitudes de la pensée humaine, s'il n'y aurait pas moyen de fonder la philosophie de manière à l'asseoir sur des bases solides et inébranlables, et de conduire enfin l'esprit humain à la terre promise de la vérité; il crut trouver dans les mathématiques la vraie méthode de philosopher. Il commence par exiler de son esprit toutes les idées, toutes les connaissances auxquelles jusqu'alors il avait ajouté foi. Écoutez-le plutôt? « Ce n'est pas d'aujourd'hui que je me suis aperçu que, dès mes premières années, j'ai reçu « une foule de fausses opinions pour véritables et que ce que j'ai fondé

Digitized by Google

« depuis sur des principes si mal assurés ne saurait être que fort douteux et incertain, et dès lors j'ai bien jugé qu'il me fallait entreprendre sérieusement une fois en ma vie de faire table rase de toutes « les opinions que j'ai reçues auparavant dans ma créance, et de commencer tout de nouveau dès le commencement si je voulais quelque « chose de ferme, de constant dans la science. Aujourd'hui donc je « m'applique sérieusement et avec liberté à détruire généralement « toutes mes anciennes opinions (1). »

Et voilà Descartes qui s'en va doutant de tout. « Nous douterons en « premier lieu de toutes les choses qui sont tombées sous nos sens..., « ensuite nous douterons aussi de toutes les autres choses qui nous ont « autrefois paru très-certaines, même de *démonstrations mathématiques* et de *principes*, parce que nous avons ouï dire que Dieu qui nous « a créés peut faire tout ce qui lui plait, et que nous ne savons pas encore si peut-être il n'a pas voulu nous faire tels que nous soyons toujours trompés même dans les choses que nous croyons le mieux connaître (2). » Il faut remarquer ici que tous les arguments que Descartes avance en faveur du doute, sont les mêmes que les sceptiques apportent contre la possibilité de s'assurer de la vérité objective. Il va jusqu'à dire : « Enfin je suis contraint d'avouer qu'il n'y a rien du tout « dont je ne puisse en quelque façon douter, et cela non pas par inconsidération et par légèreté, mais par des raisons très-fortes et mûrement considérées, de sorte que dorénavant je ne dois moins sérieusement m'empêcher d'y donner créance, qu'à ce qui serait manifestement faux .... » « C'est du doute universel que comme d'un point fixe « et immobile que j'ai résolu de tirer la connaissance de Dieu et de tout « ce que renferme le monde (3). » On a peine à croire comment un esprit sérieux puisse s'oublier à ce point. Descartes doute de tout, même des principes, même des vérités mathématiques. Mais alors quel refuge lui reste-t-il? d'où tirera-t-il la certitude à la recherche de laquelle il veut se livrer, à laquelle son âme aspire? Depuis quand est-ce que le

(1) Méd., tom. I, pag. 255.

(2) Principes de la philosophie, tom. III, pag. 54.

(3) Tom. XI, pag. 353.

Digitized by Google

néant peut produire l'être?... Cependant Descartes croit être parvenu à la démonstration rigoureuse de l'existence de son moi, de sa personnalité. Passons condamnation sur le paralogisme où tombe Descartes quand il prétend avoir démontré son existence, après qu'il a déclaré précédemment qu'il pouvait douter de tout, même de principes, et de mathématiques, c'est au nom de ces principes qu'il entend sortir de son doute : cela se conçoit-il? Celui qui doute en principes est condamné à rester dans son doute, à rester muet, où s'il veut dire un mot, il doit se contenter de dire : Je doute. Descartes s'imagine avoir trouvé dans le famaux, *Je pense, donc je suis*, le principe général du vrai critérium, la marque de la vérité, l'évidence en un mot, mais l'évidence mathématique, l'évidence qui conduit l'esprit à une certitude absolue dont le contraire est impossible, dont l'opposé emporte contradiction. « Celui « qui cherche le chemin de la vérité ne doit pas s'occuper d'un objet « dont il ne peut avoir une science égale à la certitude des démonstra- « tions mathématiques » Descartes applique ensuite le procédé géométrique à la démonstration de l'existence de Dieu : « Pour moi, dit-il, « j'ose bien me vanter d'avoir trouvé une preuve qui me satisfasse en- « tièrement et qui me fait voir plus clairement que Dieu est, que je ne « sais la vérité d'aucune proportion géométrique. » Or, cette preuve la voici : J'ai l'idée d'un être tout parfait, or l'existence est une perfection, donc l'être tout parfait existe nécessairement. Mais cet argument est dénué de toute valeur ontologique, dans le système de Descartes. En effet puisque le fondement de la philosophie est pour Descartes la conscience de soi, car de sa pensée et des idées qu'il y découvre, l'idée de Dieu est donc pour Descartes purement interne, subjective, un fait de conscience. Comme la seule règle qu'il ait admise, — malgré son doute, en dépit de lui, — pour reconnaître la vérité, est d'affirmer ce qui est contenu dans une idée claire et distincte, il ne pourra affirmer de Dieu son existence que pour autant que cette existence sera renfermée dans l'idée claire de Dieu; l'existence de Dieu ne sera géométriquement démontrée qu'à condition que l'existence soit une propriété nécessairement inhérente à l'idée, comme la rondeur à un cercle. Or, tout est purement formel dans la pensée de Descartes; l'idée de Dieu interne, et inhérent à l'esprit ne peut constituer dans son système, qu'un tout purement idéal; alors

Digitized by Google

Descartes en vertu de la logique et du principe d'identité, au lieu de conclure que cette idée claire de Dieu renferme nécessairement l'existence, aurait dû se borner à dire que cette idée, puisqu'elle est formelle et subjective, renferme nécessairement parmi ses *notes* constitutives la note d'existence, la *note* seulement et rien de plus. On ne sortira jamais, ce nous semble de ce dilemme. L'idée de l'infini, de l'être tout parfait, de Dieu, est subjective ou objective, formelle ou réelle. Si elle est réelle, vous avez déjà à priori ce que vous cherchez, c'est-à-dire, l'existence; pourquoi alors tout cet appareil géométrique pour se mettre en quête de ce qu'on possède; si l'on admet l'idée de Dieu comme objective, on admet par là même que Dieu existe indépendamment de la démonstration, on reconnait que la perception de Dieu est un acte de la raison antérieure à la philosophie : la méthode cartésienne alors n'a plus de sens. Avouez-vous au contraire que l'idée que vous avez de Dieu n'est qu'une idée subjective et formelle comme Descartes et les siens doivent le dire; alors il est impossible de déduire, par l'analyse rigoureuse, le réel du formel, l'être de l'idéal, comme nous l'avons prouvé plus haut. Car depuis quand est-ce que la conclusion peut-être plus large que les prémices? Que si néanmoins tout en tenant l'idée de Dieu pour une modification de l'âme, une forme de l'esprit, on s'obstine à vouloir en tirer nécessairement l'existence réelle, on est conduit à dire que Dieu lui-même est une forme de l'esprit, ou ce qui est la même chose, à affirmer que l'esprit est Dieu. Nous verrons tantôt comment cette conclusion a été tirée par la philosophie allemande.

III.

Il ne sera pas hors de propos, croyons nous, de retracer ici les conséquences diverses et destructives de toute philosophie que des penseurs, logiciens inexorables, ont cru pouvoir tirer des principes cartésiens. Faisons d'abord remarquer que le procédé de Descartes est dans une impuissance complète vis-à-vis du scepticisme. Les sceptiques disent : nous avons dans notre esprit des idées, mais des idées intermédiaires, formelles, subjectives; or pour que nous soyons certains des vérités objectives qui y correspondent, il faut que nous puissions les démontrer,

Digitized by Google

par l'analyse rigoureuse de nos idées, de manière à ne pouvoir en douter. Or cela est impossible, ajoutent-ils, donc nous devons rester dans un doute absolu vis-à-vis de la réalité. Les partisans de Descartes au contraire, tout en adoptant l'hypothèse des idées subjectives et en l'appuyant sur le procédé de l'analyse rigoureuse, prétendent néanmoins démontrer d'une manière victorieuse et infaillible l'existence des réalités extérieures. C'est un vice de logique, cette démonstration est impossible, comme nous avons cherché à le montrer précédemment. Ce sera la gloire éternelle de Kant d'avoir fourni de cette impossibilité une démonstration triomphante et inattaquable. Il n'a pas eu de peine à prouver qu'une fois admises, les idées subjectives, comme principes, et l'analyse rigoureuse comme méthode, il est de toute impossibilité de parvenir par ce moyen à la connaissance scientifique, ou à la démonstration d'une réalité quelconque. L'esprit est forcé de et par la logique à se renfermer dans son monde idéal. Ainsi voilà le subjectivisme complet sorti de la philosophie cartésienne, le scepticisme scientifique proclamé à l'égard de toute réalité, au nom des principes de Descartes. Bossuet n'avait-il pas raison d'exprimer des craintes pour les conséquences désastreuses qui sortiraient un jour de la méthode cartésienne. Une partie de ces conséquences, nous venons de la voir se produire. Mais la méthode devait en enfanter d'autres qui, filles terribles et immorales, devaient ravager le champ de la philosophie. Une fois qu'un principe est admis dans les écoles, une fois que l'esprit de système s'obstine à le creuser, il ne s'arrête plus dans sa marche, il faut qu'il le retourne en tout sens, il ne se donne de trêve qu'il ne l'ait épuisé en le déroulant de conséquence en conséquence, jusqu'enfin l'erreur s'affaiblissant par ses propres évolutions finisse par succomber et mourir d'inanition. Le subjectivisme si rigoureusement formulé par Kant et né de la philosophie cartésienne devait contre le vœu de son auteur sans doute, conduire la raison au labyrinthe ténébreux du panthéisme. Kant avait jeté la raison dans une humiliation profonde en la déclarant impuissante à démontrer l'existence d'une réalité quelconque. Cette humiliation la raison ne voulut pas la subir. Ceux qui ne veulent reconnaître d'autre autorité que celle de la philosophie, ceux pour qui la science est l'unique idole à laquelle l'esprit doive sacrifice, comment pouvaient-ils se condamner à se renfermer

Digitized by Google

dans l'enceinte solitaire du moi, se contenter d'abstractions qui ne contiennent pas l'être, et se laisser bercer par des chimères qui ne disent rien à l'âme? En un mot comment pouvaient-ils être satisfaits de formules stériles? Comment trouver le repos de l'esprit dont l'activité est l'essence et la vérité un besoin, dans une philosophie qui abdiquait devant la vérité objective? Ces hommes ont dit à Kant : nous admettons votre principe, nous avouons avec vous que nous ne connaissons que notre esprit et ce qui lui est identique, mais vous avez tort de dire qu'il n'y a que les idées qui soient une et même chose avec votre esprit ; sans doute nous n'avons la science que de ce qui est identique à nous-mêmes, mais nous voyons en nous-mêmes la réalité ; vous avez tort de l'exclure de l'intelligence. Nous connaissons par la pensée, l'âme, Dieu, le monde, donc l'âme, Dieu et le monde sont identiques à notre pensée. Dès lors le principe fondamental et scientifique du panthéisme était posé, l'identité du sujet et de l'objet était proclamée au nom de la science : il devait sortir de cette identification, tous ces systèmes si tristement célébrés, qui, les mêmes pour le fond, empruntent une physionomie particulière à la manière dont leurs auteurs ont entendu et formulé l'identité du sujet et de l'objet que l'on venait d'annoncer comme une révélation sublime, comme le dernier mot de la philosophie. Telle fut l'œuvre de Fichte; Schelling et Hegel. Ils ont perverti le bon sens et préludé à l'anéantissement de la raison. La philosophie sous leur plume est devenue un monstre intellectuel dont on pourrait dire ce que Virgile a dit d'un autre monstre :

« Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum. »

A Dieu ne plaise que nous nous livrions à des plaisanteries déplacées à l'endroit des humiliations de la raison. Ne faut-il pas plutôt gémir des écarts d'un esprit qui proclame l'identité de l'être et du non être, de la réalité et du néant? Mais cela ne suffit pas. Il faut, comme dit Gratry, des haines vigoureuses contre ces systèmes corrupteurs de la raison humaine, contre ces attentats au bon sens, contre ces théories homicides qui tuent la raison, ou la condamnent à se suicider elle-même. Les monstruosités du panthéisme, voilà ce qui a enfanté la philosophie du moi. Grâce au ciel ! après avoir ravagé bien des âmes, après avoir accu-

Digitized by Google

mulé bien des ruines dans le domaine de la science, le panthéisme a presque complétement disparu. L'esprit est doué d'une certaine droiture, d'une certaine équité naturelle qu'on nomme le bon sens et qu'on ne peut jamais perdre entièrement. Heureusement pour la philosophie le bon sens commence à revendiquer ses droits. La maladie intellectuelle du dix-neuvième siècle diminue chaque jour; le monstre est blessé à mort, et malgré les efforts tentés dans notre pays pour lui remettre du nouveau sang dans les veines, nous espérons qu'on ne le ressuscitera pas (1). En rappelant ces écarts de la raison nous faisons l'histoire de la philosophie contemporaine. Nous croyons ne nous être pas trompé en les attribuant à la méthode de philosophie inaugurée par Descartes et développée par Kant. Mais il ne faut pas se contenter de signaler le mal, il faut aussi indiquer le remède.

Il y a, ce nous semble, deux voies à suivre pour sortir, soit des muettes profondeurs du scepticisme, soit des lugubres cavernes du panthéisme. C'est le système de la foi naturelle accordée par la raison à la vérité objective, ou bien le système de la perception immédiate de cette même vérité par la raison. Dans le premier cas on regarde les idées de toutes choses, soit des vérités corporelles, soit des vérités spirituelles comme des idées intermédiaires, et l'on prouve que la raison croit naturellement à la fidélité représentative de ces idées. C'est un fait universel que tout homme jouissant d'un sens droit croit comme par instinct qu'il y a un objet qui correspond à ces idées; on ajoute que si rien dans la réalité ne répondait à ces idées, ces idées elles-mêmes seraient un bagage inutile, un tourment de l'esprit. Les partisans de ce système avouent que la démonstration rigoureuse, dans l'hypothèse où ils se placent, est impossible, mais ils prouvent que c'est une nécessité de l'esprit d'ajouter foi aux idées comme représentant la réalité. Une autre méthode à suivre pour arriver à la vérité objective, et plus philosophique à notre avis, c'est la méthode ontologique, le système de la perception immédiate des

(1) L'Université de Louvain a été pour beaucoup dans la réaction qui s'opère contre le panthéisme. M. Nic. Moeller a démasqué l'inanité de la sophistique allemande; M. Tits l'a combattue dans M. Ahrens qui l'avait importée en Belgique, et dernièrement M. Laforêt lui a donné le coup de grâce quand M. Tiberghien a tenté de remettre en honneur les doctrines de son maître.

Digitized by Google

réalités extérieures. C'est cette deuxième méthode que M. le professeur Ubaghs cherche à faire prévaloir dans la nouvelle édition qu'il vient de donner de la logique latine.

IV.

M. Ubaghs, tout le monde le sait, est un des vétérans de la philosophie en Belgique ; il a rendu à cette branche importante du savoir de signalés services. Les articles nombreux qu'il a publiés dans la *Revue catholique* ont jeté un grand jour sur les graves questions de *l'origine de nos connaissances* et de *la nature de nos idées ;* les traductions savantes et fidèles qu'il a données de plusieurs grands philosophes du moyen âge mettent tous les esprits à même d'aller puiser à leur vraie source les principes de la belle et grande métaphysique chrétienne. Par ses manuels, si clairs, si méthodiques, qui sont dans notre pays d'un emploi, pour ainsi dire, universel et en honneur à l'étranger, le savant professeur a beaucoup contribué au mouvement scientifique dont la Belgique a été le théâtre depuis la conquête de son indépendance. Disons aussi qu'il a été puissamment secondé par les maîtres habiles qui emploient ses livres, et par les heureuses dispositions de la jeunesse tant sur les bancs de l'université que du séminaire.

Le docte professeur, dont l'activité est infatigable, vient de publier une nouvelle édition de l'un des plus importants manuels de sa logique latine. Depuis plusieurs années, M. Ubaghs avait pris parti pour les idées immédiates, et dans cette nouvelle publication il fait l'application de cette théorie à la question de la certitude.

La certitude est le problème fondamental que la logique doit résoudre. Nous avons vu comment Descartes, parti des idées intermédiaires, et s'appuyant sur la méthode géométrique de l'analyse rigoureuse, fit naufrage en croyant aborder à un résultat. Si l'on substitue à l'hypothèse des idées intermédiaires, la théorie plus rationnelle des idées immédiates, la question de la certitude est résolue par là même. On sait que dans les temps modernes c'est Thomas Reid qui a le plus vigoureusement combattu le premier les idées intermédiaires, pour baser la théorie de la connaissance sur la perception immédiate de la vérité. Reid avoue

Digitized by Google

n'être sorti du scepticisme de Berkeley et de Hume qu'après avoir reconnu la légitimité de cette doctrine. Il prouve très-bien que l'opinion des idées intermédiaires est opposée au sens commun. En effet, tout homme qui n'a pas appris cette expression de quelque philosophe, croit sincèrement quand il voit un être quelconque, que c'est bien cet être et non son image, qui frappe sa vue. Tous ceux qui ont parlé de ces idées-images en parlent comme d'une chose incontestée, sans jamais chercher à donner une preuve à l'appui de leurs assertions. Je sais très-bien qu'on va répondre : mais la physique ne démontre-t-elle pas l'existence d'une image qui se peint sur la rétine et au moyen de laquelle l'œil voit l'être qu'elle représente ? Nous ne nions pas le fait de cette image ; aussi n'est-ce pas d'elle qu'il s'agit ici, mais de l'image péripatéticienne formée par l'intellect dans le *sensorium commune*. Reid ajoute que ces images ont été inventées pour expliquer les opérations de l'esprit et qu'elles n'ont servi qu'à les embrouiller. Enfin, il défie tout esprit droit d'accepter franchement les conséquences de cette hypothèse, c'est-à-dire, l'idéalisme de Berkeley et le scepticisme de Hume. Mais Reid n'avait vu qu'un côté de la question. Le philosophe écossais n'avait étendu l'intuition directe de la réalité qu'au monde corporel, aux vérités physiques, il ne l'avait pas étendu au monde intelligible, aux réalités métaphysiques. L'école philosophique de Louvain, MM. Tits, Mœller, Ubaghs, Laforêt, Launay, ont comblé la lacune. De même que nous percevons directement les corps, ainsi nous percevons directement les réalités ontologiques. Les partisans des idées intermédiaires avouent que ces idées sont des formes de l'esprit, des manières d'être de l'intelligence, des modifications de l'âme.

Or, ces modifications, ces formes, ces manières d'être participent nécessairement du caractère du sujet qu'elles affectent, et en qui elles résident. Mais ce sujet, qui est l'esprit, est fini, variable, contingent, tandis que les vérités métaphysiques se révèlent à nous comme immuables, éternelles, nécessaires ; donc ce sont ces vérités mêmes que nous percevons, autrement nous ne les percevrions pas ; car en dehors d'elles nulle chose n'a les caractères que nous leur reconnaissons. Notre esprit entre autre, et ce qui est identique avec lui n'a rien des caractères sous lesquels les vérités métaphysiques se manifestent à nous. Nous perce-

Digitized by Google

vons donc en elles-mêmes par une intuition immédiate, les vérités métaphysiques. Cette connaissance immédiate est d'abord directe et spontanée. Dans ce premier acte l'esprit ne distingue pas l'objet, de son intelligibilité, de son évidence; il perçoit tout in concreto; aussi longtemps que l'esprit n'a que cette perception directe le doute lui est impossible. Plus tard l'activité de la raison change cette connaissance directe en connaissance réflexe; l'esprit se reporte alors vers l'objet de sa première vue; il cherche à considérer ce qui est contenu dans l'intuition primitive, il se rappelle par quels moyens et de quelle manière il a acquis cette connaissance primordiale, et surtout pour quels motifs il adhère à la vérité. C'est alors seulement qu'il commence à distinguer l'évidence de l'objet même; alors aussi seulement le doute devient possible. Le doute ne peut pas venir de l'objet perçu qui est vrai en lui-même indépendamment de la perception de l'esprit, le doute ne peut naître que du sujet, alors que le sujet sortant de l'intuition directe et primitive, réfléchit sur ses opérations. La réflexion ne crée rien, elle opère sur des matériaux reçus précédemment, elle peut classer, coordonner, développer les connaissances premières, mais elle ne peut les donner; ses opérations, comme le mot l'indique du reste, supposent une perception antérieure : Réfléchir qu'est-ce autre chose qu'un retour de l'esprit sur lui-même, soit vers un objet perçu par avance? La chose importante à remarquer ici, c'est que la connaissance directe renferme tous les éléments de la certitude. Vérité, évidence de l'objet, adhésion du sujet, voilà tout ce qui constitue la certitude; or, tout cela se retrouve dans la connaissance directe. Il y a vérité par là même qu'il y a connaissance, c'est-à-dire, appréhension mentale d'une réalité; or, toute réalité est une vérité, la vérité, c'est ce qui est; il y a adhésion de l'esprit; et telle est la force et la puissance de cet assentiment de l'esprit qu'il ne songe pas même à douter de l'objet de la vue; enfin il y a des motifs pour lesquels l'esprit accorde son assentiment. Si les motifs manquaient, l'esprit refuserait son adhésion; ces motifs, c'est l'évidence même, qui n'est elle-même que le rayonnement, l'éclat de la vérité. Ces motifs sont identiquement les mêmes que ceux dont la raison se rendra compte plus tard, lorsque par l'abstraction elle séparera l'évidence de l'objet même, c'est-à-dire quand la certitude directe se changera en certitude réflexe ou scientifique.

Digitized by Google

C'est ici qu'apparaît toute la supériorité de l'ontologisme sur l'intermédiarisme ; le premier l'emporte sur le second dans la même proportion qu'au point de vue scientifique, la vue même d'un objet est supérieure à la croyance, à l'existence de cet objet. En partant des idées intermédiaires, on ne peut jamais aller au delà de la croyance; il y a croyance, croyance naturelle, rationnelle, nécessaire, nous le voulons bien, mais dans cette hypothèse, il ne saurait y avoir science proprement dite. Il ne peut y avoir science dans le sens philosophique du mot que pour ceux qui admettent l'objectivité immédiate des idées. En effet, nous n'avons dans la science que des vérités qui sont claires et évidentes par elles-mêmes et des vérités que nous déduisons des premières. Les premières sont les vérités principes qui possèdent une évidence propre et non empruntée, une lumière inhérente et non extérieure ; les secondes ce sont les vérités secondaires, qui n'ont pas en elles-mêmes leur raison d'être, ni partant leur raison d'être connues, mais qui sont contenues dans les premières, dont la lumière rejaillit sur les secondes. Il y aura donc science de la réalité, certitude scientifique, si les principes sont eux-mêmes réels, sont eux-mêmes des vérités réelles et existentes, et non abstraites et formelles. Or, l'ontologisme enseigne que ces principes sont réels, que ce sont des vérités saisies immédiatement par l'esprit; et s'il y a vue même de la réalité, il y a donc science de la réalité. La méthode cartésienne est ainsi sapée par sa base, l'idéalisme de Berkeley n'a plus de sens, tout l'échafaudage de Kant s'écroule.

V. H. W.

Digitized by Google

LORENZO ou LE CONSCRIT,

HISTOIRE LIGURIENNE DE 1810 A 1814.

Suite.

Dans une vallée profonde, formée par les derniers défilés des Apennins de Bracco, est enfermé, comme dans une coquille, le Borghetto, village de cent foyers, où se trouve aujourd'hui un relai de poste le long de la route militaire qui de la Lunigiana s'élève à travers mille détours sur les cimes des plus hauts rochers de la Ligurie. Mais en 1812 on n'avait pas encore construit de route au sein de ces précipices difficiles et il fallait les traverser à cheval. Devant une petite habitation flanquée d'écuries, taverne de l'endroit qui servait d'auberge aux voyageurs, se tenait un groupe de gens de service commentant avec chaleur le mouvement inusité qui se manifestait depuis trois jours sur ces chemins montagneux. D'abord on avait vu paraître sur les hauteurs cinq chevau-légers, qui étaient descendus au Borghetto tout en nage et avaient demandé si l'on n'avait pas vu passer par là deux jeunes seigneurs à cheval, l'un maigre et sec, ayant les cheveux noirs et frisés, les dents supérieures fort longues et ressortant un peu sous la lèvre; l'autre gros, ayant le regard assuré, un front large, une touffe de cheveux châtains au côté gauche, un air déterminé, une démarche franche et dégagée. A ces questions nos gens avaient haussé les épaules, en disant : Hum... Nous n'avons vu personne si ce n'est une troupe de muletiers qui transportent de la chaux à bâtir pour le sanctuaire de Robbiano et qui ont passé ici ce matin.

Deux heures après arrive une estafette et vers le soir une autre. Le lendemain des voltigeurs se montrent sur les plus hauts escarpements, d'autres battent les traverses et les carrefours, quelques-uns s'arrêtent pour camper en plaçant des sentinelles aux passages et en formant des rondes autour d'eux. — Que diable cherchent ces gens-là? disaient nos

Digitized by Google

villageois réunis devant l'auberge, sans doute que ces fins merles ont laissé échapper de leurs cages quelque grive ou quelque moineau! — Penses-tu, disait un gros garçon qui avait les mains en poche et qui passait pour le notaire et le pharmacien du village : ce sont là des mystères diplomatiques; vous autres ignorants, que savez-vous en diplomatie? Nous avons en Toscane la duchesse Élisa, sœur..., hem... Vous m'entendez bien, — et ici il levait le manteau et roulait les yeux en regardant fixement. — A Savone se trouve le Pape; je ne voudrais pas, mais... c'est indigne...; eh oui, je l'ai vu de mes propres yeux, et quand il bénissait le peuple du haut du palais Sansoni, il paraissait avoir les yeux attachés sur moi. Oh, je crois encore le voir!

— Parle plus haut et plus clair, que veux-tu dire par là? Veux-tu que la princesse Elisa s'échappe de Florence? dit le cuisinier. Elle est trop bien à Pitti, et quand on est bien on y reste, dit le proverbe. Le Pape... oh, le Pape est doux comme un agneau : non, non : il y a tant de dogues commis à sa garde, qu'il prie, gémit et vit séquestré du monde, même le brigadier qui passa l'autre jour ici disait que l'Empereur veut l'appeler à Paris.

Pendant que les montagnards du Borghetto discouraient de la sorte, il se passait bien autre chose à la Spezzia. C'était merveille de voir les signaux s'élever vers les tours, les mouvements des deux brigantins, gardiens du port, les courses du palais du gouvernement à la darse, l'agitation des barques dans les chantiers, les allées et les venues de tous ces hommes de mer. Les deux brigantins ayant levé l'ancre, l'un cingla le promontoire du couchant, l'autre alla croiser au levant autour de Lerici et de Portovenere. Chacun avait des vigies en vedette pour éclairer l'horizon et se mettre en garde contre les croiseurs anglais. Entre les deux brigantins voltigeaient mille petits bateaux pour transmettre les ordres des deux commandants. Ces légers bâtiments abordaient tous les pêcheurs qu'ils trouvaient en mer, les douaniers sortaient de leurs barques, les fouillaient de la poupe à la proue et disaient aux chiourmes : Qui êtes-vous? — Moi? Ne savez-vous pas que je suis Georgetto? — Et vous? On m'appelle Bocca, mais je suis Bartolomes, fils de Donato, frère d'Angioletto, calfat de la darse. — Et vous, vite, comment vous appelez-vous? — Loenzin. — Ah, Lorenzo! Lorenzo! fils de Giano, hé? — Non, seigneur, mon père se nomme Bernard, et votre seigneurie peut savoir que sa sœur, qui est ma tante, habite l'angle de la place. — Vous êtes conscrit, vous voulez fuir chez les Anglais : au nom de la loi, je vous arrête. — *Bella Madonna Caa,* je n'ai fait rien de mal,

Digitized by Google

savez-vous. La conscription est pour les garçons, mais moi, j'ai une femme et des enfants : je me mêle de mes affaires, et quant à fuir, c'est un embarras que je ne veux pas me donner.

Ces croiseurs cherchaient sur toute la côte de ce grand golfe de la Spezzia, chaque baie, chaque réduit, chaque petit cap, chaque écueil, chaque creux de rocher et tous les pêcheurs qu'ils trouvaient ils les saisissaient et plusieurs d'entre eux furent bel et bien garrottés et conduits devant le président du Buongoverno et soumis à mille interrogatoires tracassiers.

Cette bagarre avait lieu dans le golfe, comme chacun peut l'avoir compris par les dernières paroles du chapitre précédent, parce que les Français, trompés par Violentina, pensaient que Lorenzo avait cherché à s'enfuir sur quelque vaisseau anglais. Mais Lorenzo, depuis plusieurs jours déjà, était dans la profonde retraite de son rocher en compagnie des colombes et de ses tristes pensées. Qui pourrait décrire la nuit de cette séparation? Parler de la douleur paternelle? des angoisses de Violentina, et des efforts que dut faire Lorenzo pour s'arracher, peut-être hélas pour toujours, à ces bras et à ces cœurs pleins d'amour?

Le nuit était sombre et orageuse. Depuis trois jours le ciel était couvert de nuages noirs, épais, profonds. Leurs lourdes masses, chassées par le vent du sud, se mouvaient dans les airs et se découpaient en blocs fuligineux, qui s'abattaient sur la mer et s'étendaient sur l'onde comme d'affreux linceuils, tandis que les vagues obscurcies, écrasées sous leur poids, mugissaient dans un aspect terrible. Tout était prêt pour effectuer le hasardeux projet; et ces trois cœurs, qui avaient éprouvé jusque là toutes les agitations, les incertitudes à venir, mais qui ne pouvaient pas mesurer toute l'horreur de l'acte qu'ils allaient poser, n'avaient plus qu'à porter le grand coup avec une inébranlable résolution.

L'heure du souper était venue et aucun étranger ne se trouvait là pour troubler la liberté domestique, liberté si douce et si chère aux bonnes âmes. Chacun cherchait à cacher ses chagrins à la marquise, qui attendait depuis plusieurs jours le départ de son fils pour la Sardaigne. Quand les estafiers furent sortis, elle se retourna vers Lorenzo et lui dit :

— J'ai donné à ton père les lettres de recommandation pour nos amis de Cagliari et de Sassari : je te recommande, mon fils, de te préserver de l'air mortel qu'on respire dans cette île à certaines époques et dans certains endroits, et des eaux malsaines qu'on y puise parfois à certaines sources; et comme tu aimes beaucoup la chasse, laisse-toi guider et conseiller par les hommes prudents et ne t'expose pas à prendre de la

Digitized by Google

température, comme disent les Sardes : en un mot conduis-toi avec sagesse et prends garde à tout. Dieu m'inspire la ferme confiance que ton bon Ange te conduira et te ramènera sain et sauf. Sache que, depuis plus d'un mois, on dit des messes pour toi à la Madone de Savone, à celle d'Acqua Santa, à celle d'Oregina, à la Madonnetta et aux Vignes.

— Maman, dit Lorenzo, pour mêler un peu de gaîté à tant de chagrin, et parce qu'il était incrédule, maman, toutes ces Madones sont-elles sœurs, cousines, ou du moins parentes entre elles? Il y en a un bataillon.

— Mon fils, il ne faut pas plaisanter avec la Mère de Dieu qui aime d'être honorée par les fidèles en différents lieux et sous divers titres, comme les reines de la terre, qui se plaisent d'être appelées augustes, puissantes, clémentes, et dispensent leurs faveurs tantôt à la cour, tantôt dans la simplicité des champs, tantôt parmi les charmes de leurs somptueuses villas.

— Violentina avertit Lorenzo d'un regard inquiet et sévère, et ce regard vif et perçant frappa le jeune inconsidéré et le rappela à lui-même. Prenant un air sérieux, il dit — Maman, vous qui êtes si bonne, recommandez-moi à Marie, et comme je dois me rendre demain à Gênes de fort bonne heure, donnez-moi votre bénédiction.

— Comment! te mettre en mer par ce temps détestable. Mon Dieu! j'espère que ton père ne le souffrira pas. Giano, que vous en semble? pour affronter cette mer il faut être corsaire ou fuyard.

— D'ici à demain, vous verrez, Nicoletta, répondit Giano, que le vent et la mer s'apaiseront; en tout cas Lorenzo pourra partir à cheval, car il est bon qu'il revoie ses amis avant de s'en aller. J'aurai soin au surplus d'envoyer la tartane après demain pour le reprendre. Maintenant, Lorenzo, allons dormir. Demain avant le jour, ou Perico sera prêt avec la barque, ou Siro aura sellé Tamerlan et vous accompagnera avec Bérénice.

— A ces mots tous se levèrent, et Lorenzo, dont le cœur battait comme un marteau, se jeta à genoux, demanda la bénédiction à sa mère et lui baissa la main; mais l'émotion qu'il éprouva fut si vive qu'il laissa tomber sur cette main une larme brûlante qui fit trembler la marquise. — Lorenzo, dit-elle, tu pleures, qu'as-tu?

— Je ne pleure pas, maman, c'est la flamme de la bougie qui m'a frappé l'œil droit au moment où je me levais de table : voyez — et il reprit la main et la baisa de nouveau avec une sainte sérénité. Violentina prit le bras de sa mère et la conduisit à sa chambre selon sa coutume.

Digitized by Google

Après qu'elles eurent dit leurs prières et pendant que la camérière faisait son service, Violentina lui arrangea les cheveux, l'aida à se déshabiller, la plaça au lit, lui ajusta le bonnet de nuit sur la tête, la baisa au front et se retira vers son appartement. — Mais sa mère la rappela en disant : — Ma fille, as-tu pensé à tout ce qu'il faut pour Lorenzo? Dis à Mariette qu'elle place dans son sac quatre chemises, six mouchoirs et autant de chaussettes de soie : pour trois jours ce sera plus que suffisant. — Cela sera fait, maman, répondit Violentina, qui descendit aussitôt au jardin où Lorenzo arriva bientôt après par un autre escalier et tous deux gagnèrent le fond où Baptiste les attendait.

Seigneur Lorenzo, dit le prudent et fidèle serviteur, ne craignez pas la descente, quand vous serez assis sur la barre, je vous lierai le corps au cable avec une ceinture de cuir pour vous empêcher de tomber en arrière si vous veniez à le lâcher. En outre j'ai apporté un croc pour vous aider à pénétrer dans la caverne. Quand vous serez entré retirez-le après vous, car il vous sera très-utile dans la suite. Lorsque nous vous aurons tiré sur la barre je vous suspendrai au cou cette lanterne couverte. Dès que vous aurez franchi le seuil découvrez-la pour éclairer votre marche dans l'intérieur où vous trouverez sur une table un pied de chandelle en verre dont le lumignon est couvert d'un éteignoir. J'ai aussi préparé des charbons sur le réchaud que vous trouverez au bas derrière une pointe de roche, allumez-le et recouvrez-le de cendre afin que le matin vous ayiez de la braise pour faire le chocolat. Au surplus, vous pourrez voir tout à votre aise ce qui a été préparé et disposer chaque chose selon votre bon plaisir. Ce soir il ne faut pas manquer de boire un bon verre de vieux chypre, qui se trouve sur la petite table à côté de la bougie. Il vous réchauffera le sang et vous aidera à faire un bon somme : vous verrez, seigneur maître, le petit lit nuptial que vous a préparé Baptiste !

Cependant minuit approchait, le vent soufflait avec force, la mer mugissait horriblement le long des murs du jardin, le ciel était profondément sombre et menaçant et la solitude mortelle. En ce moment le marquis descendit du côté du palais à pas lents et incertains et si un peu de lumière avait éclairé son visage on l'aurait vu couvert d'une étrange pâleur tant était grand le chagrin qui lui serrait et suffoquait le cœur. Violentina courut à sa rencontre en disant : — Courage, papa, Dieu nous garde et son ange nous accompagne. — L'ayant pris amoureusement par le bras, elle le conduisit près de Lorenzo en le priant de le baiser et de le bénir.

Digitized by Google

Le jardin s'ouvre, Baptiste met les cordes dans la barque, tend la main à Violentina et à Lorenzo qui en font autant à leur père; ils s'éloignent, ils voguent et de baie en baie ils arrivent aux pieds du grand rocher. Ils amarrent la nacelle, l'attachent fortement à un tronc d'arbre; Baptiste, chargé des cordes, marche le premier, les autres le suivent avec peine en s'attachant aux souches et en s'aidant des mains et des pieds. Arrivé sur la cime du rocher, Violentina, comme poussée par un mouvement de cœur, court aux pieds de la statue de Marie, les embrasse, les baise, les tient longtemps collés à ses lèvres sans proférer une parole, les baigne de larmes, les presse entre ses bras, puis descend auprès de Lorenzo et lui dit à voix basse : — Frère, espérance et courage, — le baise sur le front, s'arrache à l'étreinte fraternelle, saisit la barre, la place rapidement sous Lorenzo, aide Baptiste à le lier, puis se tournant vers son père : — Allons, s'écria-t-elle, prenez un cable, et vous Baptiste l'autre; Lorenzo, descends tranquillement; va, et que la bénédiction de Dieu repose sur toi. — Lorenzo descendit doucement du haut de la roche, et quand il se mit en face de la caverne il jeta le crochet à l'entrée, sauta sur le seuil de la grande ouverture, se leva, fit quelques pas, detacha sa ceinture, se débarrassa de la barre, la rejeta hors de la caverne, et la vit remonter. Quand le marquis et sa fille s'aperçurent que la corde était délivrée de son poids, ils se hâtèrent de la retirer en haut le cœur agité par mille affections profondes de joie et de terreur, d'espérance et de crainte, de pitié et de regret, de sorte que, quand ils mirent la barre à leurs pieds, ils sentirent une sueur froide leur couler sur tout le corps et se laissèrent tomber à terre, atteints d'un frisson qui leur faisait trembler les membres, claquer les dents et crisper les poings. Baptiste, qui s'attendait à pis encore les ranima en leur faisant prendre certaines essences odorantes. Leurs forces étant revenues, ils se levèrent et le vigoureux domestique prenant d'abord Violentina par le bras, l'aida à descendre à la nacelle; puis il remonta l'écueil, s'empara du marquis, le conduisit avec beaucoup d'efforts au bas de la pente rapide, le porta comme un insensé auprès de Violentina et l'étendit au fond de la barque. Le malheureux père saisit la main de sa fille en soupirant, en gémissant et en s'écriant par intervalle : — Ah, Lorenzo! mon Lorenzo! hélas, qu'ai-je fait, moi, moi, avec ces mains? — Au milieu de ces angoisses mortelles la nacelle arriva dans le petit port au bas du jardin, où Baptiste l'attacha à l'anneau et secoua la demoiselle en disant : — Ma signora, c'est assez comme cela : la nature doit d'abord se satisfaire, mais après cela la vertu du cœur doit gouverner nos actes : allons, c'est à vous d'encourager mon maître.

Digitized by Google

A ces mots, Violentina, comme réveillée d'un profond sommeil, dit d'une voix claire : — Oui, Baptiste, tu as raison, c'est à moi, — et s'adressant à son père d'un ton bref et décidé, — Papa, cria-t-elle, courage, levez-vous, sortons de la barque, venez avec moi et gardez-vous de faire le moindre éclat dans les corridors et sur les escaliers : le salut de Lorenzo le demande, votre sécurité le veut, la paix de toute la maison l'exige : comprenez-vous? Donnez-moi le bras. Adieu, Baptiste, à demain. — En parlant ainsi elle saisit le marquis, traversa le jardin et arriva au palais sans rien dire. Dès qu'elle fût entrée elle prit de la lumière, conduisit son père à son appartement et ne le quitta qu'après l'avoir vu couché dans son lit. Alors elle s'approcha de son chevet, lui plaça, selon sa coutume, les trois doigts du milieu dans les cheveux, qu'elle se mit à caresser en disant avec un sourire céleste sur les lèvres : — Papa, remercions la puissante Mère de Dieu qui a conduit à bonne fin cette difficile entreprise : c'est par son secours efficace que nous avons pu accomplir notre audacieux mais salutaire dessein : je tiens Lorenzo pour sauvé : c'est à nous maintenant d'armer notre cœur et de prendre une attitude telle qu'aucun œil scrutateur ne puisse apercevoir le moindre indice de ce qui se passe. Papa, efforcez-vous de dormir afin que demain vous ne paraissiez pas avoir passé la nuit en veille.

La jeune fille parlait en femme forte, mais le cœur n'était pas d'accord avec la langue. Quand elle fut seule dans sa chambre et quand son père fut privé de cet ange de paix, qui pourrait dépeindre la tempête qui grondait dans ces deux cœurs? Toutes les joies des conquérants du monde, leurs gloires et leurs triomphes ne pourraient compenser une seule de ces nuits et nous sommes certains que si, la veille d'une bataille, un capitaine éprouvait la moitié des peines que souffre le cœur d'un père, toute sa force s'évanouirait, toute son ardeur s'éteindrait : et cependant chaque bataille rangée inflige un martyr semblable aux tendres cœurs de vingt et de trente mille mères, d'autant de pères, frères, épouses et sœurs, pendant que le capitaine calcule froidement du haut d'une colline combien il faudra immoler de victimes pour forcer cette redoute, emporter ce créneau, abattre cette tour.

Et toi, pauvre Marinetta, tu dors tranquille! et peut-être ton âme innocente occupée de son ardent amour, se berce au milieu de mille délicieux fantômes, qui te dépeignent en songe les manières honnêtes de celui que tu te donnes pour frère. Tu ne t'aperçois pas encore ou tu ne veux pas t'avouer à toi-même que tu désires l'avoir pour époux, et tu rêves une félicité que lui seul dans ta pensée, est capable, par son beau

Digitized by Google

cœur aimable et courageux de t'assurer dans les jours incertains et pénibles de la vie. Tu dors et ton Lorenzo, en proie à mille angoisses est suspendu entre le ciel et la mer, seul, désolé et plein de trouble.

Lorenzo, quand il eût atteint le bord de la caverne et qu'il se fût lancé à l'intérieur, aidé par sa vigueur naturelle et par la peur, se leva et se débarrassa de la corde, comme on l'a dit plus haut, puis il découvrit sa lanterne et fit quelques pas pour avancer. Dans le trouble de tous ses sens, il ne pensait qu'à gagner le fond de l'antre. Tout à coup une rumeur confuse et prolongée vint frapper son oreille et l'effraya tellement qu'il faillit laisser tomber la lanterne. Tremblant et frémissant il ouvrit deux yeux égarés et vit s'avancer hors des fentes et des cavités cent têtes de ramiers qui soufflaient et gémissaient les becs ouverts. Alors il se rappela fort à propos ce que lui avait dit Baptiste, qui avait aussi éprouvé une grande terreur la première fois qu'il avait entendu les sifflements et les gémissements de ces oiseaux craintifs frappés par une lumière soudaine. Il ne fit pas plus d'attention aux cris des chauves-souris qui voltigeaient sous les voûtes profondes de la caverne. Arrivé enfin au premier détour, il rencontra cette ouverture en forme de chambre où se trouvait la table, le lit, et les autres meubles préparés par le diligent Baptiste, qui avait disposé chaque chose en bon ordre et avec symétrie autant que le lieu le permettait. Il alluma la bougie, poursuivit ses explorations avec la lanterne et trouva là dans un coin ce tertre de pierre, derrière lequel s'ouvrait un réduit en forme de croissant qui devait lui servir d'armoire et de cuisine. Ce tertre offrait à son sommet un creux en forme de nid qui avait toute l'apparence d'un foyer. Il aperçut les charbons placés sur une grille de fer et un sac de cendre suspendu à un clou pour les recouvrir la première nuit. Il prit une poignée de copeaux, les plaça dessous, fit sortir une petite flamme qui s'attacha aux charbons qu'il acheva d'allumer à l'aide d'un soufflet et qu'il recouvrit ensuite de cendres. Revenu dans la pièce qui lui servait de salon, de salle à manger, de chambre à coucher et de dispense, il prit un verre de chypre qui lui fit beaucoup de bien, alluma une veilleuse, et comme il était fort fatigué, il songea à se mettre au lit. Quand il se fut déshabillé et qu'il eut éteint la lumière il s'assit à moitié sur sa couche et se mit à regarder autour de lui.

La veilleuse projetait au loin une lueur blafarde, un reflet triste et languissant qui allait frapper çà et là les saillies des rochers et laissait dans les creux et les enfoncements certaines masses d'ombres effrayantes qu'on eût pris pour les bouches d'antres sombres et profonds, pour les

Digitized by Google

retraites de spectres sinistres et de hideux reptiles. Cette noire solitude, ce silence mortel qu'interrompait par intervalle le mugissement lointain des flots aux pieds du rocher remplirent l'âme de Lorenzo d'une terreur indicible. Il se figurait comment il était séparé du monde et enseveli vivant dans les entrailles de cet écueil. A ses pieds la mer grondait. Au-dessus de sa tête le ciel bleu déployait en vain sa voûte sereine et limpide, en vain les étoiles brillaient au firmament, en vain la lune versait sa tranquille et douce lumière d'argent. Et le jour! mais verrai-je jamais le jour au fond de ce tombeau? le soleil détachera-t-il un petit rayon de cet océan de lumière dont il embellit la création pour le glisser dans la nuit perpétuelle de cette caverne? se trouvera-t-il une fente, une crevasse, un soupirail qui me permette de voir le front de cet astre qui répand la vie et réjouit les cœurs? ou devrai-je, malheureux! toujours tâtonner dans les ténèbres et vivre au sein de la mort?

Pendant qu'il s'entretient dans ces pensées de désespoir il voit tout à coup briller dans l'ombre d'un enfoncement une lumière qui passe et s'enfuit. Lorenzo fait un saut, pousse un gémissement et fixe l'œil sur cet endroit. Il se forge mille fantômes de spectres qui errent dans l'antre : déjà il aperçoit leurs orbites profondes, leurs bouches énormes. leurs dents, leurs arides mâchoires, il entend craquer les os de ces squelettes, grincer leurs dents et les voit étendre leurs bras longs et décharnés pour le saisir. Glacé d'une sueur froide il peut à peine respirer. Cependant ces éclats de lumière se renouvellent et il finit par reconnaître que ce n'est rien autre chose que la lumière de la veilleuse se réflétant sur les ailes des chauves-souris pendant que celles-ci voltigent dans les ténèbres. Cette découverte calma son imagination et quelque temps après, oppressé plus que fatigué, il s'endormit et ensevelit dans le sommeil les terribles impressions de cette première nuit.

Le lendemain il s'éveilla frais et dispos, ouvrit les yeux, regarda autour de lui, ne sachant d'abord où il était; mais lorsqu'il se fût assis, il aperçut en face de lui une grande projection de vive lumière qui le remit complétement. Alors il se mit à considérer tranquillement cette ample salle, en mesura la hauteur de l'œil et vit les points rentrants qu'il avait pris la nuit précédente, à cause des ombres dont ils étaient couverts, pour des gorges qui aboutissaient à des antres et à des abîmes. Il remarqua derrière lui une autre lumière et s'aperçut que cette grotte communiquait à la mer par deux ouvertures qui entretenaient la pureté et la fraîcheur de l'air : en effet point de mousse aux parois, point de liquide suintant des fentes, point de poussière durcie par l'humidité sur laquelle le pied eût à glisser.

Digitized by Google

Lorenzo s'habille, retourne les couvertures pour donner de l'air au lit, ouvre la courtine de toile qui l'entoure, la replie plusieurs fois et la dépose dans un coin de la salle : il trouve d'un côté une aiguière, se lave, met ses cheveux en ordre, revêt une robe de chambre, et commence à examiner curieusement son nouveau quartier. La caverne pouvait avoir quinze à dix-huit pieds de long sur neuf à dix de large, et sa hauteur était très-grande eu égard à l'espace qu'elle prenait d'en bas. A cette pièce communiquaient deux longues allées un peu courbées et pleines de crevasses, d'aspérités, de corrosions et de cavités où les ramiers sauvages avaient placé leurs nids; ces allées aboutissaient par deux larges ouvertures au frontispice de cet énorme rocher à l'endroit où il descendait perpendiculairement vers la mer. Il était tourné directement vers la plage méridionale, aussi le soleil arrivé au milieu de sa course frappait-il ces deux embouchures avec tant de justesse qu'aucune trace d'ombre n'apparaissait sur les parois. Pendant sept mois de l'année on pouvait le voir par ces fenêtres depuis le moment où il se levait sur le cap de Portofino, jusqu'à l'heure où il disparaissait sous les flots au pied du cap de Noli.

Lorenzo demeura stupéfait à la vue de ce large horizon et fut longtemps à le contempler; puis il rentra à l'intérieur pour explorer le reste de ces cavernes. Mais quel fut son bonheur quand, en entrant dans un réduit sur la gauche, il vit qu'il conduisait à un petit vestibule à moitié couvert d'une grande dalle et s'étendant vers l'aurore en forme de terrasse avec tant d'air et de lumière que c'était délicieux à voir. Certains petits rochers lui formaient une sorte de parapet du côté de la mer. En regardant à travers leurs interstices il s'aperçut qu'ils étaient légèrement inclinés vers la côte, et reconnut un angle du jardin paternel, une grande partie du bassin, qui s'avançait hors du mur derrière deux grandes masses et lui permettait de voir flotter la barque qui l'avait conduit la nuit précédente au mont où il était enseveli.

Par cette découverte Lorenzo crut avoir trouvé un paradis et la joie qu'il en ressentit fut si grande et si vive qu'il se prit à sauter de bonheur, courut à ces rochers, les caressa et les baisa comme s'ils eussent été doués de sentiment. Son exaltation était telle qu'il ne vit pas d'abord une petite source d'eau froide et limpide qui suintait du rocher qui se réunissait dans une conque lentement creusée par la chute des gouttes, puis continuait à couler le long de la roche dans un canal singulièrement poli et sortait enfin de la pièce pour se précipiter le long des rochers perpendiculaires. Mais bientôt il revint de sa profonde émotion,

Digitized by Google

aperçut ce filet d'eau, en but dans le creux de sa main et fut d'autant plus satisfait qu'on aurait eu beaucoup de peine à lui en procurer chaque jour de la villa. La vue de cette source lui rappela qu'il n'avait pas encore préparé son déjeûner. Il prit de cette eau dans un vase, alla la placer sur le foyer et fit un excellent chocolat.

Quand il eût achevé son repas, il couvrit le feu, alla laver sa tasse, puis se mit à visiter en détail les différents objets qu'on avait introduits dans la grotte. D'un côté il vit dans un panier des nappes, des serviettes, des draps de lit, des essuie-mains; dans un autre ses linges; enfin tout ce que l'amoureuse sollicitude de Violentina lui avait fait inventer pour le service et la commodité de son frère. Lorenzo ne cessait d'admirer les milles attentions de sa sœur, tout en regrettant amèrement de se voir privé de sa douce compagnie.

Il tira ensuite ses livres de son coffre. C'étaient de charmantes petites éditions qui, malheureusement pour lui, étaient remplies des plus dangereux poisons et souillés de la plus abominable incrédulité. Au premier rang de ces écrits malfaisants figuraient les Ruines de Volney, l'Emile et l'Héloïse de Rousseau, les plus séduisants traités de Voltaire, Hobbes, Helvétius, Fréret, d'Alembert, le Werther de Goethe, la Corinne de Weiland et autres semblables ordures anglaises, italiennes et françaises. Tels étaient à cette époque les livres qui circulaient parmi les jeunes gens quand ils tombaient sous les griffes de certains vautours souvent parés des plumes de la colombe et Lorenzo, l'un de ces malheureux, avait trouvé des hommes qui lui vantaient les doctrines, qui lui prêtèrent et ensuite lui donnèrent de ces livres. Il avait l'esprit vif, pénétrant, net et vigoureux ; mais il n'avait jamais été fortifié par des principes sains, ni dirigé par cette logique sévère, qui se tient constamment attachée à un juste critère, et ne souffre pas qu'on dévie d'un cheveu des règles assignées au vrai et au bien; toujours ferme, perspicace, serrée, ennemie des ruses, des sophismes et des paralogismes inventés par l'astuce, par la fraude et souvent par l'ignorance et l'argutie.

Dans les écoles de ce temps on enseignait à la jeunesse une philosophie légère, incertaine et banale qui avait ses racines, non dans la hauteur et la noblesse de l'esprit, mais dans le vil et dégradant limon des sens. On ne pouvait porter les intelligences dans les régions supérieures de l'âme pour en sonder la nature et discerner le rayon divin qui l'éclaire, l'élève au-dessus des choses sensibles et la transporte dans son vol inaccessible vers la source éternelle du vrai et du bien où elle trouve la sérénité et le repos.

Digitized by Google

La métaphysique de cette époque était si vulgaire et si faible qu'elle voulait démontrer la spiritualité de l'âme, sa liberté et son immortalité avec des arguments qui eussent pu servir à prouver le contraire; de sorte que les vérités les plus évidentes, qui brillent d'un si vif éclat quand elles sont présentées aux bons esprits dans leur vrai jour, obscurcies par des syllogismes ténébreux, jetaient l'esprit des malheureux jeunes gens dans l'hésitation et le doute.

Ainsi, d'un côté une école sans force et sans courage, et de l'autre, le symptôme audacieux et menaçant de l'incroyance qui se dressait comme un fier géant sans trouver personne qui osât lui résister, et qui traînait à sa suite les intelligences et les cœurs vaincus et captifs, et même ces intelligences et ces cœurs qui, formés sous une meilleure discipline, seraient devenus puissants et vigoureux et l'eussent terrassé d'un souffle. Lorenzo était fait pour résister à l'incrédulité, mais comme il n'avait jamais eu entre les mains que d'habiles sophistes qui, par l'artifice du style, l'abondance de l'expression, la beauté, la grâce et le choix des images et des couleurs, et surtout par un faux vernis de dignité, masquaient les plus grossières erreurs sous la divine apparence de la vérité, Lorenzo n'était pas armé d'une philosophie assez forte pour arracher le masque et étaler au soleil de la raison toute la laideur de ce visage emprunté. Ajoutons que, d'ordinaire, les mauvais écrivains trompent, séduisent et dépravent le cœur en même temps qu'ils obscurcissent l'intelligence en mêlant aux erreurs le subtil venin de la volupté la plus raffinée, venin qu'ils distillent sous mille formes séduisantes et qui s'insinue dans le cœur des jeunes gens pour se répandre dans leur sang et se transformer dans leur propre nature.

Après avoir contemplé ses livres, Lorenzo fixa des clous dans les fentes de la roche, y suspendit avec des cordes quelques planches sous formes de rayons sur lesquels il étala sa bibliothèque dans un ordre parfait. Pour charmer ses loisirs, il avait aussi apporté avec lui un atlas neuf, indiquant exactement par de belles lignes colorées les voyages de Cook et des principaux navigateurs dans les mers du nord et du sud, voyages qu'il avait eu soin de se procurer et qu'il lisait avec le plus vif plaisir. Quand il eût bien rangé chaque chose à sa place, il tira les deux télescopes de leurs étuis pour les monter convenablement et les placer sur leurs chevalets. Le télescope de mer ne pouvait être établi que derrière une saillie qui se trouvait vers l'embouchure du souterrain à droite et qui, à cause de l'obscurité de l'antre, devait intercepter la vue des marins du golfe, alors même qu'ils voudraient se servir de la plus forte

Digitized by Google

lunette d'approche. Toutefois il restait à Lorenzo assez d'espace pour manier son instrument de manière à embrasser un horizon très-étendu.

Pour le télescope astronomique il fallait des aspects plus élevés et le gracieux réduit de la fontaine présentait à sa voûte une large ouverture qui permettait de suivre le cours des astres depuis leur première apparition à l'Orient jusqu'au point zénithal. Ce n'était pas encore assez et Lorenzo brûlait du désir de pouvoir contempler sans péril toute l'étendue du jardin paternel, et même la façade du palais. Il se disait en lui-même : je ne puis grimper sur les écueils sans m'exposer à être aperçu des jardins environnants et surtout de celui de Marinetta qui se trouve en face de cet énorme rocher. A quoi me servirait d'y monter pendant la nuit? Quand même la lune brillerait de tout son éclat, je ne verrais que de grandes ombres, et la vue bien que lointaine, des personnes qui me sont chères ne pourrait jamais rassasier mon cœur.

Mais l'amour est un maître ingénieux et subtil, et tandis que Lorenzo découragé désespérait presque de son entreprise, il lui vint tout à coup une idée très-heureuse qui lui permettrait, si elle pouvait se réaliser, de repaître ses yeux de tout ce qu'il avait de plus cher au monde tout en se relivrant à la lecture ou au dessin. Et déjà dans son imagination enflammée par le désir, il croyait qu'à l'aide de sa précieuse découverte il pourrait apercevoir le balcon, la terrasse, porter les regards jusque dans les fenêtres, distinguer sa chère Violentina assise derrière les vitres et contemplant tristement l'écueil où était caché son frère bien-aimé, et lui envoyer de sa retraite mille saluts et mille vœux de bonheur. Il espérait aussi voir passer vers le soir dans son jardin Marinetta qu'il aimait secrètement d'un amour vif et sincère et dont il croyait être aimé à son tour par divers signes qu'il avait remarqués dans la bonne demoiselle. Il se la représentait affligée de sa fuite, incertaine et inquiète sur son sort, assise triste et pensive sous un grand chêne, regardant la mer avec effroi, parce que peut-être elle le croyait réfugié en Sardaigne. Pauvre Lorenzo! as-tu la confiance que tu es prophète?

Traduit par M. Maréchal.

(La suite à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

POLITIQUE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE.

Les élections qui viennent de se faire dans une partie du pays, méritent tout d'abord de fixer notre attention. On connaît le résultat du scrutin. Il a fait triompher cinq candidats conservateurs à la place de cinq députés de la gauche ; il a rattaché les libéraux modérés à la majorité par des liens plus étroits, formés dans une lutte commune. Le résultat numérique est immense dans la situation où se trouvent les partis.

Le triomphe incontestable et incontesté du parti conservateur, a une double signification également importante. D'abord il consolide l'ordre à l'intérieur, par l'attitude ferme et calme qu'a prise l'opinion conservatrice contre toutes les fractions coalisées du libéralisme, qui aurait créé pour la Belgique, s'il avait eu le dessus, une position tout aussi dangereuse que celle de 1847.

Quant à nos relations avec les autres nations, le corps électoral a rendu au pays un service signalé et qui deviendra de plus en plus significatif, à mesure que l'étranger comprendra mieux le caractère de la nation Belge. Le Congrès de Paris, en articulant contre les journaux Belges des accusations qui dans leur généralité étaient exagérées, avait représenté la Belgique aux yeux de l'Europe comme un pays dominé par une presse dévergondée, contre les excès de laquelle on semblait ne pouvoir trouver de remède qu'en faisant un appel à la véritable opinion du pays, c'est-à-dire à l'opinion conservatrice. Cette opinion s'est prononcée de la manière la moins équivoque, et quels que soient les moyens auxquels on croie devoir recourir, par la suite, pour faire respecter les droits des souverains par le journalisme, toujours est-il que l'Europe trouvera dans le résultat des élections du dix juin une garantie pour l'avenir. Nous ne craignons pas de dire que le pays a reconquis par les dernières élections la confiance de l'Europe, et qu'il s'est consolidé à

Digitized by Google

l'extérieur, autant qu'à l'intérieur. Ce résultat est d'autant plus beau que c'est par la liberté même que l'ordre a triomphé. C'est un grand et rare exemple au milieu des événements généraux du monde politique.

Ces événements sont restés à peu près dans la même phase depuis notre dernier bulletin. Nous avons déjà dit que la question italienne autour de laquelle tant de bruit s'était fait tout d'abord, était en quelque sorte tranchée pour l'Europe. Depuis que nous avons annoncé que la France et l'Autriche bornaient leur intervention à des conseils, la nouvelle s'est répandue et nous avons tout lieu d'y croire que le Pape avait pris lui-même l'initiative des propositions de réformes compatibles avec le maintien de l'ordre public. Le premier besoin du gouvernement papal, c'est une armée, et l'on s'occupe avec activité au Vatican de tout ce qui se rattache à l'organisation militaire.

Si la question italienne est en quelque sorte écartée de l'ordre du jour de la politique européenne, il n'en est pas de même du conflit entre l'Angleterre et les États-Unis. Si des raisons d'intérêt de toute nature et des considérations supérieures ne s'élevaient contre un choc redoutable, il est certain que ce conflit entre les deux pays, né de causes relativement secondaires, ressemblerait singulièrement à tous ceux qui n'ont d'autre issue que la guerre. Jusqu'ici, bien des dépêches avaient été échangées, mais aucune résolution n'avait été prise. Aujourd'hui le gouvernement américain passe des paroles aux actes ; il vient de délivrer des passeports au ministre anglais, M. Crampton, et aux consuls qu'il incrimine, et d'un autre côté le président des États-Unis, M. Pierce, adressait, il y a peu de jours, au congrès, un message par lequel il annonçait qu'il venait de reconnaître le gouvernement qui s'est formé dans le Nicaragua, — ce gouvernement dont l'aventurier Walker est le créateur, le protecteur et le héros. Ce qu'il y a de plus singulier, et ce qui est assez nouveau dans l'histoire diplomatique, c'est que le cabinet de Washington, en vue sans doute de concilier des nécessités de situation que les états étrangers ne sont pas forcés de comprendre, a chargé, dit-on, son représentant à Londres de communiquer le fait au cabinet britannique, en adoucissant la portée de cette mesure, et en lui ôtant tout caractère offensant pour la nation anglaise. Le gouvernement du général Pierce est prêt à accepter toute transaction, pourvu qu'on lui accorde le droit

Digitized by Google

qu'il a exercé de renvoyer M. Crampton. Or, comme le cabinet de Londres a offert et donné toutes les satisfactions possibles aux États-Unis, en refusant résolument de souscrire à une seule exigence, celle du rappel de M. Crampton, il reste à savoir si une transaction devient facile dans ces termes.

D'après les déclarations faites au parlement anglais par le ministre dirigeant, l'Angleterre cependant ne répondra pas au renvoi de M. Crampton par le renvoi de M. Dallas et il ne prendra aucune mesure qui puisse être considérée comme une provocation.

Des faits d'un ordre moins important méritent de trouver place ici. Il y a crise ministérielle en Hollande. On ne sait pas par quel cabinet sera remplacé celui de M. Van Hall, mais le résultat des élections a été tel qu'on ne doit pas s'attendre à voir fonctionner longtemps une administration où dominerait le protestantisme intolérant.

En Portugal, la chute du cabinet Saldanha est la conséquence d'un conflit entre la couronne et le maréchal, chef du cabinet qui demandait la création de nouveaux pairs pour assurer une majorité à ses projets financiers.

En Espagne, le ministère est constamment en butte aux attaques du parti démocratique qui voudrait le renverser. Jusqu'ici grâce à l'union du maréchal Espartero et d'O'Donnell, le cabinet a triomphé de tous les obstacles. Deux nouvelles importantes au point de vue religieux nous sont apportées par les journaux. D'une part, il paraît certain que le Grand-Duc de Toscane est disposé à conclure un concordat avec le Saint-Père et qu'il n'attend pour donner suite à cette résolution que le moment où l'émotion causée par le congrès de Paris aura cessé. D'autre part, l'Empereur d'Autriche, en prenant congé des évêques, réunis à Vienne, a prononcé un discours dans lequel il a déclaré vouloir l'exécution entière et fidèle du concordat.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LA VIERGE MARIE ET LE PLAN DIVIN. *Nouvelles Études sur le Christianisme*, par AUGUSTE NICOLAS.

Au XVIIe siècle on s'occupait de religion, de philosophie et de littérature dans les salons ; c'était le thème ordinaire discuté dans les cercles d'hommes instruits ; les gens du monde connaissaient la Bible, les saints Pères et la théologie. De nos jours au contraire, la politique absorbe presque tous les esprits. Avons-nous gagné à ce changement ? Il y a tout lieu d'en douter ; il est permis de croire que la trop commune décadence des esprits vient en partie de ce qu'ils négligent de se tremper aux fortes études philosophiques et religieuses. Notre siècle a fait des progrès, sans doute, pour l'étendue des connaissances ; mais n'aurait-il pas perdu en profondeur ce qu'il a gagné en superficie ? Ce qui est certain, c'est que les hommes le plus solidement instruits de notre époque sont tout à la fois philosophes et théologiens ; il suffit pour s'en convaincre de se rappeler les noms de Lacordaire, Ventura, Gioberti (1), Balmès, Tits et Auguste Nicolas. La science religieuse n'est plus guère cultivée que par des prêtres ; comme ces fleurs qui cherchent l'ombre pour s'épanouir, elle aime à se développer et à fleurir dans le silence du cloître et dans le cabinet du prêtre. Toutefois, hâtons-nous de le dire, on rencontre encore des laïques qui cultivent avec succès la théologie et la philosophie catholiques, ce sont d'honorables exceptions. Leur autorité est d'autant moins contestée, et leur influence d'autant plus grande, qu'ils ont su lutter contre le torrent qui entraîne les esprits vers la politique et le positivisme, et que leur conviction paraît plus désintéressée.

(1) Nous sommes loin d'approuver ici les erreurs de Gioberti, condamnées par la Sacrée Congrégation de l'index.

Digitized by Google

Parmi les laïques qui ont défendu la religion dans notre siècle, Auguste Nicolas occupe une place distinguée : il s'est placé au premier rang des apologistes chrétiens par ses *Études philosophiques sur le Christianisme ;* il vient d'ajouter à sa réputation un nouveau titre de gloire, et de déposer une magnifique couronne de roses sur la tête de Marie, en publiant ses *Nouvelles Études sur le Christianisme,* ou *la Vierge Marie et le plan divin.* Mais quoi ! demande dédaigneusement le philosophe rationaliste, quel parti peut-on tirer d'un tel sujet, si ce n'est celui de présenter quelques réflexions propres à nourrir la piété ou la crédulité du peuple? Détrompez-vous, pourrions-nous lui répondre; le sujet est vaste et fécond, les idées profondes et lumineuses, le plan savamment conçu, l'exécution habile et admirable. Donnez-vous le loisir et la peine d'étudier cet ouvrage, et, si vous êtes familier avec les grands maîtres de la philosophie, vous y reconnaîtrez une grande analogie avec les belles théories de saint Augustin, de saint Thomas, de saint Anselme, de Bossuet et de Malebranche, votre esprit sera comme inondé des clartés qui jaillissent en faisceaux de l'étude du christianisme. Du reste, l'auteur a lui-même pris soin d'aller au devant de votre prévention, en vous avertissant dès le début que son ouvrage s'adresse surtout aux incroyants et aux lettrés. Lisez donc, et, si cette lecture ne vous rend pas meilleur, examinez s'il n'y aurait pas dans votre esprit un grain de présomption, ou dans votre cœur une passion qui empêche l'action de Dieu sur votre âme.

A. Nicolas divise son ouvrage en trois parties : 1re partie, Marie vue dans le plan divin ; 2e, Marie considérée en elle-même ; 3e, Marie vivant dans l'Église. La première partie est renfermée dans un premier volume qui a paru ; les deux autres seront traitées dans un second volume qui paraîtra à une époque plus ou moins rapprochée.

Dans la première partie, l'auteur étudie le plan divin dans la création, dans la rédemption et dans la maternité divine de Marie.

I. Avec les théologiens il assigne un triple but à la création : la gloire de Dieu, fin dernière ; la gloire du Christ, fin intermédiaire ; la félicité des créatures, fin prochaine. Cette triple fin est indiquée dans ces paroles de saint Paul (1) : *Tout est à vous, vous au Christ, le Christ a*

(1) I. Cor. III, 22.

Digitized by Google

Dieu. Sur ces paroles aussi profondes que simples, A. Nicolas élève une belle théorie, dans laquelle il rattache la création à son auteur par l'intermédiaire du Verbe incarné; il montre très-bien que, vu l'absence de proportion entre le fini et l'infini, il a fallu, d'une nécessité relative et morale bien entendu, un intermédiaire infini pour relier les créatures à Dieu : cet intermédiaire est le Christ, qui devient ainsi le Pontife de la création. Et non-seulement il en est le Pontife, mais encore le Roi; comme Dieu, il a déjà le souverain domaine de l'univers; et, comme homme-Dieu, il a été établi l'héritier de toutes choses; de même que les êtres d'un ordre inférieur, dépourvus d'intelligence et de cœur, ont été créés pour l'homme, ainsi l'homme ne reçoit son complément et sa perfection que dans l'humanité du Christ; c'est celui-ci que Dieu avait principalement en vue dans la création de l'homme. C'est encore en vue de Jésus-Christ qu'il a tant aimé les hommes, et qu'il les a destinés au bonheur éternel. A la vérité, le Sauveur est mort pour le rachat du genre humain; mais il n'est pas moins vrai de dire que l'incarnation a un rapport intime avec la création; elle est la fin de la création, et elle la rapporte à Dieu par Jésus-Christ. Non-seulement l'incarnation et la rédemption relèvent l'homme, mais encore elles l'élèvent, comme les autres natures créées, à la perfection et à la gloire éternelle.

Quelle est la place de Marie dans le plan divin de l'incarnation considéré à ce premier point de vue? elle occupe la première place après son divin Fils : la Mère est inséparable du Fils, car le Fils suppose la Mère; son existence est intimement associée à celle de Jésus-Christ et participe de sa destinée plus que de celle du genre humain. Elle a été élevée à une hauteur presque infinie au-dessus des autres créatures. Elle a été, de la part de Dieu, l'objet d'une préparation privilégiée à devenir la Mère de Dieu, et la plénitude de ses vertus l'a rendue digne de ce sublime ministère. Son consentement a été nécessaire à l'incarnation; elle est partie contractante dans ce mystère. Dieu a voulu élever et honorer en elle la personnalité humaine; car c'est dans le sein virginal d'une personne humaine que Jésus-Christ a pris son humanité.

II. Dans le plan divin la chute est inséparable de la Rédemption; celle-ci suppose celle-là, et la première appelle la seconde. Si la chute a été profonde, la réhabilitation fut immense et glorieuse : car l'incar-

Digitized by Google

nation produisit de merveilleux effets : elle rappela l'homme aux choses invisibles, elle ramena la confiance dans le cœur de l'homme, qui auparavant était comme obsédé par la crainte de la Divinité, elle affranchit l'homme de l'empire du mal, elle le préserva de la justice divine par l'immolation d'une victime infinie ; or, Marie prit une large part dans la production de ces quatre effets : le verbe en se faisant chair dans son chaste sein prit l'homme par le côté sensible, et releva l'esprit par la chair ; Marie, de son côté, en mettant au monde un petit enfant, et en entourant son enfance de tous les soins d'une tendre mère, invita tous les cœurs à la confiance et à l'amour envers son divin Fils, de même que la première Ève avait eu l'initiative de la faute, ainsi la seconde Ève eut l'initiative de la réparation, et contribua puissamment à la rédemption ; elle écrasa la tête de l'antique serpent ; elle fut *corédemptrice* du genre humain en livrant son Fils, comme une victime innocente, destinée à satisfaire à la justice divine. Le sacrifice de notre rédemption, qui fut consommé par le supplice de la croix, date de l'instant de l'incarnation et embrasse toute la vie du Sauveur : c'est donc Marie qui fournit la victime en lui donnant la vie mortelle, en la sacrifiant à chaque instant, et en prenant part à toutes ses souffrances.

III. La maternité divine de Marie établit de sublimes relations entre elle et les trois personnes de la sainte Trinité : elle est l'épouse (1) du Père, la mère du Fils, le sanctuaire du Saint-Esprit, et la fille du très-haut. Elle a contribué à manifester et à rehausser la gloire extérieure des trois personnes divines. En donnant naissance à Jésus-Christ elle assujetit au Père le verbe éternel, qui lui est d'ailleurs égal comme Dieu, elle donna au Fils une humanité qu'il employa à faire éclater sa gloire par des prodiges de puissance et de bonté, au Saint-Esprit, la fécondité et l'autorité sur le Fils de Dieu, car Jésus-Christ fut conçu du Saint-Esprit. La maternité divine de la Sainte Vierge établit encore des relations entre elle et nous : si elle est la mère de Dieu, elle est aussi la Mère des hommes. Sous ce rapport elle sert d'intermédiaire et de lien entre Dieu et nous ; elle est la dispensatrice des grâces ; elle dépose nos prières et nos vœux aux pieds de l'Éternel, et elle fait descendre sur nous la

(1) Cette expression, qui paraît inexacte au point de vue de l'orthodoxie, est justifiée par les explications qu'en donne l'auteur.

Digitized by Google

rosée des grâces divines, et, pour nous aider à correspondre à ses faveurs, elle est pour nous un vivant modèle de toutes les vertus.

Telle est l'analyse succincte du premier volume du nouvel ouvrage qu'Auguste Nicolas vient de publier ; il est aisé de comprendre qu'une telle analyse ne peut nous donner qu'une bien faible idée des richesses qu'il renferme; pour l'apprécier il faut le lire.

Chose admirable et consolante! le christianisme qui, à la fin du siècle dernier, était déclaré indigne d'examen, reprend chaque jour ses droits sur les esprits cultivés et ouvre des horizons toujours nouveaux, toujours brillants et de plus en plus en harmonie avec les progrès de l'intelligence humaine ; il y a soixante ans les seuls mots de trinité, d'incarnation, de mystère faisaient sourire de pitié les philosophes; mais aussi quels philosophes! et voici que dans notre siècle les esprits d'élite, les sommités non-seulement du christianisme, mais encore du rationalisme reconnaissent la nécessité de la Trinité et de plusieurs autres mystères, comme un besoin de système, comme une donnée servant à l'explication de la vie divine, de la nature humaine et des problèmes fondamentaux de la philosophie. Trop souvent il est vrai, les explications rationnelles du dogme, fournies par le rationalisme, ne sont que des parodies du dogme chrétien; mais elles n'en sont pas moins un hommage indirect et involontaire rendu à la vérité du christianisme, qui seul nous donne la solution véritable et conforme aux lois de la raison. Le christianisme, grâce à l'autorité infaillible qui le guide et au sens exquis du vrai dont il est doué, évite les extrêmes de l'erreur, et s'avance avec sécurité dans le chemin de la vérité; tenant le milieu entre les doctrines opposées, il évite les écueils contre lesquels sont venus se briser les faux systèmes et les hérésies de tous les temps. Il nous propose des dogmes mystérieux, et notre raison, étonnée d'abord, éprouve une certaine hésitation à les admettre, mais un examen plus réfléchi nous en montre bientôt la convenance, la nécessité morale et l'accord avec les lois de la nature humaine. C'est ainsi que le dogme de la trinité, qui semble désespérer l'orgueil de la raison, a été reconnu nécessaire pour sauvegarder l'indépendance de Dieu et l'économie de la vie divine, et pour préserver le monde du panthéisme ou du polythéisme. Sans ce dogme, en effet, Dieu reste sans relation sur le trône solitaire que lui

Digitized by Google

élève sa propre grandeur; ou bien, s'il a des relations avec les êtres finis, il se déploie dans l'immensité du tout, ou dans la multiplicité des créatures divinisées. L'incarnation est également la clé de voûte des relations entre Dieu et l'homme; elle tient le milieu entre le naturalisme et le panthéisme, comme A. Nicolas l'a si bien démontré. Vu la distance infinie qui sépare l'homme de son créateur, il y aurait eu entre eux un isolement désespérant, si le verbe ne fut descendu des cieux, pour élever l'homme à une hauteur prodigieuse en revêtant la nature humaine; cet isolement et le désespoir auraient poussé la raison humaine soit dans le naturalisme, soit dans le panthéisme : dans le naturalisme, si elle eut établi une séparation radicale entre le fini et l'infini; dans le panthéisme, si elle les eut confondus. Du reste, ces deux solutions sont les seules, l'histoire le prouve, qui aient été tentées en dehors du christianisme. En poursuivant ainsi l'examen des principaux dogmes de la religion, on verrait qu'ils ont de profondes racines dans la nature humaine, dans la raison, dans la nature de Dieu, tant il est vrai de dire que le christianisme est la seule religion véritable, parce qu'elle est la seule nécessaire et la seule raisonnable!

A. Nicolas a parfaitement compris ces harmonies de la religion; il a senti le besoin qu'éprouve notre siècle de montrer et de saisir l'accord de la foi et de la raison. Ah! comme elle nous apparaît belle, sous sa plume, cette religion divine! comme elle brille d'un éclat tout nouveau! avec quelle sagacité A. Nicolas en sonde les profondeurs et en fait jaillir des clartés inattendues! qu'elle richesse d'aperçus, d'analogies, d'explications rationnelles il étale à nos yeux! quel bien immense il est appelé à faire! que dis-je? quel bien n'a-t-il pas déjà fait! comme sa belle âme doit se réjouir de voir les fruits de piété et de vertu produits par ses ouvrages! qu'il soit béni, mille fois béni par tous les amis de la religion et de la vérité.

Un prêtre du Hainaut.

FIN DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Préambule. v

De la Féodalité, de la Chevalerie, et des Communes en Belgique, par M. le Baron E.-C. DE GERLACHE. 9

Frédéric Ozanam, par le Révérend Père H.-D. LACORDAIRE. 29, 61

Histoire de ma vie, par Mme GEORGES SAND. 49

Quelques réflexions sur l'année 1855. 56

Introduction à la Guerre de trente ans, par M. le Cte DE VILLERMONT. 79

M. Brasseur et J. Boniface, par A. GRAVEZ. 103, 149

Politique extérieure et intérieure. 114, 166, 221, 299, 354, 406, 444, 493, 545, 591, 642

Bulletin bibliographique. 118, 168, 225, 301, 359, 411, 449, 551, 595, 645

Etudes littéraires. — Les poëtes belges. Édouard Wacken, par A. D. 121

Correspondance inédite de Silvio Pellico, traduit par M. H.-J. MARÉCHAL. 139, 209, 269

Essai sur les examens pour la collation des grades universitaires, par M. l'abbé LECOMTE. 177, 333, 365

Guerre de trente ans. — Période Bohème, par M. le Cte DE VILLERMONT. 195, 249

Le Cigare, par M. le Cte Alfred DE BAILLET. 220

Examen sommaire du projet de la loi sur la charité, présenté par M. Nothomb, ministre de la justice, par M. le Bon D'ANETHAN, sénateur. 233

Lorenzo ou le Conscrit, histoire lugurienne de 1810 à 1814, traduit de *la Civiltà Cattolica*, par M. H.-J. MARÉCHAL. 277, 376, 475, 629

La presse, les livres, le théâtre, le feuilleton. 295

De la commune en Flandre; Jacques d'Artelde, par M. le Bon DE GERLACHE. 305

Mouvement religieux. 351, 402, 537

Voltaire réhabilité par l'*Indépendance*, par M. A. GRAVEZ. 391

La Presse. 399

De la situation des partis en Belgique, par M. A. GRAVEZ. 413

Mouvement des lettres contemporaines. — M. de Mirecourt, par M. E. PIRMEZ. 418

Digitized by Google

Pages.

Art religieux. — Facture des orgues en Belgique dans les dernières années, par M. Fétis. 435

De Lamartine. 440

Études contemporaines. — Le parti catholique, par M. A. de Falloux. 461, 559

De l'enseignement, considéré au point de vue religieux, par M. le Chanoine de Haerne. 509

Les Contemplations, par M. V. Hugo. 529

Avis aux Abonnés de la *Belgique*. 557

Saint Benoît, patriarche des moines d'Occident, par M. le baron de Gerlache. 570

Des partis, par M. le chanoine de Haerne. 587

Lettres sur l'Italie, par M. B.-N. Dumortier, docteur en droit. 605

Philosophie. — D'une application de l'ontologisme à la certitude, à propos d'un ouvrage de M. Ubaghs, par M. V. H. N. 616

FIN DE LA TABLE DES MATIERES DU PREMIER VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google